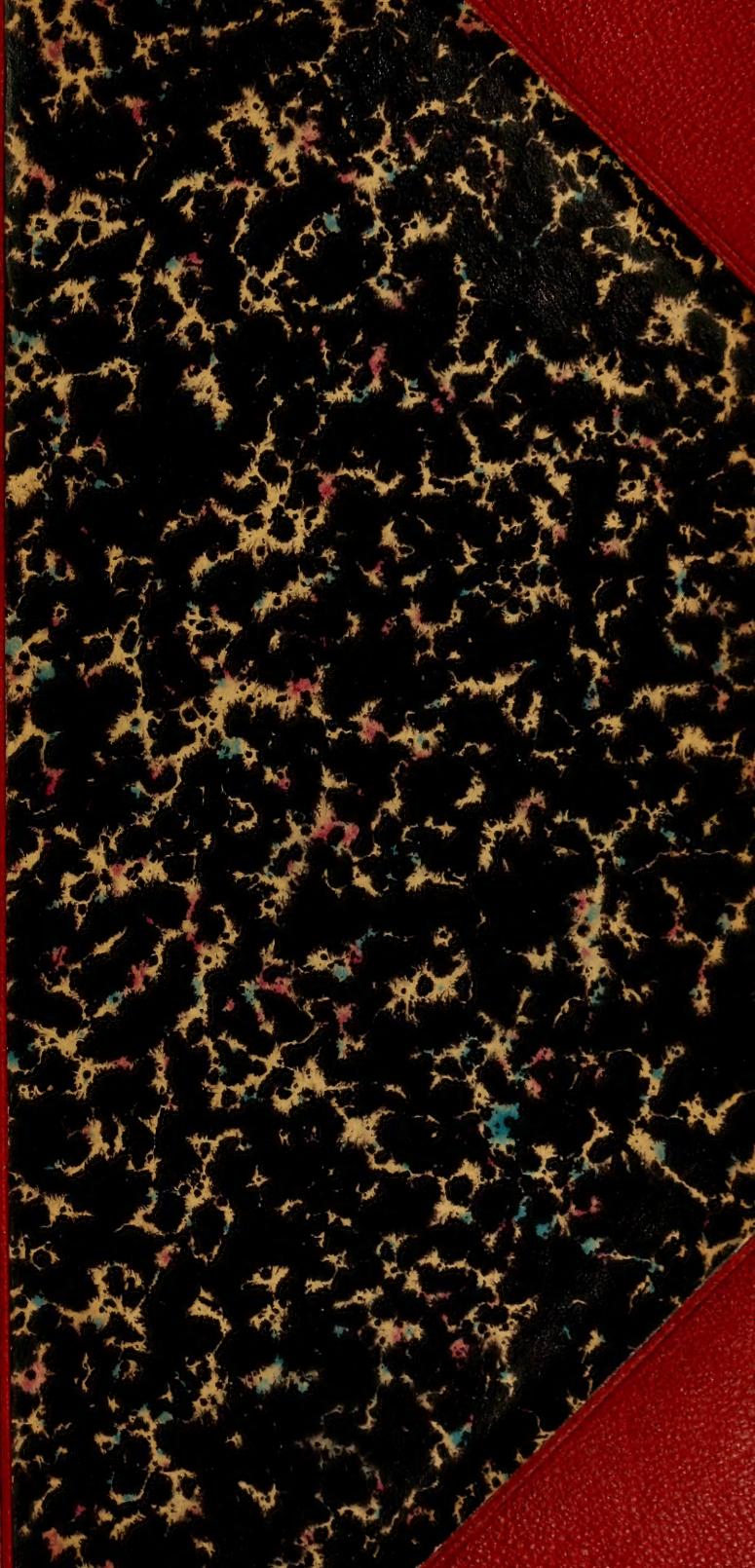

~~E.D.~~
~~S678.5a~~
~~v.3~~

HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY

FROM THE
WILLARD PEELE HUNNEWELL
(CLASS OF 1904)
MEMORIAL FUND
6823a

The income of this fund is used for the purchase of entomological books

August 21, 1917.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Société Entomologique

DE FRANCE.

TABLEAU INDICATIF DES JOURS DE SÉANCE.

PENDANT L'ANNÉE 1834.

Les séances se tiennent, à 7 heures du soir, rue d'Anjou-Dauphine, n° 6.

Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
9	6	6	3	1	5	3	7	4	2	6	4
16	20	20	17							20	18

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARANCIÈRE, N° 5.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

p. 401-416 omitted in pagin

TOME TROISIÈME.

Natura maximè miranda in minimis.

PARIS.
MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU JARDINET, N° 13.

1834.

SOC 7067
Oiled 3/1982 RB

Extraits du Réglement et des Délibérations modificatives du Réglem.t de la Société Entomologique de France.

Année 1834,

(3ème de sa fondation).

Le montant de la cotisation pour les Membres de la Société est, par an, de

24 fr pour les Membres Résidants
26 . idem Régnicoles
28 . idem Etrangers.

Les Membres *Résidants* payent leur cotisation d'avance et par trimestre (Réglement art. 52, et Séance du 3 octobre 1832)

Les Membres *Non Résidants* doivent faire parvenir la leur au Secretaire de la Société, *sans aucuns frais*, immédiatement après l'annonce de leur nomination, et pour les années suivantes, dans le courant du mois de Janvier. (Réglet. art. 52, et Séance du 6 Mars 1833.)

Tout Membre qui n'aura pas envoyé le montant de sa cotisation annuelle pendant le délai *d'un an* pour les *Régnicoles* et de *deux ans* pour les *Etrangers*, sera considéré comme ne faisant plus partie de la Société. (Séance du 6 Mars 1833)

Tout Membre reçu doit la cotisation *entière* de l'année dans laquelle sa réception a eu lieu et il a droit aux quatre N.os des annales que la société publie dans cette année (Réglement art.e 5, et Séance du 6 Mars 1833.)

Les N.os des annales, auxquels ont droit les Membres de la Société sont envoyés franc de port, *Jusqu'à résidance* :

Aux Membres *Résidants*, après réception du trimestre correspondant à celui du N.o paraissant ;

Aux Membres *Régnicoles*, après réception de leur cotisation de l'année courante.

Et franc de port *jusqu'à la frontière* aux Membres *Etrangers* également après réception de leur cotisation de l'année courante. (Réglem.t Art. 5, et Séance du 6 Mars 1833.)

La Société ne correspond que par l'entremise de son Secrétaire M.r

A. Lefebvre, rue de Provence N° 19. — Les lettres et paquets doivent lui être adressés franc de port. (Régl. art. 55.)

N.a pour ne pas occasionner de retard dans l'envoi de leurs annales il est essentiel que MM les Membres Régnicoles et Étrangers, adressent le 1er Janvier de chaque année, le montant de leur cotisation au Secrétaire de la Société, les Régnicoles par Mandat sur la poste aux lettres, les Étrangers par la voie du commerce.

Membres de Bureau :

Président Honoraire,

Président, Mr. Audouin, du Muséum d'histoire naturelle	Vice-Président, Mr. Duponchel, Rue d'Assas, N° 3 bis
Secrétaire, Mr. A. Lefebvre, Rue de Provence N° 19	Secrétaire-Adjoint, Mr. Radou, Rue Cléry, N° 36.
Trésorier, Mr. Aubé, Rue des Vieilles Audriettes, 4	Archiviste, Mr. Audinet-Serville, Rue de Buffault, 21, bis.

Séances pendant l'année 1834, 3e de la fondation.

Les Mercredis.	8, 22 Janvier.	Les Mercredis.	2 Juillet.
	5, 19 Février.		6 Août.
	5, 19 Mars.		3 Septembre.
	2, 16 Avril.		1 Octobre.
	7 Mai.		5, 19 Novembre.
	4 Juin.		3, 17 Décembre.

Les Séances ont lieu à 7h. du soir.
Rue d'Anjou Dauphine, à Paris.

AUG 21 1917

6823a

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

TOME TROISIÈME.

Natura maximè miranda in minimis.

Premier Trimestre.

1834.

PARIS,
MÉQUIGNON-MARVIS PÈRE ET FILS,
LIBRAIRES-EDITEURS,
RUE DU JARDINET, N. 13.

M DCCC XXXIV.

Extrait du Réglement et des Délibérations de la Société Entomologique de France. Année 1834.

Le montant de la cotisation pour les membres de la Société est, par an, de

24 fr. pour les membres résidans.
26 — régnicoles.
28 — étrangers.

Les membres *résidans* paient leur cotisation d'avance et par trimestre. (Régl. art. 52, et séance du 3 oct. 1832.)

Les membres *non-résidans* doivent faire parvenir la leur au Secrétaire de la Société, *sans aucun frais*, immédiatement après l'annonce de leur nomination, et pour les années suivantes, dans le courant du mois de janvier. (Régl. art. 52, et séance du 6 mars 1833.)

Tout membre qui n'aura pas envoyé le montant de sa cotisation annuelle pendant le délai *d'un an* pour les *régnicoles*, et de *deux ans* pour les *étrangers*, sera considéré comme ne faisant plus partie de la Société. (Séance du 6 mars 1833.)

Tout membre reçu doit la cotisation *entière* de l'année dans laquelle sa réception a eu lieu, et il a droit aux quatre numéros des Annales que la Société publie dans cette année. *Il ne les reçoit que par elle, et s'il se les procure ailleurs, il ne peut, par cette raison, se dispenser de verser sa cotisation à la Société.* (Régl. art. 5, et séance du 6 mars 1833).

Les numéros des Annales, auxquels ont droit les membres de la Société, sont envoyés franc de port *jusqu'à résidence*,

Aux membres *résidans*, après réception du trimestre correspondant à celui du numéro paraissant.

Aux membres *régnicoles*, après réception de leur cotisation de l'année courante.

Et franc de port *jusqu'à la frontière*, aux membres *étrangers*, également après réception de leur cotisation de l'année courante. (Régl. art. 5, et séance du 6 mars 1833.)

La Société ne correspond que par l'entremise de son Secrétaire M. A. Lefebvre, rue de Provence, n. 19, à Paris. Les lettres et paquets doivent lui être adressés franc de port. (Régl. art. 55.)

Nota. Pour ne pas occasioner de retard dans l'envoi de leurs Annales, il est essentiel que MM. les membres *régnicoles et étrangers* adressent le 1er janvier de chaque année le montant de leur cotisation au Secrétaire de la Société, les régnicoles par *mandat sur la poste aux lettres*, les étrangers par *la voie du commerce*.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

NOUVELLE CLASSIFICATION

DE LA FAMILLE DES LONGICORNES, PAR M. AUDINET-SERVILLE. (Suite.)

(Séance du 2 octobre 1833.)

ERRATUM DU TOME TROIS.

Une erreur d'impression s'est glissée page LXVII, dans la 4e livraison du tome troisième (1834), lors de la description du genre *Callithea* par M. Feisthamel, erreur qui ferait croire qu'il n'y a que deux espèces connues dans ce genre, tandis qu'il y en a trois; savoir : la *Callithea Godarti* (Boisduval) (*Vanessa Callithea* Godart), qui a servi de type au genre; la *Cal. Saphira* (Hübner), et la *Cal. Leprieuri* (Feisthamel).

En plus, dans cet article, même page, ligne 14, le mot *Niébuhr* doit être remplacé par celui de Hübner.

Extrait du Réglement et des Délibérations de la Société Entomologique de France. Année 1834.

Le montant de la cotisation pour les membres de la Société est, par an, de

24 fr. pour les membres résidans.
26 — régnicoles.
28 — étrangers.

Les membres *résidans* paient leur cotisation d'avance et par trimestre. (Régl. art. 52, et séance du 3 oct. 1832.)

Les membres *non-résidans* doivent faire parvenir la leur au Secrétaire de la Société, *sans aucun frais*, immédiatement après l'annonce de leur nomination, et pour les années suivantes, dans le courant du mois de janvier. (Régl. art. 52, et séance du 6 mars 1833.)

Tout membre qui n'aura pas envoyé le montant de sa cotisation annuelle pendant le délai *d'un an* pour les *régnicoles*, et de *deux ans* pour les *étrangers*, sera considéré comme ne faisant plus partie de la Société. (Séance du 6 mars 1833.)

Tout membre reçu doit la cotisation *entière* de l'année dans laquelle sa réception a eu lieu, et il a droit aux quatre numéros des Annales que la Société publie dans cette année. *Il ne les reçoit que par elle, et s'il se les procure ailleurs, il ne peut, par cette raison, se dispenser de verser sa cotisation à la Société.* (Régl. art. 5, et séance du 6 mars 1833).

Les numéros des Annales, auxquels ont droit les membres de la Société, sont envoyés franc de port *jusqu'à résidence*,

Aux membres *résidans*, après réception du trimestre correspondant à celui du numéro paraissant.

Aux membres *régnicoles*, après réception de l

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

NOUVELLE CLASSIFICATION

DE LA FAMILLE DES LONGICORNES, PAR M. AUDINET-SERVILLE. (Suite.)

(Séance du 2 octobre 1833.)

Genre XXIII. *CHRYSOPRASE, *Chrysoprasis.* (1)

(χρυσος, doré, πρασιος, vert.)

Les quatre palpes égaux; leur article terminal ovale, tronqué au bout.

Corselet cylindrique, mutique, un peu plus long que la tête, rétréci antérieurement.

(1) Voir la deuxième Tribu, Cerambycins, t. 2, page 528.

Antennes *un peu pubescentes*, de onze articles, plus courtes que le corps dans les femelles, leurs derniers articles un peu aplatis et élargis; beaucoup plus longues que le corps dans les mâles, ayant tous leurs articles cylindriques, le dernier notablement plus long que le précédent.

Pattes assez longues; cuisses point en massue.

Elytres allant un peu en se rétrécissant vers l'extrémité; celle-ci tronquée, les angles de la troncature peu saillans.

Ecusson petit, *arrondi postérieurement.*

Corps ordinairement vert, offrant des teintes brillantes et métalliques; il est pointillé, presque glabre, mais vu à la loupe, chaque point donne naissance à un petit poil couché.

Nota. Les mâles ont ordinairement leurs quatre pattes postérieures plus longues que les autres, les tarses postérieurs dans les deux sexes sont le plus souvent allongés, avec le premier article très grand. Certaines femelles cependant ont les six pattes presque égales et les tarses postérieurs courts, c'est-à-dire de la grandeur des quatre autres seulement.

Ces jolis insectes, qui paraissent propres à l'Amérique, se trouvent ordinairement sur les feuilles, les troncs d'arbres, ou volant pendant le jour dans les plantations; ils produisent un bruit aigu avec le corselet. (Lacordaire, *loc. citat.*)

Espèces.

Première Division.

Abdomen de la couleur du corps.

1. *Chrysoprasis aurigena.* — *Callichroma aurigena*, Germ. *Ins. spec. nov.* vol. 1. pag. 496, n° 662. Du Brésil.

Etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Abdomen d'un rouge ferrugineux.

2. **Chrysoprasis festiva*, DUPONT.

(Long. 7 lignes.) Tête, dessous du corselet et poitrine, d'un vert doré brillant. Dessus du corselet d'un vert sombre, avec trois larges lignes longitudinales d'un rouge cuivreux, l'une dorsale, les autres latérales. Elytres d'un vert soyeux et brillant. Antennes d'un noir violet; cuisses d'un rouge cuivreux, jambes et tarses d'un violet foncé, tarses postérieurs allongés. Femelle.

De Cayenne. Collection de M. Dupont et de la mienne.

3. *Chrysoprasis ventralis.* — *Callichroma ventrale*, GERM., *id.*, pag. 494, n° 659. Du Brésil.

4. *Chrysoprasis rufiventris.* — *Callichroma rufiventre*, GERM., *id.*, pag. 495, n° 660. Du Brésil.

Etc.

Genre XXIV. *DELTASPE, *Deltaspis*.

(Δελτα, delta, ασπις, écusson.)

Les quatre palpes égaux; leur article terminal ovale, tronqué au bout.

Corselet presque cylindrique, unituberculé latéralement, un peu plus long que la tête, *son disque un peu inégal.*

Antennes velues, de onze articles, plus courtes que le corps dans les femelles. Articles presque égaux à partir du quatrième: celles des mâles plus longues que le corps,

leurs six derniers articles plus allongés et plus grêles que les autres; le onzième notablement plus grand que le précédent.

Pattes fortes, à-peu-près de longueur égale; cuisses point en massue; dernier article des tarses presque aussi long que tous les autres réunis.

Elytres pubescentes, parallèles, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Ecusson petit, *triangulaire*, *pointu*.

Corps pubescent.

Ce genre a de l'analogie avec les Chrysoprases, mais il en diffère 1° par son corselet unituberculé sur les côtés, 2° par son écusson triangulaire et pointu, et encore par la villosité de son corps.

1. **Deltaspis auromarginata*, Dupont.

(Long. 8 à 9 lignes.) Antennes d'un noir violet. Tête d'un vert métallique, irrégulièrement ponctuée. Corselet d'un vert sombre, pointillé, inégal en dessus; son dessous d'un vert plus clair et brillant. Élytres allongées, parallèles, fortement chagrinées, d'un vert métallique brillant, leurs bords extérieurs d'un cuivreux très brillant. Dessous du corps luisant, d'un vert un peu bleuâtre, avec le bord inférieur des segmens de l'abdomen violet; il est muni de poils fins et blanchâtres; pattes d'un violet changeant en vert. Mâle et femelle.

Du Mexique. Collec. de M. Dupont.

Genre XXV. *Eburie, *Eburia*.

(*Ebur*, ivoire.)

Les quatre palpes égaux; leur article terminal assez court, en cône renversé, presque arrondi au bout.

Corselet cylindrique, unituberculé latéralement, ayant son disque inégal, *et souvent muni de deux épines dorsales rapprochées.*

Antennes velues, de onze articles, plus longues que le corps dans les deux sexes, le dernier article allongé dans les mâles.

Pattes longues, cuisses point en massue.

Elytres *glabres*, tronquées à leur extrémité; angles de la troncature saillans, l'extérieur souvent prolongé en une forte épine. (Elles offrent ordinairement *plusieurs taches en relief, couleur d'ivoire.*)

Ecusson *arrondi postérieurement.*

Corps glabre, du moins en partie.

Les grandes espèces de ce genre et dont le corps est cylindrique, vivent sous les écorces et même dans l'intérieur des arbres vermoulus. (*Stenocorus quadrimaculatus*, Fab. et les *Eburia distinguenda* et *morosa*, Dej.) Les autres à corps plus aplati, élytres moins dures et cuisses armées de fortes épines, vivent sur les feuilles et s'y tiennent collées les antennes ramenées sur le dos; quand on veut les toucher elles s'échappent avec rapidité et se laissent tomber à terre. (*Stenocorus sexmaculatus*, Fab. et les *Eburia Lacordairei* et *similis*. Dej.) Toutes produisent un son aigu avec le corselet. (Lacordaire, *loc. citat.*)

Nota. Toutes les espèces que je connais viennent d'Amérique.

Première Division.

Les quatre premières cuisses munies à la partie intérieure et extérieure de l'emboîtement qui reçoit la base de la jambe, de deux épines de grandeur inégale.

1. *Eburia quadrimaculata.* — *Stenocorus quadrimacula-*

tus, Fab. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 308, n° 16. — Oli. Entom., tom. 4. Capric., pag. 45, n° 58. Pl. XXI, fig. 164. Du Brésil.

2. *Eburia sexmaculata.—Stenocorus sexmaculatus*, Fab., *id.*, pag. 307, n° 13. — *Cerambyx sexmaculatus*, Oli., *id*, p g. 47, n° 61. Pl. XV, fig. 108. De Cayenne et du Brésil.

3. *Eburia lineola.* — *Stenocorus lineola*, Fab., *id*, pag. 310, n° 28. — *Cerambyx lineola*, Oli., *id.*, pag. 48, n° 6 Stenc. Pl. II, fig. 17. Du Brésil.

4. *Eburia stigma.* — *Cerambyx stigma*, Oli., *id.*, pag. 126, n 171. Pl. XXIII, fig. 180. Amérique septentrionale.

Etc.

Deuxième Division.

Toutes les cuisses mutiques.

5. *Eburia morosa*, Dej. Collect.

(Long. 14 à 15 lignes.) Corps d'un brun soyeux plus clair en dessous, plus foncé sur les élytres. Celles-ci ayant chacune au milieu de la base deux petites taches rapprochées, élevées, égales, couleur d'ivoire et presqu'au centre de chaque élytre, deux autres taches semblables dont l'extérieure plus grande que l'interne. Disque du corselet portant deux épines noires, espacées. Antennes et pattes de la couleur du corps. Femelle.

Du Brésil.

Etc.

Genre XXVI. *Cérasphore, *Cerasphorus.*

(κεραια, corne, φερω, je porte.)

Les quatre palpes égaux, courts.

Corselet cylindrique, uniépineux latéralement, son disque inégal, *mais sans épines dorsales.*

Antennes pubescentes en dessous, plus longues que le corps dans les mâles, plus courtes que lui dans les femelles, de onze articles; le dernier à-peu-près de la grandeur du précédent dans les femelles, évidemment plus long que lui dans les mâles.

Pattes longues; cuisses point en massue.

Elytres *soyeuses*.

Ecusson *triangulaire*, sa pointe mousse.

Corps pubescent.

PREMIÈRE DIVISION.

Cuisses et jambes comprimées; ces dernières un peu dilatées. — Elytres arrondies et mutiques au bout.

1. **Cerasphorus hirticornis*. — *Callidium hirticorne*, DEJ. Collect.

(Long. 12 à 14 lignes.) Corps d'un testacé foncé, recouvert partout d'un duvet jaunâtre. Frange des antennes de cette couleur, plus longue et plus épaisse dans le mâle. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Du Sénégal.

DEUXIÈME DIVISION.

Cuisses et jambes grêles. — Elytres tronquées au bout, chaque angle de la troncature armé d'une épine.

2. *Cerasphorus garganicus*.—*Stenocorus garganicus*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 305, n° 2. — *Cerambyx garganicus*, OLI. Entom., tom. 4. Capric., pag. 39, n° 49. Pl. XV, fig. 105. — PALIS-BAUV. Insect. d'Afriq. et d'Amér., pag. 247. Coléop. Pl. 37, fig. 3. De l'Amérique du nord.

Genre XXVII. Dorcasome, *Dorcasomus*, Dej.

Les quatre palpes égaux; leur article terminal court, presque cylindrique.

Corselet cylindrique, uniépineux latéralement, inégal en dessus, ayant deux sillons transversaux, profonds; l'un près du bord postérieur, l'autre vers l'antérieur.

Antennes *glabres*, *courtes*, *et n'atteignant au plus que la moitié du corps dans les deux sexes*, de onze articles *courts*, le premier gros, en cône renversé, le second très petit, cyathiforme; les troisième et quatrième égaux, assez courts, en cône renversé; ceux de cinq à dix inclusivement, *dilatés en dent de scie au côté interne:* dans les mâles le onzième est plus long que le précédent, linéaire, muni d'une petite dent vers son extrémité, simulant un douzième article.

Pattes égales, de longueur moyenne; cuisses point en massue.

Mandibules courtes, arrondies extérieurement, sans dent interne, pointues au bout.

Tête ayant un sillon longitudinal entre les antennes.

Elytres linéaires, parallèles, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Ecusson presque ovale, arrondi postérieurement, ayant un léger enfoncement dans son milieu.

Corps glabre. Abdomen soyeux en dessous.

Espèce.

1. *Dorcasomus ebulinus*, Dej. Collect. — *Ceramyx ebulinus*, Fab. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 273, n° 33. — *Steno-*

corus testaceus, Oli. Entom., tom. 4. Stenc., pag. 27, n° 22. Pl. II, fig. 20. (Cette figure est mauvaise). Cap de Bonne-Espérance.

Genre XXVIII. Capricorne, *Cerambyx*, Linn.

Les quatre palpes égaux; leur article terminal sensiblement plus long que le précédent, presque en cône renversé.

Corselet cylindrique, unituberculé latéralement, très rugueux ou plissé transversalement en dessus.

Antennes glabres, presque de la longueur du corps dans les femelles, beaucoup plus longues que lui dans les mâles, le dernier article très allongé dans ce sexe; elles sont composées de onze articles *mutiques*, les troisième quatrième et cinquième *manifestement plus épais que les suivans*, *renflés et arrondis au bout:* ceux de six à onze *brusquement plus longs et plus menus, presque cylindriques, formant après le cinquième, une transition subite.*

Pattes longues, fortes; cuisses point en massue.

Elytres arrondies à l'extrémité, souvent munies d'une très petite épine à leur angle sutural.

Ecusson *semi-circulaire, transversal, arrondi postérieurement.*

Corps allongé.

Ces insectes font entendre un bruit aigu assez fort en frottant leur corselet contre la base des élytres; on les rencontre ordinairement dans les bois, sur le tronc des arbres et quelquefois sur les fleurs. L'abdomen des femelles renferme une tarière susceptible d'extension; elle est noire, cylindrique, charnue, et paraît composée de deux pièces qui rentrent l'une dans l'autre; c'est au moyen de cet

instrument que la femelle perce le bois pour y introduire et déposer ses œufs.

Les larves ont le corps allongé, assez mou, de treize segmens bien distincts. La tête est écailleuse, assez dure. La bouche est pourvue de deux fortes mandibules avec lesquelles elles rongent la substance du bois dont elles font leur nourriture. Elles changent plusieurs fois de peau, restent deux ou trois ans dans leur premier état, et passent ensuite à l'état de nymphe; l'insecte parfait en sort au bout de quelque temps. On peut élever ces larves dans de la farine ou dans de la sciure de bois ; elles y vivent très bien, s'y changent en nymphe, mais on obtient rarement l'insecte parfait. (Encycl., tom. 5, pag. 282.)

1. *Cerambyx heros*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 270, n° 21. — Oli. Entom., tom. 4. Capric. pag. 12. Pl. I, fig. 1. a — d. — Panz. *Faun. Germ.* fasc. 82, fig. 1. — Le grand Capricorne noir, Geoff. Ins. Par., tom. 1, pag. 200, n° 1. Environs de Paris, sur le tronc des vieux Chênes.

2. *Cerambyx cerdo*, Fab., *id.*, pag. 270, n° 20. — Oli. *id.* pag. 13, n° 10. Pl. X, fig. 65. — Panz., *id.*, fig. 2. — Le petit Capricorne noir, Geoff., *id.*, pag. 201, n° 2. Environs de Paris, dans les bois et les chantiers. On le trouve quelquefois sur les fleurs et même en assez grande quantité.

3. *Cerambyx holosericeus*, Fab., *id.*, pag. 281, n° 71. Femelle.—Oli., *id.*, pag. 14, n° 11. Pl. XVII, fig. 127. Femelle. Du Sénégal.

Nota. Le tubercule latéral du corselet est très peu saillant; aussi Fabricius dit-il : *thorace inermi.*

Nous plaçons en outre dans ce genre les *Hamaticherus miles*, *velutinus* et *fucatus*, Dej.

Genre XXIX. Hamatichère, *Hamaticherus*, Dej.

Les quatre palpes égaux.

Corselet unituberculé de chaque côté, très rugueux ou plissé transversalement.

Antennes glabres, de la longueur du corps dans les femelles, beaucoup plus longues que lui dans les mâles, leur dernier article très allongé dans ce sexe. Elles sont composées de onze articles cylindriques, allongés (à l'exception du deuxième); ceux de trois à sept *munis à l'extrémité interne d'une épine distincte.*

Pattes de longueur et de force moyennes. Cuisses point en massue.

Elytres arrondies au bout ou tronquées.

Ecusson *presque triangulaire.*

Corps allongé.

Espèces.

Première Division.

Elytres arrondies à l'extrémité, ayant une très petite épine à l'angle sutural.

1. **Hamaticherus bellator*, Dej. Catal.

(Long. 2 pouces et demi.) Corps brunâtre, couvert d'un duvet roussâtre, plus long et plus touffu sur le corselet, celui-ci rugueux et chargé de plusieurs plis transversaux. Elytres lisses, un peu plus claires que la tête et le corselet. Antennes et pattes de la couleur du corps. Femelle. De l'Amérique méridionale.

Deuxième Division.

Elytres tronquées à l'extrémité, chaque angle de la troncature armé d'une forte épine.

2. *Hamaticherus Batus.* — *Cerambyx Batus*, Fab. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 272, no 28. — Oli. Entom., tom. 4, pag. 10, n° 7. Pl. V, fig. 32. Amérique méridionale.

3. *Hamaticherus plicatus.* — *Cerambyx plicatus*, Oli., *id.*, pag. 40, n° 50. Pl. XVIII, fig. 136. De Cayenne.

Nota. Ses palpes sont plus allongés que ceux des autres espèces.

Etc.

Genre XXX. *Xestie, *Xestia.*

(ξεστος, poli.)

Les quatre palpes égaux, leur article terminal un peu comprimé, ovale, presque arrondi au bout.

Corselet cylindrique, mutique, guère plus long que la tête, *très rugueux en dessus ou plissé transversalement.*

Antennes un peu pubescentes, plus courtes que le corps dans les femelles (1), de onze articles, ceux de quatre à dix élargis en dent de scie à leur partie antérieure, le onzième ayant une petite dent avant son extrémité.

Pattes courtes, cuisses brusquement en massue.

Elytres longues, linéaires, ayant chacune une excavation

(1) Mâles inconnus.

distincte près des angles huméraux; tronquées au bout avec les angles de la troncature uniépineux.

Ecusson triangulaire.

Corps allongé, un peu déprimé en dessus, glabre.

ESPÈCE.

1 **Xestia spinipennis.*—*Hamaticherus spinipennis*, DEJ. Catal.

(Long. 12 à 14 lignes.) Corps très luisant. Antennes, tête, corselet et poitrine d'un brun noirâtre foncé. Elytres lisses, d'un brun marron brillant, leurs épines terminales brunes. Cuisses et abdomen d'un roux luisant. Jambes et tarses bruns ainsi que l'extrémité des cuisses. Femelle.

Du Brésil.

Genre XXXI. *TRICHOPHORE, *Trichophorus*.

(τρίχιον, poil, φέρω, je porte.)

Les quatre palpes égaux, leur article terminal *dolabriforme*.

Corselet cylindrique, presque oblong, mutique, allongé, inégal en dessus.

Antennes velues, plus longues que le corps dans les mâles (1), de onze articles cylindriques, allongés, les trois derniers plus grands.

Pattes assez longues; cuisses brusquement en massue.

Elytres allant un peu en diminuant de largeur vers leur

(1) Femelles inconnues.

extrémité, tronquées au bout; angle externe de la troncature prolongé en une épine très distincte.

Ecusson petit, *arrondi postérieurement.*

Corps velu.

Suivant M. Lacordaire, l'espèce de ce genre nommée par M. le comte Dejean *albomaculatus*, se trouve sur les troncs d'arbres contre lesquels elle se tient collée, les antennes repliées sur le dos, ou volant le soir; elle produit un son aigu avec le corselet.

Première Division.

Deuxième et troisième articles des antennes armés à l'extrémité d'une épine pointue.

1. *Trichophorus lippus.* — *Cerambyx lippus*, Germ. *Ins. Spec. nov.*, vol. 1, pag. 508, n° 677. Du Brésil.

Nota. Cette espèce est peut-être celle que M. le comte Dejean désigne dans sa collection sous le nom d'*albomaculatus*, car M. Germar dit que les taches du corselet et des élytres sont blanches. Dans le mâle que je possède, elles sont d'un beau jaune.

Deuxième Division.

Antennes mutiques.

2. **Trichophorus obliquus.* — *Obrium obliquum*, Dej. Catal.

(Long. un pouce.) Corps d'un noir bronzé en dessus, chargé de poils roussâtres, les uns couchés, les autres hérissés. Corselet ayant sur son disque cinq ou six tubercu-

les noirs et luisans. Elytres ayant chacune, vers leur milieu, une bande jaunâtre, très oblique, partant du bord extérieur et venant atteindre la suture. L'épine terminale de leur troncature est oblique. Antennes et pattes de la couleur du corps, très chargées de longs poils roussâtres. Dessous du corps d'un testacé un peu bronzé. Mâle.

Du Brésil.

Genre XXXII. *Cosmisome, *Cosmisoma.*

(κοσμος, ornement, σωμα, corps.)

Les quatre palpes égaux, leur dernier article presque cylindrique, tronqué à l'extrémité.

Corselet cylindrique, mutique latéralement, plus étroit que les élytres, notablement plus long que la tête, ayant deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur.

Antennes *velues*, de onze articles allongés, cylindriques, de la longueur du corps dans les femelles, un peu plus longues dans les mâles; dans les deux sexes le sixième article est souvent orné d'une touffe de poils.

Pattes velues; cuisses longues, subitement et fortement en massue; jambes un peu arquées.

Tête un peu allongée en avant.

Elytres *presque linéaires*, un peu déprimées en dessus, arrondies à leur extrémité.

Ecusson petit, triangulaire.

Corps allongé, un peu déprimé en dessus.

Ces Cérambycins se tiennent sur les feuilles et les troncs d'arbres contre lesquels ils grimpent avec facilité, ils volent

pendant le jour dans les bois et produisent un son aigu avec le corselet. (Lacordaire, *loc. cit.*)

PREMIÈRE DIVISION.

Antennes ayant leur sixième article recouvert par une touffe de poils.

1. *Cosmisoma scopipes.* — *Cerambyx scopipes*, KLUG. *Entom. Brasil.* Du Brésil.

2. *Cosmisoma scopulicorne.* — *Saperda scopulicornis*, KIRB. *Trans. Linn.*, vol. 12. *A century of insect.*, pag. 442. n° 87. Du Brésil.

Etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Antennes sans touffe de poils.

3. *Cosmisoma axillare.*—*Cerambyx axillaris*, KLUG. *Entom. Brasil?* Du Brésil.

Genre XXXIII. *EUPORE, *Euporus.*

(ευπορος, riche.)

Les quatre palpes égaux, courts.

Corselet cylindrique, mutique latéralement, plus étroit que les élytres, beaucoup plus long que la tête, ayant deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur.

Antennes *glabres*, n'atteignant que la moitié des élytres

dans les femelles, et de la longueur du corps dans les mâles, de onze articles, cylindriques et allongés à partir du troisième dans ce dernier sexe ; celui-ci presque de la longueur des deux suivans réunis, les autres à-peu-près égaux. Dans les femelles les trois premiers articles sont de même longueur et de même forme que dans les mâles ; le troisième au moins aussi long que les quatre suivans pris ensemble ; les huit derniers *courts*, *n'égalant pas en longueur les trois premiers réunis.*

Pattes *glabres*, assez longues, surtout dans les mâles ; cuisses en massue globuleuse vers leur extrémité ; jambes comprimées.

Tête un peu prolongée en avant.

Elytres *allant un peu en se rétrécissant des angles humé-raux à l'extrémité.*

Ecusson triangulaire.

Corps assez étroit et allongé.

Espèces.

1. **Euporus strangulatus.* — *Callichroma strangulata*, Dej. Catal.

(Long. 8 lignes.) Tête et mandibules d'un bleu violet avec le front vert doré. Corselet fortement pointillé, cuivreux doré ; son bord antérieur bleu violet. Elytres d'un vert sombre, la base de leur suture et l'écusson d'un vert doré ainsi que le dessous du corps. Antennes et pattes d'un bleu foncé tirant sur le violet. Mâle.

Des Indes orientales?

2. **Euporus viridis.*

(Long. 7 à 8 lignes.) Corps d'un vert doré. Corselet fortement pointillé. Elytres d'un vert mat et velouté, avec l'écusson, les angles huméraux et toute la suture, d'un vert

doré. Cuisses d'un vert brillant ainsi que le premier article des antennes; les autres articles, les jambes et les tarses d'un bleu foncé. Femelle.

Des Indes.

Nota. Ce n'est peut-être que la femelle de l'espèce précédente.

Genre XXXIV. Corémie, *Coremia.*

(κορημα, brosse.)

Les quatre palpes égaux, très courts; leur dernier article *plus large que le précédent et comprimé.*

Corselet cylindrique, faiblement unituberculé de chaque côté, plus étroit que les élytres, plus long que la tête, *allant un peu en se rétrécissant du milieu à sa partie antérieure.*

Antennes glabres, *mutiques*, grossissant un peu vers l'extrémité, de la longueur du corps et de onze articles.

Pattes *inégales, les postérieures beaucoup plus longues que les autres*; cuisses brusquement en massue : jambes cylindriques (les postérieures ayant souvent une touffe de poils).

Tarses postérieurs d'une grandeur remarquable, moitié plus longs que la jambe, leur premier article plus grand que les trois suivans réunis.

Tête un peu prolongée en avant.

Elytres linéaires, mutiques à leur extrémité.

Ecusson petit, triangulaire.

Corps presque linéaire.

PREMIÈRE DIVISION.

Jambes postérieures droites. — Elytres tronquées au bout.

1. *Coremia hirtipes.* — *Saperda hirtipes*, OLI. Entom. tom. 4. Saperd., pag. 14, n° 13. Pl. I, fig. 8. De Cayenne.

DEUXIÈME DIVISION.

Jambes postérieures arquées. — Elytres arrondies au bout.

2. **Coremia erythromera.* — *Callichroma erythromera*, DEJ. Collect.

(Long. 5 lig.) Corps pointillé et d'un bleu très foncé en dessus, plus clair en dessous. Antennes rougeâtres. Pattes rouges avec les cuisses postérieures noires; leurs jambes ornées à l'extrémité d'une touffe de poils d'un beau noir.

Du Brésil.

Genre XXXV. *CORDYLOMÈRE, *Cordylomera.*

(κορδύλη, massue, μηρος, cuisse.)

Les quatre palpes égaux, leur article terminal *ovale-cylindrique.*

Corselet cylindrique, inégal en dessus, point rétréci en devant, ayant de chaque côté un tubercule mousse.

Antennes glabres, de onze articles, plus longues que le corps dans les mâles (1); articles de trois à sept, munis

(1) Femelles inconnues.

d'une épine à leur extrémité extérieure ; ceux de six à onze inclusivement, dentés en scie intérieurement. Article terminal ayant une petite dent avant son extrémité. Pattes longues, égales; cuisses brusquement en massue.

Elytres presque parallèles, terminées par une épine médiane distincte.

Ecusson triangulaire, un peu allongé et pointu postérieurement.

Corps glabre, lisse.

Espèces.

1. *Cordylomera nitidipennis.* — *Stenocorus nitidipennis*, Dej. Collect.

(Long. 13 à 14 lignes.) Corps luisant, ferrugineux, un peu bronzé en dessus. Elytres pointillées, d'un bleu bronzé; cette couleur mêlée de verdâtre à leur base. Antennes d'un fauve foncé. Pattes d'un bleu très foncé avec la partie renflée des cuisses, rouge. Mâle.

Du Sénégal.

2. *Cordylomera spinicornis.* — *Cerambyx spinicornis*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 271, n° 22. — *Cerambyx torridus*, Oli. Entom. tom. 4. Capric. pag. 31, n 37. Pl. XIV, fig. 95. — *Cosmius graciosus*, Dej. Collec. Du Sénégal.

Nota. La description de Fabricius et d'Olivier, ainsi que la figure donnée par ce dernier, ne conviennent pas très bien à l'individu que je possède qui a le corselet d'un beau vert brillant, et non pas noir comme on le donne dans la figure et dans la description. Cependant M. Chevrolat m'a assuré que mon espèce était celle décrite par les auteurs sus-nommés. M. le comte Dejean l'a considérée comme nouvelle, puisqu'il l'a nommée *graciosus*.

Genre XXXVI. *Trachélie, *Trachelia.*

(τραχηλος, cou.)

Les quatre palpes égaux, courts; leur article terminal *petit, presque ovalaire*, point comprimé.

Corselet cylindrique, mutique, lisse, *évidemment plus long que la tête*, bituberculé au milieu, près du bord postérieur.

Antennes glabres; celles des femelles plus courtes que le corps, de onze articles *allant en s'élargissant depuis le troisième inclusivement jusques et compris le dernier, formant des dents de scie;* le onzième *tronqué des deux côtés, terminé en un angle qui imite un douzième article.* Antennes des mâles beaucoup plus longues que le corps, et de douze articles, allant un peu en s'élargissant du troisième au onzième, mais beaucoup moins que dans les femelles; le douzième *sensiblement plus petit que le précédent, un peu en alène.*

Elytres linéaires, arrondies au bout dans les mâles, à peine tronquées dans les femelles.

Ecusson petit.

Pattes *courtes;* cuisses en massue, *armées d'une petite épine à leur extrémité inférieure, près de la jambe.*

Corps linéaire, très glabre, luisant.

Espèces.

1. **Trachelia pustulata.* — *Callidium pustulatum*, Dej. Collect.

(Long. 9 à 10 lignes.) Corps lisse, d'un brun foncé. Elytres ayant chacune vers le milieu, deux petites litures

jaunes, saillantes, rapprochées; la première avoisinant la suture, la seconde placée un peu plus bas, vers le bord extérieur. Antennes et pattes de la longueur du corps. Femelle.

Du Brésil.

2. **Trachelia octolineata.*

(Long. 6 lignes.) Corps lisse, ferrugineux. Elytres ayant chacune quatre petites litures jaunes, savoir : deux supérieures placées de même que dans l'espèce précédente, et deux autres inférieures ayant la même disposition que les supérieures, la suturale beaucoup plus longue que l'externe. Mâle.

Amérique méridionale.

Nota. C'est peut-être le mâle de la précédente. Il en diffère par sa couleur et par le nombre des litures des élytres; en outre ces litures ne sont pas saillantes et en relief comme dans la *pustulata.*

3. **Trachelia maculicollis.*

(Long. 7 lignes.) Corps lisse, testacé en dessus. Tête ayant une tache noire au milieu du vertex. Corselet offrant neuf taches noires disposées régulièrement, trois de chaque côté placées en triangle, deux, plus grandes sur son disque, vers le bord antérieur, et une dorsale posée au milieu des deux tubercules: ceux-ci noirs. Elytres noires, avec leur moitié antérieure testacée, portant deux litures jaunes, non saillantes, placées de même que dans la *pustulata*, n° 1. Au-dessous de chaque angle huméral on voit une tache noire allongée, irrégulière. Dessous du corselet testacé, ayant deux lignes longitudinales noires; poitrine noire, testacée au milieu. Abdomen noir, bord postérieur des segmens, testacé. Antennes et pattes testacées avec l'extrémité des cuisses noire. Femelle.

Amérique méridionale.

Genre XXXVII. *Proméces, *Promeces.*

(προμηκης, oblong.)

Les quatre palpes égaux, leur dernier article peu comprimé, *presque conique*, tronqué au bout.

Corselet cylindrique, mutique, *guère plus long que la tête*, ponctué et un peu inégal en dessus.

Antennes glabres, de la longueur du corps au moins, et de onze articles cylindriques dans les femelles, les quatre derniers plus épais et un peu plus courts que les précédens; celles des mâles notablement plus longues que le corps, sétacées, de douze articles cylindriques; le dernier *de la longueur du onzième* et pointu.

Elytres linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Ecusson triangulaire.

Pattes grèles, les postérieures un peu plus longues que les autres; cuisses un peu en massue allongée; jambes légèrement comprimées. Tarses postérieurs très grands, égalant presque en longueur la moitié de la jambe dans les mâles, leur premier article plus grand que les trois autres réunis.

Corps allongé, linéaire, presque glabre.

Espèces.

1. **Promeces longipes.* — *Cerambyx longipes*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2. pag. 270, n° 17. — *Callidium longipes*, Oli. Entom. tom. 4. Callid., pag. 28, n° 36. Pl. I, fig. 3. Commun au Cap de Bonne-Espérance.

2. *Promeces clavicornis* — *Saperda clavicornis*, Fab. *Syst.*

Eleut. tom. 2, pag. 322, n° 28. — Oli. Entom. tom. 4. Saperd. pag. 38, n° 49. Pl. III., fig. 30. — *Callichroma clavicornis*, Dej. Collect.

Nota. Cette espèce paraît être commune au Cap de Bonne-Espérance. M. Edouard Verreaux en a rapporté un très grand nombre d'individus, lors de son dernier voyage.

M. Luczot possède un insecte de ce genre trouvé en Provence. Il l'a nommé *Callichroma violacea.*

Genre XXXVIII. Phénicocère, *Phœnicocerus*, Latr.

Les quatre palpes égaux, article terminal cylindro-conique, non comprimé et tronqué à l'extrémité.

Corselet cylindrique, mutique, ponctué, guère plus long que la tête.

Antennes velues, de *douze articles*, plus courtes que le corps et filiformes dans les femelles; ces articles assez courts, ceux qui suivent le troisième *ayant leur extrémité prolongée en une petite dent à la partie intérieure.* Antennes à-peu-près de la longueur du corps dans les mâles, chaque article, à partir du troisième, *émettant latéralement un très grand rameau linéaire*, *tous ces rameaux réunis formant une sorte de long panache.*

Elytres fort longues, linéaires, tronquées à leur extrémité; angles de la troncature peu aigus dans les femelles, prolongés en épine dans les mâles.

Ecusson petit, en triangle curviligne.

Pattes courtes; cuisses point en massue.

Corps allongé, cylindrique.

ESPÈCES.

1. **Phœnicocerus Dejeanii*, LATR. inéd.
(Long. 16 lig.) Corps brunâtre, garni d'un duvet roussâtre, plus fin et plus soyeux sur les élytres. Tête et corselet fortement ponctués, presque rugueux. Elytres testacées, très finement pointillées, soyeuses, étroitement bordées de brun extérieurement et le long de la suture; chaque angle de leur troncature prolongé en une épine noire, très aiguë, un peu relevée. Mâle. (C'est l'unique individu de ce sexe que je connaisse.)

Rapporté du Brésil par le voyageur Martin; il fait partie de la collection de M. le comte Dejean, qui, je crois, le possède seul à Paris.

2. **Phœnicocerus rotundicollis*, DUPONT.
(Long. 15 lig.) Cette espèce ne diffère du mâle précédent que par ses élytres bien plus fortement ponctuées et presque glabres, les angles de leur troncature ne sont pas prolongés en épine, mais presque obtus. Femelle.

Rapportée du Brésil par le voyageur Martin.

NOTA. Trois individus; deux dans la collection de M. Dupont et un dans la mienne. C'est peut-être la femelle du *P. Dejeanii*. Cependant il y a lieu d'en douter.

La collection de M. Dupont renferme une autre espèce très voisine; c'est aussi une femelle; elle diffère du *rotundicollis* par des mandibules plus fortes, plus avancées et par son corselet ayant des éminences, et au milieu une côte longitudinale élevée. M. Dupont la désigne sous le nom de *costicollis*.

Une autre femelle du cabinet de M. le comte Dejean, et qu'il nomme *Fabricii*, est plus grande que les deux précé-

dentes et a le corps entièrement fauve, à ce qu'il m'a paru.

Toutes ces espèces sont du Brésil. Elles paraissent y être rares.

Genre XXXIX. Dorcacère, *Dorcacerus*, Dej.

Corselet dilaté latéralement, bituberculé de chaque côté, rugueux et tuberculé en-dessus ; angles postérieurs échancrés.

Ecusson petit, arrondi postérieurement.

Présternum simple, sans saillie.

Tête *grande, un peu verticale, plane, presque aussi large que le corselet.*

Antennes glabres, très écartées entre elles à leur insertion, de onze articles : ceux de trois à six munis à l'extrémité externe d'une épine et dilatés dans cette partie ; elles sont au moins de la longueur du corps dans les femelles avec le dernier article de la grandeur du dixième, et muni d'une petite dent placée au-delà du milieu, simulant un douzième article : celles des mâles sont notablement plus longues que le corps, leur article terminal beaucoup plus grand que le précédent, simple et terminé en pointe.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux avec leur dernier article conique, très peu comprimé.

Mandibules fortes, épaisses, arrondies extérieurement.

Elytres allant en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité, arrondies et mutiques au bout.

Pattes moyennes ; cuisses point en massue.

Corps un peu soyeux.

L'espèce qui constitue ce genre vit, suivant M. Lacordaire, sur les feuilles et le tronc des arbres ; elle vole fré-

quemment pendant le jour et produit un son aigu avec le corselet.

ESPÈCE.

1. *Dorcacerus barbatus.* — *Cerambyx barbatus*, OLI. Entom. tom. 4. Capric. pag. 10, n° 6. Pl. XIII, fig. 94. Mâle et femelle. Du Brésil.

Genre LX. CHLORIDE, *Chlorida.*

(Χλωρος, vert.)

Corselet dilaté latéralement, bituberculé sur les côtés et sur son disque.
Ecusson petit, arrondi postérieurement.
Présternum simple, sans saillie.
Tête *moyenne, horizontale.*

Antennes pubescentes, à-peu-près de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles, de onze articles cylindriques, le dernier subitement un peu rétréci avant son extrémité.

Palpes presque égaux, leur dernier article comprimé, élargi vers son extrémité, presque triangulaire.

Mandibules arrondies extérieurement.

Mésosternum sans carène.

Elytres rebordées latéralement, presque parallèles, tronquées à leur extrémité, chaque angle de la troncature uniépineux.

Pattes moyennes; cuisses point en massue, jambes comprimées, s'élargissant un peu vers l'extrémité.

Corps allongé.

Les deux espèces qui constituent ce genre vivent sur les feuilles, le tronc des arbres et quelquefois sous leurs écorces, elles volent souvent dans les bois pendant le jour, et produisent un son aigu avec le corselet. (Lacordaire *loc. citat.*)

ESPÈCES.

1. **Chlorida costata.*—*Stenocorus costatus*, DEJ. Collect. (Long. 16 à 18 lig.) Tête noirâtre, pointillée. Corselet de cette couleur et couvert de rugosités. Elytres d'un vert mat, bordées de jaune à leur base, ayant latéralement avant leur bord extérieur une ligne longitudinale jaune; elles portent chacune quatre lignes élevées distinctes. Ecusson noirâtre. Dessous du corps ferrugineux. Antennes ferrugineuses avec leur premier article et l'extrémité des autres, brunâtres. Pattes d'un ferrugineux très foncé. Mâle.

Du Brésil.

2. *Chlorida festiva.* — *Stenocorus festivus*, FAB. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 305, n° 3. — *Cerambyx sulcatus*, OLI. Entom. tom. 4, Capric. pag. 28, n° 32, Pl. XVI, fig. 113. Femelle. Cayenne, Surinam, etc.

Genre XLI. CÉRAGÉNIE, *Ceragenia.*

(κεραια, corne, γενειον barbe.)

Corselet dilaté latéralement, bituberculé de chaque côté, inégal et tuberculé en dessus.

Ecusson petit, arrondi postérieurement.

Présternum *peu saillant, portant une faible pointe entre les*

deux premières cuisses, et muni d'une légère échancrure transversale près de son bord antérieur.

Mésosternum caréné.

Antennes à-peu-près de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles; elles sont garnies en dessous d'une frange de longs poils et composées de onze articles, le dernier très long dans les mâles.

Palpes presque égaux; article terminal un peu comprimé, obconique.

Mandibules arrondies extérieurement.

Elytres rebordées latéralement, tronquées à leur extrémité, chaque angle de la troncature presque uniépineux.

Pattes assez grêles; cuisses point en massue.

Corps soyeux.

Espèce.

1. *Ceragenia bicornis*. — *Cerambyx bicornis*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 274, n° 41. Mâle. — Oli. Entom. tom. 4, Capric. pag. n° , Pl. V, fig. 31. — *Trachyderes bicornis*, Schon. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 366, n° 13. — *Stenocorus aurichalceus*, Dej. Catal. Amérique méridionale.

Genre XLII. Lophonocère, *Lophonocerus*, Latr.

Corselet dilaté latéralement, bituberculé de chaque côté, rugueux et tuberculé en dessus.

Ecusson petit, presque arrondi postérieurement.

Présternum saillant, cunéiforme, à pointe très avancée.

Mésosternum caréné, *distinctement séparé du métasternum par un profond enfoncement.*

Palpes presque égaux; article terminal conique.

Antennes à peine de la longueur du corps dans les femelles, beaucoup plus longues que lui dans les mâles, de onze articles; *les six premiers couverts de poils;* le dernier très long dans les mâles et terminé par un petit faisceau de poils.

Mandibules arrondies extérieurement.

Elytres presque parallèles, rebordées latéralement, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Pattes assez courtes; cuisses point en massue.

Corps légèrement pubescent.

La *Callichroma histrio*, Dej., Catal. (*Lophon. hirticornis*), vit sous les écorces des arbres où se trouvent quelquefois réunis un assez grand nombre d'individus; sa démarche est assez lourde, elle fait rarement usage de ses ailes.

Une autre espèce (*strigosus*, Dej.) est plus agile et vole plus fréquemment; on la trouve ordinairement grimpant contre les troncs d'arbres. Toutes deux font entendre un son aigu avec le corselet. (Lacordaire, *loc. citat.*)

Espèces.

1. *Lophonocerus barbicornis.* — *Cerambyx barbicornis*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 276, n° 49. — Oli. Entom. tom. 4, Capric. pag. 8. Pl. VII, fig. 48. De Cayenne.

Nota. C'est à tort que Linné, Fabricius et M. Schonherr lui donnent les Indes Orientales pour patrie. Suivant M. Lacordaire (Mémoire sur l'entomologie de la Guyane française), cette espèce vient sur le Courbaril (*Hymenæa Courbaril*, Linn.), probablement pour sucer l'espèce de résine ou gomme qui découle du tronc et des branches. Il en a pris un grand nombre d'individus à Tourou sur cet arbre.

2. *Lophonocerus hirticornis.* — *Trachyderes hirticornis*,

Schon. *Synon. Ins.* tom. 3, *Append.*, pag. 176, n° 246. — *Callichroma histrio*, Dej. Catal. Du Brésil.
Etc.

Genre XLIII. Cténode, *Ctenodes*, Oli.

Corselet dilaté sur les côtés, transverse, bituberculé latéralement, inégal et tuberculé en dessus.
Ecusson petit, arrondi au bout.
Présternum saillant, cunéiforme, sa pointe un peu avancée.
Mésosternum *en cône avancé.*
Elytres *s'élargissant sensiblement* vers l'extrémité.
Antennes assez épaisses, glabres, à peine de la longueur du corps dans les femelles, dentées en scie, et de onze articles.
Palpes courts; dernier article ovale-oblong.
Mandibules arrondies extérieurement.
Tête assez petite.
Pattes moyennes; cuisses point en massue.
Corps glabre.

Espèces.

1. *Ctenodes decemmaculata*, Oli. Entom. tom. 6, pag. 791, n° 1. Pl. I, fig. 1. a. b. De l'Amérique Méridionale.
Etc.

Genre XLIV. Cryptobie, *Cryptobias*. Dup.

Corselet dilaté latéralement, bituberculé de chaque côté, moins long que large, gibbeux, son disque ayant des tubercules, et au milieu une élévation longitudinale assez

saillante. Il a plusieurs cavités fortement ponctuées. Bords postérieurs étranglés et atteignant presque la base des élytres.

Ecusson très petit, un peu moins long que large, presque arrondi postérieurement.

Présternum très saillant, sans échancrure, mais portant entre l'insertion des deux premières cuisses, *une pointe cunéiforme extrêmement avancée.*

Mésosternum éloigné du présternum, muni d'une pointe aiguë.

Antennes *grèles*, presque sétacées, *glabres*, une fois au moins plus longues que le corps; leurs premier et troisième articles ponctués.

Palpes à articles très courts, cylindriques et presque cachés.

Menton étroit, ayant une ponctuation peu serrée; il est faiblement creusé transversalement.

Mandibules petites, assez grèles, peu arquées dans les deux sexes.

Tête petite, oblongue, ponctuée postérieurement, ayant entre les antennes une petite cannelure assez profonde et longitudinale.

Elytres longues, *parallèles*, arrondies au bout et portant chacune deux petites épines à leur extrémité.

Pattes assez grèles, graduellement plus longues; extrémité des cuisses postérieures munie de deux épines très courtes.

ESPÈCE.

1. **Cryptobias coccineus*, DUP.

(Long. 9 à 10 lignes.) Antennes, partie supérieure de la tête, moitié postérieure des élytres et abdomen d'un

noir d'ébène très luisant. Partie inférieure de la tête au-dessous du menton, bouche, corselet, moitié antérieure des élytres ainsi que l'écusson et le mésosternum, d'un jaune tirant un peu sur l'orangé. Pattes noires, ponctuées. Elytres finement pointillées, rebordées latéralement. Dessous du corps lisse.

Du Brésil. De ma collection. (Dupont.)

Genre XLV. Desmodère, *Desmoderus*, Dej.

Corselet dilaté latéralement, bituberculé de chaque côté, son disque offrant plusieurs tubercules.

Ecusson étroit, en triangle.

Antennes glabres, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles, de onze articles cylindriques à partir du troisième, le premier renflé, presque en forme de poire renversée; le second petit, cyathiforme; les sept suivans un peu renflés au bout, et munis, dans cette partie, d'une épine petite, mais distincte; le terminal ayant un rétrécissement, ce qui simule un douzième article.

Présternum *faiblement échancré transversalement, portant entre les deux premières cuisses une pointe peu saillante.*

Palpes courts, presque égaux.

Mandibules coudées, presque tuberculées extérieurement.

Elytres allant un peu en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité; ces derniers saillans, mousses : on voit près d'eux une petite cavité; elles sont rebordées latéralement; leur extrémité arrondie et mutique.

Pattes courtes; cuisses grêles à la base, subitement en massue vers leur extrémité.

Corps glabre, luisant.

Espèce.

1. **Desmoderus variabilis*, Dupont. — *Desmoderus nigerrimus* et *Desmoderus eximius*, Dej. Collect.

(Long. 12 à 14 lignes.) Corps lisse. Antennes testacées, ayant ordinairement l'extrémité de chaque article brunâtre. Disque du corselet muni de cinq tubercules; deux à côté l'un de l'autre, et trois placés au-dessous, en ligne transverse. Tête, corselet, écusson et élytres variant de couleur, du brun au testacé; en outre, ces dernières sont quelquefois brunes, avec une tache humérale testacée, et leur bord extérieur de même couleur; on voit, au milieu de leur base, une ligne élevée très saillante qui s'oblitère avant d'atteindre le milieu de l'élytre. La suture est constamment blanchâtre du milieu à l'extrémité. Pattes testacées avec le bout des cuisses souvent noir. Mâle et femelle.

De Caracas.

Genre XLVI. Phédine, *Phædinus*, Dup.

Corselet dilaté latéralement, noduleux à partir du milieu jusqu'à la base, chagriné en avant, s'élargissant ensuite et terminé de chaque côté par une épine.

Ecusson étroit, en triangle à pointe allongée; il a dans son milieu une faible impression longitudinale.

Antennes dentées en scie, plus longues que le corps, de onze articles déprimés (sauf le second), et presque égaux; le dernier ayant un rétrécissement, ce qui simule un douzième article.

Présternum large, renflé, *muni d'une pointe verticale, aiguë, très saillante.*

Mésosternum *avancé* et *terminé par une pointe se dirigeant en avant et très aiguë.*

Palpes maxillaires à articles aplatis, le dernier plus long que le précédent, dépassant un peu les mandibules : palpes labiaux un peu plus courts que les autres.

Menton transversal, un peu rugueux.

Mandibules courtes, peu courbées en dedans et paraissant inermes.

Tête petite, raboteuse entre les antennes, ponctuée postérieurement.

Chaperon figurant en travers un carré long.

Yeux peu saillans, arrondis au-dessous des antennes.

Elytres tronquées, un peu rétrécies à l'extrémité, pointillées, ayant une forte épine latérale dans cette partie.

Pattes inermes, assez longues, faiblement comprimées; crochets des tarses intermédiaires et postérieurs beaucoup plus longs que dans le genre Trachydère.

Abdomen entier.

Espèce.

1. **Phædinus tricolor*, Dupont.

(Long. 18 lignes.) Tête, antennes, écusson, moitié postérieure des élytres, pattes et dessous du corps, d'un beau noir plus ou moins brillant; corselet d'un rouge carmin foncé; moitié antérieure des élytres d'un beau jaune de soufre.

De Cayenne. De ma collection. (Dupont.)

Genre XLVII. Charinote, *Charinotes*, Dup.

Corselet dilaté latéralement, convexe, ayant deux élévations arrondies placées transversalement sur son disque,

entourées chacune par la moitié d'une autre élévation postérieure qui vient les séparer, en prenant une disposition demi-circulaire se dirigeant à moitié vers le bord antérieur; ses bords latéraux munis chacun d'une épine assez forte.

Ecusson triangulaire, terminé en pointe fine et allongée.

Antennes de *douze articles*, plus longues que le corps: premier article le plus gros de tous; le second très petit; les troisième, quatrième, cinquième et sixième presque égaux, *graduellement dilatés;* les suivans jusqu'au onzième égaux, mais beaucoup plus dilatés que les autres; le dernier un tiers plus petit que le précédent.

Présternum *renflé, muni d'une pointe aiguë peu visible* placée entre les deux premières cuisses.

Mésosternum *renflé.*

Palpes maxillaires aussi longs que les mandibules.

Mandibules très courtes, paraissant inermes.

Menton étroit, faiblement rebordé.

Tête petite, creusée en avant.

Elytres simples, assez courtes, presque parallèles, arrondies à leur extrémité, finement rebordées, ayant une impression à l'angle de leur base.

Pattes antérieures et intermédiaires de longueur moyenne, les postérieures un quart plus longues que les autres.

ESPÈCE.

1. **Charinotes fasciatus*, DUPONT.

(Long. 7 lignes, larg. 3 lignes.) Il a tout-à-fait l'apparence d'un petit individu femelle du *Trachyd. succinctus.* Les quatre premiers articles des antennes d'un brun noir, les huit suivans d'un jaune testacé. Tête creusée entre les

antennes, d'un brun noirâtre, ainsi que le corselet; les cavités de celui-ci sont ternes et finement pointillées; tout le dessous, les deux épines latérales et l'élévation transversale postérieure, ont des points moins serrés. Ecusson de la couleur du corselet, un peu ponctué à sa base. Elytres d'un brun presque noir, entièrement glabres et luisantes, traversées par une bande d'un beau jaune, assez régulière, mais finement découpée sur ses bords; elles prennent une teinte beaucoup plus claire vers leur extrémité. Tout le dessous du corps est ponctué et noirâtre, à l'exception du dernier segment de l'abdomen, qui est ferrugineux. Cuisses noirâtres avec leur origine, les jambes et les tarses de couleur ferrugineuse.

Du voyage de M. A. de Saint-Hilaire à la capitainerie des Mines au Brésil. De ma collection. (Dupont.)

Genre XLVIII. Dendrobie, *Dendrobias*, Dup.

Corselet dilaté latéralement, noduleux, irrégulièrement excavé, presque aussi long que la tête et les mandibules réunies, muni de chaque côté d'une pointe médiane assez forte. Disque offrant une élévation irrégulière et transversale.

Ecusson grand, large, triangulaire, ayant quelques légères impressions.

Présternum saillant, ayant une échancrure transversale, et muni d'une pointe peu avancée.

Mandibules des mâles *très avancées*, *grandes*, *épaisses*, *courbées obliquement en avant*, *bifides à l'extrémité*. Elles sont très courtes dans les femelles.

Menton *entièrement corné*, large, surtout dans les mâles, creusé transversalement et rebordé.

Palpes déprimés; les maxillaires dépassant à peine en longueur les labiaux, leur dernier article aussi long que les deux précédens réunis.

Antennes une fois plus longues que le corps dans les mâles, de onze articles presque égaux à partir du troisième; le premier obtus, le second très petit, le dernier seulement plus long.

Tête avancée, de grandeur moyenne, moins longue que les mandibules dans les mâles, mais plus forte que celle des femelles. Front vertical; celui des mâles creusé, ayant deux impressions longitudinales assez profondes entre les antennes, séparées dans leur longueur par une petite élévation cannelée.

Yeux fortement échancrés pour recevoir l'insertion des antennes, peu saillans, arrondis au-dessous de celles-ci.

Elytres médiocrement longues, à peine échancrées au bout et un peu rétrécies vers l'extrémité.

Pattes presque égales, simples, de longueur moyenne; cuisses un peu renflées.

Nota. Les femelles ont les plus grands rapports avec celles des Trachydères.

1. *Dendrobias mandibularis*, Dup. — *Trachyderes* 4. *maculatus*, Klug. (La femelle.)

(Long. 1 pouce 14 lignes, non compris les mandibules.) Les trois premiers articles des antennes noirs et rugueux; les suivans annelés par moitié de noir et de blanc. Mandibules noires, ponctuées jusqu'aux deux tiers, lisses à leur extrémité. Parties de la bouche d'un brun obscur ou tout-à-fait noires. Tête noire en dessus et en dessous. Corselet lisse, noirâtre, finement chagriné en dessous; ses bords latéraux pointillés. Ecusson noirâtre, lisse. Elytres glabres, noires, ayant chacune deux taches plus ou moins grandes,

d'un jaune fauve; la première presque carrée occupe la moitié antérieure de l'élytre, laissant derrière elle une bande noire qui traverse la base; l'autre tache est oblongue et s'étend sur le reste de l'élytre; bord latéral et suture entourés de noir. Jambes et tarses fauves; les premières tachées de noirâtre à l'extrémité. Cuisses d'un beau noir brillant ainsi que le dessous du corps.

Dans la femelle, la couleur noire domine sur les élytres; leurs deux taches fauves sont toujours plus petites et plus détachées les unes des autres; généralement aussi elle a le bout des cuisses jaune.

Var. A. Les trois premiers articles des antennes, la tête, le corselet, l'écusson, la base des élytres et tout le dessous du corps, d'un rouge de brique foncé. Cuisses noirâtres. Je possède une femelle dont plus de la moitié postérieure des élytres est noire, et dont la grande bande longitudinale jaune ne présente plus à l'extrémité que deux très petites taches oblongues de cette couleur.

Var. B. Elle ressemble à la précédente par la couleur de la tête, des trois premiers articles des antennes, du corselet et de l'écusson, de la base des élytres et du dessous du corps; seulement les quatre taches fauves des élytres n'en font distinctement que deux, au milieu desquelles se voit toujours un point noir qui diffère de grandeur. Cuisses noirâtres. Dans la femelle, le corselet, l'écusson, la base des élytres et le dessous du corps sont noirs; et, comme dans les précédentes, ses cuisses sont moitié brunes et moitié fauves.

Var. C. Le mâle paraît d'abord être une espèce très différente. Yeux et mandibules noirâtres. Tout le reste d'un jaune testacé. Elle diffère de la var. B par l'absence du point noir au milieu de chaque élytre, par la couleur plus claire de la base de celles-ci et du corselet, par les cuisses

qui, au lieu d'être entièrement noirâtres, sont moitié jaunes et moitié brunes, comme celles de toutes les femelles connues, ce que je n'ai rencontré que dans ce seul mâle. Je ne connais point de femelle dans cette variété.

Du Mexique.

Nota. M. Klug de Berlin, m'a envoyé une femelle sous le nom de *T. 4-maculatus*. (Dupont.)

2. *Dendrobias maxillosus*, Dupont.

(Long. 9 lignes.) Il a de l'analogie avec la var. C de l'espèce précédente; mais il doit, suivant moi, constituer une espèce particulière.

Mâle. Dessus du corps d'un jaune sale, assez terne. Antennes annelées de jaune et de brun foncé; leur premier et troisième articles bien plus courts et bien plus dilatés que dans le *D. mandibularis*. Mandibules moins épaisses, plus grèles avec l'extrémité noire. Tête proportionnellement plus petite, plus lisse. Corselet plus étroit et plus long, ses excavations moins profondes, plus transversales. Il y a au bout de la partie saillante qui le traverse, près de chaque épine latérale, un point noir. Ecusson plus long, plus étroit. Elytres entièrement jaunes, plus longues, plus cylindriques et plus arrondies à l'extrémité. Cuisses fauves, plus foncées à leur articulation avec la jambe. Dessous du corps d'un jaune clair ainsi que les jambes.

Je ne connais pas la femelle.

Cet insecte faisait partie d'une collection que j'ai reçue, en 1826, des Etats-Unis d'Amérique. Mais je ne puis croire que cela soit sa patrie, que je soupçonne plutôt devoir être l'Amérique méridionale. (Dupont.)

Genre XLIX. Trachydère, *Trachyderes*, Dalm.

Corselet grand, dilaté latéralement, bituberculé de chaque côté; son dessus noduleux et chargé d'excavations très prononcées; ses angles postérieurs fortement échancrés.

Ecusson grand, large, allongé et triangulaire.

Présternum très saillant, bituberculé, ayant une échancrure transversale séparant le premier tubercule du second.

Mandibules *peu avancées, semblables et entières dans les deux sexes*, coudées et presque tuberculées extérieurement.

Menton *corné seulement à la base, membraneux vers la languette.*

Palpes maxillaires guère plus longs que les labiaux; article terminal des quatre un peu obconique, presque cylindrique.

Antennes glabres, sétacées, de onze articles; le dernier ayant une dent latérale, ce qui simule un douzième article. Le premier grand, renflé; le second petit, cyathiforme : elles sont au moins de la longueur du corps dans les femelles, avec leurs articles à partir du troisième, un peu comprimés et élargis; notablement plus longues que le corps dans les mâles; leurs articles allongés, cylindriques; le terminal fort grand, presque aussi long que les deux précédens réunis.

Tête plus étroite que la partie antérieure du corselet.

Mésosternum avancé, obtus.

Elytres allant un peu en se rétrécissant des angles huméraux vers l'extrémité, ayant une petite cavité près de chaque angle huméral. Elles sont souvent tronquées postérieurement.

Pattes courtes, fortes.

Corps luisant, ordinairement glabre.

Les espèces de ce genre multiplient beaucoup; elles vivent sur les troncs d'arbres et s'y tiennent collées les antennes ramenées sur le dos; quand on veut les saisir, elles s'enfuient avec assez de rapidité et quelquefois se laissent tomber. On les trouve souvent aussi rassemblées en grand nombre autour des plaies d'arbres, occupées à sucer la liqueur qui en découle. Jamais elles ne fréquentent les feuilles ni les plantes. Elles volent ordinairement le soir et quelquefois pendant le jour. Toutes produisent un son aigu avec le corselet. (Lacordaire, *loc. citat.*)

Ce genre me paraît propre à l'Amérique.

Espèces.

1. *Trachyderes succinctus*, Schon., *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 364, n° 1. — *Cerambyx succinctus*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 274, n° 40. — Oli. Entom. tom. 4. Capric. pag. 20, n° 21. Pl. VII, fig. 43. a. b. Mâle. Commun au Brésil et à Cayenne.

2. *Trachyderes rufipes*, Schon., *id.* pag. 365, n° 2. — *Cerambyx rufipes*, Fab. *id.* pag. 275, n° 44. — Oli. *id.* pag. 15, n° 14. Pl. I, fig. 3 et Pl. XIII, fig. 89. Mâle. Amérique méridionale.

3. *Trachyderes morio*, Schon. *id.* n° 3. — *Cerambyx morio*, Fab. *id.* pag. 273, n° 34. — *Cerambyx thoracicus*, Oli. *id.* n° 13. Pl. XII, fig. 85. Femelle. De Cayenne et du Brésil.

4. *Trachyderes striatus*, Schon. *id.* n° 4. — *Cerambyx striatus*, Fab. *id.* pag. 275, n° 42. — Oli. *id.* pag. 27, n° 31. Pl. X, fig. 71. a. b. Mâle. De Cayenne et du Brésil.

5. *Trachyderes dimidiatus*, Schon., *id.*, pag. 366, n° 8. — *Cerambyx dimidiatus*, Fab. *id.* pag. 276, n° 45. — Oli. *id.* pag. 18, n° 19. Pl. XIV, fig. 96. Femelle. Du Brésil et de Cayenne.

6. *Trachyderes bicolor*, Schon. *id.* n° 9. — *Cerambyx bicolor*, Fab. *id.* pag. 276, n° 46. — Oli. *id.* pag. 18, n° 18. Pl. IX, fig. 61. Mâle. De Cayenne.

7. *Trachyderes signatus*, Gyll. Schon. *id. Append.* pag. 177, n° 247. Du Brésil.

Etc.

Genre L. Xylocaris, *Xylocaris*, Dup.

Corselet dilaté latéralement, irrégulièrement noduleux en dessus, bituberculé de chaque côté, à-peu près aussi large que long, chargé d'excavations très prononcées; tubercule postérieur latéral plus grand que l'autre.

Ecusson grand, triangulaire, allongé, creusé en avant, ayant une fine impression longitudinale.

Présternum *peu saillant, sans échancrure transversale, tronqué ou arrondi postérieurement.*

Palpes assez grèles, déprimés, dépassant un peu les mandibules; les maxillaires un peu plus longs que les labiaux.

Menton creusé transversalement et rebordé à sa partie antérieure.

Antennes un peu plus longues que le corps, de onze articles d'inégales grandeurs, diminuant graduellement jusqu'au sixième, les cinq derniers brusquement plus petits.

Mandibules petites, presque verticales, terminées en deux courbes très aiguës.

Tête petite, avancée, ayant une impression transversale,

plus prononcée vers l'insertion des antennes à sa partie supérieure, et qui est interrompue dans son milieu par une élévation longitudinale prenant naissance à-peu-près dans la direction des yeux, et qui s'arrête aux rugosités du front. Partie postérieure de la tête arrondie et finement chagrinée.

Yeux fortement échancrés postérieurement, petits, peu saillans.

Elytres longues, parallèles, arrondies à leur extrémité.

Pattes antérieures et intermédiaires à-peu-près égales; les postérieures notablement plus longues; toutes assez grèles.

Abdomen large, aplati.

ESPÈCE.

1. *Xylocaris oculata*, DUPONT.

(Long. 8 lignes.) Corps finement pointillé en dessus et en dessous. Antennes d'un fauve foncé, avec les deux premiers articles, l'extrémité des quatre suivans et les cinq derniers d'un noir prononcé. Tête, corselet, écusson, dessous du corps et pattes, d'un beau noir. Elytres d'un fauve assez foncé, ayant chacune dans leur milieu une tache noire, presque ronde, qui varie pour la grandeur. Suture et bord latéral, du même noir. Abdomen couvert de poils jaunâtres très espacés. Jambes couvertes antérieurement de semblables poils. Tarse d'un gris sale en dessous.

Du Brésil et de Buénos-Ayres. De ma collection et de celle de M. Audinet-Serville. (DUPONT.)

Genre LI. Ancylosterne, *Ancylosternus*, Dup.

Corselet dilaté latéralement, lisse en dessus, à peine excavé, fortement ponctué en dessous, plus large que long, muni d'une épine latérale.

Ecusson grand, large, triangulaire; sa base coupée carrément.

Cuisses fortes; les antérieures renflées, mutiques; les quatre autres munies à l'extrémité de deux épines inégales.

Présternum cunéiforme, *très avancé*, ayant une pointe saillante près du cou; il est *fortement échancré transversalement*.

Antennes des mâles une fois au moins plus longues que le corps, de onze articles presque égaux, le dernier plus long. Le premier fort gros, rugueux à sa base, lisse et arrondi à son extrémité; le second *plus grand que de coutume, fortement échancré*.

Palpes à articles assez grands, arqués et déprimés.

Menton large, creusé transversalement, et interrompu dans son milieu par une courte impression.

Mandibules courtes, épaisses, assez fortes, transversales, rugueuses.

Tête forte, rugueuse en avant, ayant seulement de petits points postérieurement, avec deux impressions longitudinales inégales à sa partie supérieure, séparées en avant par une fine élévation cannelée.

Yeux peu saillans.

Elytres glabres, assez longues, rétrécies et tronquées à l'extrémité, ayant chacune, dans cette partie, une fine épine latérale.

Mésosternum avancé, présentant une surface semi-circulaire.

Pattes de moyenne grandeur.

Espèce.

1. *Ancylosternus scutellaris.* — *Cerambyx scutellaris*, Oli. Entom. tom. 4. Capric. pag. 16, n° 15. Pl. XXI, fig. 160.—*Trachyderes scutellaris*, Schon. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 366, n° 10.

D'Amérique? De ma collection. (Dupont.)

Genre LII. Oxymère, *Oxymerus*, Solier.

Corselet dilaté latéralement, plus long que large, bituberculé de chaque côté, son dessus presque lisse, à peine excavé ou sans excavations, rétréci en avant.

Ecusson grand, en triangle allongé.

Cuisses peu renflées, légèrement déprimées; les antérieures mutiques; les quatre autres munies à l'extrémité, de deux épines inégales.

Présternum *peu saillant*, *sans échancrure transversale.*

Antennes presque une fois plus longues que le corps dans les mâles; celles des femelles le dépassant à peine; de onze articles cylindriques, diminuant graduellement; le premier plus gros, le second *petit*, *sans échancrure*, les suivans jusqu'au dixième presque égaux; le dernier plus long.

Palpes très aplatis, dépassant à peine l'extrémité des mandibules; les maxillaires plus longs que les labiaux; dernier article un peu dilaté.

Menton étroit, creusé transversalement, rugueux et rebordé antérieurement.

Mandibules petites, presque semblables dans les deux sexes, médiocrement arquées; l'extrémité échancrée extérieurement.

Tête petite, avancée dans les mâles, beaucoup moins dans les femelles, avec deux impressions longitudinales à sa partie supérieure, qui prennent souvent une direction transversale près des antennes; ces deux impressions sont quelquefois séparées par une petite élévation cannelée qui part, tantôt d'une petite protubérance arrondie placée à sa partie supérieure, tantôt un peu plus en avant des yeux. Partie postérieure de la tête parsemée de petits points enfoncés.

Elytres glabres, longues, rétrécies et tronquées à leur extrémité, ayant chacune, dans cette partie, une épine latérale souvent très longue, et une autre épine peu distincte placée près du bord sutural.

Pattes de moyenne grandeur.

Espèces.

1. *Oxymerus basalis.*— *Trachyderes basalis*, Dalm. *Anal. Entom.* pag. 65, n° 51. — Dej. Catal. Du Brésil.

2. *Oxymerus rivulosus.* — *Cerambyx* (*Trachyderes*) *rivulosus*, Germ., *Ins. spec. nov.*, vol. 1, pag. 512, n° 683. Du Brésil.

Etc. (Dupont.)

Genre LIII. *Sténaspe, *Stenaspis.*

(στενος, étroit, ασπις, écusson.)

Corselet dilaté latéralement, presque en carré transversal, unituberculé de chaque côté au milieu, son disque lisse,

ses côtés un peu irréguliers; il est coupé obliquement depuis son tubercule jusqu'à l'angle postérieur.

Ecusson grand, en triangle allongé, pointu, assez étroit.

Antennes glabres, plus longues que le corps dans les mâles (1), de *douze articles;* le second court, globuleux; ceux de trois à huit cylindriques; les suivans aplatis, très allongés, le terminal très grand.

Présternum ayant entre l'insertion des deux premières cuisses *une saillie cunéiforme et comprimée.*

Palpes courts.

Manibules petites, épaisses.

Elytres presque parallèles, allant un peu en se rétrécissant de la base à l'extrémité, arrondies et mutiques au bout; leurs angles huméraux arrondis, ayant une petite cavité interne.

Pattes de longueur moyenne; cuisses un peu en massue allongée.

Corps allongé, glabre, luisant.

Espèce.

1. **Stenaspis verticalis*, Dupont.

(Long. 16 à 18 lignes.) Tête noirâtre, pointillée; vertex rougeâtre, cette couleur s'avançant en pointe entre les antennes. Corselet pointillé, noirâtre, ayant au bord postérieur une bande transverse rougeâtre, plus étroite dans son milieu. Ecusson d'un bleu verdâtre. Elytres chagrinées, d'un vert bleuâtre brillant, ayant chacune au milieu deux lignes longitudinales élevées, assez distinctes, qui n'atteignent pas l'extrémité. Abdomen rougeâtre, presque brun latéralement. Pattes rougeâtres avec l'extrémité des cuisses,

(1) Femelles inconnues.

la base des jambes et les tarses, noirâtres. Antennes rougeâtres, extrémité de chaque article noirâtre. Mâle.

Du Mexique. Collections de MM. le comte Dejean et Dupont.

Genre LIV. Crioprosope, *Crioprosopus*.

(κριος, Bélier, προσωπον, face.)

Corselet dilaté latéralement, unituberculé de chaque côté, rebordé postérieurement; son disque lisse.

Ecusson triangulaire, pointu.

Antennes à peine pubescentes, de la longueur du corps dans les femelles (1), de onze articles presque cylindriques, un peu renflés à leur extrémité; le premier beaucoup plus gros, en cône renversé, presque canaliculé en dessus; le second petit, court, le terminal presque pointu, rétréci au milieu, ce qui simule un douzième article.

Présternum peu saillant, *à peine creusé transversalement*.

Mésosternum *sans saillie évidente*.

Palpes courts.

Mandibules fortes, assez courtes, terminées en pointe aiguë.

Elytres presque parallèles, leurs angles huméraux saillans, mousses, ayant près d'eux une petite cavité. Elles sont rebordées latéralement, arrondies et mutiques au bout.

Pattes presque égales, de longueur moyenne. Cuisses

(1) Mâles inconnus.

mutiques, point en massue brusque, un peu allongées et comprimées. Dernier article des tarses aussi long que tous les précédens réunis.

Corps glabre, avec la poitrine pubescente.

Espèce.

1. **Crioprosopus Servillei*, Dupont.

(Long. 18 lignes.) Antennes, tête, mandibules, dessous du corps et pattes d'un brun marron. Poitrine garnie d'un duvet jaunâtre. Tête avec un court sillon au milieu, au-dessus des antennes. Corselet lisse, brillant, d'un rouge foncé, avec une raie transverse noire au milieu du bord antérieur. Disque du corselet offrant trois gros points noirs disposés en triangle, deux et un, ce dernier plus grand, un peu oblong. Ecusson noir. Elytres d'un jaune paille, chaque angle huméral portant une tache noire : elles ont une grande tache scutellaire de cette couleur et triangulaire. Vers leur milieu une bande noire ondulée, transversale, s'élargissant en atteignant le bord extérieur. Extrémité des élytres ayant une tache noire, irrégulière, presque triangulaire, occupant toute la largeur. Cuisses fortement ponctuées. Femelle.

Du Mexique intérieur. Cette belle espèce fait partie de la collection de M. Dupont.

Genre LV. *Rachidion, *Rachidion.*

(ραχις, épine dorsale. Diminutif.)

Corselet un peu dilaté latéralement, lisse en dessus, unituberculé de chaque côté au milieu, ayant une dépres-

sion à sa partie postérieure, en face de l'écusson; angles postérieurs fortement échancrés.

Ecusson grand, fort long, large et triangulaire.

Antennes glabres, à peine de la longueur du corps, de onze articles dentés en scie et comprimés à partir du troisième.

Présternum *presque uni.*

Mésosternum ayant *une pointe aiguë.*

Palpes presque égaux; leur article terminal obconique, presque cylindrique.

Mandibules peu arquées, point tuberculées extérieurement.

Elytres rebordées latéralement, arrondies et mutiques à leur extrémité; angles huméraux avancés; elles vont un peu en se rétrécissant de leur base à l'extrémité.

Pattes courtes, fortes.

Corps glabre, luisant.

Espèce.

1. **Rachidion nigritum.* — *Lissonotus nigritus*, Dej. Collect.

(Long. 6 à 7 lignes.) Noir luisant; troisième et quatrième articles des antennes peu dilatés, les suivans l'étant fortement. Tête très pointillée, ayant un sillon enfoncé entre les antennes, qui n'atteint pas le vertex. Corselet très distinctement pointillé dans sa partie moyenne, ayant une sorte de pli relevé au-dessus des angles postérieurs. Elytres plissées à leur base, lisses, sans stries ni points enfoncés. Cuisses ferrugineuses.

Du Brésil.

Communiqué par M. Banon comme étant le *Lissonotus*

morio, Dej., collect., et du cabinet de MM. le comte Dejean et Dupont.

Nota. Le *Cerambyx* (*Lissonotus*) *gagatinus*, Germ., *Ins. spec. nov.*, vol. 1, Coléopt., pag. 504, n° 671, doit, je pense, être rapporté à cette espèce ou en constituer une très voisine.

Genre LVI. Lissonote, *Lissonotus*, Dalm.

Corselet lisse en dessus, dilaté et mutique latéralement; angles postérieurs échancrés.

Antennes glabres, au moins de la longueur du corps dans les mâles, plus courtes que lui dans les femelles, de onze articles; le premier assez grand, en cône renversé; le second petit, cyathiforme, ceux de trois à dix, *dilatés en dent de scie*, surtout dans les mâles; le onzième *allongé et crochu dans ce sexe*, *court et presque obtus* dans les femelles.

Ecusson fort long, triangulaire.

Pattes *courtes*, *fortes*, les antérieures éloignées l'une de l'autre à leur insertion, ainsi que les intermédiaires.

Palpes presque égaux, leur article terminal obconique, presque cylindrique.

Mandibules *coudées*, *presque tuberculées extérieurement*.

Elytres ayant leurs angles huméraux avancés; elles vont en se rétrécissant de la base à l'extrémité.

Corps glabre, luisant.

Espèces.

Première Division.

Extrémité des élytres arrondie et mutique.

1. *Lissonotus spadiceus*, Dalm., *Anal. entom.*, pag. 65, n° 52. Mâle et femelle. — *Cerambyx* (*Lissonotus*) *purpuratus*, Germ., *Ins. spec. nov.*, vol. 1. Coléop., pag. 503, n° 669. Mâle. Du Brésil.

2. *Lissonotus flabellicornis*. — *Cerambyx* (*Lissonotus*) *flabellicornis*, Germ., *id.*, pag. 504, n° 670. Mâle. Du Brésil.

Etc.

Deuxième Division.

Extrémité des élytres un peu tronquée, ayant une épine distincte à l'angle externe de la troncature.

3. *Lissonotus biguttatus*. — *Cerambyx* (*Lissonotus*) *biguttatus*, Dalm., Schon., *Syn.*, *Ins.*, tom. 3, *Append.*, pag. 159, n° 219, tab. 6, fig. 4. Femelle. Du Brésil.

Etc.

Genre LVII. Mégadère, *Megaderus*, Dej.

Corselet grand, élargi sur les côtés, mutique, un peu inégal en dessus, ses bords latéraux assez arrondis : angles postérieurs fortement échancrés.

Antennes glabres, n'atteignant pas la moitié des élytres dans les femelles, de onze articles *grèles*, les derniers

un peu aplatis, presque dentés en scie; celles des mâles dépassant la moitié des élytres; tous leurs articles cylindriques, le dernier très long, *rétréci. Dans les deux sexes, il est denté au milieu, ce qui simule un douzième article.*

Ecusson grand, large, triangulaire.

Pattes *assez longues, assez grèles,* les antérieures éloignées l'une de l'autre à leur insertion, ainsi que les intermédiaires.

Palpes maxillaires *plus longs que les labiaux;* article terminal des quatre un peu obconique, presque cylindrique.

Mandibules *arrondies extérieurement.*

Elytres allant en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité, arrondies et mutiques au bout.

Corps pubescent en dessous, glabre en dessus.

Le *M. stigma* se trouve communément sur les feuilles. Cette espèce se distingue par l'odeur forte et désagréable qu'elle exhale, et qui ne ressemble à aucune de celles des autres Coléoptères. Elle vole bien, fréquemment, et ne produit aucun bruit. (Lacord., *Loc. citat.*)

Espèces.

1. *Megaderus stigma,* Dej. Catal. — *Callidium stigma,* Fab., *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 338, n° 28. — Oli., Entom., tom. 4. Callid., pag. 7, n° 4. Pl. II, fig. 21. a. Femelle. b. Mâle. De Cayenne.

Nota. J'ai vu une nouvelle espèce de ce genre dans la collection de M. le comte Dejean. Elle est d'un brun noirâtre, avec deux larges bandes longitudinales jaunes sur les élytres. Du Mexique.

Genre LVIII. Distichocère, *Distichocera*, Macl., Kirb.

Corselet mutique latéralement, un peu dilaté sur les côtés, très lisse.

Antennes graduellement plus épaisses, de la longueur du corps, de *douze articles*, les deux premiers très courts; ceux de trois à onze *inclusivement, fourchus au bout, c'est-à-dire jetant chacun deux rameaux opposés, comprimés, arrondis au sommet, le rameau gauche un peu plus long;* article terminal simple, en massue.

Ecusson triangulaire, *petit.*

Palpes filiformes.

Labre transversal, tétragone.

Lèvre membraneuse, bilobée, à lobes divergens.

Mandibules trigones, inermes, aiguës, recourbées à l'extrémité.

Mâchoires ouvertes à la base.

Menton transversal, trapéziforme.

Tête presque en cœur, velue, canaliculée, carénée de chaque côté, en avant des antennes.

Elytres s'amincissant vers l'extrémité, tronquées au bout.

Corps presque cunéiforme.

Espèce.

1. *Distichocera maculicollis*, Kirb., Linn. Trans. XII, Pl. XXIII, fig. 10.

(Long. 8 lignes.) Dessous du corps garni de poils argentés brillans; son dessus noir et terne. Yeux bruns. Antennes noires. Corselet avec quatre taches dorsales disposées en carré. Elytres ayant chacune trois lignes longi-

tudinales élevées; une strie auprès de l'écusson, et une autre plus grande vers le milieu près de la suture; elles ont des poils argentés. Cuisses brunes.

De la Nouvelle-Hollande.

Nota. Ne connaissant point ce genre, nous en donnons les caractères et la description de l'espèce d'après M. Kirby.

Genre LIX. Tragocère, *Tragocerus*, Dej. Catal.

Corselet dilaté sur les côtés, *mais seulement à sa partie postérieure*, mutique et un peu sinué latéralement, presque trapézoïdal, un peu rétréci en devant.

Poitrine et abdomen *d'une grandeur remarquable*, *faisant, réunis, plus des trois quarts de la longueur du corps.*

Ecusson triangulaire.

Pattes courtes, les antérieures et les intermédiaires *peu distantes l'une de l'autre à leur insertion.*

Antennes filiformes, assez distantes à leur base, filiformes, de onze articles; le premier en cône renversé, le second court, cyathiforme; ceux de trois à dix inclusivement, de longueur égale; ils sont cylindriques avec le terminal de la longueur du dixième dans les femelles, et n'atteignent que la moitié des élytres. Antennes des mâles presque aussi longues que le corps; leurs articles un peu élargis, presque en dent de scie; le terminal plus long que le précédent.

Palpes courts, grêles; article terminal des maxillaires un peu plus gros au bout et tronqué.

Mandibules courtes, pointues au bout.

Tête petite, plus étroite que la partie antérieure du corselet.

Elytres grandes, en carré long, quatre fois plus longues

que la tête et le corselet pris ensemble, rebordées latéralement et à la suture, arrondies et mutiques au bout dans les femelles, fortement échancrées circulairement avec chaque angle de la troncature uniépineux dans les mâles.

Corps très allongé, pubescent.

Espèce.

1. *Tragocerus australis*, Dej., Catal. — Boisd., Voyage de l'Astrolabe, Coléopt. Pl. VIII, fig. 6. Femelle. — *Tragocerus bidentatus*, Donov. Mâle.

(Long. 12 à 15 lignes.) Corps d'un noir luisant, garni en grande partie d'un court duvet jaunâtre. Tête munie de duvet ainsi que le dessous du corselet; son dessus bordé de duvet latéralement. Elytres ayant chacune quatre lignes lisses, élevées, n'atteignant point l'extrémité; la quatrième en partant de la suture, plus courte que les autres; sur les élytres sont quatre bandes transverses irrégulières, formées par un duvet; leur bord extérieur duveteux dans son milieu; poitrine couverte d'un semblable duvet ainsi que les bords latéraux des segmens de l'abdomen.

Nouvelle-Hollande.

Genre LX. *Orthostome, *Orthostoma*.

(ορθος, droit, στομα, bouche.)

Corselet arrondi latéralement, mutique, point dilaté, déprimé en dessus, sans crénelures latérales; ses angles nullement prononcés.

Antennes velues en dessous, au moins de la longueur du

corps dans les mâles, plus courtes dans les femelles, de douze articles *cylindriques dans les deux sexes.*

Ecusson *arrondi postérieurement.*

Palpes courts, presque égaux ; article terminal assez long, cylindro-conique, tronqué au bout.

Mandibules des mâles fortes, très saillantes, creusées en dessus, fortement unidentées à leur partie extérieure, larges et bidentées intérieurement.

Tête avancée, presque horizontale.

Elytres arrondies et mutiques à leur extrémité.

Pattes de longueur moyenne; cuisses point en massue; jambes légèrement comprimées.

Corps presque linéaire, pubescent.

L'espèce qui sert de type à ce genre vit sur les feuilles et vole pendant le jour; elle produit un son aigu avec le corselet. (Lacordaire, *loc. cit.*)

Espèce.

1. *Orthostoma abdominalis.* — *Cerambyx abdominalis*, Gyll. Schon. *Syn. Ins.*, tom. 3. *Append.*, pag. 157, n° 216.— *Callichroma abdominalis*, Dej. Catal. Du Brésil. Je ne crois pas qu'il se trouve à l'Ile-de-France, quoique MM. Schonherr et Gyllenhal indiquent cette patrie.

Genre LXI. *Compsocère, *Compsocerus.*

(κομψος, élégant, κεραια, corne.)

Corselet arrondi latéralement, mutique, point dilaté, déprimé en dessus, sans crénelures latérales, ses angles nullement prononcés.

Antennes de douze articles, le dernier notablement plus court que le précédent; le troisième sensiblement plus long que le quatrième; elles sont velues en dessous et presque de la longueur du corps dans les femelles avec leurs articles *un peu comprimés;* celles des mâles plus longues que le corps, à peine pubescentes en dessous, leurs articles cylindriques.

Ecusson en *triangle curviligne.*

Palpes de longueur moyenne, les maxillaires guère plus longs que les labiaux; article terminal des quatre assez long, cylindrique, tronqué au bout.

Mandibules fortes, saillantes, creusées en dessus, du moins dans les mâles.

Tête dirigée en avant, peu ou point inclinée.

Elytres longues, linéaires, déprimées en dessus, arrondies et mutiques à l'extrémité.

Pattes assez grandes; cuisses point en massue; jambes droites, peu comprimées.

Corps linéaire, un peu pubescent.

Le *C. barbicornis* se tient sur les feuilles, les troncs d'arbres contre lesquels il grimpe avec facilité; on le rencontre aussi volant pendant le jour dans les bois. Il produit un son aigu avec le corselet. (Lacord. *loc. cit.*)

ESPÈCES.

1. * *Compsocerus barbicornis.—Saperda barbicornis*, FAB.? *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 321, n° 23. — *Saperda plumigera*, OLI.? Entom. tom 4. Saperd., pag. 13, n° 11. Pl. I, fig. 2, a. b. — *Callidium barbicorne*, SCHON.? *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 456, n° 62. — *Callichroma barbicornis*, DEJ. Catal. Du Brésil.

Etc.

Nota. Suivant Fabricius (*Entom. Syst.*, tom. I, *pars* II, pag. 311, n° 18), l'unique touffe de poils qu'offrent les antennes serait placée sur leur neuvième article. La figure donnée par Olivier la représente aussi posée sur le neuvième article. Cependant il est évident que, dans deux individus mâles de ma collection, c'est le sixième article des antennes qui porte cette touffe. Varierait-elle de place suivant le sexe? Ce qui augmente encore mon doute, c'est qu'Olivier et M. Schonherr disent que leur espèce est de Madagascar.

Genre LXII. Prodontie, *Prodontia.*

(προ, en avant, ὀδοῦς, dent.)

Corselet arrondi latéralement, mutique, déprimé en dessus, ayant *les quatre angles bien prononcés;* ses bords latéraux peu arrondis dans les mâles, l'étant davantage et en outre crénelés dans les femelles. Disque du corselet un peu inégal.

Antennes un peu pubescentes, de douze articles, à peine de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles; ces articles un peu aplatis et dentés en scie dans les femelles, cylindro-coniques dans les mâles; le terminal très allongé dans ce sexe, fort court dans les femelles.

Ecusson triangulaire.

Palpes courts, presque égaux; leur article terminal court, conique, tronqué à l'extrémité.

Mandibules fortes, très saillantes, creusées en dessus, larges, bidentées intérieurement (au moins dans les mâles.)

Tête dirigée en avant, peu ou point inclinée.

Elytres un peu rebordées latéralement, s'élargissant un

peu vers leur partie postérieure, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Abdomen allant en s'élargissant vers le bout.

Pattes assez courtes; *cuisses en massue;* jambes peu comprimées.

Corps allong é

Espèce.

1. **Prodontia dimidiata.* — *Callichroma dimidiata*, Dej. Collect.

(Long. 8 à 10 lignes.) Tête d'un noir mat. Corselet d'un roux brillant, avec son disque d'un noir mat, et muni en dessous de deux lignes longitudinales de cette couleur. Elytres rousses dans leurs deux premiers tiers; leur tiers inférieur d'un noir mat, cette couleur s'avançant irrégulièrement sur la partie rousse. Elles ont chacune au milieu deux lignes rapprochées, saillantes, partant de la base et atteignant seulement la partie noire de l'élytre. Ecusson, antennes, poitrine, abdomen et pattes d'un noir luisant ainsi que les mandibules. Mâle et femelle.

Du Brésil.

Genre LXIII. Amphidesme, *Amphidesmus*, Dej.

Corselet arrondi latéralement, court, déprimé et inégal en dessus, *muni de chaque côté de deux tubercules, le posterieur plus gros que l'autre.*

Antennes simples, glabres, plus longues que le corps dans les mâles, plus courtes que lui dans les femelles, de onze articles cylindriques; le second court, les troisième et

quatrième à-peu-près égaux; le terminal allongé, pointu.

Palpes courts, presque égaux.

Mandibules petites, courtes.

Tête courte, petite.

Elytres allongées, allant un peu en s'élargissant vers l'extrémité; celle-ci arrondie; angle sutural un peu saillant.

Ecusson petit, triangulaire, pointu.

Pattes de longueur moyenne; cuisses allongées.

Faciès d'un Callidie.

Espèce.

1. *Amphidesmus quadridens*, Dej. Collect.

(Long. 10 lignes.) Corps d'un noir soyeux. Devant de la tête testacé ainsi que les bords latéraux du corselet. Elytres rebordées, ayant leur suture élevée, et, en outre, trois lignes longitudinales élevées sur chacune, dont l'intermédiaire moins prononcée et n'atteignant pas l'extrémité. Elytres testacées dans les deux premiers tiers de leur longueur; tiers postérieur noir, cette couleur s'avançant irrégulièrement sur la partie testacée. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collections de MM. Bucquet et Dejean.

Genre LXIV. *Elaphidion, *Elaphidion.*

(ελαφος, Cerf. Diminutif.)

Corselet arrondi latéralement, mutique, déprimé en dessus, souvent unicaréné longitudinalement dans le milieu, peu

rétréci postérieurement, les angles latéraux de cette partie assez prononcés. Disque inégal, presque tuberculé.

Antennes pubescentes, plus courtes que le corps dans les femelles, au moins de sa longueur dans les mâles; de onze articles, la plupart épineux à leur extrémité; ces épines quelquefois peu distinctes, notamment dans les femelles.

Palpes presque égaux, leur dernier article aplati, triangulaire.

Ecusson *arrondi postérieurement.*

Elytres linéaires, tronquées et *épineuses à leur extrémité.*

Mandibules courtes, pointues; leur extrémité un peu recourbée.

Pattes de longueur moyenne.

Corps linéaire, peu déprimé.

Première Division.

Elytres ayant chaque angle de leur troncature uniépineux.—Cuisses en massue allongée.

Espèces.

1. *Elaphidion spinicorne.* — *Stenocorus spinicornis*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 306, n° 5. — *Cerambyx spinicornis*, Oli. Entom. tom. 4. Capric. pag. 41, n° 52. Pl. XVII, fig. 130. Amérique méridionale.

2. *Elaphidion irroratum.* — *Stenocorus irroratus*, Fab. *id.* pag. 307, n° 9. — *Cerambyx irroratus*, Oli. *id.* pag. 45, n° 57. Pl. XXI, fig. 163. Amérique.

Etc.

Deuxième Division.

Élytres à peine tronquées au bout, munies chacune d'une épine médiane.— Cuisses plus fortement en massue; celle-ci presque globuleuse.

3. **Elaphidion? cyanipennis.* — *Stenocorus cyanipennis*, Dej. Collect.

(Long. 9 à 10 lignes.) Corps pubescent, d'un ferrugineux luisant. Antennes de la couleur du corps, couvertes d'un léger duvet, deux fois plus longues que le corps dans le mâle, à-peu-près de sa longueur dans la femelle. Disque du corselet un peu inégal et tuberculé. Elytres soyeuses, d'un gris ardoisé brillant, couvertes d'une ponctuation très serrée. Ecusson et pattes d'un ferrugineux luisant. Mâle et femelle.

Du Brésil.

Cette jolie espèce pourrait peut-être servir de type à une nouvelle coupe générique que je désignerais sous le nom de Sphérion, *Sphærion* (σφαιριον, petit globe.)

Genre LXV. *Mallosome, *Mallosoma.*

(μαλλος, laine, σωμα, corps.)

Corselet arrondi latéralement, mutique, déprimé en dessus; son disque inégal, *sans carène.*

Antennes velues, plus longues que le corps dans les deux sexes, mais plus grandes dans les mâles; de onze articles, ceux de trois à six munis à leur extrémité, d'une épine latérale.

Palpes presque égaux, leur article terminal aplati, triangulaire.

Ecusson *triangulaire.*

Elytres linéaires, *tronquées, sinuées et mutiques à leur extrémité.*

Mandibules courtes.

Pattes fortes; cuisses point en massue, renflées avant leur extrémité; jambes presque droites, à peine comprimées.

Corps presque linéaire, déprimé, velouté.

La *M. elegans* habite ordinairement sur les feuilles, les troncs d'arbres; elle vole pendant le jour dans les plantations, et produit un son aigu avec le corselet. (Lacord. *loc. citat.*)

ESPÈCE.

1. **Mallosoma elegans.* — *Callidium elegans*, DEJ. Catal.

(Long. 8 à 10 lignes.) Corps d'un noir velouté en dessus. Corselet bordé latéralement de roux brillant, son dessous de cette dernière couleur. Elytres ayant au milieu une bande transverse testacée, plus large au bord extérieur qu'à la suture, le rebord extérieur testacé depuis la base jusqu'au milieu. Poitrine et abdomen noirs, couverts d'un court duvet cendré. Antennes et pattes noires. Mâle et femelle.

Commune au Brésil.

Genre LXVI. *XYSTROCÈRE, *Xystrocera.*

(ξυστρα, étrille, κερατα, corne.)

Corselet arrondi latéralement, mutique, déprimé en dessus; son disque plan, comme bordé d'une petite carène

circulaire, quelquefois interrompue ou peu prononcée.

Antennes *glabres*, de onze articles; plus longues que le corps dans les mâles, leurs articles cylindriques et *charges d'aspérités*, les premier, troisième et quatrième ayant à leur extrémité une épine latérale; celles des femelles à peine de la longueur du corps, peu scabres; épines à peine distinctes.

Palpes presque égaux; article terminal un peu dilaté en triangle.

Mandibules courtes.

Ecusson longitudinal, un peu pointu.

Elytres linéaires, assez molles, très déprimées, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Pattes assez fortes; cuisses *en massue allongée et comprimée;* jambes *comprimées et arquées*, surtout dans les mâles.

Corps presque linéaire, déprimé.

Ce genre paraît propre au Sénégal, à l'Ile-de-France et à quelques contrées voisines.

ESPÈCES.

1. *Xystrocera globosa.* — *Cerambyx globosus*, OLI. Entom. tom. 4. Capric. pag. 27, n° 30. Pl. XII, fig. 81. Mâle. — *Callichroma globosa*, DEJ. Catal. Ile-de-France. De Batavia, suivant Olivier.

2. **Xystrocera nigrita*, DEJ. Collect.

(Long. 14 à 15 lignes.) Tête et corselet d'un noir luisant ainsi que le dessous du corps, les cuisses, les jambes et l'écusson. Elytres d'un brun noirâtre, fortement chagrinées, ayant chacune deux lignes longitudinales élevées, partant de la base et s'oblitérant toutes deux; la plus rapprochée de la suture avant le milieu, l'autre avant l'extrémité de l'élytre. Antennes noires. Tarses d'un brun de poix. Femelle.

Du Sénégal. Communiquée par M. Arsène Maille. Etc.

Genre LXVII. *Listroptère, *Listroptera.*

(λιστρον, ratissoire, πτερον, aile.)

Corselet arrondi latéralement, mutique, déprimé en dessus, inégal sur son disque, ayant postérieurement deux petites éminences dorsales vers les côtés.

Antennes presque glabres, de onze articles mutiques; courtes, n'atteignant guère que la base des élytres dans les femelles, leurs articles courts, presque en cône renversé; celles des mâles à peine de la longueur du corps, leurs articles grèles, allongés, la plupart cylindro-coniques.

Palpes presque égaux, très courts.

Elytres très déprimées, rebordées; leur bord extérieur *armé de petites épines qui le font paraître denté en scie;* elles sont mutiques et arrondies à leur extrémité, un peu élargies dans cette partie.

Mandibules petites.

Ecusson étroit, pointu au bout.

Pattes longues et grèles; cuisses un peu en massue allongée dans les mâles; cette massue plus courte et presque globuleuse dans les femelles.

Corps déprimé, un peu pubescent.

Espèces.

1. *Listroptera tenebrosa.* — *Callidium tenebrosum*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 337, n° 22. Femelle. — *Cerambyx*

tenebricosus, Oli. Entom. tom. 4. Capric. pag. 34, n° 41. Pl. XVIII, fig. 139. — *Callidium cruentatum*, Dej. Catal. De Cayenne.

Etc.

Genre LXVIII. Tmésisterne, *Tmesisternus*, Lat. Règne anim. — Genre *Ichtyosomus*, Dej. Collect.

Corselet *presque ovale, s'élargissant de devant en arrière, plus ou moins lobé postérieurement*, mutique latéralement, un peu déprimé en dessus.

Antennes plus ou moins grèles, sétacées, à peine de la longueur du corps; *très écartées entre elles à leur insertion*, de onze articles cylindriques; le premier gros, en cône renversé, le second petit.

Tête *presque ovale, aussi large que la partie antérieure du corselet.*

Palpes assez courts, les maxillaires ayant leur article terminal un peu élargi, presque triangulaire.

Mandibules courtes, terminées en pointe aiguë.

Elytres longues, convexes, presque parallèles, arrondies et mutiques à l'extrémité.

Ecusson petit, arrondi au bout.

Pattes assez courtes, assez espacées entre elles à leur insertion. Cuisses un peu en massue allongée.

Jambes postérieures un peu cambrées (au moins dans l'un des sexes.)

Corps un peu arqué, pubescent.

Espèces.

1. *Tmesisternus variegatus*. — *Callidium variegatum*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 340, n° 39. — Oli. Entom.

tom. 4, Callid. pag. 25, n° 32. Pl. V, fig. 58. De la Nouvelle-Zélande.

2. *Tmesisternus lineatus.* — *Callidium lineatum*, Fab. *id.* n° 40. — Oli. *id.* pag. 26, n° 33. Pl. IV, fig. 50. De la Nouvelle-Hollande.

3. *Tmesisternus sulcatus.* — *Callidium sulcatum*, Fab. *id.* n° 41. — Oli. *id.* n° 34. Pl. IV, fig. 48. Nouvelle-Zélande.

Genre LXIX. *Déile, *Deilus.*

(δειλος, timide.)

Corselet arrondi latéralement, mutique, *étroit*, *presque cylindrique*, *plus long que large*, déprimé en dessus.

Antennes *un peu plus épaisses vers leur extrémité*, plus courtes que le corps, n'atteignant guère au-delà de la base des élytres dans les femelles, dépassant le milieu des élytres dans les mâles, de onze articles mutiques, cylindro-coniques.

Palpes presque égaux.

Tête *aussi large que la partie antérieure du* corselet.

Elytres étroites, linéaires, sensiblement déprimées, un peu échancrées à l'extrémité; angle sutural *armé d'une petite épine.*

Ecusson très petit, arrondi au bout.

Pattes assez courtes, assez grèles; cuisses renflées en massue.

Corps étroit, presque linéaire.

Espèce.

1. *Deilus fugax.* — *Callidium fugax*, Fab. *Syst. Eleut.*

tom. 2, pag. 339, n° 29. — Oli. Entom. tom. 4. Callid. pag. 30, n° 40. Pl. V, fig. 69. Du midi de la France.

Genre LXX. Callidie, *Callidium*, Fab.

Corselet arrondi latéralement, mutique, *très déprimé en dessus*, un peu rétréci postérieurement; son disque pointillé, souvent inégal.

Antennes sétacées, plus courtes que le corps dans les femelles, plus longues que lui ou à-peu-près de sa longueur dans les mâles, de onze articles mutiques, la plupart cylindro-coniques.

Palpes presque égaux; article terminal aplati, triangulaire.

Tête plus étroite que le corselet.

Elytres presque linéaires, arrondies et mutiques à l'extrémité.

Pattes fortes, cuisses *allongées*, *subitement en massue; celle-ci peu ou point comprimée.*

Ecusson arrondi postérieurement.

Corps presque linéaire, souvent déprimé.

Ces insectes se trouvent dans les forêts, sur le tronc à moitié pourri des arbres et dans les chantiers; ils entrent quelquefois dans les appartemens, et font entendre un bruit occasioné par le frottement du corselet contre la base de l'écusson, qui est chagrinée. Dans l'accouplement le mâle, ordinairement plus petit, est placé sur le dos de la femelle; celle-ci est pourvue d'une espèce de tarière qu'elle fait sortir de l'abdomen et dont elle perce le bois pour y déposer ses œufs.

Les larves ressemblent à des vers mous et allongés; leur

corps est composé de treize segmens; la bouche est armée de deux fortes mandibules qui servent à ronger et réduire en poudre le bois dont elles font leur nourriture; elles ont six pattes écailleuses très petites, que l'on distingue à peine; elles restent dans l'état de larve environ deux ans. Pendant ce temps, elles changent plusieurs fois de peau : parvenues à leur entier accroissement, elles la quittent pour paraître sous la forme de nymphe; celle-ci a le corps court, ramassé; les segmens en sont peu apparens, et l'on distingue les élytres à travers l'enveloppe qui les couvre. (Encycl., tom. 5, pag. 243.)

Première Division.

Corselet glabre ou soyeux, pointillé ou inégal sur son disque.—Tarière des femelles point apparente.

Espèces.

1. *Callidium clavipes*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 335, n° 8. — Oli. Entom. tom. 4. Callid. pag. 43, n° 59. Pl. III, fig. 33. Femelle. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 70, fig. 3. — La Lepture veuve, Fourc. *Entom. Paris*, tom. 1, pag. 82, n° 20. Environs de Paris.

2. *Callidium violaceum*, Fab. *id.* n° 10.— Oli. *id.* pag. 16, n° 18. Pl. I, fig. 2. — Panz. *id.* fig. 4. De France.

3. *Callidium luridum*, Fab. *id.* pag. 342, n° 49. — Oli. *id.* pag. 23, n° 30. Pl. VII, fig. 78. — Panz. *id.* fig. 10. — La Lepture noire à grosses cuisses brunes, Geoff. Ins. Paris. tom. 1, pag. 219, n° 20. Environs de Paris.

4. *Callidium variabile*, Schon. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 442, n° 5. — *Cerambyx variabile*, Linn. *Faun. suecic.*, n° 669.

— *Callidium fennicum*, Fab. *id.* pag. 334, n° 3. — Oli. *id.* pag. , n° . Pl. I, fig. 9. — Panz. *id.* fig. 2. — La Lepture noire à corselet rougeâtre, Geoff. *id.*, n° 19.

Var. A. *Callidium præustum*, Fab. *id.* pag. 341, n° 45.

Var. B. *Callidium testaceum*, Fab. *id.* n° 43. — Oli. *id.* pag. 15, n° 17. Pl. I, fig. 11. — La Lepture livide à corselet lisse, Geoff. *id.* pag. 218, n° 18. Environs de Paris.

5. *Callidium sanguineum*, Fab. *id.* pag. 340, n° 42. — Oli. *id.* pag. 14, n° 15. Pl. I, fig. 1, b. — Panz. *id.* fig. 9. — La Lepture veloutée couleur de feu, Geoff. *id.* pag. 220, n° 21. Très commun aux environs de Paris, surtout au printemps, et même en hiver, lorsque cette saison n'est pas rigoureuse.

6. *Callidium hungaricum*, Fab. *id.* pag. 337, n° 18. — Panz. *id.* fig. 7. D'Allemagne et de Genève.

7. *Callidium dilatatum*, Payk. *Faun. suec.* tom. 3, p. 91, n° 12. — *Callidium variabile*, Fab. *id.* n° 19. — Oli. *id.* pag. 15, n° 16. Pl. VI, fig. 65. a. b. De France, d'Allemagne et de Suède.

8. *Callidium femoratum*, Fab. *id.* pag. 336, n° 12. — Oli. *id.* pag. 22, n° 27. Pl. VII, fig. 77. — Panz. *id.* fig. 5. Environs de Paris.

9. *Callidium unifasciatum*, Fab. *Entom. Syst.* tom. I, *pars* II, pag. 338, n° 84. — Oli. *id.* pag. 56, n° 76. Pl. I, fig. 12. Italie, midi de la France.

10. *Callidium rufipes*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 343, n° 56. — Oli. *id.* pag. 21, n° 26. Pl. VI, fig. 66. a. b. — *Callidium amethystinum*, Fab. *id.* pag. 336, n° 14. — La Lepture bleue, Geoff. *id.* pag. 217, n° 16. Environs de Paris.

Etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Corselet cotonneux, son disque régulièrement bituberculé. — Tarière des femelles un peu saillante.

11. *Callidium bajulus*, FAB. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 333, n° 2. — OLI. Entom. tom. 4. Callid. pag. 7, n° 5. Pl. III, fig. 30. a. b. — PANZ. *Faun. Germ.* fas. 70, fig. 1. — La Lepture brune à corselet rhomboïdal, GEOFF. Ins. Paris, tom. 1, pag. 218, n° 17. Environs de Paris, sur le bois mort.

NOTA. Cette espèce devrait peut-être constituer un genre particulier, que j'appellerais Hylotrupe, *Hylotrupes* (ὕλη, bois; τρυπᾶω, je troue.)

Genre LXXI. *ARHOPALE, *Arhopalus.*

(α privatif, ῥοπαλον, massue.)

Corselet arrondi latéralement, mutique, *peu déprimé en dessus.*

Antennes sétacées, à peine de la longueur du corps dans les mâles, notablement plus courtes que lui dans les femelles, de onze articles mutiques, la plupart cylindro-coniques.

Palpes presque égaux; leur article terminal aplati, triangulaire.

Tête plus étroite que le corselet.

Elytres presque linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Pattes fortes; cuisses *de longueur moyenne, en massue allongée et comprimée.*

Ecusson arrondi postérieurement.

Corps presque linéaire, allongé.

Mœurs et habitudes des Callidies.

Espèces.

1. *Arhopalus rusticus.* — *Callidium rusticum*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 338, n° 24. — Oli. Entom. tom. 4. Callid. pag. 11, n° 11. Pl. III, fig. 39. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 70, fig. 9. — *Callidium triste*, Fab. *id.* pag. 342, n° 53. De France et d'Allemagne.

2. *Arhopalus sericeus.* — *Callidium sericeum*, Fab. *id.* pag. 337, n° 20. — Oli. *id.* pag. 10, n° 8. Pl. III, fig. 38. a. b. Du midi de la France.

3. *Arhopalus mixtus.* — *Callidium mixtum*, Fab. *id.* pag. 340, n° 36. De France. Rare aux environs de Paris.

4. *Arhopalus fulminans.* — *Clytus fulminans*, Fab. *id.* pag. 346, n° 4. — *Callidium fulminans*, Oli. *id.* pag. 32, n°. 44. Pl. V, fig. 63. — Palis-Bauv. Ins. d'Afrique et d'Amérique, pag. 248. Coléopt. Pl. XXXVII, fig. 4. De l'Amérique septentrionale.

5. *Arhopalus liciatus.* — *Clytus liciatus*, Schon. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 461, n° 10. — *Callidium liciatum*, Oli. *id.* pag. 33, n° 45. Pl. I, fig. 8, et Pl. III, fig. 35. a. b. — *Callidium Hafniense*, Fab. *id.* pag. 343; n° 55. — Panz. *id.* fig. 12. — La Lepture noire à étuis gris tachés de jaune, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 216, n° 13.?

Var. A. *Clytus atomarius*, Fab. *id.* pag. 346, n° 6. — La Lepture à corselet rond et taches jaunes, Geoff. *id.* pag. 211, n° 7. Des environs de Paris.

6. *Arhopalus undatus.* — *Callidium undatum*, Fab. *id.*

pag. 344, n° 66. — Oli. *id.* pag. 12, n° 12. Pl. III, fig. 36. a. b. — Panz. *id.* fig. 15. De France et d'Allemagne.

Genre LXXII. Asême, *Asemum*, Eschscholtz.

Corselet arrondi latéralement, mutique, *peu déprimé en dessus.*

Antennes sétacées, *notablement plus courtes que le corps*, de onze articles mutiques; celles des femelles *à articles courts* et cylindro-coniques pour la plupart.

Palpes presque égaux; leur article terminal *cylindro-conique.*

Tête plus étroite que le corselet.

Elytres presque linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Pattes fortes; cuisses assez courtes, en massue allongée et comprimée.

Ecusson arrondi postérieurement.

Corps presque linéaire, allongé.

Espèce.

1. *Asemum striatum*, Esch. *Nov. gen. Coleopt. Faun. europ.* (Bulletin de la Soc. impér. des natur. de Moscou, 1830.) — *Callidium striatum*, Fab. *Syst. Eleut*, tom. 2, pag. 343, n° 57. — Oli. Entom. tom. 4. Callid. pag. 44, n° 60. Pl. II, fig. 24. a. b. — Panz. *Faun. Germ.* fas. 70, fig. 13.

Var. *Callidium agreste*, Fab. *id.* pag. 338, n° 27. — *Callidium striatum*, var. Oli. *id.* fig. 24. c. De France et d'Allemagne.

Genre LXXIII. *Stromatie, *Stromatium.*

(στρωμα, coussin.)

Corselet arrondi latéralement, mutique, déprimé en dessus, son disque inégal; ses côtés *presque échancrés, portant chacun une plaque ovale, enfoncée, cotonneuse et rebordée.*

Antennes sétacées, *velues en dessous*, plus longues que le corps dans les mâles (1), de onze articles allongés, cylindriques; le premier grand, le plus gros de tous, cambré; le second court, le troisième plus long qu'aucun des autres; le terminal aussi grand que le dixième.

Palpes presque égaux; leur article terminal cylindro-conique, tronqué au bout.

Tête plus étroite que le corselet.

Elytres linéaires, rebordées extérieurement, arrondies à leur extrémité; angle sutural *muni d'une petite épine.*

Pattes fortes; cuisses comprimées, point en massue; jambes comprimées.

Mandibules très courtes.

Ecusson petit, arrondi postérieurement.

Corps linéaire, allongé, un peu déprimé en dessus.

Espèce.

1. *Stromatium barbatum.* — *Callidium barbatum*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 339, n° 35. Mâle. — Oli. Entom. tom. 4. Callid. pag. 10, n° 9. Pl. IV, fig. 41. Mâle. Des Indes orientales.

(1) Femelles inconnues.

Genre LXXIV. Saphane, *Saphanus*, Dej.

Corselet arrondi latéralement, court, déprimé en dessus, *ayant de chaque côté une épine fine, mais distincte.*

Antennes glabres, sétacées, plus courtes que le corps dans les femelles (1), de onze articles cylindriques.

Palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux; article terminal des quatre, *triangulaire*, *dilaté*, tronqué au bout.

Mandibules petites, très courtes.

Elytres allongées, presque linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Ecusson très petit, presque triangulaire, arrondi au bout.

Pattes fortes, assez courtes; cuisses fortes, en massue un peu allongée; tarses assez élargis.

Espèce.

1. *Saphanus spinosus*, Dej. Collect. — *Callidium spinosum*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 335, n° 9. De Saxe et de Hongrie.

Genre LXXV. *Gracilie, *Gracilia.*

(*Gracilis*, grèle.)

Corselet arrondi latéralement, *mutique*, déprimé en dessus.

Antennes glabres, sétacées, de la longueur du corps dans

(1) Mâles inconnus.

les mâles, plus courtes que lui dans les femelles, de onze articles, la plupart cylindro-coniques.

Palpes maxillaires trois fois plus longs que les labiaux; leur dernier article *presque linéaire*, *un peu comprimé*, tronqué très obliquement à son extrémité; palpes labiaux courts; article terminal *court*, *cylindrique*, tronqué carrément au bout.

Mandibules petites.

Elytres linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Ecusson très petit.

Pattes de longueur moyenne; cuisses en massue un peu allongée.

Corps étroit, linéaire, un peu déprimé.

Mœurs et habitudes des Callidies.

Espèce.

1. *Gracilia pygmæa.* — *Callidium pygmœum*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 339, n° 30. — *Saperda minuta*, Oli. Entom. tom. 4. Saperd. pag. 41, n° 53. Pl. III, fig. 31. a. b. — *Obrium pygmœum*, Dej. Catal. Environs de Paris.

Genre LXXVI. *Clostrocère, *Clostrocera.*

(κλωστηρ, fuseau, κεραια, corne.)

Corselet parfaitement globuleux, convexe en dessus, mutique, tronqué et un peu rebordé à ses deux extrémités.

Antennes glabres, plus courtes que le corps, de onze articles, *les sept derniers composant une sorte de massue fusiforme*, *allongée;* tous les articles, à l'exception du premier, ayant en dessous une petite épine courte, peu apparente.

Palpes presque égaux.

Mandibules courtes.

Elytres convexes, tronquées à leur extrémité; *chaque angle de cette troncature uniépineux.*

Ecusson petit, arrondi postérieurement.

Pattes fortes.

Corps linéaire, presque cylindrique.

ESPÈCE.

1. **Clostrocera Banonii.*

(Long. 5 lignes.) Corps d'un noir mat, couvert d'un duvet très fin. Tête et corselet très finement pointillés. Ecusson d'un jaune pâle un peu doré. Elytres ayant chacune, près de la base, une bande oblique dont les extrémités supérieures se rapprochent de la suture sans l'atteindre; puis, en dedans, on voit une tache triangulaire s'approchant de la suture et la longeant par un de ses côtés; cette bande ainsi que la tache, de même couleur que l'écusson; plus bas que la moitié des élytres, il y a une bande étroite, transversale, blanche, commune aux deux élytres, à peine interrompue par la suture, rabaissée et arquée à ses deux extrémités, qui n'atteignent point le bord extérieur. Métasternum et milieu de l'abdomen en dessous d'un blanc un peu argenté. Antennes et pattes noires.

Patrie inconnue. Communiquée par M. Banon.

Genre LXXVII. CLYTUS, *Clytus*, FAB.

Corselet parfaitement globuleux, convexe en dessus, mutique, tronqué et un peu rebordé à ses deux extrémités.

Antennes glabres, sétacées, plus courtes que le corps, de

onze articles *mutiques*, assez courts, la plupart cylindro-coniques; le premier le plus gros et le plus grand de tous, en cône renversé.

Palpes presque égaux; leur dernier article peu comprimé, un peu élargi vers son extrémité, qui est tronquée.

Mandibules courtes.

Elytres convexes, *plus ou moins tronquées à l'extrémité, très rarement arrondies dans cette partie.*

Ecusson petit, arrondi postérieurement.

Pattes fortes; cuisses un peu en massue allongée.

Corps presque cylindrique.

Les Clytus vivent à l'état de larve de la même manière que les Callidies. On trouve les insectes parfaits sur le bois coupé, dans les forêts et les chantiers. La plupart des espèces se tiennent de préférence sur les fleurs, les ombellifères principalement.

PREMIÈRE DIVISION.

Cuisses postérieures longues, dépassant l'extrémité de l'abdomen.

1. *Clytus erythrocephalus*, FAB. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 350, n° 19. — *Callidium erythrocephalum*, OLI. Entom. tom. 4. Callid. pag. 47, n° 65. Pl. V, fig. 60, et Pl. VII, fig. 60. b. — PALIS-BAUV. Ins. d'Afriq. et d'Amér., pag. 248. Coléopt. Pl. XXXVII, fig. 5. De l'Amérique septentrionale.

2. *Clytus impar.* — *Callidium* (*Clytus*) *impar*, GERM. *Insect. spec. nov.* vol. 1, pag. 517, n° 692. — *Clytus cylindricus*, DEJ. Collect. Du Brésil.

3. *Clytus plebeius*, FAB. *id.* pag. 349, n° 15. — *Callidium plebeium*, OLI. *id.* pag. 49, n° 67. Pl. VI, fig. 72. — PANZ. *Faun. germ.* fasc. 82, fig. 7. France méridionale.

Etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Cuisses postérieures courtes, atteignant au plus l'extrémité de l'abdomen.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Base des élytres sans tubercules.—Elytres sans épines à l'extrémité.

4. *Clytus massiliensis*, FAB. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 350, n° 60. — *Callidium massiliense*, OLI. Entom. tom. 4. Callid. pag. 55, n° 75. Pl. VI, fig. 70. — PANZ. *Faun. germ.* fasc. 82, fig. 8. — La Lepture à raies blanches, GEOFF. Ins. Paris, tom. 1, pag. 215, n° 12. Commun aux environs de Paris.

5. *Clytus flexuosus*, FAB. *id.* pag. 345, n° 1. — *Callidium flexuosum*, OLI. *id.* pag. 34, n° 46. Pl. VI, fig. 76. Amérique septentrionale.

6. *Clytus sexfasciatus*, FAB. *id.* pag. 351, n° 23. De Cayenne.

7. *Clytus arvicola.* — *Callidium arvicola*, OLI. *id.* pag. 64, n° 88. Pl. VIII, fig. 93. Midi de la France et environs de Paris.

8. *Clytus Antilope*, SCHON. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 465, n° 14. — *Clytus Arietis*, FAB. *id.* pag. 347, n° 9 (en retranchant toute la synonymie qui appartient aux deux espèces suivantes). Environs de Paris.

9. *Clytus Arietis*, SCHON. *id.* pag. 464, n° 13. — *Callidium Arietis*, OLI. *id.* pag. 36, n° 49. Pl. II, fig. 20. — PANZ. *Faun. germ.* fasc. 4, fig. 15. — La Lepture à trois bandes dorées, GEOFF. *id.* pag. 214, n° 11. Très commun aux environs de Paris.

10. *Clytus Gazella*, FAB. *id.* pag. 348, n° 10. — *Clytus Arietis*, var. SCHON. *id.* Environs de Paris.

Nota. Il ne diffère du précédent que par sa taille sensiblement plus petite et par ses cuisses noires. M. Schönherr, et même Fabricius, pensent qu'il n'en est qu'une variété.

11. *Clytus tropicus*, Schon. *id.* pag. 465, n° 15. D'Allemagne et de France. On le trouve quelquefois aux environs de Paris.

12. *Clytus detritus*, Fab. *id.* pag. 350, n° 21. — *Callidium detritum*, Oli. *id.* pag. 34, n° 47. Pl. II, fig. 17. — Panz. *id.* fasc. 94, fig. 5. — La Lepture aux croissans dorés, Première variété, Geoff. *id.* pag. 213. Des environs de Paris.

13. *Clytus arcuatus*, Fab. *id.* pag. 347, n° 8. — *Callidium arcuatum*, Oli. *id.* pag. 35, n° 48. Pl. II, fig. 16. b. — Panz. *id.* fas. 4, fig. 14. — La Lepture aux croissans dorés (en excluant les variétés; celle de la page 213 appartient à l'espèce précédente, et celle de la page 214 à l'espèce suivante). Geoff. *id.* pag. 212, n° 10. Ce Clytus est le plus commun de tous aux environs de Paris. Il varie considérablement pour la taille.

14. *Clytus floralis*, Fab. *id.* pag. 346, n° 3. — *Callidium florale*, Oli. *id.* pag. 47, n° 64. Pl. V, fig. 53. — Panz. *id.* fasc. 70, fig. 16. — La Lepture aux croissans dorés, deuxième variété, Geoff. *id.* pag. 214. Midi de la France.

15. *Clytus scutellaris*, Schon. *id.* pag. 467, n° 29. — *Callidium scutellaris*, Oli. *id.* pag. 51, n° 69. Pl. V, fig. 52. De Géorgie et de Caroline.

16. *Clytus trifasciatus*, Fab. *id.* pag. 351, n° 24. — *Callidium trifasciatum*, Oli. *id.* pag. 52, n° 70. Pl. V, fig. 59. Midi de la France.

17. *Clytus ruficornis*, Schon. *id.* pag. 469, n° 37. — *Callidium ruficorne*, Oli. *id.* pag. 53, n° 71. Pl. VI, fig. 73. France méridionale. Département des Basses-Alpes.

18. *Clytus quadripunctatus*, Fab. *id.* pag. 352, n° 29. — *Callidium quadripunctatum*, Oli. *id.* pag. 41, n° 55. Pl. II, fig. 19. — Panz. *id.* fasc. 70, fig. 19. — La Lepture velours jaune, Geoff. *id.* pag. 211, n° 8. Des environs de Paris.

Nota. J'ai trouvé, pendant plusieurs années de suite, cette espèce en grande quantité sous un hangar renfermant du bois blanc destiné pour le four d'un boulanger. La larve vit probablement aux dépens du bouleau, de l'aulne, ou de quelque espèce de peuplier ou de tremble.

19. *Clytus annularis*, Fab. *id.* pag. 352, n° 30. — *Callidium annulare*, Oli. *id.* pag. 48, n° 66. Pl. VI, fig. 74. De Java.

20. *Clytus ornatus*, Fab. *id.* pag. 351, n° 26. — *Callidium ornatum*, Oli. *id.* pag. 40, n° 53. Pl. VI, fig. 15. b. — Panz. *id.* fas. 70, fig. 18. — La Lepture jaune à bandes noires, Geoff. *id.* pag. 216, n° 14. Environs de Paris.

21. *Clytus verbasci*, Fab. *id.* n° 25. — *Callidium verbasci*, Oli. *id.* n° 54. Pl. I, fig. 15. — Panz. *id.* fig. 17. Environs de Paris.

22. *Clytus mysticus*, Fab. *id.* pag. 352, n° 32. — *Callidium mysticum*, Oli. *id.* pag. 50, n° 68. Pl. I, fig. 14. — Panz. *id.* fasc. 82, fig. 9. — La Lepture arlequine, Geoff. *id.* pag. 217, n° 15. De France et d'Allemagne. Rare aux environs de Paris.

23. *Clytus alni*, Fab. *id.* pag. 354, n° 38. — *Callidium alni*, Schon. *id.* pag. 458, n° 70. — Oli. *id.* pag. 53, n° 72. Pl. III, fig. 37. a. b. — Panz. *id.* fas. 70, fig. 20. — La Lepture aux croissans d'argent, Fourc. *Entom. Paris.* tom. 1, pag. 83, n° 24.

Etc.

Deuxième Subdivision.

Elytres ayant chacune, à leur base près de l'écusson, un tubercule distinct. — Angle externe de leur troncature uniépineux.

24. *Clytus gibbosus*, Fab. *id.* pag. 338, n° 83. — *Callidium gibbosum*, Oli. *id.* pag. 45, n° 62. Pl. II, fig. 18. Italie et Provence.

25. *Clytus verrucosus*, Schon. *id.* pag. 467, n° 24. — *Callidium verrucosum*, Oli. *id.* pag. 38, n° 51. Pl. VIII, fig. 98. Amérique septentrionale.

26. *Clytus piniadeus*, Fab. *id.* pag. 353, n 37. — *Obrium piniadeum*, Dej. Catal. De Caroline.

Genre LXXVIII. *Eriphus, *Eriphus*.

(εριφος, Chevreau.)

Corselet parfaitement globuleux, convexe en dessus, soyeux, rebordé à ses deux extrémités, et muni latéralement *d'un petit tubercule spiniforme.*

Antennes glabres, plus courtes que le corps, de onze articles, ceux à partir du cinquième un peu aplatis et élargis en dent de scie.

Palpes presque égaux; leur dernier article point comprimé, cylindro-conique.

Mandibules courtes.

Elytres convexes, arrondies ou à peine tronquées à leur extrémité; celle-ci mutique.

Ecusson petit, arrondi au bout.

Pattes antérieures et intermédiaires de longueur moyenne

ainsi que leurs tarses; pattes postérieures *sensiblement plus grandes que les autres; leurs tarses très allongés; premier article de la longueur des trois autres réunis.*

Corps presque cylindrique, soyeux en dessus.

ESPÈCES.

1. *Eriphus bisignatus.*— *Callidium* (*Clytus*) *bisignatum*, GERM. *Ins. spec. nov.* vol. 1, pag. 516, n° 689. Du Brésil.

2. **Eriphus mexicanus.*

(Long. 7 lignes.) Corps d'un noir mat en dessus, luisant en dessous. Corselet d'un rouge brillant tant en dessus qu'en dessous; on voit au bord postérieur, près de l'écusson, un point noir distinct. Elytres ayant à leur base une large bande transverse d'un rouge brillant, dilatée vers le bord extérieur. Tête, antennes et pattes noires ainsi que l'écusson.

Du Mexique. De ma collection.

3. **Eriphus immaculicollis.*

(Long. 9 à 10 lignes.) Noir mat en dessus, un peu luisant en dessous. Corselet entièrement d'un rouge brillant en dessus et en dessous. Antennes et pattes noires.

Du Brésil. De ma collection.

Genre LXXIX. *TRAGIDION, *Tragidion.*

(τραγος, Bouc, dimin.)

Corselet parfaitement globuleux, convexe en dessus, cotonneux, muni latéralement *d'un petit tubercule épineux.*

Antennes glabres, sétacées, plus longues que le corps dans les mâles, à-peu-près de sa longueur dans les femelles,

de *douze articles;* le premier grand, renflé; le second très petit, presque cyathiforme; le troisième un peu renflé à son extrémité ainsi que les suivans, sensiblement plus long que le quatrième; le douzième allongé, linéaire et presque aussi grand que le précédent dans les mâles, court dans les femelles.

Palpes courts.

Mandibules courtes, finissant en pointe aiguë.

Tête assez grosse, presque aussi large que la partie antérieure du corselet.

Elytres linéaires, tronquées droit à leur extrémité et mutiques.

Ecusson petit, arrondi postérieurement.

Pattes fortes, à-peu-près de longueur égale.

Corps allongé, pubescent.

Espèce.

1. *Tragidion lynceum.* — *Callidium lynceum,* Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 344, n° 61. — *Cerambyx lynceus*, Oli. Entom. tom. 4. Capric. pag. 37, n° 45. Pl. XIV, fig. 97. Femelle. De l'Amérique boréale et non du Cap de Bonne-Espérance, comme le disent Fabricius et Olivier.

Genre LXXX. *Temnopis, *Temnopis.*

(τεμνομαι, je suis coupé, ωψ, œil.)

Corselet étroit, allongé, presque cylindrique, guère plus long que la tête, plus étroit qu'elle à sa partie antérieure;

muni *d'un très petit tubercule latéral spiniforme;* il a deux sillons transversaux, l'un antérieur, l'autre postérieur, ce dernier plus prononcé.

Antennes velues, de onze articles, plus longues que le corps dans les mâles (1); premier article gros, renflé; le second très petit, cyathiforme; les troisième, quatrième et cinquième allongés, cylindriques, à-peu-près égaux en grandeur, et armés de petites épines; le onzième linéaire, presque aussi long que le précédent.

Yeux *étant chacun distinctement séparés en deux parties.*

Palpes fort courts, presque égaux; leur article terminal peu comprimé, aminci à son extrémité, qui est tronquée.

Mandibules courtes.

Tête forte, plus large que le corselet.

Elytres assez molles, déprimées, un peu rétrécies à leur extrémité, presque béantes au bout de leur suture, terminées chacune en pointe mousse.

Ecusson petit, ponctiforme.

Pattes assez courtes; cuisses larges, comprimées; jambes l'étant un peu.

Corps presque linéaire, étroit.

ESPÈCE.

1. **Temnopis tæniatus.* — *Stenocorus tæniatus*, DEJ. Collect.

(Long. 10 lignes.) D'un rougeâtre foncé. Yeux noirs. Elytres testacées, ayant chacune une ligne étroite, longitudinale, brunâtre, un peu oblique, partant de l'angle

(1) Femelles inconnues.

huméral et atteignant l'extrémité de l'élytre. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle.

Du Brésil.

Genre LXXXI. *Piézocère, *Piezocera.*

(πιεζομαι, je suis comprimé, κεραια, corne.)

Corselet étroit, allongé, cylindrique, deux fois plus long que la tête et plus étroit qu'elle à sa partie antérieure, *muni vers les côtés d'un petit tubercule spiniforme;* il a deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur.

Antennes pubescentes, plus courtes que le corps, de onze articles, le premier assez gros et renflé, le second très petit, globuleux; les autres *comprimés, élargis en dent de scie, portant chacun, à leur face intérieure, deux carènes longitudinales;* article terminal presque ovalaire.

Yeux entiers.

Palpes courts; leur article terminal court, un peu comprimé, un peu élargi vers son extrémité, qui est tronquée.

Mandibules très petites, pointues.

Elytres longues, linéaires, déprimées, tronquées presque carrément au bout; angle externe de la troncature uni-épineux.

Ecusson semi-circulaire.

Pattes assez courtes; cuisses courtes, en massue un peu comprimée; jambes fortement comprimées.

Corps assez allongé, presque linéaire, pubescent.

ESPÈCE.

1. **Piezocera bivittata.* — *Callidium bivittatum*, DEJ. Collect.

(Long. 7 à 8 lignes.) Corps d'un rougeâtre foncé. Disque du corselet inégal. Elytres pointillées, ayant chacune un sillon longitudinal vers leur bord extérieur; elles sont d'un testacé luisant, et offrent chacune, dans leur milieu, une large bande longitudinale d'un vert bronzé brillant. Antennes et pattes de la couleur du corps.

Du Brésil.

Genre LXXXII. OBRION, *Obrium*, MÉGERLE. (DEJ. Catal.)

Corselet étroit, allongé, cylindrique, un peu plus long que la tête et plus étroit qu'elle à sa partie antérieure, muni d'un petit tubercule latéral obtus ; il a deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur.

Antennes sétacées, *pubescentes*, plus longues que le corps dans les mâles, à-peu-près de sa longueur dans les femelles, de onze articles cylindriques.

Yeux entiers.

Palpes filiformes; les maxillaires plus longs que les labiaux; article terminal des quatre, *long*, *cylindrique*, tronqué au bout.

Ecusson très petit, *triangulaire*.

Mandibules courtes.

Tête plus large que le corselet.

Elytres assez longues, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Pattes de longueur moyenne; cuisses courtes, brusquement en massue; jambes *peu comprimées*.

Corps assez court, presque linéaire, pubescent.

L'*O. cantharinum* a été trouvé cette année (1832) en grand nombre par M. Latreille, dans un grenier de sa maison de campagne, à Annay-sur-Serein près de Tonnerre. Moi-même j'en ai pris quelquefois un ou deux individus dans l'intérieur des maisons, à la campagne et même à Paris, mais toujours sous des remises et près de greniers à foin.

ESPÈCES.

1. *Obrium cantharinum*. — *Obrium ferrugineum*, DEJ. Catal. — *Saperda ferruginea*, FAB. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 330, n° 70. — OLI. Entom. tom. 4. Saperd. pag. 35, n° 45. Pl. II, fig. 17. — PANZ. *Faun. germ.* fas. 34, fig. 14. — *Stenochorus cantharinus*, SCHON. *Syn. ins.* tom. 3, pag. 409, n° 49. France. Rare aux environs de Paris.

2. *Obrium brunneum*, DEJ. Catal. — *Saperda brunnea*, FAB. *id.* pag. 331, n° 72. — PANZ. *id.* fig. 15. Du nord de l'Europe.

Genre LXXXIII. CARTALLE, *Cartallum*. *Certallum*, MÉGERLE (DEJ. Catal.)

Corselet étroit, allongé, presque cylindrique, guère plus long que la tête, plus étroit qu'elle à sa partie antérieure, muni d'un petit tubercule latéral obtus; il a deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur.

Antennes *presque glabres*, sétacées, à peine de la longueur du corps dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles, de onze articles cylindriques.

Yeux entiers.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; article terminal des quatre, *comprimé*, *triangulaire*, *tronqué obliquement à son extrémité*.

Ecusson *semi-circulaire*.

Mandibules courtes.

Elytres assez longues, linéaires, presque tronquées à leur extrémité, qui est mutique.

Pattes assez courtes; cuisses en massue; jambes *comprimées*.

Corps assez allongé, linéaire, un peu pubescent.

Espèce.

1. *Cartallum ruficolle.* — *Certallum ruficolle*, Dej. Catal. — *Callidium ruficolle*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 334, n° 4. — Oli. Entom. tom. 4. Callid. pag. 19, n° 22. Pl. II, fig. 27. Midi de la France.

Genre LXXXIV. *Sténygre, *Stenygra*.

(στενυγρος, étroit.)

Corselet étroit, allongé, cylindracé, mutique, guère plus long que la tête, plus étroit qu'elle à sa partie antérieure, *globuleux dans sa partie moyenne*, ayant deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur; ce dernier quelquefois très étroit.

Antennes *glabres*, sétacées, plus courtes que le corps, de onze articles un peu comprimés, quelquefois faiblement dentés en scie, à partir du quatrième.

Palpes courts; les maxillaires ayant leur dernier article un peu comprimé, un peu élargi vers son extrémité, qui est tronquée.

Mandibules courtes.

Tête assez grande, plus large que la partie antérieure du corselet.

Elytres *linéaires*, longues, mutiques et très faiblement tronquées à leur extrémité.

Pattes fortes; cuisses un peu en massue.

Corps étroit, allongé, linéaire.

La *S. tricolor* se trouve pendant toute la saison pluvieuse et vit sur les feuilles; elle vole pendant la plus grande chaleur du jour, et ne produit aucun bruit avec le corselet. (Lacordaire, *loc. cit.*)

Première Division.

Premier et troisième articles des antennes plus longs qu'aucun des autres, cambrés, ce qui les fait paraître échancrés extérieurement.

Première Subdivision.

Cuisses intermédiaires et postérieures terminées par deux epines emboîtant la jambe.

Espèces.

1. *Stenygra coarctata.* — *Clytus coarctatus*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 349, n° 13. — *Callidium angustatum*,

Oli. Entom. tom. 4. Callid. pag. 32, n° 45. Pl. VI, fig. 71. Amérique méridionale.

2. **Stenygra tricolor.* — *Stenocorus tricolor*, Dej. Catal.

(Long. 10 à 12 lignes.) Tête, antennes, corselet et pattes d'un rouge foncé luisant; la première ayant un court sillon entre les antennes. Disque du corselet un peu inégal. Elytres chargées de poils épars, hérissés, roussâtres; elles sont d'un brun noirâtre luisant, avec deux larges bandes transverses d'un blanc sale, interrompues à la suture; l'une placée près de la base, l'autre un peu au-delà du milieu. Poitrine rougeâtre, couverte d'un duvet argenté fort brillant. Abdomen d'un brun noir luisant, ses deux premiers segmens ayant latéralement une grande plaque formée par un duvet argenté très brillant.

Assez commune au Brésil.

Deuxième Subdivision.

Toutes les cuisses mutiques.

3. **Stenygra histrio.*

(Long. 12 à 14 lignes.) Antennes, tête, corselet et pattes d'un rouge très foncé et luisant. Tête pointillée, ayant un sillon entre les antennes. Disque du corselet inégal. Elytres chargées de poils épars, hérissés, roussâtres, ayant à leur base une bande transverse d'un rouge foncé, luisant; leur quart inférieur est aussi de cette couleur; le reste d'un brun noir, luisant. Cette partie brune porte, sur chaque élytre, deux taches d'un blanc sale, un peu en relief; la première échancrée en arrière, la seconde oblique, presque en croissant, dont la convexité regarde l'extrémité de l'élytre. Poitrine luisante, noirâtre, couverte d'un duvet argenté

brillant. Abdomen noirâtre, luisant; ses segmens garnis latéralement d'une plaque triangulaire formée par un duvet argenté brillant.

Du Mexique. De la collection de M. Dupont et de la mienne.

DEUXIÈME DIVISION.

Premier article des antennes le plus grand de tous, renflé, mais point cambré; le troisième court, un peu moins grand que le suivant, point cambré.

4. **Stenygra ibidionoides.*

(Long. 9 lignes.) Tête, corselet et élytres d'un noir luisant, recouverts d'un duvet cendré; celles-ci ayant chacune, avant le milieu, deux petits tubercules arrondis placés l'un au-dessous de l'autre; leur quart postérieur entièrement garni de duvet; dans le reste de leur étendue le duvet forme quelques ondes et quelques lignes changeantes. Poitrine ferrugineuse. Abdomen luisant; son premier segment et l'anus ferrugineux. Pattes noirâtres, base des cuisses ferrugineuse. Antennes brunâtres.

Du Brésil. De ma collection.

Genre LXXXV. *OZODE, *Ozodes.*

(οζωδης, noueux.)

Corselet étroit, allongé, presque cylindrique, guère plus long que la tête, mutique latéralement; son disque *muni de quatre tubercules presque en forme d'épines, placés carrément;* au bord postérieur, il y a un sillon transversal

très prononcé, et on en voit un autre vers le bord antérieur.

Antennes sétacées, frangées en dessous, au moins de la longueur du corps, de onze articles; le premier gros, en cône renversé; le second court, cylindrique; le troisième le plus long de tous, cylindrique ainsi que les suivans.

Palpes presque égaux; leur dernier article un peu élargi à son extrémité, un peu comprimé.

Mandibules courtes.

Tête forte, plus large que le corselet.

Elytres déprimées, leurs angles huméraux *relevés*, *très prononcés;* elles sont un peu béantes à l'extrémité; celle-ci arrondie, mutique.

Ecusson coupé presque carrément à sa partie postérieure.

Pattes fortes, de longueur moyenne; cuisses en massue; jambes comprimées.

or ps déprimé en dessus et velouté.

ESPÈCES.

1. **Ozodes nodicollis.* — *Obrium nodicollis*, DEJ. Collect.

(Long. 1 pouce.) D'un brun velouté en dessus, d'un ferrugineux foncé et luisant en dessous. Frange des antennes cendrée. Elytres ayant un court duvet cendré changeant et soyeux formant des taches et des lignes obliques, transversales et longitudinales; le quart postérieur des élytres est entièrement garni d'un semblable duvet. Antennes et pattes d'un ferrugineux foncé.

Du Brésil. De la collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

Etc.

Genre LXXXVI. *Rhopalophore, *Rhopalophora.*

(ῥοπαλον, massue, φερω, je porte.)

Corselet étroit, cylindracé, mutique, trois fois plus long que la tête, aminci à sa partie antérieure, ayant deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre moins profond, vers le bord antérieur.

Antennes sétacées, *frangées en dessous*, à-peu-près de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles, de onze articles; le premier *long, presque cylindrique;* le second très court, les autres cylindriques; le troisième très long; le quatrième à peine moitié aussi grand que le précédent; le cinquième et suivans presque aussi longs que le troisième; le terminal *pas plus gros que le dixième.*

Palpes presque égaux, leur article terminal presque cylindrique, tronqué au bout.

Mandibules courtes.

Tête plus large que la partie antérieure du corselet.

Elytres linéaires, très déprimées, tronquées à l'extrémité; chaque angle de cette troncature saillant ou uniépineux.

Ecusson *transversal*, arrondi postérieurement.

Pattes grèles, longues, hérissées de grands poils; cuisses brusquement en massue à leur extrémité; jambes un peu comprimées.

Corps étroit, allongé.

La *R. sanguinicollis* se tient sur les feuilles, les troncs d'arbres contre lesquels elle grimpe avec facilité; elle vole

pendant le jour dans les Bois, et produit un son aigu avec le corselet. (Lacordaire, *loc. citat.*)

Espèces.

1. **Rhopalophora sanguinicollis*, Dej. Collect.

(Long. 8 lignes.) Antennes, tête et pattes noires. Corselet d'un rouge sanguin. Elytres noirâtres, couvertes d'un duvet court, cendré, ainsi que la poitrine et l'abdomen. Mâle.

Du Brésil. Collections de MM. le comte Dejean et Dupont ainsi que de la mienne.

2. **Rhopalophora? rubida — Callidium rubidum*, Dej. Collect.

(Long. 6 lignes.) Corps lisse, entièrement d'un rouge foncé. Suture des élytres brunâtre. Antennes de cette couleur. Pattes noires avec les cuisses d'un rouge foncé. Mâle.

Amérique méridionale.

De la collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

Nota. Cette espèce n'a pas tout-à-fait le faciès de la précédente; ses antennes et ses pattes sont moins grêles, le corselet moins aminci en devant, les cuisses plus grosses, plus courtes, moins subitement en massue. Si par la suite on lui trouvait quelques autres caractères plus essentiels, elle pourrait être le type d'un nouveau genre, Elaphopsis, *Elaphopsis* (ελαφος, Cerf, ωψ, extérieur.)

Genre LXXXVII. *Cycnodère, *Cycnoderus*.

(κυκνος, Cygne, δερη, cou.)

Corselet étroit, allongé, cylindrique, mutique, au moins quatre fois plus long que la tête; sa partie antérieure

plus étroite que cette dernière; il a deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur.

Antennes velues, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles, de onze articles; *les trois premiers entièrement velus;* les suivans munis en dessous de quelques poils; les trois derniers glabres: premier article *court*, *conique;* le second très court, tous les autres cylindriques; le troisième le plus long de tous; les suivans, jusqu'au dixième, environ d'un tiers plus court que le troisième; le terminal *plus gros que le dixième.*

Palpes presque égaux, terminés par un article presque cylindrique.

Mandibules courtes.

Tête plus large que la partie antérieure du corselet, un peu avancée.

Elytres linéaires, très déprimées; leur angle sutural uniépineux.

Ecusson *presque aussi long que large,* arrondi postérieurement.

Pattes grêles, longues, munies de quelques poils; cuisses subitement en massue globuleuse; jambes un peu comprimées.

Corps étroit, allongé.

Espèce.

1. **Cycnoderus tenuatus.*

(Long. 7 à 10 lignes.) Tête et corselet pointillés, d'un rouge brun; élytres pointillées; leur suture largement de cette couleur, le reste d'un bronzé obscur. Ecusson couvert d'un duvet cendré. Poitrine et abdomen d'un brun rou-

geâtre luisant. Pattes noirâtres, cuisses luisantes; antennes brunâtres, leurs poils noirs. Mâle.

Du Brésil. De ma collection.

Genre LXXXVIII. *Ibidion, *Ibidion.*

(ἶβις, Ibis, dimin.)

Corselet étroit, allongé, cylindrique, mutique, au moins deux fois plus long que la tête, plus étroit qu'elle à sa partie antérieure, ayant deux sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur.

Antennes sétacées, *frangées en dessous, de la base au milieu;* plus longues que le corps dans les mâles, à-peu-près de sa longueur dans les femelles, de onze articles; le premier en massue, le second très petit, le troisième le plus grand de tous, cylindrique, quelquefois renflé et fusiforme; les suivans cylindriques; le terminal plus long dans les mâles que dans les femelles.

Palpes presque égaux; leur article terminal *dilaté, comprimé, dolabriforme.*

Mandibules courtes.

Tête plus large que le corselet.

Elytres linéaires, longues, étroites.

Pattes de longueur moyenne; cuisses un peu en massue allongée; jambes comprimées.

Corps presque linéaire, un peu pubescent.

Les Ibidions se trouvent sur les feuilles et se blotissent dans celles arrondies en gouttière, en tenant leurs pattes écartées du corps, les antennes ramenées le long du dos, le corselet et la tête relevés et formant un angle droit avec

le corps, comme certaines chenilles arpenteuses. Ils restent ainsi immobiles pendant un espace de temps considérable; quand on touche à leur retraite, ils s'en échappent avec rapidité, mais ils courent mal et plutôt par sauts et par bonds qu'en ligne droite; on les voit voler quelquefois pendant le jour dans les Bois; ils produisent un son aigu avec le corselet. (Lacordaire, *loc. citat.*)

Ce genre paraît propre à l'Amérique méridionale.

Première Division.

Antennes mutiques.

Première Subdivisioe.

Elytres arrondies et mutiques à leur extrémité. — Troisième article des antennes cylindrique.

1. **Ibidion comatum.* — *Stenocorus comatus*, Dej. Catal.

(Long. 12 à 14 lignes.) Corps lisse, d'un brun noirâtre plus luisant en dessous qu'en dessus. Tête, corselet et élytres ayant des poils épars, hérissés, jaunâtres. Antennes de la couleur du corps. Pattes d'un brun ferrugineux. Femelle.

Du Brésil.

Deuxième Subdivision.

Elytres tronquées à leur extrémité ; angle externe de la troncature uniépineux.

a. Troisième article des antennes cylindrique.

† Extrémité des cuisses mutique.

2. **Ibidion signatum.* — *Obrium signatum*, Dej. Catal.

(Long. 8 lignes.) D'un brun luisant. Tête et corselet couverts d'un duvet court, cendré. Disque du corselet un peu inégal. Elytres ayant des points, de chacun desquels sort un poil jaunâtre assez long. Elles ont chacune deux taches jaunâtres un peu obliques, l'une près de la base, l'autre au-delà du milieu, celle-ci presque en croissant, dont la convexité regarde l'extrémité de l'élytre. Antennes et pattes brunes, cuisses ferrugineuses ainsi que la poitrine. Mâle.

Du Brésil.

3. **Ibidion bituberculatum.*

(Long. 7 lignes.) Corps ferrugineux, luisant en dessus. Corselet muni au milieu de deux petits tubercules rapprochés. Elytres ayant chacune à la base, au-dessous de l'angle huméral, une grande tache jaune partant du bord extérieur et n'atteignant pas tout-à-fait la suture; en outre, l'élytre est terminée par une autre tache de cette même couleur. Dessous du corps testacé, luisant. Antennes et pattes d'un jaune pâle. Mâle.

Du Brésil. De ma collection.

4. **Ibidion sexguttatum.* — *Obrium sexguttatum*, Dej. Collect.

(Long. 7 lignes.) Tête et corselet d'un rougeâtre foncé luisant. Elytres d'un rouge brun foncé, ayant chacune trois taches jaunâtres; l'une assez grande, ovale, placée au-dessous de l'angle huméral; la seconde un peu oblique, au-delà du milieu; et la troisième plus petite occupant l'extrémité de l'élytre. Dessous du corps ferrugineux luisant. Antennes et pattes d'un jaune pâle. Femelle.

Du Brésil.

Etc.

†† Cuisses postérieures armées à leur extrémité de deux épines emboîtant la jambe.

5. **Ibidion pictum.* — *Obrium pictum*, Dej. Collect.

(Long. 10, 11 lignes.) Tête, corselet et élytres ayant des poils épars, hérissés, jaunâtres. Tête et corselet d'un brun foncé luisant. Elytres ayant leurs deux premiers tiers ferrugineux et luisans. Un peu au-dessous de la base on voit, sur chacune vers le bord extérieur, une tache jaunâtre, allongée, ovale, bordée du côté de la suture par une ligne noire plus longue que la tache. La partie ferrugineuse de l'élytre est terminée par une petite bande transverse jaunâtre, un peu arquée, partant de la suture et n'atteignant pas tout-à-fait le bord extérieur. Tiers postérieur de l'élytre d'un noir brillant. Poitrine et abdomen de cette dernière couleur. Ecusson couvert d'un duvet court, brillant. Pattes d'un ferrugineux foncé et luisant. Antennes ferrugineuses avec le premier article brun. Mâle.

Du Brésil.

Etc.

b. Troisième article des antennes renflé.

6. **Ibidion fusiferum.*

(Long. 6 lignes.) Entièrement ferrugineux et luisant. Corselet un peu inégal. Elytres ayant chacune deux taches pâles, l'une au-dessous de la base, l'autre passé le milieu; extrémité de l'élytre d'un brun noir. Antennes et pattes de la couleur du corps; le troisième article des premières distinctement renflé en fuseau. Mâle.

Du Brésil. De ma collection.

Etc.

Deuxième Division.

Troisième, quatrième et cinquième articles des antennes cylindriques, armés d'une épine à leur extrémité.

7. **Ibidion? armatum.*

(Long. 10 lignes.) Tête et corselet d'un rouge de brique et luisans. Disque de celui-ci inégal. Elytres testacées, ayant des points de chacun desquels part un poil assez long et jaunâtre. Epine de l'angle externe de leur troncature assez forte et très pointue. Antennes jaunâtres. Dessous du corps d'un ferrugineux luisant ainsi que les pattes; cuisses noirâtres à leur extrémité, les postérieures terminées par deux épines noires emboîtant la jambe. Mâle.

Du Brésil. De ma collection.

Nota. Cette espèce n'a pas le faciès des autres Ibidions. Son corselet moins étroit, un peu aplati sur son disque, ses élytres plus déprimées, et les épines des antennes, suffiraient peut-être pour en faire le type d'un genre particulier, sous le nom de Stizocère, *Stizocera*. (στιζω, je pique, κεραια, corne).

Genre LXXXIX. Ancylocère, *Ancylocera*.

(αγκυλη, crochet, κεραια, corne.)

Corselet étroit, *très allongé*, *cylindrique*, mutique, trois fois plus long que la tête et plus étroit qu'elle à sa partie antérieure, sans sillons transversaux.

Antennes assez grèles, sétacées, de onze articles, plus

longues que le corps dans les mâles; plus courtes dans les femelles que dans l'autre sexe. Premier article (des mâles) *bombé en dedans*, *échancré extérieurement;* le second *dilaté intérieurement en forme de dent obtuse;* les troisième et quatrième *dilatés en biseau à leur partie intérieure*; les autres cylindro-coniques; le terminal *trois fois plus court que le précédent et formant un petit crochet.* Second article (dans les femelles) *peu prononcé en dent de scie;* le terminal *court*, *mais point crochu.*

Elytres *étroites*, *linéaires*, un peu déprimées, tronquées carrément à leur extrémité.

Palpes filiformes, presque égaux; leur article terminal cylindrique, tronqué au bout.

Mandibules courtes.

Tête plus large que le corselet.

Ecusson petit, étroit, arrondi postérieurement.

Pattes assez courtes; cuisses subitement renflées en massue; jambes cylindriques.

Corps linéaire, à peine pubescent.

L'*A. cardinalis* se tient sur les feuilles et vole pendant le jour dans les Bois; elle produit un son aigu avec le corselet. (Lacordaire, *loc. citat.*)

Espèce.

1. *Ancylocera cardinalis.* — *Cerambyx ? cardinalis*, Dalm. *Analect. Entomol.* pag. 67, n° 54. Mâle. — *Gnoma sanguinea*, Dej. Catal. Du Brésil.

Nota. La *Gnoma rugicollis*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 317, n° 4. — *Saperda bicolor*, Oli. Entom. tom. 4. Saperd. pag. 32, n° 41. Pl. III, fig. 25, appartient peut-être au genre *Ancylocera.*

Genre LXL. Leptocère, *Leptocera*, Dej. Catal.

Corselet assez étroit, *médiocrement allongé, un peu rétréci en devant*, mutique, *convexe*, sans sillons transversaux.

Antennes glabres, *très grèles*, sétacées, beaucoup plus longues que le corps dans les mâles, plus courtes que lui dans les femelles, de onze articles; le premier gros, en massue; le second court, globuleux; les autres cylindriques, très allongés dans les mâles.

Elytres *allant en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité;* celle-ci tronquée, chaque angle de cette troncature uniépineux.

Palpes presque égaux; leur article terminal ovale, allongé, tronqué au bout.

Mandibules courtes.

Tête plus large que la partie antérieure du corselet, un peu rabattue antérieurement.

Ecusson petit, arrondi au bout.

Pattes assez courtes; cuisses en massue; jambes cylindriques.

Corps en partie pubescent.

Espèce.

1. *Leptocera scripta*, Dej. Catal. — *Cerambyx scriptus*, Fab. *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 280, n° 69. — *Cerambyx cælatus*, Oli. Entom. tom. 4. Capric. pag. 99, n° 132.

Pl. XI, fig. 79. a. b. Femelle. Pl. XII, fig. 79. b. Mâle. — *Lamia interrupta*, Oli. Encycl. méthod., n° 58.—*Saperda scripta*, Schon. *Syn. Ins.* tom. 3, pag. 420, n° 17. Ile-de-France.

FIN DE LA TRIBU DES CERAMBYCINS.

DEUX RUTELA NOUVELLES,

PAR M. GORY.

(Séance du 2 juillet 1833.)

Cetonia Fabr. Rutela, LATREILLE.

Rutela Gracilis, GORY, Brésil.

Long. 6 à 7 lignes; larg. 3 lignes.

Pallida, corpore oblongo, capite duobus punctis nigris, elytris plurimis maculisque subviridibus.

Chaperon échancré, très finement ponctué.
Corselet ponctué, un peu échancré antérieurement; sa base un peu prolongée vis-à-vis de l'écusson; ses angles antérieurs et postérieurs aigus.
Ecusson lisse, petit, triangulaire.
Elytres parallèles, arrondies à leur extrémité; sur chaque, huit rangées longitudinales de petits points.
Les tibia antérieurs tridentés; les tarses très robustes, terminés par deux crochets très longs.

Cet insecte est d'une couleur jaune-pâle, avec des reflets verdâtres, brillans, principalement sur la tête et le corselet; sur la tête deux points noirs; sur les élytres plusieurs taches verdâtres.

Cetonia Fab. Rutela, LATREILLE.

Rutela Granulata, GORY, Cayenne.

Long. 8 lign., larg. 4 lign.

Viridi-pratensis, capite thoraceque rugosis. Elytris lineatis granulatis, antennis tarsisque fulgidis.

Chaperon légèrement refendu.

Tête et corselet rugueux. Le corselet ayant ses angles antérieurs très aigus et avancés, ses bords arrondis et un peu relevés, sa base un peu prolongée et une ligne longitudinale dans son milieu.

Ecusson triangulaire.

Elytres parallèles, très arrondies à l'extrémité, avec quelques lignes longitudinales, ponctuées du côté des bords externes, et granulées dans les intervalles de ces lignes.

Entièrement vert-pré; antennes et tarses rouge brillant.

OUVRAGE POSTHUME DE M. LATREILLE.

DISTRIBUTION MÉTHODIQUE

ET NATURELLE DES GENRES DE DIVERSES TRIBUS D'INSECTES COLÉOPTÈRES, DE LA FAMILLE DES *Serricornes*, PAR M. LATREILLE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE, PROFESSEUR-ADMINISTRATEUR AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Les zoologistes et les botanistes ont senti que des monographies pouvaient seules aplanir les difficultés qui entravent l'étude des corps vivans, et l'une des branches des sciences naturelles qui réclamait le plus ardemment ce secours, l'entomologie, peut aujourd'hui se glorifier de plusieurs illustrations de cette sorte. Parmi les familles de

* Nous n'avons pu insérer plus tôt ce mémoire que M. Latreille avait destiné à la 2e livraison du 1er vol. des Annales de la Société, comme on le voit par la lettre ci-après qu'il nous a adressée, et dont nous nous plaisons à joindre une autographie à ce numéro. M. Valade-Gabel, son neveu, a récemment découvert ce manuscrit qui se trouvait mêlé aux nombreux matériaux, tant publiés qu'inédits que laissait son oncle, et empressé de suivre ses dernières volontés, il vient de nous le transmettre à la séance du 2 avril de cette année.

l'ordre des insectes Coléoptères, l'une ou plutôt une section, celle des Serricornes (*Règne animal* de M. le baron Cuvier), n'étant pour ainsi dire, qu'ébauchée, mérite de fixer plus particulièrement l'attention des amis de la science.

Qu'il nous soit permis de lui en adresser de nouveau ici, au nom de la Société, nos sincères remercîmens.

A. Lefebvre, *secrétaire.*

LETTRE DE M. LATREILLE.

Annay-sur-Serein, près Tonnère (Yonne), le 28 mai 1832.

« Mon cher confrère et ami,

« J'allais vous écrire, lorsque j'ai reçu (hier au soir) de vos nouvelles. Vous « ayant laissé sur un triste champ de bataille (1), ignorant ce qui s'y était « passé depuis ou n'ayant eu connaissance que des pertes déplorables qu'avait « faites la science (2), j'étais véritablement inquiet sur votre compte. Votre « épître m'a tranquillisé; je me réjouis aussi de ce que M. de Serville, dont « j'ai toujours apprécié le sincère attachement pour moi, a résisté au terrible « fléau.

« Votre carton, rempli de tous les diplômes signés, de la présente, et « d'un Mémoire de moi, pour le second numéro, sera remis demain au bu- « reau des Diligences. J'avais réservé ce Mémoire, qui a pour objet la distri- « bution des genres de la tribu des Élatérides et de quelques autres s'enchaî- « nant avec eux, pour nos nouvelles Annales, mais je ne puis refuser à la « Société, ce témoignage d'intérêt. Veillez à la conservation du manuscrit, « c'est mon brouillon, et à l'exception de quelques notes, il me faudrait re- « commencer s'il s'égarait. Ma tête est trop fatiguée pour reprendre un sem- « blable travail.

« Donnez-moi des nouvelles de nos confrères, sont-ils tous sains et saufs. « Notre commune, quoique entourée de pays cholérisés, reste intacte.

« Adieu, mon cher ami; tout à vous,

« Latreille. »

A monsieur Alexandre Lefebvre, secrétaire de la Société Entomologique de France.

(1) Le choléra ravageait alors la capitale.

(2) La mort de M. Cuvier.

La beauté ou la singularité des insectes dont elle se compose, tels que ceux des genres *Buprestis*, *Elater* et *Lampyris* de Linné, frapperait même les regards de l'homme étranger à ces études et pourrait éveiller en lui le desir de s'y livrer. Nous devons regretter que le chevalier Schreiber, directeur du cabinet d'histoire naturelle de Vienne, n'ait point publié le résultat de ses nombreuses recherches sur le premier de ces genres, ou sur la tribu des *Buprestides:* peut-être a-t-il été arrêté dans son entreprise par les fonctions de sa place et la nécessité de visiter encore les collections de l'Europe, prodigieusement augmentées depuis qu'il avait commencé son travail. Nous savons que MM. Percheron et Gory se proposent de traiter le même sujet, et nous ne doutons point, d'après la manière dont ils ont exécuté leur monographie des Mélitophiles, que nos vœux à cet égard ne soient remplis. L'un de mes correspondans, dont je ne puis trop me louer, M. Solier capitaine du génie, à Marseille, m'a envoyé le prodrome d'une classification générale des insectes de la même tribu, et encouragé par mes éloges et mes exhortations, il revoit et perfectionne son essai qui, vu l'éloignement de ce naturaliste du centre des grandes collections, offrira nécessairement des lacunes, mais n'en sera pas moins utile (1), parce qu'il a l'habitude de l'observation et de l'analyse. Feu Dalman a partagé (*Synon. insect.* de M. Schœnherr), mais sur des considérations trop bornées, le genre *Buprestis* de Fabricius, dont plusieurs espèces, quoi qu'il en dise, doivent constituer des genres propres. Bien long-temps avant lui (*Gen. Crust.* et *Ins.*), j'avais ébauché une nouvelle classification du même genre, et qui a servi de base aux précédentes. Nous sommes plus avancés relativement à

(1) Ce travail a paru dans les Annales, t. 2, p. 261.

celui d'*Elater* ou la tribu des Elatérides. Déjà (1823), le genre *Eucnemis* d'Arhens, détaché du précédent, avait été avec d'autres insectes qui l'avoisinent, l'objet d'une monographie publiée par M. le baron de Mannerheim. J'avais aussi moi-même, dans mon ouvrage sur les familles naturelles du Règne animal, créé quelques nouvelles coupes génériques, mais trop générales et insuffisantes, attendu qu'elles n'isolaient qu'un petit nombre d'espèces. Un naturaliste de Vienne en Autriche, M. Mégerle s'est encore occupé de la tribu des Elatérides. Quelques-uns de ses genres sont cités, nous ignorons toutefois s'il en a publié les caractères (1); l'on desirait un travail plus général et plus complet, et tel est celui qu'un célèbre naturaliste, compagnon du capitaine Kotzebue dans son voyage maritime, M. Eschscholtz, qu'une mort prématurée vient de ravir aux sciences naturelles, a inséré, en 1829, dans le premier fascicule des *Archives d'Entomologie*, de M. Théodore Thon. La tribu des Elatérides, ou celle des Elatérites, suivant sa dénomination, y est partagée en trente-sept genres, dont les principaux caractères sont tirés de la présence ou de l'absence des palettes membraneuses du dessous des tarses, de la forme des deux crochets (simples ou dentelés) de leur dernier article, de la direction du front, de l'écart ou du rapprochement des antennes, enfin, et suivant à cet égard l'exemple de M. le comte de Mannerheim, de la figure et de l'étendue des deux hanches postérieures, qu'il appelle *laminæ tectrices*, parce qu'elles se présentent sous la forme d'une lame aplatie, transverse, recevant et recouvrant plus ou moins la cuisse dans un profond canal, pratiqué inférieurement le long de

(1) M. Guérin en a introduit deux nouveaux dans son Iconographie du Règne animal.

sa face extérieure, immédiatement après l'articulation de cette dernière pièce et du trochanter. La portion interne et plus épaisse de la hanche, continue avec celle, pareillement plus élevée de la face, située au-dessus de la cavité, a l'apparence d'une lame plus ou moins grande, selon qu'elle est plus ou moins dilatée inférieurement à son extrémité interne, rétrécie ensuite et servant d'opercule à la cuisse, lorsque, dans la contraction, elle se retire dans la cavité. Son étendue est surtout très remarquable dans les Eucnemis. M. Eschscholtz n'ayant cependant donné que les caractères essentiels des genres de cette tribu et la simple nomenclature des espèces qu'il y comprend, son travail n'est encore qu'un prodrome. Exploitant dans un voyage qu'il avait fait récemment à Paris, la magnifique collection de M. le comte Dejean et quelques autres de cette ville, il a revu, modifié et étendu cet essai; mais sans avoir eu le temps de le mettre au jour; on m'a communiqué un extrait de son nouveau travail, qui se réduit à une liste, sans aucun signalement, des genres et des espèces. Le nombre de ces genres, et dont le type de plusieurs m'est inconnu, est maintenant de cinquante-huit, et sur la totalité des espèces, M. le comte Dejean en possédait, à cette époque, cinq cent quatre. Voulant rectifier et perfectionner notre ordonnance méthodique des insectes, exposée dans l'ouvrage sur le *Règne animal* de feu M. Cuvier, nous avons fait une étude spéciale des genres de M. Eschscholtz, exposés, avec leurs caractères essentiels, dans son premier prodrome, et de quelques-uns de ceux de son tableau manuscrit. Nous regrettons de n'avoir pu dans cet examen, profiter de la collection de M. le comte Dejean et de quelques autres, d'après lesquelles il a revu et augmenté sa distribution méthodique. La nôtre eût été bien plus complète et nous aurions évité

à l'égard de quelques genres que nous établissons, et communs aussi à ce savant, l'emploi de nouvelles dénominations. Nous espérons cependant que par un signalement plus clair et plus rigoureux des coupes génériques, et par leur coordination à un ordre naturel, elle sera de quelque utilité. Nous remarquerons d'ailleurs que les types de beaucoup de ces nouveaux genres ne sont propres qu'à quelques riches collections, et que dès-lors leur connaissance n'intéresse point ou peu le plus grand nombre des entomologistes. Nous pourrions ajouter que le travail de M. Eschscholtz laisse beaucoup à desirer et que nous ne le considérons que comme provisoire. De la tribu des Buprestides on passe par des nuances presque insensibles à celle des Elatérides, de manière qu'il est difficile de préciser nettement leurs limites, et que quelques-uns de ces genres sont ambigus. Je n'ai pu tracer cette ligne de démarcation et dissiper ces obscurités, qu'en établissant deux nouvelles tribus, celle des Eucnémides, qui tient plus des Buprestides que des Elatérides, et celle des Cérophytides qui a, au contraire, plus d'affinités avec la seconde qu'avec la première. Aussi M. Lacordaire fait-il observer dans son intéressant Mémoire sur les habitudes des insectes Coléoptères de l'Amérique méridionale, que plusieurs genres, tels que ceux de *Pterotarsus*, *Galba*, *Eucnemis*, *Lissomus*, *Chelonarium*, *Cryptostoma*, rangés dans la tribu des Elatérides, n'ont pas la faculté de sauter; et qu'il serait peut être convenable d'en former une troisième tribu, qui viendrait près des Térédyles, avec qui ces insectes ont les plus grands rapports d'habitudes. Sans admettre avec lui, ces rapprochemens, toujours est-il certain que les genres précités doivent sortir de la tribu où je les avais placés. Mais comme il en est parmi eux, les trois derniers par exemple, dont l'organisation a plus de ressemblance avec celle des Elatérides,

que celle des trois premiers ; comme encore les Cérophytes, voisins des Cryptostomes sautillent un peu d'après les observations de M. Chevrolat, que cette faculté est commune (voyez *Gyllenhall*, *Insect. Suec.*) aux Throsques, si rapprochés des Eucnémis et des Lissomes, la réunion de tous ces genres dans une même tribu, jetterait de la confusion dans cette partie de la méthode. Ainsi donc auprès des Cérophytes viendront se grouper ces genres de Sternoxes qui ne diffèrent presque des Elatérides que par une forme plus ovalaire, leur inaptitude ou leur peu de disposition à sauter, et par quelques caractères moins remarquables. Telle est la tribu des Cérophytides. (1)

J'ai partagé la famille des Serricornes en deux parties, les Sternoxes et les Malacodermes. Mais la transition de l'une à l'autre présente, et pour des raisons analogues, les mêmes difficultés, que le passage de la tribu des Buprestides à celle des Elatérides. Il est en effet des genres dont le corps est de consistance ferme et solide, comme celui des Sternoxes, et où cependant le présternum ne se termine point en arrière par une saillie ou une pointe reçue dans une cavité antérieure du mésosternum. Je citerai les Rhipicères, les Callirhipis, les Sandalus et les Dascilles. Comment rectifierons-nous encore ici la méthode ? En établissant une nouvelle section, intermédiaire entre les deux précédentes, celle des Rhipicérides. D'autre part les Cébrions touchent de si près aux Elaters ou Taupins d'Olivier, que ce célèbre naturaliste les avait d'abord réunis avec eux dans les planches qu'il avait fait graver d'avance pour son Entomologie des Coléoptères. Mais cependant ils ne sautent point ; leur

(1) Plusieurs espèces d'Eucnémides, manquant dans la plupart des collections, m'ont été amicalement communiquées par M. le comte Dejean. Qu'il veuille bien agréer l'expression de ma reconnaissance.

présternum ne s'avance point en devant, de sorte que les deux faces de la tête sont entièrement à découvert, et leur corps n'est point dirigé dans une ligne droite, mais arqué en dessus. Ils n'appartiennent donc ni aux Elatérides proprement dits, ni aux Malacodermes, puisque leur corps n'est point mou, et que leur présternum est presque construit sur le modèle de celui des premiers. Je ne pouvais dès-lors laisser ces insectes et leurs analogues, ou la tribu des Cébrionites, avec les Malacordermes. Il fallait les reporter dans la section des Sternoxes. On arrive naturellement par les Dascilles ou *Atopa* de Fabricius, aux Elodes, dont le corps est mou, et qui conduisent aux Scyrtes, aux Nyctées et aux Eubries. Ces quatre derniers genres constitueront la première tribu des Malacodermes, celle des Elodites.

COLÉOPTÈRES PENTAMÈRES.

FAMILLE DES SERRICORNES, *Serricornes.*

PREMIÈRE SECTION.

STERNOXES, *Sternoxi.*

Corps d'un grand nombre ayant une conformation thoracique le rendant propre à sauter, de consistance ferme et solide dans tous; une cavité au mésosternum (1) susceptible de recevoir un prolongement plus ou moins conique

(1) Son extrémité antérieure souvent prolongée, canaliculée, et terminée par une échancrure ou une bifurcation.

ou triangulaire de l'extrémité postérieure du présternum. Ce présternum plus large (et ordinairement avancé sur le dessous de la tête) en devant, séparant ainsi, par un écart sensible, les deux hanches antérieures, allant ensuite en se rétrécissant et se terminant par la saillie mentionnée ci-dessus.

PREMIÈRE DIVISION.

Corps droit. Tête engagée dans le corselet jusqu'aux yeux. Présternum s'avançant par devant jusqu'à la base du menton ou au-delà. Pattes en tout ou en partie contractiles.

Antennes de la longueur au plus de la moitié du corps. Mandibules triangulaires, peu avancées. Palpes courts. Yeux rarement très saillans.

PREMIÈRE TRIBU.

BUPRESTIDES, *Buprestides.*

Point d'aptitude à sauter (1). Tête comprimée antérieurement, verticale (ou s'étendant plus dans le sens de la hauteur du corps que dans celui de sa direction horizontale). Palpes toujours filiformes ou légèrement plus gros à leur extrémité. Labre découvert, presque carré ou presque demi-circulaire. Mandibules épaisses, voûtées au côté interne,

(1) Dans les Sternoxes sauteurs la saillie postérieure du présternum est comprimée et souvent striée latéralement, un peu anguleuse ou en partie carénée à sa face inférieure. Son extrémité est tantôt brusquement déprimée, et comme unidentée avant sa cavité, tantôt se terminant par un talus oblique ou par une sorte de troncature. Le bord postérieur du corselet a, ordinairement, de chaque côté de l'écusson, une saillie angulaire.

terminées en une pointe simple ou sans échancrure (1). Troisième et quatrième articles des tarses au moins, triangulaires ou en cœur, garnis en dessous de pelotes. Premier article des antennes peu allongé, obconique. Yeux ovales, occupant une bonne partie des côtés de la tête.

Toutes les divisions ou genres que l'on peut former dans cette tribu sont subordonnés à deux coupes principales dont on n'a point parlé.

Dans les uns, en comprenant la majeure partie des espèces de Buprestes de Fabricius, les antennes sont écartées à leur base.

Dans les autres, tels que son *B. de la Chicorée*, ses espèces à forme linéaire, son genre *Trachys*, et celui que nous avons nommé *Aphanisticus*, ces organes sont très rapprochés à leur naissance. Ces Buprestides conduisent ainsi aux Eucnémides, qui par la forme arrondie de leurs yeux se distinguent très bien des précédens. Il ne faudra pas négliger l'étude des organes de la manducation. Ceux du *B. equestris*, par exemple, présentent des caractères particuliers.

SECONDE TRIBU.

Eucnémides, *Eucnemides.*

Point d'aptitude à sauter. Tête comprimée antérieurement, verticale. Palpes terminés par un article plus grand, soit ovoïde, soit sécuriforme. Labre très court, transversal. Mandibules point sensiblement voûtées au côté interne, terminées en une pointe simple, ou éloignée d'une dent du bord interne, dans ceux où elle existe. Tarses

(1) Le bord interne offre un angle ou une dent formée par un avancement de la parois supérieure de la concavité interne.

composés d'articles étroits, ou point élargis en manière de cœur ou de triangle renversé. Premier article des antennes grand, allongé, presque cylindrique. Yeux ronds, de grandeur moyenne. Corps cylindrique, chaperon s'élargissant inférieurement en manière de triangle, dont le bord antérieur de la tête forme la base.

Point de faux article à l'extrémité du onzième et dernier article des antennes, dans la plupart; le premier inséré dans une cavité profonde, rétrécie intérieurement en pointe.

I. Point de *pelotes* ou de *palettes membraneuses* sous les *tarses. Antennes toujours libres ou à découvert, ne se logeant point dans* des *rainures* (1) ou *cavités inférieures du corselet.*

Eperons des jambes nuls ou très courts. Tarses filiformes, ou un peu plus grêles vers le bout; le dernier article obconique; les autres cylindriques, et dont le premier plus long et le quatrième plus court. Elytres toujours striées.

1. Antennes *simples* ou *tout au plus légèrement en scie.*

Hanches postérieures peu élargies à leur extrémité interne.

(1) Ces rainures peuvent être de deux sortes; les unes, telles que celles des Eucnémis proprement dits, sont particulières, et pratiquées sous les bords latéraux du corselet. Les autres se confondent avec celles qui séparent longitudinalement de chaque côté, le présternum, des faces inférieures et latérales du corselet. Si elles sont plus profondes et plus évasées, elles forment aussi un sillon où se loge entièrement l'antenne. Les Elatérides, composant le genre *Agrypnus* de M. Eschscholtz, en fournissent un exemple très sensible. Mais quand bien même ces rainures présternales seraient plus prononcées, si elles ne peuvent emboîter l'antenne, ce n'est pas un motif pour placer les espèces offrant ce caractère avec les précédentes. Ainsi, c'est à tort que M. Mannerheim range avec elles (*Thorace subtùs pro receptione antennarum canaliculato*), les *E. Sahlbergi*, *pygmaeus*, *procerulus.*

A. *Antennes très rapprochées à leur naissance; second et troisième articles, celui-ci surtout, notablement* plus *courts* que le *quatrième.*

Genre I. Xylobie, *Xylobius*, Lat.— *Xylophilus*, Mann., Eschs. — *Elater*, Fab.

La dénomination de *Xylophilus*, imposée à ce genre par M. le baron de Mannerheim, ayant déjà été consacrée à un autre genre de Coléoptères, un sentiment de justice me commandait de lui en substituer une autre.

Antennes un peu plus longues que le corselet, épaisses; le premier article de la longueur environ des trois suivans réunis; le second et le troisième évidemment plus courts que tous les autres; celui-là obconique, celui-ci plus court et transversal; le quatrième et suivans, jusqu'au dixième inclusivement, égaux, presque lenticulaires; le onzième et dernier plus long, cylindrique, terminé en pointe. Corselet convexe, presque de la forme de celui des Mélasis; bords latéraux (1) un peu au-dessous du niveau du plan dorsal; côtés intérieurs unis; rainures du présternum un peu plus prononcées que dans les précédens. Pattes courtes, à jambes cylindrico-obconiques, point comprimées, sans éperons; tarses courts, rétrécis vers le bout, comprimés.

1. Xylobie de l'aulne. *Xylobius Alni* (2).

Noir, avec les antennes, les pattes, le bord postérieur des

(1) Dans les descriptions des espèces on n'a point donné une attention suffisante à la forme de ces bords et des côtés inférieurs.

(2) La tribu des Eucnémides et la suivante présentant plus de difficultés, je les ai traitées avec un peu plus d'étendue, et j'en ai signalé diverses espèces.

anneaux de l'abdomen et l'anus, d'un fauve sanguin; élytres fauves, avec une tache postérieure, noirâtre et allongée, sur chaque.

Eucnemis Alni, Mannerh. *Eucn. tab.* 1, *fig.* 5, 6.

Elater Alni, Fab. (*Voy.* Gyll. *Insect. Suec.*, *pars.* 1, pag. 434, n. 63.)

Eucnemis Alni., ejus. ibid. *pars.* 4, *App.* pag. 361.

Long. 2 lig. $\frac{3}{4}$, larg. 1 lig. Suivant M. de Mannerheim on trouve des individus une fois plus petits.

Voyez pour la description la monographie des Eucnémides de ce savant.

En Suède, sur l'Aulne et le Bouleau.

Collection de M. le comte Dejean.

B. *Antennes écartées à leur naissance; second article seul plus court* que *les autres;* le *troisième plus long que les suivans.*

Les deux hanches postérieures fortement prolongées inférieurement, à leur articulation avec la cuisse ou au côté interne de leur cavité transversale.

a. Corps long *et très étroit; dernier article* des *antennes long, cylindrique, terminé en pointe.*

Genre II. Nématode, *Nematodes*, Latr. — *Hypocœlus*, Eschs.

C'est sur l'*Elater filum* de Fabricius que j'ai établi (Fam. natur. du Règne anim.) ce genre, dont la dénomination rappelle évidemment celle de l'espèce servant de type. Cependant, si le tableau de la nouvelle distribution des Elatérites de M. Eschscholtz qu'on m'a communiqué est exact, cette espèce est rapportée par lui au genre *Hypocœlus*, tandis que l'*Eucnemis procerulus* de M. de Mannerheim

compose, avec une autre espèce, le genre Nématode. Pourquoi embrouiller ainsi la nomenclature? N'aurait-il pas été plus simple de désigner autrement cette dernière coupe? Ne pouvant me prêter à une telle confusion, mon genre Nématode sera rétabli dans son acception primitive, et la dénomination d'*Hylochares* remplacera celle d'*Hypocœlus*.

Je n'ai point vu l'*Eucnemis Sahlbergi* de M. de Mannerheim, que M. Eschscholtz place avec l'*Elater filum* dans ce dernier genre. A en juger en effet par les descriptions et les figures, ces deux espèces sont véritablement congénères. Le second article des antennes de la seconde espèce, type du genre, est petit et obconique; les suivans, jusqu'au dixième inclusivement, sont en forme de triangle renversé ou de dents de scie; le onzième et dernier est allongé, cylindrique et terminé en pointe. Le corps est linéaire. La courbure des côtés du corselet est arrondie, et les rainures présternales sont plus larges et plus rapprochées de ces côtés que dans les Xylobies. Les jambes n'ont point d'épines. Les tarses sont longs et grêles; le premier article des deux postérieurs est presque aussi allongé que les suivans réunis.

Nématode fil, *Nematodes filum.*

Noir, avec les antennes et les pattes fauves. Dos du corselet déprimé, avec un sillon court et large; élytres striées.

Nematodes filum, Guér. *Icon.* du *Rég. Anim. Cah.* 4. pl. 12, fig. 11.

Elater filum, Fab. *System. Eleut*, tom. 2, pag. 240, n. 97.

Eucnem. filum, Manner. *Eucn. tab.* 2, fig. 10, 11.

Long. 2 lig. $\frac{2}{3}$. Larg. $\frac{2}{3}$ lig.

Autriche, Portugal.

Collection de M. le comte Dejean.

Le nématode de Sahlberg, *Nematodes Sahlbergi*, est d'après M. de Mannerheim (*Eucnemis Sahlbergi*, tab. 2, fig. 2, 3), fauve,

avec les yeux noirs, le corselet très élevé en devant, et les élytres rugueuses, ponctuées et un peu striées; les antennes sont en scie dans les deux sexes. Sa longueur est de 3 lig. $\frac{3}{4}$, et sa largeur d'une ligne $\frac{1}{3}$. Dans les troncs pourris de la Finlande et d'autres parties du nord de la Russie d'Europe. Très rare. Voyez aussi Gyllenh. *Ins. Suec.*, tom. 4, *Append.*, pag. 363.

b. Corps *cylindrique;* dernier *article* des *antennes ovoïde.*

Genre III. Hylochare, *Hylochares*, Lat. — *Hypocœlus*, Esch.

Pénultième article des tarses beaucoup plus court que le précédent, presque coniforme, recevant dans un sillon supérieur et médian le dernier. Antennes sensiblement plus longues que la tête et le corselet; la plupart des articles presque obconiques ou cylindriques et rétrécis à leur base; le dernier se terminant graduellement en pointe, sans faux article brusque et distinct.

I. *Quatrième article des antennes et suivans jusqu'au dixième inclusivement, de la même grandeur;* le *premier* de la *longueur* des *deux suivans réunis.*

1. *Corselet manifestement plus long* que *large.* (Corps *pareillement* plus *étroit* et plus *allongé* que *dans* les *suivans.*

1. Hylochare élancé; *Hylochares procerulus.*

Allongé, noir, avec des poils gris; antennes perfoliées vers leur extrémité; élytres striées; jambes et tarses roussâtres.

Eucnemis procerulus, Mannerh. *Eucn. tab.* 2, fig. 7, 8.

Eucnemis procerulus, Gyllenh. *Insect. Suec.*, *tom.* 4, *App. pag.* 361. Longueur 2 lignes, largeur $\frac{2}{3}$ de lig.

Collection de M. le comte Dejean.

2. *Corselet subisométrique* ou *point sensiblement plus long que large.*

2. Hylochare ensanglanté, *Hylochares cruentatus.*

D'un brun noirâtre mat, avec les antennes, les pattes, les bords du corselet, ceux des élytres, une tache humérale, le bord postérieur des anneaux de l'abdomen, des lignes sur les côtés et l'anus, d'un rouge sanguin.

Eucnemis cruentatus, Mannerh. *Eucn., tab.* 1, *fig.* 3, 4.

Eucnemis cruentatus, Gyll. *Insect. Suec. tom.* 4, *App.* pag. 361.

Longueur des individus les plus grands 3 lignes $\frac{1}{4}$; larg. 1 lig. $\frac{1}{4}$.

Suède et Russie.

Je n'ai point vu cette espèce.

3. Hylochare unicolor, *Hylochares unicolor*, Latr.

D'un brun foncé, un peu luisant, très ponctué, presque finement chagriné; corselet déprimé dorsalement; yeux noirs.

Long. 3 lignes $\frac{1}{2}$, larg. 1 lig. $\frac{1}{2}$.

Espèce découverte dans le département des Landes et communiquée par mon ami et mon confrère à l'Académie des sciences, M. Léon Dufour.

II. Les *cinq derniers articles* des *antennes sensiblement plus grands* que *les précédens;* le *premier aussi long au moins* que *les trois suivans réunis.*

4. Hylochare mélasine, *Hylochares melasinus.*

Noir, un peu luisant, très pointillé, avec les antennes et les pattes brunes; corselet subisométrique, avec le dos déprimé et ayant au milieu un sillon.

Long. 2 lig. $\frac{1}{2}$, larg. près d'une ligne.

Cette espèce exotique m'a été envoyée sous le nom d'*Eucnemis melasinus* par mon excellent et vieil ami, le docteur Klüg, directeur du cabinet d'histoire naturelle de Berlin.

Genre IV. Silène, *Silenus* (1), Latr.

Les quatre premiers articles des tarses obconiques; le quatrième légèrement plus petit que le précédent, sans

(1) *Silenus* ou *Simus*, camard.

sillon supérieur; le dernier (presque cylindrique), inséré à son extrémité; antennes à peine aussi longues que la tête et le corselet, à articles inférieurs obconiques; les autres, jusqu'au dixième inclusivement, turbinés ou presque grenus; le dernier en ovoïde court, brusquement rétréci en pointe.

1. Silène brun, *Silenus brunneus*, Lat.

Faciès des Taupins composant le genre *Agriotes* (*segetis, variabilis*, etc.) de M. Eschscholtz. Corselet convexe, un peu dilaté vers le milieu de ses côtés; ses bords aigus, peu saillans, une impression linéaire et transverse à l'extrémité antérieure du présternum; les rainures peu tranchées et offrant un sillon court à la suite d'une échancrure antérieure. Les quatre jambes postérieures terminées par deux petites épines (1). Les quatre premiers articles des deux tarses antérieurs proportionnellement plus courts et plus larges; corps d'un brun foncé mat, pubescent, très finement pointillé, avec les antennes et les pattes un peu plus claires.

Long. 5 lig., larg. près de deux lignes.

Savanah, en Amérique.

2. *Antennes des mâles au moins pectinées ou rameuses au côté interne.*

Genre V. Mélasis, *Melasis*, Oliv., Fab., Lat., Illig., etc.

Antennes écartées à leur base; côté interne du troisième article et suivans prolongé, dans toute sa longueur, en une dent triangulaire, comprimée; leur longueur augmentant graduellement en allant vers l'extrémité. Corps cylindrique.

Olivier avait rapporté comme synonyme de l'espèce servant de type générique, l'*Elater buprestoides* de Linné. Divers naturalistes

(1) Je n'en ai point observé dans le genre précédent.

étrangers, considérant cette dernière comme différente, ont substitué au nom de *buprestoides* donné à la première, celui d'*elateroides*. Mais d'après les dernières observations de M. Gyllenhal (*Faun. Suec. tom.* 4, *Append. pag.* 366), je soupçonne qu'on a été induit en erreur par des différences sexuelles et quelques autres peu importantes, et ne constituant que de simples variétés. Il sera facile de résoudre cette difficulté en se procurant le *Melasis elateroides* du nord, et en le comparant avec le *buprestoides* d'Olivier ou le *flabellicornis* de Fabricius.

Un entomologiste du département des Vosges, dont le nom est sorti de ma mémoire, y a découvert une espèce nouvelle et tellement caractérisée qu'elle pourrait former un genre propre. Son corps est plus allongé et ses antennes sont moins flabellées; mais ce qui la distingue plus particulièrement, c'est 1°, que les jambes sont longues, étroites et non comprimées et lamelliformes, comme dans l'espèce précédente; 2° que le corselet ne se rétrécit point sensiblement, ainsi que dans celle-ci, de devant en arrière.

J'ai obtenu cette seconde espèce de M. Chevrolat, qui, probablement la fera connaître et figurer avec tous ses détails. M. Guérin a donné, dans son quatrième fascicule, pl. 11, fig. 7, une nouvelle et bonne figure du MELASIS BUPRESTOÏDE (*Melasis buprestoides*) d'Olivier.

Le *Melasis mystacinus* de Fabricius est, à ce que je présume, une espèce de Phyllocère.

Genre VI. DIRHAGUS, *Dirhagus*, ESCH.—*Eucnemis*, Mannh.

Antennes très rapprochées à leur naissance; troisième article et suivans, jusqu'au dixième inclusivement de celles des mâles, jetant près de leur extrémité interne, un rameau velu, rétréci et linéaire inférieurement, élargi ensuite et arrondi au bout; celles des femelles simplement en scie. Corps allongé, étroit et déprimé.

Pattes menues, à jambes presque cylindriques, à tarses allongés.

M. Eschscholtz y rapporte deux espèces, l'une *Minutus*, qui m'est inconnue, et l'autre *Pygmæus* ou PYGMÉE, figurée par M. de Mannerheim, *Eucn. tab.* 2, fig. 4, 5, 6. Elle est noire, profondément ponctuée et rugueuse, avec les jambes et les tarses pâles. Les élytres sont faiblement striées.

Longueur du mâle, 2 lig. Sa largeur $\frac{1}{2}$ lig. La femelle est un peu plus grande.

Dans les forêts de la Finlande et de la Bothnie, en Suède.

De la collection de M. le comte Dejean, et sous l'épithète générique de *Microrhagus*, au lieu de celle de *Dirhagus*, appliquée à cette espèce dans le tableau de M. Eschscholtz. Le *Dirhagus longulus* de la même collection ressemble beaucoup à la précédente, surtout par les antennes; mais il m'a paru que les premiers articles au moins, se logeaient sous les bords du corselet; ce genre devrait alors venir près de celui d'*Eucnemis*, dont il se rapproche en outre par la forme du corselet. Cet insecte est fort petit et se trouve dans l'Amérique septentrionale.

II. Des *pelotes membraneuses sous* les *tarses* dans *plusieurs. Antennes pouvant se loger*, soit *dans les rainures présternales*, soit *dans un sillon longitudinal*, *situé immédiatement au-dessous* des *bords latéraux* du *corselet.*

Antennes des mâles, au moins, soit en scie ou semi-pectinées, soit flabellées. Pattes du plus grand nombre entièrement contractiles.

1. *Antennes se logeant dans les rainures présternales*, *flabellées. Pattes entièrement contractiles* (*tarses repliés le long des jambes*), *à jambes très comprimées*, *lamelliformes*; des *pelotes membraneuses sous* les *tarses;* les *deux hanches postérieures étroites*, ou peu *dilatées à leur extrémité interne.*

Corps cylindrico-ovoïde.

Genre VII. Ptérotarse, *Pterotarsus*, Lat., Eschs.

Je citerai deux espèces, l'une et l'autre du Brésil, ainsi que toutes celles qu'on a jusqu'ici découvertes. L'une est le ptérotarse tuberculeux, *Pterotarsus tuberculatus*, décrit par Dalman (*Analect. entom.* pag. 55) sous le nom de *Melasis tuberculosa*, et qui est peut-être aussi le *Pterotarsus inæqualis* de M. Eschscholtz. Son corps est noir, avec la base des antennes et les pattes fauves; le corselet très inégal, calleux; et les élytres d'un brun roussâtre, hérissées de tubercules noirs et très pointues au bout. L'autre espèce est le ptérotarse arlequin, *Pterotarsus histrio*, figuré par M. Guérin dans son Iconographie du Règne animal, quatrième fascicule, planche 12, fig. 2; celle-ci est unie, luisante, presque entièrement d'un fauve orangé, avec les côtés de l'arrière poitrine, deux taches au-dessus des yeux, le dessus du corselet, à l'exception des côtés, la base des élytres et une bande transverse un peu en deçà de leur milieu, noirs. Ces deux espèces sont longues de cinq à six lignes. Je suis redevable de la dernière à M. Delâtre, membre de la société entomologique.

2. *Antennes se logeant, de chaque côté, dans une fente longitudinale située* sous le *bord latéral* du *corselet, dentées en scie. Pattes imparfaitement contractiles* (*tarses point couchés* dans *la contraction*, sur *l'un des côtés* des *jambes*), à *jambes presque cylindriques*, un peu *plus épaisses seulement* vers *le bout. Point* de *pelotes membraneuses* sous *les tarses.* Les deux *hanches postérieures très élargies* vers *leur extrémité interne*, en *forme* de *lame* presque *carrée.*

Corselet un peu sinueux, rebordé postérieurement.

Genre VIII. Galba, *Galba*, Lat.

Dernier article des palpes maxillaires ovoïde. Le second et le troisième des antennes presque égaux, cylindracés;

le dernier notablement plus grand que les précédens, épais, presque en carré transversal, avec l'extrémité arrondie.

Établi sur une espèce du Brésil, BISILLONNÉ, *bisulcatus*, de la grandeur des Ptérotarses précédens. Toute noire, et bien remarquable par un sillon longitudinal que l'on observe, de chaque côté, sur l'arrière poitrine et le ventre.

Genre IX. EUCNÉMIS, *Eucnemis*, ARH., DEJ., MANNE., ESCHS., etc.

Dernier article des palpes maxillaires en massue sécuriforme. Le second des antennes très court, le suivant obconique; le dernier guère plus grand que les précédens, ovoïde.

Ce genre comprend la première subdivision de la seconde section des Eucnémides de M. de Mannerheim. Il mentionne trois espèces, dont deux *sericatus* et *monilicornis*, d'Amérique et que je n'ai point vues, et dont la troisième d'Europe. Celle-ci est l'EUCNEMIS CAPUCIN, *Eucnemis capucinus*, figuré par ce savant *tab.* 1, *fig.* 9, 10, ainsi que par M. Guérin (*Iconog. du Regn. anim.*, fasc. 4e, *pl.* 12, *fig.* 1), et quelques autres naturalistes antérieurs. M. Dejean et d'autres la désignent sous le nom de *deflexicollis*. Elle est presque cylindrique, d'un noir luisant, très pointillée, sans stries distinctes, avec les tarses d'un brun ferrugineux; sa taille varie; les plus grands individus ont près de trois lignes de long sur près d'une ligne et demie de large. Rare aux environs de Paris.

TROISIÈME TRIBU.

CÉROPHYTIDES, *Cerophytides*.

Point d'aptitude à sauter dans la plupart, très faible dans les autres. Saillie postérieure du présternum courte

et aplatie. Dernier article des palpes maxillaires plus grand, sécuriforme. Mandibules ordinairement terminées en une pointe simple ou sans échancrure. Pattes entièrement contractiles, à jambes très comprimées et élargies, et à tarses garnis en dessous de pelotes, dans ceux où leur extrémité est bidentée. Corps ovoïde ou presque orbiculaire, avec la tête plus ou moins triangulaire, déprimée, avancée ou simplement penchée, et le corselet semi-circulaire ou trapézoïdal, plus large que long, très peu rebordé latéralement.

Antennes de la plupart logées, du moins en partie, dans des rainures présternales; leur troisième article, et même les suivans, dans les mâles des autres, jetant au côté interne, près de leur base, un rameau élargi et arrondi au bout, lorsque ces organes sont toujours à découvert ou point susceptibles de se cacher.

I. *Antennes pouvant se loger en totalité,* ou vers leur base *au moins*, *dans* des *fossettes inférieures* du *thorax*. *Pattes très contractiles.*

1. *Les trois derniers articles des antennes formant* une *massue ovale*, *comprimée*, *dentée* en *scie*, *reçue* dans *une cavité* des *côtés inférieurs* du *corselet*, les autres *se logeant dans* les *rainures présternales.* Tarses *sans pelotes membraneuses en dessous.*

Genre X. Throsque, *Throscus*, Lat., Dej. — *Trixagus*, Kug., Gyllenh. — *Elater*, Lin., Oliv. — *Dermestes*, Fab.

Corps ovalaire. Antennes recourbées vers leur extrémité dans la contraction. Le second article presque aussi grand que le premier; les six suivans très petits. Corselet trapé-

zoïdal, incliné latéralement; milieu du bord postérieur unilobé; ses angles latéraux fortement prolongés et pointus. Pénultième article des tarses, triangulaire et dont le dessus sert d'insertion au suivant ou dernier.

1. Throsque dermestoïde, *Throscus dermestoides.*

Elater dermestoides, Lin. *System. nat.* 2, pag. 656, n. 38.

Elater clavicornis, Oliv. *Col. tom.* 2, 31, *pag.* 54, *n.* 78, pl. 8, fig. 85, a. b.

Dermestes adstrictor, Fab. *System. Eleut.* 1, 316, 24.

Panz. *Faun. Germ.*, 75, fig. 15.

D'un brun noirâtre, avec un léger duvet cendré. Corselet faiblement unicaréné longitudinalement dans son milieu. Elytres à stries ponctuées. Antennes et pattes, les tarses surtout, d'un brun plus clair. Dans les bois ombragés. Selon Hellwig la larve vit dans le bois du chêne.

2. *Antennes filiformes*, plus *ou moins* en *scie*, se *logeant entièrement* dans *les rainures présternales*, ou *appliquées longitudinalement* et *parallèlement le long du milieu* de la *poitrine*, *avec les quatre premiers articles* reçus *dans une fossette au-dessus du présternum.* Des *pelotes membraneuses* et *saillantes* sous *les tarses.*

Genre XI. Lissome, *Lissomus*, Dalm. — *Lissodes*, Latr. — *Drapetes*, Még., Dej.

Corps ovoïde, oblong, un peu plus rétréci postérieurement, avec la tête découverte, le corselet trapézoïdal. Antennes reçues dans les rainures présternales; le second et le troisième articles très petits; les suivans, jusqu'au dixième inclusivement, triangulaires, avancés au côté interne en manière de dents de scie; le dernier ovoïde.

Dans son tableau des Elatérites, M. Eschscholtz sépare le genre Drapète, dans lequel il place l'*Elater equestris* de Panzer, de celui de Lissome, entièrement composé d'espèces exotiques. J'ignore sur quels caractères repose cette distinction. L'*Elater lævigatus* de Fabricius est, ainsi que je l'avais déjà remarqué (*Règne anim. tom.* 4, *pag.* 452), un Lissome. Suivant M. Lacordaire, l'espèce nommée *rubidus* par M. le comte Dejean est la femelle de celle qu'il appelle *morio*. L'*Elater ovalis* de M. Germar forme probablement dans cette tribu un nouveau genre.

Genre XII. Chélonaire, *Chelonarium*, Fab., Lat., Dalm.

Corps presque orbiculaire, avec le corselet semi-circulaire, recevant la tête dans une cavité inférieure. Tête aplatie, ne paraissant pas en dessus. Antennes insérées près de son extrémité en avant des yeux, très rapprochées à leur base; les quatre premiers articles reçus dans une cavité, au-dessus du présternum; le premier petit, obconique; les deux suivans, le troisième surtout, les plus grands de tous, presque cylindriques, comprimés; le quatrième presque cylindrique encore, mais très petit; les six suivans obconiques, égaux; le dernier ovalaire.

Voyez Fabricius; et Guérin *Iconog. du Règ. animal.* 4e *fasc. pl.* 12, *fig.* 8.

II. *Antennes toujours dégagées* et *découvertes*; *pattes imparfaitement contractiles* (*plus grèles et plus allongées que dans les précédens.*)

Genre XIII. Cryptostome, *Cryptostoma*, Dej., Lat., Esch.

Troisième article des antennes de l'un des sexes (femelles?) allongé, un peu courbe, unirameux à sa base

interne; les suivans jusqu'au dixième inclusivement un peu avancés en manière de dent à l'angle apical interne, presque obtrigones; le quatrième plus court que les suivans; le onzième et dernier long, linéaire, rétréci brusquement vers son extrémité. Mandibules unidentées au côté interne. Tous les articles des tarses allongés, simples; crochets du dernier sans dentelures. (Mâchoires membraneuses, à un seul lobe.)

Elater denticornis, Fab. Guér. *Iconog. du Règne anim. fasc* 4°. *pl.* 12, fig. 9.

Genre XIV. Cérophyte, *Cerophytum*, Lat., Dej., Esch.

Côté interne du troisième article des antennes des mâles et des suivans jusqu'au dixième inclusivement, jetant un rameau ou dent allongée, s'élargissant et s'arrondissant vers le bout: le onzième et dernier presque en forme de triangle renversé; antennes des femelles simplement en scie. Mandibules étroites, arquées, sans dent au côté interne. Second, troisième et quatrième articles des tarses courts, triangulaires; celui-ci creusé supérieurement en gouttière, pour recevoir le suivant. Crochets du bout dentelés.

Cérophyte élatéroïde, *Cerophytum elateroides*, Latr. Guérin, *Iconog. du Règ. anim. fasc.* 4, *pl.* 12, *fig.* 6.

M. Solier m'a envoyé un individu mâle, pris en Suisse, dans lequel l'une des antennes est conformée ainsi que ci-dessus, et l'autre a tout le côté interne du troisième article et des sept suivans prolongé en une forte dent.

QUATRIÈME TRIBU.

ELATÉRIDES, *Elaterides.*

Corps très propre pour sauter, elliptique ou ovalaire et quelquefois presque linéaire, généralement déprimé. Tête avancée, horizontale, ou simplement penchée, triangulaire ou en carré transversal, avec les yeux ronds, les antennes généralement en scie ou pectinées dans les mâles au moins; insérées au devant des yeux; le labre saillant, presque semi-circulaire ou en carré transversal; les mandibules bidentées ou échancrées à leur pointe (1); les palpes terminés par un article plus grand, obtrigone ou sécuriforme (2). Corselet en trapèze allongé, très rebordé latéralement, fortement prolongé en manière de dent anguleuse ou carénée et très pointue, aux angles postérieurs; plus déprimé ou incliné vers sa base, échancré ou lobé au milieu de son bord postérieur, qui a de chaque côté, une petite saillie angulaire; l'extrémité antérieure du présternum avancée sur la bouche et arrondie; l'autre bout tantôt prolongé inférieurement à la suite d'une chute brusque de son côté supérieur, tantôt en forme de lame terminée en pointe, avec une forte dent comprimée, presque triangulaire, en arrière de cette pointe; les pattes imparfaitement contractiles; les jambes et les tarses étroits, presque linéaires, comprimés.

(1) Elles sont trièdres, et leur côté extérieur offre à la base une facette assez élevée, surtout dans les Agriotes et genres analogues. Elle ferment latéralement la cavité antérieure du présternum.

(2) Dernier article des palpes labiaux pareillement plus grand, obtrigone, ou en forme de tête.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Tête enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet. Yeux rarement très saillans ; deux taches phosphorescentes sur le corselet dans les espèces faisant exception.

I. *Crochets des tarses toujours simples. Antennes toujours dégagées* ou *libres, en scie, au moins dans les mâles; de douze articles* (*l'appendice brusque, terminant* le *onzième, compté* pour *un article* dans *ceux* où *il* est *le plus court*). *Mésosternum d'une même venue* ou *sur le même plan horizontal que* le *poststernum*, *confondu avec lui* (sans *ligne imprimée* et *transverse*, *indiquant* la *séparation*, dans *la plupart)*; *bords latéraux* de *sa cavité formant une fourche droite*, *à branches presque parallèles*, *allongées*, *avec leur extrémité supérieure plus élevée*, *comprimée*, *terminée* en *manière d'angle plus ou moins aigu* (1), *ou de dent ;* ces *bords brusquement* et *profondément échancrés*, *immédiatement au-dessus*, *renfermant* un *canal formé* par *l'extrémité supérieure* et *resserrée* de *l'ouverture (se terminant comme* de *coutume*, à la *saillie échancrée* ou *bidentée* du *bout* de *ce mésosternum)*.

Tranche antérieure ou dorsale de la pointe du présternum brusquement inclinée ou taillée en biseau à son extrémité, sans dépression brusque, précédée d'une élévation ou d'une dent.

1. Dessous *des tarses* sans *palettes membraneuses ; douzième* et *dernier article des antennes des mâles* long *et grêle* (plus *ou moins filiforme*), *composant avec* un *appendice* ou *rameau* du *côté interne* des *huit précédens*, un *faisceau flabelliforme*. (*Appendice du troisième article beaucoup* plus

(1) Formé par la réunion de la portion horizontale de la tranche des bords, et sa portion déclive, ou échancrée.

court, simplement en forme *de dent allongée;* le *second petit, ainsi* que *dans toute* cette *division*).

Corselet proportionnellement plus épais ou plus convexe que dans les autres genres de cette division. Antennes un peu plus courtes.

Genre XV. Hémirhipe, *Hemirhipus*, Lat., Eschs.

Elater lineatus, Fab.—ejusd. *E. fascicularis.*

M. Delâtre a eu la générosité de me donner le seul individu mâle de cette dernière espèce qu'il possédait.

2. Dessous *des tarses* de *plusieurs*, *garni* de *palettes membraneuses. Antennes des mâles les plus composées, à rameaux médiocrement allongés, ou simplement semi-pectinées;* leur *douzième et* dernier *article court, ovoïde* ou en *cône déprimé, tronqué* ou *obtus.*

A. Les *trois à quatre premiers articles* des *tarses ayant chacun* en *dessous une palette membraneuse saillante* (1).

Chaperon soit creusé dans son milieu, soit terminé par une ou deux dents avancées. Bout des élytres allant en pointe aiguë ou dentée.

(1) Une espèce inédite du Mexique (*dorsalis*), beaucoup plus large et se rapprochant à cet égard du genre suivant, à quatre palettes, au lieu de trois, le quatrième article en étant pourvu, ainsi que les trois précédens. Or, comme ces deux genres ne peuvent, dans une série naturelle, être écartés l'un de l'autre, il est évident que la même division peut offrir des espèces à tarses garnis de palettes, ou sans palettes; et qu'on rompt les rapports en rapprochant, comme l'a fait M. Eschscholtz, tous les genres dont les tarses ont un ou plusieurs articles munis de tels appendices. Je pourrais citer plusieurs autres exemples, et notamment les Troncatipennes de la famille des Carnassiers. Ici tous les articles des tarses sont entiers; là le pénultième est élargi, en forme de cœur ou bilobé.

Genre XVI. Pericalle, *Pericallus*, Serv. et Lepel. — *Semiotus*, Eschs. — *Elater*, Lin., Fab.

Les *Elater* de Fabricius, *ligneus, bicornis, furcatus, suturalis.* — *inermis*, Kirb, — ejusd. *E. cornutus.*

B. Dessous *des tarses sans palettes membraneuses saillantes.* Extrémité postérieure des élytres très obtuse et arrondie.

Genre XVII. Chalcolépidie, *Chalcolepidius*, Eschs. — *Elater*, Lin., Fab.

Ecusson en forme de cœur renversé, plus large postérieurement, tronqué ou très obtus et un peu échancré en devant. Corselet sans ligne élevée et oblique aux angles postérieurs, en trapèze allongé. Présternum droit et uni.

Les *Elater* de Fab., *porcatus, sulcatus, striatus, virens, etc.*

Genre XVIII. Campsosterne, *Campsosternus*, Lat.—*Elater*, Fab. — *Ludius*, Eschs.

Ecusson en forme de cœur renversé, plus large postérieurement, tronqué et échancré en devant. Corselet sans ligne élevée et oblique aux angles postérieurs, en trapèze, aussi large au moins que long. Extrémité antérieure du présternum plus inclinée, avec une impression transverse.

Elater fulgens, Fab.

Genre XIX. Alaüs, *Alaus*, Eschs.—*Elater*, Lin., Fab.

Ecusson en carré presque isométrique, avec les angles arrondis, ou suborbiculaire. Corselet ayant une ligne élevée

et oblique à chaque angle postérieur, en carré long. Une impression transverse sur le présternum, près de son extrémité antérieure.

Les *Elater* de Fab. *oculatus, myops.*

Corps proportionnellement plus étroit et plus long que dans les genres précédens.

II. *Crochets des tarses dentelés* et *antennes* se *logeant* dans *les rainures présternales* dans *plusieurs. Mésosternum toujours distinct* du *poststernum* par *une ligne imprimée* transverse : bords *latéraux* de sa *cavité, inclinés et formant* un *angle avec le plan du poststernum.*

Extrémité dorsale ou antérieure de la pointe du présternum brusquement déprimée, et paraissant comme unidentée ou gibbeuse à l'origine de la dépression.

1. *Antennes* (en *scie*) se *logeant dans* les *rainures présternales.*

Second article petit; le faux article ou le douzième très court ou peu distinct. Crochets des tarses simples.

A. *Dessous* du *corselet n'offrant* que *deux fossettes transverses*, plus *ou moins ovales* et *plus ou moins profondes, situées, une de chaque côté, près du bord postérieur.*

Genre XX. Dilobitarse, *Dilobitarsus*, Latr.

Corps long et étroit, presque cylindrique. Corselet beaucoup plus long que large. Troisième et quatrième articles des tarses, celui-ci surtout, terminés en dessous par un prolongement membraneux, demi-transparent. Les deux hanches postérieures fortement dilatées et presque demi-circulaires, rétrécies seulement à leur extrémité externe.

Ecusson élevé, arrondi. Tarses courts; le premier article aussi long que les trois suivans pris ensemble.

J'établis ce genre sur une espèce du Brésil (*tuberculata*), ayant de grands rapports avec l'*Elater bidens* de Fab. Elle est longue d'environ six lignes. Noire, parsemée de poils gris, très ponctuée, avec deux élévations sur le chaperon; le corselet fortement échancré et déprimé à son extrémité antérieure, portant au milieu du dos, derrière cette dépression arquée, deux tubercules rapprochés et poilus; ses angles postérieurs courts; points enfoncés des élytres disposés en stries longitudinales. Pattes d'un brun foncé.

Genre XXI. Agrypne, *Agrypnus*, Eschs.—*Elater*, Lin., Fab.

Corps ovalaire, avec le corselet simplement un peu plus long que large. Tous les articles des tarses sans prolongement membraneux en dessous. Les deux hanches postérieures légèrement dilatées à leur extrémité interne, et rétrécies ensuite dans une grande partie de leur largeur.

I. *Corselet ayant près du milieu* du bord *postérieur une élévation tuberculiforme.*

Elater fuscipes, Fab. — *E. senegalensis*, Dej.

II. *Point d'élévation tuberculiforme sur le corselet, près du milieu de son bord postérieur.*

Les *Elater* de Fab., *atomarius*, *varius*, *fasciatus*, *murinus*, *quadrimaculatus*.

B. Une *fente linéaire* et *oblique* de *chaque côté* sur le *dessous* du *corselet*, *au-dessus* de la *fossette transverse*, *située* près du *bord postérieur*.

Genre XXII. Adélocère, *Adelocera*, Latr.

Il a pour types une espèce de Java qui me paraît être l'*Elater fuscus* de Fabricius, et une autre de Savanah, très rapprochée de son *E. marmoratus*, si ce n'est pas lui. Je n'ai point vu une troisième espèce, figurée par M. Guérin, sous le nom de *Chabannii*, dans son *Iconog. du Règ. anim.* Fasc. 4, pl. 12, fig. 4.

Je ne vois point indiqué dans le tableau des Elatérites de M. Eschscholtz ce nouveau genre, quoique publié antérieurement même à son prodrome.

2. *Antennes toujours à découvert.*

A. Deux *vésicules phosphorescentes*, sous *l'apparence* de *taches jaunâtres* ou *roussâtres*, sur *le dessus* du *corselet*, une *de chaque côté*, *près des angles postérieurs.*

Dessous des tarses sans palettes; crochets du bout simples. Hanches postérieures peu dilatées à leur bout interne.

Genre XXIII. Pyrophore, *Pyrophorus*, Illig., Eschs. — *Elater*, Lin., Fab.

La plupart des articles des antennes obtrigones, comprimés et avancés au côté interne, en manière de dents de scie; le troisième plus court que le suivant; le onzième, soit conforme aux précédens, soit long et linéaire; faux article très distinct. Tête, avec les yeux, plus étroite que l'extrémité antérieure du corselet. Yeux de grandeur moyenne, peu saillans.

Les divisions A. B. C. de M. Eschscholtz.

Les *Elater* de Fab., *noctilucus*, *phosphoreus*, *ignitus*. Les espè-

ces à forme plus étroite et plus longue ont aussi les antennes plus longues.

Genre XXIV. Hypsiophthalme, *Hypsiophthalmus*, Latr. — *Pyrophorus*, Illig., Eschs.

La plupart des articles des antennes obconiques, point sensiblement dilatés au côté interne; le troisième article aussi grand que le suivant; le onzième ovalaire; le faux article très petit, se confondant presque avec lui. Tête, avec les yeux, plus large que le bord antérieur du corselet; ces organes grands et très saillans.

La division D, du genre Pyrophore de M. Eschscholtz, composée des espèces suivantes : *buphthalmus*, *luciferus*.

B. Point *de vésicules phosphorescentes au corselet.*

a. Un *tubercule* dans *l'entre-deux* des *secondes pattes*, *au-dessous* de la *cavité mésosternale*. *Labre échancré*, presque *cordiforme*.

Genre XXV. Cardiorhine, *Cardiorhinus*, Eschs.

Corps étroit, allongé, rétréci postérieurement. Tête avancée, avec le front incliné insensiblement, sans élévation transverse, jusqu'au labre. Antennes légèrement en scie; second article fort court; faux article du onzième peu distinct. Palpes moins renflés à leur extrémité, et mâchoires plus allongées que dans les autres Elatérides. Corselet bombé. Elytres dilatées extérieurement à leur base. Cloison extérieure de la cavité des deux hanches postérieures faiblement dilatée à son extrémité interne, presque transverso-linéaire. Tarses à articles entiers, sans palettes.

Elater plagiatus, Germ.

b. Point *d'élévation tuberculiforme* dans *l'entre-deux*

des *secondes pattes. Labre entier*, en *carré transversal* ou en *segment* de *cercle.*

* *Tête* (*très petite*) comme *coupée verticalement* en *devant*, avec le *vertex plan* (*portant* à son *extrémité*, ou au *sommet* du *plan vertical*, des *antennes épaisses*, en *scie. Corselet en triangle tronqué, insensiblement élargi* de *devant* en *arrière*, sans *rétrécissement brusque*, *peu élevé*, *presque isométrique. Elytres formant réunies* un *triangle étroit* et *long.* Tarses *courts*, à *articles entiers. Cloison extérieure* de la *cavité* des *deux hanches postérieures*, *faiblement élargies* à son *extrémité interne*, *presque lancéolée.*

Genre XXVI. Tomicéphale, *Tomicephalus*, Lat. — *Megacnemius?* Eschs.

Tomicephalus sanguinicollis, Lat. Du Brésil.

Donné par M. Delâtre, de la Société entomologique de France.

** *Dessus de la tête plan* ou *incliné insensiblement et offrant au plus*, *et près de la base du labre*, une *tranche soit transverse*, *soit arrondie* et *formée par l'extrémite antérieure* du *front réuni avec l'épistome.*

§ Corps *ovale*, peu *convexe*, *avec* le *corselet*, *mesuré* au *bord postérieur*, *plus large que long*, *l'abdomen allongé*, *obtus; les crochets* des *tarses* sans *dentelures*, les *uns ayant* des *antennes flabellées* (mâles) et des *palettes membraneuses* sous *les quatre premiers articles* des *tarses; les autres ayant des antennes simplement* en *scie*, *tous les articles* des *tarses entiers* et sans *palette*, et *l'extrémité postérieure de la cavité mésosternale* en *carré* un *peu rétréci inférieurement avec* un

rebord tout *autour*, *prolongé* et *pareillement* en *saillie latéralement*.

Genre XXVII. Tétralobe, *Tetralobus*, Serv. et Lepel., Eschs. — *Elater*, Fab.

Antennes en éventail dans les mâles, en scie dans les femelles. Une palette membraneuse ou sole, sous chaque article des tarses, le cinquième ou dernier excepté. Extrémité antérieure du front élevée, arrondie. Rebords de la cavité mésosternale simplement longitudinaux, rapprochés inférieurement, divergens ensuite, et formant une fourche ou un angle ouvert.

Cloison extérieure de la cavité des deux hanches postérieures élargie et arrondie aux deux extrémités. Milieu du bord postérieur du corselet avancé, tronqué.

Les *Elater flabellicornis*, *gigas*. de Fab.

Genre XXVIII. Béliophore, *Beliophorus*, Esch.—*Elater*, Oliv.

Antennes en scie. Point de palettes sous les tarses. Front s'inclinant insensiblement, et de niveau inférieurement avec le labre. Ouverture de la cavité mésosternale presque carrée inférieurement, rebordée latéralement et transversalement; ces rebords se prolongeant et faisant pareillement saillie sur les côtés de la poitrine médiane.

Cloison extérieure de la cavité des deux hanches postérieures dilatée triangulairement à son extrémité intérieure, et très rétrécie ensuite et linéaire. Bord postérieur du corselet presque droit.

Elater mucronatus, Oliv. (*Journ. d'histoire natur.* n. 7, pl. 14, fig. 1). De Java, et une autre espèce, plus petite, du Cap de Bonne-Espérance, qui m'a été envoyée de Berlin par M. le docteur Klüg.

§§ Corselet *ordinairement*, *soit isométrique*, *soit longitudinal*. *Rebords* de la *poitrine inférieure* de la *cavité mésosternale formant simplement* la *fourche* ou *un angle ouvert*. *Mâles n'ayant point* des *antennes* en *éventail* et *deux palettes au plus sous les tarses*.

H. Un *appendice crustacé* en *forme d'oreillon semi-ovoïde*, *comprimé et arrondi* au *bout*, *courbé* de *chaque côté* du *bord postérieur* du *corselet*, près *des angles latéraux*.

Genre XXIX. Loboedère, *Lobœderus*, Guér.

Corps allongé. Extrémité antérieure du front élevée, en forme de chaperon arrondi. Antennes comprimées, la plupart des articles presque carrés, un peu plus étroits inférieurement, avec le côté interne un peu dilaté en manière de dent de scie; le second fort court; point de faux article distinct au bout du dernier. Extrémité des mandibules prolongée fortement en pointe. Angles postérieurs du corselet fort courts. Articles des tarses entiers, sans palettes; crochets du dernier sans dentelures.

Lobœderus monilicornis, Guér. *Icon. du Règ. anim.*, fasc. 4, pl. 12, fig. 10. De Java.

H. H. Bord *postérieur* du *corselet*, *sans appendice particulier*, *près de ses angles latéraux*.

O. Corps *point simultanément* en *forme* de *parallélipipède*, *étroit* et *allongé* ou *linéaire*, *déprimé*, *avec* les *antennes* ordinairement *longues*, *grèles*, *simples* ou *légèrement*

en *scie;* le *front terminé antérieurement* en *chaperon arrondi*, plus *élevé* que *le labre;* le *corselet en carré long*, *point* ou *faiblement dilaté;* les *tarses allongés*, *ayant* le *pénultième article soit prolongé* en *dessous* en une *palette membraneuse*, *arrondie* au *bout* en *forme* de *sole*, *soit très petite* et *reçu* en *grande partie* dans *un sillon* du *précédent*, *évasé triangulairement*, et les *crochets* du *dernier simples.*

Ω. *Antennes semi-pectinées dans quelques-uns.* Tête *penchée*, *non verticale*, avec *le front plan*, *terminé antérieurement*, *soit par* une *tranche* ou bord *élevé*, *transverse* ou *tout* au *plus s'abaissant* en *manière* de *talus* dans *son milieu*, *soit en manière* de *chaperon arrondi. Cloison extérieure* de la *cavité des deux hanches postérieures brusquement dilatée* vers *son extrémité interne*, *avec* un *angle saillant*, *en forme* de *dent*, et *extérieur*, au *bord inférieur*, de *cette partie dilatée*, dans les *espèces* où ce *chaperon est* presque *de niveau avec* le *labre.*

S. *Crochets des tarses sans dentelures.*

E. *Corps* point *simultanément étroit*, *allongé; convexe* en *dessus* ou *presque semi-cylindrique*, *avec* les *antennes* tout *au plus* en *scie*, et *dont le second* et *troisième articles* plus *courts;* la tête *guère* plus *étroite* que le *corselet*, *très inclinée;* le *front* terminé en *manière* de *chaperon arrondi;* le *corselet en carré allongé*, *presque de la même largeur partout; l'abdomen allongé*, et le *dessous* des *quatre premiers articles* des *tarses garni* d'un *duvet court* et *soyeux.*

M. *Antennes des mâles semi-pectinées au côté interne*, celles *des femelles* en *scie.*

Faux article des antennes distinct.

Genre XXX. Pachydère, *Pachyderes*, Guér.

Pénultième article des tarses plus large que les autres, triangulaire, le suivant recevant dans un sillon supérieur,

entier. Front terminé par un chaperon très marqué, semi-circulaire. Corselet fort grand, plus large que l'abdomen postérieurement, trapéziforme (avec les angles postérieurs très prolongés.)

Pachyderes ruficollis, Guér. *Icon. du Règn. animal.* fasc. 4, pl. 12, fig. 5.

Nota. Le *Dicrepidius pectinicornis* de M. Echscholtz doit former un nouveau genre. Antennes pectinées; second et troisième articles des tarses garnis en dessous de palettes.

Genre XXXI. Corymbite, *Corymbites*, Latr. — *Elater*, Lin., Fab. — *Ludius*, Eschs.

Pénultième article des tarses de la largeur des précédens. L'extrémité antérieure du front point terminée, du moins dans son milieu, par une carène aiguë, et allant simplement en pente.

Les *Elater pectinicornis*, *cupreus*, *hæmatodes*, *castaneus* de Fabricius.

M. M. *Antennes tout au plus* en *scie* dans les *deux sexes.*

N. Point *de palettes membraneuses* en *forme* de *sole ou de lobe avancé* sous *les tarses.*

Φ. Cloison *extérieure* de *la cavité des deux hanches postérieures insensiblement rétrécie* de *son extrémité interne* au *bout opposé*, en *forme* de *triangle étroit* et *fort allongé* ou *presque lancéolée. Point* de *sinus* ou d'*échancrure brusque* ni *d'angle au bord inférieur.*

Genre XXXII. Pristilophe, *Pristilophus*, Latr.—*Ludius*, Eschs.

Antennes composées d'articles allongés, comprimés, presque obtrigones ou presque cylindriques, plus larges vers le bout, avec l'angle interne avancé; le onzième et dernier long, avec le faux article terminal très distinct, presque conique; les second et troisième plus courts.

Bord antérieur du front élevé, formant une tranche ou une carène transverse (1). Corps long et étroit.

Elater alternans, Dej. Du Brésil.—*E. melancholicus*, Fab.

Genre XXXIII. Diacanthe, *Diacanthus*. — *Elater* Lin., Fab. — *Ludius*, Eschs.

Antennes composées en majeure partie d'articles turbinés ou obconiques; le dernier ovoïde ou ovalaire, avec le faux article point ou très peu distinct. Le troisième de la grandeur au moins du suivant et conforme.

Les *Elater œneus*, *latus*, *depressus*, *cruciatus*, de Fabricius.

Genre XXXIV. Prosterne, *Prosternon*, Latr. — *Elater*, Lin., Fab.—*Limonius* (2) Eschs.

Antennes composées en majeure partie, d'articles turbi-

(1) D'après les modifications graduelles qu'éprouve cette partie, il est difficile de fonder là-dessus des caractères positifs et bien tranchés.

(2) Dénomination à rejeter, puisqu'elle ne diffère presque point d'une autre consacrée par Meigen à un genre de Diptères.

nés ou obconiques, le dernier ovoïde ou ovalaire, à faux article point ou très peu distinct; les second et troisième plus petits que le quatrième.

Les uns, comme l'*Elater holosericeus*, ont une forme plus ovale. Les autres, tels que l'*æruginosus* d'Olivier, le *bipustulatus* de Fabricius, etc., sont plus oblongs.

ΦΦ *Cloison extérieure* de la *cavité des deux* hanches *postérieures*, *brusquement dilatée ou élargie; bord inférieur de la partie dilatée*, *arrondi ou formant* un *angle plus ou moins prononcé* (*d'abord transversal* et *droit*, puis *remontant obliquement*, et *formant ainsi par* le *concours* de *deux lignes*, un *angle ayant l'apparence d'une dent*).

Dessus de la tête terminé immédiatement avant le labre, en manière de chaperon plan, arrondi et souvent un peu rebordé.

= *Chaperon notablement plus élevé que le labre.* La *plupart* des *articles* des *antennes obconiques* ou *turbinés*, et *point ou très* peu *avancés* à *l'angle interne* du *sommet*, ou *point* en *forme de dent* de *scie*.

Faux article des antennes peu distinct, ou presque confondu avec le dernier article.

Genre XXXV. Cardiophore, *Cardiophorus*, Eschs. — *Elater*, Fab.

Le second article des antennes le plus petit de tous. Le troisième de la grandeur et de la forme des suivans.

Corps généralement plus oblong que dans les quatre genres suivans, avec le corselet plus élevé et plus sensiblement rétréci proportionellement. La forme en cœur de l'écusson et la grandeur des pattes postérieures que M. Eschs-

choltz donne pour caractères distinctifs, sont, suivant moi, très équivoques.

Les *Elater* de Fabricius, *thoracicus*, *biguttatus*, *rufipes*, *ruficollis*, etc.

Genre XXXVI. Cryptohypne, *Cryptohypnus*, Eschs. (puis *Hypolithus* ejusd.) — *Elater*, Fab.

Le second et le troisième articles des antennes presque identiques avec les suivans, seulement un peu plus petits qu'eux, presque égaux.

Les *Elater* de Fab. *riparius*, *quadripustulatus*, *pulchellus*, *etc.*

Le genre *Drasterius* de M. Eschscholtz me paraît peu différer du précédent : suivant lui, les palpes sont pointus, et les jambes sont munies extérieurement de longs cils; mais le premier caractère dépend uniquement de la direction du dernier article qui présente alors l'angle antérieur de son sommet: le second caractère est alors insuffisant. Il cite l'*Elater bimaculatus* de Fab. (n. 121).

= = *Chaperon point ou très peu élevé au dessus du labre. Quatrième article des antennes et suivans obtrigones, prolongés* au *côté interne* en *forme* de *dents* de *scie* (les second et troisième plus *petits* que les *autres;* faux *appendice* du *dernier*, *souvent distinct*).

Genre XXXVII. Taupin, *Elater*, Eschs., Lin., Fab. etc.

Dernier article des antennes confondu insensiblement avec son faux article, et formant avec lui un corps ovoïde ou ovalaire, sans séparation brusque.

Chaperon généralement un peu plus élevé que dans le genre suivant. Antennes moins fortement en scie. Carène oblique des angles postérieurs du corselet, moins forte. Angle ou dent de la cloison extérieure de la cavité des deux hanches postérieures, moins prononcé. Mais ces différences sont si légères que les deux genres pourraient être réunis.

Les *Elater* de Fab. *sanguineus*, *prœustus*, *ephippium*, *tristis*, *etc.*

Genre XXXVIII. Ludie, *Ludius*, Lat.—*Steatoderus*, Eschs. — *Elater*, Lin., Fab.

Faux article terminant les antennes brusque, ou paraissent distinct du onzième article et en composer un de plus, et le dernier.

Elater ferrugineus, Fab. Espèce que j'avais citée pour type du genre *Ludius*, dénomination appliquée mal-à-propos par M. Eschscholtz à un autre.

NN. L'un *des articles au moins* des *tarses*, *prolongé inférieurement* en *manière* de *palette membraneuse* ou de *sole*.

Φ Une *seule palette*, *située sous le* pénultième *article* des *tarses*.

Front terminé en un chaperon plus élevé que le labre; cloison extérieure de la cavité des deux hanches postérieures, brusquement rétrécie.

= Corps *très bombé* en *dessus*. *Corselet resserré près des angles postérieurs*; ces *angles très courts* et *point prolongés* sur *les épaules*.

ΦΦ Antennes presque grenues; la plupart des articles obconiques, le second et le troisième à peine plus courts que les suivans. Faux article point distinct.

Genre XXXIX. Dima, *Dima*, Dej., Charp., Eschs.

Dima elateroides, Charp., *Hor. entom. tab.* 6. fig. 8.

Je possède un Elatéride du Cap de Bonne-Espérance, ayant tous les caractères essentiels de ce genre; mais dont le pénultième article des tarses n'est point dilaté.

= = Dessus *du corps plan* ou *peu élevé. Angles postérieurs du corselet très forts, appliqués* à *leur extrémité sur les épaules.*

¶. Corps *ovale. Corselet presque plan* et *presque aussi long* que *l'abdomen*, aussi *large au moins* que *long. Antennes point en scie;* le *second article* très *court;* le *troisième* et le *quatrième* un *peu plus grands* que *les suivans; faux appendice point ou* peu *distinct.*

Genre XL. Hétérodère, *Heteroderes*. Lat.

H. fuscus. esp. du Sénégal.

Genre se rapprochant de celui de *Pachydère*, mais à antennes simples.

¶.¶. Corps ovalaire-oblong. Corselet convexe, plus court que l'abdomen, plus long que large. Antennes en scie; le second et le troisième articles plus courts que les suivans; faux appendice distinct.

Cenre XLI. Monocrépidie, *Monocrepidius*, Eschs.

Etabli sur trois espèces envoyées par M. Klüg sous les noms de *cribratus*, *abbreviatus*, *sulphuripes*. Il diffère du

précédent par les antennes moins en scie, et dont le troisième article est un peu plus petit seulement que les suivans, d'ailleurs de même forme. (1)

ΦΦ Deux ou trois *palettes* sous les *tarses*.

Genre XLII. Hypodésie, *Hypodesis*, Lat.

Une palette sous le troisième et le quatrième articles des tarses et le rudiment d'une autre sous le second. Front allant en pente et presque de niveau avec le labre. Antennes en scie, de la longueur au plus de la tête et du corselet; le dernier article ovalaire; faux appendice point distinct. Corselet sensiblement rétréci près des angles postérieurs. Cloison extérieure de la cavité des deux hanches postérieures, très rétrécie, légèrement dilatée vers son extrémité interne, sans rétrécissement brusque.

Hypodesis sericea, Lat. Du Mexique. Ce genre ne diffère des Ludies de M. Eschscholtz que par les tarses.

Genre XLIII. Dicrépidie, *Dicrepidius*, Eschs.

Une palette sous le second et troisième articles des tarses; le quatrième très petit. Front terminé en devant par un chaperon beaucoup plus élevé que le labre, arrondi, à bords tranchans. Antennes simples, plus longues que la tête et le corselet, à articles allongés: le dernier presque linéaire, avec le faux article distinct. Corselet s'élargissant de devant en arrière, sans rétrécissement marqué. Cloison extérieure de la cavité des deux hanches postérieures, notablement dilatée

(1) Par sa forme linéaire, le genre *Pomachilius* doit venir près de ceux d'*Athous* et *Conoderus*.

vers l'extrémité interne, et brusquement rétrécie en dehors.

Dicrepidius rufipes, Lat. De Cayenne. Brun, à pattes fauves.

EE. *Corps étroit*, *allongé*, *convexe* en *dessus*, *presque cylindrique*, *avec les antennes comprimées*, et *dont* le *second* et *troisième articles* plus *petits que* les *suivans*; la *tête guère* plus *étroite* que le *corselet*, *très inclinée*; le *front terminé* en *manière de chaperon arrondi*; le *corselet* en *carré long*, *à côtés presque parallèles*, et *presque* de *la même largeur partout*; *l'abdomen allongé*, et *le dessous* des *quatre premiers articles* des *tarses garni d'un duvet court et soyeux*.

Genre XLIV. Aphanobie, *Aphanobius*, Eschs.

Extrémité du chaperon frontal très peu élevée au-dessus du labre, presque au même niveau. Antennes manifestement en scie (articles obtrigones), plus longues que la tête et le corselet. Abdomen en forme de triangle étroit, allongé et pointu.

Nota. Corps plus allongé, plus étroit et moins élevé que dans le genre précédent, et plus rétréci postérieurement. Yeux paraissant plus saillans. Cloison des deux hanches postérieures, un peu plus dilatée aussi à son extrémité interne, mais d'ailleurs sans rétrécissement brusque et sans dent, quoi qu'en dise M. Eschscholtz.

Je n'ai vu que deux espèces, dont la plus saillante est l'*infuscatus*.

Genre XLV. Æmidie, *Æmidius*, Lat.

Extrémité du chaperon manifestement plus élevée que le labre. Antennes simples (articles presque carrés, un peu

plus larges supérieurement), de la longueur au plus de la tête et du corselet. Abdomen presque de la même largeur dans toute sa longueur, arrondi et obtus au bout.

Port des *Agriotes*. Genre ayant pour type l'*Eucnemis gigas* de M. de Mannerheim, mais qui paraissait devoir constituer avec quelques autres espèces, le genre *Xylophilus*, adopté depuis par M. Eschscholtz. Cet *Eucnemis* n'est plus cité dans son nouveau tableau des *Elatérites;* serait-ce son *Cardiotarsus capensis?*

Je possède une seconde espèce, mais plus petite, recueillie à Savanah.

S. S. Crochet des tarses (sans lobes) dentelés en peigne.

Genre XLVI. Mélanotus, *Melanotus*, Még., Eschs.

Corps elliptique, à chaperon très sensiblement plus élevé que le labre, à antennes en scie, et dont les second et troisième articles très petits.

Elater niger, Fab., et une espèce de Savanah.

Genre XLVII. Adraste, *Adrastus*, Eschs. — *Elater*, Fab.

Corps presque linéaire. Corselet cylindrique. Chaperon frontal presque de niveau avec le labre. Antennes simples, à articles obconiques, allongés. Le second plus petit; le troisième de la forme et presque de la grandeur des suivans.

Elater limbatus, Fab. (Crochets des tarses dentelés).

Je ne connais point les genres *Aptopus* et *Esthesopus* de M. Eschscholtz.

ΩΩ. *Antennes tout au* plus en *scie. Corps presque cylin-*

drique, avec *la tête très inclinée*, *presque verticale*, *convexe* et *arrondie* au *sommet*. *Chaperon frontal* de *niveau* avec *le labre* ou *guère* plus *élevé*, *terminé* en *manière* de *triangle tronqué*. *Corselet presque cylindrique*, un peu *dilaté* et plus *convexe en devant*, avec les *angles postérieurs courts*.

S. *Troisième article* des *tarses muni* en *dessous* d'une *palette*; *crochets* du *dernier*, *dentelés*.

Genre XLVIII. Synaptus, *Synaptus*, Eschs.

S. filiformis, Eschs. — *Elater unguliserris*, Gyl.

Je n'ai point vu le genre *Esthesopus*, semblable au précédent quant aux dentelures des crochets des tarses, mais où le quatrième article est garni de palette au lieu du troisième.

SS. *Point de palette sous les tarses. Crochets du bout simples.*

Ici viennent les genres *Agriotes*, *Ectinus*, *Sericus* et *Dolopius*, de M. Eschscholtz, mais dont les caractères s'effacent tellement, qu'il est presque impossible de fixer les limites de chacun d'eux. Il est d'abord faux que les Agriotes n'aient point le milieu des côtés du corselet rebordé et que leurs antennes soient presque moniliformes. Si on examine ces côtés en dessous, on voit que le rebord s'étend dans toute leur longueur, ainsi que dans les autres genres. Les articles des antennes, du moins à commencer au quatrième, sont obconiques et ne diffèrent de ceux des antennes des autres genres, qu'en ce qu'ils sont un peu plus longs et moins saillans à l'angle apical interne, surtout si on les compare avec ceux des Ectines où ils sont plus distinctement en scie. Il faut d'ailleurs avoir égard aux différences sexuelles, puisque les articles des antennes des mâles sont généralement plus longs que ceux des femelles. Dans tous ces genres, les cloisons des hanches postérieures sont dilatées et arrondies à leur extrémité interne et

se rétrécissent ensuite presque insensiblement. Je réduirai ces quatre genres à deux.

Genre XLIX. Ectine, *Ectinus*, Eschs. — *ejusd. Dolopius*, *Sericus*.

Second et troisième articles des antennes sensiblement plus petits que les suivans; ceux-ci plus ou moins en scie. Corps étroit et allongé, souvent presque linéaire, avec le corselet plus long que large, presque parallélipipède et très peu dilaté à son extrémité antérieure.

Les *Elater* de Gyllenhal, *aterrimus*, *marginatus*, *sputator*, *brunneus*, *fugax*.

Genre L. Agriote, *Agriotes*, Eschs.

Quatrième article des antennes et suivans point ou guère plus épais que les précédens, point manifestement en scie; le second cylindrique, plus long que les suivans. Corps cylindrico-ovalaire, et corselet aussi large ou presque aussi large que long, avec les côtés assez sensiblement arqués ou dilatés.

Les *Elater* de Gyllenhal, *segetis*, *obscurus*.

OO. *Corps en forme de parallépipède étroit et allongé*, ou *linéaire*, *déprimé*, *avec* les *antennes ordinairement longues*, *grêles*, *simples* ou *légèrement en scie*; le *front terminé antérieurement* par *un chaperon arrondi*, *plus élevé que le labre*; le *corselet long*, *point* ou *faiblement dilaté latéralement*. Les *tarses allongés*; *pénultième article*, *soit prolongé* en *une palette membraneuse*, *arrondie* au *bout*, *soit très petit* et *reçu*

dans un *sillon supérieur* du *précédent* ou *du troisième; celui-ci triangulaire; crochets du dernier toujours simples.*

Genre LI. Conodère. *Conoderus*, Eschs.

Pénultième article des tarses muni en dessous d'une palette membraneuse, allongée et arrondie au bout; le suivant découvert.

Nota. Suivant M. Eschscholtz, les élytres sont épineuses à leur extrémité; l'espèce nommée *malleatus* par M. Germar est de ce nombre. Mais il en est plusieurs autres toutes américaines, qui n'offrent point ce caractère. J'ignore où il les place.

Genre LII. Athous, *Athous*, Eschs.

Troisième article des tarses dilaté triangulairement, recevant presque en entier dans un sillon supérieur, le suivant: celui-ci très petit; tarses ne paraissant alors n'avoir que quatre articles.

Les *Elater* de Fab. *longicollis*, *hœmorrhoidalis*, *vittatus*, etc.

Le genre *Pomachilius* de M. Eschscholtz paraît être intermédiaire entre les deux précédens, le troisième article des tarses est pourvu d'une palette.

Deuxième subdivision.

Dessus de la tête entièrement à découvert; yeux distans du bord antérieur du corselet, très saillans.

Corps linéaire. Corselet presque carré, sans taches phos-

phorescentes, fort court relativement à la longueur de l'abdomen, avec une ligne imprimée, transverse, de chaque côté, avant les angles postérieurs. Front terminé antérieurement par un chaperon élevé et arrondi. Antennes en scie dans les mâles, longues; second article le plus court de tous. Pattes allongées; cloison externe des hanches postérieures rétrécie insensiblement, ou en triangle très étroit et allongé; tous les articles des tarses simples. Le pénultième surtout; crochets du dernier sans dentelures. Présternum moins avancé sur la bouche que dans les genres précédens.

Genre LIII. Campyle, *Campylus*, Fisch., Eschs.—*Exophthalmus*, Latr.

Les *Elater* de Fab. *denticollis, linearis, mesomelas.* Voyez les figures de M. Fischer (Entom. de la Russie), et de M. Guérin (Iconog. du Règne animal).

Seconde division.

Corps généralement arqué en dessus, point propre pour sauter; tête entièrement dégagée, sa base point recouverte en dessous par un avancement du présternum.

Mandibules avancées, étroites, arquées, terminées en une pointe simple. Palpes, ou du moins les maxillaires, allongés, filiformes ou peu épaissis à leur extrémité. Yeux très saillans.

Corps point propre à sauter, incliné en devant ou arqué en dessus, avec la tête entièrement à nu en dessous, ou point recouverte à sa base inférieure par une saillie du présternum.

Yeux toujours saillans. Mandibules avancées, étroites,

arquées, croisées, terminées en une pointe simple ou sans division. Palpes filiformes ou légèrement plus gros à leur extrémité. Antennes de la plupart des mâles, soit simples ou en scie et souvent longues; soit très pectinées. Corselet carré ou trapézoïde. Pattes généralement non contractiles (les *Oxysternes* peut-être exceptés).

CINQUIÈME TRIBU.

Cébrionites, *Cébrionites.*

I. Antennes *des mâles plus ou moins en scie* ou *perfoliées.*

Nota. *Présternum toujours terminé postérieurement* en une *pointe saillante.*

1. *Tarses (ceux des mâles* au *moins) allongés*, sans *brosse serrée* ni *palettes membraneuses* en *dessous. Antennes* dans *le même sexe, légèrement en scie*, et *communément longues.*

A. Corps *long, étroit, de la même largeur partout*, ou *presque linéaire, et droit avec le corselet carré.*

Genre LIV. Cylindrodère, *Cylindroderus*, Eschs.

Antennes des mâles presque de la longueur du corps, la plupart des articles, les derniers surtout, peu allongés. Le troisième un peu plus court seulement que le suivant. Palpes maxillaires peu avancés au-delà des mandibules, avec le dernier article ovalaire. Corselet très sensiblement plus long que large.

Cebrio femoratus, Germ.

Genre LV. Sélonodon, *Selonodon*, Lat.

Antennes des mâles beaucoup plus courtes que le corps, la plupart des articles courts : le second et le troisième

très petits, noduliformes. Palpes maxillaires s'avançant notablement au-delà des mandibules, avec le dernier article obconique. Corselet presque isométrique.

Cebrio bicolor, Fab.

B. Corps *ovalaire, avec* le *corselet* en *trapèze, notablement* plus *large* que *long. Antennes* des *mâles longues, filiformes, celles* des *femelles très courtes, terminées* en *massue.* Point d'ailes et tarses courts, dans ces mêmes individus.

Genre LVI. Cébrion, *Cebrio,* Oliv., Fab., Lat.

Cebriones gigas, ruficollis, Fab., et quelques autres espèces d'Espagne. — *C. fuscus*, Guér., Icon. du Règ. anim. fas. 6. pl. 13. fig. 2.

2. *Tarses courts; les quatre premiers articles* des *uns, garnis* en dessous d'une *brosse épaisse de poils;* les *trois premiers* des *autres, ayant* une *palette. Antennes* des *mâles formant* une *scie,* et *presque perfoliées.*

Genre LVII. Oxysterne, *Oxysternus.* Lat.

Corps allongé, cylindrique. Antennes aussi longues au moins que la tête et le corselet, simplement en scie (point perfoliées); point de chaperon frontal. Pattes de grosseur ordinaire, à jambes grèles et allongées; dessous des quatre premiers articles des tarses garnis de poils serrés formant une brosse.

O. rufus, Lat.—*O. nigripennis*, ejusd.; — *Elater crassus*, Gyllenh. (*Synon. insect.* de Schon. tom. 1, *pars.* 3. *App.* pag. 135.)

Genre LVIII. Physodactyle, *Physodactylus*, Fisch., Guér.

Corps ovalaire, antennes plus courtes que la tête et le corselet, perfoliées, insérées sur les côtés d'un chaperon frontal, élevé et arrondi. Pattes très robustes, les postérieures surtout, à cuisses grosses, à jambes courtes, triangulaires, très évasées en forme d'entonnoir à leur extrémité. Dessous des trois premiers articles des tarses offrant chacun une palette membraneuse.

Physodactylus Henningii, Fisch., Guér. *Iconog. du Règ. animal.* fasc. 6. pl. 13. fig. 1.

II. Antennes *des mâles, au moins, fortement pectinées au* côté *interne,* ou *moniliformes* avec *le dernier article lunulé.*

Présternum point *ou très peu* prolongé postérieurement.

1. *Antennes simples, moniliformes, avec le dernier article lunulé.*

Genre LIX. Anélaste, *Anelastes*, Kirb., Lat., Eschs.

Anelastes Drurii, Kirb., *Lin. soc. trans.* tom. 12. *tab.* 21. fig. 2.

Je n'ai pu me procurer la communication de cet insecte, ou de quelque autre espèce congénère.

2. *Antennes des mâles très pectinées au côté interne.*

A. *Tarses composés distinctement* de *cinq articles, tous étroits et allongés. Corps subelliptique.*

Genre LX. Phyllocère, *Phyllocerus*, Dej., Lat., Eschs.

Présternum prolongé distinctement et pointu à son extrémité postérieure; cinquième article des antennes et

suivans des mâles jusqu'au onzième ou dernier inclusivement, jetant chacun, près de leur base, un rameau; ceux des quatrième et cinquième plus courts, les autres linéaires et paraissant unis à l'article correspondant au moyen d'un très petit article.

Phyllocerus fulvipennis, Dej.—Guér. Icon. du Règ. anim. fasc. 4. pl. 12. fig. 16.

Genre LXI. Céphalodendre, *Cephalodendron*, Lat.

Extrémité postérieure du présternum point saillante. Troisième article des antennes des mâles et suivans jusqu'au onzième ou dernier inclusivement, jetant chacun près de leur base, un rameau linéaire, velu, et uniarticulé inférieurement; ses branches égales.

Eucnemis ramicornis, Klug. Du Cap de B. Esp.

B. *Tarses ne paraissant composés* que *de quatre articles, dont le troisième* (*confondu probablement avec le quatrième*) évasé *triangulairement* (1). *Corps ovoïde.*

Antennes des mâles longues, très pectinées. Présternum terminé postérieurement en pointe.

Genre LXII. Ptilodactyle, *Ptilodactyla*, Illig., Dej., Lat.

Ptilodactyla elaterina, Illig. — Guér. Icon. du Règ. anim. fasc. 6. pl. 13. fig. 9.

(1) La base du dernier article forme un petit nœud, implanté sur l'article précédent, qui est en forme de cœur, et dont la surface inférieure m'a paru divisée transversalement en deux.

SECONDE SECTION.

Rhipicérides, *Rhipicerides.*

Point d'aptitude à sauter. Présternum point avancé sur le dessous de la tête, ni prolongé postérieurement en pointe. Point de cavité mésothoracique. Mandibules saillantes, étroites, très arquées, croisées, terminées en une pointe simple, soyeuses au côté extérieur, près de leur base, unidentées au côté opposé, et à la base. Palpes presque filiformes, le dernier article un peu plus grand, ovoïde. Corps ovale-oblong, incliné en devant, avec les yeux globuleux, saillans; les antennes soit flabellées ou pectinées, soit en scie, de la longueur au plus de la moitié du corps, insérées au devant des yeux, un peu en dedans; le corselet trapézoïde, plus large que long; l'abdomen allongé, les tarses filiformes, dont les quatre premiers articles ordinairement courts, et le dernier fort long, terminé par deux forts crochets simples, avec un petit appendice linéaire et soyeux, dans l'intervalle.

I. *Antennes des mâles flabellées* ou *en scie; tous les articles* des *tarses entiers*, le *dernier fort long*, *terminé* par *deux forts crochets*, avec un *appendice saillant dans l'entre-deux. Dernier article* des *palpes ovoïde*, *rétréci* en *pointe* au *bout. Corps oblong.*

1. *Antennes de l'un des sexes terminées* en *massue* (*les quatre derniers articles* plus *grands*), *guère* plus *longues que la tête*, *en scie.*

Deux palettes sous chacun des quatre premiers articles des tarses.

Genre LXIII. Sandalus, *Sandalus*, Knoch., Lat.

Sandalus petrophya, Knoch.

2. *Antennes* des *deux sexes filiformes* ou *plus grèles vers leur extrémité*, de *la longueur* au *moins* de *la moitié* du *corps*, *flabellées* dans *les mâles*, *pectinées dans* les *femelles*.

A. Une *paire de petites palettes membraneuses* ou de *soles*, sous *chacun* des *quatre premiers articles des tarses*. *Mandibules* très *avancées dans* le *repos*, au-*delà* du *labre*; un *vide remarquable entre elles* et *son bord antérieur*.

a. Yeux *de grandeur ordinaire*, *n'occupant qu'une petite portion* des *côtés* de la *tête*. *Bord postérieur* du *corselet sinué*. Côté *interne du troisième article* et *suivans* des *antennes*, *jetant* un *rameau long* et *étroit*, *formant* par *leur ensemble* un *éventail*; *rameaux inférieurs beaucoup plus courts*.

Genre LXIV. Rhipicère, *Rhipicera*, Lat., Kirb. — *Polytomus*, Dalm. — *Ptyocerus*, Hoffm.

Antennes composées de plus de onze articles, nombre indéterminé et moins nombreux dans les femelles. Rameaux, à l'exception des inférieurs, longs, linéaires, simplement un peu élargis au bout.

R. marginata, Lat., Kirb. — *R. cyanea*, Guér., Icon. du Règn. anim., fasc. 6, pl. 13, fig. 7. — *Polytomus femoratus*, Dalm. — *Hispa mystacina*, Fab.

Genre LXV. Ptyocère, *Ptyocerus*, Thunb.

Antennes composées de onze articles; troisième article et suivans jetant, au côté interne, un rameau d'abord linéaire, s'élargissant ensuite insensiblement.

Je tire ces caractères d'une espèce du Cap de Bonne-Espérance, qui m'a été envoyée par M. Klüg, sous le nom générique, mais avec doute, de *Rhipicère*. Celui de *Ptyocerus*, de Thunberg, a été établi sur une espèce analogue, à laquelle il rapporte le *Melasis mystacina* de Fabricius. Mais celle-ci pourrait aussi être une espèce de *Cephalodendron*.

b. *Yeux très grands et très saillans, occupant la majeure partie des côtés de la tête. Bord postérieur* du *corselet* (*guère plus large que long*) *droit. Troisième article* et *suivans* des *antennes* des *mâles dilatés* au *côté interne en un feuillet* ou *lame linéaire*. Ces *feuillets* de la *même longueur* et *réunis* en un *faisceau*.

(Lobules de dessous des tarses plus petits que dans les précédens et moins apparens; corps moins incliné.)

Genre LXVI. Chamoerrhipe, *Chamœrrhipes*, Lat.

C. ophthalmicus, Lat. Du Sénégal.

B. *Point* de *palettes sous les tarses;* leur *dessous simplement garni* de *duvet. Mandibules moyennes, débordant à peine* le *labre*.

Palpes proportionnellement plus petits que dans les précédens. Troisième article et suivans des antennes des mâles dilatés au côté interne en un rameau linéaire, plus ou moins long, formant réunis, un éventail souvent très grand.

Genre LXVII. Callirhipis, *Callirhipis*, Latr., Guér.

C. Dejeanii, Latr.—Guér. *Icon. du Règn. anim., fasc.* 6, *pl.* 13, *fig.* 6. — *C. Goryi, ejusd.* ibid. *fasc. id. tab. ead.*,

fig. 5. Cette figure a des rapports avec le *Chamærrhipe ophthalmique*.

II. *Antennes simples* (*grèles*, *de la longueur du corps; articles allongées;* les trois *supérieurs linéaires;* les *autres obconiques ou un peu plus épais* au *bout*, *et dont le troisième* plus *long* que les *suivans*); *pénultième article profondément divisé* en deux *lobes* (les *deux précédens* en *cœur*); le *dernier* de *longueur moyenne*, sans *appendice saillant entre les crochets*, qui *sont* de *grandeur ordinaire. Dernier article* des *palpes maxillaires presque cylindrique*, *comprimé*, *très obtus. Corps ovalaire.*

Mandibules plus larges que dans les précédens et triangulaires; palpes labiaux plus petits, terminés par un article conique. Yeux plus petits. Tarses courts, sans palettes.

Genre LXVIII. Dascille, *Dascillus*, Latr. — *Atopa*, Fab.
Atopa cervina, Fab. — Ejusd. *A. cinerea*, Var.

Nota. Ce genre paraît devoir appartenir plus naturellement à la Tribu suivante.

NOTICE

SUR QUELQUES MONSTRUOSITÉS ENTOMOLOGIQUES OBSERVÉES PAR M. DOUMERC.

(Séance du 3 juillet 1833.)

Les trois figures que nous avons réunies dans la pl. représentent de nouveaux exemples d'anomalies de structure dans le développement de certains organes chez les insectes.

Depuis long-temps les monstruosités ont captivé l'attention des anatomistes et des naturalistes, et ont donné lieu, par leur examen, à une foule de mémoires sur ce sujet. On trouve, en effet, dans le trente-quatrème volume du *Dictionn. des Sciences médicales* le catalogue d'environ deux cents dissertations de médecins et savans français ou étrangers, sur des faits authentiques de monstres dont plusieurs sujets ont été conservés dans les collections publiques ou particulières. Mais la plupart de ces examens et de ces écrits, fournis par nos devanciers, presque tous gens de l'art, portent sur des anomalies ou superfétations de l'espèce humaine ou des animaux vertébrés. Ce n'est que de nos jours que ces faits épars ont été examinés de nou-

veau et réunis avec des observations récentes sur d'autres classes du règne animal et même végétal, en des corps d'ouvrages spéciaux par MM. Geoffroy, Gœtthe, etc.

Après les animaux d'un ordre plus ou moins élevé, les insectes ont eu leur tour; plusieurs entomologistes se sont plu à rassembler, dans leurs collections, ces bizarreries de la nature, et M. Seringe, membre de la Société Linnéaire de Lyon, tout en parlant de la figure n° 40 donnée par M. Guérin, dans son Magasin entomologique, sur un *Scarites Pyracmon* anomale de M. Lefebvre, publie à son tour, dans sa notice sur les monstruosités, une figure nouvelle de vice de conformation chez l'*Helops Cœruleus* de Fabricius, avec quelques considérations intéressantes sur ce sujet (1). Dans une des séances de notre Société, il a été fait mention, par l'un de nos membres, d'un Lépidoptère nocturne hermaphrodite; mais je ne sais s'il en a été publié une figure et une description, indépendamment du Lépidoptère de M. Prévost Duval, dont parle aussi M. Seringe. Enfin, M. Audouin m'a fait part qu'un cadre venait d'être consacré spécialement, au Muséum, à renfermer les insectes qui offriraient des anomalies de tous genres. Je pense qu'avec le temps, lorsqu'on aura plusieurs individus du même genre offrant des monstruosités semblables, on pourra se résigner à en sacrifier un au scalpel anatomique pour étudier les parties internes de ces anomalies, et par là reconnaître la position respective des muscles et des ramifications vasculaires, nerveuses, etc., comme on l'a fait

(1) Dans cette notice que j'ai sous les yeux, M. Seringe joint à ses propres observations celles de différens auteurs, pour démontrer, 1° que l'espèce de nourriture et sa plus ou moins grande quantité influent notablement chez les larves, sur le développement des organes des insectes; 2° que les monstruosités s'opèrent, non dans la fécondation de l'œuf, mais de la première à la seconde métamorphose, c'est-à-dire de l'état de larve à celui de nymphe.

pour les vertébrés; ce sera un complément à l'histoire anatomique des insectes, dont MM. Strauss et Léon Dufour ont jeté les premières bases dans leurs admirables travaux.

Passons maintenant à l'examen de nos figures.

La *fig.* 1 représente la première patte antérieure droite d'un Hanneton commun, *Melolontha Vulgaris*, Latr., que j'ai pris cette année, au mois de juin, sur un peuplier au bord de la Seine, près de Neuilly.

Au premier aspect, cette patte ressemble à une main tridigitée ou à une souche garnie de rameaux sans feuilles. La cuisse *(a)* représente un cône en forme de spatule triangulaire, dont l'extrémité trochantérienne mince et assez allongée s'insère à la hanche, et dont l'autre, évasée, un peu arrondie à son bord antérieur renflé, reçoit les trois jambes isolées *(B)*. Si l'on examine à la loupe cette cuisse, on verra que sa surface est lisse, rougeâtre, garnie de quelques poils fauves, creusée un peu en gouttière vers le milieu du côté interne, et que son extrémité évasée offre, à sa face externe, trois petites bosselures ou tubérosités assez analogues aux condyles d'un os long, et correspondant aux trois cavités d'insertion des jambes, dont une au centre et les deux autres situées chacune à l'un des angles de son bord antérieur. La jambe antérieure est la plus longue, cambrée au côté interne, munie de quatre épines apicales, dont l'externe la plus longue et crochue; le tarse est composé, comme à l'ordinaire, de ses cinq articles terminés par leurs crochets. La seconde jambe, médiane, est presque droite et de même épaisseur que la première, mais moins longue, avec trois épines terminales à-peu-près égales entre elles, et son tarse de cinq articles égaux, avec leurs crochets. La troisième jambe est à-peu-près de la longueur de la seconde, mais d'une forme toute particulière; elle est mince à sa base articulaire, épaisse et renflée dans son

milieu, où se trouvent deux épines superposées au côté interne, et un petit tubercule échancré au côté externe; enfin elle se termine en pointe épaisse taillée en biseau, comme celle de la lame d'un sabre, sur le tranchant de laquelle est inséré le tarse, à quelque distance des deux épines; son tarse est composé de trois articles courts, noueux, et terminé par deux grands crochets.

Les trois jambes et tarses, d'inégale longueur, sont de couleur plus foncée et plus velus que la cuisse; elles jouissent d'une moindre mobilité que les autres pattes, pendant la vie de l'insecte, qui s'en sert comme d'un rateau à cause de leur insertion à angle droit avec la cuisse, et verticalement sous son bord antérieur.

On voit, par cette description, que l'anomalie de cet insecte est moins complète que celle du *Scarites Pyracmon* cité plus haut, puisque ce dernier possédait, outre les trois jambes et leurs tarses, encore trois cuisses bien distinctes. J'ai montré ce *Melolontha* monstrueux à la Société Entomologique, dans sa séance du 3 juillet dernier, et l'ai offert à M. le professeur Audouin, pour la collection du Muséum.

La *fig.* 2 est celle de l'anomalie qui existe à l'antenne droite d'un *Carabus Auratus* femelle, Lat., de la collection de M. Chaudouet, qui a bien voulu me le confier pour en publier le dessin et la description. Cette antenne (*a*), composée de quinze articles, est, comme on le voit, bifurquée vers la moitié de sa longueur, à partir du cinquième article. Les quatre premiers articles sont à l'état normal, lisses et d'un rougeâtre clair; le cinquième (*c*) est plus gros et plus élargi que les précédens pour recevoir l'insertion des deux racines de la bifurcation à l'extrémité de chacun de ses angles latéraux. La branche supérieure (*e*) est plus longue que l'inférieure et composée de six articles; l'infé-

rieure seulement de quatre. Ces articles sont presque égaux entre eux, allant en diminuant de grosseur vers le bout de l'antenne; on remarque seulement que la seconde branche est brusquement rétrécie à son extrémité (*d*) à cause de la diminution notable de ses deux derniers articles, et surtout du troisième, qui est beaucoup plus petit et plus mince que tous les autres. Tous les articles de cette bifurcation, y compris le cinquième article *(c)* de l'antenne qui leur sert de base, sont noirâtres et velus comme les sept derniers articles de l'autre antenne (*B*) qui est à l'état normal.

Du reste, ce Carabe n'offre rien de particulier; je ferai remarquer, à ce sujet, que l'*Helops* figuré par M. Seringe, et dont j'ai parlé ci-dessus, a l'antenne droite trifurquée et composée de vingt deux articles, ce qui est une monstruosité plus considérable que celle de notre individu, qui n'est que bifurquée, et de quinze articles.

Mon ami Chaudouet a pris cet insecte dans une chasse entomologique, aux environs de Paris, il y a deux ans.

La *fig.* 3 offre un vice notable dans la conformation des *antennes* d'un *Bombus Agrorum* (Latr.). On voit, en effet (*fig.* 4), que le troisième article, ou tige (1), qui est ordinairement filiforme et distinctement composé, chez les fe-

(1) Les auteurs ont considéré les antennes des *Bombus* comme étant de douze articles dans les femelles, et de treize dans les mâles. Je ne partage pas entièrement cette manière de voir, car les dix derniers ne me semblent pas devoir mériter le nom d'*articles*, puisqu'ils sont en forme d'anneaux superposés et fixes, et non pas séparés et mobiles, ou jouant l'un dans l'autre; je réduis donc le nombre d'articles *proprement dits* à trois seulement, dont les deux premiers constituent ce que Latreille appelle *pédoncule* dans les crustacés (Règn. anim. 2e édit. tom. 1 pag. 17) et le troisième ou dernier, la *tige* suivant le même auteur, *loc. cit.*, ce troisième article est très long, séparé en dix à onze articulations ou segmens, suivant le sexe.

melles, de dix articulations égales entre elles et de onze articulations chez les mâles, est, au contraire ici (*fig.* 3), en forme de faucille, renflé à son extrémité et terminé par une articulation crochue. En examinant à la loupe cette troisième pièce antennaire, je n'ai pu y compter que sept articulations, dont les deux premières (*a. b.*), les plus longues, mais inégales entre elles, droites et presque cylindriques, forment, pour ainsi dire, le manche de l'instrument; les quatre suivantes (*c*) plus grosses, courtes, fort aplaties et contournées, sont presque confondues entre elles; enfin la dernière (*d*) est de forme conique, à pointe dirigée en dedans. Les deux premiers articles ou pédoncule des antennes n'ont rien de particulier.

Dans leur position naturelle, ces deux antennes forment, au-devant de la tête, un *y* grec dont l'extrémité antérieure des deux branches est recourbée en dedans; dans les *Bombus*, à l'état normal, les antennes (comme la *fig.* 4) sont coudées, ont leur troisième article composé (*E*) plus long que celui (*a*, *b*, *c*, *d*) de notre individu et divergent en ligne droite au-devant de la tête dans le repos.

J'ai pris ce *Bombus* monstrueux l'année dernière sur les fleurs de l'*Echium Vulgare* (Linn.), près de mon parc de Madrid, au bois de Boulogne. Il faut convenir que si l'on n'avait pas d'autres caractères que la forme et le nombre d'articulations pour distinguer les sexes de ce genre, on serait fort embarrassé de déterminer auquel des deux appartient notre individu.

Je terminerai par rappeler que les auteurs admettent trois genres de monstruosités (1), l'un *où il y a excès*,

(1) M. Seringe divise les monstruosités en deux classes, 1° *par soudure;* 2° *par avortement;* la première produite par la réunion de deux individus rapprochés accidentellement pendant leur transformation de larve en nymphe;

l'autre *où il y a absence* de parties, enfin le troisième *mixte*, tenant de *l'un* ou *l'autre* des deux premiers genres, *avec production d'un corps amorphe*. Les *trois figures* que nous venons d'exposer rentrent dans la catégorie des deux premiers genres, c'est-à-dire qu'il y a anomalie par excès et défaut dans les organes en question.

la seconde où la nymphe par une pression accidentelle éprouve une oblitération de ses organes.

RECTIFICATION

D'UNE ERREUR COMMISE A L'ÉGARD DES CHENILLES, DES *Cucullia Umbratica et Lucifuga*, PAR M. RAMBUR.

On a dû voir avec étonnement, d'après plusieurs espèces inédites de Lépidoptères, du genre *Cucullia*, que j'ai publiées dans les annales de la Société, combien se trouvaient peu de caractères spécifiques pour les séparer; de telle manière, qu'il fallait avoir recours à la chenille pour être certain de l'authenticité de l'espèce. On ne sera donc point surpris que les auteurs, qui ont traité de ces Lépidoptères, aient pu commettre des erreurs; c'est ce qui est arrivé, non-seulement pour les chenilles des *Cucullia Umbratica* et *Lucifuga* qui ont été prises l'une pour l'autre, et réciproquement, moins encore pour ces deux insectes à l'état parfait, et pour la *Lactucæ* leur congénère. (1)

(1) Le genre *Cucullia* est, parmi les Noctuelites, celui où les nombreuses espèces ont le moins bien connues, à cause de l'extrême ressemblance qu'elles ont entre elles, et du peu de caractères spécifiques qu'elles présentent; il ne sera possible d'arriver à leur parfaite détermination, que par la connaissance

Il importe d'autant plus de relever cette grave méprise, à l'égard des chenilles que la *Lucifuga* est tellement proche de la *Lactucæ* qu'il est indispensable de voir ces Lépidoptères, sous leur différens états, pour pouvoir les séparer.

Dans l'histoire des Lépidoptères de France, M. Duponchel, à l'occasion de la *Lactucæ*, présente en note, une observation de M. Marchand de Chartres, dans laquelle cet entomologiste prétend, que la chenille figurée dans les auteurs comme produisant cette espèce, et que décrit aussi M. Duponchel, produirait une autre espèce que la *Lactucæ:* je puis assurer que cet observateur s'est trompé; cette chenille n'étant d'ailleurs pas très rare, et surtout vivant à découvert est trop facile à rencontrer, pour que l'erreur eût pu se continuer long-temps.

Il en est différemment pour l'une des deux autres, l'*Umbratica*, qui, à l'état de larve, se dérobe à l'éclat du jour en se cachant sous les feuilles, ou sous les débris de végétaux, et qui alors devient beaucoup plus difficile à trouver; je soupçonne même, que c'est à cette espèce, alors méconnue, et à cause de ses mœurs, qu'on aura appliqué le nom de *Lucifuga*.

Si d'un côté les auteurs se sont trompés sur les chenilles, ils ne sont pas mieux d'accord sur les mœurs de ces Lépidoptères.

Linné, Fabricius, et les autres auteurs, paraissent avoir bien connu l'*Umbratica*, mais presque tous donnent pour sa chenille, celle de la *Lucifuga* qui est toute *d'un noir foncé, avec trois rangées de points rouge-orangé*, à l'exception d'une variété de chenille d'*Umbratica*, figurée comme

exacte de leurs chenilles. On peut consulter, pour s'en convaincre, la partie du catalogue des Lépidoptères de l'île de Corse, où je traite du groupe des Cucullies vivans sur les Verbascum et les Scrophulaires.

telle, par Hübner et citée par Treitschke, et qui nous semble appartenir à cette espèce.

La *Lactucæ* a souvent été méconnue: on a même souvent dû confondre avec elle la *Lucifuga*, qui n'en diffère pas sensiblement. Ochseinheimer cite pour la *Lactucæ* la *Lucifuga* d'Hübner, qui n'est peut-être qu'une *Umbratica*: quant à l'espèce que cet auteur figure pour la *Lactucæ* c'est évidemment une *Umbratica*. M. Treitschke commet la même erreur et décrit aussi pour elle une *Umbratica* (1), puisqu'il lui donne pour caractère, *d'avoir une tache ferrugineuse sur le milieu des ailes supérieures*, ce qui n'a jamais lieu chez la *Lactucæ;* cela ne l'empêche pas de citer les figures de chenilles de la véritable *Lactucæ*.

Pour la *Lucifuga*, il est véritablement impossible de savoir si c'est bien d'elle, que les différens auteurs ont voulu parler. Hübner donne pour sa chenille, celle de l'*Umbratica*; Treitschke la cite aussi, tandis qu'il paraît décrire pour cette espèce, un individu de *Lactucæ*. Il n'y a donc réellement que les figures de Ræsel, représentant la véritable *Lucifuga* à l'état de chenille et d'insecte parfait, qui puissent passer pour authentiques; quoique que dans son texte, qui est d'ailleurs incomplet ou insignifiant, il considère cette espèce et l'*Umbratica* comme des variétés.

Nous établissons ainsi la synonymie de ces espèces (2).

(1) Il ne serait pourtant pas impossible qu'il se trouvât compris deux espèces très semblables, sous le nom d'*Umbratica*, quoique rien ne semble le prouver.

(2) Je n'ai point eu pour but de refaire entièrement la synonymie de ces Cucullies, ce qui est peut-être d'ailleurs impossible, vu l'extrême confusion qui règne à leur égard dans la plupart des auteurs; mais d'en rendre la détermination plus facile, en désignant clairement les chenilles qui les produisent, dans les auteurs qui les ont le mieux figurées.

Umbratica.	Ræsel, t. 1, 2 part., pl. 25, fig. 3. 6. Engramelle, pap. d'Europe, t. 6, pl. 248, fig. c, d, e. Hübner, noct., pl. 54, fig. 253, 254. — Larva lep. 4, pl. 222, 20 et 223, a, b. Duponchel, hist. des Lépid. de France, pl. 126, fig. 1, t. 7, pag. 421, (il décrit la chenille de Lucifuga).
Lactucæ.	Ræsel, t. 1, pl. 42, fig. 1—5. Hübner, larv. Lep. 4, pl. 222, 1 a. Engramelle, t. 6, pl. 248, fig. 368, a, b, c, d, e. Duponchel, hist. des Lépid. de France, pl. 126, fig. 2, t. 7, pag. 424.
Lucifuga	Ræsel t. 1, 2 part., pl. 25, fig. 1, 2, 4, 5. — t. 3. pl. 71, fig. 10 (représentée avant sa dernière mue). Hübner, Larv. Lep. 4, pl. 223, 1. a, b. Engramelle, t. 6, pl. 248, fig. 369, a.

(Pour cette espèce M. Duponchel a figuré la *Chrysanthemi*).

NOTICE

SUR L'*Orgya Trigotephras*, LE *Phlogophora Adulatrix*, LE *Satyrus Epistygne*, ET LE *Bombyx Pytiocampa*, PAR M. LE COMTE DE SAPORTA (D'AIX. BOUCHES-DU-RHÔNE).

Orgya Trigotephras.

L'étude de la science de l'entomologie, qui jusqu'à nos jours n'avait servi que de délassement à des savans occupés de recherches plus sérieuses, cette science, dis-je, a pris un tel accroissement, qu'il n'est plus de province, plus de ville qui ne comptent plusieurs personnes qui cultivent avec ardeur cette branche brillante de l'histoire naturelle. De là ces recherches si minutieuses, si journalières d'une part, et de l'autre, ces classifications savantes des Latreille, des Godard, des Duponchel, des Boisduval, qui ont si bien éclairci la synonymie des Lépidoptères fort embrouillée jusque-là, et dénommé d'une manière si certaine jusqu'aux moindres espèces connues de leur temps; de sorte qu'il ne reste que peu à glaner dans le champ qu'ils ont moissonné avec tant de soin. La nature cependant de loin en loin, et comme pour nous apprendre qu'elle est inépuisable, laisse

découvrir encore quelques espèces nouvelles par l'explorateur assidu. Ce sont de véritables conquêtes pour la science, et la nouvelle en est portée au loin parmi ceux qu'elle intéresse vivement. L'espèce qui fait le sujet de ce mémoire, outre le mérite de la nouveauté, est remarquable sous d'autres rapports, et surtout singulièrement curieuse par ses mœurs, qui diffèrent entièrement de celles de ces congénères et même de toute la famille des Lépidoptères. Ayant été à même de les observer plusieurs fois, j'ai pensé que mes collègues de la Société Entomologique de France ne liraient pas sans intérêt les observations que je fais insérer dans leurs Annales.

On rencontre au mois de juin, sur le chêne kermès (Quercus Cocciferus), mais rarement, la chenille de l'*Orgya Trigotephras;* elle a seize pattes, elle est fort velue; ses poils sont jaunâtres, mêlés de noir, qui s'élèvent plus que les jaunes; elle a quatre brosses sur le dos et trois jolies aigrettes, savoir: une de chaque côté de la tête, l'autre à l'extrémité de la queue; l'extrémité des poils qui forment ces aigrettes est plumeuse. Elle a dix lignes de long. Après un mois, elle file une coque d'un tissu clair, peu serré, jaunâtre, dont le tissu est entremêlé du poil des aigrettes. La Chrysalide éclôt au bout de vingt jours. Le papillon mâle est noirâtre, mêlé de teintes plus claires, avec un triangle blanc à l'angle extérieur interne des ailes supérieures. Il sort de sa coque comme tous les autres Lépidoptères. Il n'en est point ainsi de la femelle, qui est recouverte d'un duvet blanc et entièrement dépourvue d'ailes; ses antennes très courtes ne sont point visibles, et ses pattes même sont si courtes qu'elles ne peuvent lui être d'autre utilité que de se cramponner dans sa coque, dans l'intérieur de laquelle elle éclôt, et qu'elle ne peut quitter. Sa première opération, après son éclosement, est de pra-

tiquer un petit trou au bout de sa coque, et vis-à-vis la partie inférieure de son abdomen, qu'elle agite vivement et fait même sortir en partie à l'approche du mâle. Celui-ci, pourvu d'un odorat très fin, accourt de très loin, et, huché sur la coque, consomme l'accouplement, qui s'opère, comme on le voit, par le trou pratiqué à la coque. Ce fait (1) est particulier à cette espèce, et entièrement nouveau dans l'histoire des Lépidoptères (2), mais il est forcé dans ce Bombyx, par l'organisation tout-à-fait inerte de la femelle. L'accouplement dure quelques minutes, après quoi le mâle se retire; mais de vif et agile qu'il était, il devient pesant et engourdi. J'essayai de lui donner une nouvelle femelle, il ne put, comme le fait le *Bombyx Mori*, se joindre de nouveau à elle; il ne fait plus que languir et meurt après deux jours. Quant à la femelle, son premier soin, après l'accouplement, est de boucher le trou de la coque, et elle commence immédiatement à pondre ses œufs, qu'elle arrange par couche, entremêlés des poils blancs de son abdomen. La ponte dure plusieurs jours, pendant lesquels, à la lettre, si je puis me servir de cette expression, elle se fond en œufs, car après la ponte finie, elle-même a disparu ou du moins se trouve réduite à rien. La coque est transformée en un sac plein d'œufs, dans lequel on ne trouverait pas sans peine les fragmens de sa petite tête, seule partie qui reste d'elle.

Qu'il me soit permis de revenir sur mes pas pour admirer encore l'instinct unique et la finesse de l'odorat du mâle du *Trigotephras*, qui doit et peut seul aller à la re-

(1) Ce Mémoire était fait avant que M. Rambur eût découvert une espèce analogue en Corse, il a décrit ses mœurs dans les *Annales de la Société*.

(2) On sait que dans les Coléoptères la femelle du *Cebrio Gigas* s'accouple également sans sortir de terre, ne laissant paraître au-dessus que sa longue tarrière, seule partie de son corps que puisse apercevoir le mâle. A. L.

cherche de l'autre sexe, que la nature a rendu immobile et a fixé aux lieux où il a filé sa coque. On ne peut nier que cette espèce ne soit d'une grande rareté, puisqu'elle avait échappé jusqu'ici aux recherches des entomologistes. Mon beau-père, M. de Fonscolombe, n'a trouvé que très rarement sa chenille, dans les quarante ans qu'embrassent ses laborieuses recherches. Moi-même ne l'ai rencontrée que deux fois, et jamais l'insecte parfait dans mes chasses. Cependant, toutes les fois que j'ai exposé une des femelles vierges, écloses dans mes boîtes, sur ma fenêtre ou dans les champs, il ne s'est jamais écoulé plus de deux ou trois minutes avant qu'elle ne fût jointe par un mâle et même plusieurs qui se disputaient sa conquête.

Ce fait, au reste, quelque curieux qu'il soit, n'est point nouveau. Il n'est aucun entomologiste qui ne l'ait remarqué, surtout à propos du *Bombyx Quercus*. En laissant une femelle vierge dans une chambre, les fenêtres ouvertes, on a vu plusieurs centaines de mâles se précipiter dans l'appartement. De ce fait et du précédent, nous pouvons conclure que, chez les Lépidoptères, l'ardeur du mâle et la finesse de son odorat sont en raison inverse de l'inertie de la femelle. (1)

(1) Dans les mémoires de la Société Linnéenne de Paris, t. v, 1826, p. 487, j'ai parlé du mâle de cette Orgya dont j'avais, en août 1823, pris deux individus voltigeant en plein jour sur la sommité des arbustes du bois des Mourrières près Solliés-les-Toucas, entre Hyères et Toulon, et que depuis je rencontrai en Sicile, en 1824-1825.

A cette époque, l'*Orgya Ericœ* qui était nouvellement connue, n'existant dans aucune collection de Paris, je fus induit en erreur par une figure de cette espèce assez vaguement faite dans Germar fasc. VIII, tab. 17, et par la description latine qui, à la rigueur, pouvait convenir également à l'*O. Trigotephras*, et d'après le conseil de M. Latreille, qui me communiqua ce fascicule publié tout récemment, je crus, malgré mon opinion contraire, devoir reconnaître

Phlogophora Adulatrix.

C'est dans l'ouvrage d'Hübner, sur les papillons d'Europe, que fut figurée, pour la première fois, ce rare et

avec lui mon Orgya dans l'*O. Ericæ* de Heyer, et m'empressai alors de substituer à la description que j'en allais donner une note dans laquelle je mentionnais l'erreur que je pensais commettre, en faisant du *Trigotephras*, une espèce nouvelle.

Depuis long-temps j'ai été à même de reconnaître que, cependant, j'avais raison, et je profite de l'occasion que me présente l'exellente observation de M. le comte de Saporta, pour donner ici une description plus complète et la figure de cette espèce à l'état parfait, sur laquelle ce savant entomologiste ne dit que quelques mots.

Orgya Trigotephras (A. Lefebvre, 1823).

(De τριγωνος, triangle, et de τεφρας, couleur cendrée).

Mémoires de la Société Linnéenne de Paris, t. v, 1826, pl. IX, f. IV ♂, p. 487, *Orgya Ericæ*, Lefebvre.

Europæorum Lepidopterorum index (methodicus, p. 46. Boisduval, *Orgya Tricotephras.*

Catalogue des Lépidoptères du département du Var, p. 14. Cantener. *Orgya Tricotephras.* (1)

Maris amplitudo alarum. Lin. 12 circà (mill. 30).
Fœminæ longitudo. Lin 3-4 (mill. 10).

Mas. Omninò nigro-fuscus; alæ anticæ suprà, fasciâ latissimâ nigro-fuscâ undatâ transversali nonnunquàm incertâ; maculis tribus, quarum duæ griseæ margini antico annexæ, circuitû variabili at plerumque sic posteâ dictum est. Prima, ad medium, trigona équilateralis; secunda ad angulum externum, subrotunda; tertia, ad angulum internum, alba, curva extrinsecùs arcuata.

Alæ posticæ, utrinque, anticæ que subtùs, penitus immaculatæ, his et illis fimbria immaculata.

Fœmina, minuta, alba, hirta, aptera. A. Lefebvre.

(1) Il y a sans doute erreur de typographie, et M. Cantener aura voulu dire *Trigotephras.*

précieux Lépidoptère, il y a à-peu-près trente ans, d'après un exemplaire que le hasard avait fait rencontrer, et qu'on lui avait transmis. Mais depuis lors, cet individu unique ayant été détruit, aucune collection ne possédait cette jolie espèce, lorsque le hasard me fit découvrir sa chenille sur des térébinthes (Pistacia Terebinthus) qu'elle avait dévorés. Elle présente deux variétés bien distinctes. Dans la première, qui est la plus commune dans les mois de juin, juillet et août, la couleur de la larve est d'un beau vert, avec une ligne jaune de chaque côté du dos; après la quatrième mue, le vert devient un peu blanchâtre et précisément du ton de la chenille du *Bombyx Palpina*. La seconde variété, que l'on rencontre plus particulièrement dans les mois de septembre et d'octobre, cette seconde variété, dis-je, est d'un rouge carmin fort vif, avec une ligne plus pâle de chaque côté du dos; après la quatrième mue le rouge devient sale.

Ces deux variétés donnent également les deux sexes, et je dois attribuer la différence de leurs couleurs à celle de leur nourriture, ces chenilles vivant sur le térébinthe, dont les jeunes pousses ont fréquemment, et surtout en automne, l'extrémité rouge. Quoi qu'il en soit, je dois faire remarquer cependant que j'ai donné pour nourriture des pousses rouges à la variété verte, *et vice versâ*, sans que leur couleur primitive en ait été altérée.

Cette chenille, dans sa jeunesse, a la tête singulièrement large et l'autre extrémité fort atténuée, ce qui lui donne, si je puis m'exprimer ainsi, la figure d'un triangle allongé, mais elle la perd graduellement à chaque mue. A cette époque, qui est très critique pour elle, elle tapisse le dessous d'une feuille avec de la soie blanche, pour s'en servir de point d'appui. Elle s'y cramponne si fortement que, lorsqu'on donne une secousse violente aux arbrisseaux

sur lesquels elle vit, ou elle résiste à ce choc, ou, si elle tombe, elle conserve entre ses pattes cette soie qui s'est détachée avec elle des parois de la feuille; si on l'en prive, elle ne parvient à muer que difficilement. Elle est, au reste, d'une délicatesse extrême, et, quoique j'en aie trouvé un nombre considérable, je n'ai obtenu que peu d'insectes parfaits et dans la proportion d'un à dix-huit. Elle est sujette à renfermer dans son corps la larve d'un Diptère fort ressemblant à la mouche commune et qui sort de la chrysalide de ce nocturne. Quelques heures avant de subir cette dernière métamorphose, elle se purge d'une liqueur remarquable par son extrême noirceur.

La chenille de l'Adulatrix se trouve, comme je l'ai déjà dit, dans le mois de juin, et se succède sans interruption jusqu'en octobre, et, pendant ce laps de temps, on en rencontre de toutes les tailles. Elle reste de vingt à vingt-deux jours en chrysalide; il n'en éclôt plus passé le 10 septembre, de manière que celles qui se sont métamorphosées après le 10 août passent l'hiver sous terre, pour ne donner l'insecte parfait que le printemps suivant. Je dois peut-être faire remarquer ici que les deux autres noctuelles, *Tyrrhœa* et *Algira*, dont les chenilles vivent aussi sur le térébinthe, partagent avec l'*Adulatrix* cette successibilité non interrompue, si commode pour l'explorateur. La *Tyrrhœa* jouit encore davantage de cette propriété que ces deux voisines; car, paraissant dès la fin de mai, j'avais déjà des chenilles prêtes à se métamorphoser, alors qu'il restait encore des chrysalides à éclore. Depuis cette époque, j'en ai obtenu, sans interruption, jusqu'au 6 novembre, époque à laquelle j'écris, et j'ai tout lieu de croire qu'il m'en surviendra encore, car plusieurs des chrysalides contenues dans mes boîtes changent de couleur, signe d'un prochain éclosement. Il est bon cependant de noter qu'en automne

elles restent beaucoup plus de temps en coque, et que les individus qui voient le jour en été sont jaunâtres, tandis que ceux du printemps et de l'automne sont d'un beau vert.

J'ai fait une expérience assez curieuse pour l'hygiène des chenilles. Alarmé de la mortalité qui régnait parmi celles de l'*Adulatrix*, j'essayai, pour assainir leur atmosphère, de les faire cohabiter avec celles de la *Tyrrhœa*, qui, au contraire, sont douées d'une forte constitution, d'un appétit rare et d'une santé à toute épreuve. La contagion des premières ne cessa pas entièrement, mais je puis affirmer que, dès cette époque, elle diminua d'une manière très sensible.

La *Noctua Adulatrix*, dans l'état de repos, a les ailes supérieures comme plissées, ce qui les fait paraître très étroites. Elle a, en petit, précisément le port du *Smerinthe du tilleul*, et, de plus, l'abdomen fourchu et relevé presque en angle droit sur le corselet, attitude qui lui est tout-à-fait particulière. Pendant le jour, elle reste comme engourdie contre les arbres ou dans les vieilles murailles; mais le soir son vol est rapide et fort vif. Comme le *Sphinx Stellatarum*, elle butine sur les fleurs sans jamais s'arrêter, en se servant de sa trompe, son vol ne perdant rien de sa rapidité.

Satyrus Epistygne.

Ce Satyre, très remarquable sous tous les rapports, était tout-à-fait inconnu il y a encore quelques années. M. de Fonscolombe en enrichit le premier les collections de la capitale. C'est le Lépidoptère diurne, le plus rare de ceux que l'on rencontre dans les environs d'Aix. Il paraît à la fin

de mars, et même plus tôt, si les chaleurs sont précoces. On le trouve sur les collines arides et pierreuses du nord-est de cette ville. De tous les diurnes que je connais, c'est celui dont le vol est le plus lourd. Il craint fort le vent et ne l'affronte jamais; on le chercherait vainement quand le ciel est couvert, et même quand il est serein le moindre nuage le fait rentrer dans l'immobilité.

Ce Lépidoptère, d'un noir roussâtre, a de trois à cinq yeux aux ailes inférieures; quant aux supérieures, leur nombre varie aussi, mais il y en a toujours au moins deux et jamais plus de cinq. La femelle de ce Lépidoptère a parfois pondu des œufs dans mes boîtes; ils sont blancs et à côte. Ils donnent naissance, après dix jours, à une chenille brune rayée longitudinalement de noir; mais je n'ai jamais pu les élever. Je soupçonne cependant, sans pouvoir l'affirmer, qu'elle se nourrit de la *Festuca Cæspitosa*, Desfont. fl. atl.; c'est, au reste, à-peu-près la seule plante graminée qui croisse dans les lieux arides que fréquente ce Lépidoptère. Il ne dure que quinze jours, et ne paraît qu'une fois par an.

Bombyx Pytiocampa.

J'ai lu, dans un numéro des Annales des Sciences naturelles, celui de septembre 1832, et Annales de la Société Entomologique de France, tom. I, pag. 201, une notice par M. de Villiers sur le Bombyx Pytiocampa. M. de Villiers a observé une particularité remarquable dans la bouche de ce Lépidoptère; cette bouche lui a paru et est, en effet, munie de deux pièces écailleuses dentelées à leur côté interne. Il serait porté à penser que ces pièces pourraient servir à la femelle pour entailler l'écorce des arbres et y

déposer ses œufs en sûreté, si le même caractère ne s'observait pas dans les deux sexes. Cet observateur n'a donc point connu la manière dont ce Bombyx pond ses œufs; Réaumur lui-même n'en fait aucune mention dans ses savans mémoires. J'ai lieu de croire, par conséquent, que cette manière est encore ou peu connue ou même entièrement ignorée. J'ai été à portée de l'observer fréquemment, ce Bombyx n'étant trop commun dans nos bois de pins, que sa chenille dévaste continuellement. On voit souvent autour d'une feuille, quelquefois d'un rameau très mince, un nid cylindrique assez allongé, arrondi à ses deux extrémités, composé d'écailles d'un gris jaunâtre, appliquées en recouvrement les unes sur les autres, comme les tuiles d'un toit, l'insertion de chaque écaille étant en haut et sa pointe dirigée en bas, pour que l'eau pluviale glisse sur le cylindre, sans pouvoir y pénétrer : la feuille forme l'axe du cylindre. Les œufs sont attachés sous ces écailles et sont protégés par elles; ils sont placés à-peu-près en spirale, ce qui se voit quelquefois très clairement lorsqu'on rencontre de ces nids dont les œufs sont éclos en totalité, par les petits trous fort apparens que les jeunes chenilles y laissent, pour quitter le nid. Comme chacun le sait, extrémité du ventre de la femelle *Pythiocampa* est recouvert d'un épais paquet d'écailles lustrées, comme plusieurs de ses congénères, et surtout comme le *B. Processionea*. Ce sont ces écailles qui fournissent la matière des cylindres que je viens de décrire. Le *B. Processionea* se sert aussi de ses écailles anales pour recouvrir et abriter ses œufs, mais il les dépose en paquets recouverts irrégulièrement, et avec moins d'industrie que n'en déploie le Bombyx Processionnaire du Pin.

MÉMOIRE

Sur quelques Chenilles de nos environs de Chateaudun, nouvelles ou peu connues par M. Guénée (de cette ville).

(Séance du 4 septembre 1833.)

L'histoire naturelle des chenilles a été singulièrement négligée. On n'en a figuré qu'un petit nombre, et les descriptions qu'en donnent les iconographes sont souvent peu exactes et trop concises. C'est cependant sans contredit l'état le plus intéressant des Lépidoptères et d'ailleurs la manière la plus sûre et souvent la seule de distinguer les espèces. Cette connaissance devient plus indispensable encore aujourd'hui pour arrêter ce débordement de créations nouvelles dont on noie la science, manie contre laquelle tous les auteurs s'élèvent et par laquelle cependant les plus modérés se laissent entraîner; enfin les simples collecteurs eux-mêmes ne saurait nier l'avantage de la connaissance

des Larves, puisque beaucoup d'espèces ne s'obtiennent que par éducation et que c'est d'ailleurs le moyen de les avoir toutes dans cet état de fraîcheur qui flatte tant les yeux, et qui seul permet de bien distinguer certains nocturnes de leur congénères.

Je crois donc faire plaisir aux entomologistes en faisant connaître quelques espèces des plus apparentes, parmi celles qui n'ont point été figurées ni décrites avec soin. Si la Société accueille avec indulgence cet essai, je décrirai successivement toutes celles des Chenilles qui sont dans le même cas et qui parviendront à ma connaissance.

Macroglossa Bombiliformis. Fab. God. Hub. *Fuciformis* Och. B. d.

Cette chenille, la seule des Sphingides de nos environs qui n'ait été ni décrite ni figurée est d'un beau vert pistache, avec une ligne plus foncée sur le vaisseau dorsal. Elle est chagrinée, comme toutes celles du genre Macroglossa; chaque anneau est marqué sur le dos, de deux taches triangulaires d'un rose obscur qui, en s'approchant, laissent entre elles un autre triangle de la couleur du fond. Chacun des mêmes anneaux depuis le 4e jusqu'au 11e, est en outre marqué latéralement d'un large espace irrégulier du même rose; sur ces dernières taches sont placés les stigmates qui sont blancs, légèrement cerclés de noir et teintés de rose dans leur milieu, la corne est rose ainsi que la couronne des pattes membraneuses, et tout le dessous du ventre. La tête est verte avec les palpes roses.

On trouve cette belle chenille parvenue à toute sa taille à la

fin de juin dans les endroits incultes et les clairières des bois sur la Scabieuse des champs *(Scabiosa Arvensis)*, mais, quoique son papillon ne soit point rare, elle n'est pas commune; à l'époque précitée, ses couleurs se ternissent et elle file dans la mousse ou entre des feuilles une coque très légère. La soie qu'elle emploie à cette opération a cela de particulier qu'elle est d'un beau violet purpurin, en sorte que si la coque était plus épaisse et tissue en entier, elle répondrait à la beauté de la chenille. Elle s'y métamorphose en une chrysalide chagrinée d'un brun foncé avec les côtés du dos et les jointures des anneaux plus clairs, et le papillon en sort dans les premiers jours d'août. Il y a, comme on sait, une nouvelle ponte à l'automne qui donne le papillon dans le courant de mai de l'année suivante.

Une particularité qui n'a point été observée sur cet insecte, sans doute parce qu'on n'a pas eu l'occasion de l'avoir frais, c'est que les ailes sont entièrement recouvertes d'une poussière cendrée chatoyant en bleu clair, de sorte que c'est improprement que Linnée, et après lui tous les auteurs, ont dit qu'il avait les ailes vitrées; au reste cette poussière est si peu adhérente qu'elle disparaît pour peu que l'insecte ait volé.

Bryophila Perla. Hub. Tr. Dup.

Bien que cette espèce soit très commune la Chenille n'avait pas encore été observée.

Le fond de sa couleur est d'un gris ardoisé parsemé de points d'un noir presque métallique desquels partent des poils courts et rares; son dos est longé par une large bande

ardoisée sur laquelle ces points, qui y sont au nombre de trois par anneau, sont disposés en quinconce. De chaque côté de cette bande on en voit une autre de couleur orangée, qui est elle-même bordée d'une ligne noire, qui s'avance en la crénelant à chaque jointure; la tête est ardoisée avec des atomes noires, et le premier anneau est marqué de quatre points oblongs de cette couleur.

Cette chenille s'agite vivement quand on la touche et dégorge alors par la bouche une liqueur d'un vert clair, qui fait craindre de l'avoir blessée. Elle se nourrit de divers lichens du genre Imbricaria. On la trouve sur les pierres qui en sont couvertes dans le courant de mai; mais, si l'on veut se la procurer facilement, il faut s'y prendre par un temps clair et de bon matin; car, sitôt que la chaleur se fait sentir, elle rentre dans les crevasses des pierres et des murs, où il est presque impossible de la trouver. Du reste, quoiqu'elle ne soit point rare, on l'élève très difficilement, puisque sur une trentaine d'individus que j'avais recueillis un seul est arrivé à l'état parfait.

Vers la fin de mai elle se construit, sur la pierre même, avec de la terre et des débris de lichen, une petite coque ronde où elle subit sa seconde métamorphose. La chrysalide est d'un jaune rougeâtre luisant et assez foncé, et sa partie postérieure est terminée par quelques petites pointes. Elle y reste jusqu'à la fin de juillet.

A cette époque on trouve fréquemment le papillon dans les endroits où elle habitait, il pénètre souvent jusque dans les maisons.

Bryophila Lupula. Dup. *Raptricula*, H? Bd.

Elle ressemble absolument pour la taille et le fond de la couleur à l'espèce précédente, mais elle en diffère par la disposition des dessins.

Elle est aussi parsemée de points d'un noir métallique et de poils très fins, mais elle n'a qu'une seule bande orangée, qui est placée sur le vaisseau dorsal. Cette bande se rétrécit dans les jointures, et est marquée à chaque anneau d'un point noir; on en remarque deux autres le long de la bande précitée, la tête est noire et luisante.

La chrysalide est d'un jaune pâle, mat et comme poudré; parmi les pointes qui terminent son anus, deux sont beaucoup plus longues que les autres.

M. Duponchel a connu cette chenille, sans être certain qu'elle produisait cette espèce; mais les individus que j'ai trouvés diffèrent de celui qu'il décrit en ce qu'ils n'ont point de ligne blanche latérale. Le reste de la description de ce savant entomologiste est très exact et s'accorde parfaitement avec mes observations.

Elle se trouve en même temps et dans les mêmes endroits que celle de la Br. Perla, sa nourriture et ses mœurs sont les mêmes : elle est tout aussi difficile à élever et éclôt à-peu-près aux mêmes époques.

Polia ? Albimacula, Tr. Bd. *Concinna* H. Dup.

La chenille et la chrysalide de cette espèce ressemblent tellement à celle de l'*Hadena Capsincola*, qu'il faut des yeux

bien exercés pour les distinguer, quand elles sont réunis sur la même plante. Aussi me semblent-elles liées trop étroitement pour se ranger dans des genres différens ; il existe d'ailleurs trop de rapports entre les *Hadena Capsincola*, *Cucubali*, *Carpophaga*, etc. et les *Polia Albimacula*, *Compta* etc., pour qu'on puisse séparer ces espèces dont les chenilles ont absolument la même forme, les mêmes mœurs, souvent la même nourriture, et paraissent aux mêmes époques.

Quoi qu'il en soit, voici la description de celle qui nous occupe :

Elle est d'un jaune d'ocre pâle avec les côtés longés par une ligne un peu plus clair; tout son corps est aspergé de brun, mais principalement sur le dos où l'on voit une ligne large, incertaine d'où partent sur chaque anneau des chevrons presque insensibles ; en outre chaque anneau est marqué de quatre points disposés en trapèze régulier et dont les supérieurs plus gros et d'autant plus apparens qu'ils sont placés sur la partie claire. La tête et les pattes sont d'une couleur un peu moins foncée que le corps ainsi que le ventre.

On la trouve à la fin de juin, sur le *Silène Nutans* et quelquefois, mais bien plus rarement sur le *Silène Inflata*, en captivité elle s'accommode fort bien de ces deux plantes ainsi que du *Lychnis Dioica*. Elle ne mange que les graines, et quand elle est jeune, elle se retire dans une capsule qu'elle a vidée: c'est là qu'il faut la chercher, ou le long de la tige le soir ou le matin.

Vers la fin de juillet elle s'enfonce en terre peu profondément, et s'y transforme en une chrysalide brune avec la trompe saillante, et les anneaux de l'abdomen chagrinés. Le papillon en sort à la fin de mai ou dans le courant de juin de l'année suivante.

Cette chenille n'est point rare partout où croît le *Silène*

Nutans, c'est-à-dire dans les endroits arides et montueux de certains bois.

Les seules différences qui la séparent de celle de l'*Hadena Capsincola* sont celles-ci : 1° elle ne se trouve pas sur la même plante (le *Lychnis Dioica*); 2° elle paraît environ un mois avant elle; 3° elle est toujours plus jaunâtre et les chevrons ne sont jamais aussi nettement exprimés. Quant aux chrysalides il est impossible de les distinguer même à la loupe.

DESCRIPTION

DES KERMÈS QU'ON TROUVE AUX ENVIRONS D'AIX, PAR E. L. J. H. BOYER DE FONSCOLOMBE (de cette ville).

(Séance du 2 octobre 1833.)

GENRE *Kermès. Coccus*, LATR. *Chermès*, *Coccus*, GEOFF. ENC. méth. *Coccus*, FABR. *Gallinsecte*, *Progallinsecte*, RÉAUM. DE GÉER.

ESPÈCES.

I. Kermès dont les femelles, lors de la ponte, peuvent se mouvoir; les anneaux du corps, les antennes et les pattes restant toujours distincts; corps cotonneux.

1. *Coccus Picridis*, Nob.

Longueur 0,007 mill., largeur 0,005.

C. corpore ovato, cooperto tomento albo floccoso, setâ caudali deciduâ, Nob. tab. 3, A., fig. 1.

Cette espèce se rapproche extrêmement du genre *Dorthesia*, Latr. L'aspect est presque le même. Elle m'a paru

en différer, en ce que la partie postérieure de l'abdomen n'est pas sensiblement ouverte, et que le coton qui couvre l'insecte n'est pas partagé en fascicules lamelleux. Il s'éloigne des autres Kermès par la faculté qu'il conserve de marcher et de se mouvoir jusqu'au moment même de la ponte; pour l'opérer, il quitte la plante dont il se nourrissait, et va se fixer dans les fentes des écorces d'arbres voisins, où on le trouve quelquefois en assez grand nombre et serrés les uns contre les autres. Le coton qui environne et dépasse alors leur corps, et qui est légèrement visqueux, est rempli de petits d'un beau rouge, qui y passent l'hiver, enfoncés et engourdis, pour ne se réveiller qu'au commencement du printemps, où ils vont chercher les plantes qui leur servent de nourriture. Ce sont le *Picris Hieracioides*, le *Serratula Arvensis*, et quelques autres syngénésiques voisines de ces genres. Ces plantes en sont quelquefois couvertes. Dès qu'ils commencent à s'y attacher, ils se couvrent d'un léger pollen grisâtre; peu-à-peu, et en grossissant, ce pollen se change en coton qui couvre tout le corps de l'insecte et qui devient alors d'un blanc éclatant et fort épais; il laisse distinguer les anneaux du corps; il est disposé par flocons rapprochés, plus sensibles sur les côtés du corps, et l'anus est terminé par une soie blanche, un peu tordue, presque de la longueur du corps, qui tient très peu et tombe facilement. La peau sous le duvet est rouge; les antennes et les jambes, visibles jusqu'à la fin, sont noires. Le moment de la ponte est à la fin de l'été.

Cet insecte diffère du *Coccus Serratula*, Fab., *Chermes Serratulæ*, Enc. méth. d'après la description d'Olivier.

2. *Coccus Hirticornis*, Nob.

Long. 0,0025.

C. alis griseis, *antennis longis*, *ciliatis* (Mas.), Nob. fig. 2.

Les yeux sont médiocrement saillans; les antennes environ deux fois plus longues que le corps; le premier article épais, presque cylindrique, les suivans filiformes, nombreux, noueux par intervalle, sans doute à la séparation des articles, ciliés de poils longs, assez rares. Il a deux ailes ovales, arrondies à leur extrémité, d'un gris nébuleux; on y aperçoit deux nervures principales : l'une assez rapprochée de la côte ou bord extérieur, et venant la rejoindre obliquement, un peu avant l'extrémité, accompagnée elle-même, de chaque côté, d'une autre nervure moins marquée, presque parallèle avec elle; la seconde nervure principale part de la même origine et se dirige un peu obliquement vers le bord interne de l'aile pour aboutir également assez près de son extrémité; le disque de l'aile est sans nervure. Les ailes sont accompagnées de deux balanciers épais, relevés, qui m'ont paru terminés par un poil. Le corselet est à-peu-près carré, un peu cotonneux et blanc. Les pattes sont grèles, hérissées de longs poils, noires; les deux dernières paires sont éloignées, à leur insertion, de la première; les cuisses sont à peine plus grosses que les jambes; les tarses terminés par un seul onglet, à ce qu'il m'a paru. L'abdomen est en carré long, couvert d'un épais coton blanc, terminé par un mucron ou pointe assez longue, peu pointu, et des deux côtés de

ce mucron part deux appendices ou queues de la longueur du corps, filiformes, très cotonneuses, plus épaisses depuis la base jusqu'au milieu que vers l'extrémité. La couleur du corps est noire aux endroits que le coton laisse à découvert. Je n'ai trouvé ce mâle de Kermès qu'une seule fois, je ne me ressouviens plus auprès de quels végétaux; mais j'ai quelque motif de croire que sa femelle est celle décrite sous le n° 1, *Coccus Picridis*.

3. *Coccus Crispus*, Nob.

Long. 0,004, larg. 0,003.

C. corpore subcordato, cooperto tomento albo, crispo; setâ caudali, Nob. fig. 3.

Son corps est en forme de cœur, tout couvert d'un coton ou duvet formé par de petits poils blancs très frisés; et de sa partie postérieure, qui est la plus étroite, part un long filet semblable aux poils du corps.

Il m'a été envoyé de Marseille par M. Casimir Rostan, qui l'a trouvé sur les nopals ou figuiers d'Inde cultivés dans les jardins de cette ville. Il ne paraît avoir aucun rapport avec la cochenille du commerce. Je l'ai reçu desséché, et il ne m'a pas été possible d'examiner si les anneaux et les membres étaient restés distincts; quelques rapports qui m'ont paru exister entre ce Kermès et le précédent, n° 1, m'ont porté à le mettre à sa suite et dans la même division : il serait possible qu'il appartînt au genre *Dorthesia*.

II. Kermès dont les femelles, lors de la ponte, deviennent

immobiles, mais dont les anneaux du corps et les membres restent plus ou moins distincts.

4. *Coccus Caricæ*, F.

Long. 0,003, larg. 0,002.

C. cinereus, dorso circulo radiato fusco (*addo, novem tuberculato*), Enc. méth. fig. 4.

Coccus Ficûs Caricæ, Enc. méth.

Bernard, mémoire sur le figuier. Académie de Marseille, 1773, pag. 89, pl. I, fig. 14—21.

Corps ovale, le disque séparé des bords par un sillon profond, elliptique, qui suit le contour du corps; le centre du dos est occupé par un grand tubercule ovale fort élevé et bombé. Les côtés du corps, séparés par le sillon, sont divisés en huit trapèzes par autant d'autres sillons transversaux: l'un est vers la tête, un autre à l'extrémité du corps, et trois de chaque côté; leur côté étroit est vers le dos. Le milieu de chacun de ces trapèzes est occupé par un tubercule semblable à celui du dos, mais plus petit, arrondi et surmonté par une touffe d'un duvet blanc, épais, ramassé, très court. La couleur de l'insecte est d'un gris jaunâtre, un peu teinté de violâtre.

Il m'a été envoyé des environs de Saint-Tropez, département du Var. Il est extrêmement nuisible aux figuiers. Les détails qu'Olivier, Enc. méth., donne sur cet insecte, d'après le mémoire de M. Bernard, sont exacts et intéressans. Je n'ai aperçu, sur ce Kermès, aucune trace d'anneau ni de membres; l'autorité seule d'Olivier, qui le range

ainsi que le suivant parmi les cochenilles, m'a engagé à le placer dans cette division.

La description du *Coccus Rusci*, Lin., Fab., Enc. méth., convient parfaitement à mon insecte; il serait très possible que ce fût la même espèce.

5. *Coccus Oleæ*, Enc. méth.

Long. 0,004, larg. 0,0035.

C. corpore sub-hemisphærico, brunneo, lineis duabus transversis elevatis, Nob. fig. 5.

Bernard, mém. sur l'olivier, Acad. de Marseille, 1782, pag. 108, pl. II, fig. 25.

Cet insecte est très renflé, à-peu-près hémisphérique; son corps est marqué de très petits points qu'on n'aperçoit qu'à la loupe, et de deux plis ou lignes relevées transverses très marquées. Sa couleur est d'un brun cannelle. A peine si l'on peut découvrir quelques indices d'anneaux; cependant Olivier le place parmi les cochenilles. Les détails qu'il donne sur cet insecte, ainsi que le mémoire de M. Bernard, sont intéressans. Il nuit beaucoup à l'olivier dans le département du Var; c'est des environs de Saint-Tropez que je l'ai reçu vivant; je le tins quelque temps à portée de plusieurs vases de laurier-rose; il se propagea, se répandit sur ces arbustes et les infesta tellement, que, pendant plusieurs années, j'eus de la peine à les extirper.

La figure de M. Bernard ne représente pas bien ce Kermès; il est impossible cependant de douter qu'il ne parle du même insecte; il l'aura dessiné avant la dernière époque de sa vie.

III. Kermès dont les femelles, lors de la ponte, ne laissent plus apercevoir aucune trace de membres ni d'anneaux.

A. Corps nu.

§. Dessous du corps peu ou point cotonneux.

6. *Coccus Persicæ*, Fab.

Long. 0,007. long. 0,0035.

C. Oblongus, fuscus, ano emarginato, major, Nob.

Chermes Persius oblongus, Enc. méth. Geoff. 4. Pl. 10. fig. 4.
Réaum. tom. 4. insectes. p. 6. pl. 1. fig, 1—9. pl. 2. fig. 1—5.

Son corps est ovale, convexe, l'anus est un peu échancré, cette échancrure se prolonge en une fente; sa couleur est d'un brun feuille-morte, avec quelques taches brunes peu marquées sur le dos, et quelques lignes ou bandes peu distinctes aussi, formant des rayons qui divergent un peu vers le bord; il est marqué de quelques points peu foncés très peu distincts, et de deux lignes longitudinales de points de la même espèce, mais plus gros et plus marqués.

Je l'ai pas trouvé sur le pêcher, mais sur les rameaux du mûrier qui en étaient tout couverts, sur ceux de *l'Elœgnus Angustifolius;* on me l'a envoyé comme trouvé sur la vigne où Réaumur l'indique aussi. Pl. 1. fig. 9. Il n'est pas possible de douter que ce ne soit le C. Persicæ de Fabr. et des divers auteurs cités ci-dessus.

7. *Coccus Hesperidum*, Fab., Linn., Enc. méth., Geoff., Chermès, 2.

Long. 0,0035. Larg. 0,0015.

C. Oblongus, fusco-lutescens, lateribus subhyalinis, ano emarginato, minor, Nob.

Réaum. mém. insectes, tom. 4. p. 28 et 29. mém. acad. des sciences de Paris, 1692. tom. X. p. 10, avec une planche.

Il ressemble extrêmement au précédent. Il est beaucoup plus petit, ponctué à-peu-près de même, l'anus également échancré; sa couleur est ordinairement beaucoup plus jaunâtre, mais tirant un peu sur le brun. Les bords du corps sont presque transparens avec des veines plus foncées. On trouve en mai sous l'insecte, des petits, vivans, d'un rouge rosé, avec deux antennes avancées et 6 pattes, d'une couleur pâle; ils marchent assez vite. Il vit sur l'oranger. Olivier le place parmi les chenilles : on aperçoit en effet sur l'insecte desséché quelques traces d'anneaux; mais sa grande ressemblance avec le *C. Persicæ* m'a porté à le placer ici. (1)

(1) Il me paraît très difficile de distinguer les Chermès et les Cochenilles, (Geoffr., Enc. méth.) autrement les Gallinsectes et Progallinsectes (Réaumur). Ces auteurs varient eux-mêmes entre eux sur les limites de cette division, mettant le même insecte, tantôt dans un de ces genres, tantôt dans l'autre. Réaumur et Geoffroy placent le Kermès de l'oranger *Hesperidum* dans les gallinsectes, Olivier le met parmi les Cochenilles quoique très ressemblant au C. Persicæ qu'il a laissé dans le genre Kermès.

8. *Coccus Fimbriatus*, Nob.

Long. 0,0035. Larg. 0,0025.

C. Obovatus, antice latior, flavues, fasciâ fuscâ transversâ ad marginem anticum cirrhoso-ciliatum, Nob. fig. 7.

Il est ovale, plus large du côté de la tête, diminuant insensiblement de diamètre vers la partie postérieure qui n'est point échancrée, mais cependant obtuse; le bord antérieur du corps et les côtés sont garnis de poils frisés. Sa couleur est d'un jaune pâle avec une bande assez large brune transverse contre le même bord antérieur.

Il m'a été donné par M. Casimir Rostan alors secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, qui cultivait avec un grand succès l'histoire naturelle et presque toutes les branches des sciences. Il l'avait trouvé, je crois, sur un mûrier. Ce Kermès tel que j'ai décrit ne paraissait pas encore parvenu à son dernier âge, puisque l'abdomen avait encore quelque épaisseur; mais on ne distinguait aucun membre, ni la forme des anneaux. (1)

(1) Je me suis assuré depuis, que le *Fimbriatus* vit sur le *Coronilla Glauca*, attaché aux petits rameaux, et surtout au pédicule des graines qui se gonflent par la piqûre de l'insecte, et qui persiste alors pendant l'automne et même l'hiver.

9. *Coccus Variegatus*, Enc. méth., Nob. Chermès.

Long. 0,012. Larg. 0,12.

Coccus quercûs rotundus, ex albo flavescente nigroque variegatus, Geoff. *sub cherme*, 12.

Réaum. mém. insectes. tom. 4. p. 61. pl. 5. t. 3, 4.

Il est entièrement globuleux et ne tient à l'arbre que par une très petite partie de sa circonférence, qui en cet endroit est revêtue d'une poussière cotonneuse blanche en très petite quantité, comme les espèces précédentes. Sa couleur est jaunâtre, quelquefois un peu brune, avec trois lignes transverses, et entre ces lignes quelques taches noires. Il croît sur le chêne.

10. *Coccus Ilicis*, Fab.

Long. 0,007. Larg. 0,007.

C. Globosus, lucidus, niger, polline raro aspersus, Nob.

Coccus Ilicis, Linn.

Chermes Ilicis, Enc. méth.

Garidel, plantes des environs d'Aix, p. 250. pl. 35.

Réaum. mém. insectes tom. 4. p. 45. pl. 5. fig. 1.

Il est à-peu-près sphérique, avec quelques inégalités, et quelquefois des enfoncemens irréguliers; sa couleur est d'un noir brillant, ou un peu couleur de poix, il est légèrement parsemé en dessus d'une poussière grisâtre; le côté par

lequel il s'attache à l'arbuste, est garni d'un peu de duvet blanc qui ne dépasse pas ce point d'attache. Si on l'écrase, il en sort une liqueur couleur de sang pâle; mais, après la ponte terminée, on n'y trouve plus qu'une poussière ou des débris blanchâtres.

Cet insecte, qui vit sur le *Quercus Coccifera*, en mai, est recueilli avec soin dans nos pays, surtout aux environs de Pélissanne, Lambesc, Ventabren (B. du Rhône). Trempé dans le vinaigre et mis dans le commerce sous le nom de Kermès, il donne une belle teinture rouge, et sert aussi dans la pharmacie.

L'insecte, dans son premier âge, a des antennes et des pattes saillantes, il marche assez vite; il est rouge, avec un reflet doré; son corps en-dessus, sur les côtés et en dessous est couvert de petits points cotonneux.

L'ouvrage cité de Garidel, et les mémoires de Réaumur donnent beaucoup de détails sur cet insecte et ses usages. On n'a pas connu jusqu'ici le mâle. Garidel est tombé dans quelques erreurs sur la manière de vivre des jeunes Kermès; les insectes ailés qu'il figure et qu'il décrit, sont des Cinips qui vivent dans le corps des Kermès.

J'en ai trouvé *une variété sur* le chêne vert *Quercus Ilex;* il n'en diffère que par l'habitation, sa taille plus grande, et parce qu'il est plus lisse sans aucune poussière; c'est en septembre et dans les fentes de l'écorce d'arbre que je l'ai observé.

11. *Coccus Prunastri*, Nob.

C. Globosus, piceus, polline griseo conspersus, minor, Nob.

Il est d'une forme arrondie, noirâtre, couvert d'une poussière ou pollen grisâtre, plus serrée que celle qu'on

remarque sur le Chermès précédent. Il habite les rameaux du prunelier, sur lesquels on trouve ces insectes assez rapprochés, ou serrés les uns contre les autres. Ecrasé, on le trouve plein d'une liqueur roussâtre et d'un grand nombre d'œufs, à Saint-Zacharie (D. du Var) en mars.

12. *Coccus Radicum-graminis*, Nob.

Long. 0,0055. Larg. 0,002.

C. Ovatus oblongus, convexus, carneus, ani mucrone carnoso fuscescente, Nob. . . *fig.* 8.

Coccus Phalaridis? Linn. Fabr.

Non C. Phalaridis, *Enc. meth. nec Geoffr. ob habitationem in culmis et fig. Geoffroyi.*

Son corps oblong, ovale, un peu convexe en-dessus, est très aplati en-dessous, rebordé de tous les côtés, arrondi aux deux extrémités; la postérieure est surmonté d'une pointe conique charnue brunâtre, tandis que la couleur de tout le corps est d'un incarnat tendre; on aperçoit quelquefois un point noir du côté de la tête. Il est mou, charnu, rempli de liqueur, légèrement cotonneux du côté qui tient à la racine du gramen ou chiendent auquel il s'attache; ce coton est rempli d'œufs oblongs d'un rose pâle.

On le trouve en avril sous les pierres et contre les racines du *Festuca Cœspitosa*, Desfont; sur les collines très arides de Saint-Canadet, où croît cette plante. Au temps même de la ponte on distingue les pattes et les antennes qui m'ont paru filiformes ou même presque moniliformes. Cette particularité devrait peut-être le faire placer dans la 2e division, quoique je n'aie aperçu aucune trace d'anneaux.

13. *Coccus Capreæ*, Fab.

Long. 0,009. Larg. 0,007.

C. Subglobosus, postice attenuatus, rugosus, fusco-brunneus,

Chermès Capreæ, Enc. méth.

C. Capreæ, Linn. *syst. nat. ed.* 12, *p.* 741.

C. Rotundus Salicis, Deg. mém. insectes, tom. 6. p. 440. pl. 28. fig. 13. 14.

Corps très relevé et gibbeux, rugueux et un peu réticulé, sensiblement et peu-à-peu rétréci vers la queue, qui est profondément fendue et échancrée. Sa couleur est d'un brun cannelle assez luisant; on voit sur son corps deux ou trois séries longitudinales de points enfoncés et quelques rides irrégulières; le dos est quelquefois d'une couleur plus foncée.

Sur le *Salix Viminalis* et *Helix*, au bord du Verdon à Gréoux, en mai, j'en ai trouvé d'absolument semblable sur le *Cityse des Alpes et sur l'Arbouzier.* Je ne doute pas que ce ne soit la *même espèce*, *malgré la différence de l'habitation.* Les gallinsectes du noisetier et du tilleul, Réaum., s'en rapprochent beaucoup, et peut-être ne sont que des variétés de cette espèce. Réaum. tom. 4. pl. 3. fig. 1. et 5.

§. §. Corps nu, reposant sur un nid très cotonneux.

14. *Coccus vitis*, Fab.

Long. 0,008. larg. 0,006.

C. Subdepressus, subrodundus, tugoso-reticulutus fuscus, Nob.

Chermes Vitis, Enc. méth. Geoffr. 6.

Réaum. mém. insectes, tom. 4, p. 62. pl. 6. fig. 1—7.

Il est à-peu-près rond, d'une forme assez irrégulière, et qui varie, échancré fortement à sa partie postérieure, raboteux, comme réticulé, avec quelques points enfoncés; d'une couleur brune; tout le dessous du corps et surtout le derrière repose sur un nid très épais d'un coton très blanc, un peu visqueux, qui le déborde de tous les côtés. Ce coton était rempli quand je l'observai, de petites larves rougeâtres.

Il se trouve sur la vigne; je l'ai vu aussi sur le marronnier, et en assez grand nombre sur un figuier, logé dans les fentes du tronc; il est très possible qu'il fût venu s'y loger au moment de la ponte, ayant quitté quelque vigne voisine. Mai.

15. *Coccus Cratægi*, Fab.

Long. 0,005, larg. 0,004.

C. subovatus, fuscus, punctis elevatis in serias digestis, Nob.

Chermes Mespili, Enc. méth., *Chermes Crategi*, ibid. Geoff., 15. Reaum. mém. ins., tom. 4, pag. 62 et 69, pl. VI, fig. 11, 12.

A peine diffère-t-il du Kermès de la vigne par son habitation et une moindre grandeur. Il est presque aussi aplati, entouré d'un coton semblable, échancré de même postérieurement et de la même couleur; il est plus ovale et moins élargi par derrière. On remarque trois ou quatre lignes longitudinales de points élevés assez irrégulières et plus ou moins distinctes. Le nid de coton est rempli, les derniers jours d'avril, d'œufs oblongs d'un rouge pâle.

Je l'ai trouvé sur l'amélanchier et l'amandier.

16. *Coccus Ulmi*, Enc. méth.

C. ovatus, coriaceus, fuscus; tomento albo striato nidulans, Nob.

Coccus, Geoff., 3.

Réaum., mém. insectes, tom. 4, pag. 82, planch. VII, fig. 1-10.

Il est presque rond, couvert en dessus d'une poussière grisâtre et de quelques points élevés qui le font paraître comme chagriné; sa couleur est d'un brun grisâtre; le dessous du corps et les côtés sont garnis d'une espèce de coton blanc, cannelé sur ses bords.

Il se trouve sur l'orme, principalement aux bifurcations des rameaux.

Variété. Elle n'en diffère absolument que par son habitation. C'est sur le chêne Kermès, *Q. Coccifero*, que je l'ai trouvé, à la division des branches et aux aisselles des feuilles. J'ai remarqué autour des Kermès, parvenus à leur dernier état, d'autres plus jeunes. Ceux-ci sont d'un joli rouge, hérissés de petits tubercules, avec une espèce de duvet

blanchâtre; leurs antennes et leurs pattes n'étaient pas très visibles.

La grande ressemblance de cet insecte avec les précédens, m'a engagé à le placer dans la même division, quoique Réaumur, Olivier et Geoffroy le placent dans les cochenilles.

B. Corps couvert d'un duvet cotonneux.

17. *Coccus Festucæ*, Nob.

Long. 0,01, larg. 0,006.

C. oblongus, folliculo tomentoso, albo, hirto, opertus, setâ caudali, Nob., fig. 9.

An Coccus Phalaridis? Enc. méth.

Coccus, Geoffr. 2?

Son corps est ovale, allongé, entièrement couvert d'un fourreau blanc, cotonneux, dont les poils sont hérissés en dehors; l'extrémité postérieure est marquée d'un point noir d'où part un filet blanc. Le corps de l'insecte, sous la pellicule cotonneuse dont on peut le dépouiller, est brun, rempli d'une liqueur violette ou cramoisie; l'intervalle entre le corps et le coton est ordinairement rempli de quantité de petites larves d'un rouge foncé qui courent assez vite, quand on met à découvert le corps de la mère, en mai; on le trouve aussi l'été, et toujours le long des feuilles et des tiges du *Festuca Phœnicoides* et du *Festuca Cæspitosa*, Desf.

Cet insecte, véritable Kermès, est bien différent et par sa nature et par la place où il s'attache, de certaines galles

filamenteuses qu'on aperçoit aux nœuds des tiges de quelques graminées.

18. *Coccus Rorismarinis*, Nob.

Long. } 0,003.
Larg. }

C. Subrotundus, *tomento albo*, *lævi*, *opertus*, Nob. fig. 10, 11 et 12.

Il est ovale ou presque rond, semblable à un petit grain, couvert entièrement d'une pellicule cotonneuse, blanche, dont la surface est unie. Le corps, sous cette enveloppe, est jaunâtre, et on n'y distingue aucun membre.

On le trouve en grand nombre, et fort rapprochés les uns autres, aux aisselles des feuilles du romarin, à Saint-Zacharie, en juin.

J'ai gardé ces insectes jusqu'à l'hiver, en tenant dans l'eau des branches de romarin. Les jeunes larves écloses des œufs pondus par la mère y vécurent jusqu'en avril. A cette époque, j'aperçus parmi elles quelques mâles. Je ne puis les décrire que de mémoire, ainsi que les larves, telles qu'elles étaient à cette époque; mais la figure ci-jointe est parfaitement exacte. Les mâles ont deux antennes hérissées de poils de la longueur du corps, moniliformes; le corselet ovale, l'abdomen sessile et oblong, hérissé de quelques poils, terminé par deux longs filets parallèles, assez épais à proportion de l'insecte et plus longs que le corps; il n'a que deux ailes ovales, amples, beaucoup plus grandes que le corps, transparentes; on y voit une nervure parallèle au bord extérieur, qui en est très rapproché et qui l'ac-

compagne jusqu'à l'extrémité, et deux autres parallèles entre elles, et qui, partant de la base de l'aile comme la première, vont joindre un peu obliquement le bord interne au-delà du milieu. La couleur du corps était, je crois, jaune grisâtre. Les larves étaient de la même couleur, légèrement cotonneuses, de forme ovale, l'abdomen terminé par une espèce de pointe charnue; les yeux très distincts, quoique petits, noirs; les antennes comme celles des mâles, mais pas plus longues que le quart du corps. La figure représente les uns et les autres à l'époque de l'accouplement.

19. *Coccus Buxi*, Nob.

Long. 0,0025, larg. 0,0015.

Coccus ovatus, subdepressus, tomento albo adpresso, opertus; Nob. fig. 13.

Il est ovale, assez aplati, couvert d'une pellicule blanche, cotonneuse, très lisse. Il se trouve en quantité sur les feuilles du buis, à l'ombre; c'est dans le jardin de l'archevêché d'Aix que je l'ai trouvé en plus grand nombre, en Mai.

NOTICE

SUR LES GENRES *d'Hymenoptères Lithurgus* ET *Phylloxera*. PAR M. BOYER DE FONSCOLOMBE (d'Aix, Bouches-du-Rhône).

(Séance du 2 octobre 1833.)

Genre *Lithurgus*, LATREILLE. *règne animal*. tom. 2. p. 350.
9. Centris, FABR.

Caractères génériques.

Palpes maxillaires de quatre articles assez longs, distincts, palpes labiaux, art. 1er court, le 2e très long, tous les deux coriacés, le 3e ajouté au second dans le même sens, et non divariqué ou écarté latéralement, comme dans les genres voisins; le 4e nul ou presque oblitéré. Ces caractères sont les mêmes dans les mâles et les femelles.

L'abdomen est plus aplati en dessus que dans les Osmies, l'anus plus obtus que dans les Mégachiles femelles; les anneaux sont assez saillantes et relevés; son extrémité toujours garnie dans les femelles, en dessus comme en

dessous, d'une grande quantité de poils assez soyeux, très serrés, les mêmes qui couvrent les dessous du ventre.

Les mâles diffèrent extrêmement des femelles et sembleraient être d'un autre genre, à la vue. Leur abdomen aplati, terminé par une pointe mucronée, les pattes de la dernière paire allongées, les distinguent sensiblement de tous les genres voisins.

ESPÈCES.

1. *Lithurgus Cornutus.*

Lithurgus (centris) niger, abdominis segmentorum marginibus albidis, subtus pilosis (*addo*, ano tomentoso fusco) Fab. syst. piez.

Andrœna Cornuta, Oliv. Enc. méth.

Longitudo 0,02.

Cette espèce est connue et bien décrite dans l'Encyclopédie méthodique. Le mâle que je crois n'avoir été observé et décrit encore par personne, est entièrement semblable à celui de l'espèce suivante, si ce n'est qu'il est plus grand.

On trouve cette Apiaire en Provence, mais plus rarement que la suivante, sur les fleurs des grandes espèces de la famille des Chardons, tels que *Carduus Lanceolatus, Onoperdum Acanthium*, et surtout *Enicus Ferox*, en Septembre.

2. *Lithurgus Chrysurus*, FOUDRAS.

Lithurgus niger, abdominis segmentorum marginibus albidis, subtus pilosis, ano tomentoso luteo, Nob. *fœmina.*

Lithurgus niger, abdominis segmentorum marginibus albidis, ano mucronato, nudo, Nob. *mas.*

Long. 0,014.

Femelle. Le corps est noir. La tête et le corselet sont légèrement pubescens, et les poils grisâtres; ceux du front plus serrés, plus soyeux et plus blanchâtres. On voit au dessous de la base des antennes, une éminence moins grande que celle de l'espèce précédente, transversale, un peu aplatie en-dessus et surtout en-dessus. Les mandibules ont trois dents un peu obtuses, dont l'intermédiaire un peu plus grande; les tégules des ailes sont brunes; les ailes rembrunies surtout à leur extrémité; les cellules ou aréoles sont de même que dans les Oxégachiles. L'abdomen est très luisant, les anneaux un peu saillans, leur bord postérieur est garni d'une frange de poils blanchâtres qui manquent quelquefois dans le milieu : l'anus assez obtus est entouré et couvert en dessus comme en dessous d'un épais duvet d'un jaune roussâtre qui en dessus occupe tout le dernier anneau. Le ventre est tout hérissé de poils de la même couleur fort serrés, mais rangés par bandes transverses qui suivent et laissent voir la distinction des anneaux. Les pattes sont garnies de poils roux, surtout les deux postérieures.

Long. 0,015.

Le mâle diffère par la forme de l'abdomen beaucoup plus aplati que celui de la femelle, et terminé par une pointe ou mucron assez court, épais à sa base, un peu raboteux. Le corps, surtout la base de l'abdomen et les pieds, est plus hérissé de poils que celui de la femelle, mais le ventre ne l'est presque pas : ces poils sont gris ou roussâtres : les

bandes blanchâtres de l'abdomen sont un peu échancrées postérieurement ou légèrement arquées. Les pattes de la dernière paire sont plus grandes à proportion que dans les Osmies et les Mégachiles, et les jambes de la même paire plus grosses et un peu arquées. Les ailes n'ont que l'extrémité obscure; les tégules sont roussâtres, et brunes au milieu.

J'ai obtenu les mâles et les femelles de la même pièce de bois de peuplier blanc, séparée du tronc, percée de plusieurs trous que la mère avait creusés, et dans lesquels je l'avais vue entrer l'été précédent. Je l'ai rencontré très fréquemment tant mâles que femelles, en Provence, sur les fleurs syngénésiques, surtout de la Centaurée Chaussetrape *Centaurea Calcitrapa*, aux mois de Juillet et Août.

J'ai lieu de croire que cette espèce n'a encore été décrite par personne. M. Foudras, entomologiste de Lyon, à qui je l'ai envoyée a été du même avis; et lui a donné le nom spécifique que je lui ai conservé.

Genre *Philloxera*, de φυλλον, feuillet ξηραινω, dessécher. Nob.

Caractères génériques.

Antennes très courtes, presque cylindriques, trois articles distincts, au moins; trompe courte, large à sa base, prenant sa naissance au même point que les premières paires de pattes; point d'appences distinctes à l'anus: ailes incumbentes, croisées couchées l'une sur l'autre, et sur le même plan.

ESPÈCE.

1. *Phylloxera Quercûs*, Nob.

Phylloxera fusca, abdomine rubro, pedibus nigris, alis griseis, Nob.

Long. 1 lign.

La larve est d'un rouge écarlate. Les yeux, la trompe, les antennes, les pattes sont noirs; le corps parsemé en-dessus de poils courts, raides, et noirâtres, qui à la loupe paraissent se terminer un peu en bouton. L'extrémité de l'abdomen est pointu; elles la relèvent quelquefois en haut.

La nymphe est semblable à la larve, et ne s'en distinguant que par les moignons des ailes qui sont noirâtres.

L'insecte parfait, a quatre petites épines noires, placées horizontalement au-devant de la tête. Le corselet est épineux comme celui de la larve; il est rouge, ainsi que la tête, dans les individus récemment métamorphosés, avec quelques points noirs à sa partie antérieure et à la tête; les côtés, le métatorax et la poitrine sont également noirs, les ailes dans les mêmes individus sont d'un blanc jaunâtre; peu-à-peu le corselet devient brun, et les ailes grises; leur côté extérieur, et le point marginal semblable à celui des Pucerons sont noirs. Les antennes et les pattes sont noires. L'abdomen lisse et sans épines, est rouge avec les stigmates noirs.

Cet insecte vit en famille dans ses trois états sur le revers des feuilles du grand chêne, *Quercus Robur* et du chêne

Kermès *Quercus Coccifera;* c'est au mois d'août qu'on l'y trouve, en Provence; il rend ces feuilles toutes tachées de rouille, les dessèche et les fait tomber.

Il a pour ennemi une petite espèce de *Cochenille* ou de Scymnus qui m'a paru être la *Coccinella Pygmæa* d'Olivier; Enc. méth. Sa larve, recouverte d'un duvet blanc, vit au milieu de ses victimes et les dévore l'une après l'autre.

J'ai trouvé sur les feuilles de l'*Elœa Angustifolius* un autre insecte évidemment du même genre, plus brun, qui probablement est la même espèce ou une simple variété.

Je crois ce genre nouveau et bien caractérisé; il avoisine les *Pucerons*, les *Aleyrodes* et les *Cochenilles*, mais il est bien distinct des premiers par ses ailes en recouvrement et planes, des derniers par ses métamorphoses et la forme des femelles. Je ne sache pas qu'aucun entomologiste l'ait remarqué, et encore moins décrit; il n'en est pas question dans le dernier ouvrage de notre savant Latreille que nous regrettons toujours (Règne animal, tom. 2.) il n'est pas étonnant que son extrême petitesse et sa ressemblance avec les Pucerons l'ait dérobé aux observateurs.

Membres du bureau.

PRÉSIDENT.

M. Audouin,

Au Muséum d'histoire naturelle.

VICE-PRÉSIDENT.

M. Duponchel,

Rue d'Assas, n. 3 bis.

SECRÉTAIRE

M. A. Lefebvre,

Rue de Provence, n. 19.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. Radiot,

Rue Cléry, n. 36.

TRÉSORIER.

M. Aubé,

Rue de Ponthieu, n. 14.

ARCHIVISTE.

M. Audinet-Serville,

Rue de Buffault, n. 21 bis.

Séances de la Société pendant l'année 1834.

3e de sa fondation.

Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
8	5	5	2	7	4	2	6	3	1	5	3
22	19	19	16							19	17

LES SÉANCES ONT LIEU A SEPT HEURES DU SOIR

Rue d'Anjou-Dauphine, n. 6, à Paris.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans cette livraison.

Page

Suite de la classification de la famille des *Longicornes* (Cerambycins), par M. Audinet-Serville. 5

Deux *Rutela* nouvelles par M. Gory. 111

Distribution de la famille des *Serricornes* Ouvrage posthume de M. Latreille. 113

Notice sur quelques monstruosités par M. Doumerc. 171

Rectification d'une erreur sur les chenilles des *Cucullia Umbratica* et *Lucifuga* par M. Rambur. 179

Notice sur l'*Orgya Trigotephras*, le *Phlogophora Adulatrix*, le *Satyrus Epistygne*, et le *Bombyx Pytiocampa* par M. le Cte de Saporta. . 183

Notice sur les genres d'Hyménoptères *Lithurgus* et *Phylloxera* par M. Boyer de Fonscolombe. 219

Mémoire sur quelques chenilles des environs de Châteaudun nouvelles ou peu connues, par M. Guénée. 193

Description des *Kermès* qu'on trouve aux environs d'Aix par M. Boyer de Fonscolombe. 201

Notice sur les genres d'Hyménoptères *Lithurgus* et *Phylloxera* par M. Boyer de Fonscolombe. 219

Bulletin Entomologique. i

Nota. La Planche II sera jointe à la prochaine Livraison, ainsi que le Mémoire de M. Bassi sur le *Cardiomera Genei*, qui fait partie de la planche III.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD, RUE GARANCIÈRE, N. 5.

6823a

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

TOME TROISIÈME.

Natura maximè miranda in minimis.

Second Trimestre.

1834.

PARIS,
MÉQUIGNON-MARVIS PÈRE ET FILS,
LIBRAIRES-EDITEURS,
RUE DU JARDINET, N. 13.

M DCCC XXXIV.

S

Extrait du Réglement et des Délibérations de la Société Entomologique de France. Année 1834.

Le montant de la cotisation pour les membres de la Société est, par an, de

24 fr. pour les membres résidans.
26 — régnicoles.
28 — étrangers.

Les membres *résidans* paient leur cotisation d'avance et par trimestre. (Régl. art. 52, et séance du 3 oct. 1832.)

Les membres *non-résidans* doivent faire parvenir la leur au Secrétaire de la Société, *sans aucun frais*, immédiatement après l'annonce de leur nomination, et pour les années suivantes, dans le courant du mois de janvier (Régl. art. 52, et séance du 6 mars 1833.)

Tout membre qui n'aura pas envoyé le montant de sa cotisation annuelle pendant le délai *d'un an* pour les *régnicoles*, et de *deux ans* pour les *étrangers*, sera considéré comme ne faisant plus partie de la Société. (Séance du 6 mars 1833.)

Tout membre reçu doit la cotisation *entière* de l'année dans laquelle sa réception a eu lieu, et il a droit aux quatre numéros des Annales que la Société publie dans cette année. *Il ne les reçoit que par elle, et s'il se les procure ailleurs, il ne peut, par cette raison, se dispenser de verser sa cotisation à la Société.* (Régl. art. 5, et séance du 6 mars 1833).

Les numéros des Annales, auxquels ont droit les membres de la Société, sont envoyés franc de port *jusqu'à résidence*,

Aux membres *résidans*, après réception du trimestre correspondant à celui du numéro paraissant.

Aux membres *régnicoles*, après réception de leur cotisation de l'année courante.

Et franc de port *jusqu'à la frontière*, aux membres *étrangers*, également après réception de leur cotisation de l'année courante. (Régl. art. 5, et séance du 6 mars 1833.)

La Société ne correspond que par l'entremise de son Secrétaire M. A. Lefebvre, rue de Provence, n. 19, à Paris. Les lettres et paquets doivent lui être adressés franc de port. (Régl. art. 55.)

Nota. Pour ne pas occasioner de retard dans l'envoi de leurs Annales, il est essentiel que MM. les membres *régnicoles et étrangers* adressent le 1er janvier de chaque année le montant de leur cotisation au Secrétaire de la Société, les régnicoles par *mandat sur la poste aux lettres*, les étrangers par *la voie du commerce*.

MONOGRAPHIE

DU GROUPE DES RHIPICÉRITES (*Coléoptères Pentamères*), PAR M. F. L. DE LAPORTE.

(Séance du 6 novembre 1833.)

Au point où est arrivée l'Entomologie, c'est surtout par des monographies, soit de genres isolés, soit de groupes particuliers, que l'on peut espérer rendre quelques services à cette belle science; ces travaux seuls peuvent embrasser toutes les espèces, les décrire avec soin, les comparer les unes aux autres, étudier leur synonymie, et faire un examen attentif de tous les ouvrages qui ont rapport à l'objet dont elles traitent.

Persuadés de cette vérité, nous avons fait une étude aussi approfondie que possible du genre Rhipicère des auteurs, en y joignant quelques coupes très voisines qui ont été établies dans ces derniers temps.

Dans la tribu des Cébrionites, les Rhipicérites forment un groupe naturel et qui, par les caractères suivans, nous semble s'éloigner de tous les autres insectes de cette division.

Antennes d'au moins onze articles, munis, du moins en grande partie, de rameaux souvent très longs; présternum non prolongé en pointe; tarses à dernier article muni entre les crochets d'un petit appendice velu; yeux généralement gros, ronds; insectes ailés, de forme ovalaire.

Pour mieux faire ressortir ces caractères, jetons un coup-d'œil rapide sur les genres qui rentrent dans la tribu des Cébrionites telle qu'elle est établie par notre célèbre professeur Latreille. Ils nous semblent se partager de la manière suivante :

Première famille, Cébrionites.

Corps oblong; présternum terminé en pointe.

A. Pas d'appendices entre les crochets des tarses.

Genres *Cebrio*, Oliv.; *Physodactylus*, Fisch. (*Drepanius*, *Perty*); *Analestesa*, Kirby; *Boscia?* Leach.

Tibesia? Leach.

B. Un appendice entre les crochets des tarses.

Hemiops, Eschscholtz.

Deuxième famille, Rhipicérites.

Corps oblong; présternum non avancé en pointe; antennes à articles munis de rameaux, au moins dans l'un des sexes; un appendice garni de poils entre les crochets des tarses.

Genres *Rhipicera*, Latr.; *Callirhipis*, Latr.; *Ptiocerus*, Thunberg; *Eurhipis*, Laporte; *Sandalus*, Knoch.

Troisième famille, Atopites.

Corps oblong; présternum non avancé en pointe; antennes non munies de rameaux; tarses sans appendice velu entre les crochets.

Genres *Ptilodactyla*, Illig.; *Ceratogonys*, Perty; *Atopa*, Fabr.; *Petalon* (*Bruchus Fulvulus*, Wied.)

Quatrième famille, Cyphonites.

Corps hémisphérique.

Genres *Cyphon*, Fabr.; *Scyrtes*, Latr.; *Nycteus*, Latr.; *Eubria*, Ziégl.

Nous avons pu examiner en nature tous ces genres, à l'exception de celui de Sandalus de Knoch; il nous paraît devoir être placé dans notre famille des Rhipicérites; nous donnons sa description à la fin de notre travail. Il nous semble que ce genre est formé sur des femelles.

La famille des *Rhipicérites*, telle que nous venons d'en présenter les caractères, se trouve composée en ce moment de quatre genres, sans compter celui de *Sandalus*. Ils se distinguent entre eux de la manière suivante :

× Antennes de plus de onze articles.

Genre *Rhipicera*, Latr.

×× Antennes de onze articles.

a. Tarses non garnis en dessous de pelotes membraneuses.

Genre *Callirhipis*, Latr.

b. Tarses garnis en dessous de pelotes membraneuses.

Quatre premiers articles des tarses allongés, grèles, presque filiformes.

Genre *Eurhipis*, Laporte.

Quatre premiers articles des tarses courts et transversaux.

Genre *Ptiocerus*, Thumberg.

GENRE I. RHIPICÈRE. Latr., Kirby, Lepeletier, Serville, Duméril, Guérin.

Hispa, Fab., Gmelin, Drury.
Ptilinus, Fab., Herbst, Schoenher.
Polytomus, Dalman.
Ptiocerus, Hoffmansegg.

Histoire du genre. Le genre Rhipicère fut créé par notre grand entomologiste Latreille, dans la première édition du règne animal. Bientôt après, dans le dictionnaire de Déterville, il en retraça tous les caractères avec détail; il fut successivement adopté par MM. Kirby (Trans. Linn.), Lepeletier et Serville (Encyclopédie méthodique), et Guérin (Iconographie du règn. anim.); le savant professeur Duméril, dans le dictionnaire des Sciences naturelles, se contente d'indiquer ce genre comme formé sur quelques Cebrio exotiques.

Cette coupe, parfaitement naturelle, avait été établie

sur un insecte de la Nouvelle-Hollande, dont Fabricius avait fait un Hispe dans ses premiers ouvrages, et un Ptilinus dans son Entomologie systématique et dans son Systema Eleutheratorum; Drury et Gmelin adoptèrent la première de ces dénominations, tandis que Herbst et Schœnher préférèrent la seconde. M. de Hoffmansegg, dans le Magasin de Wiedmann, forma de cet insecte un genre propre qu'il appelle Ptiocerus. Une autre espèce du même genre fut bientôt décrite par Kirby dans les Transactions Linnéennes; celle-ci est de l'Amérique du sud; c'est aujourd'hui la plus répandue dans les collections.

Dalman, dans ses Analecta (1823), établit cette coupe sous le nom de Polytomus et en donne une monographie dans laquelle il reproduit les deux espèces déjà connues, et en décrit une troisième qu'il avait déjà (1819) insérée dans les *Acta Holmiensis*.

La dernière de ces dénominations étant déjà employée par Thunberg, et les autres étant postérieures à celle de M. Latreille, elle seule doit être adoptée. M. Guérin a figuré dans son Iconographie, sous le nom de Cyanea, une quatrième espèce; une cinquième enfin est décrite par M. Klüg dans sa centurie d'insectes du Brésil. Nous en décrivons ici une autre que nous croyons nouvelle; elle vient de l'Amérique du nord; c'est peut-être l'insecte que cite, sans le nommer, M. Latreille, dans une note du *Règne animal* (2e édition, insectes, tom. 1, pag. 460). Ainsi ce genre est aujourd'hui composé de six espèces.

Caractères. Antennæ multi articulatæ, articulis à 2° ad ultimum ramulum emittente, in feminis pectinatæ. — Mandibulæ porrectæ, exsertæ, arcuatæ. — Palpi maxillares articulo ultimo ovato, labiales subacuato. — Tarsorum articuli 4 primi membranis 2 subtus instructi; articulus ultimus elongatus.

Antennes composées d'un grand nombre d'articles (de 20 à 40), beaucoup plus nombreux dans les mâles que dans les femelles, rapprochées à la base, insérées chacune sur un tubercule devant les yeux; le premier article fort, presque en cône renversé, tous les suivans sont transversaux et offrent chacun dans les mâles, à partir du troisième article, un rameau court dans les premiers, long dans ceux du milieu, et se raccourcissant de nouveau dans les derniers, ce qui produit, lorsque l'antenne est déployée, une sorte d'éventail arrondi : dans les femelles ces rameaux sont très courts et ont plutôt la forme de dents de scie.

Mandibules fortes, avancées, découvertes, très arquées, larges à la base, prolongées à l'extrémité en forme d'onglet pointu, velues intérieurement, présentant à leur milieu et intérieurement un angle avancé et tranchant.

Mâchoires linéaires, allongées, presque droites, très velues au côté interne.

Labre très petit, à peine visible, presque carré, bifide en avant.

Palpes forts, très velus, les *maxillaires* de quatre articles, le premier très court, le deuxième le plus long, le troisième assez court, le dernier ovalaire. Les *labiaux* de trois articles, le premier court, grèle, le deuxième en cône allongé, le troisième ovalaire, assez grand et presque pointu à l'extrémité.

Tarses de cinq articles, les quatre premiers sont courts et cordiformes; ils offrent chacun en dessous deux pelotes assez fortes et membraneuses; crochets forts, arqués et aigus; l'on voit entre eux un petit appendice allongé et couvert de poils; les quatre premiers articles des tarses antérieurs sont un peu plus élargis que les mêmes des autres paires de pattes.

Description. La tête s'élargit derrière les yeux et va en se

rétrécissant jusqu'en avant; les yeux sont assez grands et arrondis ou un peu transversaux; entre eux et à leur angle interne l'on voit deux tubercules assez forts sur lesquels s'articulent les antennes; celles-ci, lorsqu'elles sont ouvertes, forment un panache en éventail; dans cet état, leur longueur égale à-peu-près celle du tiers de l'insecte; dans l'état de repos, elles sont fermées et elles paraissent coudées, tous les rameaux sont alors réunis les uns aux autres; ces organes sont alors dirigés en avant; le corselet est convexe, transversal, échancré en avant, droit ou un peu arrondi sur les côtés: il s'élargit en arrière et les angles postérieurs sont assez aigus, le même bord est bisinué; l'écusson est assez petit et plus ou moins arrondi; les élytres sont plus larges à la base que le corselet, elles se rétrécissent un peu vers le milieu, et s'élargissent légèrement en arrière; elles sont convexes, rebordées sur les côtés, avec la suture un peu élevée; elles sont faiblement ponctuées. Ces points forment ordinairement des lignes longitudinales, très serrées et irrégulières; le corps est épais, l'abdomen plus court que les élytres; les pattes sont moyennes, les cuisses très légèrement renflées; les jambes des deux premières paires arquées à leur base; toutes sont un peu élargies près de l'extrémité; elles présentent à ce dernier endroit, et au côté interne, deux courtes épines droites et inégales; les jambes postérieures sont droites, un peu plus grèles et légèrement plus longues que les autres, les tarses de cette paire sont plus courts que ceux des autres paires de pattes, puisqu'ils ne forment guère que la moitié de la longueur de la jambe, tandis qu'ils l'égalent presque dans les autres.

Ces insectes, de taille moyenne, sont ailés; leurs couleurs seraient assez brillantes, si elles n'étaient ternies par l'épaisse pubescence qui les recouvre. Les femelles sont

beaucoup plus grosses et infiniment plus rares que les mâles, et nous avons vu jusqu'à quarante ou même cinquante individus du *Rhipicera marginata*, parmi lesquels il ne se trouvait que deux ou trois individus de ce sexe.

Sexes. Les sexes se reconnaissent facilement dans ce genre par les antennes, celles des femelles étant formées d'un nombre d'articles beaucoup moins grand, qui émettent chacun un seul rameau infiniment plus court.

Mœurs. De même qu'à l'égard de presque tous les insectes exotiques, l'on sait fort peu de choses des mœurs des Rhipicères; M. Latreille dit seulement, dans le dictionnaire de Déterville, et d'après M. Robert Browns, que l'espèce nommée *Mystacina* se trouve sur les plantes des terres voisines du détroit de Bass; jusqu'ici ce seul fait formait tout ce que l'on savait sur les mœurs de ce genre. Mais M. Lacordaire, qui est certainement l'entomologiste qui a le mieux étudié les insectes du Nouveau-Monde, a bien voulu nous communiquer les détails suivans sur le *Rhipicera marginata* : « On trouve des Rhipicères pendant « toute la saison pluvieuse, qui commence au Brésil en « octobre et dure jusqu'en mars, mais plus particulière- « ment néanmoins vers la fin des pluies, en février. Ils ha- « bitent les forêts vierges et rarement les environs des ha- « bitations où les bois ont été abattus. Ils se tiennent de « préférence sur les arbrisseaux, les plantes basses et ac- « cidentellement sur le tronc des arbres. Ils rongent les « feuilles et souvent les tiges des plantes demi-ligneuses. « Jamais je n'en ai rencontré sur les fleurs. Je crois, sans « en avoir la preuve certaine, que les larves de ce genre « percent les arbres à moitié morts et y subissent leurs « métamorphoses. Il m'est arrivé une fois de trouver l'in- « secte parfait, récemment transformé, près d'un trou de « cette nature, que je suppose avoir été le sien.

« Les Rhipicères ont la démarche lourde et se tiennent « volontiers immobiles sur les feuilles ou accrochés aux « tiges des plantes. Leur vol est assez lent, ils le prennent « avec difficulté et le prolongent peu; lorsqu'on veut les « saisir, ils se laissent rarement tomber, et quand on les « tient, ils fléchissent leurs antennes et contractent légère- « ment leurs pattes sans les ramener contre le corps; ils ne « restent pas long-temps dans cette position, et se remettent « à marcher si on les laisse en liberté. Leur odeur est assez « désagréable sans être bien prononcée; elle a quelque rap- « port avec celle des Téléphores. Ce sont, en général, des « insectes assez rares que l'on rencontre presque toujours « isolés. »

Habitation. Des six espèces de Rhipicères aujourd'hui connues, l'une habite la Nouvelle-Hollande, et particulièrement les environs du détroit de Bass. Une autre se trouve dans l'Amérique du nord, et les quatre dernières sont propres au Brésil; parmi celles-ci, une seulement, à ce que nous croyons, se trouve aux environs de Rio-Janeiro, les trois autres étant reléguées dans l'intérieur de cette vaste contrée. Ces insectes nous semblent remplacer, en Amérique, nos Cébrions d'Europe.

I. Rhipicera marginata.

Viridis, hirsutissima; antennis mandibulisque nigris; elytris basii, margine laterali suturaque flavo-castaneis, femoribus rubris apice viridi, tibiis nigris.

Rhipicera marginata, Lat., règn. an., tom. III, pag. 235.
— — Lepelet. et Serv., Encycl. tom. X, pag. 289.
— — Kirby, Linn., Trans., tom. XIII.

Rhipicera marginata, Guérin, Dict. classique, tom. XIV, pag. 564.
— — — Iconogr. Ins. pl. 13, fig. 9.
Polytomus marginatus, Dalman. Anal., pag. 22, n° 2, tab. 4, fig. 2.
— — — Act. Holm. 1821, 2, pag. 379.

Long. 9 l. — 5 l. — Larg. 3 $\frac{3}{4}$ l. — 2 l.

Tête ponctuée, d'un vert métallique, recouverte de poils serrés, courts et cendrés; antennes des mâles de trente-cinq articles, celles des femelles de vingt-et-un; mandibules, palpes et antennes noires, les premières offrant à leur base une dent large et mousse; corselet un peu transversal, arrondi sur les côtés, plus large en arrière, bisinué au bord postérieur, au milieu duquel il est un peu incisé; il est de la couleur de la tête et présente en dessus une très faible ligne longitudinale, visible seulement en avant; écusson arrondi, de même couleur, avec un faible trait longitudinal au milieu; élytres allongées, un peu renflées postérieurement, fortement rebordées, surtout en arrière, couvertes de points et de rugosités irrégulières formant des stries longitudinales très serrées, au milieu desquelles l'on distingue à peine deux ou trois petites lignes très peu élevées; elles sont pubescentes, leur couleur est d'un vert cuivreux un peu obscur, avec les bords latéraux, celui de la base et la suture d'un jaune châtain, le rebord de l'extrémité est noirâtre; dessous du corps pubescent, thorax d'un beau vert métallique; abdomen à bords des segmens jaunâtres; pattes ponctuées, revêtues de poils; cuisses d'un brun châtain, avec l'extrémité d'un vert métallique; jambes

obscures; tarses noirs, avec le dessous des pelotes jaunâtre.

Brésil : assez commun autour de Rio-Janeiro.

2. Rhipicera mystacina.

Nigra, thorace elytrisque maculis innumeris pubescentibus albis variegatis, elytris costis 3 *longitudinalibus; femoribus fulvis.*

Rhipicera mystacina, Latr., règn. anim, 1e édit., tom. III.
— — — Dict. d'hist. naturelle (Déterville), tom. XXII, pag. 260.
Hispa mystacina, Fabr. Mant. I, pag. 47, 1.
— — Spec. Ins. I, pag. 81, 1.
— — — Syst. ent., pag. 70, 1.
— — Drury, v. III, pag. 279, tab. 48, fig. 7.
— — Gmelin, S. nat., tom. IV, pag. 1734, 10.
Ptilinus mystacinus, Fabr., Syst. Eleut., I, pag. 328, 1.
— — — Ent. Syst., pag. 241, 1.
— — Herbst, Col. V, pag. 45, 1, pl. 46, fig. 13.
— — Schœnherr, Syn. II, pag. 3, 1.
Ptiocerus mystacinus, Hoff., in Wied, Zool. mag., tom. I, pag. 28.
Polytomus mystacinus, Dalm., Analecta, pag. 22, n° 3.

Long. 7 lignes, larg. 2 lignes.

Noir; tête et corselet pubescens, la première ovale; antennes noires, de trente-cinq articles dans les ♂; mandibules fortement bidentées intérieurement; corselet court,

transversal, assez étroit, légèrement échancré au milieu, en avant; côtés droits allant obliquement en s'élargissant jusqu'en arrière, le bord postérieur bisinué et faiblement rebordé; il est parsemé, surtout latéralement, de petits points blancs; écusson petit, triangulaire; élytres ovales, allongées; elles sont assez fortement ponctuées, rebordées, surtout en arrière, et offrent trois côtes longitudinales assez fortes; elles sont parsemées de taches assez nombreuses, ovales, allongées et blanches, formées d'un duvet très serré; abdomen très finement ponctué, d'un brun obscur; jambes de même couleur, cuisses fauves.

Cette espèce habite les parties méridionales de la Nouvelle-Hollande, et c'est par erreur que Drury lui assigne Siera-Leone pour patrie. Le savant entomologiste M. Dalman nous semble aussi commettre une erreur en donnant pour la couleur générale de l'insecte « testaceus ». Cette dernière faute est d'autant plus pardonnable, que cet excellent observateur indique cette espèce comme ne l'ayant pas vue en nature.

3. Rhipicera fulva.

Obscura fusca, subtilissime punctata, pubescens; thorace subplano, angulis lateralibus instructo; elytris fusco castaneis, punctis dentis in series plurimas haud rectas dispositis.

Long. $8\frac{1}{2}$, larg. $2\frac{1}{3}$.

D'un brun obscur, pubescent, très finement ponctué; tête ovale; mandibules simples; corselet presque plane, tranversal, étroit en avant, les bords latéraux allant en s'élargissant jusque vers le milieu, y formant un angle et

rentrant un peu en arrière, le bord antérieur un peu élevé et légèrement échancré au milieu; le bord postérieur est bisinué et fortement échancré au-dessus de l'écusson; il est faiblement rebordé en arrière, un peu inégal, offrant quelques légères impressions et une strie longitudinale et raccourcie au milieu; écusson rond, un peu rebordé; élytres allongées, s'élargissant un peu postérieurement, rebordées, à angles huméraux saillans, couvertes de points assez gros, très serrés, formant des stries longitudinales très nombreuses et peu régulières, au milieu desquelles l'on distingue deux ou trois lignes longitudinales peu élevées, à peine visibles et placées sur chaque élytre un peu obliquement; elles sont d'un brun châtain un peu obscur; dessous du corps obscur, très finement ponctué; pattes ponctuées et d'un brun un peu rougeâtre de même que les parties de la bouche.

Cette espèce se trouve dans l'Amérique du nord; je n'en ai vu qu'une femelle en très mauvais état, qui fait partie de la collection de M. Dupont.

4. Rhipicera cyanea.

Capite thoraceque valdè punctatis, nigro violaceis; elytris subcoriaceis, nitidè violaceis, costis longitudinalibus sub elevatis; pectore cyaneo virescente; abdomine violaceo; femoribus rubris, apice, tibiis antennisque nigris.

Rhipicera Cyanea, Guérin, Inonographie du règn. anim., Ins. pl. XIII, pag. 7.

Tête et corselet granuleux, d'un noir à reflets violets, la première ayant une ligne élevée au milieu; antennes des de trente-et-un articles, noires ainsi que les palpes,

ceux-ci très velus; mandibules offrant un angle à la base, au côté interne; corselet très convexe, arrondi en avant, élargi en arrière, bisinué et légèrement rebordé au bord postérieur; les mêmes angles saillans et pointus; il offre au milieu en dessus une ligne longitudinale raccourcie et un peu enfoncée; écusson assez large, un peu arrondi, rebordé latéralement et ponctué au milieu; il est de la couleur des élytres; celles-ci sont presque parallèles, rebordées, un peu élargies en arrière, couvertes de points irréguliers, presque chagrinées et offrant, en outre de la suture qui est élevée, cinq côtes longitudinales bien marquées, elles sont d'un beau violet très éclatant; dessous du thorax finement ponctué, faiblement ridé sur ses bords, d'un bleu verdâtre luisant; abdomen très finement ponctué, pubescent, terne, offrant une légère impression à l'extrémité de chaque segment; pattes ponctuées, pubescentes, noires avec les cuisses, à l'exception de leur extrémité, d'un rouge obscur.

Brésil.

Nota. La figure de l'Iconographie est trop petite, et les élytres ont été à tort indiquées de couleur verte.

5. Rhipicera abdominalis.

Valdè pubescens, capite thoraceque viridi metallicis; elytris nitide cyaneis, longitudinaliter punctato striatis, striis densis haud profundis; pectore tibiisque virescentibus; abdomine et femorum basi obscure rubris, antennis oreque nigris.

Rhipicera abdominalis, Klüg. *Entomologiæ Brasil. specimen*, pag. 12, n° 17.

Long. 8 lignes, larg. 3 lignes.

Tête fortement ponctuée, un peu élevée longitudinalement au milieu, d'un beau vert presque entièrement caché par une pubescence grise et épaisse; antennes, mandibules, à l'exception de leur base, et palpes noirs, ces derniers très velus; corselet très convexe, étroit et échancré en avant, arrondi latéralement et s'élargissant jusqu'en arrière, le bord postérieur fortement bisinué et un peu entaillé au-dessus de l'écusson, les angles postérieurs assez aigus; il est ponctué et offre au milieu une ligne longitudinale et un peu enfoncée; sa couleur est semblable à celle de la tête, et il est également recouvert de poils courts et très serrés; écusson arrondi, rebordé, le disque ponctué, pubescent, de la couleur des élytres; celles-ci ovales, rebordées, à angles huméraux saillans; elles sont d'un bleu très éclatant, couvertes de points formant, par leur réunion, de petites stries très serrées, dont les intervalles sont ponctués et velus, elles n'offrent pas de côtes longitudinales; dessous du thorax ponctué et d'un vert éclatant; abdomen velu et d'un brun un peu violet; pattes très pubescentes, ponctuées, d'un vert métallique; cuisses d'un brun rouge, à l'exception de l'extrémité, qui est de la couleur des jambes.

Brésil.

Collections du Muséum et de M. Dupont.

Nota. Cette espèce ressemble aux Rhipicères *Cyanea* et *Femorata*, mais elle s'éloigne de la première :

1° Par sa taille plus petite; 2° par sa tête et son corselet, d'un vert métallique et très pubescent; 3° ses élytres sans côtes longitudinales et d'un bleu éclatant; 4° son abdomen

d'un brun rouge; et 5° par l'extrémité des cuisses et les jambes, qui sont d'un vert métallique.

Elle diffère particulièrement de la *Femorata* par ses élytres entièrement de même couleur, tandis que leur base est rougeâtre dans cette espèce.

6. Rhipicera femorata.

Viridis aut fusco-cyanea, paullo nitida, testaceo-pubescens, antennis pedibusque nigris; elytrorum basi femoribusque ferrugineis.

Polytomus femoratus, Dalman, Act. Holm., 1819, 1, pag. 120.
— — — Analect. entom., 1823, pag. 21.

Long. 6 l., — 3 l. — Larg. 3 $\frac{1}{2}$ l., — 2 $\frac{3}{4}$ l.

Tête ponctuée, d'un vert obscur ou d'un bleu cendré, recouverte de poils courts très serrés et cendrés; mandibules, parties de la bouche et antennes noires, les dernières de vingt-trois articles; corselet transversal, arrondi latéralement, plus large en arrière, bisinué au bord postérieur; sa couleur est celle de la tête; il offre, en dessus, une très faible ligne longitudinale; écusson arrondi, de la même couleur que la tête; élytres allongées, parallèles, fortement rebordées, surtout postérieurement, presque granuleuses, avec quatre côtes longitudinales, sans compter le bord extérieur et la suture élevée; la couleur est d'un vert métallique assez brillant, couvert d'un duvet cendré; leur base est d'un rouge un peu bronzé; abdomen ponctué, pubescent, d'un violet obscur; pattes noires avec les cuisses, à l'exception de leur extrémité, d'un brun rouge.

Brésil méridional et environs de Rio-Janeiro, selon Dalman.

Nota. Nous avons vu les deux sexes de ce bel insecte dans la collection de M. Buquet; ils nous semblent, sans aucun doute, se rapporter à l'espèce de M. Dalman : cependant la description de ce savant entomologiste ne lui est pas entièrement applicable : 1° la taille de notre insecte est beaucoup plus grande; 2° nous doutons qu'il se trouve à Rio et le croyons propre aux parties les plus méridionales du Brésil et peut-être au Paraguay.

Genre II. Callirhipis. Latr. Guérin.

Histoire du genre. Nous devons la création de ce genre, encore bien peu connu, à M. Latreille : il l'établit dans un de ses derniers ouvrages (Règne anim. 2e édit. insectes, t. 1, p. 455) et il lui donne pour type un insecte de Java envoyé au Muséum par MM. Diard et Duvaucel, auquel il appliqua le nom spécifique de *Dejeanii*. M. Guérin, qui n'a pas rendu peu de services à la Zoologie par son beau talent comme peintre d'histoire naturelle, a bien voulu nous communiquer le joli dessin qu'il a fait de cet insecte, et qui ne sera pas l'un des objets les moins intéressans de l'expédition de M. d'Urville dont il rédige en ce moment la partie entomologique. Le même naturaliste a aussi figuré dans son Iconographie du règne animal une 2e espèce de ce genre, qu'il a dédiée à M. Hippolyte Gory; enfin M. Gray vient de figurer, dans Griffith's animal Kingdom, deux espèces de ce genre qui nous paraissent différer de toutes celles que nous connaissons; nous en décrivons ici dix autres qui nous semblent nouvelles, et qui portent à quatorze le nombre total de celles connues jusqu'à présent.

Caractères. *Antennæ ante oculos in tuberculo transverso insertæ, 11-articulæ, articulis, à tertio, ramulum sæpius longissimum emittentibus.—Mandibulæ valde arcuatæ, brevissimæ, sub labro reconditæ.—Palporum articulus ultimus ovatus.—Tarsi graciles, cylindrici, articulis 4 primis brevibus, simplicibus, 5° longissimo.*

Antennes composées de onze articles, formant souvent dans les mâles un éventail très étendu; elles sont insérées devant les yeux et à chaque extrémité d'une petite carène transversale située sur le devant de la tête; le 1er article est grand, un peu renflé, le 2e court, tous les suivans sont à-peu-près égaux et munis chacun d'un rameau.

Mandibules courtes, non saillantes, entièrement recouvertes à la base par le chaperon, très arquées, non dentelées intérieurement, pointues à l'extrémité.

Machoires à base large, aplatie, le lobe interne allongé, pointues à l'extrémité, presque unidentées, le lobe externe plus court, étroit, muni en dehors d'une épine assez longue.

Chaperon grand, carré, recouvrant entièrement la base des mandibules.

Palpes très courts, un peu pubescens, les *maxillaires* de quatres articles, le 1er court, le 2e long, le 3e assez court, le 4e ovale, presque pointu à l'extrémité; les *labiaux* de trois articles, le 1er court, le 2e assez long, conique, le 3e ovalaire, un peu plus long que le 2e.

Tarses assez longs, presque cylindriques, le 1er article un peu plus long que les trois suivans, ceux-ci courts et cordiformes, le 5e plus court que tous les autres réunis, les crochets sont forts, arqués et aigus; entre eux, à la base, l'on voit un petit appendice linéaire, garni de poils; aucun article ne présente en dessous de pelote membraneuse.

Description. Tête plus ou moins grande, élargie derrière

les yeux; ceux-ci assez gros, saillans, arrondis; corselet plus ou moins convexe, arrondi en avant, élargi en arrière, les angles postérieurs très marqués; les élytres sont ponctuées et présentent ordinairement trois ou quatre lignes longitudinales élevées; pattes moyennes, cuisses légèrement renflées, jambes droites, les postérieures un peu plus longues; elles offrent toutes à l'extrémité deux épines très courtes et peu visibles; tarses antérieurs un peu plus longs que les autres.

Ces insectes sont de taille moyenne ou assez grande, ils sont ailés, leur forme est généralement plus allongée que celle des Rhipicères, ils sont souvent pubescens, mais jamais velus comme ceux-ci.

Ce genre offre deux faciès différens dont nous avons formé deux divisions; les espèces de l'Inde sont plus planes, plus élargies et à corselet plus triangulaire que celles d'Amérique.

Sexes. Malgré toutes nos recherches nous n'avons pu distinguer avec certitude les sexes de ces insectes. Cependant quelques individus à antennes munies de rameaux très longs nous semblent être des mâles; deux espèces nous ont aussi présenté deux épines sous le corselet, ce caractère nous semble appartenir au même sexe; enfin M. Lacordaire a cru remarquer que la femelle était un peu plus grosse que le mâle ce qui est assez ordinaire chez tous les insectes.

Mœurs. Ce que nous savons des mœurs de ces rares insectes se borne à bien peu de chose; nous avons appris du naturaliste voyageur que nous venons de citer que les mœurs des Callirhipis sont semblables à celles des *Galba*, des *Pterotarsus* et des *Melasis*, et qu'on les trouve soit dans les trous creusés par leurs larves dans le bois, soit dans les environs sur les feuilles.

Habitation. Le genre Callirhipis présente des espèces de l'Inde, de la Nouvelle-Hollande et d'autres d'Amérique.

Dans la première de nos divisions qui comprend les espèces de l'ancien continent, nous en avons trois de Java et des îles voisines et une de la Nouvelle-Hollande : la deuxième division est propre à l'Amérique et nous présente cinq espèces du Brésil, trois des Antilles, une du Mexique et une enfin du Chili; quelques-unes de celles du Brésil se retrouvent à Cayenne.

PREMIÈRE DIVISION.

Corps ovalaire; tête un peu allongée; corselet assez plane, presque triangulaire, arrondi en avant; élytres très peu convexes, larges à la base, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité. Insectes de l'ancien continent.

1. CALLIRHIPIS DEJEANII.

Fusco-fulvescens, pilis flavescentibus hirta; thorace lineâ mediâ longitudinali et puncto laterali impresso; elytris costis 3 *longitudinalibus, externa integra, cœteris abbreviatis; antennis, excepto articulo* 1°, *oreque pallide-rubris.*

Callirhipis Dejeanii—Latr. Règn. anim. 2e édit. pag. 460.
——— ——— —Guérin. Iconographie ins. pl, 13. f. 6.
——— ——— — ———voyage de Duperrey ins.
——— ——— — ———pag. 70. atlas ins. pl. II. fig. 4.

Long. 8½ lignes, Larg. 3 lignes.

D'un brun fauve, et couvert de petits poils soyeux, très serrés et jaunâtres. Tête finement ponctuée, élevée transversalement en avant; antennes de la longueur des trois quarts de l'insecte, d'un brun rougeâtre clair, avec le premier article obscur; parties de la bouche de la couleur des

antennes; mandibules noires; corselet court, ponctué, arrondi et élevé en avant, élargi postérieurement, bisinué en arrière, un peu échancré au-dessus de l'écusson, présentant en dessus une légère ligne longitudinale au milieu et un point enfoncé et très marqué de chaque côté de cette ligne; écusson presque arrondi; élytres ovales, aussi larges ou même un peu plus larges au dessus de l'insertion de la 3e paire de pattes qu'à la base, peu convexes, parsemées de points assez forts et formant des séries longitudinales; angles huméraux très marqués; elles offrent chacune trois côtes longitudinales disposées de la manière suivante: la première près du bord extérieur de l'élytre dont elle atteint l'extrémité, les deux autres, l'une partant de l'angle huméral, l'autre, plus voisine de la suture, dont elle se rapproche obliquement, sont raccourcies et se réunissent postérieurement en une seule qui va se joindre à la côte latérale. Dessous de l'abdomen d'un brun obscur, finement ponctué, un peu pubescent, avec les bords postérieurs des segmens plus clairs, chaque segment offre à ses deux extrémités un petit sillon court et transversal; pattes d'un brun rouge et peu pubescentes.

Collect. du Muséum, rapportée d'Amboine par M. d'Urville et envoyée précédemment de Java par MM. Viard et Duvaucel.

2. Callirhipis Javanica.

Fusco-fulvescens, pilis cinerascentibus hirta; thorace brevi, posticè utrinque puncto et elytris costis longitudinalibus tenuissime impressis; ore antennisque, excepto art. 1°, rubescentibus.

Long. 6 lignes, Larg. 2 lignes.

D'un brun fauve couvert de petits poils très serrés, courts

soyeux et jaunâtres; tête élevée en avant, ponctuée; antennes moins longues que la moitié du corps, d'un brun rougeâtre, à l'exception de l'article basilaire; corselet très court, arrondi, mais assez étroit en avant où il est élevé, très élargi en arrière, fortement bisinué au bord postérieur et un peu échancré au-dessous de l'écusson. Il est en dessus couvert de poils très serrés et ne présente pas de ligne longitudinale, mais il offre de chaque côté, près du milieu, un point enfoncé très gros et très marqué, qui se prolonge de chaque côté en arrière en formant une sorte d'impression; écusson arrondi, un peu transversal; élytres un peu allongées, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, l'angle huméral très marqué; elles sont parsemées de points peu marqués et elles offrent trois faibles côtes longitudinales, l'une entière vers le bord extérieur, les autres plus rapprochées de la suture, se réunissant vers le milieu de l'élytre et allant rejoindre la première à l'extrémité; dessous du corps pubescent, ponctué; abdomen un peu rougeâtre avec les bords postérieurs des segmens un peu plus clairs; pattes pubescentes et un peu rougeâtres. Java.

Cette espèce est voisine de la précédente, mais elle s'en distingue.

1° Par sa taille plus petite; 2° ses antennes proportionnellement plus courtes; 3° son corselet plus raccourci n'offrant pas de sillon longitudinal au milieu; 4° ses élytres plus allongées, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, offrant des côtes beaucoup moins fortes; 5° enfin par les segmens de l'abdomen privés des impressions transversales dont nous avons parlé à l'espèce précédente.

Cet insecte fait partie de la collection du Muséum et de celles de MM. Dupont et Buquet.

3. Callirhipis orientalis.

Fusco nigricans; thorace puncto utrinque et lineâ postica impresso; elytris costis parùm elevatis; ore scutelloque rubidis.

Long. 9 lignes, larg. $2\frac{3}{4}$ lignes.

D'un brun noir; tête très rugueuse, noire; antennes un peu brunâtres et pubescentes; parties de la bouche rougeâtres, extrémité des mandibules noire; corselet large, arrondi en avant, s'élargissant beaucoup en arrière, bisinué au bord postérieur, convexe en avant, couvert en dessus de points assez rapprochés, présentant une ligne longitudinale assez faible et seulement visible antérieurement, et au milieu quatre points enfoncés, les deux premiers écartés, les deux autres rapprochés et placés en arrière; écusson arrondi, d'un brun rougeâtre, faiblement ponctué, relevé sur ses bords et présentant au milieu une très faible impression; élytres longues, de la largeur du corselet, presque planes, très peu convexes, rebordées, à angles huméraux assez marqués, couvertes de points assez serrés et offrant quatre lignes longitudinales peu marquées, les deux extérieures atteignant presque l'extrémité, les deux internes se réunissant vers les trois quarts postérieurs; dessous du corps couvert de points très rapprochés, pubescent; abdomen un peu rougeâtre, surtout sur les bords des segmens; pattes obscures, ponctuées et pubescentes.

De Java.

Collections du Muséum et de MM. Chevrolat et Buquet.

Nota. Cet insecte est peut-être le mâle du précédent.

4. Callirhipis Ruficornis.

Obscure castanea; elytris striatis, latè punctatis; antennis rubidis.

Callirhipis Ruficornis, Gray, *Animal Kingdom*, tom. xiv, pag. 366, pl. 39, fig. 2.

Long. 8 $\frac{1}{2}$ lignes, larg. 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

D'un châtain obscur; élytres striées, largement ponctuées; antennes rougeâtres.

Nouvelle-Hollande.

Nota. Cette espèce ne nous est connue que par la courte description de M. Gray, dont nous donnons ici la traduction.

Deuxième Division.

Corps allongé; tête très courte, yeux globuleux, saillans; corselet convexe, généralement peu élargi en arrière; élytres convexes, allongées, presque cylindriques. Espèces d'Amérique.

5. Callirhipis Latreillei.

Corpore elongato, obscure fusco; capite thoraceque tenuiter punctatis; elytris elongatis, subparallelis, costis longitudinalibus haud elevatis; corpore subtus pedibusque punctatis, fusco rubidis; antennis rubidis.

Callirhipis Latreillei. Collect. Dupont.

Long. 10 lignes, larg. 3 lignes.

D'un brun foncé et luisant, couvert de points serrés; tête arrondie avec une élévation transversale entre les yeux

et une impression longitudinale assez forte située en arrière; corselet très finement rebordé, convexe, arrondi en avant, élargi en arrière, bisinué au bord postérieur, offrant en dessus une ligne longitudinale très marquée, surtout en avant, et une impression très grande et très forte de chaque côté, s'étendant obliquement jusqu'au bord postérieur; entre elles l'on voit aussi en arrière une légère impression transversale; écusson rond, d'un brun rougeâtre, ponctué au milieu; élytres très longues, parallèles, rebordées, couvertes de points irréguliers et presque chagrinées; elles offrent chacune quatre côtes longitudinales faibles; dessous du corps ponctué, un peu pubescent, d'un brun rougeâtre; pattes fortement ponctuées et de même couleur; tarses et antennes presque rouges, à l'exception de l'article basilaire de ces dernières, qui est noir.

Brésil.

6. Callirhipis Lacordairei.

Corpore ovato, fusco nigricante; capite thoraceque sat profundè punctatis; elytris ovatis, costis longitudinalibus sat elevatis; corpore subtus antennisque rubidis; pedibus fusco rubidis; femoribus sublevigatis.

Long. 8 lignes, larg. $2\frac{2}{3}$ lignes.

Cet insecte n'est peut-être qu'une variété ou peut-être même un sexe différent du précédent, tant il lui ressemble; cependant il se distingue par sa taille beaucoup plus petite, sa forme proportionnellement moins allongée; le corselet un peu plus court, plus fortement ponctué ainsi que la tête; les élytres proportionnellement un peu plus larges, plus ovales, à granulation plus forte et à côtes un

peu plus marquées; le dessous du corps est d'un rougeâtre plus clair, et les cuisses à peine ponctuées.

Guadeloupe.

7. Callirhipis Lherminieri.

Fusca, paulò pubescens; thorace lineâ longitudinali et lateribus puncto impressis; elytris valdè punctatis, costis longitudinalibus sat elevatis; ore antennisque pallide rubidis.

Callirhipis Lherminieri. Collect. Chevrolat.

Long. 5 lignes $\frac{3}{4}$, larg. 2 lignes.

D'un brun obscur, couvert de points enfoncés, offrant une très légère pubescence; tête large, presque carrée; palpes et antennes d'un rouge clair, le premier article de celles-ci plus obscur; corselet arrondi en avant, un peu élargi en arrière, bisinué à son bord postérieur, légèrement entaillé au-dessus de l'écusson; il est un peu élevé en avant, offre au milieu un très léger sillon longitudinal ne s'étendant pas tout-à-fait jusqu'au bord postérieur; de chaque côté de ce sillon l'on voit, vers le milieu, une forte impression ponctiforme; toute la surface est couverte de points forts et très serrés; écusson presque arrondi et ponctué; élytres presque parallèles, convexes, angle huméral un peu marqué, couvertes de points enfoncés, et présentant chacune quatre lignes longitudinales élevées, l'une vers le bord extérieur, oblique et visible seulement dans la moitié postérieure; elle se réunit en arrière avec la deuxième, qui part de l'angle huméral et n'atteint pas l'extrémité de l'élytre, non plus que les deux suivantes,

qui sont plus rapprochées de la suture; dessous du corps d'un rougeâtre clair, peu pubescent, couvert de points petits et serrés; pattes de même couleur.

Cette espèce se trouve à la Guadeloupe.

8. Callirhipis Brunnea.

Corpore sub elongato, paulò pubescens, fusco rubida; elytris punctatis, costis sat elevatis; antennis, pedibus elytrisque pallidè rubidis.

Callirhipis Brunnea. Collect. Dupont.

Long. 7 lignes $\frac{1}{2}$, larg. 2 lignes.

Corps allongé, presque cylindrique, d'un fauve châtain assez clair, à peine pubescent; tête presque carrée, faiblement ponctuée, offrant dans son milieu un faible sillon longitudinal en arrière; mandibules noires; palpes et antennes d'un châtain très clair et jaunâtre, le premier article de celles-ci un peu plus obscur; corselet presque aussi long que large, un peu élargi en arrière, très faiblement bisinué au bord postérieur, convexe, parsemé de quelques poils jaunâtres, ne paraissant pas sensiblement ponctué, et offrant au milieu un sillon longitudinal assez marqué, et de chaque côté une très légère impression; sa couleur est un peu plus obscure que celle du restant de l'insecte; écusson petit et arrondi; élytres longues, parallèles, rebordées, à angles huméraux assez marqués, couvertes de points enfoncés et rapprochés; elles présentent chacune trois côtes longitudinales, atteignant presque l'extrémité, et situées plus près de la suture que du bord extérieur; dessous du corps un peu pubescent, finement ponctué, brunâtre;

abdomen plus clair; pattes brunes, revêtues de poils assez longs et jaunes.

Guadeloupe.

9. Callirhipis Vestita.

Valdè elongata, filiformis, fusco pallidè flavescens, hirta; antennis sub rubidis; thorace lineâ mediâ longitudinali leviter impressa.

Callirhipis Vestita. Collect. Dupont.

Long. 5 lignes, larg. $1\frac{2}{3}$ lignes.

Corps allongé, très étroit, presque cylindrique; tête carrée, entièrement couverte de poils soyeux et très serrés, de couleur jaune; mandibules noires; palpes et antennes d'un châtain clair, le premier article de celles-ci un peu plus obscur; corselet aussi long que large, plus étroit que la tête en avant, un peu élargi en arrière, à angles postérieurs assez marqués, le même bord très légèrement bisinué; il est couvert en dessus de poils jaunes, courts, très serrés, soyeux, et il offre au milieu un léger enfoncement longitudinal assez large et très peu marqué; écusson assez petit, un peu arrondi; élytres longues, parallèles, faiblement rebordées, à angles huméraux assez saillans, d'un châtain clair, couvertes de poils irréguliers, parsemées de poils jaunes, et offrant trois côtes longitudinales, dont les deux extérieures se réunissant près de l'extrémité, la troisième faible et raccourcie; dessous du corps châtain, ponctué, pubescent; pattes de même couleur.

Mexique.

10. Callirhipis Goryi.

Fusco nigricans; thorace lineâ mediâ longitudinali et puncto utrinque postico impressis; elytris costis longitudinalibus validis; ore antennisque, excepto art. 1°, fusco rubidis.

Callirhipis Goryi. Guérin, Iconographie, insectes, pl. 13, fig. 5.

Long. 9 lignes, larg. 2 $\frac{4}{5}$ lignes.

D'un brun obscur, non pubescent en dessus; tête large, ponctuée, noire; palpes et antennes rougeâtres, le premier article de celles-ci plus obscur; mandibules noires; corselet arrondi en avant, élargi et bisinué en arrière, à angles postérieurs très marqués, offrant au milieu une ligne longitudinale enfoncée qui s'élargit postérieurement en formant une sorte d'impression assez large; de chaque côté de cette ligne, en arrière, on en voit une autre plus forte qui s'étend obliquement à l'angle postérieur; la surface est couverte de points enfoncés assez serrés; la couleur est presque noire; écusson arrondi, ponctué et brun; élytres longues, rebordées, couvertes de points irréguliers et très marqués, qui les font paraître presque rugueuses, et offrant quatre lignes longitudinales élevées, la première partant du bord latéral derrière l'angle huméral, suit un peu obliquement ce bord, et se réunit à la suture près de l'extrémité; elle reçoit les deux côtes suivantes; la quatrième rapprochée de la suture et raccourcie en arrière; la couleur des élytres est d'un brun obscur; dessous du corps obscur, pubescent, ponctué; abdomen rougeâtre, chaque segment de celui-ci offre, de chaque côté, une légère

impression transversale ; pattes un peu pubescentes et brunes.

Brésil. De la collection de M. Gory.

Nota. La figure de l'Iconographie me paraît défectueuse : elle est trop petite, le corselet est proportionnellement trop long, les côtes des élytres beaucoup trop fortes, leur granulation trop marquée, et enfin je ne sais pourquoi l'on a représenté tout l'insecte avec des reflets métalliques, tandis qu'il est entièrement d'un brun obscur.

11. Callirhipis Childreni.

Fusca, flavido hirta ; pedibus nigricantibus ; elytris punctatis sat leviter striatis.

Callirhipis Childreni, Gray, Animal Kingdom tom. 14. p. 365, pl. 39, fig. 1.

Long. 12 lignes, Larg. 4 lignes.

Brun, recouvert d'un duvet jaune ; pattes noirâtres ; élytres assez légèrement striées et ponctuées.

Brésil.

Nota. Je n'ai pas vu cet insecte en nature et n'en parle ici que d'après l'ouvrage anglais que j'ai cité. La description de M. Gray est tellement courte qu'il est impossible d'assurer que cet insecte est différent du précédent, cependant les mots «recouverts d'un duvet jaune», ne pouvant pas s'appliquer au Callirhipis Goryi, je n'ai pas pu les réunir.

12. Callirhipis Bicolor.

Valdè punctata, aurantiaca; elytris, antennis, tarsisque nigris; corpore subtus fusco maculato ; elytris longitudinaliter costatis.

Callirhipis Bicolor. Collection Dupont.

Long. 7 $\frac{1}{4}$ lignes, Larg. 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

D'une belle couleur orange, couverte de points serrés; tête presque carrée, offrant en arrière une petite ligne longitudinale au milieu ; mandibules d'un noir luisant ; antennes pubescentes, noires à l'exception du 1er article qui est de la couleur générale; corselet étroit en avant, arrondi sur les côtés, élargi en arrière, à angles postérieurs très aigus, le même bord faiblement bisinué. Il offre de chaque côté un point assez gros et enfoncé et une très petite impression transversale en arrière; écusson presque rond, ponctué; élytres allongées, presque parallèles, rebordées, à angles huméraux assez saillans, couvertes de points granuleux et présentant quatre côtes longitudinales; elles sont d'un noir mat et offrent seulement un petit trait orangé derrière l'écusson sur la suture; dessous du corps ponctué, un peu pubescent, luisant, d'un orangé foncé avec plusieurs taches brunes; pattes oranges, jambes fortement ponctuées, presque dentelées, leur extrémité et les tarses noirs.

Brésil.

Nota. Cette espèce ainsi que la suivante présente un caractère fort remarquable qui consiste en deux petites pointes que ces insectes ont sur le bord antérieur du dessous du corselet, ce caractère pourrait bien être sexuel

chez ces insectes. Ces deux espèces ont une forme un peu différente de celle des autres Callirhipis. Elles sont plus allongées, la tête est moins inclinée, le corselet est beaucoup moins convexe; quoique leurs couleurs soient différentes elles pourraient bien être des variétés l'une de l'autre étant parfaitement semblables pour la forme.

13. Callirhipis Scapularis.

Valdè punctata, aurantiaca; thorace macula quadrata, nigra; elytris nigris, macula magna baseos, aurantiaca ad suturam dilatata; antennis tarsisque nigris.

Callirhipis Scapularis. Collection Dupont.

Long. 7 ½ lignes, Larg. 2 ¾ lignes.

D'un orangé un peu obscur, couverte de points très serrés; tête presque carrée, offrant en arrière une petite ligne longitudinale au milieu; mandibules d'un noir luisant; antennes noires et un peu pubescentes à l'exception de l'article de la base; corselet étroit en avant avec une faible impression transversale en cette partie; il va en s'élargissant jusque en arrière, les angles postérieurs sont très aigus, le bord postérieur est très légèrement bisinué; il présente une ligne longitudinale au milieu et une faible impression de chaque côté, sa couleur est d'un orangé un peu obscur avec une tache noire et carrée placée en arrière; écusson arrondi, ponctué, noir; élytres allongées, presque parallèles, rebordées, à angles huméraux assez saillans, couvertes de points granuleux et présentant quatre côtes longitudinales; leur couleur est d'un noir mat offrant à la base une tache jaune très grande, couvrant le bord extérieur depuis l'angle huméral jusque vers le tiers de l'élytre et

s'étendant obliquement vers la suture où elle se termine en pointe aiguë; le dessous du corps et les pattes sont ponctuées, un peu pubescentes et d'un orangé un peu luisant; l'anus est noir; jambes couvertes de points très serrés; tarses noirs.

Brésil.

14. Callirhipis Chilensis.

Cinereo flavescens, capite thoraceque hirsutissimis; elytris apice acutis, ad apicem attenuatis, obscurè fuscis, albodense variegatis; corpus subtus hirsuto; pedibus obscure rufescentibus.

Long. 6 lignes, Larg. $2\frac{1}{3}$.

Corps d'un cendré jaunâtre, tête et corselet couverts de poils, très serrés et longs; ce dernier est court, transversal, étroit en avant, élargi en arrière, son bord postérieur est avancé au milieu; écusson petit brun avec quelques poils blanchâtres; élytres larges à la base, allant en se rétrécissant vers l'extrémité où elles forment une pointe; elles sont couvertes de points serrés, mais peu visibles, d'un brun obscur, parsemées de petites taches blanchâtres, très nombreuses et très rapprochées; dessous de la poitrine très velu, abdomen couvert de poils cendrés courts et couchés. Les bords des segmens paraissent un peu jaunâtres; pattes d'un brun rouge, velues, tarses plus obscurs; mandibules d'un brun obscur, palpes velus.

Cet insecte habite le Chili et a été rapporté par M. Gay qui l'a donné au Musée d'histoire naturelle.

Nota. Le seul individu de cette espèce que nous ayons vu était privé de ses antennes.

Genre EURHIPIS.

Caractères. Antennæ tuberculis 2 ante oculos insertæ, 11 —articulatæ; art.° 1° sat valido, secundo cyathiformi, sequentibus ramulum elongatum emittentibus qui clavam fungant perfoliatam. — Mandibulæ armatæ, porrectæ.— Palporum articulus ultimus ovatus. — Tarsi graciles, articulis 4 procuis subtus membrana vix perspicua instructis, art° ultimo sat elongato.

Antennes de onze articles insérés entre les yeux, chacune sur un tubercule arrondi, le 1er article grand, un peu conique, le 2e très court, cupulaire, les neuf suivans prolongés en de longs rameaux larges et aplatis et formant par leur réunion une sorte de massue.

Palpes maxillaires à 1er article court, le 2e plus long que le 3, le dernier assez grand, presque ovalaire; arrondi à l'extrémité; les *labiaux* allongés, le 1er article court le 2e plus long, le dernier allongé et arrondi à l'extrémité.

Mandibules avancées, fortes, arquées, pointues à l'extrémité, sans dents au côté interne.

Chaperon transversal, presque triangulaire, légèrement bidenté en avant.

Tarses de cinq articles assez grèles, filiformes, les quatre premiers courts, munis chacun en dessous de deux pelottes membraneuses à peine visibles, le dernier aussi long que tous les précédens, terminé par deux crochets arqués et pointus, entre lesquels l'on voit à la base un petit appendice garni de poils.

Description. Tête arrondie, yeux très gros, globuleux; mandibules prolongées en avant; corselet presque carré,

pas plus large que la tête en avant; un peu rétréci au milieu et légèrement élargi en arrière; écusson petit, arrondi; élytres sensiblement plus larges que le corselet, un peu allongées, à angles huméraux saillans, un peu rétrécies au milieu, terminées presque en pointe, peu convexes; pattes assez grèles et longues, cuisses droites, jambes à peine arquées et terminées par deux épines courtes, assez fortes et droites placées en dessous de l'insertion des tarses.

Sexes. N'ayant eu que très peu d'individus de ce genre nous n'avons pu en déterminer les sexes.

Habitation. La seule espèce que nous connaissons se trouve au Sénégal, elle est fort rare.

Eurhipis Senegalensis.

Cinerea, pubescens; elytris acuminatis, costis longitudinalibus valdè elevatis; antennis, exceptis articulis 2 primis, fusco rubidis.

Long. 7 lignes, Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

D'un gris de fer légèrement pubescent; tête arrondie, couverte de poils très serrés et très courts; yeux très gros, globuleux; mandibules à extrémité noire et lisse; antennes à deux premiers articles un peu obscurs, les autres d'un brun rouge. Corselet presque carré, plus étroit que la tête; arrondi au bord antérieur, celui-ci un peu relevé au milieu et sur les côtés, élargi en arrière, à angles postérieurs aigus, présentant en dessus une ligne longitudinale raccourcie en avant; écusson petit, arrondi, rebordé; élytres assez longues, un peu élargies vers les deux tiers postérieurs, d'où elles vont en se rétrécissant obliquement jusqu'à l'extrémité où elles se terminent en pointe; elles sont un peu convexes

à angles huméraux assez marqués, rebordées latéralement, couvertes de points serrés, irréguliers, presque rugueux, elles présentent chacune (1) quatre côtes longitudinales très marquées se réunissant deux à deux, les extérieures n'atteignant pas l'extrémité; dessous du corps finement ponctué, très pubescent; soyeux; pattes de même couleur avec les épines de l'extrémité des jambes brunes et le dessous des tarses jaunâtres.

Sénégal.

Collections de MM. Latreille, Dupont et Buquet.

Genre PTIOCERUS. Thumberg.

Microrhipis. Guérin. — *Melasis.* Fab.

Histoire du genre. Thumberg établit ce genre, en 1806, dans le 27e volume des mémoires de l'Académie de Stockholm, sur un insecte que Fabricius avait appelé *Melasis Mystacina;* depuis ce temps, il fut pour ainsi dire, oublié des auteurs. Enfin, dernièrement M. Guérin, dans son magasin d'entomologie, forma son genre Microrhipis sur un insecte qui nous paraît être le Mélasis Mystacina. La dénomination générique de Thumberg ayant l'antériorité nous avons dû l'adopter. Nous avons ajouté à l'espèce qui sert de type à ce genre quatre autres qui sont nouvelles et qui nous ont offert le même ensemble de caractères; nous devons cependant avouer que le faciès diffère un peu entre elles, et que celle qui porte le nom de Brasiliensis nous avait d'abord paru devoir former un genre particulier, mais n'en connaissant qu'un seul individu nous avons depuis préféré la réunir au moins provisoirement aux Ptiocerus.

(1) Outre la suture qui, étant toujours un peu élevée, n'est jamais comptée.

Caractères. *Antennæ* 11 *articulata; art.* 1° *subinflato*, 2° *brevissimo, cyathiformi, sequentibus* 9 *ramulum emittentibus.* — *Mandibulæ validæ, exsertæ, arcuatæ, apice acuminatæ* — *Palporum articulus ultimus ovatus.* — *Tarsorum articuli* 4 *primi lati breves, membranis* 2 *subtus instructis.*

Antennes insérées sur deux tubercules situés entre les yeux, de onze articles, le 1er un peu renflé, court, le 2e cupulaire, transversal, les neuf suivans émettant chacun un rameau comprimé.

Mandibules fortes, avancées, découvertes, arquées, larges, pointues à l'extrémité, souvent dentelées au côté interne.

Mâchoires terminées par un seul lobe aigu, membraneux et très velu intérieurement.

Labre très étroit, échancré en avant.

Chaperon très court, transversal.

Palpes un peu velus, allongés, les *maxillaires* de quatre articles, le 1er court, le 2e plus ou moins long, le 3e très court, légèrement conique, le dernier grand ovalaire pointu.

Les labiaux de trois articles, le 1er court, le 2e allongé, le 3e assez grand, ovalaire.

Tarses de cinq articles, les quatre premiers courts, cordiformes, transversaux, munis chacun en dessous de deux pelotes membraneuses, le 5e presque aussi long que tous les autres réunis, et terminé par deux crochets forts, arqués et aigus entre lesquels, à la base, l'on voit un petit appendice garni de poils.

Description. Tête ovalaire, formant devant les yeux deux légers tubercules sur lesquels sont insérés les antennes; yeux moyens, ronds; mandibules larges et arquées; corselet arrondi en avant, un peu élargi en arrière, bisinué au bord

postérieur ; écusson petit, rond ; élytres allongées, rebordées latéralement, à suture un peu élevée ; pattes moyennes, cuisses droites, jambes un peu grèles, légèrement élargies à leur extrémité et offrant deux épines assez fortes et droites au-dessus de l'insertion des tarses.

Habitation. Les trois espèces de ce genre qui seules nous semblent devoir y rentrer sont du cap de Bonne-Espérance, la 4e qui en diffère par son faciès, mais à laquelle nous n'avons pu trouver de caractère assez important pour l'en séparer vient du Brésil.

Sexes. N'ayant eu sous les yeux qu'un seul individu de chacune des quatre espèces de ce genre nous n'avons pu déterminer leurs différences sexuelles.

PREMIÈRE DIVISION.

Lèvre formant au milieu une sorte d'avance sur laquelle sont insérés les palpes labiaux. Insectes d'Afrique.

A. *Mandibules non dentelées au côté externe ; palpes maxillaires à dernier article aussi grand que les autres réunis.*

1. PTIOCERUS MYSTACINUS.

Oblongus, totus nigro-cœrulescens ; thorace subquadrato media lineâ impressâ longitudinali ; elytris punctatis, singulo lineis tribus elevatis ; pedibus villosis. (1)

Ptiocerus Mystacinus THUMB. mém. de l'Acad. de Stockholm, t. 27, p. 4.

(1) La phrase et la description que M. Guérin donne de cet insecte étant très exactes nous les avons reproduites ici.

— — — Schæn. syn. ins. t. 1, 2. part. p. 113.

Melasis Mystacina. Fab. syst. el. t. 1, p. 331.

Microrhipis Dumerilii. Guérin, magas. d'entomologie, pl. 1.

Long. 7 lign. Larg. 2 $\frac{3}{4}$ lign.

Cet insecte est d'un noir un peu bleuâtre, surtout en dessous; la tête est de grandeur moyenne, lisse avec les yeux arrondis et proéminens; les antennes sont deux fois plus longues que la tête; le corselet est un peu plus large que long, un peu plus étroit en avant. Il a une impression longitudinale au milieu, et toute sa surface est très finement ponctuée; l'écusson est rond et lisse; les élytres sont allongées, criblées de gros points enfoncés; elles ont chacune trois lignes principales élevées et lisses, les jambes et les tarses sont couverts de très petits poils grisâtres.

Cet insecte se trouve au cap de Bonne-Espérance; l'individu de la collection du Muséum d'histoire naturelle a été rapporté par M. Delalande.

B. *Mandibules dentelés intérieurement. Palpes maxillaires à 2e article beaucoup plus grand que les autres.*

2. Ptiocerus attenuatus.

Elongata, pubescens; thorace subcylindrico, albido-cinereo, vittis duabus latis fuscescentibus; elytris postice attenuatis, tenuiter costatis cinereis, vittis 3 punctorum fuscorum ornatis; corpore subtus albido cinereo; ore antennisque fusco rubidis; pedibus albidis.

Long. 5 lignes, Larg. 1 $\frac{1}{2}$ lignes.

Corps allongé, assez étroit, velu, d'un brun châtain

clair; tête un peu blanchâtre au milieu; antennes et parties de la bouche rougeâtres; corselet presque cylindrique, un peu élargi en arrière, très faiblement bisinué au bord postérieur avec une ligne longitudinale un peu enfoncée au milieu; il est d'un blanc grisâtre avec deux bandes longitudinales de couleur brune; écusson arrondi, un peu allongé, blanchâtre; élytres allongées, rétrécies en arrière, se terminant presque en pointe, leur couleur est d'un blanc grisâtre, parsemée de très nombreuses taches lisses ovales, et brunes, elles présentent aussi chacune trois côtes longitudinales très peu visibles, dont l'extérieure se divise en deux vers la moitié; dessous du corps pubescent et d'un gris blanc; pattes d'un châtain très clair.

Cap de Bonne-Espérance.
Collection de M. Gory.

3. Ptiocerus Goryi.

Ovatus, valde pubescens, flavidus; thorace lato lineâ mediâ longitudinali impresso, obscure maculato; elytris ovatis, valde punctatis, costis longitudinalibus et maculorum fuscorum seriebus 3 *ornatis.*

Long. 6 lignes, larg. 2 lignes.

Velu, d'un jaune grisâtre; tête presque carrée, extrémité des mandibules noire; antennes d'un brun noirâtre; corselet un peu transversal, légèrement élargi postérieurement, arrondi latéralement, fortement bisinué en arrière, offrant une ligne longitudinale au milieu; il est parsemé de quelques petites taches brunes; écusson assez petit, brunâtre; élytres ovalaires, à angles huméraux saillans, très fortement ponctuées, rebordées; elles offrent des ta-

ches nombreuses assez grandes, arrondies, dépourvues de poils; chaque élytre présente aussi trois côtes très peu marquées, les deux les plus rapprochées de la suture réunies vers les deux tiers postérieurs; dessous du corps et pattes de la couleur générale.

Cap de Bonne-Espérance. Collect. de M. Gory.

Nota. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais elle s'en distingue par les caractères suivans :

1° Dans le *Ptiocerus attenuatus*, les mandibules sont très plates, très élargies, unidentées au côté interne; dans le *Goryi*, leur forme est plus arrondie, et elles offrent au même côté deux dents très fortes;

2° Dans l'*Attenuatus*, le corselet est plus long que large, presque droit sur les côtés; dans le *Goryi*, il est élargi en arrière et très arrondi latéralement;

3° Dans l'*Attenuatus*, les élytres se rétrécissent en arrière; dans le *Goryi*, elles sont élargies et arrondies à l'extrémité.

Deuxième Division.

Lèvre arrondie en avant. Insectes d'Amérique.

4. Ptiocerus? Brunneus. (1)

Fuscus pubescens; thorace subobscuriori, sulco longitudinali medio haud profundo; elytris lineis longitudinalibus densissimis.

Nouveau genre *Brunnea*. Collect. Dupont.

Long. 9 lignes, larg. $3\frac{2}{3}$ lignes.

D'un brun noir, couvert d'une pubescence très serrée

(1) La seule espèce de cette division ayant un faciès tout différent de celui des autres Ptiocerus, nous avons pensé qu'il serait peut-être nécessaire d'en

et d'un gris jaunâtre; corps large; tête couverte de points très rapprochés, presque rugueux; corselet transversal,

former, par la suite, un genre particulier, et nous donnons ici les caractères qui lui sont applicables. L'on pourrait, dans ce cas, lui donner le nom de *Megarhipis*.

Antennes insérées sur deux tubercules arrondis, placés devant les yeux, de onze articles; le premier grand, le deuxième très court, cupulaire, les neuf suivans émettant chacun un rameau long, comprimé, et formant par leur réunion une grande massue feuilletée.

Mandibules fortes, avancées, découvertes, arquées, pointues à l'extrémité et simples au côté interne.

Chaperon étroit.

Labre peu visible.

Lèvre arrondie en avant.

Palpes forts, très velus, les *maxillaires* à premier article très court, le deuxième très long, le troisième court, le dernier grand, ovalaire. Les *labiaux* très courts, les deux premiers articles très courts, presque coniques, le dernier grand, ovalaire.

Tarses très velus, de cinq articles, le premier triangulaire, portant inférieurement deux petites pelotes, les deuxième, troisième et quatrième très élargis, transversaux, garnis chacun en dessous de deux grandes pelotes membraneuses et pubescentes; le cinquième article aussi long que tous les autres réunis, presque cylindrique, et terminé par deux crochets grands, forts, arqués et aigus, entre lesquels, à la base, l'on voit un appendice allongé et terminé par un faisceau de poils raides.

Description. Tête forte, yeux gros, globuleux; entre eux l'on voit deux tubercules sur lesquels sont insérées les antennes; corselet transversal, arrondi en avant, oblique sur les côtés, large en arrière, à angles postérieurs tronqués obliquement, fortement bisinué au bord postérieur, très convexe antérieurement, et offrant au milieu un sillon longitudinal; écusson assez grand, arrondi; élytres grandes, fortement rebordées, assez peu convexes, à angles huméraux saillans; segmens de l'abdomen offrant chacun des deux côtés une légère impression arrondie; pattes fortes, jambes élargies à l'extrémité, et offrant chacune au-dessus de l'insertion des tarses trois épines courtes, mais assez fortes et presque droites.

Sexes. Nous ne connaissons qu'un seul individu de cette espèce, et n'avons pu, par conséquent, comparer les différences sexuelles.

Habitation. La seule espèce connue se trouve au Brésil.

très convexe et arrondi en avant, très élargi en arrière, à angles postérieurs coupés obliquement; bord postérieur bisinué, un léger sillon longitudinal au milieu, et une impression transversale assez forte près du bord antérieur; il est fortement ponctué, surtout sur les bords latéraux, ceux-ci rebordés; écusson assez petit, arrondi, ponctué; élytres grandes, rebordées latéralement, à angles huméraux assez saillans, couvertes de points disposés en lignes longitudinales très serrées, au milieu desquelles l'on voit trois lignes un peu élevées; elles sont d'un brun rougeâtre et pubescentes; dessous du corps obscur, pubescent, avec une impression arrondie des deux côtés de tous les segmens de l'abdomen; pattes de même couleur.

Brésil.

SUPPLÉMENT.

Sandalus Petrophya, Knoch. Neuæ Beytrage, pag. 131.

Long. thorac. $1\frac{7}{12}$ lign., lat. 2 lign., long. Coleopt. 6, lat. $2\frac{3}{4}$.

Corpus oblongum, pilis molissimis brevibus erectis undique tectum fuliginosum.

Caput vertice rotundatum, suprà basin antennarum protuberatum, scabrum, nigrum, prominulum.

Frons plano-convexa.

Oculi semi-globosi, læves cinerascentes.

Clypeus brevis, angustus, crenatus.

Mentum medio hirtum.

Labrum membranaceum, breve apice rotundum, crenatum.

Labium membranaceum ad basea mento intersertum.

Mandibula cornea, porrecta, falcata, exterior valida, interim acuminata.

Maxilla cornea, basi parva, stipite lato repando, dente exteriori tenui lato obtuso, setis armato, interiore ad apicem stipitis interni acuto, setaceo.

Palpi anteriores clavati, longiores, quadriarticulati, articulo primo minuto, secundo obconico, longiori tertio ultimo ovali et eadem longitudine, apice fisso; pilosi, stipiti, maxillarum summo adhærentes.

Palpi posteriores triarticulati, filiformes, primo et secundo obconicis apice obliquis, tertio ovali oblongo, longissimo; pilosi, adnaxi labio medio summo.

Antennæ foliaceæ, articulis undecim, superficie holosericeis, tribus prioribus fere obconicis basi oblique truncatis, secundo minimo, tertio longiori secundo, sequentibus septem foliaceis, latitudine et crassitici ferè æqualibus, longitudine crescente (nominibus longitudinis et crassitici nunc permutatis) ultimo parùm crassiore et præcedente breviore.

Thorax mobilis, plano convexus scabriusculus antice angustior, transversus dilatatus, basi media parùm extensa.

Jugulum breve, medium reliquæ parti membranis adnexum.

Scutellum ovatum breve.

Partis pectoris membranis cohærentes.

Abdomen conoideum segmentis sex membranaceis, suprà tenuioribus, ano retracto, tegmine subrotundo parvo.

Coleoptera rigida abdomine longiora latioraque, ad baseos angula deorsum flexa, apicem versus angustata; elytra suprà trinerva foveolato-cicatricosa, marginata.

Alæ membranaceæ.

Femora subcylindrica, parùm compressa, inermis, æqua longe.

Tibiæ quadrilateræ, repandæ, apicem versus latiores; adlatus externum denticulatæ, dentibus minutis, apice bispinoso.

Tarsus soleatus, solea densa pube tecta; articulis quatuor longitudine æquali infundibuliformibus, ultimo bilobo.

Ungulæ singulæ inarticulatio articulis non nominatus apertas, hirsutus.

Femora anteriorum pedum per synneurosin cum corpore convexa, capite parùm compresso, ad finem angustato; capitulo cum processu capitato per anthrodiam inunto et America.

Sandalus niger, Knoch. N. Beytr., pag. 140.

Long. thor. $1\frac{1}{2}$ l., lat. $2\frac{1}{4}$ l. — Long. Coleopt. 8, lat. ad basin $3\frac{1}{3}$ l. infrà medium.

Totus niger, elytris trinerviis foveolato-cicatrisatis, tarsorum subtus diluto-ferrugineis.

Colore tantum et magnitudine a præcedenti hæc species differre videtur, attamen alia species, nam thorax magis conoideus, basi media bifoveolata, et elytra ad basin parùm elevata; apices palperum. Habitat in America.

Explication de la planche.

Fig. 1. *Callirhipis Lerminieri.*
a. Tarse.
b. Palpe maxillaire.
Fig. 2. *Eurhipis Senegalensis.*
a. Tête et antennes.

b. Lèvre et palpes labiaux.
c. Palpe maxillaire.
d. Tarse vu en dessous.
e. Tarse vu de côté.

Fig. 3. *Ptiocerus Mystacinus*, (tête) d'après M. Guérin.
a. Lèvre et palpes labiaux.
b. Mâchoire et palpe maxillaire.
c. Tarse.

Fig. 4. *Ptiocerus Attenuatus* (mandibules).
a. Palpe labial.
b. Palpe maxillaire.

Fig. 5. *Ptiocerus Gory* (mandibules).
a. Antenne.
b. Deux articles de l'antenne très grossis.

Fig. 6. *Ptiocerus? Brasiliensis.*
a. Tête.
b. Antenne.
c. Lèvre et palpes labiaux.
d. Palpes maxillaires.
e. Tarse vu en dessous.
f. Tarse vu de côté.

CATALOGUE

Des *Lépidoptères* trouvés dans le département de la Lozère, précédé d'un aperçu sur la nature du sol et de la végétation de ce département, par M. Duponchel.

(Séance du 6 novembre 1833.)

Si l'on jette les yeux sur une carte physique de la France on verra que sa région la plus montagneuse et la plus élevée, abstraction faite des parties de son territoire qui dépendent des Alpes et des Pyrénées, est située sur la rive droite du Rhône, où elle occupe un espace de soixante lieues de long, du nord au midi, sur trente de large de l'est à l'ouest; qui comprend à-la-fois les montagnes du Forez, celles de l'Auvergne et celles des Cévennes. Ces trois chaînes, dont les principaux sommets donnent leurs noms à trois départemens (le Puy de Dôme, le Cantal et la Lozère); se lient entre elles, et s'élèvent dans certains endroits jusqu'à deux mille mètres au dessus du niveau de la mer; tandis que la plus haute montagne des Vosges n'excède pas quinze cents mètres. Ce qui prouve d'ailleurs la grande élévation de cette région, c'est que les principales rivières qui arrosent le cen-

tre de la France y prennent leur source, telles que la Loire, l'Allier, le Lot, le Tarn et la Dordogne, indépendamment de beaucoup d'autres moins considérables dont les unes sont leurs tributaires, et les autres se jettent dans le Rhône ou la Méditerranée.

Ce qui caractérise en outre cette partie de la France, c'est le grand nombre de volcans éteints qu'elle renferme et qui en font en quelque sorte la terre classique des géologues; aussi est-elle souvent visitée par cette classe de naturalistes. Elle ne l'est pas moins par les botanistes, qui sont sûrs d'y trouver la plupart des plantes des Alpes et des Pyrénées avec beaucoup d'autres qui lui sont propres : mais je ne sais pourquoi elle est à peine connue des entomologistes qui semblent l'éviter lorsqu'ils se rendent dans le midi de la France. Cependant j'ai eu occasion de traverser cette contrée dans sa plus grande longueur, et je me suis assuré qu'elle n'est pas moins fertile en insectes qu'en plantes. Mais c'est surtout dans sa partie méridionale, c'est-à-dire dans le département de la Lozère, qu'elle m'a paru mériter d'être explorée sous le rapport de l'entomologie ; je ne puis mieux le prouver qu'en mettant sous les yeux de la Société, le catalogue des insectes que j'y ai recueillis pendant les deux séjours que j'y ai faits, l'un en 1817, et l'autre en 1833. Mais auparavant je crois devoir donner un aperçu du sol et de la végétation de ce département, car c'est le seul moyen d'expliquer pourquoi certaines espèces s'y trouvent plutôt que d'autres qu'on y chercherait inutilement ; je suis d'ailleurs en cela l'exemple qui m'a été donné par notre collègue, M. Rambur, dans son excellent mémoire sur les Lépidoptères de la Corse, où il demontre d'une manière évidente que la Faune entomologique d'un pays se lie nécessairement à sa Flore, et que toutes deux dépendent non-seulement de sa latitude, mais encore de deux circonstances qui en modifient singu-

lièrement l'influence, à savoir : la nature et la configuration du terrain. Ce que je vais dire du département de la Lozère fournira une nouvelle preuve de la vérité de cette observation.

Formé de l'ancien Gévaudan, le département de la Lozère tire son nom de l'une de ses principales montagnes dont la cime s'élève à seize cents mètres au dessus du niveau de la mer. Quoique situé entre le quarante-quatrième et le quarante-cinquième degré de latitude nord, son climat est généralement froid, ce qui s'explique par la hauteur des montagnes qui couvrent sa surface et dont plusieurs conservent de la neige six mois de l'année; cependant quelques vallées bien abritées et surtout celles qui s'inclinent vers le midi ont à-peu-près la même température que le Languedoc.

La forme de ce département est celle d'un ellipse dont les contours sont déterminés par cinq chaînes de montagnes, à savoir : la Margeride au nord, la Lozère à l'est, les Cévennes et l'Aigoual au sud, et l'Aubrac à l'ouest. Son centre est occupé par plusieurs plateaux moins élevés que ces montagnes et séparés les uns des autres par des vallées tellement étroites, que lorsqu'on domine la contrée d'un point culminant, elle ne paraît plus former qu'une immense plaine onduleuse, sillonnée par de profondes crevasses.

Ces plateaux, nommés *causses* (1) dans certains cantons, et *camps* dans d'autres, sont entièrement dépourvus d'arbres et d'eau. En été on n'y voit d'autre verdure que celle de quelques maigres céréales, qui croissent à regret sur un sol pierreux et presque privé de terre végétale. En hiver

(1) Ce mot qui dérive évidemment de *calx* chaux, sert à désigner dans le pays les plaines calcaires. Ce calcaire est de transition, et ne renferme d'autres débris de corps organisés que des Bélemnites et des Ammonites.

une épaisse couche de neige couvre leur surface, et le froid qu'on y ressent alors est si vif, que le voyageur qui est obligé de les traverser peut se croire transporté en Sibérie.

Mais, si cette partie de la Lozère paraît condamnée par la nature à une éternelle stérilité, il n'en est pas de même de ses vallées dont la culture soignée récompense en général les peines du laboureur. Là une végétation aussi fraîche que variée, tapisse les pentes des montagnes jusqu'au tiers de leur hauteur, et de leurs flancs descendent en cascade mille petits ruisseaux dont les eaux détournées de leur cours, par de nombreuses dérivations, vont fertiliser les terrains les plus ingrats, avant de se perdre dans les rivières ou les torrens qui coulent au fond des vallées.

Le sol de la Lozère peut se diviser en trois régions qui sont : au nord et à l'est la région granitique, au centre et à l'ouest la région calcaire à base schisteuse, et au sud la région purement schisteuse.

La région granitique est la plus élevée. Ce qui la caractérise principalement, ce sont de vastes pâturages sur lesquels les bergers du Languedoc viennent tous les étés faire paître leurs troupeaux. On y compte dans la saison près de deux cent mille bêtes à laines défendues, comme dans les Pyrénées par d'énormes chiens contre la voracité des loups, qui sont très communs, ainsi que les vautours dans cette partie de la Lozère. C'est dans cette contrée que se trouvent les mines de plomb argentifère de Villefort et d'Allenc, et les eaux minérales de Bagnolsis renommées dans tout le Languedoc pour la guérison des affections rhumatismales, ainsi que la belle cascade de la Rune qui tombe de quatre-vingts pieds de hauteur.

La région calcaire à base schisteuse renferme encore quelques restes de forêts de sapins et de hêtres, et quelques bouquets de bois de chêne, qui, grâce à leur pente trop rapi-

de pour être défriché, ont échappé à la hache du bûcheron. Cette contrée est cultivée en blé et en arbres fruitiers de toute espèce dans le fond des vallons, en vignes, noyers et châtaigniers sur le flanc des montagnes, et en seigle, orge et avoine sur les plateaux ou *causses* dont nous avons parlé plus haut. Mais les récoltes qu'on fait sur ces plateaux presque entièrement privés de terre végétale et couverts de neige six mois de l'année, rendent à peine quatre ou cinq pour un de la semence, et sont souvent hachées par la grêle avant d'arriver à maturité. C'est dans cette région que les amateurs de sites romantiques, vont admirer les fameuses gorges du Tarn, d'un aspect encore plus sauvage que celles d'Oliou-les; ce sont deux murs de rochers presque verticaux et même surplombés, d'une élévation prodigieuse, entre lesquels le Tarn roule ses eaux rapides pendant l'espace d'une lieue, à travers les éboulemens de ces mêmes rochers qui obstruent tellement son cours, qu'il disparaît entièrement sous leurs débris pour reparaître ensuite plus fougueux qu'auparavant. La même contrée renferme aussi plusieurs grottes dont celle de Moline, à deux lieues de Florac, est la plus curieuse par son étendue et par les stalactites et stalagmites d'albâtre gypseux qu'elle contient.

La région purement schisteuse est la plus chaude des trois; mais c'est aussi la plus rebelle à la culture par son aridité: on n'y voit guère que des châtaigniers, des mûriers et quelques vignes. Cependant c'est la moins pauvre : les habitans s'y livrent avec succès à l'éducation des vers à soie, et cette industrie, qui commence à gagner les autres cantons, suffit pour entretenir chez eux une certaine aisance.

On voit, par cette description succincte, que le département de la Lozère, comme tous les pays de montagnes, renferme plus de parties incultes que de terrains cultivés ou susceptibles de l'être; or, c'est ce qui le rend d'autant

plus intéressant pour l'Entomologiste, dont les recherches ne sont réellement fructueuses que dans les contrées abandonnées à leur végétation naturelle. Ce n'est pas cependant que celle qui nous occupe ne soit cultivée autant qu'elle peut l'être; peut-être même n'est-il pas de pays en France où l'habitant se donne autant de mal pour forcer la terre à produire; mais tous ses efforts ne peuvent faire, qu'un sol destiné par la nature à ne produire que de l'herbe et des broussailles, lui donne d'abondantes récoltes en céréales. C'est pourtant ce qu'il tente tous les jours d'obtenir en défrichant des terrains dont l'inclinaison excède 45 degrés, pour les convertir en champs de seigle ou de pommes de terre, bien que l'expérience ait démontré que ces terrains cessent d'être productifs au bout de trois ans, parce que la terre végétale n'y étant plus retenue par rien, ne tarde pas à être entraînée par les pluies. Aussi la vue est-elle continuellement attristée par la nudité des montagnes que ces défrichemens ont dépouillées de leur parure naturelle.

Au reste, je ne puis donner une idée plus complète du département de la Lozère qu'en le comparant à certaines parties des Pyrénées : ce sont les mêmes sites et les mêmes points de vue, mais sur une plus petite échelle; c'est aussi à-peu-près la même végétation, sinon plus variée, du moins plus contrastée, en ce que les plantes du littoral de la Méditerranée croissent à côté de celles des régions alpines. C'est ainsi, par exemple, que, dans la vallée qui porte le nom de Val-Francesque, la plus méridionale du département, les montagnes purement schisteuses qui la bordent sont couvertes, jusqu'au tiers de leur hauteur, de chênes verts, de philaria et d'arbousiers, parmi lesquels croissent des cistes, des xeranthèmes et autres plantes du midi, tandis qu'à une lieue et demie de là, sur le revers du pla-

teau, cette végétation australe est remplacée par le chêne blanc, le hêtre, le sapin, le bouleau, le buis, le myrtille, les saxifrages et les gentianes. Or, on sent que deux contrées si différentes de végétation, quoique si voisines, ne peuvent produire les mêmes insectes. Aussi ceux qu'on trouve dans la vallée que je viens de citer sont-ils les mêmes qu'en Languedoc ou en Provence, tandis que ceux qui habitent le versant opposé appartiennent aux régions alpines ou au nord de la France. Cependant il est vrai de dire que, dans le vallon de Florac, quoiqu'au nord de celui du Val-Francesque, on trouve aussi beaucoup d'espèces méridionales.

Pour distinguer, dans le catalogue qui accompagne cette notice, les espèces alpines des espèces méridionales, j'ai marqué les unes de deux étoiles et les autres d'une seule. Or, on remarquera que les premières sont moins nombreuses que les secondes; mais il est plus que probable que le contraire serait arrivé, si j'avais chassé sur le sommet de la Lozère et dans la forêt de l'Aigoual, comme j'en avais eu d'abord le projet; mais il fallait, pour cela, s'éloigner de cinq ou six lieues de Florac où je résidais, et n'ayant personne pour m'accompagner dans mes excursions, j'avoue que je ne me suis pas senti le courage d'en faire d'aussi longues, surtout dans un pays où l'on ne trouve pas, comme aux environs de Paris, des auberges pour se restaurer et s'abriter en cas de mauvais temps. Cependant, à mon premier voyage en 1817, je suis allé deux fois sur la Lozère; mais indépendamment de ce que j'avais alors seize ans de moins, je fus accompagné, dans ma première excursion, par des chasseurs, et dans la seconde par un botaniste très instruit, M. Bayle, qui possède, en outre, des connaissances générales dans toutes les branches de l'histoire naturelle, qu'il cultiverait avec le

plus grand succès, si ses fonctions très assujétissantes, de greffier du tribunal de Florac, n'absorbaient tout son temps.

Ainsi, dans mon second voyage, je me suis borné à chasser dans les environs de Florac, sans m'en éloigner de plus de deux à trois lieues dans mes plus longues excursions, et néanmoins je ne laisse pas que d'avoir trouvé beaucoup d'espèces alpines, surtout en Lépidoptères diurnes. Je vais citer les principales, avec l'indication du lieu et de l'époque où je les ai trouvées,

Savoir:

Parnassius Apollo. Vole du 25 juin au 15 juillet sur les plateaux couverts de *Sedum.* La femelle descend quelquefois dans le fond des vallons et vient se reposer sur les luzernes. J'ai pris communément cette espèce, lors de mon premier voyage, sur un plateau au-dessus de Cocurès, à une lieue et demie de Florac.

Parnassius Mnemosyne. Vole à la même époque sur les pentes de l'Aigoual. N'y ayant pas été, je ne l'ai pas pris moi-même, mais j'ai la certitude qu'il s'y trouve.

Argynnis Daphne. Vole du 25 juin au 25 juillet. Assez commun dans le vallon ou plutôt le ravin du château de Montvaillant. Il se repose sur les ronces qui bordent le torrent.

Argynnis Niobe. Vole en juillet dans le vallon de la Rune, près du château de Miral. Son vol est très rapide, et il se repose peu, ce qui le rend difficile à prendre. Je n'ai pu en saisir que trois sur cinquante que j'ai vu passer devant mes yeux.

Satyrus Stygne. Vole à la fin de juin sur les pentes extrêmement rapides qui bordent le chemin qui conduit sur le causse Mejean, où je n'ai pu en prendre un seul; mais je

l'avais pris en quantité, lors de mon premier voyage, dans les environs du pont de Montvert.

Satyrus Neoridas. Vole depuis la fin de juin jusqu'au milieu d'août sur les pentes rapides des montagnes et les plateaux élevés. Assez rare sur l'Empezou près de Florac, mais très commun dans les environs de Barre et de Mende.

Satyrus Blandina. Vole en août. Très commun sur les pentes du causse Sauveterre, en le descendant, du côté de Mende.

Polyomm. Dorylas. Vole en juillet. On le trouve un peu partout, mais jamais qu'un individu à-la-fois. Le ravin de Fontbrune est l'endroit où j'en ai pris le plus; mais, chose singulière, je n'ai pas rencontré une seule femelle.

Polyomm. Dolus. Vole en juillet. Très commun dans un endroit qu'on appelle Hierne, à un quart de lieue de Florac, dans la vallée d'Arrigès, sur les bords du Tarn, derrière le château de M. de La Farre. Se repose souvent sur le sain-foin.

Polyomm. Damon. Vole en juillet. A mon premier voyage, j'avais trouvé communément ce Polyomm. dans une prairie qui borde le Tarn, à l'entrée de la vallée d'Arrigès. Je n'ai pu en découvrir un seul cette année. J'ai trouvé à la place le *Dolus*, mais en petite quantité.

Polyomm. Rippertii. J'ai trouvé un seul individu de cette espèce dans la même localité que le *Damon*, lors de mon premier voyage; je ne l'ai pas revu cette année.

Polyomm. Chryseis. Vole à la fin de juin sur les prairies élevées de la Lozère, dans les environs du pont de Montvert. J'en ai pris plusieurs à mon premier voyage. Il est à remarquer que cette espèce, quoique alpine, se trouve aussi dans les marais de la Somme, près d'Amiens, ce qui provient sans doute de ce que sa chenille vit sur une plante qui croît aussi bien dans les prairies basses que dans les

prairies élevées. Au reste, il est bon de dire qu'il existe, sur la cime de la Lozère, des marais tourbeux analogues à ceux de la Picardie.

Polyomm. Virgaureæ. Vole en juillet et août. Je ne l'ai pas pris moi-même; mais un amateur, que j'ai vu à mon passage à Mende, l'a trouvé en quantité dans les environs de cette ville.

Polyomm. Gordius. Vole depuis la fin de juin jusqu'au milieu d'août. C'est le papillon le plus commun des environs de Florac. On le trouve dans tous les endroits un peu élevés. Ses habitudes sont les mêmes que celles du *Phlœas.* La femelle est plus facile à prendre que le mâle.

Polyomm. Meleager. Je n'avais trouvé que trois ou quatre individus mâles de cette belle espèce à mon premier voyage. Ce voyage-ci, je suis allé dans une localité qui m'a été indiquée par M. Bayle, et où j'aurais pu en prendre trois cents en un jour, si je m'en étais donné la peine. La femelle, ordinairement très rare, était aussi commune que le mâle. Cette localité était remplie d'*Orobe noir*, ce qui me fait présumer que la chenille vit sur cette légumineuse. L'endroit dont il s'agit est situé sur la droite de Tarnon, en face d'une propriété qu'on appelle Lagrange, au midi et à une demi-lieue de Florac. On trouve aussi ce Polyommate dans le vallon de Montvaillant, mais en plus petite quantité. Il paraît pendant les quinze derniers jours de juillet.

Zygæna Exulans. Vole à la fin de juin sur les prairies élevées de la Lozère. Je l'ai prise dans les environs du pont de Montvert, à mon premier voyage.

Zygæna Scabiosæ. Je n'en ai trouvé que deux dans un petit bois situé au-dessus du ravin de Fontbrune. Vole en juillet.

Zygæna Sarpedon. Vole dans le même bois et à la même époque. N'est pas rare.

Sphinx Vespertilio. J'ai trouvé la chenille de ce Sphinx sur l'epilobium angustifolium du 20 au 30 juillet, d'abord à Hierne sur les bords du Tarn, et ensuite près du pont de la Vaissède sur les bords du Tarnon. Elle est facile à découvrir par ses crottes qu'on distingue facilement sur le sable, au pied de la plante dont elle se nourrit. Elle est assez commune; on en trouve en même temps de différens âges.

Sphinx Ænotheræ. Sa chenille se trouve sur la même plante et dans la même localité que la précédente. Elle était très commune à mon premier voyage; je n'en ai trouvé qu'une seule cette fois-ci.

Triphæna Lino-grisea. Je n'en ai pris qu'une dans un petit bois de chêne au-dessus du ravin de Fontbrune, au commencement d'août.

Cucullia Lychnitis. La chenille est très commune sur le verbascum lychnitis; on la trouve pendant tout le mois de juillet.

Eubolia Mæniaria. Vole en août dans les bois de pin des environs de Barre et sur les pentes de l'Empezou. Elle est très difficile à prendre.

Larentia Cæsiata. Vole en même temps et dans les mêmes endroits.

Larentia Sericata. Vole en juillet sur un petit plateau, derrière le château de Miral, ainsi que sur les pentes du causse Mejean. Très commune dans la première localité, où elle se cache dans les genêts.

Dosythea Moniliaria. Vole en juillet dans le ravin de Fontbrune; à travers les ronces, difficile à prendre fraîche;

Gnophos Glaucinale. Vole en juillet, se réfugie dans les trous de murs en pierres sèches qui bordent les chemins et soutiennent les terres. Très difficile à prendre.

Tanagra Chærophyllata. Vole à la fin de juin. Très commune sur les bords des champs de seigle, dans les endroits élevés.

Asopia Æthnealis. Vole en juillet dans les bruyères. Cette espèce est la même que celle que M. Lefebvre a trouvée en Sicile, au pied de l'Etna.

Je terminerai ici la liste des principales espèces alpines que j'ai trouvées dans les environs de Florac. Je vais maintenant passer en revue celles de la Provence ou du Languedoc que j'y ai également trouvées,

Savoir :

Thais Medesicaste. Je suis arrivé trop tard dans la Lozère pour y trouver cette espèce dans son état de papillon; j'en ai cependant encore rencontré deux du 15 au 20 juin; mais du 15 juillet au 10 août, j'ai trouvé communément sa chenille sur l'*aristolochia pistolochia* qui croît en abondance sur les pentes incultes de l'Empezou, nom de la montagne au pied de laquelle Florac est bâtie. J'ai rapporté une trentaine de chrysalides de cette espèce.

Pieris Euphæno. Cette espèce était également passée lorsque je suis arrivé à Florac; elle se montre rarement dans les environs de cette ville, mais elle est commune dans la vallée française.

Pieris Bellezina ou *Tagis.* J'avais pris cette espèce le 15 mai, dans la campagne de M. Boyer de Fons-Colombe, à trois lieues d'Aix; je n'ai pas été peu surpris de la retrouver un mois après dans les environs de Florac, près de la source qui alimente les fontaines de cette ville.

Pieris Lathyri. C'est à tort, selon moi, que l'on regarde cette Pieride comme une simple variété de la *Sinapis:* elle en diffère par une foule de caractères dont voici les principaux :

1° Ses premières ailes sont plus allongées, moins arrondies à leur sommet.

2° La tache noire de ce sommet est moins circonscrite et se répand en s'éteignant le long du bord antérieur.

3° La base des quatre ailes est lavée de jaune citron.

4° Enfin le dessous des ailes inférieures est entièrement saupoudré de verdâtre, avec deux taches ou éclaircies blanches, au lieu d'avoir deux raies grises parallèles coupées par les nervures, comme chez la *Sinapis*.

Colias Cleopatra. Elle se montre rarement dans les environs de Florac, mais elle est commune dans la vallée Française, près de la Boissonnade, maison de campagne de M. Flandiny, président du tribunal de Florac.

Polyomm. Escheri. Vole du 15 juin au 15 juillet. On le trouve un peu partout comme le *Gordius*. La femelle est beaucoup plus rare que le mâle, et j'ai remarqué que cette espèce est beaucoup moins grande dans la Lozère qu'en Languedoc et en Provence, où elle paraît d'ailleurs quinze jours plus tôt.

Polyomm. Acaciæ et *Æsculi*. Ces deux Polyommates volent ensemble et se reposent sur les buissons de ronces et d'hyeble, dans des endroits assez élevés. Ils se montrent pendant tout juillet, mais il est difficile de les prendre frais. L'*Æsculi* est moins commun que l'*Acaciæ*.

Polyomm. Evippus et *Spini*. Volent ensemble dans les endroits très chauds, sur les buissons de ronces et de prunier sauvage. Le premier a toutes les habitudes du *Polyom. Quercûs*, c'est-à-dire qu'il se tient de préférence à la sommité des branches les plus élevées, où il est très difficile de l'atteindre. On les trouve tous deux pendant le mois de juillet. Il est rare de les prendre frais.

Melitea Didyma, *Phœbe*, *Parthenie*. Ces trois Mélitées paraissent en juillet et août. Les deux premières volent

ensemble sur les collines arides; la troisième ne se rencontre que sur les pentes des montagnes, à une certaine élévation.

Satyr. Circe. Vole en juillet et août avec l'*Hermione*, qui paraît un peu plus tard. Il est très commun dans les endroits escarpés qui bordent les torrens.

Satyr. Actœa. Vole en août sur les rochers schisteux qui bordent la rive droite du Tarnon, au confluent de cette rivière, avec le Mimente, près de Florac. Il est assez commun dans cette localité; mais je l'ai vu voler en bien plus grande quantité en descendant le Causse de Sauveterre pour arriver à Mende. Il se repose sur la bruyère et les fleurs de scabieuse.

Satyr. Eudora. Vole en juillet et août. Très commun sur les flancs arides des montagnes, où il s'élève à une grande hauteur.

Satyr. Dorus. Vole en juillet dans les mêmes localités que le précédent et n'est pas moins commun.

Satyr. Ida. Je ne l'ai pas trouvé dans les environs de Florac, mais il est commun à quatre lieues de là, dans la vallée Française.

Hesperia Lavateræ. Vole en juillet dans les bois de chêne de l'Empezou, où elle est assez rare.

Hesperia Actæon. Vole à la même époque, à l'entrée de tous les ravins qui débouchent dans le Tarnon. Elle se repose sur les fleurs de la menthe frisée.

Hesperia Lineola. Vole avec l'Actæon, et paraît un peu plus tard.

Zygæna Hilaris. Prise dans les quinze premiers jours de juillet, à Hierne, dans la vallée d'Ariège. Elle y est assez commune.

Chelonia Fasciata. A été trouvée par M. Bayle, sur le chemin de Florac à Mende.

Emydia Candida. Trouvée en juillet au-dessus du ravin de Fontbrune et sur les bords du Tarnon. Je l'ai obtenue d'une chenille qui diffère de celle de l'*Emydia Cribrum*, en ce que sa raie dorsale est blanche au lieu d'être fauve.

Amphipyra Spectrum. Trouvé la chenille sur le genêt, vallée Française. Juin.

Miselia Bimaculosa. Trouvé la chenille sur le chêne vert, Vallée française. Juin.

Ophiusa Algira. Trouvée en juillet le long du Tarnon et du Mimente. Se cache dans les buissons.

Catocala Pellex et *Conversa.* Sur le chêne vert. Vallée Française, en juillet et août.

Dosythœa Decoraria. Dans les genêts; vallée de Montvaillant, en juillet.

Cabera Permutaria. Dans les prairies qui bordent le Tarnon, en battant les saules. Juin.

Telles sont les principales espèces du Midi et des régions alpines que j'ai trouvées dans les environs de Florac. Quant aux autres, qui habitent également le nord de la France, il était inutile de les mentionner ici, mais elles figureront dans le catalogue.

En parcourant ce catalogue, on sera sans doute étonné d'y voir si peu de nocturnes. Cela provient d'abord de ce que l'époque de leur éclosion était passée depuis longtemps lorsque je suis arrivé dans la Lozère; ensuite de ce que, pour s'en procurer dans un pays de montagnes où il est très difficile (1) de les découvrir, il faut se donner la peine d'en élever les chenilles; mais, pour cela, il faut résider dans le pays. Quant à secouer les jeunes arbres

(1) J'attribue cette difficulté à la grande quantité de murs en pierres sèches qui séparent les propriétés, et dans les interstices desquels les Noctuelles et les Phalènes se réfugient pendant le jour.

pour les en faire tomber lorsqu'ils sont engourdis par le sommeil, comme on en use aux environs de Paris, c'est un genre de chasse impraticable dans la Lozère, où l'on ne rencontre que des buissons ou de vieux troncs qu'il est impossible d'ébranler. Au reste, j'ai employé ce moyen toutes les fois que j'en ai trouvé l'occasion, non-seulement dans la Lozère, mais dans les environs de Marseille, d'Aix, de Toulon, de Montpellier, et je déclare qu'il ne m'a jamais réussi.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de Lépidoptères, cependant j'ai recueilli aussi beaucoup d'insectes des autres ordres; mais comme je n'ai pas eu le temps de les déterminer, et que je ne m'en occupe d'ailleurs en ce moment que d'une manière secondaire, je ne citerai que quelques espèces remarquables parmi les Coléoptères seulement,

Savoir :

Cymindis Meridionalis, *Lebia Fulvicollis*. Ces deux espèces se trouvent en mai sous les pierres schisteuses, au bas des ravins, dans les endroits exposés au midi.

Carabus Hispanus. Ainsi que l'indique son nom, on croyait ce beau Carabe propre seulement aux Pyrénées espagnoles, lorsque je l'ai découvert le premier, en 1817, dans le département de la Lozère. C'est de cette époque seulement qu'il est devenu commun dans les collections de Paris. Il se tient sous les pierres schisteuses, au pied des châtaigniers, dans le voisinage des torrens et dans les endroits exposés au nord. On ne le trouve que dans le mois de mai. J'en ai pris beaucoup dans les environs de Saliège, à un quart de lieue de Florac, lors de mon premier voyage.

Carabus Lotharingus. Très commun dans les jardins ou il remplace l'*Auratus* dont il n'est peut-être qu'une variété locale. Il disparaît après le mois de mai.

Calosoma Indagator. Se trouve dans les mêmes endroits que le *Carabus Hispanus*, mais il est très rare.

Nebria Picicornis. Très commune en mai sous les galets, sur les bords du Tarn.

Chlænius Chrysocephalus. Sous les pierres, dans les endroits chauds.

Pterostichus Rufipes. Très commun sous les pierres, dans les ravins.

Pterostichus parum punctatus, idem.

Peryphus Eques et *Tricolor.* Très communs sur les bords du Tarn, sous les galets, en juillet.

Buprestis Berolinensis. A Hierne, vallée d'Ariège, le 15 juillet.

Buprestis 8-maculata, idem.

Buprestis Conspersa, *Tenebricosa*, *Tenebrionis*, etc. Vallée Française, en juillet.

Buprestis Rubi. Très commun sur tous les buissons de ronces, en juin.

Buprestis Inculta, *Sinuata*, *Nitida*, *Salicis*, *Cichorii*, et autres petites espèces. A Hierne, en fauchant sur les plantes et les buissons, en juillet.

Elater Atomarius. Sous les écorces du chêne, en juin.

Elater Pectinicornis. En fauchant sur les prairies de la Lozère, à la fin de juin.

Melasis Flabellicornis. Vallée Française.

Cebrio Gigas, idem.

Dasytes Villosus et *Ater.* Très communs sur toutes les graminées, en juin.

Trichodes 8-punctatus. Vallée Française.

Ateuchus Semi-punctatus. Vallée Française.

Ateuchus Laticollis, idem.

Onitis Bison, idem.

Anthophagus Hybneri, et autres espèces que je n'ai pas encore déterminées, idem.

Geotrupes Hypocrita. Vallon de Montvaillant, en août.

Scarabeus Punctatus. Vallée Française.

Melolontha Pini. Dans les bois de pins.

Melolontha Atra. Dans les bois de hêtres.

Melolontha Fullo. Dans les environs de Barre.

Hoplia Farinosa. Extrêmement commune sur toutes les prairies pendant tout le mois de juin.

Cetonia Affinis, *Metallica*, *Morio*, *Angustata*, *Lucidula*. Se trouvent un peu partout.

Un grand nombre d'Hétéromères, tribu des Mélasomes, non déterminés.

Un *Heliophilus* que je crois nouveau.

Helops Cœruleus. Dans les jardins.

Cistela Lepturoides. Très commune sur tous les buissons.

Ripiphorus Flabellatus. Hierne; rare.

Cerocoma Schœfferi. Hierne. Commune; cinq ou six espèces de *Mylabris*.

Zonitis Prœusta. Hierne, rare.

Ædemera Notata, *Ruficollis*. Hierne; en fauchant sur les luzernes.

Mycterus Curculioides. Vallée Française.

Anthribus Latirostris. Dans les bois de hêtres.

Un grand nombre de Curculionites dont le *Liparus Glabratus* est le plus remarquable pour la taille. Sa larve vit dans l'intérieur d'une grande ombellifère qui croît dans les rochers et que je crois être un *Laserpitium*.

Spondylis Buprestoides. A été trouvé par M. Bayle dans les bois de pin.

Callichroma Alpina. Dans les bois de sapin et de hêtres, en juillet, sur la montagne du Bougès.

Hamaticherus Miles. Très commun dans les environs de Florac, où on le nomme mange-poires, je ne sais trop pourquoi.

Hamaticherus Velutinus; plus rare. Vallée Française.

Lamia Lugubris et *Funesta.* Se trouvent assez fréquemment aux environs de Florac, sous les pierres et les troncs d'arbres coupés.

Dorcadion Fulvum. A été trouvé une seule fois par M. Bayle.

Saperda Scalaris, Smaragdina, Oculata. Se trouvent sur les saules, au bord des rivières et des torrens.

Clytus Ornatus. Très commun à Hierne, en juillet.

Certallum Ruficolle. N'est pas rare dans la Vallée Française.

Pachyta Collaris. Pré du Seigneur, à deux portées de fusil de Florac.

Leptura Bi-punctata. Très commune sur la jolie fleur du *Catanance Cœrulea* pendant tout le mois de juillet.

Chrysomela Speciosa, Gloriosa et *Cerealis.* A la fin de juin, sur les prairies élevées de la Lozère.

Une grande quantité de *Clytra* et de *Cryptocephalus* étrangers aux environs de Paris, qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les richesses entomologiques que recèle le département de la Lozère. Je crois en avoir dit assez pour engager les amateurs Parisiens qui veulent augmenter leur collection à le visiter. Je dois les prévenir cependant que, de tous les pays de montagnes que j'ai parcourus, c'est celui où la chasse aux insectes, et surtout aux Lépidoptères, m'a présenté le plus de peines et de difficultés, car les moindres plateaux et toutes les pentes au-dessous de 45 degrés sont défrichés, de sorte qu'il ne reste à l'Entomologiste, pour chasser,

que le bord des ravins et les terrains les plus escarpés. Il n'y a pas moyen là de courir après un papillon qui vous a échappé, comme en plaine; il faut l'attendre de pied ferme et tâcher de le saisir au moment où il passe devant vous. Quant aux *causses* dont nous avons parlé au commencement de cette notice, ils sont ou d'une nudité extrême, ou cultivés en seigle et en avoine, et, par conséquent, peu abondans en insectes. D'ailleurs, j'ai remarqué qu'on n'y trouve guère que les espèces les plus communes des environs de Paris, et la raison en est qu'ils sont trop peu élevés, eu égard à la latitude, pour produire des insectes ou des végétaux alpins, tandis qu'ils le sont assez pour que leur température s'abaisse au niveau de celle des plaines du nord de la France.

Au reste, je suis loin d'avoir exploré le département de la Lozère, dans ses parties les plus intéressantes, sous le rapport de l'Entomologie. J'engage ceux qui le visiteront à faire de préférence des excursions dans la forêt de l'Aigoual, que je n'ai vue que de loin. C'est une forêt vierge, et où ils trouveront indubitablement de nouvelles espèces. Ils feront bien aussi d'explorer les bois qui tapissent les flancs des montagnes d'Aubrac, et qui ne sont pas plus connus. Enfin je les engage à chercher avec soin, sur les différentes espèces de saules qui croissent sur le bord des rivières, la chenille de la *Dicranura Verbasci*, qui doit nécessairement s'y trouver aussi bien que dans les environs de Montpellier, principalement sur le *Salix Incana*, le plus commun de tous dans ces cantons.

Qu'il me soit permis, en terminant cette notice, d'y consigner les témoignages de ma gratitude envers tous les Entomologistes que j'ai visités sur ma route avant d'arriver dans la Lozère, principal but de mon voyage, mais où je ne me suis rendu qu'après avoir parcouru une partie de la

Provence et du Languedoc. Tous m'ont accueilli avec une cordialité dont mon cœur reconnaissant conservera un éternel souvenir. Ces Entomologistes sont MM. Donzel, Chardiny, Merck et Mulsant (1), à Lyon; de Fons-Colombe, comte de Saporta et Boyer, à Aix; Solier et Leautier, à Marseille; Banon et Émond d'Esclevin, à Toulon; Meissonnier, à Hyères; et enfin MM. Adrien de Villiers, Daube et Germain, à Montpellier.

CATALOGUE DES LÉPIDOPTÈRES,

TROUVÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE, PRINCIPALEMENT DANS LES ENVIRONS DE FLORAC DU 1er MAI AU 10 AOUT 1817, ET DU 15 JUIN AU 15 AOUT 1833, savoir :

(NOTA. Deux ** indiquent les espèces alpines et une * les espèces méridionales.)

DIURNES.

PAPILIO.		Podalirius.	*Mai, Juillet.*
		Machaon.	*Id. id.*
THAIS.	*	Medesicaste.	*Fin de mai et juin.*
PARNASSIUS.	**	Apollo.	*Fin de juin, juillet.*
	**	Mnemosyne.	*Juillet.*
PIERIS.	*	Lathyri.	*Juin.*
		Daplidice.	*Août.*
	*	Bellezina (Tagis.)	*Juin.*

(1) M. Mulsant, auteur des *Lettres à Julie sur l'Entomologie*, faisait alors avec beaucoup de succès un cours sur cette science.

	* Euphæno.	*Mai.*
Colias.	* Cleopatra.	*Avril, août.*
	Rhamni.	*Id., id.*
	Edusa.	*Août.*
	Hyale.	*Id.*
Polyommatus.	* Acaciæ.	*Juin, juillet.*
	* Æsculi.	*Id., id.*
	* Spini.	*Id., id.*
	* Evippus.	*Juillet.*
	** Gordius.	*Juillet, août.*
	** Virgaureæ.	*Août.*
	Xanthe.	*Août.*
	** Chryseis.	*Juin.*
	Phlæas.	*Juillet, août.*
	Ægon.	*Juillet.*
	Argus.	*Juin.*
	Alexis.	*Juillet.*
	* Escheri.	*Juillet.*
	Adonis.	*Août.*
	** Dorylas.	*Juillet.*
	Corydon.	*Août.*
	** Meleager.	*Juillet.*
	** Damon.	*Juillet.*
	** Dolus.	*Juillet.*
	** Rippertii.	*Juillet.*
	Argiolus.	*Mai, juillet.*
	Arion.	*Juillet.*
	Lynceus.	*Juin.*
Limenitis.	Camilla.	*Juin, juillet et août.*
Argynnis.	Paphia.	*Juillet.*
	** Niobe.	*Juillet.*
	** Daphne.	*Juin.*
	Aglaia.	*Juillet.*
	Adippe.	*Juillet.*
	Lathonia.	*Août.*

	Dia.	*Mai, juillet.*
	Selene.	*Juillet.*
MELITEA.	* Didyma.	*Juillet, août.*
	Phœbe.	*Juillet.*
	Athalia.	*Juillet.*
	* Deione.	*Juillet.*
VANESSA.	Cardui.	*Août.*
	Atalanta.	*Août.*
	Antiopa.	*Août.*
	Polychloros.	*Juin, juillet.*
	L. Album.	*Juillet.*
SATYRUS.	* Circe.	*Juillet, août.*
	Hermione.	*Id., id.*
	Briseis.	*Août.*
	Fauna.	*Id.*
	* Cordula.	*Juillet.*
	* Actæa.	*Août.*
	Semele.	*Juillet, août.*
	Tithonus.	*Août.*
	* Ida.	*Juillet.*
	* Eudora.	*Juillet, août.*
	Hyperanthus.	*Juillet.*
	Megæra.	*Juin.*
	Mœra.	*Juillet.*
	** Adraste.	*Juillet.*
	* Ægeria (Meone.)	*Juillet, août.*
	* Galatea (Var. Procida.)	*Juillet.*
	** Stygne.	*Juin.*
	** Neoridas.	*Juillet, août.*
	** Blandina.	*Août.*
	Arcanius.	*Juin.*
	* Dorus.	*Juillet, août.*
	Pamphilus.	*Juillet, août.*
HESPERIA.	Tages.	*Mai, juillet.*
	** Lavateræ.	*Juin.*
	Tessellum.	*Mai, août.*

		Fritillum.	*Août.*
		Sao.	*Juillet.*
		Comma.	*Août.*
		Sylvanus.	*Juillet.*
	*	Actœon.	*Juillet.*
		Linea.	*Juin.*
	**	Lineola.	*Juillet.*

CRÉPUSCULAIRES.

Sesia.		Chrysidiformis.	*Juin.*
		Espèces non déterminées.	*Juin.*
Macroglossa.		Stellatarum.	*Juillet, août.*
		Bombyliformis.	*Juin.*
Pterogon.	**	OEnotheræ (Chenilles.)	*Juillet.*
	**	Vespertilio (id.)	*Juillet.*
		Euphorbiæ (id.)	*Juillet.*
	**	Galii (id.)	*Juillet.*
Brachyglossa.		Atropos (id.)	*Août.*
Smerinthus		Tiliæ.	*Juin.*
		Populi.	*Mai.*
Zygæna.		Filipendulæ.	*Août.*
		Peucedani.	*Juillet.*
	*	Fausta.	*Juillet, août.*
	*	Hilaris.	*Juillet.*
	**	Scabiosæ.	*Juillet.*
	**	Exulans.	*Juin.*
	**	Sarpedon.	*Juillet.*
		Minos.	*Juin.*

NOCTURNES.

Emydia.	*	Candida.	*Juillet, août.*
		Cribrum.	*Id., id.*

Euchelia.	Jacobeæ.	*Août.*
	* Pulchella.	*Juillet.*
Lithosia.	Mundana.	*Août.*
Callimorpha.	Hæra.	*Août.*
Chelonia.	Villica.	*Juin.*
	Caja.	*Juin.*
	* Gratiosa (Fasciata.)	*Juin.*
	Plantaginis.	*Juin.*
	Menthastri.	*Juin.*
Psyche.	Graminella (Chenilles.)	*Juillet.*
Dicranura.	Erminea (id.)	*Id.*
	Vinula (id.)	*Id.*
Cymathophora.		*Juin.*
Triphaena.	* Lino-Grisea.	*Juillet.*
	Pronuba.	*Juin.*
	Fimbria.	*Juin.*
Amphipyra.	* Spectrum (Chenilles.)	*Juin.*
Heliophobus.	Saponariæ.	*Juillet.*
Miselia.	* Bimaculosa.	*Août.*
Mamestra.	Brassicæ.	*Juillet.*
Caradrina.	* Exigua.	*Juillet.*
Xylina.	Exoleta.	*Août.*
	* Opalina.	*Mai.*
Cucullia.	* Lichnytis (Chenilles.)	*Juillet, août.*
Plusia.	Gamma.	*Juillet, août.*
	* Ni.	*Juin.*
Acontia.	Luctuosa.	*Mai, août.*
Catocala.	* Elocata.	*Août.*
	* Pellex.	*Juillet.*
	* Conversa.	*Juillet.*
Ophiusa.	* Illunaris.	*Juillet.*
	* Algira.	*Juillet.*
Euclidia.	Glyphica.	*Mai, août.*
	* Monogramma.	*Mai.*
Erastria.	* Paula.	*Fin de mai.*
Anthophila.	* Purpurina.	*Juin.*

Hemithea.		Genistaria.	*Juillet.*
Boarmia.		Rhomboidaria.	*Juin.*
Halia.		Wavaria.	*Juillet.*
Fidonia.		Ononaria.	*Juillet.*
Cabera.		Pusaria.	*Juin.*
	*	Permutaria.	*Juillet.*
Dosithæa.	*	Decoraria.	*Juillet.*
		Rusticaria.	*Juillet.*
		Incanaria.	*Août.*
		Pusillaria.	*Juillet.*
	*	Contiguaria.	*Juillet.*
	**	Moniliaria.	*Juillet.*
Acidalia.		Aversaria.	*Juin.*
	**	Rufaria.	*Juillet.*
	*	Rubricaria (Var. grise.)	*Juillet.*
		Ossearia.	*Juillet.*
		Strigaria.	*Juillet.*
Aspilates.		Gilvaria.	*Juillet.*
		Citraria.	*Juillet.*
Pellonia.		Calabraria.	*Juillet.*
		Vibicaria.	*Juillet.*
Phasiana.	*	Artesiaria.	*Juin.*
	*	Scutularia.	*Juin.*
Eubolia.		Peribolaria.	*Juin.*
		Bipunctaria.	*Juillet.*
	**	Mœniaria.	*Août.*
Gnophos.	**	Glaucinata.	*Juillet.*
Zerene.	*	Pantata.	*Juin.*
Cidaria.		Prunata.	*Août.*
		Rubidata.	*Juin.*
Anaitis.	**	Coarctata.	*Juin.*
Larentia.	*	Aquata.	*Juin.*
	*	Riguata.	*Juin.*
	**	Cæsiata.	*Août.*
	**	Sericata.	*Juillet.*
		Venosata.	*Mai.*

		Centaureata.	*Juillet.*
		Rectangulata.	*Juin.*
TANAGRA.	**	Chærophillata.	*Juin.*
SIONA.	*	Niveata.	*Mai.*
HERMINEA.		Tarsiplumalis.	*Juin.*
CLEODOBIA.		Angustalis.	*Juillet.*
SCOPULA.		Prunalis.	*Juin.*
	*	Frumentalis.	*Mai.*
BOTYS.		Silacealis.	*Juillet.*
		Flavalis.	*Juillet.*
	*	Lutealis.	*Juillet.*
	*	Polygonalis.	*Juillet.*
NYMPHULA.	*	Numeralis.	*Mai.*
ASOPIA.		Flammealis.	*Juillet.*
	**	Æthnæalis.	*Juillet.*
PYRAUSTA.		Sanguinalis.	*Juillet.*
		Porphyralis?	*Juillet.*
	*	Floralis.	*Juin.*
		Cespitalis.	*Juillet.*
	**	Mœstalis.	*Juin.*

Plusieurs Tinéites Tordeuses et Ptérophores non déterminés.

FIN DU CATALOGUE.

OBSERVATIONS

SUR LA TRIBU DES HYDROPHILIENS, ET PRINCIPALEMENT SUR LE GENRE *Hydrophilus* DE FABRICIUS, PAR M. SOLIER (de Marseille).

(Séance du 6 novembre 1833.)

J'avais divisé depuis long-temps les Hydrophiles de ma collection en plusieurs coupes génériques, lorsque j'appris, par les familles naturelles de Latreille, que M. Léach avait déjà travaillé cette tribu, et j'adoptai le nom des genres que je reconnus d'une manière positive, dans l'ouvrage précité. Je n'étais cependant pas bien certain que le célèbre auteur de la méthode naturelle eût adopté en entier le travail du savant anglais, et j'attendis que quelques circonstances me le fît connaître d'une manière plus certaine. J'ai eu depuis occasion de voir le catalogue des insectes d'Angleterre de M. Curtis, et j'ai présumé qu'il avait adopté les divisions de son compatriote, ayant trouvé celles de son catalogue conformes à celles indiquées par Latreille. J'ai cependant encore attendu la deuxième édition du catalogue de M. le comte Dejean, à cause des exotiques, avant de donner suite à mon travail.

Je l'ai revu de nouveau, et j'y ai fait quelques changemens, amenés par de nouvelles espèces obtenues depuis.

J'avais d'ailleurs confondu le genre *Limnebius* de M. Léach avec les *Hydrobius*, et il était convenable de tâcher de l'en séparer. Après un examen bien attentif, j'ai reconnu que les *Hydrobius Bipunctatus*, *Globulus*, *Æneus*, Dej., *Truncatellus* et *Affinis*, Paykull., n'ont que sept articles aux antennes, et cette dernière espèce n'en offre même que six bien apparens; mais j'en ai aperçu un septième très court précédant les trois velus de la massue. La forme des antennes de ces diverses espèces n'est pas tout-à-fait la même. Dans les *Globulus*, *Bipunctatus* et *Æneus*, les sept articles sont bien distincts. Les trois premiers allongés, le quatrième court, subglobuleux; les trois de la massue bien détachés les uns des autres, les deux premiers un peu plus courts que le troisième, qui est ovoïde. Dans le *Truncatellus*, les quatre premiers articles sont à-peu-près comme dans les précédens, le quatrième n'est cependant pas globuleux, mais subtriangulaire. Les deux premiers articles de la massue sont petits, et elle ne paraît composée que d'un seul article. Les troisième et quatrième articles sont peu distincts et semblent n'en former qu'un seul en cône, dont le sommet serait à la base de cet article. En examinant avec beaucoup d'attention et avec une très forte loupe cet article conique, on en aperçoit deux bien distincts, et peut-être même est-ce une suite de quatre petits articles transverses et allant en grossissant insensiblement. Les articles de la massue sont bien distincts.

D'après ces observations, il semblerait que l'on pourrait établir trois genres, dont le premier aurait pour type le *Bipunctatus*, dont le dernier article des palpes est subovoïde. Le second serait basé sur l'*Affinis* de Paykull, dont le dernier article des palpes est gros et plus renflé que dans le *Bipunctatus;* et enfin, le troisième aurait pour type le *Truncatellus*, dont le dernier article des palpes maxillaires

est étroit et cylindrique. Cependant ces petites espèces ayant le même faciès, le nombre n'en étant pas très grand, et deux des genres n'étant basés que sur une seule espèce, du moins à ma connaissance, j'ai pensé qu'il valait mieux les réunir, et j'ai conservé à ce genre le nom de *Limnebius*, quoiqu'un peu différent de celui de M. Léach, qui place le *Bipunctatus* et le *Globulus* (à en juger du moins par le catalogue de M. Curtis) dans le genre *Hydrobius*.

J'ai cru m'apercevoir que les mandibules de ces petites espèces n'étaient pas terminées par deux dents, mais qu'elles étaient simples à l'extrémité. Je n'oserai cependant pas l'assurer, et j'ai laissé le genre *Limnebius* dans la première division, ainsi que l'a fait Latreille, la forme ovoïde et convexe du corps et celle du prothorax l'y plaçant d'une manière plus naturelle.

Voici comment je divise cette tribu :

PREMIÈRE DIVISION. (Hydrophilides.)

Mandibules bidentées à l'extrémité ou dentées au côté interne, au moins dans la plupart; corps convexe, ovoïde ou hémisphérique. Prothorax fortement transverse; il est convexe et se rétrécit vers la tête, en s'arrondissant sur les côtés.

SECONDE DIVISION. (Hélophorides.)

Mandibules entières à l'extrémité et sans dents au côté interne. Prothorax déprimé, peu ou point transverse, et rétréci vers la base. Corps oblong, déprimé ou peu convexe.

Ire DIVISION.

- MÉTASTERNUM
  - Relevé en carène, ainsi que la mésosternum; cette carène continue, et terminée postérieurement en pointe.
    - PRÉSTERNUM
      - Creusé en gouttière pour recevoir la saillie antérieure du mésosternum. Dernier article des palpes maxillaires
        - Notablement plus court que le pénultième, qui est presque aussi long que le deuxième. Le dernier article
          - Subfiliforme ou subovalaire, tronqué au bout. Elytres entières. Cinquième article des tarses antérieurs.
            - Fortement dilaté, dans les mâles, en palette tranchante ..... 1 *Hydrous.*
            - Pas dilaté, dans les mâles, en palette tranchante ..... 2 *Stethoxus.*
          - Légèrement sécuriforme. Elytres tronquées à l'extrémité, bidentées ..... 3 *Temnopterus.*
        - Aussi grand ou à peine plus court que le pénultième, qui est notablement plus court que le deuxième ..... 4 *Tropisternus.*
      - Non en gouttière, relevé au milieu en carène tranchante. (DERN. ART. DES PALPES MAX.)
        - Plus long que le pénultième, qui est notablement plus court que le précédent. Menton ayant une fossette antérieure ..... 5 *Sternolophus.*
        - Notablement plus court que le pénultième, qui est presque égal au précédent (deuxieme). Menton sans fossette antérieure .... 6 *Hydrophilus.*
  - Non relevé au carène dans son milieu.
    - ANTENNES
      - De neuf articles distincts. (DERN. ART. DES PALP. M.)
        - Plus grand que le pénultième, et presque aussi grand que le deuxième ..... 7 *Hydrobius.*
        - Notablement plus court que les deuxième et troisième ..... 8 *Philydrus.*
      - N'ayant que six à sept articles distincts.
        - LABRE: Apparent. Sept articles aux antennes.
          - YEUX: Non saillans. Tête notablement enfoncée dans le prothorax ..... 9 *Limnebius.*
          - YEUX: Saillans. Tête dégagée du prothorax ..... 10 *Berosus.*
        - Caché par l'épistome : antennes de six articles ..... 11 *Spercheus.*

IIe DIVISION.

DERN. ART. DES PALPES MAX.	Plus long et au moins aussi gros que le pénultième.	PALPES MAX.	De longueur moyenne, plus courts que la tête.	PROTHORAX	Plus large que la tête et les yeux qui sont peu saillans. Antennes de neuf articles •••	12 *Elophorus.*
					Plus étroit que la tête et les yeux : ceux-ci très saillans. Antennes de six articles ••	13 *Hydrochus.*
			Notamment plus longs que la tête •••			14 *Hydræna.*
	Court, cylindrique, notablement plus étroit que le pénultième, qui est renflé •••••••••••••••••••••••••••					15 *Ochthebius.*

Première Division. (Hydrophilides.)

Mandibules bidentées à l'extrémité ou dentées au côté interne, au moins dans la plupart. Corps convexe, ovoïde ou hémisphérique. Prothorax fortement transverse, convexe et se rétrécissant vers la tête, en s'arrondissant sur les côtés.

Cette division correspond au genre *Hydrophilus* de Fabricius.

Première Subdivision.

Les deux parties postérieures du sternum relevées en carène continue, prolongée en arrière en pointe aiguë plus ou moins saillante, et en avant en arête tranchante s'avançant entre les deux hanches antérieures. Tarses postérieurs fortement comprimés, leurs articles allant en diminuant de grosseur du deuxième au dernier, qui est à peine plus long que le quatrième.

A. Présternum creusé en gouttière, recevant la saillie antérieure du mésosternum.

a. Dernier article des palpes maxillaires notablement plus court que le pénultième, qui est presque aussi long que le deuxième. Mandibules multidentées au côté interne.

Genre I. Hydrous, Leach., Lat., Fam. nat., *Hydrophilus* Fab., Dejean, Cat. 1833.

Mâchoires cornées, épaisses et bilobées à l'extrémité; leurs lobes épais et ciliés au bout; l'interne membraneux à la base.

Languette entièrement cachée, paraissant liée d'une manière intime avec le menton, qui semble, au premier aspect, porter les palpes labiaux.

Palpes maxillaires longs, de quatre articles; le premier très court, subnoduleux, les trois autres très grêles; le deuxième arqué en massue, atteignant presque la partie postérieure des yeux; le troisième presque aussi long que lui, subfiliforme; le dernier dilaté extérieurement en arc, rétréci fortement à la base et légèrement à l'extrémité, qui est tronquée; il est notablement plus court que le précédent.

Palpes labiaux de trois articles, le premier court, noduleux, le second gros, renflé en massue; le dernier plus étroit et plus court que lui, tantôt subfiliforme, tantôt subovalaire.

Menton transverse, arrondi antérieurement, avec une échancrure de chaque côté, à l'insertion des palpes labiaux; il est tronqué à la base, et s'appuie sur une saillie notable de la partie inférieure de la tête. Cette saillie subrectan-

gulaire paraît, au premier aspect, articulée et échancrée en arc de cercle à sa base. On la prendrait pour le menton, et cet organe pour la languette, mais l'articulation de la base ne m'a paru qu'une simple strie.

Labre court, fortement transverse, légèrement échancré ou arqué dans son milieu et arrondi sur les côtés; il est aussi large que l'épistome, qui est tronqué au milieu, avec deux saillies en forme de dents triangulaires, latérales.

Mandibules cachées dans le repos par le labre, larges, courtes, cornées, peu bifides à l'extrémité, et armées, au côté interne, de trois dents fortes, comprimées horizontalement et subbifides.

Tête subrectangulaire ; yeux très saillans, hémisphériques.

Antennes insérées sous le bord latéral de la tête, comme dans toute la tribu; de neuf articles : le premier gros, comprimé, dilaté au côté interne en arc de cercle; le deuxième longuiscule, subcylindrique, un peu plus large à la base qu'à l'extrémité ; les trois suivans très courts, subcylindriques ; le sixième large, en forme de cornet, ou mieux en forme d'oubli, embrasse la base du septième; les trois derniers pubescens, subspongieux ; les septième et huitième courts, fortement transverses, courbés, sublunulés et prolongés extérieurement en pointe plus ou moins longue, et ayant quelques cils à l'extrémité, le dernier plus grand, ovalaire, aigu à l'extrémité.

Prothorax transverse, trapézoïdal; légèrement échancré antérieurement et à sa base; les angles postérieurs arrondis et prolongés recouvrent les angles huméraux.

Présternum creusé en gouttière, formant une dent vers la tête.

Les deux autres parties du sternum fortement relevées en carène qui semble ne former qu'un seul tout, et qui est

prolongée postérieurement en une longue pointe très aiguë.

Corps ovale. Ecusson grand, triangulaire.

Cuisses comprimées; jambes l'étant moins, surtout les quatre postérieures, et terminées par deux fortes épines articulées, inégales et plus longues aux pattes postérieures.

Les quatre tarses postérieurs fortement comprimés, le premier article court, tronqué obliquement depuis la base, le deuxième plus long que les deux suivans réunis. Ils sont tous ciliés de longs poils au côté interne et dentés en scie au côté externe.

Tarses antérieurs moins comprimés ; premier article court, tronqué comme aux tarses postérieurs, les trois suivans subtrapézoïdaux. Dans les femelles le cinquième article est à peine plus épais à l'extrémité qu'à la base et plus long que les deux premiers réunis. Dans les mâles il est fortement dilaté, tranchant, sécuriforme ou en trapèze, bidenté à sa base et presque aussi long ou plus long que les quatre premiers réunis qui sont tranchans, et uniépineux en dessous.

Tous les crochets des tarses bifides dans les femelles et seulement aux quatre pattes postérieures dans les mâles. Dans ce sexe les crochets antérieurs sont très forts, inégaux, comprimés horizontalement, séparés et entiers. Les quatre hanches postérieures obliques, longues, point élevées au dessus du thorax, les antérieures renflées, assez longues et saillantes.

Espèces qui me sont connues : *Hydr. Piceus*, Fab. et *Hydr. Guadeloupensis*, Dej.

Genre II. STETHOXUS, mihi. *Hydrophilus* FAB., DEJ., Cat. 1833. *Hydrous?* LEACH.

Ce genre ne diffère du précédent que par les tarses antérieurs des mâles. Les articles sont plus forts que dans les femelles, mais non comprimés ni tranchans en dessous; le cinquième n'est pas dilaté en palette et simplement un peu gibbeux à la partie inférieure. Les crochets sont forts, élargis verticalement, séparés et inégaux.

Il diffère du suivant par la forme du dernier article des palpes labiaux, par les crochets des tarses antérieurs des mâles et par les élytres entières à l'extrémité.

La massue des antennes est un peu plus irrégulière que dans les *Hydroüs*, les sixième et septième articles étant plus étroits et plus courbés, surtout le sixième.

Je ne connais que l'*Hydrophilus Ater*, FAB., appartenant à ce genre.

Genre III. TEMNOPTERUS, mihi. *Hydrophilus*, DEJEAN, Cat. 1833.

Ce genre se rapproche beaucoup des précédens par la forme générale du corps et par son organisation extérieure qui est à-peu-près la même. Il en diffère :

1° Par le dernier article des palpes maxillaires s'élargissant vers l'extrémité et sécuriforme-allongé,

2° Par les tarses antérieurs des mâles. Les crochets de ces tarses sont comprimés verticalement, fortement rapprochés et paraissent n'en faire qu'un, bifide à l'extrémité. Ils ont à leur base un petit appendice surmonté d'un

long poil. Le cinquième article plus court que le deuxième est peu dilaté et sa dilatation forme en dessous une large dent, subtriangulaire. Les articles ne sont pas tranchans en dessous.

Mandibules notablement bidentées à l'extrémité.

Elytres tronquées à l'extrémité, la troncature biépineuse.

Le sixième article des antennes est moins oblique à son extrémité que dans les deux genres précédens.

J'ai formé ce genre sur l'*Hydrophilus Aculeatus* de M. le comte Dejean. Je ne possède que le mâle que j'ai reconnu à la force et à la dilatation des crochets antérieurs, et à la grosseur du cinquième article des derniers tarses.

b. Dernier article des palpes maxillaires aussi grand ou à peine plus court que le pénultième qui est notablement plus court que le deuxième; mandibules simplement bifides à l'extrémité sans dents au côté interne qui est cilié.

Genre IV. Tropisternus, mihi. *Hydrophilus*, Fab., Oliv., Leach., Dejean, Cat. 1833.

Mâchoires comme dans les *Hydrous*, elles sont seulement un peu moins épaisses et moins cornées.

Palpes maxillaires de quatre articles. Le premier court, subnoduleux, le deuxième très long, légèrement obconique atteint le milieu des yeux, le troisième obconique, notablement plus court que le deuxième, le dernier subovalaire, aussi long ou plus long que le pénultième.

Palpes labiaux de trois articles, le premier petit, peu apparent, le deuxième en massue, assez renflé à l'extrémité, le dernier plus court et notablement plus étroit que le précédent.

Menton subrectangulaire, peu transverse, légèrement échancré antérieurement, et tronqué à sa base; la partie de la tête qui lui sert de support est trapézoïde et a dans son milieu un enfoncement peu profond, en forme de spatule dans lequel s'applique la saillie du présternum.

Labre court, transverse; épistome tronqué, sans dents latérales.

Mandibules courtes, larges, peu épaisses, aiguës à l'extrémité, surtout celle de gauche, bidentées, le côté interne sinué, ayant des cils épineux, mais sans dents cornées comme dans les genres précédens; les cils se réunissent vers l'extrémité et forment deux faisceaux figurant deux longues dents cylindriques, ils sont toujours séparés à la base.

Tête suborbiculaire, se rétrécissant en avant. Yeux grands, peu saillans, déprimés en dessus, enfoncés et embrassés postérieurement par une saillie de la tête.

Antennes à-peu-près comme dans les *Hydrous;* seulement les septième et huitième articles ne sont pas lunulés, moins courts et à-peu-près d'égale épaisseur des deux côtés.

Carène sternale à-peu-près comme dans les *Hydrous*. Prothorax échancré antérieurement, trapézoïdal, sinueux ou arqué à sa base.

Corps ovale; écusson grand, triangulaire: les pattes et les quatre tarses postérieurs sont à-peu-près comme dans les genres précédens; les crochets seulement ne sont pas bifides et ils ont au milieu de leur base gibbeuse, une saillie en forme de dent surmontée de deux poils divergens.

Les tarses antérieurs sont à-peu-près semblables dans les deux sexes (1), leurs quatre premiers articles très courts, sub-

(1) Je n'ai aperçu du moins aucune différence notable dans le grand nombre d'individus du *Tropisternus Lineatus* que j'ai eu à ma disposition.

rectangulaires, plus longs que larges; le dernier, plus long que les précédens réunis, est gros, sinué à l'extrémité avec une longue dent en dessous; ils sont tous ciliés à la partie inférieure, de petites dents comme celles d'un peigne.

J'ai formé ce genre très distinct des précédens, sur l'*Hydrophilus Lineatus* de M. le comte Dejean et j'y joins les *Hydr. Striolatus* Dej., *Hydr. Glaber* Herb., *Hydr. Lateralis* Fab., *Hydr. Ebenus* Dej., et trois autres espèces probablement inédites.

B. Présternum relevé en crête tranchante non creusée pour recevoir la saillie du mésosternum.

Genre V. Sternolophus, mihi. *Hydrophilus*, Lat., Fam. nat., etc.

Mâchoires comme dans le genre précédent.

Palpes maxillaires de quatre articles : le premier court, subnoduleux, le deuxième obconique allongé, le troisième également obconique, notablement plus court que le deuxième, le dernier subovalaire, plus long que le précédent.

Palpes labiaux de trois articles, le premier court, peu apparent, le deuxième arqué en massue, à peine plus épais que le dernier qui est plus court et cylindrique.

Menton presque aussi long que large, rectangulaire à sa base, arrondi antérieurement avec une fossette qui le fait paraître bilobé.

Labre grand, transverse, légèrement échancré antérieurement. Épistome tronqué.

Mandibules aiguës, notablement bidentées à l'extrémité, sinueuses et ciliées au côté interne comme dans le genre précédent.

Tête rétrécie antérieurement et plus étranglée derrière les yeux, lorsqu'on la détache du prothorax; ce qui fait paraître ces derniers plus saillans que dans les *Tropisternus* quoiqu'ils soient de même forme.

Antennes du genre précédent.

Présternum relevé en crête tranchante et formant une saillie notable vers la tête, il n'est pas creusé en gouttière comme dans les genres précédens. Les deux autres parties du sternum sont fortement relevées en carène prolongée en pointe postérieurement.

Pattes et tarses à-peu-près comme dans le genre précédent. Cependant les piquans extérieurs des deux tibias de devant ne sont pas aussi réguliers, et on en voit, de deux en deux ou de trois en trois, du double plus longs que les autres. Les postérieurs sont plus fortement épineux.

Ce genre diffère du précédent par la saillie présternale, par la forme postérieure de la tête, et par la fossette antérieure du menton; du suivant, par la conformation des palpes maxillaires.

Je l'ai établi sur une espèce fort commune au Sénégal, et que M. Serville m'a dit être l'*Hydrophilus Lævis*, Dupont. Comme je vois dans le catalogue de M. le comte Dejean un *Hydrophilus Lævis* Ill. venant du Brésil, je présume que mon espèce n'est pas la même, je l'ai donc nommée *Rufipes*. Sa couleur est noire, brillante en dessus et plus matte en dessous. Les palpes, les antennes, les tibias, les tarses, l'extrémité des cuisses et le bord inférieur des élytres et du prothorax sont d'un rouge brun. Chaque segment de l'abdomen a, de chaque côté, une tache de même couleur; il est assez fortement convexe, étroit et à peine ovalaire.

Sa longueur est à-peu-près de 10 millimètres et sa largeur de 4 millimètres 3/4 à 5 millimètres.

Genre VI. Hydrophilus, Fabricius, Oliv., Dej., Leach., etc., etc.

Ce genre diffère du précédent par le troisième article des palpes maxillaires presque aussi long que le second, et notablement plus long que le dernier. Les deux derniers articles des palpes labiaux sont plus épais, et le dernier est subovalaire, arqué au côté externe.

Le menton n'a pas de fossette antérieure. Les antennes de neuf articles, comme dans tous les genres précédens, paraissant différer selon les sexes, du moins dans l'*Hydrophilus Caraboides*. Le premier article est fortement renflé, le second cylindrique, aussi long que les trois suivans réunis, qui sont courts, subcylindriques. Le sixième en cornet très oblique à l'extrémité. C'est dans les trois derniers que gît la différence que je crois sexuelle. Dans l'un, le septième article assez long est gros et obconique; le huitième coudé en forme de V. Le dernier subcylindrique, anguleux au bout et pédonculé à la base; c'est, je crois, la femelle. Dans l'autre, qui serait alors le mâle, le sixième article est en cornet plus régulier et moins oblique à l'extrémité; les septième et huitième sont transverses, sublunulés et plus étroits au côté extérieur, comme dans le genre *Hydrous*.

Le métasternum est moins relevé en carène et moins prolongé en pointe postérieurement que dans les genres précédens; il établit le passage à la deuxième subdivision.

La forme est moins ovalaire, les élytres ayant leur plus grande largeur vers l'extrémité.

Espèces : *Hydr. Caraboides* Fab., et *Scrobiculatus* Panz.

Deuxième Subdivision.

Métasternum non caréné dans le milieu. La carène du mésosternum, toujours séparée de celle de la partie antérieure du métasternum, ne se prolongeant pas notablement entre les hanches antérieures.

Les tarses postérieurs sont moins comprimés et plus grèles que dans la subdivision précédente.

a. Antennes de neuf articles bien distincts.

Genre VII. Hydrobius, Leach., Latr., Dejean., Cat. 1833.
Hydrophilus, Fab., Oliv.

Dernier article des palpes maxillaires subovalaire, arqué extérieurement, presque aussi long que le second, qui est conique; le troisième également conique, plus court que le précédent et le suivant; le premier très court, subnoduleux.

Palpes labiaux de trois articles; le premier petit, globuleux; le deuxième assez long, obconique; le dernier guère plus court que le précédent, subcylindrique.

Menton grand, presque aussi long que large au milieu, tronqué carrément à la base, arrondi presque en demicercle antérieurement.

Labre court, transverse. Epistome tronqué.

Mandibules courtes, larges à la base, gibbeuses extérieurement, notablement bifides à l'extrémité, sinueuses au côté interne et ciliées vers la base.

Antennes de neuf articles; le premier plus long que chacun des suivans, conique; le deuxième un peu plus court, subcylindrique, un peu rétréci à l'extrémité; les

troisième, quatrième et cinquième obconiques, diminuant successivement de longueur et augmentant de même en grosseur; le sixième court, presque en calotte sphérique; les deux suivans globuleux, velus, et le dernier ovoïde, aigu à l'extrémité, également velu.

Tête petite, arrondie antérieurement; yeux peu saillans.

Prothorax trapézoïde, légèrement échancré antérieurement, subtronqué à la base ou à peine sinué. Ecusson moyen, triangulaire.

Mésosternum relevé en carène, le présternum peu ou point relevé. Métasternum comprimé antérieurement, mais séparé de la carène du mésosternum par un sinus notable; il se rétrécit postérieurement en une pointe courte, son milieu est arrondi sans partie lisse relevée.

Les pattes et les tarses sont à-peu-près comme dans les *Hydrophilus*, dont les *Hydrobius* diffèrent par la carène pectorale, par les palpes maxillaires notablement plus courts et plus épais, et enfin par la massue des antennes.

Le corps est ovoïde, court et très obtus aux deux extrémités. Les élytres sont ponctuées dans toutes les espèces que je connais, qui sont les suivantes : *Picipes, Convexus, Scarabœoides, Orbicularis*, et une cinquième que je crois être l'*Hydrobius Æneus*, Dejean. Cat. 1833. Il est à-peu-près de la taille du *Scarabœoides*. Cuivreux en dessus et testacé en dessous. Chaque élytre a dix stries enfoncées, peu distinctes et légèrement ponctuées. Outre la ponctuation générale, on voit, dans les intervalles, quelques points plus gros et épars. Le présternum n'a pas de carène. Je l'ai pris une seule fois dans les environs de Marseille.

Genre VIII. PHILYDRUS, mihi. *Hydrobius?* LEACH., CURTIS., DEJEAN., Cat. 1833. *Hydrophilus*, FABRICIUS., OLIV., *Limnebius*, LATREILLE, Fam. nat.

Palpes maxillaires très longs, le deuxième article en massue légèrement arquée ou obconique; le troisième aussi long ou à peine plus court que lui, obconique; le dernier subfiliforme ou peu ovalaire, notablement plus court que le précédent.

Dernier article des palpes labiaux filiforme, aussi long que le pénultième.

Menton subcarré, avancé en arc antérieurement. Epistome échancré en arc de cercle. Labre transverse, moins large que lui et échancré dans son milieu.

Yeux peu saillans; tête toujours plus étroite que le prothorax.

Antennes des *Hydrobius*.

Mésosternum relevé antérieurement en carène dans quelques-uns, mais le plus souvent arrondi, non relevé.

Jambes et tarses grêles, non comprimés; le dernier article de tous les tarses en massue, plus long que les deux premiers réunis; les crochets de tous sont longs et écartés.

L'écusson est petit, triangulaire.

Ce genre me paraît répondre à celui de *Limnebius* de Latreille, Familles naturelles; est-ce, en effet, celui de M. Leach? D'après le catalogue de M. Curtis, les espèces qui composent mon genre *Philydrus* font partie de ses *Hydrobius*.

Les tarses postérieurs non natatoires et la forme des palpes maxillaires distinguent fort bien ce genre des *Hydrobius*.

Voici les espèces qui me sont connues :

Melanocephalus, F.; *Lividus*, F.; *Griseus*, F.; *Nigrita*, Dej.; une espèce du Sénégal et une du Brésil, que je crois inédites, sans en être bien certain.

b. Antennes de six à sept articles distincts.

Genre IX. Limnebius, Leach., Latreille, Fam. nat. *Limnebius* et *Hydrophilus*, Curtis; *Hydrobius*, Dejean, Cat. 1833; *Hydrophilus*, Fabr., Olivier.

Ce genre, dont j'ai déjà parlé assez longuement au commencement de ces observations, se distingue principalement des *Hydrobius* par le nombre des articles des antennes qui n'est que de sept distincts.

On ne peut le confondre avec les *Philydrus* dont il diffère, 1° par les antennes de sept articles; 2° par les palpes maxillaires, dont les trois derniers articles sont peu allongés, à-peu-près égaux (le troisième est dans quelques-uns un peu plus court que le deuxième et le dernier); 3° enfin par les tarses; le dernier article des quatre postérieurs n'étant pas aussi long que les deux premiers réunis.

Espèces de ce genre qui me sont connues : *Truncatellus*, *Affinis* Payk., *Bipunctatus*, *Globulus* et *Æneus*, Dej.

Genre X. Berosus, Leach., Dejean., Cat. 1833; *Hydrobius*, Latr., Fam. nat.; *Hydrophilus*, Fabr., Oliv.

Palpes maxillaires terminés par un article subovalaire, plus long que le pénultième et presque aussi long que le deuxième.

Palpes labiaux à dernier article subfiliforme, plus court, mais à-peu-près aussi épais que le deuxième, qui est légèrement en massue.

Menton subcarré, légèrement arrondi antérieurement; labre court, transverse, aussi large que l'épistome, qui est tronqué.

Tête subrectangulaire; yeux très saillans, arrondis.

Antennes de sept articles; le premier renflé au bout, rétréci à la base, arqué; le deuxième allongé, étroit, cylindrique; le troisième plus court que le premier, étroit, obconique; le quatrième court, transverse, en forme de calotte sphérique; les deux suivans suborbiculaires, et le dernier plus grand, ovalaire, aigu au bout, ces trois derniers forment une massue allongée et velue.

Prothorax subrectangulaire, pas sensiblement rétréci antérieurement, légèrement convexe.

Ecusson étroit, allongé, triangulaire.

Les pattes et les tarses sont à-peu-près comme dans le genre précédent.

Les yeux très saillans, la forme de la tête et du prothorax distinguent le genre *Berosus* du précédent.

Espèces qui me sont connues :

Signaticollis, *Punctatissimus*, *Luridus*, *Spinosus*, *Sticticus*, et quatre espèces que je crois inédites.

Genre XI. Spercheus, Fabricius.

Le labre caché par l'épistome, qui est échancré, les antennes de six articles, la tête rétrécie brusquement derrière les yeux, les élytres plus longues que l'abdomen, dis-

tinguent très bien ce genre connu depuis long-temps, et je ne m'étendrai pas davantage à son sujet.

Je ne dirai rien aussi de la deuxième division (les Hélophorides), qui n'est composée que de genres déjà connus et décrits, ce mémoire étant plus spécialement consacré à l'ancien genre *Hydrophilus* des auteurs.

NOTICE

SUR LE GENRE *Cardiomera*, NOUVEAU GENRE DE *Coléoptères* DE LA FAMILLE DES *Carabiques*, PAR M. C. BASSI (de Milan).

(Séance du 4 décembre 1833.)

« *Il est facile d'observer la nature : il est difficile dans un* « *temps où les sciences sont si généralement cultivées de sui-* « *vre les travaux des observateurs.* » Ce sont ces expressions qu'un des plus célèbres zoologistes de nos jours plaçait, il y a près de vingt ans, à la tête d'un ouvrage auquel la science est redevable des plus grands progrès (1). Si l'on réfléchit aux pas gigantesques qu'à fait l'entomologie depuis cette époque, et particulièrement dans ces dernières années; si l'on pense à la quantité de mémoires isolés, de monographies, d'articles insérés dans les journaux scientifiques et les actes de Sociétés savantes de tous pays, d'ouvrages de toute sorte enfin, qui chaque jour ne cessent de paraître, et qu'il est souvent presque impossible de se procurer, lors même qu'on est parvenu à en connaître

(1) Voyez SAVIGNY, *Mémoires sur les animaux sans vertèbres*, 1re partie, age 15.

l'existence, on conviendra qu'il est aujourd'hui encore bien plus à craindre d'avoir été devancé par d'autres, chaque fois que l'on veut présenter au public le résultat de quelque nouvelle observation. Eloigné des grandes bibliothèques scientifiques, et presque au début de mes études entomologiques, il est bien naturel que j'éprouve plus que personne cette crainte, au moment où j'offre aux Entomologistes un nouveau genre dans la famille peut-être la plus étudiée de toutes les classes d'insectes, celle des Carabiques. Néanmoins, M. Latreille, en rédigeant la partie entomologique de la deuxième édition du règne animal de M. Cuvier, nous a pour ainsi dire, mis au niveau de la science, en y ayant tenu compte de tout ce qui avait paru de nouveau et de remarquable depuis la publication de la premiè e édition, de sorte qu'à un petit nombre près, les nouveaux genres y ont été décrits, ou du moins cités. De plus, quant aux Carabiques, le Spéciès, l'Iconographie, et le nouveau Catalogue des Coléoptères de M. le comte Dejean, ne laissent presque aucun vide à remplir dans cette branche, de manière que je crois pouvoir affirmer avec certitude, que si le nouveau genre que je me propose de faire connaître a déjà été décrit, sa publication est d'une date postérieure à celle desdits ouvrages.

Genus Cardiomera (1) Bassi.

Antennæ filiformes, mediocres, articulis subcylindricis, tertio præcedenti fere triplo majori. *Labrum* transversum, sub-emarginatum : *Mandibulæ* fastigiatæ, prominulæ : *Palpi*, articulo ultimo elongato ovato : *Mentum* emarginatum, dente bifido in medio incisuræ.

(1) καρδια cœur, et μερος division.

Caput validum, exsertum, thoracis magnitudine. *Thorax* subquadratus, haud transversus. *Coleoptra* parum elongata, ovata. *Tibiæ* anticæ emarginatæ: *tarsi* omnes articulis secundo tertioque cordatis, quarto bifido.

Ce genre, qui appartient à la tribu des Féroniens de M. le comte Dejean, offre des mandibules allongées, assez aiguës, un peu arquées, et très légèrement dentelées du côté intérieur. Les mâchoires sont fortes et ciliées en dedans. La lèvre supérieure est courte, transversale, un peu échancrée. Il y a une dent bifide au milieu de l'échancrure du menton, la languette est ovale, coriacée et membraneuse sur les côtés. Les articles des palpes sont presque cylindriques, un peu renflés à l'extrémité : les maxillaires sont plus longs que les labiaux. Les antennes surpassent un peu la longueur de la moitié du corps : leur premier article est renflé et de forme conique, le second est très court et cylindrique, le troisième presque trois fois plus long que le précédent, mais moins cependant que les deux suivans réunis; il est, ainsi que ceux qui suivent, presque cylindrique, un peu renflé à l'extrémité. Les autres (4—11) sont graduellement plus courts et plus minces. La tête est avancée et fort grande, les yeux médiocres et peu saillans; le corselet est plus court que la tête, de forme carrée, un peu arrondi sur les côtés, et légèrement rétréci à la base. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres : celles-ci sont ovales, un peu convexes. Les pieds sont allongés, les cuisses assez renflées; les jambes droites, et les deux antérieures fortement échancrées. Les tarses ont leur premier article allongé; le second et le troisième cordiformes : le quatrième est profondément bifide, et le dernier, plus long que les précédens, porte des crochets sans dentelures. N'ayant pas eu de mâles, je n'ai pas pu m'assurer si, dans ce sexe, les tarses antérieurs sont dilatés ou non.

Le genre avec lequel on pourrait peut-être confondre le *G. Cardiomera* est le *G. Sphodrus*. En effet un des caractères les plus saillans qui le distinguent de ceux qui l'avoisinent est la longueur relative du troisième article des antennes, qui, selon la disposition qu'en donne M. Dejean, est au moins aussi long que les deux suivans réunis. Dans le genre *Cardiomera*, cette disproportion n'est pas aussi grande; mais le troisième article, quoique plus court que les deux suivans réunis, est toujours presque trois fois plus long que le précédent, ce qui fait que je ne crois absolument pas que l'on puisse le détacher des *Sphodrus* pour cette légère différence, d'autant plus qu'on rencontre aussi une parfaite ressemblance de caractère dans les parties de la bouche de ces deux genres. Mais ce qui distingue tout-à-fait les *Cardiomera* des *Sphodrus* est en particulier la forme des articles des tarses bien différente de celle qu'on observe chez ces derniers. Ajoutez-y une disproportion fort sensible entre la tête et le corselet, la forme de celui-ci presque carrée, le *facies* général de l'insecte, etc.

A ce propos il faut que je fasse remarquer ici une contradiction que je crois observer entre les caractères attribués au genre *Sphodrus* par M. Dejean, et ceux que M. Latreille lui assigne dans l'ouvrage cité de M. Cuvier. M. Dejean dit que dans les *Sphodrus* les articles des tarses *sont allongés*, *très légèrement triangulaires*, *et bifides à l'extrémité*. M. Latreille, au contraire, partage ses *Simplicimanes* dont le troisième article des antennes est trois fois plus long que le précédent, en ceux *dont les quatre premiers articles des tarses antérieurs des mâles sont larges*, *et le pénultième est bilobé*, et ceux *dont tous les articles des tarses sont entiers*. Il range les *Colpodes* parmi les premiers et les *Mormolyces* et les *Sphodrus* parmi les seconds. Car je crois pouvoir faire observer que dans le *Sphodrus Pla-*

nus qui sert de type au genre, les articles des tarses sont fortement triangulaires ou tout au plus légèrement échancrés, mais non pas bifides. S'il n'y a donc pas ici une contradiction décidée entre les caractères assignés par ces deux auteurs, puisque l'un se sert du mot *bifide*, et l'autre du mot *bilobé*, il me paraît cependant entrevoir quelque inexactitude dans la description de M. Dejean. (1)

Quant aux autres genres voisins, les différences sont encore plus fortes. Il est bien vrai qu'en suivant le tableau synoptique du Spéciès de M. Dejean, comme les *Cardionora*, se trouvent parmi les Féroniens dont le troisième article des antennes n'est pas aussi long que les deux suivans réunis, on ne peut par conséquent pas être conduit au genre *Sphodrus*, et on serait forcé à le ranger dans les Féroniens, dont les organes de la bouche présentent à-peu-près les mêmes caractères. Mais tout ce que je viens de dire jusqu'ici à ce sujet, démontre bien évidemment que ce genre est tout-à-fait distinct, car sans parler de son *facies* qui lui est particulier, on ne rencontre jamais, que je sache, chez les *Féroniens* une antenne ni un tarse comme ceux qui sont propres aux *Cardiomera*.

Dans les autres genres les différences sont plus remarquables, et je crois tout-à-fait inutile de les signaler en détail. J'observerai seulement en passant, que les *Pristonychus* (si l'on peut rigoureusement conserver ce genre) s'en éloignent encore plus que les *Sphodrus* par les crochets dentelés de leurs tarses : disons la même chose des autres genres où l'on observe ce caractère. Quant aux *Platynus*, *Anchomenus*, *Agonum*, etc., outre une foule d'autres traits distinctifs, on observe au premier coup-d'œil que l'organisation de la bouche est différente, particulièrement

(1) Voyez la planche figure 2, qui représente un tarse de *Sphodrus*.

eu égard à la dent de l'échancrure du menton qui est simple dans ces derniers genres.

Les *Cardiomera* doivent se placer dans une méthode naturelle à côté des *Sphodrus*.

C. Genei. Bassi.

Nigro picea, thorace subcordato, postice utrinque foveolato, elytris oblongo ovatis striatis, punctisque duobus obsoletis impressis; antennis, palpis, pedibusque rufis.

Long. m. 0,012.

Elle est à-peu-près de la taille et de la grandeur du *Platynus Scrobiculatus*, et comme lui d'un brun foncé presque noirâtre. La tête est très grosse et proéminente, un peu relevée derrière les yeux qui sont de grandeur moyenne et peu saillans. Elle est lisse, avec deux enfoncement longitudinaux peu marqués entre les antennes, et quelques gros points enfoncés entre les yeux. Les antennes et les palpes sont d'un jaune ferrugineux un peu roussâtre. Le corselet est étroit, plus court que la tête, et surpasse fort peu sa largeur; il est un peu plus long que large, légèrement échancré antérieurement. Les bords antérieurs sont un peu déprimés et relevés, arrondis sur le devant, et légèrement rétrécis vers les angles postérieurs, qui sont coupés carrément. Il a, comme la plupart des Carabiques, une ligne longitudinale enfoncée et assez marquée,

une impression transversale près du bord antérieur qui forme un angle sur la ligne du milieu, et une autre près de la base; il y a d'ailleurs de chaque côté de celle-ci une impression, avec quelques points enfoncés dans son milieu. Du reste il est lisse et presque plane, et ce n'est qu'à la loupe que l'on y aperçoit une faible rugosité transversale. Les élytres sont en ovale un peu allongé, presque le double plus larges que le corselet, et plus convexes que celles du *Platynus Scrobiculatus*. Elles ont des stries assez bien marquées, et très légèrement ponctuées. Les intervalles sont lisses, et l'on remarque deux très petits points enfoncés sur le troisième, et quelques autres le long du bord antérieur qui est un peu sinué près de l'extrémité. Les pattes sont de la couleur des antennes.

J'ai rapporté cette espèce de Palerme en juin 1832. Elle se trouve dans les environs de cette ville où elle avait été prise par M. Grohman, qui me l'a cédée avec quelques autres espèces de Sicile.

J'ai dédié cet insecte à mon excellent ami M. Géné professeur de zoologie à Turin, auquel je dois entièrement tous les agrémens que me procure l'étude de l'Entomologie.

Explication de la planche.

Fig. 1. *Cardiomera Genei.*

a. Tête vue en dessous.

b. Tête et corselet en dessus.

c. Menton et palpes labiaux.

d. Mâchoire.

e. Lèvre supérieure.

f. Mandibules.
g. Antenne.
h. Patte antérieure.
i. Patte postérieure.
j. Tarse antérieur.

Fig. 2. Tarse antérieur du *Sphodrus Planus.*

OBSERVATIONS

SUR DIVERS PARASITES, PAR M. BOUDIER (de Montmorency).

(Séance du 4 décembre 1833.)

Parasite Pupivore ou Parasite attaquant les larves. (1)

En accordant à chaque animal les moyens de défense et de conservation, c'est les supposer attaquables et devant servir de nourriture à d'autres plus ou moins adultes. Parmi ces derniers, les *Ichneumonides*, forment une famille des plus redoutables à tous les insectes, quelque bien armés et caparaçonnés qu'ils soient, ils en deviennent la pâture et le berceau. Tous les jours l'observation accumule des preuves que chaque insecte a son parasite, les *Vertébrés* même n'en sont point exempts.

Les Ichneumonides dont nous parlons dans ce mémoire

(1) Jusqu'à présent les Parasites n'ont point été classés, je propose donc de les diviser en deux sections, les *Pupivores* et les *Adultivores*. De même que Latreille qui a fait dériver ce nom de *Pupivore* du mot latin *Pupa*. Je prendrai, par opposition, le mien de celui d'*Adultus*. Je m'appuie pour établir cette nouvelle classification sur les faits de ce mémoire qui me paraissent irrécusables.

viennent appuyer cette vérité, et sont tout aussi terribles pour leurs victimes que ce quadrupède Ichneumon adoré des Egyptiens, et dont le récit fabuleux fait un ennemi extrêmement redouté des Crocodiles.

Les Vallisnieri, les Réaumur, les Latreille ont si bien fait connaître toutes les phases de la vie du Fourmilion, qu'il deviendrait inutile d'en parler, si pour décrire son parasite je n'avais besoin de rappeler les principaux faits des habitudes de sa larve.

Le *Myrmeleon Formicarium* de Linneus fait partie des *Névroptères* de Latreille, il le range dans ses *Planipennes* et en fait une deuxième division sous le nom de *Myrméléonides*. La larve est carnivore, sa conformité l'oblige, pour se nourrir, à tendre des pièges aux insectes qui doivent lui servir de pâture. On sait qu'elle se creuse un trou en forme de cône renversé et dont elle occupe le fond, ne montrant que ses mandibules prêtes à saisir le voyageur imprudent. On sait que souvent elle est obligée de quitter ce piège, tantôt c'est une pierre dont elle ne peut se débarrasser, une autre fois son volume trop considérable pour son cône, ou bien l'emplacement n'est pas favorable, ou bien encore les combats qu'il faut soutenir ont tout détruit..... force est d'en occuper un autre.

Enfin arrive l'heure de la métamorphose, alors elle file une coque ronde, soyeuse en dedans, recouverte dessus des molécules du terrain qu'elle s'est choisi; dans cet état quinze, vingt jours, l'hiver même doivent se passer avant qu'elle puisse donner un insecte dont la forme légère est tout-à-fait contradictoire avec celle de la larve. Maintenant je passe à mon parasite.

Sur la fin de l'été de 1832 j'ai trouvé, à Montmorency, des larves de cet insecte dans un endroit sablonneux, parfaitement abrité par un pan de mur d'une carrière à plâtre;

pour savoir s'il y en avait déjà de transformées en nymphes, j'ai remué le sable, et j'en ai trouvé plusieurs, je les ai ouvertes de suite, et deux piquèrent ma curiosité; en effet, une autre nymphe avait pris la place de celle que je croyais trouver, et, malgré l'ouverture de la coque, j'eus le plaisir de voir éclore, au printemps, un insecte de l'ordre des *Hyménoptères*, famille des *Pupivores* et de la tribu des *Ichneumonides*.

Cependant, en considérant cet insecte à oviducte court, je me demandai comment une larve aussi terrible, et passant presque toute sa vie enterrée dans le sable, avait pu être atteinte?... N'ayant trouvé qu'une chrysalide, j'avais pensé d'abord que l'Ichneumon avait déposé son œuf sur le bord du cône, qu'il était roulé jusqu'au bas, et que la larve une fois éclose, elle se serait terrée, puis aurait attaqué librement celle du Fourmilion; mais n'étant point content de cette idée, j'ai préféré observer et déduire d'un fait connu un inconnu. Aussi j'élevai des larves, et j'ai été convaincu que les mutations de mes captives ne devaient pas se faire sans dangers pour elles, car elles mettent à découvert, dans leur marche, tête, corselet et même une portion de l'abdomen; ainsi qui peut alors empêcher l'Ichneumon, si prompt à saisir le seul moment d'assurer sa reproduction?..... rien..... Donc la tarière dépose l'œuf destructeur dans la peau de la victime qui doit servir de nourriture à la larve qu'il produit.

Cette larve est solitaire, semblable sans doute à celles de tous les Ichneumonides; elle ravage les parties graisseuses et celles non nécessaires spécialement à la conservation de sa malheureuse nourrice; mais, différente des autres, elle ne lui donne la mort que lorsque celle du Fourmilion a terminé sa chrysalide : alors la nôtre file une seconde coque interne, en soie, d'un tissu très fin et

empreint d'une gomme qui le colore en brun. Cette coque emplit les deux tiers de la première; elle est appliquée exactement dans la moitié de celle du Fourmilion, puis elle va en se rétrécissant un peu pour s'aplatir au sommet; les restes de celle qui lui a servi de berceau sont dans la cavité restante, et le tout s'est fait sans altérer la forme de la première; elle y passe ainsi tranquillement l'hiver, et au printemps l'insecte parfait en sort en faisant un trou rond aux deux coques.

Cryptus *Myrmeleonidum*. Boudier.

Description.

Antennes placées en avant de la tête entre les yeux. Le premier article court, ovoïde ayant sa partie supérieure coupée en bec de flûte; le deuxième plus petit, à-peu-près cylindrique, comme enfoncé dans le premier; le troisième plus long que les premiers réunis, enfin le quatrième et les suivans, jusqu'au onzième de plus en plus courts, alors ils deviennent égaux entre eux.

Les sept premiers articles sont noirs, les quatre suivans blancs en-dessus et les vingt-deux autres bruns.

Palpes maxillaires. Les articles sont cylindriques, mais le premier est court, ovoïde, les autres allongés presque égaux entre eux; brunâtres, le premier article plus foncé que les autres.

Palpes labiaux. Le premier article court, conique, tronqué à son sommet; le deuxième un tiers plus long, cylindrique à la base, puis s'étendant en manière d'oreille sur le troisième qui est lui-même engaînant dans le deuxième à-peu-près de même forme, mais moitié plus petit, le qua-

trième cylindrique, aussi long que le troisième et deuxième réunis.

Tous les palpes sont ciliés, brunâtres.

Tête finement et extrêmement ponctuée, glabre, ayant sur le sommet trois boutons ou tubercules ronds et disposés en triangles; noire, brillante, les trois boutons rougeâtres.

Yeux elliptiques; bruns, blanchissans par vétusté.

Proto-thorax très aplati, ovale, noir, brillant.

Thorax coupé postérieurement presque perpendiculairement, comprimé latéralement et ponctué sur toutes ses faces.

Ailes membraneuses, transparentes; les parties membraneuses également jaunâtres et les nervures brunes.

Ecusson; il doit être ponctué. Noir.

Abdomen convexe en-dessus, concave en-dessous, le pédicule ou premier anneau ayant deux cannelures ou stries en-dessous et près de son insertion; à l'abdomen tout cet organe est très finement ponctué. Pédicule de couleur noire, brillante à la base, jaune à l'extrémité ainsi que tous les autres annneaux.

Tarière plus petite que l'abdomen, aiguillon très aigu. La dessiccation a fait séparer et recourber les palpes.

Stylets ou palpes bruns, aiguillon fauve foncé.

Pattes antérieures longues, déliées, armées de deux épines à l'extrémité interne du tibia ou jambe; les tarses ont cinq articles cylindriques, dont le premier aussi long que les deux suivans, le quatrième court et le cinquième un peu plus long, supporte les deux crochets, entre lesquels on remarque une petite pelote membraneuse.

Les pattes postérieures de même forme, mais beaucoup plus longues et ayant leurs fémurs renflées.

Tous les tarses ciliés.

Base des fémurs et rotules noires, le reste brun clair.

Taille quatre lignes $\frac{3}{4}$ de longueur non compris les antennes et la tarière.

Localités. Endroits sablonneux de Montmorency.

Epoque d'apparition. Printemps.

Parasites Adultivores ou Parasites attaquant des insectes parfaits.

Degéer fut le premier naturaliste, qui observa qu'il existait des Ichneumons attaquant des insectes parfaits, pour y déposer l'espoir de leur reproduction ; il cite un Araignée, sur le ventre de laquelle il vit une petite larve, qui la suçait et qui lui donna un Ichneumon ; ceux que je vais décrire ont les mêmes habitudes.

Je placerai ici, une observation qui m'est propre et qui vient encore à l'appui de celle de Degéer. « En 1824, habi-« tant alors Versailles, j'observai contre le piédestal d'une « statue du parc, un petit Ichneumon cramponné sur le « dos du Charanson appelé *Trachyphlœus Scabriculus*, il « avait introduit sa tarière entre les élytres et l'abdomen « par l'anus. » Ainsi plus de surprise quand on voit les *Barynotus Elevatus* et les *Otiorhynchus Lignarius*, devenir les victimes de leur parasite, malgré leur enveloppe dure et si bien jointe. Mais ce qui étonnera davantage, c'est que, ces deux Coléoptères, quoique piqués d'une épingle, aient pu me fournir deux *Pupivores*.

Ces Ichneumonides font partie du genre *Bracon* de Latreille, et leurs larves sont petites, molles, rases, sans pat-

tes, vivant de même que leurs congénères ; l'instant de la métamorphose arrivé, elles sortent de l'abdomen de l'insecte, cherchent un point d'appui, filent une coque cylindrique arrondie aux extrémités, de couleur blanche, un peu jaunâtre, passent l'hiver, et au printemps l'insecte découpe une calotte sphérique, par laquelle il s'échappe en laissant les restes de sa larve dans l'autre extrémité.

Il est à présumer qu'aussitôt la sortie de la larve, l'insecte qui lui a servi de nourriture doit être peu de temps sans périr.

Tarière plus courte que l'abdomen et de trois pièces.

Bracon *Barynoti.*

Description du male.

Antennes placées sur le devant de la tête, entre les yeux. Le premier anneau pyriforme, allongé, le deuxième cylindrique, court, arrondi au sommet, les suivans cylindriques, filiformes, presque égaux jusqu'au onzième; alors ils deviennent égaux entre eux. Les deux premiers articles bruns-jaunâtres, les autres noirs.

Palpes maxillaires, et labiaux cylindriques, égaux; excepté le premier article qui est très court, tous les palpes sont velus, fauves clairs.

Tête lisse, glabre, on voit sur le sommet trois petits tubercules disposés en triangle, fauve clair et d'un brun foncé par derrière.

Bouche velue, fauve clair.

Cl allongé.

Yeux gros, orbiculaires, bruns.

Proto-thorax non avancé en pointe, fauve.

Thorax glabre, ponctué, tronqué à la partie postérieure.

Poitrine fauve, dos brun et méta-thorax entièrement noir.

Ailes transparentes, membraneuses, carpe large. Nervures bistrées, membraneuses, légèrement enfumées.

Abdomen convexe, cylindrique, courbé, glabre, lisse; les anneaux peu apparens à l'extrémité. Pédicule peu ponctué en-dessus; noir en dessus, fauve en-dessous ainsi que le reste de l'abdomen.

Pattes longues, grèles, armées de deux épines à l'extrémité interne du tibia. Tarses à cinq articles, cylindriques, le premier plus long que les autres qui sont presque égaux; tous les tarses sont velus et possèdent une petite pelotte entre les crochets. Elles sont d'un fauve clair et la pelotte est brune.

Taille trois lignes $\frac{1}{4}$ non compris les antennes.

Localité. Montmorency, mai 1829.

Brac. *Otiorhynchi*.

La couleur dans les Ichneumonides ne pouvant servir de caractères pour créer une espèce et n'ayant aperçu dans celui-ci, aucune autre différence de formes que la présence de la tarière, je ne le regarderai donc que comme la femelle du précédent et je n'indiquerai que les organes qui auraient varié en couleur.

Antennes. Les deux premiers articles jaunes, tous les autres sont de couleur jaune un peu brunâtre.

Thorax. Poitrine jaune, dos brun ainsi que le méta-thorax.

Tarière. Aiguillon légèrement renflé à l'extrémité, brun jaunâtre et noir à la base.

Palpes noirs.

Explication de la planche.

Tous les objets figurés ont été grossis.

Fig. 1. *Cryptus Myrmeleonidum.*
A. Tête.
B. Antenne.
C. Palpe maxillaire.
D. *Id.* labial.
E. Aile.
F. Proto-thorax.
G. Abdomen et tarière.
H. Patte postérieure.
I. Grandeur naturelle de l'insecte.
J. Coque du Fourmilion, percée par le Cryptus.
K. Même coque ouverte laissant voir celle du parasite.
L. Mêmes coques coupées montrant la nymphe.

Fig. 2. *Bracon Barynoti.* ♂
3. *Id.* ♀
A. Tête.
B. Antenne.
b. Portion d'antenne.
C. Palpe maxillaire.
D. id. labial.
E. Aile.
F. Grandeur naturelle de l'insecte.

G. Abdomen et tarière.

H. Patte postérieure.

I.J. Coques des deux parasites.

K. *Barynotus Elevatus* victime du Bracon n° 2.

L. *Otiorhynchus Lignarius* victime de la figure n° 3.

NOTE

SUR LE *Satyre Styx* (ESCHER) PAR M. C. BUGNION (de Lausanne. Suisse).

(Séance du 6 novembre 1833.)

L'histoire naturelle des Satyres nègres présente de si nombreuses lacunes qu'il est du devoir de tout entomologiste de chercher à les diminuer: c'est ce qui m'engage à attirer quelques instans l'attention de la Société Entomologique sur le *Satyre Styx*, espèce qui me paraît n'avoir pas été jusqu'ici suffisamment observée. Je regrette de ne pouvoir fournir à son sujet des renseignemens plus complets que ceux qui vont suivre.

Description du mâle.

« Alis integris, supra nigro fuscis fasciâ ferrugineâ, « anticis ocellis 4, inferioribus ocellis 3, subtus antici « ferrugineis, inferioribus atris.»

Envergure 22 lignes environ.

En dessus. Ailes d'un brun noirâtre avec une bande ferrugineuse bien marquée, offrant aux ailes supérieures quatre yeux dont deux assez gros, réunis en face du sommet, les deux autres solitaires et beaucoup plus petits; aux ailes inférieures trois yeux également éloignés, celui du milieu un peu plus petit que les deux autres. Ces yeux sont noirs et pupillés de blanc.

Dessous des ailes supérieures ayant le milieu ferrugineux foncé entouré de brun, des quatre yeux que l'on remarque en dessus, trois seulement sont distinctement visibles en dessous. Dessous des inférieurs d'un brun noirâtre avec une bande ondulée plus foncée, les trois yeux apparens comme en dessus.

Les antennes sont d'un brun obscur endessus et en dessous, l'extrémité de la massue est légèrement blanchâtre. Les palpes, la tête, le corps et les jambes sont bruns.

Cette description est faite d'après *un seul* individu ♂ que j'ai pris à un quart de lieue de Lugano, canton du Tessin (Suisse), le 22 juillet 1833, jour de la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles dans cette ville.

Si on compare l'individu décrit avec les autres espèces du même groupe on remarquera :

1° Que le *S. Ligea* est le seul des Satyres nègres qui soit plus grand que le *Styx*.

2 Qu'en dessus c'est avec le *S. Goante* qu'il a le plus de rapports, en différant essentiellement par la frange qui

dans le *Goante* a du blanc, tandis que dans le *Styx* elle est toute brune.

3° Que le *S. Nerine* Fr. que M. Boisduval regarde comme synonyme du *S. Styx* (Escher) en diffère à quelques égards.

Le *Styx* est plus grand, la forme de ses ailes est plus arrondie, en dessus la bande ferrugineuse est plus large, d'une couleur plus vive et beaucoup mieux tranchée que dans le *Nerine;* le *Nerine* n'a que deux yeux aux ailes supérieures (j'ignore si ce caractère est constant) le *Styx* en a quatre; les yeux du *Styx* sont plus grands que ceux du *Nerine.* En dessous, le brun qui entoure le centre des ailes supérieures qui dans les deux espèces est ferrugineux est un peu plus foncé et un peu plus large dans le *Styx* que dans le *Nerine*, le dessous des inférieures est aussi d'un brun noirâtre plus foncé dans le *Styx,* les lignes ondulées que l'on y remarque me semblent moins distinctes dans le *Styx* et présentent quelques légères différences.

Le *S. Nerine* a les antennes blanchâtres en dessous, le *Styx* les a brunes, le *Nerine* a d'ailleurs la massue des antennes moins grosse et plus recourbée à l'extrémité que le *Styx.*

Le *Styx* habite la Suisse et se trouve en plaine (j'ai pris le mien à une très petite distance du lac de Lugano), le *Nerine* habite les Alpes de la Carinthie (Boisd. Cat. p. 23).

Les différences que j'ai signalées suffisent-elles pour autoriser à considérer les *S. Styx* et *Nerine* comme constituant deux espèces distinctes l'une de l'autre? telle est la question que j'aurai à discuter maintenant et que je préfère laisser *indécise* jusqu'à ce que de nouvelles observations, *faites sur un plus grand nombre d'individus des deux espèces*, me permettent de la traiter avec plus de certitude. Toute-

fois je dois dire que si j'avais à me prononcer maintenant, je préférerais l'opinion de M. Escher, de Zurich, qui regarde le *Styx* comme constituant une espèce distincte. (1)

(1) Je n'avais à ma disposition, pour faire ma description comparative, que les deux *S. Nerines* mâle, que renferme ma collection, mais j'ai lieu de croire qu'ils sont authentiques, l'un que j'ai communiqué à M. Duponchel en 1832, a été reconnu par lui être le véritable *Nerine* de Treitschke; l'autre, que je me suis procuré dès-lors, provient de M. Parreys de Vienne, et est absolument semblable au premier.

DESCRIPTION ET FIGURES

DE TROIS *Hémiptères* EUROPÉENS NOUVEAUX OU MAL CONNUS;

PAR M. LÉON DUFOUR, MEMBRE HONORAIRE.

(Séance du 20 novembre 1833.)

Pl. 5.

Le domaine de l'entomologie, si heureusement exploité surtout depuis un quart de siècle, promet encore et pour long-temps une ample moisson de découvertes à l'avidité des scrutateurs de cette science attrayante. Non-seulement les contrées exotiques défieront pendant des siècles les explorations empressées de nos voyageurs; mais notre vieille Europe est loin d'être épuisée en richesses de ce genre, depuis surtout que l'esprit d'observation est devenu si sévère, si exigeant. Les Coléoptères ont pris relativement aux autres ordres d'insectes un accroissement considérable dans nos collections et nos catalogues, mais les Hémiptères, malgré les efforts de quelques entomologistes, sont demeurés, il faut le dire, en disgrâce. Toutefois des travaux récens semblent vouloir les relever de cet oubli, et j'ai cherché moi-même, dans un ouvrage spécial

dont je prie la Société d'agréer l'hommage, à faire connaître leur structure générale et leur organisation viscérale.

Genre Céphaloctée. *Cephalocteus.* (1)

C. Fig. 1 à 7.

Les innombrables Hémiptères, tant indigènes qu'exotiques, qui se rapportent à l'ancien genre *Cimex* de Linnæus ont été tout récemment (1832) l'objet d'une étude spéciale sous le rapport de la classification par notre savant collègue M. de Laporte (2). Dès que ce travail me fut parvenu, je m'empressai de mettre en harmonie avec cette nouvelle classification, les espèces de ma modeste collection, où j'ai rencontré un *Cimex* curieux des environs de Cadix, appartenant à la famille des Pentatomites de cet auteur, mais bien distinct, comme genre, des *Cydnus* à côté desquels il doit se ranger. Voici son signalement générique:

Antennæ 5 *articulatæ, fractæ, breves, inferæ, seu sub capitis margine insertæ, articulis tribus ultimis crassioribus, turbinatis ultimo obtusissimo; rostrum quadriarticulatum usque ad pedes posticos productum; caput ovato-rotondatum, obtusum fisso-emarginatum, margine spinulis pectinato; ocelli nulli; oculi inconspicui; hemelytrorum membrana brevissima, fera nulla, omnino avenia; alæ nullæ; tibiæ extus spinosissimæ; tarsi gracillimi; ungues simplices.*

Corpus orbiculatum, convexiusculum, coriaceum. Pedes crassi, breves.

La structure du Céphaloctée est trop remarquable pour

(1) De deux mots grecs qui signifient *tête* et *peigne*.

(2) *Essai d'une classification systématique de l'ordre des Hémiptères*, par F. L. de Laporte, etc. (*Magasin de zoologie*, 2e section, 1832.)

qu'elle ne devienne point l'objet d'une analyse un peu détaillée.

La tête, dont on ne peut constater la forme générale qu'après l'avoir séparée du corselet, présente une foule de traits dignes de toute notre attention. Sa portion extra-thoracique ou celle qui est habituellement apparente en dehors est en chaperon arrondi, échancré au milieu avec deux petites lignes enfoncées, qui de l'échancrure se prolongent sur le vertex, ainsi qu'on l'observe dans un très grand nombre de Pentatomites. Elle est garnie dans tout le pourtour de sa face supérieure, non sur le bord lui-même mais sur une légère rainure parallèle à celui-ci, d'une rangée régulière de piquans redressés qui constituent un peigne ou plutôt un rateau dont j'indiquerai bientôt les attributions présumées. Les antennes beaucoup plus courtes que dans les *Cydnus*, sont insérées tout-à-fait en dessous de la tête, et dans leur plus grande extension, il n'y a guère que trois articles qui puissent déborder la tête. Un peu coudées après le premier article elles se composent de cinq pièces principales, dont les trois dernières sont grosses, turbinées, et paraissent d'une texture plus pulpeuse, plus favorable au toucher que dans la plupart des Hémiptères. On voit entre la troisième et la quatrième de ces pièces un petit article supplémentaire, une espèce de *rotule*, dont j'ai signalé, dans mon ouvrage sur l'anatomie des Hémiptères, l'existence dans plusieurs Réduves, dans les Gerris et que l'on retrouve aussi dans les Cydnes. La portion intra-thoracique de la tête, ou celle qui est enchâssée dans le corselet a une longueur égale à celle de la portion extra-thoracique, en sorte que l'ensemble de sa forme est ovale-oblongue. Cette portion enchâssée n'est point rétrécie, étranglée en col comme dans la plupart des Réduves. Elle est parfaitement lisse, c'est-à-dire dépourvue

d'épines et de poils. Mais le plus remarquable des traits du Céphaloctée, celui qui forme une exception singulière, une bien rare anomalie : c'est l'absence absolue, non seulement des ocelles, mais même des yeux. La privation des ocelles s'observe dans plusieurs genres soit terrestres, soit aquatiques de l'ordre des Hémiptères ; mais l'absence des yeux est un fait nouveau, et j'avoue que j'ai long-temps balancé à l'admettre me défiant de mes instrumens amplifians. Cependant après avoir très heureusement désarticulé la tête du seul individu que je possédais, après l'avoir soumise sous toutes les faces imaginables soit au microscope soit à la plus forte lentille de celui-ci dont je me sers comme d'une loupe; après, dis-je, toutes ces explorations scrupuleuses il m'est resté la conviction que le Céphaloctée est entièrement privé de l'organe de la vue. Dans le léger sinus qui forme la démarcation des portions extra et intra-thoraciques de la tête, et qui est la place ordinaire des yeux, je n'ai su découvrir qu'un petit tubercule opaque à peine saillant surmonté d'un piquant. Ce trait négatif a d'autant plus de valeur pour moi, pour la création de ce nouveau genre, que dans les *Cydnus* les yeux très visibles, même dans les plus petites espèces, ont une réticulation prononcée, presque granuleuse et que les ocelles tout aussi apparens, sont placés tout près d'eux.

Le corselet bien plus large que la tête qui s'enchâsse dans l'échancrure médiane de son bord antérieur, est transversal à-peu-près comme celui des Coccinelles avec ses angles antérieurs arrondis. Il est de la largeur de l'abdomen et son bord postérieur est à-peu-près droit.

L'écusson est grand, triangulaire et terminé en pointe mousse.

Les hémélytres plus courtes que l'abdomen, comme dans les *Hister*, ont leur partie coriacée très analogue par l'uni-

formité de sa texture aux élytres des Coléoptères. On n'y découvre aucune trace, ni de nervure, ni de cette espèce de panneau longitudinal et flexible qui règne le long du bord scutellaire dans presque tous les Hémiptères. Elles se terminent par une portion membraneuse fort courte, purement vestigiaire et dépourvue de toute organisation vasculaire. Les ailes sont nulles ou simplement rudimentaires.

Les pattes sont courtes, robustes et velues. Les cuisses sont renflées. Les jambes intermédiaires postérieures ont toute leur surface externe armée d'un grand nombre de piquans, qui couronnent aussi et débordent l'extrémité tarsienne. Le bord extérieur seul et le bout antérieur des jambes de devant, sont garnis d'une seule rangée de piquans bien distincts les uns des autres. Les tarses fort grêles et d'un pâle jaunâtre se composent de trois articles allongés et se terminent par deux ongles simples qui m'ont paru dépourvus de membranes.

Je n'ai point observé vivant le Céphaloctée, et j'ignore entièrement ses habitudes. Le seul individu de ma collection m'a été envoyé sans désignation par mes amis les docteurs Monard, médecins militaires, qui l'ont découvert aux environs de Cadix. Mais si de la connaissance du genre de vie des animaux, on en peut déduire leur structure extérieure générale on peut aussi, en renversant la proposition, parvenir à connaître leurs actes extérieurs par l'étude comparative de leur anatomie. C'est ce que je vais essayer de faire pour le Céphaloctée.

Son corps arrondi, trapu et coriacé, assez semblable à celui des *Hister*, le rateau qui couronne sa tête, la profonde implantation de celle-ci dans le corselet, ce qui la rend un levier puissant, ses pattes courtes et robustes à tibias armés d'étrilles et de rateaux, la privation d'ailes et d'yeux, tout annonce que c'est un insecte fouisseur, destiné

par conséquent à s'enfoncer dans les profondeurs du sol. Les longs poils qui garnissent soit le pourtour, soit le dessous du corps, et l'absence d'un duvet serré témoignent assez qu'il n'habite point les terrains humides, gras ou cohérens. Il est donc présumable qu'il vit dans le sable amoncelé et sec des bords de la mer, peut-être même au milieu des racines, comme les petits Coléoptères du genre *Trachyscelis* avec lesquels il a plusieurs traits de ressemblance.

Avant de passer à la description succincte de l'espèce, je terminerai ces généralités par une réflexion qui me semble devoir vous présenter quelque intérêt. La privation complète de l'organe de la vue est un fait insolite dans l'ordre des Hémiptères, mais c'est un fait et il faut l'admettre. Nous savons déjà que des êtres nombreux soit parmi ceux qui occupent les derniers degrés de l'échelle animale, soit parmi les Annélides, qui dans le cadre zoologique sont considérés comme ayant une prééminence d'organisation sur les insectes, manquent absolument d'yeux. La nature, qui semble parfois se complaire à mettre en défaut nos systèmes et les lois que nous voulons lui imposer, nous présente de loin en loin des organisations exceptionnelles au milieu du vaste réseau des groupes ou races dont les divers genres sont unis par une admirable conformité de structure. C'est ainsi que parmi les Arachnides, si favorablement dotées pour le nombre et l'éclat de leurs yeux, j'ai découvert un genre voisin des *Phalangium*; qui n'offre aucune trace d'organe visuel, et que pour cela j'ai désigné sous le nom de *Cæculus* dans les *Annales des sc. nat.* (1832).

Mais en déshéritant le Céphaloctée du sens si essentiel de la vue, la nature ne s'est pas montrée injuste marâtre, et dans le plus chétif des animaux comme dans

la plus noble de ses créations, elle est conséquente au but final de l'organisme qui est le maintien de l'existence pendant un temps donné. Ainsi que l'homme né aveugle supplée à la privation de la vue par un surcroît de perfection dans les facultés tactiles, l'absence des yeux dans le Céphaloctée est compensée par un développement remarquable, et une texture spéciale dans le sens du toucher. Remarquez en effet que la brièveté, le mode d'insertion des antennes de notre Hémiptère, mais surtout la grosseur et la texture de leurs trois derniers articles semblent réunir toutes les attributions physiologiques de véritables palpes. Ajoutez à cela que les tarses malgré leur gracilité, leur petitesse, ont cependant une organisation délicate, favorable à la fonction du toucher, et, ce n'est pas sans un but particulier de conservation, que la nature a abrité la délicatesse des tarses, ou les doigts de cet insecte, sous les épines divergentes qui terminent le tibia.

Espèce. Céphaloctée Histéroïde, *Cephalocteus Histeroides* pl. 5. fig. 1—7.

Fusco-castaneus nitidus, margine omni longe ciliato-setoso; corpore subtus pedibusque villosis; thorace impunctato; hemelytris abdomine brevioribus, scutelloque vage rariterque impresso punctatis.

Hab. in arenosis Hispaniæ australioris (Cadix).

Long. 1 $^2/_3$ lin.

Les bords externes du corselet et des hémélytres sont garnis de longs poils roussâtres qui ont presque la raideur des soies, et leur insertion n'a pas lieu au bord seul,

elle empiète un peu sur le disque même de ces parties. La région dorsale de l'abdomen qui n'est point recouverte par les hémélytres offre de semblables poils. La villosité des pattes et du dessous du corps est plus fine, plus molle.

Observations sur le genre *Prostemma* de M. de Laporte, et description avec figure d'une nouvelle espèce de ce groupe générique.

Dans son *Essai d'une classification systématique des Hémiptères* (1832), M. de Laporte a créé le genre *Prostemma* pour deux ou trois Hémiptères européens de la famille des Réduvites, et cette dénomination est fondée sur ce que, d'après cet auteur, les ocelles (*stemmata*) seraient placés au-devant des yeux à la base du bec. Le *Nabis Guttula*, de Latreille, paraît avoir été d'abord le type de ce genre.

Mais dans un supplément qui termine l'essai précité, et qui est accompagné d'un nouveau tableau des genres de la famille des Réduvites, M. de Laporte assigne au *Prostemma* pour caractère distinctif, des hémélytres courts. Ce ne serait donc plus dans ce nouveau tableau le *Nabis Guttula* que cet entomologiste aurait eu en vue, puisque les hémélytres de ce dernier Hémiptère atteignent ou même dépassent un peu l'extrémité de l'abdomen. Il avait peut-être alors sous les yeux l'espèce que je vais décrire, et, par inadvertance, il a laissé sans place le *Nabis Guttula*.

Je ne connais ce dernier insecte que par les descriptions des auteurs et par la figure exacte de Panzer (*Faun.*

Germ. Fasc. 101, *fig.* 21), mais je puis assurer que dans l'Hémiptère dont j'offre ici le dessin, les ocelles sont placés, ainsi que dans les genres voisins, derrière et non devant les yeux. La figure de Panzer les a marqués aussi à la même place dans le *Nabis Guttula.* M. de Laporte ne s'en serait-il pas laissé imposer par deux petites saillies arrondies et luisantes qui s'observent en effet à l'origine supérieure du bec? La méprise est d'autant plus facile, que les véritables ocelles sont d'une extrême petitesse et à peine saillans. Pour lever tous les doutes sur leur existence, brisez le crâne de cet insecte de manière à ménager la portion de la table supérieure qui est le siège des ocelles. Alors, avec le secours du microscope, vous constaterez que la cornée de ceux-ci, bien circonscrite, arrondie, et plus mince que le test, a une légère transparence avec une teinte rougeâtre, et que sa surface est lisse et unie. Il faudra donc changer la dénomination insidieuse de *Prostemma,* et j'en laisse le soin à M. de Laporte, car ce groupe générique me paraît devoir être conservé. J'ai adopté provisoirement celle de *Postemma* qui en diffère bien peu, et qui est, si l'on veut, ou insignifiante, comme tant d'autres, ou de racine latine.

Notre espèce a les tarses composés non de deux mais de trois articles dont le premier, quoique peu sensible, n'en est pas moins existant, et s'unit au second par une articulation oblique. Ainsi il deviendra encore nécessaire de modifier, sur ce point, l'expression du signalement générique.

L'extrémité des tibias antérieurs et intermédiaires, mais surtout des premiers, présente un trait particulier d'organisation qui, à cause de son importance physiologique, mérite de figurer au premier rang parmi les caractères génériques. J'ai signalé ce mode tout spécial de texture dans

mes *Recherches anatomiques sur les Hémiptères*, à l'occasion du *Reduvius Stridulus*, et M. Serville, dans sa monographie du genre *Peirates* (1), auquel appartient ce dernier Hémiptère, n'a pas manqué de faire ressortir ce trait remarquable. Le tibia antérieur n'est pas simplement dilaté à son extrémité, mais il présente en avant de celle-ci, dans l'espèce que je décrirai bientôt, un corps particulier tout-à-fait distinct, et par sa circonscription et par sa texture, de la substance cornée du tibia. Ce corps, placé au-dessus du tarse et d'une forme ovalaire, est charnu, pulpeux, et sa surface inférieure paraît au microscope couverte d'un duvet serré, excessivement court, semblable à celui du velours. C'est une véritable pelotte spongieuse, un organe éminemment fonctionnel, destiné à exercer l'acte du toucher et de la préhension, et adapté aux habitudes d'un insecte essentiellement chasseur.

POSTEMMA BRACHELYTRUM. Pl. 00, fig. 00.

Apterum, atrum, nitidum, pilosum, thoracis impressione transversa subobliterata; hemelytris truncatis abdomine triplo brevioribus pedibusque rubris; femoribus anticis incrassatis subtus minutissime spinuloso-biserratis, tibiis anticis intus ciliato-spinulosis.

Hab. sub lapidibus in Gallia meridionali-occidentali, et in Hispaniâ.

Long. 4, lm. 0.

Tête à vertex uni, presque plane, hérissée de quelques poils redressés. Yeux ovales-arrondis, grands, mais mé-

(1) *Annales des sciences naturelles.* Juin 1831.

diocrement saillans. Antennes de cinq articles à peine de la longueur de la moitié du corps, presque droites, d'un brun obscur, hérissées de poils, à l'exception du second article qui est parfaitement glabre, et du dernier qui, au lieu de poils, est revêtu d'un duvet court et velouté qui le rend propre à faire l'office de palpe. Remarquons que le second article qui est une pièce supplémentaire dans la composition générale des antennes de la famille des Réduvites est petit, conoïde, glabre, comme je viens de le dire, et ne doit être considéré que comme un condile un peu plus développé, destiné à favoriser les divers mouvemens de l'antenne. Ce condile existe aussi comme vestige dans le *Peirates* qui a avec notre *Postemma* la plus grande analogie, soit quant aux traits extérieurs, soit quant aux habitudes et au genre de vie.

Corselet noir, luisant, imponctué, médiocrement convexe, hérissé, surtout sur les côtés, de poils assez longs et redressés, marqué à son tiers postérieur d'une dépression transverale presque effacée.

Ecusson assez grand, noir-mat, hérissé, pointu à son extrémité qui est horizontale.

Hémélytres rougeâtres, fort courts, tronqués, marqués de trois nervures à peine sensibles et finement pointillés. La portion membraneuse n'est que rudimentaire et ne présente qu'une étroite lisière blanchâtre, parfois avec une moucheture noirâtre. Point d'ailes.

Abdomen hérissé, surtout sur les côtés, et à son extrémité de quelques poils. Sa région dorsale légèrement convexe, a une teinte d'un bronzé bleuâtre, et un guillochis de points et de petites lignes enfoncés.

Pattes rouges, de moyenne longueur et assez robustes, hérissées de poils. Hanches et extrémité des tibias, noirs. Cuisses antérieures renflées, un peu cambrées, armées dans

les deux tiers antérieurs de leur bord inférieur, d'une double rangée de très petits piquans noirs, un peu crochus et dirigés en arrière dans la rangée antérieure, droits et cylindroïdes dans la postérieure. La rainure formée par ces deux séries de piquans, reçoit dans la flexion du tibia sur la cuisse, les poils raides qui garnissent le bord inférieur de celui-ci. Il résulte de cette disposition une sorte de tenaille capable de saisir et de retenir fortement une proie vivante. Les tibias des autres pattes offrent à leur bord interne quelques piquans indépendans des poils. Ceux des pattes intermédiaires présentent à leur extrémité tarsienne une pelotte spongieuse, mais beaucoup moins prononcée que celle des tibias antérieurs.

J'ai long-temps pris le *Postemma Brachelytrum* pour un insecte qui n'avait pas subi sa dernière métamorphose, mais le scalpel a levé tous mes doutes à cet égard. Il se tient habituellement sous les pierres ou les tas de plantes sèches. Il n'est pas très rare aux environs de Saint-Sever (Landes), et je l'ai rencontré aussi en Espagne. J'ai éprouvé par moi-même que sa piqûre est des plus douloureuses.

Note sur le genre *Leptopus*, et description avec figure d'une nouvelle espèce.

Au commencement de 1833, je présentai à la Société Entomologique, sous le titre de *Révision du genre Leptopus*, quelques considérations sur ces Hémiptères fort peu connus alors, et la description de deux espèces avec la figure détaillée de l'une d'elles, le *Leptope Littoral*. Depuis cette époque, dans le mois de septembre dernier, notre

collègue et mon ami, le professeur Audouin, m'ayant procuré le bonheur de le posséder pendant quelques jours à Saint-Sever, nous eûmes la satisfaction de rencontrer sur les bords caillouteux de l'Adour non-seulement le *Leptope Littoral*, que j'avais fort à cœur de lui faire trouver, mais la nouvelle espèce que je publie aujourd'hui. Il vous dira quelle fut notre jouissance, lorsque, profitant d'un soleil couchant, et prosternés près des monceaux de cailloux, nous surprîmes nos Leptopes dans leurs retraites où nous les trouvâmes comme engourdis et d'une capture facile. Il vous dira que je lui en montrai un tenant une petite tipule entre les piquans de son bec, et justifiant ainsi les habitudes carnassières que sa structure extérieure m'avait déjà fait présumer.

La circonstance d'avoir pu étudier comparativement ces deux espèces vivantes, et sur des individus assez nombreux pour en sacrifier à l'analyse des parties délicates, m'a mis à même de rectifier quelques erreurs qui s'étaient glissées dans mon opuscule précité, et que je m'empresse de vous déclarer dans l'intérêt de la science. Ainsi, 1° le bec se compose non de deux articles seulement, ainsi que je l'ai avancé, mais de trois dont le dernier est le plus court; 2° le corselet, dans l'espèce nouvelle que je décrirai bientôt, n'est point divisé en deux portions presque égales, par une empreinte transversale, comme dans le *Lept. Littoral*; ainsi ce trait n'est point générique, il n'appartient qu'à l'espèce; 3° les tarses des Leptopes sont de trois articles, et non de deux seulement; mais le premier article est fort court, étroitement uni au second, ce qui le rend très difficile à mettre en évidence.

Je modifierai de la manière suivante le signalement spécifique du *Lept. Littoral.*

Leptopus Littoralis.

Nigro pallidoque variegatus supra breviter hispidulus; rostri articulo, 1° longe; 2° brevius utrinque hispinosis; thorace transversim coarctato, utrinque ad pedum anteriorum insertionem tuberculo pectoruli brevissime unispinoso; hemelytris nigro varie maculatis, costa ciliato-hispidula; pedibus pallidis, femoribus ante apicem annulo nigrescente.

Leptopus Lanosus. Leptope Laineux. Pl. 00, fig. 11—15.

Cinereo-griseus, supra albido villoso-lanosus; rostri articulo, 1° longe bispinoso; 2° simpliciter ciliato; thorace haud coarctato, antice serie transversali punctorum impressorum notato; hemelytrorum costa nuda, maculis aliquot discoidalibus, pedibusque pallidis.

Hab. ripas lapidosas Galliæ meridionali-occidentalis (Saint-Sever. Landes).

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lin.

Espèce un peu plus grande que la précédente, remarquable par le duvet blanchâtre assez long et comme laineux, qui s'observe surtout au corselet et sous la tête. Duvet semblable, mais plus court, recouvrant l'écusson et les élytres à l'exception du bord externe de celles-ci qui est tout-à-fait glabre. Yeux et ocelles glabres; antennes d'un pâle roussâtre. Hémélytres criblées, à la loupe, de très petits points blancs, marquées chacune ordinairement de

sept taches blanchâtres dont quatre discoïdales bien séparées et distinctes, et trois au bout de la partie coriacée, presque confondues, séparées simplement par des nervures. Membrane de l'hémélytre avec cinq nervures simples, presque parallèles; ailes diaphanes; dessous du thorax grisâtre, velu; abdomen glabre, noir, luisant; tibias des pattes antérieures moins hérissés que dans le *L. Littorai*.

Explication des figures.

Fig. 1. *Cephalocteus Histeroïdes*. Grossi.
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Tête considérablement grossie et séparée du corselet pour mettre en évidence le rateau qui entoure sa portion extrathoracique, ainsi que l'absence des yeux et des ocelles.
a. a. Petit tubercule terminé par une épine placée au point que devrait occuper l'œil.
4. Antenne
5. Bec
6. Tibia et tarse antérieurs
7. Tibia et tarse postérieurs
} considérablement grossis.
8. *Postemma Brachelytrum* grossi.
9. Mesure de la longueur naturelle.
10. Fragment très grossi de la tête pour mettre en évidence l'antenne, l'œil, l'ocelle, le bec.
11. Une patte antérieure fort grossie.
12. Un tarse fort grossi.
13. Cuisse antérieure encore plus grossie et vue par-dessous pour mettre en évidence la double rangée de piquans dont elle est armée.

14. *Leptopus Lanosus* fort grossi.
15. Mesure de sa longueur naturelle.
16. Bec considérablement grossi pour mettre en évidence sa composition et les piquans de son premier article.
17. Tarse considérablement grossi.
18. Hémélytre détachée fort grossie.

Au moment où nous mettons sous presse ce mémoire, nous recevons de M. Léon Dufour la lettre ci-jointe que nous nous empressons de publier. A. L.

« Saint-Sever (Landes), 30 juin 1834.

« A Monsieur A. Lefebvre, secrétaire de la Société entomologique de France.

« Monsieur et savant confrère,

« Quand on songe à l'immensité du domaine de l'entomologie, on est peu surpris que, malgré l'ardeur prodigieuse qui pousse notre génération vers son étude, on soit encore pour long-temps exposé à ne pas saisir toute la vérité du premier coup. Mais la franchise et la bonne intelligence qui règnent entre ceux qui se livrent à la recherche de celle-ci forment un des principaux charmes de notre aimable science et concourent puissamment à la solidité de ses progrès. C'est parce que je suis cordialement dans cette conviction que j'adresse à la Société quelques lignes en réponse à un article de M. De Laporte inséré dans le dernier numéro des *Annales Entomologiques* et relatif au genre *Prostemma* établi par ce savant confrère dans la famille des Réduvites.

« 1° Je reconnais que l'insecte dont j'ai envoyé à la Société la description et la figure sous le nom de *Postemma Brachelytrum* n'est point une espèce nouvelle; c'est un individu aptère du *Reduvius Guttula* de Fabricius bien représenté par Panzer (fasc. 101, fig. 21). Depuis que j'ai envoyé ma notice

à la Société, un de ces réduvites ailé m'est tombé sous la main. L'existence des ailes et de la membrane des hémélytres n'est point l'attribut d'un sexe, car je trouve des mâles et des femelles bien adultes dans les individus aptères et à hémélytres tronqués. C'est absolument comme dans le *Lygæus Apterus* Fabr., (*Pyrrhocoris* de Rodhe, *Maganotus* de M. de Laporte), qui acquiert parfois des ailes et des hémélytres complets. Mais dans le *Postemma* comme dans le *Pyrrhocoris* ce n'est qu'exceptionnellement et de loin en loin que l'on rencontre un individu ailé. Leur état habituel et normal est d'être aptères. Si cette dernière considération déterminait la Société à admettre dans ses Annales la figure du *Postemma Guttula*, aptère, on supprimerait dans le texte tout ce qui concerne l'établissement de l'espèce nouvelle en conservant la description.

« 2° L'étude du *Post. Guttula* ailé me confirme pleinement dans tout ce que j'ai dit relativement à la position des ocelles et à la composition des tarses de cet insecte. L'intérêt de la science me commande donc d'y persister. J'en appelle à la loupe bien éclairée de M. de Laporte.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur le secrétaire, avec les sentimens de la considération la plus distinguée,

« Votre dévoué confrère,

« Léon Dufour. »

MÉMOIRE

Sur un nouveau genre *d'Aranéide* de l'ordre des Pulmonaires; par M. Lucas.

(Séance du 4 décembre 1833.)

Les Aranéides qui font le sujet de cette notice, sont peut-être par leur forme les plus remarquables de la tribu des Théraphoses de M. Walckenaer ou des Territèles de M. Latreille. Plusieurs circonstances m'avaient fait supposer qu'elles appartenaient au genre Missulène, ou bien que l'une des deux était la *Missulena occatoria* elle-même (1), car au premier aspect cette aranéide en a tout-à-fait le *facies;* mais je fus bientôt dissuadé de cette erreur par l'étude comparative que je fis de ces deux aranéides; voici les différences qu'elles me présentèrent après un examen attentif: dans les Missulènes ou les Ériodons, car ces deux noms sont synonymes, je vis d'abord que les yeux sont presque égaux entre eux, disséminés sur le devant du corselet, n'ayant aucun rapprochement, et étant même assez éloignés les uns des autres; la première pièce de leurs mandibules est

(1) Surtout celle qui est sous la dénomination de *Pachiloscelis Rufipes.*

pourvue de trois rangs de pointes qui forment une espèce de herse, et que ces mêmes mandibules sont arrondies à leur extrémité; la languette est conique et tronquée à sa partie antérieure; les mâchoires sont dilatées à leur base, et se terminent en pointe à leur extrémité; les palpes sont grèles, peu allongés, ne dépassant pas en longueur la première paire de pattes qui sont toutes presque égales en grosseur, et à premiers articles assez renflés. Tandis que dans l'autre aranéide, les yeux sont bien placés sur le devant du corselet, mais au lieu d'y être disséminés, comme chez les Missulènes, les deux premières paires d'yeux sont seulement séparées sur le devant du céphalothorax, tandis que ceux qui sont placés sur les côtés sont si rapprochés qu'ils se touchent presque; les mandibules, au lieu d'être arrondies à leur extrémité ou tronquées brusquement, sont terminées par un prolongement qui a l'aspect d'une espèce de crochet dont la base serait courbe intérieurement, couverte d'une assez grande quantité de pointes plus ou moins aiguës les unes que les autres; mais ce qui empêchera de confondre ces deux genres, c'est que le nôtre s'en distinguera facilement par deux caractères qui lui sont propres. Le premier consiste dans la forme des palpes qui sont pédiformes, grèles, très allongés, et dépassant en longueur les première et seconde paires de pattes. Le second caractère est tiré de la forme des pattes de derrière dont la quatrième paire de pattes dépasse en longueur la troisième paire qui a ses premiers articles courts, très renflés surtout dans la troisième paire, ce qui les fait paraître deux fois plus grosses que les deux premières paires de pattes antérieures.

Genus Pachiloscelis. (1)

(παχύς, épais; σκέλος, jambe.)

Palpi elongatissimi, extremitati ferè maxillarum inserti, 5 articulati; articulo 1° brevissimo; 2° longiori; 3° paululum breviori; 4° elongatissimo; 5° brevissimo, unguiculo solo extremitati suæ terminato. Pedes ultimi crassi longiores multo cæteris, 5 articulati; articulo 1° crasso, elongatissimo; 2° breviori basi suæ spinis terminato; 3° brevissimo; 4° filiformi, elongato; 5° breviori cæteris extremitati unguiculis tribus terminato. Thorace cordiformi, quàm lato longiori.

Céphalothorax épais, cordiforme, formant à sa partie antérieure une espèce de protubérance. Yeux n'étant pas tous disséminés sur le devant du corselet, formant un carré plus long que large, étant au nombre de huit et presque égaux entre eux. Mandibules très grosses, terminées antérieurement par un crochet non mobile, peu allongé, courbé à sa partie interne; pourvues de chaque côté d'une rangée de pointes plus ou moins nombreuses; crochets des mandibules acérés à leur extrémité, percés d'un trou pour le passage de la liqueur vénéneuse. Mâchoires carrées, un peu plus dilatées à leur base, tronquées et un peu arrondies à leur extrémité; lèvre allongée, tronquée à sa base et terminée en pointe antérieurement. Palpes pédiformes, très allongés, insérés sur les côtés des mâchoires, et presque à l'extrémité de leurs dilatations,

(1) La pl. 7 était gravée lorsque l'auteur changea le nom générique *Cratoscelis* qui y est indiqué en celui de *Pachiloscelis*. C'est donc ce dernier qui doit y être substitué. A. L.

ayant le dernier article terminé à son extrémité par un onglet simple et très acéré. Première paire de pattes grèle, peu allongée, plus courte que la seconde paire dont les premiers articles sont peu allongés, les suivans courts et terminés sur les côtés par une rangée de pointes assez nombreuses. Troisième paire de pattes plus longue que les premières paires, ayant le premier article allongé, très renflé et sans épines, le second court, renflé et épineux à sa base, le troisième très court, le quatrième allongé, diminuant de grosseur à son extrémité, et couvert d'épines sur les côtés avec le cinquième article très court et épineux; quatrième paire de pattes plus longue que les trois premières paires, ayant le premier article assez long, moins renflé que le premier article de la troisième paire de pattes, second article plus long que le troisième, quatrième dépassant en longueur le cinquième article qui est semblable à tous les autres, c'est-à-dire, qu'il est couvert d'épines, et terminé à son extrémité comme tous les autres articles par trois crochets dont deux sont réunis ensemble et le troisième isolé. Abdomen de forme ovalaire, tenant au céphalothorax par un pédicule.

Pachiloscelis *Rufipes*. Lucas.

Fuscus, cephalothorace crasso, basi suæ truncato. Maxillis latis, extremitati anteriori paululùm rotundatis, pilis rufis lateri interno indutis. Abdomine ovato, pilis fulvis hirsuto.

Cette aranéide, par son céphalothorax gros et épais, par ses yeux rapprochés, par ses pattes grosses et robustes, doit

prendre place, selon la nouvelle classification de M. Walkenaer, entre les *Atypes* et les *Missulènes* de la tribu des Théraphoses à mandibules articulées horizontalement et à mouvement vertical.

Céphalothorax de couleur fauve, épais à sa partie antérieure, plus large dans son milieu, arrondi sur les côtés et tronqué postérieurement. Dessous du céphalothorax semblable au dessus mais un peu plus rouge. Yeux disséminés sur le devant du corselet dont deux en avant très petits, très rapprochés mais ne se touchant pas; deux autres sur les côtés un peu plus gros que les premiers, très éloignés l'un de l'autre, et porté chacun sur une espèce de pédicule, enfin quatre autres un peu plus en arrière, très rapprochés les uns des autres et se touchant presque. Mandibules épaisses, dilatées à leur base, terminées en une pointe antérieurement, et hérissées de poils rouges à leur partie interne. Mâchoires plus longues que larges, un peu arrondies à leur partie antérieure, dilatées à leur base, couvertes de poils rougeâtres; palpes très allongés, ayant le premier article fauve, le second rougeâtre, le troisième et le quatrième d'un rouge plus foncé et couverts de poils de même couleur à leur extrémité. Première et seconde paires de pattes grêles, couvertes de poils fauves, troisième et quatrième paires robustes, de même couleur que les palpes. Abdomen globuleux, de forme ovalaire, couvert de poils fauves. Dessous de l'abdomen semblable au dessus. Cette aranéide, avec les pattes allongées, peut avoir un pouce de longueur; elle est originaire du Brésil, et fait partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris qui l'a reçue de M. Sylveira il y a peu d'années.

PACHILOSCELIS *Nigripes*, LUCAS.

Ater, palpis tenuibus, elongatis; cephalothorace crasso, cordiformi, basi suæ truncato. Maxillis elongatis, extremitati anteriori aculeatis. Abdomine ovato, parte superiori fulvo, inferiori nigro.

Cette aranéide, à la première vue, paraît appartenir à un tout autre genre, car ses dernières pattes, au lieu d'être grosses et robustes comme dans la première espèce, sont grèles et allongées; mais si l'on étudie avec attention les caractères génériques de cette aranéide, l'on verra que ses palpes, comme dans la première, sont grèles et allongés, que ses deux paires de pattes postérieures ont leurs premiers articles un peu plus renflés que les premiers articles des premières paires de pattes antérieures, et les personnes qui s'occupent avec soin de l'étude de la classe des arachnides, savent très bien que tous les mâles sont toujours plus grèles et plus allongés que les femelles.

Le céphalothorax de cette aranéide est épais et tronqué à sa partie antérieure, cordiforme et tronqué à sa base; les yeux sont placés sur le devant du céphalothorax, peu éloignés les uns des autres mais ne se touchant pas. Les mandibules sont allongées, robustes et arrondies, et ne se terminent pas en pointe antérieurement; les crochets des mandibules sont allongés et très acérés à leur extrémité. Les mâchoires sont plus hautes que larges, terminées antérieurement en une pointe arrondie. La languette est allongée et pointue à sa partie antérieure. Les palpes sont grèles, très allongés, plus longs que les pattes antérieures, à premiers articles courts, second très long, troisième grèle à

sa base et gros à son extrémité, quatrième allongé, un peu courbe et très épais à son extrémité, cinquième court, assez large et terminé à sa base par un tubercule armé d'un crochet, et qui est regardé comme étant l'organe excitateur mâle. Première paire de pattes noire, plus longue que la seconde, troisième paire de pattes de même longueur que les pattes antérieures à premiers articles robustes, les seconds moins gros, et les suivans grêles allongés. Quatrième paire de pattes plus longue que les trois premières paires, ayant les premiers articles gros et les suivans grêles. Seconde paire de pattes plus courte que toutes les autres. Cette jolie aranéide, qui habite le Brésil, est due à la générosité de M. *Gaudichaut*, qui en fit don il y a peu de temps au Muséum de Paris avec une nombreuse collection d'insectes.

Explication de la planche.

1. Pachiloscelis Rufipes.
A. La mâchoire vue de face.
B. Les yeux.
C. La mandibule vue de côté.
D. Crochet de la mandibule.
E. Troisième paire de pattes vue de côté pour montrer les épines.
F. Extrémités de la troisième paire de pattes.
G. G. Extrémités de la troisième paire de pattes vues de face et de profil.
2. Pachiloscelis Nigripes.
A. La mâchoire vue de face.
B. Les yeux.

DESCRIPTION

DU GENRE *Psammœchus*, PAR M. BOUDIER (de Montmorency).

(Séance du 19 février 1834.)

DIVISION DES TÉTRAMÈRES.

Famille des Eupodes, LATR.

Latreille, dans la dernière édition de l'ouvrage du baron Cuvier, intitulé *Règne animal*, adopte, tome cinq, page 135, le genre *Psammœchus* que j'ai cru devoir former aux dépens des *Latridies* d'Herbst. et de M. le comte Dejean (1). Les caractères qu'offre *l'Anthicus Bipunctatus* de Fabricius, espèce qui me sert de type, m'autorisent suffisamment, et ce que j'ai pu recueillir de ses habitudes vitales, vient encore me convaincre de la nécessité de le séparer du genre dans lequel il avait été confondu. Ce mémoire qui devait paraître, au commencement de 1827, dans les Annales de la Société Linnéenne de Paris, n'a point encore été publié à cause de la dissolution de cette Société, et la citation du patriarche entomologiste ne contenant point

(1) *Catalogue*, page 102.

toutes mes observations, je me suis décidé à publier ce mémoire qui la rendra complète.

Latreille a rangé avec doute les *Psammœchus* dans ses *Eupodes*, famille qui contient la tribu des *Sagrides*, à la fin de laquelle il les place. Ce genre semble faire le chaînon qui lie cette tribu avec celle des *Criocérides*; il ne s'est sans doute déterminé à cela, que d'après les observations que je lui ai communiquées dans le temps où nous habitions Versailles; car les *Psammœchus* sont des insectes très vifs et très agiles, vivant en société sur les feuilles du Carex Acuta, dans les racines duquel vit la larve, qui est blanche, ayant une tête écailleuse, armée de deux mâchoires (1), d'autant plus que le port de cette espèce la rapproche beaucoup des *Orsodocnes* et des *Criocères*. Cependant on ne peut disconvenir de son extrême affinité avec les *Anthicus*, surtout avec celui décrit dans Gyllenhal, tom. 1, partie II, page 499, trouvé aussi près des racines du *Carex Arenarius*, et dans le même mois : enfin la forme de ses palpes et de ses tarses le distingue et des Lathridies et des Xylophages.

Caractères génériques.

Pl. 7. C.

Genre Psammoechus. (2) Nobis.

Antennes. Moitié plus courtes que le corps, ayant onze

(1) Ce que j'avance là, n'est qu'une forte présomption, car ce n'est qu'à une époque plus reculée que j'ai retrouvé cet insecte, et que j'ai vu ces petites larves dans le collet de la racine où des nymphes mêmes étaient déjà formées. Je n'ai jamais pu, malgré mes soins, en obtenir d'insectes parfaits, il faut que des raisons de localités s'y soient opposées.

(2) J'ai formé ce nom des mots grecs ψάμμος, sable et habitation.

articles qui vont en grossissant, et dont le premier est allongé, cylindrique.

Palpes Maxillaires. Plus grands que les labiaux, saillans de quatre articles; le dernier est beaucoup plus grand et en massue triangulaire.

Palpes Labiaux. De trois articles, terminés brusquement tel que les maxillaires.

Mandibules. Côté externe arqué dont la pointe est simple.

Mâchoires. Bilobées, lobes membraneux, le terminal ou l'externe plus grand, obtus et cilié à l'extrémité; l'interne allant en pointe.

Labre. Membraneux, transversal, arrondi sur les côtés, et légèrement échancré au milieu du bord antérieur.

Menton. Corné et transversal.

Languette. Presque cornée, membraneuse, un peu plus large en haut. (N'ayant pu en sacrifier qu'un seul individu, il m'a été impossible de m'assurer de son bord supérieur.)

Tête. Triangulaire.

Yeux. Saillans.

Corselet. Étroit, presque cylindrique, rétréci postérieurement.

Écusson. Petit, triangulaire.

Élytres. Légèrement bombées, recouvrant l'abdomen.

Abdomen. Allongé.

Pattes. Courtes, fortes, et dont le fémur est renflé à l'extrémité.

Tarses. Au nombre de quatre, dont les trois premiers sont garnis en dessous de pelotes, et le pénultième est fortement bilobé.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

PSAM. — *Bipunctatus.* Fab.

Antennes. Ciliées, presque moniliformes, grossissant insensiblement vers le bout. Le premier article est cylindrique, allongé; le deuxième aussi gros que le troisième mais un peu plus long; les cinq à six suivans presque égaux.

Jaunes, excepté les deux avant derniers articles qui sont noirs.

Palpes Maxillaires. Articles inégaux, le premier cylindrique, allongé. Le deuxième et le troisième égaux et coniques. Le quatrième beaucoup plus grand, et en massue triangulaire.

Jaunes.

Palpes Labiaux. Le premier article est court, cylindrique. Le deuxième plus grand et conique. Le troisième est grand, sécuriforme.

Jaunes.

Tête. Triangulaire, très ponctuée, aplatie, aussi large que le corselet, et rétrécie postérieurement.

Noire.

Yeux. Gros, saillans.

Bruns foncés.

Corselet. Légèrement pubescent, presque cylindrique, rétréci postérieurement, ponctué.

Jaune; on y remarque quelques taches obscures.

Écusson. Ponctué. Noir.

Élytres. Allongées, étroites, un peu bombées, marquées

chacune de huit stries longitudinales, formées par des points enfoncés, et du milieu desquels il sort un poil qui fait paraître les élytres pubescentes. On y voit de plus sur chacune deux taches irrégulières, l'une au côté externe, l'autre le long de la suture, et toutes deux situées vers la partie postérieure des élytres.

Fauves, et les taches noires.

Abdomen. Ponctué. Noir.

Pattes. Courtes, fortes. Jaunes.

Tarses. Premier article plus long que le deuxième, qui est ainsi que le premier légèrement sinué. Le troisième est égal au deuxième, mais profondément bilobé. Ces trois premiers articles sont garnis de poils formant brosse. Le quatrième presque cylindrique, et muni de deux crochets.

Jaunes et les brosses noirâtres.

Taille. Cet insecte est de forme allongée et déprimée, il a trois millimètres de longueur et un de largeur.

Localité. Versailles, mare du Pont-Colbert.

Époque. Juin.

J'ai trouvé deux individus de cette espèce accouplés, ce qui m'a donné l'occasion de reconnaître la différence des sexes. Elle est presque nulle, car elle ne consiste chez les femelles, que dans les taches qui sont plus petites, surtout celles situées vers la suture, et dans la couleur qui est plus claire que chez les mâles.

Explication de la planche.

Fig. 1. *Psammœchus Bipunctatus.* Fab.

a. Pattes et tarses.

b. Tarses munies de pelotes vues de profil.

c. Tarses montrant les pelotes vues de face.
d. Antennes.
e. Mâchoire et son palpe.
f. Lèvres et ses palpes.
g. Labre.
h. Grandeur naturelle.
i. Mandibule.

NOTICE

Sur une monstruosité du *Rhizotrogus Castaneus*; par M. Bassi (de Milan).

(Séance du 5 mars 1834.)

Pl. 7. A.

Un exemplaire de cette espèce, trouvé aux environs de Palerme, par M. Grohman qui me l'a cédé, présente une particularité fort remarquable en ce qu'il a deux pattes surnuméraires insérées sur la hanche antérieure droite, phénomène à-peu-près identique à celui qui a été observé par M. Lefebvre sur un Scarites, également trouvé en Sicile (1). L'individu est fort bien conformé dans toutes ses parties, et est même d'une assez grande taille; il ne m'a été possible de saisir aucune autre anomalie dans le reste de ses organes, qui se trouvent tous dans leur état normal. Autant que la pubescence dont les pattes sont couvertes à leur base m'a permis de l'observer, j'ai jugé qu'il n'y a qu'une simple rotule sur laquelle est articulée la hanche, dont se détachent trois trocanters distincts, qui à leur tour donnent naissance à trois pattes entièrement semblables à la patte antérieure gauche. Les deux premiers trocanters sont

(1) Voyez Guérin. *Magasin d'entomologie*, pl. 40.

même plus développés que ne l'est le trocanter gauche. On voit aussi fort bien la division qui existe entre le trocanter moyen et le postérieur ; mais j'ai pourtant quelque doute que ces deux pièces puissent être, du moins en partie, soudées ensemble. Ainsi la postérieure des trois cuisses est un peu moins développée que les deux antérieures. Quant aux trois jambes, elles sont parfaitement articulées sur leurs cuisses, et leur conformation est semblable en tout à celle de la jambe gauche. Disons-en autant de chacun des tarses, formé de cinq articles parfaitement proportionnés, et avec tous leurs crochets munis de la dent qui est propre à ce genre. La seule différence qu'il m'a paru observer entre la patte gauche et les trois qui partent du corselet à droite, est que celles-ci sont en général un peu plus grèles et moins développées.

N'ayant pas vu l'insecte vivant, je n'ai pas pu observer ses mouvemens : cependant en jugeant d'après l'état parfait de ses articulations, je pense que chacune des pattes est munie d'un système musculaire qui lui est propre, et subordonné à celui de la hanche qui serait commun aux trois pattes. Je n'ai aussi aucune difficulté à croire que le nerf crural antérieur, en partant simple du ganglion prothoracique (1), se partage à sa sortie de la hanche en trois parties dont chacune se distribue aux différens organes de chacune des trois pattes, ce qui aurait dû leur permettre un mouvement indépendant, qui n'aurait pu être gêné que par la disposition mécanique des parties. C'est pour cela que dans cette supposition, je crois que le mouvement des deux cuisses antérieures doit avoir été assez libre, tandis que celui de la cuisse postérieure devait être

(1) Le ganglion rachidien de la seconde paire de M. Strauss. (*Anatomie comparée des animaux articulés*, pl. 9, fig. 1 C.

fort gêné, non pas par défaut du système musculaire ou nerveux, mais par vice de conformation, c'est-à-dire, par sa position relative à celle de la cuisse intermédiaire qui devait opposer un empêchement tout-à-fait mécanique à la liberté de ses mouvemens. A ce propos, je parlerai aussi de deux autres faits semblables, qu'on pourra ajouter à ceux qui sont déjà connus. L'un est d'un *Telephorus Fuscus* ayant la patte intermédiaire gauche double. Il avait été trouvé depuis plusieurs années aux environs de Pavie, par un de mes amis, mais la pièce n'existant plus, je n'ai pu m'assurer avec précision quelles étaient les parties qui étaient doubles. L'autre est d'un *Elater Hirtus* que j'ai pris moi-même, en 1831, aux Alpes de la Lombardie, qui a une antenne bifide à cause de deux articles surnuméraires qui se trouvent insérés sur le neuvième article. Je conserve cette pièce dans ma collection. J'avoue que je n'ai pas bien saisi ce que M. Séringe entend par *monstruosité, par avortement*, et *monstruosité par soudure* dans un Mémoire qu'il a publié à ce sujet. Celle dont je viens de parler serait une monstruosité par soudure qui, selon lui, est causée par le rapprochement de deux individus au moment de leur transformation de l'état de larve à celui de nymphe. J'ai la plus grande difficulté à croire à la possibilité de ce fait dans le *Rhizotrogus* que je viens de décrire, qui serait alors formé de parties propres à trois individus différens; car comment supposer qu'au moment de la métamorphose deux autres *Rhizotrogus* se soient trouvés rappochés de celui qui est parvenu à son troisième état, et ne lui aient prêté aucune autre partie de leur corps que leur patte antérieure droite?

Il faudra peut-être encore long-temps avant qu'on puisse expliquer d'une manière certaine la cause de ces déviations de la marche ordinaire de la nature, et ce ne sera qu'après

avoir observé un grand nombre de faits qu'on pourra en obtenir quelque résultat; de sorte qu'il est de la plus grande importance de tenir compte de tout ce qui peut y avoir quelque rapport. La théorie des *Monstruosités* qui a déjà reçu un si grand développement, par les intéressans travaux de MM. Geoffroy Saint-Hilaire, père et fils, devra probablement attendre de leur continuation la solution complète du problème. Cependant, en attendant des résultats plus certains, je tâcherai de faire connaître ici de quelle manière je crois pouvoir expliquer le phénomène, explication à laquelle j'ai été conduit par une observation que me fit il y a peu de jours M. Isid. Geoffroy lui-même. Il me dit que dans le cas de monstruosités analogues à celui dont j'ai parlé, il croyait qu'on ne devait considérer les pièces surnuméraires que comme des démembremens de l'organe dans son état normal, produits par une espèce de scission occasionée par une cause quelconque à l'époque du développement. N'ayant reçu de lui aucune explication à ce sujet, la proposition me parut étrange au premier abord, mais en y réfléchissant plus mûrement, j'ai trouvé pouvoir m'en faire raison de la manière suivante.

On sait que les muscles sont formés de faisceaux de fibres rapprochés les uns des autres, mais formant toutefois des parties séparées, ce qui permet de considérer les muscles comme des organes non simples, mais composés. Il en existe même dans leur état normal qui, n'ayant qu'un seul point d'insertion d'un côté, en présentent plusieurs du côté opposé, tel que le *Biceps Brachial*, etc., sans que pour cela leur organisation soit différente de celle des autres, si ce n'est qu'à un certain point les faisceaux, au lieu de continuer à être rapprochés, s'écartent les uns des autres pour prendre la direction qui leur est propre. C'est ainsi que je suppose que la partie musculaire de la patte antérieure

droite de mon *Rhizotrogus Castaneus* se soit subdivisée en trois parties distinctes, aux dépens l'une de l'autre, et que les filets fibreux, en s'écartant simplement, sans s'être multipliés pour cela, aient formé trois systèmes partiels de muscles, jouissant de toutes les propriétés du système musculaire correspondant à gauche, à l'exception près d'un plus petit degré de force *dynamique* en chacun d'eux, et dont les trois réunis seulement répondront à la force musculaire du côté opposé, ce qui serait simplement causé par le plus petit nombre de fibres musculaires dont chaque partie serait formée. Cette supposition me paraît d'autant plus probable que M. Strauss (1) observe que chez les insectes, les filets fibreux constituant les muscles, sont toujours parfaitement droits, ordinairement libres, et ne s'entrelacent que fort rarement entre eux, circonstance qui devrait faciliter leur division.

Je fais la même supposition à l'égard du système nerveux. Les nerfs étant tous constitués du rapprochement de plusieurs filets nerveux, enveloppé chacun dans son propre *nervilème*, qui embrasse aussi la totalité des fils réunis, je puis fort bien supposer que les parties constituant le nerf *Crural antérieur* se soient simplement écartées d'entre elles à leur sortie de la hanche, et se soient distribuées dans les organes de chacune des trois pattes, en suivant les mêmes fibres musculaires auxquelles chaque fil nerveux aurait été destiné dans l'état normal, de la même manière qu'ils se trouvent distribués dans la patte gauche, à la seule exception près d'un degré de force *animale* plus petit, et proportionnel au plus petit nombre de fils nerveux qui se trouve distribué dans chaque organe. Une ob-

(1) *Considérations générales sur l'anatomie comparée des animaux articulés*, page 143.

servation qui viendrait à l'appui de mon opinion est celle que chacune des trois pattes à droite quoique bien conformée, est un peu moins développée que ne l'est la patte simple à gauche, ce qui pourrait être occasioné par le plus petit nombre de parties élémentaires qui concourent à la former.

Quant aux parties solides, comme elles sont simplement tégumentaires, et tout-à-fait secondaires, il n'y a pas à s'étonner qu'une parfaite disposition des organes internes ait amené leur parfaite constitution extérieure, et c'est pour cela que je crois inutile d'entrer en aucun détail à leur égard.

Je finirai cette notice par une observation, étrangère au sujet à la vérité, mais que je crois utile de faire ici puisqu'elle regarde la même espèce. Je doute que le *Rhizotrogus Autumnalis* du catalogue de M. Dejean, ne soit que le mâle *Rhizotrogus Castaneus*, quoiqu'on observe des différences entre eux pour la forme du corps, et particulièrement pour la longueur des tarses qui est presque double dans le *Rhizotrogus Autumnalis;* il y a pourtant dans l'ensemble des caractères une telle analogie que je crois avec assurance qu'ils appartiennent à la même espèce. Il y a long-temps que j'en avais douté, et j'ai eu la satisfaction de trouver que des entomologistes fort distingués partageaient cette opinion avec moi.

DESCRIPTION

De plusieurs espèces inédites de *Lépidoptères nocturnes* du centre et du midi de la France; par M. Rambur.

(Séance du 5 mars 1834.)

Pl. 8.

Malgré la défaveur avec laquelle on accueille souvent la publication des espèces nouvelles d'insectes, nous croyons avoir des motifs suffisans pour faire connaître celles-ci aux entomologistes.

Une des principales raisons, est que la plupart de ces insectes, ayant été découverts par d'autres que par nous, leur publication peut seule nous acquitter envers ceux qui nous les ont fait connaître; c'est pour eux une récompense bien modeste, mais bien légitimement due à leurs peines et à leurs recherches. Cinq des espèces que nous décrivons sont dues, en effet, aux heureuses investigations de l'un de nos entomologistes les plus instruits et les plus estimables, du midi de la France, à M. Solier, qui a eu la générosité de nous en faire le sacrifice il y a déjà plus de deux ans.

Une autre raison qui nous a engagé à publier ces espèces, c'est que non seulement elles forment un petit groupe, mais encore que plusieurs d'entre elles sont assez remarqua-

bles. Je placerai en première ligne une nouvelle Cucullie que nous avons découverte en Corse, et qui depuis a été retrouvée dans le Midi aux environs de Montpellier. Nous avions d'abord pensé que c'était la C. *Chamomillæ*, espèce que nous ne possédons point; mais nous avons cru reconnaître qu'elle devait en être séparée; la figure de la chenille que nous ajoutons à côté de celle de l'insecte parfait servira à établir l'authenticité de celle de l'espèce. La plupart de celles qui composent ce genre ayant été méconnues et confondues par les différens auteurs, de manière à former un véritable chaos, et presque toutes les figures qui les représentent étant tellement mauvaises qu'elles empêchent plutôt qu'elles n'aident leur détermination, on conçoit, pour la rendre possible, de quelle importance il est de donner non-seulement de bonnes descriptions, mais encore la figure de l'insecte sous ses divers états : car nous nous sommes assurés que toutes les fois qu'un lépidoptère ne présentait pas de caractères spécifiques suffisans pour les distinguer de ses congénères, on était toujours sûr d'en trouver dans la larve et la chrysalide.

J'appellerai aussi l'attention sur une *Caradrina* à côté de l'*Exigua*, mais beaucoup plus petite, et que nous appelons *Pygmæa*. Nous noterons aussi le genre *Chesias* qui semble nous offrir quelques considérations assez curieuses. La plupart des espèces qui le composent ont un aspect assez particulier, je veux parler surtout de celles qui vivent sur les *Conifères* (1), et dont nous recevons une belle es-

(1) *La Spartiata* et *l'Obliquata* qui semblent former le type du genre, et auxquelles même on voudrait le restreindre, paraissent vivre toutes les deux sur les genêts; l'*Hippocastanata* qui, malgré son nom, mange la bruyère *(Calluna Erica)* s'en écarte déjà; celle que nous donnons sous le nom *d'Ulicata* vit cependant sur *l'Ulex provincialis*, quoiqu'elle ne puisse être éloignée des

pèce de Suisse sous le nom de *Sabinata;* en effet presque tous les Lépidoptères nocturnes qui vivent sur les conifères présentent presque toujours une teinte sombre et uniforme, sur laquelle se détachent nettement des lignes noires, souvent vives et tranchées; c'est ce qu'on peut voir sur la L. *Lineosa*, et un grand nombre de Phalènes dont la plupart sont des genres *Chesias* et *Larentia*; ce fait tient tellement à l'influence des arbres résineux que la chenille de l'*Ennomos Dentaria*, qui peut vivre sur tous les arbres, et que nous avons trouvée excessivement commune dans les Alpes, presque toujours présentant un dessin à peine sensible, était constamment marquée de lignes noires, très vives, lorsque nous la rencontrions sur les sapins. L'influence et la nature de ces arbres font aussi que presque toutes les espèces qu'ils nourrissent leur sont particulières, et l'on sait ce qu'ont produit les cyprès et surtout les genévriers du midi de la France, lorsque, dans ces derniers temps, on s'est mis à les explorer; nous croyons que leur richesse est loin encore d'être épuisée.

Les espèces que nous publions sont au nombre de sept dont voici les noms.

1. Polia *Luteocincta.*
2.-3. Caradrina { *Pygmæa.* / *Aspersa.* }
4. Cucullia *Santolinæ.*
5. Boarmia *Solieraria.* (1)
6. Larentia *Phœnicœata.*
7. Chesias *Ulicata.*

C. *Variata* et *Juniperata.* Ces dernières espèces sont un démembrement des Larentia, et plusieurs Cidaria paraissent ne pas devoir en être séparées.

(1) Nous avons dédié ce joli Lépidoptère à M. Solier, de qui nous tenons la plupart de ces espèces.

NOCTUELITES.

POLIA LUTEOCINCTA. Fig. 1.

P. Alis anticis albido-griseis fusco variis, strigis quatuor transversis sinuatodentatis, externa, maculis ordinariis basique flavo notatis.

Ce lépidoptère est de la même grandeur que la *P. Dysodea* et lui ressemble beaucoup, mais il forme une espèce bien distincte; il en diffère surtout par ses ailes supérieures plus étroites, par la teinte du milieu de ces ailes qui est pâle, tandis qu'elle est traversée chez l'autre par une large bande brune; il se rapproche aussi beaucoup de la *P. Filigrama*, non-seulement par le dessin, mais encore parce que la femelle a le ventre court, muni d'un oviducte saillant.

La couleur des ailes supérieures est d'un gris blanchâtre, variée de nuances brunes et de traits jaunes.

Elles sont traversées par trois lignes principales noirâtres; on en aperçoit une quatrième à la base qui n'atteint pas le bord postérieur, et qui est entourée de quelques marques jaunes. La plus interne des trois lignes est sinueuse, dentée, placée obliquement, bordée intérieurement d'un liseré blanchâtre; celle du milieu est sinueuse, dentée en scie, avec les dents très aiguës, et prolongées extérieurement. Cette ligne est ici moins sinueuse, et se rapproche moins de la précédente, postérieurement, que chez la *Dysodea;* elle est bordée extérieurement d'un liseré blanchâtre, qui est traversé par l'extrémité des dents; l'espace entre ces deux lignes est d'un gris blanchâtre,

nuancé de brun, surtout autour de la tache réniforme, au-dessous de laquelle on aperçoit les rudimens d'une ligne brune en zigzag. Cette tache est limitée par une ligne brune dont les côtés externe et interne sont intérieurement bordés de jaune; il en est de même pour la tache orbiculaire, qui est presque carrée, et dont les côtés antérieurs et postérieurs ne sont pas sensibles; après elle, il existe un petit trait jaune qui s'unit presque à son côté interne.

La ligne externe ou *fulgurale* est sinueuse, dentée, et présente dans son milieu, d'une manière un peu plus obscure, la forme de la lettre M; cette ligne est un plus distincte que chez la *Dysodea*, et est ombrée de brun; elle est moins bordée de jaune et intérieurement, tandis que dans l'autre elle est bordée par cette couleur extérieurement.

Le bord externe de l'aile est marqué d'une série de petits triangles noirâtres, souvent réunis entre eux par un liseré fin de cette couleur. Le bord antérieur est marqué de traits noirs et de points blanchâtres comme dans les autres espèces. Les franges sont divisées en deux par une ligne brune, sinueuse; la portion interne est d'un jaune roussâtre, l'externe blanchâtre; elles sont entrecoupées de brun.

Les ailes inférieures sont d'un brun foncé à la marge postérieure, brunâtres vers la base; elles offrent dans leur milieu les rudimens d'une ligne transverse, et postérieurement une ligne blanchâtre longitudinale, interrompue, peu apparente; la frange est divisée par une ligne brune, la portion interne est d'un jaune roux, l'externe blanchâtre.

Les ailes supérieures sont brunâtres en desssus, plus foncées vers le bord externe, où l'on aperçoit les traces des lignes de dessus, avec un croissant brun; les inférieures

sont d'un blanc grisâtre dans leurs deux tiers internes, avec un croissant brun dans leur milieu; le tiers externe est brun. Les franges sont presque comme en dessus.

Le corps est en dessus de la couleur des ailes, avec le ventre d'un gris roussâtre ou jaunâtre; derrière la tête il y a deux petites marques jaunes; les antennes du mâle sont un peu plus ciliées que chez la *Dysodea;* les palpes sont blanchâtres, noirs à la base; le dessous du corps est d'un gris blanchâtre, les pattes ont les tarses annelés de blanchâtre et de brun. Le ventre porte un oviducte saillant.

J'ai pris un individu de cette espèce en 1832, aux environs de Lyon, dans les premiers jours de juillet; mais je suppose que c'est surtout dans le mois de juin qu'on doit la rencontrer. Depuis j'en ai reçu deux exemplaires de M. Germain, de Montpellier, qui les avait pris aux environs de cette ville. Elle doit se placer entre les *Polia Filigrama* et *Dysodea.*

Caradrina Pygmæa. Fig. 2.

Alis fusco-griseis macula subcentrali rufa.

Cette espèce est plus petite que la *C. Exigua* à laquelle elle ressemble un peu.

Ses ailes supérieures assez étroites, sont coupées carrément à leur bord externe. Elles sont d'un gris roussâtre, variées de nuances en lignes effacées, brunes; quoique cependant la trace des quatre lignes, qui traversent ordinairement l'aile, soient indiquées par des nuances brunes, surtout les deux plus externes qui, antérieurement, semblent former un angle aigu.

Le bord antérieur, marqué de points bruns, est en

grande partie roussâtre, surtout en approchant du sommet.

Mais ce qui distingue surtout cette espèce, c'est une tache rousse, assez large, occupant la place des taches ordinaires, dont la réniforme se dessine un peu sur sa moitié externe; sur l'autre portion il y a un point brun qui semble remplacer l'orbiculaire.

Les franges sont de la couleur de l'aile, traversées par plusieurs lignes brunes, dont une plus foncée.

Les ailes inférieures sont très larges, blanches, bordées près de la frange d'une ligne d'un brun roussâtre, dont la teinte s'étend un peu sur l'aile. Les nervures sont de la même couleur. Les franges sont blanches, avec une ligne brunâtre à leur côté interne.

En dessous, les supérieures et la marge antérieure des inférieures sont d'un cendré roussâtre; les franges sont presque comme en dessus.

Tout le corps est de la couleur des ailes supérieures, un peu plus pâle en dessous. Les antennes sont un peu ciliées.

Elle a été découverte par M. Solier, aux environs de Marseille.

Caradrina aspersa. Fig. 3.

Alis anticis griseo-rufescentibus, strigis quatuor obsoletis sinuato-dentatis, macula reniformi lunata nigrescente, orbiculari nulla vel subnulla.

Elle est de la grandeur de la *C. Respersa*, et lui ressemble beaucoup. Les ailes supérieures sont d'un gris roussâtre, tirant un peu sur le jaune, plus foncé à mesure qu'on approche de la marge externe; elles sont très finement sablées d'une

infinité d'atomes noirâtres. Leur surface est traversée par quatre lignes noirâtres, peu sensibles, comme effacées, surtout les deux plus internes, dont on n'aperçoit que les rudimens, mais qui commencent par un point noir bien marqué sur le bord antérieur; ce bord, qui est d'un roux jaunâtre, offre un troisième point vis-à-vis la tache réniforme.

La tache orbiculaire manque ou bien est réduite à un point presque insensible, la réniforme est très étroite, en forme de lunule étranglée dans son milieu, où l'on aperçoit extérieurement une marque fauve; elle est noirâtre.

La troisième ligne transverse est également peu marquée; elle est dentelée; quelques dentelures sont seulement rendues sensibles par un petit point noir; l'espace entre cette ligne et la quatrième devient plus obscur, et s'obscurcit d'autant plus qu'on approche de cette dernière; celle-ci est sinueuse, brune, rendue plus sensible par une éclaircie d'un roux jaunâtre, qui la borde extérieurement. L'espace entre elle et le bord externe de l'aile présente une nuance transverse obscure; ce bord est marqué d'une série de petits points noirs. Les franges, qui sont à-peu-près de la couleur des ailes, sont bordées intérieurement d'un liséré d'un roux jaunâtre.

Les ailes inférieures sont d'un brun roussâtre vers la frange; celle-ci est blanchâtre.

En dessous, les quatre ailes sont pâles; les premières sont brunâtres à leur centre, avec un croissant et une ligne brune; elles sont blanchâtres à la marge postérieure, jaunes à l'antérieure; les autres sont un peu brunâtres vers la frange, roussâtres à la marge antérieure, avec un petit point brun à leur centre. Les franges sont comme en dessus.

Le corps, le ventre, les pattes et la tête sont d'un gris roussâtre, plus ou moins sablé d'atomes noirâtres.

Les palpes dépassent un peu la tête; ils sont de la même couleur, avec une large tache noire à la face externe, qui atteint presque le troisième article sans couvrir plus des deux tiers du second. La spiritrompe est jaune.

Trouvée par M. Solier aux environs de Marseille.

CUCULLIA *Santolinæ*. Fig. 4 et 4 a.

Alis anticis fuscis griseo albidoque variis, nervis nigrescentibus, duabus lineolis ad marginem nigris, macula subcintrali albida.

Cette espèce est de la même grandeur que la C. *Chrysanthemi* et la *Chamomillæ;* elle ressemble surtout beaucoup à cette dernière (1). La teinte des ailes supérieures est d'un cendré plus ou moins nuancé de brun et de blanchâtre. La plupart des nervures sont noires ou noirâtres, la nervure médiane est surtout bien marquée, ainsi que celle qui est près de la marge postérieure; on voit aussi une ligne basilaire noire, comme dans la plupart des ses congénères, mais moins longue que chez l'*Umbratica*. L'extrémité des nervures, en arrivant à la frange, se dilate un peu en massue, et elle se termine vers le milieu de la largeur de cette frange.

(1) Nous ne connaissons la *C. Chamomillæ* que d'après un individu étiqueté sous ce nom, dans la collection de M. Boisduval, ressemblant à la Lactucæ, d'après lequel a été figurée la *Chamomillæ* dans l'Histoire des Lépidoptères de France continuée par M. Duponchel. La figure que donne Hubner de ce Lépidoptère est tellement mauvaise qu'on ne peut la rapporter à rien.

La première ligne transverse de l'aile, en approchant de la base, est souvent apparente dans presque toute sa longueur, elle est doublée intérieurement par une autre ligne bien moins foncée, qui quelquefois disparaît. Cette ligne est noirâtre, elle imite un zigzag et produit trois angles aigus, fort allongés, placés entre les trois principales nervures; celui du milieu reçoit la ligne basilaire, et son extrémité est appuyée sur une tache blanchâtre ou d'un cendré blanchâtre, qui est ordinairement plus apparente que chez la *Chamomillæ*. Cette tache est en partie limitée extérieurement par un trait noir, courbe et oblique; on en voit un autre un peu plus court, entre les deux premières divisions de la nervure médiane, et un peu après celle-ci; ces deux traits sont les rudimens d'une ligne transverse médiane.

Les nervures, dans le tiers externe de l'aile, sont bordées de lignes brunâtres, plus ou moins sensibles, entre lesquelles l'on voit des lignes blanchâtres qui n'atteignent pas tout-à-fait la frange; plusieurs de ces lignes brunes sont plus foncées, un peu au-dessous du sommet, mais deux surtout sont plus marquées et plus larges que toutes les autres lignes et nervures, et sont caractéristiques : la première est placée immédiatement au-dessus, et avant l'extrémité de la nervure médiane; une petite ligne blanche naît de son extrémité externe, qui est comme bifide. La seconde est placée après l'extrémité du premier rameau de la nervure médiane; elle touche à la frange. Ces deux lignes sont plus marquées que chez la Chamomillæ où la première est à peine ou pas sensible, tandis que la nervure qui est avant est plus marquée. Outre ces lignes, le bord antérieur est plus ou moins brun, et marqué par plusieurs nuances brunâtres et obliques, qui vont se confondre avec d'autres nuances brunâtres du disque de l'aile; une des

principales part un peu au-dessous du sommet, et va obliquement jusqu'au bord postérieur; ce bord est également plus ou moins brunâtre. Les franges sont denticulées, cendrées, entrecoupées de blanchâtre, traversées dans leur longueur par un liséré un peu plus foncé.

Les ailes inférieures sont d'un brun roussâtre, plus foncé vers la frange et l'angle externe; les nervures sont brunes. La frange est moitié brune, moitié blanchâtre; elle est beaucoup plus sinueuse et denticulée, ainsi que celle des premières ailes, que chez la *Chamomillæ*.

Le dessous des ailes est luisant, brunâtre sur le disque aux supérieures, et blanchâtre entre les nervures près de la frange; d'un blanc grisâtre aux inférieures, plus obscur vers la frange et au bord antérieur. Les franges sont blanches.

Le corps est en dessus de la même couleur que les ailes supérieures. Le capuchon est noirâtre à son bord postérieur; il est traversé par deux lignes brunes, et une noire près de la tête.

Le ventre est brunâtre, un peu roussâtre en dessus; il offre plusieurs petites touffes de poils noirs. Le dessous du corps est d'un gris rougeâtre; les deux premières paires de pattes ont la face antérieure du tibia d'un gris blanchâtre, avec une ligne noire.

La chenille varie beaucoup pour la teinte générale qui tantôt est rousse, tantôt verte, ou intermédiaire entre ces deux couleurs. C'est d'après un individu de cette teinte que nous avons fait la description. Il y a sur le dos une bande rose, blanchâtre aux incisions des anneaux, sinueuses sur ses bords, qui sont limités par une ligne noire, plus foncée sur le milieu de chaque anneau. Plus bas, la teinte est d'un vert obscur, en forme de bande, bordée par une ligne noire inégalement foncée, très sinueuse, après la-

quelle vient une bande d'un blanc bleuâtre, obscurcie sur le milieu de chaque anneau, où elle est marquée de deux points blancs : depuis cette bande jusque un peu au-delà des stigmates, la couleur est d'un vert obscur, et sur cette teinte, un peu au-dessus des stigmates, on voit une série longitudinale de croissans d'un blanc roussâtre, bordés inférieurement d'une ligne noire. Les stigmates sont ovoïdes, noirs; au-dessous règne une bande sinuée, d'un blanc roussâtre, marquée d'un petit trait rose sous chaque stigmate. Après cette bande la teinte est d'un vert roussâtre, et l'on y voit une série de points blancs; le ventre est pâle; la tête est roussâtre, avec une ligne noire en forme de A antérieurement, et un petit trait latéralement; elle est sablée de noir dans le reste; les pattes sont d'un roussâtre tirant un peu sur le vert. Nous avons trouvé cette espèce dans l'île de Corse, au mois de juin, sur l'*Artemisia Arborea;* elle a depuis été retrouvée dans le midi de la France. Ses mœurs et ses métamorphoses sont semblables à celles de la chenille de la *Chrysanthemi*, avec laquelle elle a de grands rapports. L'insecte parfois éclôt en avril et mai.

PHALÉNITES.

Boarmia solieraria. Fig. 5.

Alis albido griseis, lineis fuscis transversis, striga nigra, sinuata, in anticis ad apicem interrupta. Collari supra fusco.

Cette Boarmie ressemble à la *Petrificaria*, surtout pour le dessin des ailes supérieures, mais elle est plus petite, ses antennes sont moins longues et plus pectinées.

Elle est toute d'un gris blanchâtre, avec des lignes transverses noires et brunes. Les ailes supérieures ont un point noir sur leur disque; parmi les lignes qui les traversent, trois sont surtout bien marquées; toutes partent du bord postérieur de l'aile, et vont, en se dirigeant vers le sommet, presque parallèlement avec le bord antérieur. La première, en partant de la base, ne se prolonge pas au-delà de la moitié de la longueur de l'aile, elle est un peu ombrée de brun à son côté interne; celle qui vient après est moins foncée, elle borde le point discoïdal et vient mourir vers le tiers externe de la marge antérieure, ou un peu après; la troisième, qui est la plus marquée, partage l'aile en deux parties presque égales; elle part du milieu du bord postérieur, et se prolonge en faisant plusieurs sinuosités un peu au-dessous de l'extrême sommet; elle est un peu interrompue à l'union de son quart externe avec ses trois autres quarts; cette ligne est bordée, extérieurement, par une raie d'un brun roux qui, elle-même, borde une autre ligne brune, peu marquée, sinuée, dentée, qui s'en écarte postérieurement. La nervure qui longe la côte est un peu brune; il en part un peu avant le sommet une nuance transverse, de la même couleur, qui va joindre les lignes précédentes; la marge externe est légèrement teinte de brun, et bordée extérieurement par un liséré noir, un peu sinueux et entrecoupé de gris.

Les ailes inférieures sont traversées par cinq lignes brunes, sinueuses, inégalement foncées, dont la seconde en partant de la base est noire : ou bien il n'y a que trois lignes, dont les deux postérieures sont bordées par un liséré blanchâtre et fin, qui est ombré de brun extérieurement. L'aile est circonscrite de ce côté par un liséré noir qui offre une inflexion presque dans son milieu; les franges sont à-peu-près entières, un peu flexueuses aux inférieures; elles

sont d'un gris pâle cendré, traversées dans le milieu de leur longueur, par une ligne un peu plus foncée.

Le dessous des ailes diffère peu du dessus pour la teinte et le dessin; on y voit un point noir sur chaque aile, deux lignes noirâtres et deux nuances brunes aux premières, et trois lignes aux secondes. Ces dernières ailes ont la teinte plus claire que les autres.

La tête est grosse, courte, brune au front, grise au sommet. Les yeux sont bruns; les palpes sont courts, et la spiritrompe semble être presque nulle. Les antennes sont courtes, largement pectinées avec leur extrémité filiforme; le prothorax forme, en dessus, un collier noirâtre; le corps est blanchâtre en dessus, gris en dessous; les pattes sont grises, avec la face antérieure des cuisses brunâtres, surtout à la première paire.

Le ventre est d'un gris blanchâtre, annelé de noir en dessus.

Nous ne connaissons point les autres états de ce joli lépidoptère qui nous a été donné par M. Solier, qui l'a obtenu d'une chenille vivant sur les genévriers.

Larentia phoeniceata. Fig. 6.

Alis rufescentibus, lineis transversis angulatis, lineolisque rufo-nigrescentibus.

Cette espèce est de la taille de la *L. Rectangulata*, mais ses ailes sont plus allongées. Elle est toute d'un roux pâle, avec des lignes transverses plus foncées.

La première de ces lignes, en commençant vers la base, est courbe et peu marquée; vient ensuite un espace assez grand et sur lequel on aperçoit les rudimens d'une ou deux

lignes; cet espace est circonscrit par une ligne oblique, d'un brun roux assez foncé, formant au tiers de sa longueur un angle aigu très saillant, dont le sommet se confond avec un point noirâtre du disque de l'aile; cette ligne s'unit, à partir de ce point, avec un autre qui commence bien plus extérieurement, et qui par conséquent est bien moins fléchie; ces deux lignes se séparent postérieurement; après celles-ci on en voit plusieurs autres peu marquées, puis une autre un peu plus sensible, qui semble limiter une espèce de bande formée par ces lignes et par une nuance plus obscure; assez foncée dans son tiers postérieur, elle forme à l'union de son angle antérieur un ou deux angles produits par deux traits longitudinaux, d'un brun roux, à la suite desquels vient une espèce d'éclaircie; entre le sommet de l'aile et ceux-ci, on en voit quatre autres moins marqués. L'espace compris entre la précédente ligne et le bord externe de l'aile est marqué par plusieurs lignes sinueuses, peu prononcées, dont deux sont plus sensibles, surtout postérieurement; on voit aussi quelques petits traits longitudinaux, peu sensibles, qui viennent aboutir à la frange au-dessous du sommet de l'aile. Le bord externe est bordé par un liséré très fin, noirâtre, alternativement entrecoupé de roussâtre.

Les ailes inférieures sont aussi marquées de plusieurs lignes qui commencent sur le bord interne, et disparaissent presque vers le milieu de l'aile; il y en a deux plus marquées, la première du côté de la base, et une au milieu. La marge postérieure est bordée d'un liséré noir entrecoupé.

Les franges sont de la couleur des ailes, un peu entrecoupées de plus foncé et bordées intérieurement par un liséré fin et jaunâtre.

La teinte du dessous est beaucoup plus pâle; on y voit un point central, deux lignes noirâtres, et quelques autres

peu prononcées. Tout le corps est de la teinte des ailes; le thorax, en dessus, est traversé antérieurement par une bande d'un brun roux, et plus loin par une ligne peu sensible; l'abdomen est aussi traversé en dessus, près du thorax, par une bande semblable, et après viennent quatre séries de points noirâtres, plus marqués sur les côtés, où ils se touchent presque : quelquefois ils sont peu apparens.

Les palpes sont en forme de bec, et les antennes paraissent un peu ciliées à la loupe.

Elle a été découverte par M. Solier, aux environs de Marseille, vivant à l'état de larve sur les genévriers. M. Duponchel l'a aussi rapportée de la Provence l'année dernière.

CHESIAS ULICATA. Fig. 7.

Alis anticis cinereo-violaceis duabus lineis nigris sinuatis, fascia media ferruginea.

Elle est de la taille de la *C. Variata*, et lui ressemble un peu, ainsi qu'à la *Juniperata*.

Elle est d'un gris cendré pâle, un peu violâtre; les ailes supérieures sont traversées par plusieurs lignes brunes ou noirâtres, disposées comme chez la *Variata*.

La première, près de la base, est en zigzag, et forme extérieurement trois angles, dont l'antérieur est le plus avancé et le plus aigu. L'espace basilaire, circonscrit par cette ligne, est un peu teint de roux; la ligne qui suit se trouve un peu avant le milieu de l'aile; elle est sinuée et anguleuse; sa moitié antérieure forme un angle très saillant, qui présente un peu avant son extrémité l'apparence d'un autre petit angle. Cette ligne est plus large et plus

foncée à son extrémité antérieure, et aussi un peu à l'autre extrémité; l'espace entre elle et la précédente est pâle; elle borde le côté interne d'une large bande d'un roux un peu briqueté, qui n'atteint pas le bord antérieur de l'aile; cette bande se rétrécit postérieurement; son côté externe est fortement et inégalement denté dans ses deux tiers postérieurs; il est limité par une ligne presque insensible, un peu brune à ses deux extrémités; une partie des nervures qui se trouvent sur cette bande sont aussi un peu brunes; elle est en outre traversée dans sa longueur par une nuance plus foncée, sinueuse. Un peu après cette bande, il existe une bande transverse, brune, plus ou moins apparente, sinuée, dentée à son côté externe; ces dentelures correspondent à des sinuosités semblables d'une bande brune, marginale dont elle n'est séparée que par un liséré blanchâtre. On voit partir un peu au-dessous du sommet de l'aile, une ligne oblique, brunâtre, qui ne dépasse pas la bande marginale.

Les ailes inférieures, plus pâles que les supérieures, sont d'une teinte uniforme; les franges sont de la couleur des ailes.

Le dessous est à-peu-près de la même teinte que le dessus : on y voit un point brun sur chaque aile, et deux nuances ou lignes brunes, plus foncées.

La tête est assez petite, grise; les palpes qui ont le double de sa longueur, s'avancent en une sorte de bec; les yeux sont noirâtres; les antennes sont filiformes dans les deux sexes, cendrées; le thorax, le ventre, et les pattes sont de la couleur du corps.

C'est encore à M. Solier qu'on doit la découverte de cette Phalène, dont il a trouvé la chenille sur *L'Ulex Provincialis*, aux environs de Marseille.

EXTRAIT

D'une lettre de M. Gachet, relative au *Tetranychus Lintearius* et a une *Mygale* des environs de Bordeaux, adressée a M. Audouin.

Bordeaux, 10 mars 1834.

Depuis l'époque où j'ai publié quelques observations sur diverses espèces d'*Acarides* dans les *Actes de la Soc. Linn. de Bordeaux*, j'ai continué mes recherches sur ces petits animaux, et j'ai recueilli quelques faits peut-être nouveaux pour leur histoire.

Vers le milieu du mois de septembre dernier, je me rendis dans une lande peu éloignée de la ville pour rechercher l'espèce que M. *Léon Dufour* a décrite dans les *Annales des Sciences naturelles* (tome 25 page 276), sous le nom de *Tetranychus Lintearius*, que je présumais devoir exister dans ces localités. Je remarquai en effet sur les premières touffes d'ajonc que je rencontrai, un grand nombre de toiles appartenant évidemment à diverses espèces d'Aranéides, mais j'en vis aussi plusieurs qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'une mitte. Tout était encore mouillé de rosée, et ces toiles en portaient elles-mêmes d'innombrables gouttelettes. J'examinai avec attention plusieurs branches ainsi enveloppées; à mon grand déplaisir je ne trouvai aucun des petits animaux qui avaient fabriqué la toile. Je pensai dès-lors que la saison était trop avancée, et qu'ils avaient tous péri. Cependant une remarque que je fis me porta à continuer mes recherches. Il me paraissait assez singulier de ne rencontrer sur ces toiles, si fines et si étendues, aucun de leurs cadavres. Je

Nota. Nous insérons ici cette lettre de M. Gachet, que le défaut de place nous avait empêché de joindre au Bulletin de la séance du 19 mars dernier. Voyez page x. A. L.

cherchai donc de nouveau, et j'eus lieu de m'applaudir de ma persévérance, car en tournant et retournant en tous sens une branche d'ajonc, je découvris entre les épines et à leur base, des milliers de petites mittes rouges, toutes rassemblées en tas, sur le même point, et parfaitement à l'abri; dès-lors il me fut facile de découvrir sur chaque pied d'ajonc l'habitant de ces toiles fines et délicates. J'emportai chez moi plusieurs branches portant un ou plusieurs troupeaux de ces petits animaux avec leurs toiles. Je les plaçai dans un lieu exposé à l'air et à la lumière, et je vis dans le courant de la journée, au fur et à mesure que la rosée qui humectait la toile s'évaporait, ces petites mittes se répandre de tous côtés, et continuer leur travail avec une activité telle, que le lendemain les branches étaient totalement enveloppées d'une toile plus blanche et plus serrée que la première. Pendant plusieurs jours qu'elles vécurent, ces branches demeurèrent sèches, et leurs habitans ne se réunirent plus en tas, d'où j'en conclus que c'était pour se préserver de l'humidité qu'elles s'étaient toutes réfugiées en famille, sous le même abri, et peut-être aussi pour résister plus facilement à la fraîcheur des nuits.

Je reconnus à cette espèce tous les caractères assignés par M. Léon Dufour à son *Tetranychus Lintearius*, et la comparaison que j'en fis avec des individus vivans de l'*Ac. Telarius*, m'a de nouveau convaincu qu'ils appartiennent tous les deux au même genre, ainsi que je l'avais avancé. J'ai retrouvé aussi, d'une manière bien apparente, sur plusieurs individus du *Tetranychus Lintearius*, cet organe saillant et conique, situé à l'extrémité de l'abdomen, et que j'ai signalé chez l'*Acarus Telarius*, espèce que nous devrions nommer maintenant *Tetranychus Telarius*.

J'ai aperçu dans ces petits troupeaux une foule de jeunes individus; ils étaient d'un rouge clair et ne portaient que trois paires de pattes; il paraît cependant que la quatrième paire se développe de très bonne heure, car des mittes encore excessivement petites en étaient déjà pourvues. Un très grand nombre d'œufs se trouvaient attachés aux fils intérieurs de la toile, et presque toujours au-dessus de quelque petit rameau, et du côté le plus abrité. Ces œufs sont exactement sphériques, d'un rouge brun, et au moins d'un tiers plus gros que ceux de l'*Ac. Telarius*. Leur enveloppe est, ainsi que celle des œufs de la dernière espèce, tellement fine que le moindre contact la divise aussitôt et l'œuf disparaît; ce qui m'a toujours mis dans l'impossibilité de les déplacer. Je n'ai pu observer d'une manière exacte jusqu'au moment de son éclosion qu'un seul de ces œufs. Il fut pondu le 17 septembre, et la petite mitte en sortit le 5 octobre suivant, par conséquent au bout de dix-huit jours. Un pareil espace de temps est bien long comparativement à celui qui a été nécessaire aux œufs des autres mittes que j'ai observées. Peut-être cette différence dépend-elle de la température moins élevée qui régnait au moment de l'observation; c'est ce que

je vérifierai cette année. La jeune mitte a laissé la pellicule de l'œuf presque totalement divisée en deux portions. Cette pellicule est transparente, avec quelques lignes obscures paraissant formées par un tissu plus dense et plus épais.

Outre les faits que je viens de rapporter, j'en ai recueilli plusieurs sur diverses autres espèces d'*Acarus*; je vous les ferai connaître lorsqu'ils seront plus nombreux, et ce sera je pense cette année. Cette année aussi, je continuerai mes observations sur les petits Hyménoptères dont la larve vit dans le corps des pucerons. Je possède l'histoire à-peu-près complète de plusieurs de ces espèces, mais je ne puis les déterminer : je vous en adresserai des individus, avec prière de m'en faire connaître le nom.

J'ai fait, au commencement du mois de février dernier, une découverte intéressante pour notre pays. En recueillant des petits Jungermannes dans un lieu très humide et recouvert de broussailles, j'ai trouvé deux nids de Mygale. Je les ai reconnus facilement au couvercle qui en ferme si exactement l'ouverture, et que je n'aperçus qu'après l'avoir soulevé par hasard. N'ayant pas vu l'animal, il m'est impossible de savoir si c'est la *Mygale Maçonne* ou une espèce particulière à notre pays. La partie supérieure de la galerie paraît être plus étroite que dans la *Myg. Maçonne*, car la plus large de celles que j'ai observées n'avait que cinq lignes de diamètre : ces différences sont peut-être individuelles. J'aurai le soin de ne pas laisser passer la belle saison sans me procurer l'animal. Si ces nids n'eussent pas été brisés, je vous les aurais envoyés; plus tard j'espère pouvoir vous en offrir en bon état et avec l'habitant.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. SOLIER (de Marseille) SUR LES TARSES DES *Longicornes*, ADRESSÉE A M. A. LEFEBVRE.

Marseille, 2 juin 1834.

J'ai vu dans le quatrième trimestre de nos Annales que vous aviez vérifié avec M. Serville le 5e article des tarses des Longicornes, et votre observation sur le développement plus ou moins grand suivant la forme du précédent est en général très juste. Cependant dans quelques Longicornes à 3e art. fortement dilaté et bilobé le 4e est assez saillant, surtout en dessous : tel est par exemple le genre *Vesperus* : là il est manifestement articulé avec le dernier, et avec un peu de patience on vient à bout de les séparer. Ce ne sont pas les seuls tétramères qui m'aient paru avoir un cinquième article situé à la base du dernier ; j'ai cru le reconnaître encore dans plusieurs Curculionites et dans quelques Chrysomelines, et de plus, je crois qu'il en existe un semblable dans les trimères. Les coléoptères seraient-ils tous pentamères et la diversité que nous apercevons tiendrait-elle à l'état rudimentaire de quelques articles ? Je crois que les tarses des insectes n'ont jamais plus de cinq articulations, du moins le fait est vrai pour les coléoptères, et il pourrait très bien se faire que quelques-uns devenant très petits ne fussent plus visibles à nos yeux. En général, les articles diminuent près des tibias ou à la base de celui terminal portant les crochets. Si donc le premier article est très petit, comme il est inséré dans une fossette de la jambe, il peut très bien disparaître en apparence, mais exister en réalité ; de même que lorsque le pénultième a peu de développement et que le précédent est échancré ou fortement cilié, l'article rudimentaire échappe à notre vue : et si ce fait a lieu en même temps au premier et au quatrième voilà un *trimère*, tandis que s'il ne se présente que dans un de ces points et à tous les tarses, voilà bien un *tétramère ;* et enfin si le raccourcissement d'un seul article n'a lieu qu'aux tarses postérieurs, voilà un *hétéromère*. Comme vous l'avez vu dans mon essai sur les Hétéromères, je pense comme vous que le système tarsal a besoin de modifications et que c'est une nécessité que de recourir à une anatomie comparative de toutes les parties. . . . etc. . . . . .

Membres du bureau.

PRÉSIDENT.

M. Audouin,

Au Muséum d'histoire naturelle.

SECRÉTAIRE

M. A. Lefebvre,

Rue de Provence, n. 19.

TRÉSORIER.

M. Aubé,

Rue de Ponthieu, n. 14.

VICE-PRÉSIDENT.

M. Duponchel,

Rue d'Assas, n. 3 bis.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. Radiot,

Rue Cléry, n. 36.

ARCHIVISTE.

M. Audinet-Serville,

Rue de Buffault, n. 21 bis.

Séances de la Société pendant l'année 1834.

3e de sa fondation.

Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
8	5	5	2	7	4	2	6	3	1	5	
22	19	19	16							19	17

LES SÉANCES ONT LIEU A SEPT HEURES DU SOIR

Rue d'Anjou-Dauphine, n. 6, à Paris.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans cette livraison.

	Page
Monographie du genre des *Rhipicérites* par M. De Laporte. . .	225
Catalogue des *Lépidoptères* de la Lozère par M. Duponchel. . .	219
Observations sur la tribu des *Hydrophiliens* par M. Solier. . . .	299
Notice sur le genre *Cardiomera* par M. Bassi.	319
Observations sur diverses *Parasites* par M. Boudier.	327
Note sur le *Satyre Styx* par M. Bugnion.	337
Description de trois *Hémiptères Européens* par M. Léon Dufour. .	341
Lettre de M. Léon Dufour sur le *Postemma Brachelytrum*. . . .	356
Mémoire sur un nouveau genre d'*Araneïde* de l'ordre des Pulmonaires par M. Lucas.	359
Description du genre *Psammœchus* par M. Boudier.	367
Notice sur une *Monstruosité du Rhizotrogus Castanœus* par M Bassi.	373
Description de plusieurs *Lépidoptères* nocturnes du centre et du midi de la France par M. Rambur.	379
Extrait d'un lettre de M. Gachet sur le *Tetranychus Lintearius*. .	397
Extrait d'une lettre de M. Solier *sur les tarses des Longicornes*. .	400
Bulletin Entomologique.	xvij

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD, RUE GARANCIÈRE, N. 5.

6823a

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

TOME TROISIÈME.

Natura maximè miranda in minimis.

Troisième Trimestre.

1834.

PARIS,
MÉQUIGNON-MARVIS PÈRE ET FILS,
LIBRAIRES-EDITEURS,
RUE DU JARDINET, N. 13.

M DCCC XXXIV.

S

Extrait du Réglement et des Délibérations de la Société Entomologique de France. Année 1834.

Le montant de la cotisation pour les membres de la Société est, par an, de

24 fr. pour les membres résidans.
26 — régnicoles.
28 — étrangers.

Les membres *résidans* paient leur cotisation d'avance et par trimestre. (Régl. art. 52, et séance du 3 oct. 1832.)

Les membres *non-résidans* doivent faire parvenir la leur au Secrétaire de la Société, *sans aucun frais*, immédiatement après l'annonce de leur nomination, et pour les années suivantes, dans le courant du mois de janvier (Régl. art. 52, et séance du 6 mars 1833.)

Tout membre qui n'aura pas envoyé le montant de sa cotisation annuelle pendant le délai *d'un an* pour les *régnicoles*, et de *deux ans* pour les *étrangers*, sera considéré comme ne faisant plus partie de la Société. (Séance du 6 mars 1833.)

Tout membre reçu doit la cotisation *entière* de l'année dans laquelle sa réception a eu lieu, et il a droit aux quatre numéros des Annales que la Société publie dans cette année. *Il ne les reçoit que par elle, et s'il se les procure ailleurs, il ne peut, par cette raison, se dispenser de verser sa cotisation à la Société.* (Régl. art. 5, et séance du 6 mars 1833).

Les numéros des Annales, auxquels ont droit les membres de la Société, sont envoyés franc de port *jusqu'à résidence*,

Aux membres *résidans*, après réception du trimestre correspondant à celui du numéro paraissant.

Aux membres *régnicoles*, après réception de leur cotisation de l'année courante.

Et franc de port *jusqu'à la frontière*, aux membres *étrangers*, également après réception de leur cotisation de l'année courante. (Régl. art. 5, et séance du 6 mars 1833.)

La Société ne correspond que par l'entremise de son Secrétaire M. A. Lefebvre, rue de Provence, n. 19, à Paris. Les lettres et paquets doivent lui être adressés franc de port. (Régl. art. 55.)

Nota. Pour ne pas occasioner de retard dans l'envoi de leurs Annales, il est essentiel que MM. les membres *régnicoles et étrangers* adressent le 1er janvier de chaque année le montant de leur cotisation au Secrétaire de la Société, les régnicoles par *mandat sur la poste aux lettres*, les étrangers par *la voie du commerce.*

OBSERVATIONS

Sur les métamorphoses d'une chenille du genre *Dosithea*, et sur les habitudes d'une larve d'ichneumon qui vit à ses dépens; par M. V. Audouin.

(Séance du 6 novembre 1833.)

L'insecte dont je vais avoir l'honneur d'entretenir la Société est un assez petit papillon qui a de longueur à peine quatre lignes, et dont les ailes étendues atteignent au plus neuf lignes. Fabricius l'avait rangé parmi les Phalènes; mais, comme dans ces derniers temps ce groupe a été beaucoup subdivisé, il se trouve aujourd'hui appartenir au genre *Dosithea*, de M. Duponchel.

Cet habile entomologiste observe à l'occasion de ce genre que les chenilles et les métamorphoses de ces petits papillons sont inconnues: or, c'est de ces chenilles et de ces métamorphoses dont je vais parler; toutefois je dois faire observer qu'à l'histoire intéressante de ce petit Lépidoptère va se rattacher l'histoire non moins curieuse d'un insecte d'un ordre différent, dont l'existence se trouve intimement liée à la sienne, puisqu'il vit à ses dépens. C'est

un fait qui se reproduit souvent chez les animaux articulés, mais qui se présente ici avec des circonstances toutes particulières.

Le 30 mai de l'année 1830, par un temps pluvieux, je pris dans la forêt de Saint-Germain, en compagnie de notre collègue, M. Chevrolat, une petite chenille de dix à onze lignes de longueur, qui était fixée sur des branchages de menu bois réunis en fagot, sur les côtés d'une allée, et provenant d'une coupe de l'année précédente.

Cette chenille était d'un brun clair, avec quelques lignes plus obscures, disposées en chevrons, sur le dos, à la suite les unes des autres, et cette couleur brune se confondait tellement avec celle des branchages desséchés, sur lesquels elle était fixée, que malgré que j'aie l'œil assez exercé à ces sortes de recherches, je n'apercevais pas d'abord l'insecte placé sous mes yeux. En effet, cette larve, qui appartient à celles qu'on nomme *Arpenteuses*, n'était pas appliquée sur la branche avec toutes ses pattes, mais elle y était fixée seulement par celles de derrière, de manière à en tenir éloignée la totalité de son corps, et à faire avec cette branche un angle plus ou moins aigu, en tout semblable aux angles que forment successivement les petits rameaux lorsqu'ils naissent à droite et à gauche d'une tige principale, l'illusion était vraiment complète. La chenille se tenait ainsi immobile et raide, *comme un morceau de bois*, c'est vraiment ici le cas de le dire, durant des journées entières; et, tandis qu'il est pénible pour nous de raidir pendant quelques minutes seulement et sans bouger, notre corps ou l'un de nos membres, le bras par exemple, on peut dire que pour elle cette contraction permanente caractérisait ses heures de repos. Au reste, cette habitude lui est commune avec la plupart des chenilles arpenteuses, et je ne la relate ici que comme un fait intéressant

à rappeler, sinon aux entomologistes de profession, au moins aux agronomes, puisqu'elle les instruit d'une ruse particulière contre laquelle ils auront à se prémunir, et qui n'est pas moins utile à cette espèce de chenille pour se soustraire à la vue de ses ennemis que ne sont efficaces à d'autres insectes ces demeures cachées et artistement construites, qui les font échapper à nos recherches les plus actives.

Voulant suivre les métamorphoses de cette larve, je desirais m'en procurer de nouveaux individus; mais on conçoit combien il m'eût été difficile de les distinguer entre ces milliers de branchages auxquels ils ressemblent si parfaitement, j'eus donc recours à un moyen plus expéditif que de les chercher une à une, ce qui eût été vraiment se fier au hasard.

Je pris un certain nombre de fagots que je secouai fortement, par des mouvemens brusques, au-dessus d'une nappe en toile blanche. Il s'en détacha un assez grand nombre de brins de bois parmi lesquels je fus assez heureux pour trouver trois autres chenilles de la même espèce. Comme elles avaient été détachées violemment des branches sur lesquelles elles étaient fixées, elles se mirent en devoir de gagner un lieu plus favorable, en marchant à la manière des chenilles arpenteuses, c'est-à-dire, en rapprochant l'extrémité postérieure de leur corps de l'extrémité antérieure, jusqu'au point de contact, et en formant ainsi une sorte d'anneau à la manière de certaines sangsues, pour ensuite et après avoir fixé ses pattes de derrière, lâcher prise en avant, s'étendre en ligne droite, et accrocher sur un autre point les pattes qui suivent immédiatement la tête. Les figures jointes à ce mémoire rendent sensible ce mode de progression dans lequel l'animal semble vraiment mesurer le terrain. J'offris à mes trois arpenteuses un certain

nombre de brins de bois et de feuilles desséchées; mais je ne m'aperçus pas qu'elles en fissent usage pour leur nourriture, ce qui me porta à supposer qu'elles attaquaient peut-être plus volontiers quelques plantes fraîches, ou bien qu'étant sur le point de se métamorphoser, elles ne s'étaient réfugiées dans le lieu où je les avais trouvées que pour y construire tranquillement leur coque.

En effet quelques jours après, c'est-à-dire le 7 juin, je surpris l'une de ces chenilles au moment où elle faisait sortir de sa filière un brin de soie qu'elle eut soin de fixer entre un des angles de la boîte où je l'avais placée. Le lendemain une coque lâche avait été filée dans cet endroit, et on apercevait à travers ses mailles la chenille qui ne tarda pas à se métamorphoser en chrysalide; seulement on la distinguait assez mal, parce que jugeant que cette trame serait trop peu serrée pour bien la garantir, elle avait eu soin d'en renforcer les minces parois par des débris de feuilles qui la masquaient plus ou moins.

Le 29 juin j'eus la satisfaction de voir sortir de cette coque imparfaite le petit papillon dont j'ai déjà parlé, et auquel les entomologistes modernes ont donné le nom de *Dosithea Scutularia*, *Scutulata* ou *Scutata*, Dosithée Écussonnée. Il n'est pas de ces espèces qui portent leurs ailes redressées verticalement l'une contre l'autre ou inclinées en toit pendant le repos; mais il les tient parfaitement horizontales et ouvertes, de sorte qu'on aperçoit très bien en même temps, et comme si on les avait étendues à dessin, les ailes antérieures et les ailes postérieures.

Elles sont l'une et l'autre en dessus d'un blanc grisâtre ou café au lait tirant sur le roux, et cette teinte est d'autant plus foncée que le papillon est plus frais (1). Les ailes

(1) Sous ce rapport, on peut s'en rapporter à notre figure. L'individu

antérieures sont parsemées supérieurement de petits points bruns foncés, irréguliers, mais qui, se plaçant en série, forment des espèces de lignes transversales, interrompues. Au bord extérieur de l'aile, ils se groupent pour former une tache plus considérable; enfin ce même bord présente à la base de la frange qui le garnit, huit à neuf petits points bien circonscrits, placés en série. Une série semblable s'observe sur les ailes postérieures qui en outre présentent des taches brunâtres, plus rapprochées, et formant, à cause de ce rapprochement, des bandes ou traînées transversales, mieux circonscrites qu'aux ailes antérieures; elles sont au nombre de trois bien marquées.

Le dessous des deux paires d'ailes présente une disposition de dessin assez semblable à celle de la face supérieure, seulement la teinte générale est moins foncée, plus grisâtre, et les points ainsi que les bandes sont d'un brun beaucoup plus clair.

Les antennes sont grisâtres. Le corselet est de même couleur que le fond des ailes; il est parsemé de quelques petits points bruns, imperceptibles à la vue simple; les pattes sont grises et sans taches.

L'abdomen est assez clair à sa base et à son extrémité; mais dans son milieu, il présente quatre anneaux, couverts de taches brunes, très foncées; tout le dessus est pâle et à peine maculé. (1)

que je mets sous les yeux de la Société, conservé depuis 1830, a beaucoup perdu de sa fraîcheur et a acquis une couleur plus grise.

(1) M. Duponchel avait d'abord décrit et figuré sous le nom de *Dosithea Scutularia* (*Hist. nat. des Lépid. de France*, om. v, 1re partie, pag. 55, pl. 174; fig. 2), une espèce que, depuis, il a reconnue n'être qu'une variété de la *Dosithea Bisetaria*. Ce savant a donné, dans le même ouvrage, une bonne description et une figure de la véritable *D. Scutularia*, tom. v, 1re partie, pag. 556,

Il me restait l'espoir d'obtenir d'autres papillons, et bien que mes trois autres chenilles n'eussent pas filé de coque le 8 juin, c'est-à-dire le lendemain du jour où la première avait commencé la sienne, je n'avais pas lieu d'en être surpris, et je dus croire qu'elles étaient seulement retardataires. Toutefois, je fus bien détrompé le 9 juin matin, en observant auprès de l'une d'elles un très petit ver qui était occupé à la dévorer. Il tenait sa tête enfoncée dans l'intérieur du corps de la chenille, et la suçait ainsi à loisir.

Je venais d'être éclairé sur le motif qui avait empêché la chenille d'achever son développement, dévorée qu'elle était par un hôte ennemi qui, après avoir grassement vécu dans son corps, devait lui percer le flanc pour en sortir, et continuer encore après de se nourrir à ses dépens.

Le lendemain je trouvai mes autres chenilles dans le même état : toutes deux avaient auprès d'elle une petite larve qui était très activement occupée à les dévorer.

L'inspection à la loupe de cette petite larve parasite me fit juger qu'elle devait appartenir à quelque insecte hyménoptère, et probablement à ce genre Ichneumon, le plus puissant auxiliaire que la nature nous ait donné sinon pour arriver à l'anéantissement complet, au moins à la diminution bien marquée d'une foule de chenilles dévastatrices.

J'eus donc soin de la conserver pour vérifier cette présomption.

Un petit ver blanc et mou comme celui que j'avais sous les yeux ne pouvait rester long-temps à découvert, et exposé, comme il l'était, à tant de chances de destruction.

pl. 210, fig. 4). Il observe que la *D. Bisetaria* ne se trouve que dans les bois, et la *D. Scutularia* que dans les prairies. Nous avons déjà dit que nous avions rencontré la chenille de cette dernière dans la forêt de Saint-Germain.

Je m'attendais donc à le voir se construire un abri. C'est en effet ce qu'il fit bientôt; mais les faits dont je fus témoin pendant cinq heures que je ne cessai de l'observer, me parurent des plus curieux, et la Société me permettra peut-être de la faire participer, en les lui racontant, à l'intérêt que j'éprouvai moi-même.

D'abord je ne fus pas peu surpris de remarquer que tandis que notre ver était occupé à dévorer sa chenille, de la manière que je l'ai dit, celle-ci continuait de vivre, et ne paraissait pas en proie à de bien grandes souffrances; elle restait immobile, et se contentait seulement, à des intervalles assez éloignés, de tourner brusquement la partie antérieure de son corps à droite et à gauche, comme si elle eût voulu simplement chasser quelque chose qui lui aurait été incommode; mais la malheureuse chenille ne paraissait pas capable de faire beaucoup d'autres mouvemens; car, bien qu'elle ait continué à prendre de la nourriture, à la digérer, et même à grandir pendant qu'elle était rongée intérieurement par son hôte parasite, on conçoit qu'elle devait se trouver très affaiblie par cette sorte de gestation, et plus encore par l'ouverture qu'en dernier lieu le ver lui avait pratiquée au flanc pour sortir de son corps. Mais, comme si tant de souffrances n'eussent pas encore suffi pour lui ôter ses forces, et pour l'empêcher de lui échapper, le petit ver aussitôt sa sortie, et même avant de sortir complètement de son corps, avait eu soin d'allonger son cou, et de fixer au sol quelques brins de soie qui, se prolongeant par leur autre bout, sur l'extrémité du corps de sa victime, devenaient autant de liens très solides dont il lui était impossible de se débarrasser. Ainsi cette malheureuse chenille, comme un autre Prométhée, était condamnée à se voir dévorer toute vive, sans posséder aucun moyen d'échapper au supplice.

On conçoit dans quel but le petit ver avait pris cette précaution : devant continuer à manger la chenille après être sorti de son corps, il n'aurait pu y réussir si de son côté celle-ci avait eu sur lui l'avantage de pouvoir marcher; car c'est ici le cas de faire observer que notre petite larve parasite est apode, c'est-à-dire entièrement privée de patte, et incapable de se déplacer. Ce procédé ingénieux qu'elle avait mis en usage sous mes yeux, trouvait donc facilement une explication; mais j'étais loin de croire qu'en dévorant ainsi, sur place, la chenille, ce petit ver avait encore un autre but que celui de se nourrir grassement avant de subir ses métamorphoses.

En effet, jusqu'ici je ne l'avais jugé que très vorace; mais il va maintenant se montrer prévoyant, industrieux.

J'avais été surpris de voir comment il parvenait à ronger toutes les parties charnues de la chenille, sans entamer sa peau. Il semblait mettre beaucoup de soin à la ménager, et arriva enfin à la vider bien plus adroitement que nous ne le faisons, lorsque voulant conserver ces animaux par le procédé de l'insufflation nous retirons tous les viscères de leur corps. Je ne fus pas long-temps à comprendre le but de cette nouvelle manœuvre, car dès que l'opération fut achevée, et avant que cette peau ait pu se dessécher, le petit ver s'empressa de fixer sur elle quelques fils, au moyen desquels il la tint parfaitement distendue; puis sans perdre de temps il se mit en devoir de se filer une petite coque, et fit entrer très adroitement dans sa confection cette peau desséchée. Elle en occupait exactement toute la longueur, et se trouvait appliquée sur elle, qu'on me passe la comparaison, comme le galon d'une livrée qu'on aurait cousu sur la couture dorsale et médiane d'un habit, seulement on devrait supposer ce galon presque aussi large que l'habit lui-même; mais comme la peau de la chenille qui avait été

employée par le petit ver était de beaucoup plus longue que sa petite coque, il s'était contenté d'en laisser déborder en avant et arrière les deux extrémités. Celles-ci sont en effet reconnaissables sur les objets en nature que je mets sous les yeux de la Société, et dans mes dessins. Le petit ver a donc su mettre à profit la dépouille de sa victime, et il s'en est servi non-seulement pour renforcer sa coque, mais encore pour la masquer aux yeux de ses ennemis; car la peau de la chenille est d'une couleur plus foncée que la soie dont est construite sa coque, et comme cette coque est collée sur de petites tiges de bois morts, elle se confond alors aussi bien avec ces brins de bois que la chenille elle-même, pendant qu'elle était encore vivante.

Quatorze jours après qu'il eut filé cette coque, notre petit ver se métamorphosa en un insecte qui, ainsi que je l'avais présumé, se trouva être un ichneumonide, appartenant au sous-genre *Ophion*. L'espèce m'a paru nouvelle, et je lui donne le nom d'*Ophion de la Dosithée*.

Ophion Dositheæ.

En voici la description. — Long de trois lignes. — Largeur des ailes étendues 4 lig. $\frac{1}{2}$ (*femelle*).

Tête, antennes, thorax, d'un noir mat; ailes hyalines, le sommet très légèrement enfumé; première paire de pattes entièrement d'un jaune tirant sur le brun clair; les tarses brunâtres; deuxième paire de même couleur, un peu plus foncée; troisième paire couleur semblable, avec la rotule et le trochanter noirs.

Abdomen noir à sa base, brun châtain dans le reste de son étendue, s'élargissant et s'aplatissant chez la femelle vers son extrémité, et laissant sortir une tarière courte

Les pattes ont une longueur moyenne; les tarses sont longs, et la jambe qui les précède est armée aux deux paires postérieures d'une double épine, et à la paire antérieure d'une épine simple, un peu fluxueuse, et se repliant sur une échancrure du premier article du tarse.

Explication de la planche.

Fig. 1. De grandeur naturelle. *a* Chenille fixée, et dans la position raide qu'elle affecte pendant ses longues heures de repos. *b* Rameau de bois qui la supporte.

2. Cette chenille grossie.

3-4. La même de grandeur naturelle dans l'acte de la progression.

5. Le papillon (*Dosithea Scutularia*) qui en provient, un peu grossi. *a* Ses ailes à leur face supérieure. *b* Les mêmes vues en dessous.

6. Coque de grandeur naturelle, formée par l'Ichneumon qui vit aux dépens de la chenille du *Dosithea Scutularia*.

7. La même grossie, pour en montrer la singulière composition. *a* La peau desséchée de la chenille qu'on reconnaît à ses espèces de chevrons et à la tête, *b* qui se voit en avant et à l'extrémité postérieure, *c* qui dépasse la coque en arrière. *d* Cette coque qui déborde la peau de la chenille sur les côtés, et qui, au moment de sa formation, était d'un beau jaune. *e* Ouverture que s'est pratiqué l'Ichneumon pour sortir; cette ouverture correspond

à la partie postérieure de la peau de la chenille.

8. *a* Rameau sur les côtés duquel une des coques a été appliquée; il figure une sorte d'excroissance ou de bourgeon. *b* L'extrémité antérieure et desséchée de la chenille. *c* Son extrémité postérieure.

9. Grandeur naturelle de l'*Ophion Dositheæ*.

10. Cet Ophion grossi.

11. Jambe et tarse antérieur grossi.

12. Portion du thorax, *a* portion des pattes postérieures et abdomen, *b* dans une femelle. *c* La tarière.

OBSERVATIONS

Sur le genre *Plochionus*. Dej.; par M. Barthélemy (de Marseille).

(Séance du 2 avril 1834.)

Le genre Plochionus de M. Dejean se compose, d'après son catalogue, de trois espèces. Le *P. Bonfilsii*, le *Binotatus* et l'*Ænœipennis*. Les deux derniers sont exotiques; le premier appartient, y est-il dit, à la France méridionale.

Le Plochionus Bonfilsii a pu être trouvé sous les écorces du pin, dans les environs de Bordeaux, par l'entomologiste à qui il a été dédié; mais s'ensuit-il de là que la France méridionale soit bien la patrie de cet insecte? Pour avoir trouvé deux fois vivante aux alentours de Marseille, et piqué dans mes boîtes la Callichroma Globosa, serais-je fondé à dire que cet insecte appartient à notre localité? Je ne le crois pas.

On sait très bien que les insectes de la famille des Térédites, des Xilophages, que les Sternoxes, que les Longicornes dont le développement, depuis la sortie de l'œuf jusqu'à la formation de l'insecte parfait, a lieu dans l'intérieur du bois, peuvent être transportés ainsi sur nos pla-

ges, des points les plus éloignés de l'autre hémisphère. Mais comment admettre la même facilité pour un insecte de la famille des Carabiques, dont les habitudes sont toutes différentes, qui ne vivent que de détritus végétaux ou animaux ou de certains insectes auxquels ils font une chasse obstinée?

C'est sans doute cette difficulté de transport qui a confirmé M. Bonfils dans l'opinion que son Plochionus est un insecte de la France méridionale; c'est la même raison qui a déterminé M. le comte Dejean à maintenir cette assertion, malgré les doutes qu'il a conçus à ce sujet, d'après le faciès de l'insecte, et qui sont exprimés à la suite de son analyse du Plochionus Bonfilsii, pag. 251 du 1er vol. du *Species général des Coléoptères.*

Voici ce que l'observation m'a démontré. D'autres que moi pourront se livrer aux mêmes expériences. Ils arriveront sans doute aux mêmes résultats.

L'île de la Martinique fournit en abondance à la pharmacie européenne la gousse appelée Casse ou Canefice, dont la pulpe de consistance résineuse a des propriétés essentiellement purgatives. C'est dans l'intérieur de ces gousses que le *Plochionus Bonfilsii* nous est importé. Il y est conduit par son instinct de carabique, c'est-à-dire pour dévorer un petit insecte de la famille des Xilophages qui s'y rencontre en abondance. Mais voici les conditions exigées pour que les recherches soient fructueuses.

Les gousses bien fraîches et bien entières n'en contiennent jamais ni des uns ni des autres. Mais si l'on rencontre des gousses piquées, écrasées, c'est alors qu'il faut rechercher avec soin; on est assuré d'y rencontrer le Plochionus.

Assistant un jour au débarquement de quelques futailles qui contenaient de la casse, je vis, au moment où leur

contenu fut renversé sur le quai du port pour la vérification, je vis, dis-je, des centaines de Plochionus s'en échapper au milieu d'un bien plus grand nombre de Blattes. J'en fis une bonne provision ; je l'eusse faite bien plus considérable si, connaissant mieux cet insecte, j'avais su calculer de quel avantage il serait par la suite pour mes échanges. J'eus le plaisir d'en offrir plusieurs exemplaires à M. le comte Dejean qui, peu de temps après ma trouvaille, visita nos provinces méridionales. J'en ai fourni à bien des collections, et n'en ai pourtant conservé pour la mienne qu'un exemplaire.

Depuis cette époque déjà éloignée, il ne m'a réussi qu'une seule fois d'en obtenir un individu unique, recueilli par un ami à bord d'un navire en quarantaine comme provenant de la Martinique à droiture, dans le transbordement qui se faisait de ces gousses pour en opérer le débarquement.

Il demeure donc démontré d'après ce qui précède, que le Plochionus Bonfilsii n'a pu être rencontré sous les écorces aux environs de Bordeaux que d'une manière fortuite ; et que la Martinique est sa véritable patrie. Ainsi se trouve justifié le doute de M. le comte Dejean, doute fondé sur son habitude profonde de l'habitude extérieure des insectes, et sur les vastes connaissances qui distinguent ce savant entomologiste.

DIVISION

De la tribu des *Platyomides* (1) (*Platyomidæ*) en vingt-trois genres, d'après des caractères tirés principalement de la forme des palpes et de celle des ailes; par M. Duponchel.

(Séance du 2 avril 1834.)

Cette tribu correspond au genre *Tortrix* de Linné; elle comprend tous ces petits Lépidoptères nocturnes, dont le caractère le plus saillant est d'avoir la côte des premières ailes plus ou moins arquée à sa base, ce qui leur donne une physionomie particulière, qui les a fait appeler papillons aux larges épaules par Réaumur, et phalènes-chapes par Geoffroy. La plupart de ces petits Lépidoptères se font remarquer en outre par leurs couleurs vives et variées et quelquefois métalliques. Linné leur avait donné le nom de *Tortrices* (tordeuses ou rouleuses de feuilles), à cause de la manière de vivre de leurs chenilles : mais Fabricius,

(1) Le nom de *Tordeuses* donné à cette tribu par M. Latreille, ne convenant qu'à un quart des espèces qu'elle renferme, nous l'avons remplacé par celui de *Platyomides* qui veut dire larges épaules, ce qui est leur caractère principal à toutes dans l'état parfait.

sans respect pour la nomenclature de son maître, remplaça ce nom par celui de *Pyrales*, qui donne une très fausse idée de ces petits papillons, en ce qu'il fait supposer qu'ils sont du nombre de ceux qui viennent se brûler le soir aux lumières de nos appartemens, tandis qu'ils ne quittent jamais les arbres ou les plantes qui les ont vus naître. D'ailleurs, ce nom de Pyrale avait été donné par le naturaliste suédois à un autre genre, que l'entomologiste de Kiell jugea, il est vrai, à propos de supprimer.

Quoi qu'il en soit, le nom de *Pyrale* a prévalu en France, parce que tous les entomologistes de ce pays et notre illustre Latreille à leur tête, l'introduisirent dans leurs ouvrages, à une époque où Fabricius, qui tenait alors le sceptre de l'entomologie, leur avait en quelque sorte imposé son système. Cependant le nom de *Tortrix* n'a jamais été abandonné par les entomologistes anglais et allemands, et M. Latreille lui-même y est revenu dans ses derniers ouvrages, où il a converti en tribu le genre auquel Linné l'avait appliqué. Nous avons dit que ce nom avait été donné aux Lépidoptères qui nous occupent, à cause des habitudes de leurs chenilles : en effet, elles roulent les feuilles des arbres ou des plantes dont elles se nourrissent, de manière qu'elles en forment des cornets dont elles rongent l'intérieur, et dans lesquels elles se tiennent cachées depuis leur naissance jusqu'à leur dernière métamorphose. Cependant, toutes ne se conduisent pas ainsi : quelques-unes vivent dans l'intérieur des fruits, d'autres réunissent les bouts de plusieurs feuilles en paquet au lieu de les rouler; d'autres enfin, et c'est le plus petit nombre, se tiennent à découvert sur la surface des feuilles, comme la plupart des chenilles des autres genres. Mais, malgré ces différences de mœurs, leurs papillons n'en ressemblent pas moins à ceux des véritables tordeuses; de sorte qu'il faut, dans ce

cas, ne considérer ces espèces que dans leur état parfait pour les rapporter au genre *Tortrix*, et c'est ce qu'a fait Linné, qui comprend dans ce genre la *Prasinana*, dont la chenille est du nombre de celles qui vivent à découvert sur les feuilles et font des coques en bateau. (1)

Par suite de cette manière de voir, le nombre des Tordeuses s'est singulièrement accru, et il s'élève aujourd'hui à trois cents et plus. C'est ce qui a déterminé M. Latreille à convertir en tribu le genre qui les renferme; mais la mort est venue l'enlever à ses travaux, avant qu'il ait eu le temps d'établir dans cette tribu les nombreuses coupes génériques dont elle est susceptible. En conséquence nous avons cherché à remplir la lacune qu'offre sous ce rapport la méthode de notre illustre maître; nous avons consulté à cet effet les ouvrages des entomologistes étrangers qui se sont occupés plus spécialement de Lépidoptères, et c'est après avoir fait l'essai de leur classification sur les espèces de notre collection, que nous nous sommes décidés à en établir une de notre côté, dans laquelle nous divisons la tribu

(1) Plus on étudie les chenilles, plus on se convainc qu'elles n'offrent pas moins d'anomalies dans leur forme et leur manière de vivre que les papillons qui en proviennent; c'est donc s'abuser que d'espérer de trouver dans leur organisation des bases plus certaines de classification que celles dont on s'est servi jusqu'à présent. C'est d'ailleurs se créer une difficulté de plus, qu'on ne parviendra jamais à surmonter, attendu qu'il existe une foule d'espèces dont les premiers états échapperont toujours à nos investigations. Mais, en admettant le contraire, est-il bien rationnel d'attacher plus d'importance à des caractères tirés d'un animal dans l'enfance, qu'à ceux qu'il offre dans l'âge adulte? Or, tel est le cas respectif de la chenille et du papillon. Nous ne prétendons pas dire pour cela qu'il faut négliger l'étude des chenilles; nous la recommandons au contraire comme indispensable pour compléter l'histoire des Lépidoptères, et surtout pour distinguer les espèces des variétés : mais encore une fois nous pensons qu'il faut renoncer à y trouver des élémens d'une classification meilleure que celle qui existe.

des Tordeuses en vingt-trois genres. Mais, avant d'en exposer les caractères, disons un mot de celles dont nous nous sommes aidés, en les citant dans leur ordre chronologique.

Les auteurs du catalogue systématique des Lépidoptères des environs de Vienne, sont les premiers, à notre connaissance, qui aient établi des divisions dans le genre Tortrix de Linné : ils y rapportent 96 espèces qu'ils partagent en six familles ainsi qu'il suit, savoir :

A. *Tortrices virides.*
B . . . . . *metallicæ.*
C . . . . . *flavæ.*
D . . . . . *ferrugineæ.*
E . . . . . *cinereæ.*
F . . . . . *obscuræ.*

Il suffit de remarquer que la couleur fait seule la base de cette classification pour en sentir le vice. Ce n'est pas que la livrée des insectes, surtout des Lépidoptères, ne soit, dans beaucoup de cas, un moyen de les grouper naturellement; mais cette livrée consiste moins dans les couleurs que dans la manière dont elles sont disposées sur les ailes, c'est-à-dire dans le dessin. S'en tenir seulement au fond de la couleur, comme l'ont fait les auteurs dont il s'agit, c'est s'exposer à réunir les espèces les plus disparates et à séparer celles qui ont le plus de ressemblance. Aussi ont-ils été obligés de mettre dans la même famille la *Viridana* et la *Prasinana*, par la seule raison qu'elles ont toutes deux les ailes supérieures vertes, bien qu'elles diffèrent totalement pour le reste de leur organisation, ainsi que pour la manière de vivre de leurs chenilles dont l'une est une véritable Tordeuse, et l'autre vit à découvert sur les feuilles.

Hubner, qui a figuré avec plus ou moins de vérité trois cent cinquante Tordeuses, les partage en huit sections ou familles, sous les dénominations de

Veræ.
Lascivæ.
Genuinæ.
Noctuoides.
Pyralidoides.
Pseudo-tortrices.
Pseudo-bombyces.
Tinéioides.

Quoique la couleur n'entre pour rien dans cette classification, elle n'est pas plus satisfaisante que la précédente, en ce qu'au lieu d'être fondée sur des caractères positifs, elle repose sur des ressemblances avec d'autres familles qu'on est censé connaître, ce qui peut fort bien ne pas être. D'ailleurs, ces prétendues ressemblances sont souvent équivoques et ne frappent pas également tous les yeux.

M. Frölich a publié, en 1828, un petit volume en latin sur les Tordeuses du royaume de Wurtemberg. Il en décrit deux cent quarante-neuf espèces qu'il répartit en vingt-six groupes, auxquels il n'a pas donné de noms, ne les considérant que comme des sous-genres. Pour avoir une juste idée de sa méthode, nous l'avons réduite en un tableau synoptique que nous donnons ci-après.

Nous avions eu d'abord l'intention de rédiger ce tableau en français; mais nous y avons renoncé en considérant que beaucoup de mots composés créés par l'auteur, n'auraient pu être rendus dans notre langue que par de longues périphrases, dont l'emploi est incompatible avec la forme concise qu'exige nécessairement ce genre de travail.

Au reste, pour faire apprécier d'autant mieux la méthode dont il s'agit, nous avons cité à chacun des sous-genres de M. Frölich, l'une des espèces qu'il y rapporte, en choisissant de préférence la plus connue.

PSEUDO-TORTRICES.

VIRIDES, læves	a. Pupa folliculata		1. *Quercana.*
	b. Pupa folliculo destituta		2. *Viridana.*

VERÆ TORTRICES.

EXASPERATÆ; squamis hinc inde elevatis in tubercula fasciculatis; colore variò, stemmatibus nullis	a. Alis anticis integris		3. *Literana.*
	b. Alis anticis postice marginato mucronatis		4. *Contaminana.*
LÆVIGATÆ; alarum margo posticus intiger; speculo anali characteribusque metallis nullis	a. Punctatæ, affines prioribus		5. *Adspersana.*
	b. Substemmatophoræ, rhombeæ	α. Subunicolores	6. *Senecionana.*
		β. Fusco signatæ	7. *Acerana.*
	c. Disco-signatæ		8. *Plumbana.*
	d. Dorso-signatæ		9. *Ophtalmicana.*
	e. Prioribus affines variegatæ		10. *Pruniana.*
	f. Fasciatæ: pauperes seu nullo metallico ornatu	aa. Fascia postica angulum ani haud tangens	11. *Walbomiana.*
		ββ. Fascia postica in angulum ani desinens	12. *Marmorana.*
	g. Rivulato-uvariegatæ		13. *Herciniana.*
METALLICÆ, seu argento plumbove ornatis, absque speculo anali		aa. Unicolores	14. *Gouana.*
		bb. Subfasciatæ	15. *Undana.*
		cc. Variegatæ	16. *Holmiana.*
		dd. Laqueatæ, characteribus ex metallo elevato	17. *Lecheana.*
PISCIPELLES, seu squamis subrotundis, minus imbricatis			18. *Pomonana.*
MARGINE-PUNCTATÆ, seu punctis 3-8. margini postice adnatis	a. Subunicolores		19. *Germana.*
	b. Dorso-signatæ		20. *Petiverana.*
SPECULARES, seu alis integris speculo anali ephippiphoræ	aa. Lunula simplici		21. *Scopoliana.*
	bb. Lunula fissa		22. *Dorsana.*
	cc. Fasciatæ		23. *Pygmœana.*
	dd. Marmoratæ		24. *Citrana.*
	ee. Subunicolores		25. *Cœcimaculana.*
CAUDATÆ, alis anticis retuso caudatis			26. *Derasana.*

On voit, par ce tableau, qu'à l'exception des deux premiers groupes, qui sont fondés sur la manière de se transformer des chenilles, les autres sont basés sur la forme et le dessin des ailes. Sans doute, cette classification est bien supérieure aux deux précédentes; mais on ne peut s'empêcher de la trouver un peu superficielle, et, quoique par son moyen M. Fr lich soit parvenu à grouper d'une manière assez naturelle les espèces qu'il décrit, on doit regretter qu'il n'ait pas cherché à la fortifier par des caractères plus essentiels que ceux qu'il donne, et dont l'expression vague laisse beaucoup à desirer dans certains cas. D'un autre côté nous n'avons pas vu sans étonnement, qu'après avoir divisé le genre Tortrix en *Pseudo-tortrices* et en *Veræ tortrices*, il place dans la première division la *Viridana*, qui, par sa chenille, appartient évidemment à la seconde; mais, comme les auteurs du catalogue de Vienne, il a cru devoir donner la préférence à la couleur sur les autres caractères.

MM. Curtis et Stephens ont publié, chacun de leur côté, en 1828 et 1829, un catalogue systématique des insectes de l'Angleterre. Le premier divise les Tordeuses en vingt-six genres et le second en quarante-deux dont huit n'ont pas de noms, et sont seulement indiqués par des chiffres. Les caractères de ces genres ne nous étant pas connus, nous ne pouvons en rien dire; seulement, d'après les noms des espèces rapportées à chacun d'eux, il nous a paru que M. Stephens avait trop multiplié les siens, et qu'il avait séparé des espèces qui ne présentent, suivant nous, aucune différence générique. Au reste, ces deux auteurs se rencontrent dans presque toutes leurs divisions, et M. Stephens n'a fait qu'augmenter le nombre de celles de M. Curtis, dont cependant il n'a pas toujours adopté les noms.

La dernière classification dont il nous reste à parler, est

celle de M. Treitschke qui n'a paru qu'en 1830. Par le titre de son ouvrage, cet auteur étant censé donner tous les Lépidoptères d'Europe, il est assez étonnant qu'il ne décrive que cent quatre-vingt-une espèces de Tordeuses lorsque M. Frölich, qui se borne à celles d'une très petite partie de l'Allemagne, en décrit deux cent quarante-neuf. Cela provient-il de ce que le premier a connu moins d'espèces que le second, ou de ce que celui-ci les a multipliées mal-à-propos, en donnant comme telles de simples variétés? C'est ce que M. Treitschke aurait dû dire dans sa préface, puisqu'il cite M. Frölich dans sa synonymie. Quoi qu'il en soit, l'entomologiste de Vienne divise les cent quatre-vingt-une espèces qu'il décrit en quatorze genres, dont les caractères sont tirés principalement de la forme et du dessin des ailes, sans en exclure la couleur, et subsidiairement de la forme et des mœurs des chenilles lorsqu'elles lui sont connues; mais ces caractères, il nous en coûte de le dire, sont énoncés d'une manière si vague et si peu comparative, qu'il nous a été impossible de les réduire en tableau synoptique, comme nous l'avons fait de la classification de M. Frölich. Cependant, malgré cette critique qui porte plus sur la forme que sur le fond, nous devons convenir que les genres établis par M. Treitschke n'en sont pas moins naturels; aussi nous sommes-nous empressés de les adopter (1), mais en les modifiant, c'est-à-dire en leur donnant des caractères plus positifs, et en retranchant

(1) A l'exception toutefois du genre *Heterogenea* qui ne comprend que deux espèces qui appartiennent au genre *Limacodes* de M. Latreille, et que Godart a placées dans sa tribu des *Bombycites*. Ce sont les Bombyx *Testudo* et *Asellus* de Fabricius. Ces deux espèces n'ont aucun des caractères des *Tordeuses*, et nous sommes étonnés que M. Treitschke les ait rangées parmi elles.

de quelques-uns d'eux un certain nombre d'espèces, qui nous ont paru susceptibles de former de nouveaux genres que nous avons établis lorsque nous n'avons pu les rapporter à ceux que nous avons également empruntés à MM. Stephens et Curtis.

Nous allons au reste exposer notre classification; voici d'abord comment nous caractérisons les Lépidoptères de la tribu qui nous occupe.

Ailes entières ou sans fissure, en toit plus ou moins écrasé dans l'état de repos; les supérieures cachant alors les inférieures qui sont plissées en éventail sous les premières. Celles-ci plus ou moins arquées à leur base, le plus souvent coupées carrément à leur extrémité, et quelquefois ayant leur sommet courbé en faucille.

Antennes filiformes dans les deux sexes et rarement plus longues que le corps.

Palpes inférieurs seuls visibles et avancés; premier article court, mince, obconique, presque nu; le second beaucoup plus grand, ordinairement en massue comprimée, quelquefois fusiforme, presque toujours garni d'écailles ou velu; le troisième et dernier article court, cylindrique, tronqué ou obtus, presque toujours nu.

Trompe membraneuse très courte et souvent nulle ou invisible.

Corselet ovale, lisse, et quelquefois crêté à sa base.

Abdomen ne dépassant pas les ailes dans l'état de repos, conico-cylindrique, terminé en pointe dans les femelles et par une houppe de poils dans les mâles.

Pattes courtes surtout les antérieures; les intermédiaires et les postérieures armées chacune de quatre épines courtes et obtuses.

Chenilles à seize pattes d'égale longueur et toutes propres à la marche; ayant le corps ras ou garni de poils courts e

isolés, et habitant pour la plupart dans les feuilles roulées en cornet, ou plissées sur leurs bords, ou réunies en paquet; quelques-unes seulement vivant dans l'intérieur des tiges ou des fruits, ou se tenant à découvert sur les feuilles.

Chrysalide conique presque toujours nue, rarement contenue dans une coque.

Si l'on compare ces caractères à ceux des tribus qui précèdent, on verra que c'est aux *Noctuélides* que les Tordeuses ressemblent le plus; mais elles en diffèrent principalement,

1° Par la forme de leurs premières ailes dont la côte est plus ou moins arquée à sa base;

2° Par leurs antennes toujours filiformes dans les deux sexes;

3° Par leur corselet entièrement lisse, à quelques exceptions près;

4° Enfin, par leur trompe extrêmement courte et souvent nulle.

Nous avons dit plus haut que nous avions partagé cette tribu en vingt-trois genres. Les caractères en sont fondés principalement sur la forme des palpes combinée avec celle des premières ailes, et subsidiairement sur la forme et les mœurs des chenilles lorsqu'elles nous sont connues. Mais il ne sera fait mention que des premiers dans le tableau que nous en donnons ci-après, nous réservant de donner les autres dans l'exposé détaillé de chaque genre qui précédera la description des espèces.

1. Genre Halias. (*Treitschke.*)

Palpes grèles, deuxième article courbe cylindrique et peu velu; trompe dis-

tincte; tête petite et enfoncée sous le corselet; corps épais; ailes supérieures larges et terminées obliquement. . . . . H. Prasinana.

2. Genre Sarrothripa. (*Curtis.*)

Palpes allongés, velus et comprimés latéralement; troisième article aussi long que le deuxième et sécuriforme; trompe mince, et très courte; tête petite; corselet légèrement crêté à sa base; abdomen mince et long; ailes supérieures terminées presque carrément. . . . . S. Revayana.

3. Genre Tortrix. (*Treits.*)

Palpes épais; deuxième article très garni d'écailles et en forme de massue; trompe courte et presque nulle; tête assez forte et sur la même ligne que le corselet; corps mince; ailes supérieures terminées carrément et parfois légèrement courbées à leur sommet. . . . . T. Cratægana.

4. Genre Phloephila. (*Mihi.*)

Palpes épais; deuxième article très garni d'écailles ou très velu et en forme de massue; trompe nulle ou invisible; corps mince; ailes supérieures terminées carrément, et dont la surface est plus ou

moins raboteuse ou hérissée de plusieurs fascicules d'écailles relevées. . . . . C. Irrorana.

5. Genre Peronea. (*Stephens.*)

Palpes assez longs très garnis d'écailles et sans articles distincts, ayant la forme d'un couperet; trompe nulle ou invisible; corps mince; ailes supérieures coupées carrément et parfois légèrement courbées à leur sommet, offrant au milieu de leur surface un faisceau de poils ou d'écailles relevées. . . . . P. Cristana.

6. Genre Teras. (*Treits.*)

Palpes larges, en forme de losange, sans articles distincts et très garnis d'écailles; trompe courte, mais visible; corps mince; ailes supérieures dont le sommet se courbe en crochet plus ou moins aigu, et dont la côte est quelquefois échancrée dans son milieu . . . . . T. Effractana.

7. Genre Aspidia. (*Treits.*)

Deuxième article des palpes très large, très velu et spatuliforme, troisième article très court et à peine visible, trompe nulle; corps mince; ailes supérieures très larges, et dont la côte est très arquée dans toute sa longueur. . . . . A. Solandriana.

8. Genre Penthina. (*Treits.*)

Deuxième article des palpes très velu et triangulaire; troisième article très court et en forme de bouton; trompe courte, mais visible; corps assez épais; ailes supérieures peu larges, et dont la côte est légèrement arquée dans toute sa longueur. . . . . P. Salicana.

9. Genre Sericoris. (*Treits.*)

Deuxième article des palpes large, velu et triangulaire; troisième article assez long et fusiforme; trompe presque nulle; corps mince; ailes supérieures terminées carrément, et dont la côte est faiblement arquée dans toute sa longueur. . . . . S. Conchana.

10. Genre Coccyx. (*Treits.*)

Deuxième article des palpes large, velu et triangulaire; troisième article très petit et à peine visible; trompe nulle; corps assez fort; ailes supérieures plus étroites que larges, terminées carrément, et dont la côte est à peine arquée dans toute sa longueur. . . . . C. Turionana.

11. Genre Carpocapsa. (*Treits.*)

Deuxième article des palpes courbe, long et peu velu; troisième article nu, court et cylindrique; trompe courte, mais visible; corps mince; ailes supérieures plus étroites que larges, terminées carrément, et dont la côte est à peine arquée dans toute sa longueur. . . . . C. Pomonana.

12. Genre Grapholitha. (*Treits.*)

Palpes très velus, sécuriformes et sans articles distincts; trompe nulle; corps mince; ailes supérieures plus étroites que larges, et dont le sommet se courbe un peu en crochet. . . . . G. Petrana.

13. Genre Ephippiphora. (*Mihi.*)

Deuxième article des palpes large, velu et triangulaire; troisième article nu, court et cylindrique; trompe très courte, mais visible; corps mince; ailes supérieures étroites et terminées carrément. . . . . E. Dorsana.

14. Genre Phoxopteris. (*Treits.*)

Deuxième article des palpes large, velu et triangulaire; troisième article nu et

filiforme; trompe très courte et à peine visible; corps mince; ailes supérieures étroites, et dont le sommet se termine en un crochet plus ou moins aigu. . . . P. Siculana.

15. Genre Paedisca. (*Treits.*)

Deuxième article des palpes large, velu et triangulaire; troisième article nu, court et cylindrique; trompe très courte; corps mince; ailes supérieures assez larges, terminées carrément, et dont la côte est arquée dans toute sa longueur. . . . P. Parmatana.

16. Genre Sciaphila. (*Treits.*)

Palpes courbées en forme de S; deuxième article triangulaire et velu; troisième article nu, court et cylindrique; trompe courte; corps mince, mais peu long; ailes supérieures étroites, terminées obliquement, et dont la côte est légèrement arquée dans toute sa longueur. S. Walbomiana.

17. Genre Xanthosetia. (*Stephens.*)

Deuxième article des palpes long, comprimé latéralement et très velu; troisième article nu, court et cylindrique et caché en partie par les poils du précédent; trompe presque nulle; corps long et mince; ailes supérieures étroites, ter-

minées obliquement, et dont la côte est légèrement arquée dans toute sa longueur. . . . . X. Hamana.

18. Genre Cochylis. (*Treits.*)

Palpes touffus et sans articles distincts; trompe nulle ou invisible; corps long et mince; ailes supérieures étroites, allongées et terminées obliquement avec leur côte presque droite. . . . . C. Citrana.

19. Genre Argyrolepia. (*Stephens.*)

Deuxième article des palpes large et velu; troisième article nu, court et cylindrique; trompe nulle; corps long et mince; ailes supérieures étroites, avec leur côte presque droite et leur sommet formant un angle obtus. . . . . G. Hartmanniana.

20. Genre Argyroptera. (*Mihi.*)

Palpes courbés en forme de S; deuxième article plus écailleux que velu; troisième article nu et cylindrique; trompe courte; corps mince et allongé; ailes supérieures très étroites, et terminées par une frange très longue. . . . . A. Gouana.

21. Genre Xylopoda. (*Latreille.*)

Palpes presque droits et cylindriques; deuxième article peu velu; troisième ar-

ticle nu et tronqué; trompe épaisse, corps gros et court; ailes supérieures larges, courtes, avec la côte très arquée dans son milieu. . . . . X. Nemorana.

22. Genre Phibalocera. (*Stephens.*)

Palpes minces, recourbés au-dessus de la tête et non velus; le deuxième article cylindrique, et le troisième subuliforme; tête forte; antennes beaucoup plus longues que le corps, épaisses, verticillées et d'égale grosseur dans toute leur longueur; corps mince et court; ailes supérieures très arquées à leur base et terminées carrément, avec une frange large. P. Fagana.

23. Genre Hypercallia. (*Stephens.*)

Palpes aussi longs que la tête et le corselet réunis, très comprimés latéralement et à peine velus, premier article court et cylindrique; deuxième article long et en forme de lame de sabre; troisième article subiliforme; trompe nulle; antennes presque moliniformes, d'égale grosseur de la base à la pointe, et aussi longues que le corps; corps assez épais, angle supérieur des premières ailes très aigu et légèrement courbé. . . . . H. Christiernana.

GÉNÉRALITÉS.

Sur trois cents espèces environ de *Platyomides* que l'on connaît dans l'état parfait, il s'en trouve à peine soixante dont les chenilles aient été observées. Toutes ces chenilles, comme nous l'avons dit, ont seize pattes, et, à l'exception de deux qui sont rases, les autres sont couvertes de petits poils clairsemés qui partent des verrues dont leur corps est garni. Elles peuvent être partagées en neuf classes, sous le rapport de la manière de vivre, savoir :

1° Celles qui vivent à découvert sur les feuilles et qui se construisent des coques de soie d'un tissu très serré, en forme de nacelle, telles que la *Quercana* et la *Prasinana;*

2° Celles qui se nourrissent du parenchyme des feuilles qu'elles plissent sur leurs bords ou qu'elles roulent en cornet, de manière à s'en former un abri où elles se tiennent cachées, depuis leur naissance jusqu'à leur dernière métamorphose, telles que la *Viridana*, la *Xylosteana*, et toutes les espèces du genre Tortrix proprement dit;

3° Celles qui vivent au centre de plusieurs feuilles qu'elles lient ensemble par des fils, telles que la *Siculana* et la *Ramana;*

4° Celles qui vivent dans l'intérieur des fruits à pepins et à noyaux, telles que la *Pomonana*, l'*Arcuana* et la *Woeberiana;*

5° Celles qui vivent entre l'écorce et l'aubier de certains arbres fruitiers où elles se creusent des espèces de labyrinthe d'où découle une humeur qui trahit leur présence, telles que la *Walbomiana* et autres;

6° Celles qui habitent les jeunes branches du pin sylvestre où elles causent des tumeurs dans lesquelles elles subissent leur dernière métamorphose, telle que la *Resinana* et autres;

7° Celles qui se nourrissent aux dépens des jeunes pousses du même arbre, dont elles occasionnent souvent la mort par leur grand nombre, telle que la *Buoliana;*

8° Celles qui attaquent les bourgeons des vignes, auxquelles elles causent les plus grands ravages dans certains pays, telle que la *Roserana;*

9° Enfin, celles qui se nourrissent de plantes basses, et se métamorphosent dans une toile commune, à l'instar des Yponemeutes, telle que la *Solandriana.*

Ainsi, l'on voit que les mœurs et les habitudes de ces chenilles sont très variées, et qu'un entomologiste qui se donnerait la peine de les étudier, y trouverait la matière d'une foule d'observations plus curieuses les unes que les autres.

Quant à leurs papillons, il ne leur manque que la taille pour attirer l'attention des amateurs; car rien de plus agréablement nuancé que les couleurs dont ils sont ornés pour la plupart; quelques-uns même offrent sur leurs ailes l'éclat des métaux les plus précieux. La nature en les formant semble s'être complu à reproduire, sur une plus petite échelle, les espèces les plus remarquables des autres tribus.

Les vergers, les jardins, les allées ombragées des bois, et surtout les haies et les charmilles, sont les lieux où il faut les chercher. Rarement ils s'éloignent de l'endroit qui les a vus naître. La plupart se tiennent sur les feuilles, quelques espèces seulement contre le tronc des arbres, recouverts de lichens où leur couleur grise ou verte se con-

fond avec celle de ces plantes parasites. Leur vol est vif, mais court et n'a lieu qu'au crépuscule du soir. On en trouve depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne; mais c'est en été qu'ils sont le plus communs.

MONOGRAPHIE.

Du genre *Notiophygus*, par M. Gory.

(Séance du 2 avril 1834.)

Le faciès de ces insectes les avait fait ranger dans les Hétéromères; M. le comte Dejean les avait mis dans sa collection après les Eurychora; il est vrai qu'à la première vue leur forme les en rapproche beaucoup, mais en les examinant avec attention, on reconnaît que ce sont de véritables Trimères, devant former un nouveau genre voisin des Endomychus.

M. Latreille, dans le 11e vol. de la 2e édit. du Règne Animal de M. le baron Cuvier, pag. 161, cite le genre Lithophilus de Frölich avec ces caractères : « Où le corps est « ovoïde, avec le corselet fortement rebordé latéralement « et rétréci postérieurement, et dont le pénultième article « des tarses est très légèrement bifide, ainsi que le pré- « cédent. »

Par un renvoi au bas de la même page, le même auteur donne comme type du genre le Lithophilus Ruficollis de Dahl, Catal. pag. 44; Tritoma Connatum de Fab., Syst. Eleuth., tom. II, pag. 572, n° 9. Il ajoute dans cette même

note que M. le comte Dejean l'a placé dans la section des Hétéromères.

Je ne pense pas que les caractères du genre Lithophilus soient propres aux insectes que je décris ici, c'est donc par ces motifs que je me suis décidé à en établir un nouveau, et à publier en même temps toutes les espèces que j'ai pu rassembler. Ces insectes fuient l'humidité et vivent sur les plantes. Je place ce nouveau genre après les Endomychus.

Caractères génériques.

Corps sémi-sphérique, premier article des antennes globuleux; le troisième un peu plus long que les autres qui sont filiformes, et le dernier en massue. Corselet nullement rebordé; trois articles aux tarses, les deux premiers très courts, le troisième beaucoup plus long, et armé de deux petites épines.

Notiophygus Nigro punctatus, Gory, Cap B.-Sp., Cabinet de M. Gory.

Long. 2 lign. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lign. $\frac{1}{2}$

Cinereus, antennis elytrisque multi punctatis, nigris.

Antennes noires; tête plate; corselet plus large que long, échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, sa base un peu prolongée sur l'écusson, celui-ci triangulaire; élytres bombées, plus larges que le corselet, très arrondies, entièrement grises, avec des taches noires placées irrégulièrement sur toutes les parties supérieures du corps. Il est assez fortement granulé, et les aspérités de cette granula-

tion sont noires; les taches noires sont formées par des poils très courts et très serrés.

Pattes grises, avec une tache noire au fémur.

Tarses noirs.

Notiophygus Dentipennis, Gory. Cap B.-Sp., Cabinet de M. Gory.

Long. 2 lig. $_4$. Larg. 1 lign. $\frac{3}{4}$.

Nigro-tomentosus, elytris dentatis, pedibus rufis.

Antennes rouges, avec la massue noire; corselet plus large que long, très échancré antérieurement, ses côtés arrondis, sa base coupée carrément, et une petite ligne élevée de chaque côté qui suit ses côtés.

Ecusson à peine visible;

Elytres un peu plus larges que le corselet, carrées à la base, arrondies à l'extrémité, le long des bords externes de petites dentelures;

Entièrement noir, pubescent, et couvert de points enfoncés très serrés;

Pattes fauves, avec les tarses noirs.

Notiophygus Cinereus, Gory, Cap B.-Sp., Cabinet de M. Gory.

Long. 3 lign. Larg. 2 lign.

Brunneo-cinereus, punctatissimus.

Antennes noires; corselet beaucoup plus large que long, plus échancré antérieurement que dans l'espèce précédente; sa base prolongée et ses angles postérieurs aigus.

Ecusson assez grand, triangulaire,

Elytres plus larges que le corselet, arrondies antérieurement et à l'extrémité;

Entièrement d'un gris cendré, couvert de petits points élevés très serrés.

Notiophygus Maculicornis, Gory, Cap B.-Sp., Cabinet de M. Guérin.

Long. 2 lign. Larg. 1 lign. $\frac{1}{2}$.

Cinereus, antennis maculisque rufis.

Il ressemble beaucoup au Cinereus; cependant il existe des différences bien marquées. Le corselet est moins large, et à proportion plus long; les antennes ont leurs premiers articles rouges, tandis que dans le Cinereus elles sont entièrement noires; corselet presque aussi long que large, assez échancré antérieurement pour recevoir la tête, ses côtés très arrondis, ses angles postérieurs peu sentis, très peu prolongé à sa base, et une ligne élevée qui longe ses côtés.

Elytres arrondies.

Entièrement d'un gris cendré, couvert de petits points élevés très serrés.

Notiophygus-Parvulus, Gory, Cap B.-Sp., Cabinet de M. Guérin.

Long. 1 lign. $\frac{1}{2}$. Larg. $\frac{3}{4}$.

Parvulus, griseo cinereus.

J'avais d'abord regardé cet insecte comme un très petit individu du Maculicornis; mais en l'examinant avec atten-

tion je me suis convaincu qu'il devait constituer une espèce différente.

Antennes noires; corselet moins échancré que dans les autres espèces, ayant ses côtés moins arrondis, plus parallèles aux élytres, et ses angles postérieurs moins aigus.

Ecusson assez grand, triangulaire; élytres peu arrondies à leur base, presque parallèles, très arrondies à leur extrémité.

Entièrement d'un gris foncé; tarses noirs; tout le corps couvert de petits points élevés très serrés.

DESCRIPTION

De trois nouvelles espèces du genre *Diastata* (Meigen), et d'une nouvelle espèce du genre *Opomyza*; par M. Ch. Robert (de Liège).

(Séance du 4 juin 1834.)

1° *Diastata Apicalis*, Meigen.

Thorace cinereo; capite, abdomine pedibusque flavis; alis puncto apicis nigro.

Long. 2 lign.

La tête est jaunâtre, et recouverte d'un enduit blanchâtre; antennes d'un jaune pâle, avec leur soie noire; yeux lisses, noirs; derrière de la tête d'un gris cendré. Le corselet est entièrement d'un gris cendré blanchâtre; l'écusson est d'un jaune pâle; l'abdomen est entièrement d'un jaune pâle, avec deux points noirs à la base du dernier segment de l'abdomen; sa tarière est longue, cornée et noire à l'extrémité: les pattes sont toutes d'un jaune pâle; ailes hyalines, avec une teinte jaunâtre à la base, et un point noir au sommet; les poils du corps et des pattes sont noirs.

L'été, sur les feuilles d'arbrisseaux piquées par les pucerons.

2° *Diastata Capitata.*

Thorace cinereo; abdomine nigro; capite pedibusque flavis.

Long. 1 lign. $\frac{1}{2}$.

La tête est d'un jaunâtre pâle; le front est assez large et déprimé; le corselet est noir, et entièrement recouvert de poils fins et grisâtres; l'abdomen est noir, velu; les pattes sont entièrement d'un jaune pâle; les ailes ont une teinte enfumée; les balanciers sont blancs. Le mauvais état dans lequel se trouve le seul individu que je possède ne me permet pas de mieux le détailler.

3° *Diastata Striata.*

Nigra, nitida; capite pedibusque pallidis.

Long. 1 lign.

La tête est d'un jaune pâle, avec la base d'un noir luisant (le seul individu qui me reste a perdu ses antennes); les yeux, chez l'insecte desséché, sont d'une couleur ferrugineuse, avec une tache nébuleuse, noire au milieu; le corselet est d'un noir brillant un peu verdâtre; avec une forte loupe l'on voit sur le dos trois stries longitudinales ponctuées, très fines, et dont les points sont assez rapprochés; l'abdomen est d'un noir brillant; les pattes sont entièrement d'un jaune pâle, cependant les cuisses postérieures m'ont offert un peu de noirâtre vers leur extrémité; ailes hyalines.

J'ai rencontré ces deux dernières espèces, en fauchant dans l'herbe.

Opomyza? Scutellata.

Ce joli Diptère que j'ai trouvé assez communément l'été passé (1833) sur le *Daucus Carotta* L., semble se rapprocher beaucoup plus des Opomyza de M. Meigen que de tout autre genre; il en diffère cependant sous quelques rapports: aussi ce n'est qu'avec doute que ce célèbre entomologiste le place parmi ces insectes; peut-être devra-t-il former un nouveau genre.

Nigra; capite, scutello, abdomine apice femoribusque rufis.

Long. 1 ½. lign.

Il est de la grandeur de l'*O. Combinata;* les antennes et la tête sont d'un jaune roussâtre, le derrière seul est noirâtre et s'étend jusqu'aux yeux lisses; le corselet est d'un noir un peu cendré, avec les saillies antérieures et le dessous d'un jaune roussâtre; l'écusson surtout est d'un beau jaune roussâtre; l'abdomen est noir, avec l'extrémité jaune roussâtre ainsi que le dessous du premier segment; balanciers obscurs; les pattes antérieures ont les cuisses roussâtres, avec une ligne noire en dessus; les tibias et les tarses sont noirs; les intermédiaires ont les cuisses roussâtres, les tibias noirs, un peu roussâtres vers leur milieu, et les tarses noirs; les postérieures ont les cuisses roussâtres, avec leur extrémité noire; les tibias noirs, avec une petite tache blanchâtre au milieu du côté extérieur, et les tarses noirs.

DESCRIPTION

De quelques nouvelles espèces de Coléoptères de l'Italie, par M. C. Bassi (de Milan).

(Séance du 5 mars 1834.)

(Pl. XI.)

Fig. 2. Nebria Fulviventris, Mihi.

Subdepressa, nigra, elytris ovatis striato-punctatis, punctisque tribus obsoletis impressis. Abdomine, antennis tarsisque fulvis.

Long. m. 0,011.

Elle ressemble par sa forme à la *Nebria Dahlii*, mais elle est plus petite; sa tête est assez lisse, avec les antennes et les palpes d'un jaune ferrugineux; le corselet est à-peu-près comme celui de la *N. Dahlii*, mais il est un peu plus court en proportion, et un peu plus rétréci postérieurement; les élytres aussi sont de la même forme, et striées de même; les stries sont ponctuées, mais cette ponctuation disparaît presque à mesure qu'on l'observe vers leur extrémité; les intervalles des stries sont lisses, mais on remarque trois petits points imprimés sur le troisième; par-

dessous, cette Nébrie est en général noire et lisse; l'abdomen à sa base est d'une couleur ferrugineuse, qui s'éclaircit graduellement vers l'extrémité, et devient d'un beau jaune à l'anus; les tarses et le bout des jambes sont aussi de la même couleur.

J'ai reçu cette belle espèce de M. Bertolini, de Bologne, fils du célèbre botaniste de ce nom. Il l'a trouvée sur les Apennins qui séparent Bologne de la Toscane, et m'a assuré avoir toujours observé les mêmes caractères constans dans plusieurs individus qu'il a ramassés.

Fig. 3. Nebria Crenato-striata, Bonelli. N. Fossulata, Lasserre.

Nigra depressa, elytris ovatis postice paullo latioribus, crenato striatis, interstitiis tertio, quinto et interdum septimo linea fovearum impressis.

Long. m. 0,015.

Elle est à-peu-près de la grandeur de la *N. Picicornis*, mais en diffère beaucoup par sa forme, qui se rapproche plus de celle des *Alpœus*. Elle est entièrement noire; sa tête est lisse, fort large, et avec deux impressions longitudinales et une transversale entre les yeux; le corselet est petit, en proportion de la tête et des élytres, et ses impressions sont très fortement marquées. Son bord antérieur est un peu échancré; le postérieur est presque droit; il est très rétréci à la base; les élytres sont en ovale allongé, un peu plus larges au-delà de la moitié, et presque planes; leurs stries sont fortement ponctuées et presque crénelées. D'ailleurs on observe sur le troisième intervalle de larges

fossettes imprimées qui sont ordinairement au nombre de cinq; il y en a aussi, mais en plus petit nombre, sur le cinquième intervalle, et quelquefois même sur le septième; les pattes sont longues et entièrement noires, ainsi que tout le dessous du corps.

J'ai reçu cette espèce de M. Spence, et sous le nom de *N. Fossulata*, Lasserre. Ensuite je l'ai prise moi-même au Mont-Rose, où elle paraît se plaire dans le voisinage des eaux. Quoique inédite, je l'ai trouvée au Musée Royal de Turin, avec une étiquette de la main de feu Bonelli, et avec le nom que je lui ai conservé.

Fig. 9. CHRYSOMELA PEIROLERII, Mihi.

Nigra nitida, elongata: thorace supra, elytris, anoque læte sanguineis.

Long. m. 0,010.

Cette espèce, qui se rapporterait au genre Lina de Meyerlé, se distingue par la forme étroite et très allongée de son corps, ce qui la rapproche de la *Gloriosa*, et des espèces voisines. Sa tête est d'un noir brillant, parsemée de points rares et enfoncés, et avec deux impressions longitudinales entre les yeux; les palpes et les antennes sont de la même couleur. Le corselet est un peu convexe, plus étroit que les élytres, avec les bords latéraux relevés en gouttière et arrondis antérieurement. Il est parsemé dans toute son étendue de gros points enfoncés, et entièrement d'une couleur rouge sanguin; l'écusson est en triangle allongé, de la même couleur, les élytres, vues à la loupe, présentent une surface criblée de gros points enfoncés,

irréguliers, qui se confondent entre eux. On y observe près de la suture une ligne longitudinale imprimée; leur forme est en ovale très allongé, s'élargissant un peu postérieurement; les pattes et la partie inférieure sont entièrement noires, comme la tête, hormis les derniers anneaux de l'abdomen et les bords latéraux du corselet qui sont rouges comme la partie supérieure.

Cette espèce se trouve dans les Alpes du Piémont, et paraît ne se plaire qu'à de très hautes élévations. Je l'ai prise au mois d'août dernier, au Mont-Rose, et elle avait déjà été recueillie précédemment au Mont-Turlo, par M. Peiroleri, entomologiste fort connu, de Turin, auquel je l'ai dédiée.

Fig. 4. Calathus Solieri, Mihi.

Alatus, niger; thorace rufo, subrotundato, basi angustato, margine antico et postico macula nigra. Elytris oblongo ovatis, subtiliter striatis, punctisque tribus impressis. Antennis pedibusque fulvis.

Long. m. 0,011.

Il ressemble au premier abord, par ses couleurs, au *C. Melanocephalus*, mais il en diffère entièrement par sa forme. Sa tête est noire, lisse et assez convexe; le corselet n'a nullement la forme de celui des autres *Calathus* en général, car il est carré, arrondi sur les côtés, et plus large en avant que postérieurement, forme que l'on observe déjà un peu dans le *C. Rubripes*, Dej. Ses côtés sont rebordés et un peu relevés, particulièrement à la base; il est lisse, et ses impressions sont fort peu marquées; sa couleur est entièrement d'un rouge ferrugineux, mais il a, le long du bord antérieur, dans l'espace correspondant à l'insertion

de la tête, une tache noire, qui ne s'avance pas beaucoup, mais qui est très marquée; ses élytres sont en ovale allongé, un peu parallèles, striées et ponctuées comme celles du *C. Melanocephalus;* les pattes et les antennes sont fauves; la poitrine est rouge au milieu; ses côtés et l'abdomen sont d'un brun foncé.

Cette espèce se trouve en Sicile, d'où je l'ai reçue de M. Grohman. Elle se trouve aussi sur les côtes de la Barbarie, et elle a été prise aux environs d'Alger par M. Varvas, lieutenant de vaisseau. J'ai vu dans la collection de M. Buquet des exemplaires d'une variété où les taches du corselet sont presque tout-à-fait effacées : ils venaient aussi de Sicile, d'où ils avaient été apporté par M. Helfer, de Prague, qui avait donné à cette espèce le nom d'*Olisthopus Sambuci.* Apparemment M. Helfer, en nommant cette espèce, n'aura observé que son *facies* qui, effectivement, ressemble à celui de certains *Agonum.* Du reste, il faut que j'observe que M. Dejean ne distingue dans ses tableaux synoptiques les *Calathus* des *Pristonychus*, que par la forme du corselet, de manière que cette espèce qui, par l'ensemble de ses caractères, est évidemment un *Calathus*, deviendrait pour lui un *Pristonychus.*

Fig. 1. Cymindis Etrusca, Mihi.

Nigra; confertissime punctata; elytris margine laterali antico, lineolaque humerali, ore, antennis pedibusque fulvis.

Long. m. 0,011.

Cette espèce, que j'avais prise au premier abord pour la *C. Humeralis*, en diffère pourtant par plusieurs caractères.

La forme générale de son corps est assez ressemblante : la tête est plus large et beaucoup plus ponctuée; les impressions entre les yeux sont plus profondes, et les yeux sont un peu plus saillans. Les palpes et les antennes sont comme dans la *C. Humeralis;* le corselet est en proportion plus large que celui de cette dernière espèce, la partie antérieure particulièrement; d'ailleurs il est entièrement recouvert de gros points enfoncés, très serrés, tandis qu'ils sont plus petits, et seulement sur le bord dans la *C. Humeralis;* sa couleur est noirâtre, et il ressemble au reste à celui de cette dernière espèce. La forme des élytres est aussi la même, seulement elles sont un peu plus parallèles; les stries sont très fortement ponctuées, et il y a des petits points enfoncés dans les intervalles, qui sont pourtant plus sensibles que dans la *C. Humeralis.* Leur couleur est noirâtre, mais le bord latéral est d'un jaune ferrugineux qui pourtant n'arrive pas jusqu'au bout de l'élytre; il y a aussi à l'angle de la base une petite tache de la même couleur, mais qui ne se confond pas avec le bord. Le dessous du corps est de la même couleur que la partie supérieure; le corselet et la poitrine sont parsemés de points enfoncés; les pattes sont comme celles de la *C. Humeralis.*

J'ai trouvé plusieurs individus de cette espèce au mois de juillet 1832, dans les Apennins, au-dessus de Vall'Ombrosa, en Toscane. J'en possède un exemplaire venant d'Ascoli, dans les Abbruzzes, qui est fort remarquable par la forme excessivement aplatie de son corps, et dont la couleur des pattes et de la tache humérale est plus foncée, cette dernière disparaissant presque tout-à-fait. Comme, toutefois, j'y trouve tous les autres caractères que j'ai observés dans la *C. Etrusca*, je n'ai pas osé, sur ce seul exemplaire, décider que ce fût une espèce différente.

Fig. 5. PLATYNUS ERYTHROCEPHALUS, Peiroleri.

Nigro piceus; thorace cordato, margine reflexo; elytris oblongo-ovatis, striatis, ad apicem emarginatis; capite, antennis tarsisque rufo-ferrugineis.

Long. m. 0,016.

Il est plus grand que le *P. Complanatus*, et comme lui en général d'un brun noirâtre foncé. La tête est assez étroite et allongée, et entièrement d'un rouge ferrugineux, très remarquable, particulièrement dans les individus vivans; elle est assez lisse, avec deux enfoncemens au-dessus des yeux. Les antennes et les palpes sont d'un jaune ferrugineux; le corselet est cordiforme, et ressemble assez à celui du *P. Complanatus;* il est légèrement sillonné transversalement, et a de forts rebords sur les côtés; les élytres sont fort larges, et en ovale un peu allongé; leur bord se rétrécit brusquement près de l'extrémité; elles sont fortement striées, et l'on y aperçoit quelquefois deux tout petits points imprimés. Les pattes sont grèles et fort allongées; les cuisses et les jambes sont, comme tout le dessous du corps, d'une couleur brunâtre; les tarses sont d'un rouge ferrugineux.

J'ai reçu cette espèce de M. Peiroleri, de Turin, sous le nom que je lui ai conservé. Il la prend constamment au mont Viso, en Piémont, près des sources du Pô.

Fig. 6. Platynus Peirolerii, Géné.

Rufus, thorace subrotundato, angustato, antice latiori; elytris ovatis; abdomine, pedibus elytrisque rufo-ferrugineis; tarsis rufis.

Long. m. 0,011.

Il est de la taille du *P. Scrobiculatus*, mais il en diffère beaucoup par sa forme. La tête est beaucoup plus étroite et allongée, et entièrement d'un rouge ferrugineux; ses impressions sont à-peu-près comme dans cette dernière espèce: le corselet, de la même couleur que la tête, est beaucoup plus petit; il est de forme carrée, plus étroit vers la base, et arrondi sur les côtés qui sont fortement rebordés; ses impressions sont fort visibles. Il est lisse au milieu et légèrement pointillé vers les angles de la base; les élytres sont fort planes et en ovale arrondi, légèrement rétréci vers l'extrémité; elles sont striées et ponctuées comme celles du *P. Scrobiculatus;* leur couleur à la base ressemble à celle du corselet, quoique un peu plus foncée, mais elle va insensiblement en s'obscurcissant, de sorte qu'à l'extrémité elle est tout-à-fait d'un brun ferrugineux; la couleur de l'abdomen répond à celle des élytres, mais elle est un peu plus pâle. Les pattes sont moins fortes que celles du *P. Scrobiculatus*, mais elles ont les mêmes proportions; les cuisses et les jambes sont d'un brun obscur; les tarses sont rouges.

Je tiens cette espèce aussi de M. Peiroleri, auquel elle avait été dédiée par M. Géné. Il m'assure qu'elle affecte les mêmes localités que la précédente, et qu'il a constamment observé les mêmes caractères dans plusieurs individus, dont la couleur ne dépend nullement de l'âge.

Fig. 7. Purpuricenus Ætnensis, Mihi.

Ater. Elytrorum margine coccineo ; basi atro.

Long. m. 0,017.

Il ressemble beaucoup par sa forme au *P. Koehleri* dont il n'est peut-être qu'une variété, mais il est fort remarquable par sa couleur. La tête est entièrement d'un noir mat très foncé, tout-à-fait semblable à celle du *P. Koehleri.* La forme du corselet est aussi la même, et il manque tout-à-fait de taches rouges ; l'écusson et les élytres sont aussi entièrement noirs, mais celles-ci ont leur bord extérieur d'un rouge sanguin. Ce bord, qui est assez étroit, n'arrive pourtant pas jusqu'à la base, mais commence à une demi-ligne environ de celle-ci. A l'extrémité aussi il n'arrive que jusqu'à l'échancrure des élytres, et finit avant d'arriver à la suture; le dessous du corps et les pattes sont entièrement d'un noir luisant.

Comme le *P. Koehleri* est sujet à de si nombreuses variations, il ne serait pas étonnant que l'insecte que je viens de décrire en fût une aussi. J'avoue pourtant n'en avoir jamais vu aucune qui lui ressemble, et comme d'ailleurs il n'est pas à ma connaissance que le *P. Koehleri* existe en Sicile, j'ai cru qu'il pouvait mériter d'être signalé.

J'ai reçu cette espèce en avril 1832, de Nicolosi, le plus élevé des villages de l'Etna, en Sicile, de M. Joseph Gemellaro, naturaliste distingué, et auteur d'une carte géologique de ce volcan. Il l'avait prise dans son jardin, à Nicolosi même.

Fig. 8. Clythra Guerinii, Mihi.

Viridi-cyanea; elytrorum apice macula cordata aurantia.

Long. m. 0,005.

Elle est à-peu-près de la taille de la *C. Longimana*, mais elle est un peu plus courte et un peu plus large. Sa couleur est entièrement d'un vert bleuâtre luisant. La tête du mâle est fort large et comprimée; elle est parsemée de points enfoncés, et présente d'ailleurs entre les yeux trois fossettes disposées en triangle, à-peu-près comme on les observe dans la *C. Longimana*. Les antennes et les mandibules sont noirâtres; la tête de la femelle présente les mêmes caractères, mais elle est plus petite; le corselet ressemble à celui de la *C. Longimana*, mais il est beaucoup plus court; l'écusson et les élytres ont aussi la même forme, et sont ainsi que le corselet parsemés de petits points enfoncés. Il y a au bout des élytres des deux sexes une tache en forme de cœur, d'un beau jaune orangé; le dessous du corps et les pattes sont de la même couleur que le dessus, et n'offrent aucune particularité digne de remarque.

J'ai trouvé cette espèce au mois de mai 1832, en Sicile, près de Monreale, où elle se plaisait sur le *Rhus Coviaria*, et M. Guérin a bien voulu me permettre de la lui dédier.

DESCRIPTION

De deux insectes nouveaux du genre *Oodes*, par M. Buquet.

(Séance du 7 mai 1834.)

J'ai reçu les deux insectes du genre Oodes, dont je joins ici la description, de M. Leprieur, pharmacien de la marine royale, auquel le gouvernement avait confié la mission importante d'explorer la Guiane Française, et qui vient de s'en acquitter avec autant de zèle que de succès.

C'est déjà aux recherches de ce courageux et savant voyageur que la science est redevable d'un grand nombre d'espèces jusqu'alors à elle inconnues, et je m'empresse de lui offrir le plus juste tribut de reconnaissance, en consignant ici quelques-unes des raretés entomologiques dont tout récemment encore il a enrichi ma collection.

Oodes Leprieuri, Mihi.

Supra viridi-æneus; elytris tenue striatis; tarsis rufo-piceis.

Long. 5 lign. Larg. 2 lign.

Il est en dessus d'un vert cuivré brillant. La tête est lisse, assez allongée et sans impressions entre les antennes;

les palpes sont d'un brun rougeâtre, les antennes sont de la longueur de la tête et du corselet réunis, les trois premiers articles sont de la couleur des palpes, les autres sont obscurs et légèrement pubescens; les yeux sont gris et assez saillans. Le corselet est plus large que la tête à sa partie antérieure, et du double plus large à sa base, il est lisse et un peu convexe, la ligne du milieu est à peine marquée, et l'impression de chaque côté de la base est très peu apparente; il est légèrement déprimé vers les angles postérieurs, le bord antérieur est un peu échancré; l'écusson est triangulaire, grand et lisse. Les élytres sont de la largeur du corselet, allongées et arrondies vers l'extrémité; elles ont des stries bien marquées et très finement ponctuées; l'on remarque deux points enfoncés entre la seconde et la troisième strie; le premier placé au milieu et le second entre le premier et l'extrémité.

Le dessous du corps et les pattes sont noirs; les tarses d'un brun rougeâtre.

Il se trouve à Cayenne, et m'a été donné par M. Leprieur, à son retour du voyage scientifique qu'il venait de faire dans la Guiane centrale.

Oodes Cayennensis, Mihi.

Supra viridi vel nigro-æneus; elytris oblongo-ovatis, striatis, striis obsolete punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque nigris.

Long. 4 lign. $\frac{1}{4}$. Larg. 1 lign. $\frac{1}{4}$ 2 lign.

Il est plus petit que le précédent. La tête est d'un noir luisant, elle est allongée; les deux impressions entre les

antennes sont peu distinctes. Les palpes sont d'un brun foncé; les antennes ne dépassent pas la base du corselet, les trois premiers articles sont noirs; le corselet est d'un vert bronzé obscur, quelquefois presque noir; il est un peu plus large que la tête, la ligne du milieu est bien marquée, et ne touche ni au bord antérieur ni à la base; il a de chaque côté deux impressions très peu marquées. Les élytres sont de même largeur que le corselet, et d'un vert un peu moins foncé; les stries sont fortement marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés, et, entre la seconde et la troisième strie, on aperçoit deux points placés comme dans le *Leprieuri*. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il a été également rapporté de Cayenne par M. Leprieur.

CONSULTATION

Sur un Crustacé Fluviatile voisin du genre *Pandalus*, par M. Léon Dufour, membre honoraire.

(Séance du 4 juin 1834.)

Si la Société Entomologique en m'associant à ses travaux m'a implicitement imposé l'obligation de l'informer de tout ce qui, dans le cercle de mes observations, pouvait intéresser notre science favorite, j'ai cru que je pouvais aussi me réserver la faculté de faire un appel au savoir et à l'obligeance de mes collègues dans l'intérêt de ma propre instruction. Ce genre d'égoïsme est excusable, surtout à la distance où je me trouve du grand foyer des lumières. Je viens donc aujourd'hui user de mon droit.

Le 24 mars 1834, je trouvai tout près de Saint-Sever (Landes), à l'origine d'un petit canal de dégorgement établi entre l'ancien lit de l'Adour et le cours actuel de ce fleuve, un grand nombre d'individus d'un Crustacé Décapode que je n'avais jamais rencontré ni là ni ailleurs. La Crevette des ruisseaux (*Gammarus Pulex*. Fabr.) n'était pas rare dans cette même localité.

Notre confrère, M. Audouin, mettra sous vos yeux le Crustacé qui fait l'objet de ma consultation et dont la dénomination tant générique que spécifique m'embarrasse.

Il n'a pas plus d'un pouce de longueur. Dans l'état frais

il est d'un blanc semi-diaphane qui passe ensuite au roussâtre; son test est parsemé de très petits points bruns ou rougeâtres disposés sans ordre. La structure générale du corps et des antennes, le rostre dentelé de son test, la forme de ses nageoires caudales et ventrales le rapprochent certainement beaucoup du genre *Pandalus* de Léach. Mais les plus courtes antennes, celles qui sont bifides, ont dans notre Crustacé fluvial, un pédoncule d'une seule pièce, tandis qu'il est de trois articles dans le *Pandalus*. Les deux premières pattes du Crustacé de l'Adour ont une petite pince obtuse à branches courtes terminées par des poils spinuliformes, et dont l'une uni-articulée a un talon saillant et libre. Ces mêmes pattes ont à leur base un appendice sétacé bien apparent. Les trois autres paires de pattes sont semblables entre elles. Le rostre est en lame lancéolée, droite et non relevée à sa pointe, garnie sur ses deux tranchans de spinules, plutôt que de dents, acérées, rapprochées, uniformes.

A cette notice consultative j'ajouterai deux observations qui ne sont pas dénuées d'intérêt.

1° Non-seulement les espèces connues du genre *Pandalus* mais généralement les Crustacés Macroures habitent exclusivement la mer. Or, Saint-Sever, en calculant les sinuosités de l'Adour, est environ à trente ou quarante lieues de l'Océan.

2° Dans la même localité où, le 24 mars, j'aurais pu facilement prendre des centaines d'individus de notre Crustacé, je n'ai pu, au 12 avril suivant, malgré des recherches poursuivies avec ardeur, en rencontrer un seul. Ce Crustacé serait-il donc de passage, et remonterait-il les fleuves à certaines époques comme le font l'Alose, le Saumon, la Lamproie? Ce serait un fait assez nouveau à vérifier.

ESSAI

D'une division des Coléoptères Hétéromères, et d'une Monographie de la famille des Collaptérides; par M. Solier (de Marseille.)

(Séance du 4 juin 1834.)

A LA MÉMOIRE DE LATREILLE,

HOMMAGE DE RESPECT ET D'ADMIRATION,

DE SON ÉLÈVE SOLIER.

AVERTISSEMENT.

Lorsque j'entrepris l'étude des Mélasomes de Latreille, je voulus vérifier par moi-même le caractère distinctif de cette famille indiqué par ce célèbre auteur. J'examinai donc avec attention la bouche, non-seulement des genres que Latreille plaçait dans ses Mélasomes, mais encore celle de divers insectes qui n'en faisaient pas partie. J'eus bientôt reconnu que le caractère « *d'un crochet corné terminant le lobe interne des mâchoires*, » ne convenait pas à tous les Mélasomes et ne leur était pas exclusif. Mes deux tribus d'*Erodites* et de *Scaurites* n'ont au côté interne et à l'extré-

mité du lobe intérieur que des cils subcornés et épineux, mais aucun crochet terminal distinct de ces cils. Plusieurs Hélopiens, au contraire, ont leurs mâchoires armées de ce crochet. Le genre *Acanthopus* a non-seulement un crochet corné à l'extrémité du lobe interne, mais ce crochet est bifide à son extrémité comme dans plusieurs *Blaps*. Le genre *Stenochia*, composé d'espèces si brillantes, n'est point dépourvu de cette arme qui, quoique faible, et quelquefois située dans le prolongement du côté interne, n'en est pas moins manifeste. Les genres *Phaleria* et *Uloma* ont ce caractère bien prononcé. En se servant donc « *du cro-* « *chet corné terminant le lobe interne des mâchoires* » pour distinguer les *Mélasomes*, il faudrait réunir à cette famille une partie des Taxicornes et des Hélopiens; mais comme les genres *Phaleria* et *Uloma* ont bien des rapports avec d'autres Diapériales à mâchoires inermes; que les *Stenochia* ne peuvent s'éloigner des Hélopiens; que plusieurs de ces derniers sont bien voisins d'un grand nombre d'espèces des genres *Tenebrio* et *Upis*, on serait porté à réunir aux Mélasomes le plus grand nombre des Taxicornes et les Hélopiens. Leur ensemble forme en effet une division assez naturelle dans les Hétéromères, et c'est en grande partie la première des trois que j'ai établie parmi ces Coléoptères.

La famille des Sténélytres m'a semblé composée d'insectes bien différens d'organisation et de mœurs, et par conséquent peu naturelle, c'est ce qui m'a engagé à étudier l'ensemble des Hétéromères. En examinant la tribu bien naturelle des Cantharidies, j'ai vu que les hanches antérieures y avait acquis une grandeur plus considérable que dans les Mélasomes et autres; qu'elles étaient très saillantes et tout-à-fait conjointes. J'essayai donc si ce caractère ne pourrait pas servir à diviser les Hétéromères, d'une ma-

nière naturelle. Le résultat de mes recherches me parut assez satisfaisant, en établissant une coupe intermédiaire qui semblait lier les deux autres. Je ne me flatte pas cependant que les familles que je propose ici soient parfaitement homogènes, et que de nouvelles observations ne les modifient par la suite. Je m'estimerais cependant heureux si j'avais amélioré un peu la division de ces Coléoptères offrant une inégalité dans le nombre des articles de leurs tarses.

Il manque encore beaucoup de documens pour une distribution méthodique des Coléoptères. Leurs mœurs sont peu connues, et je crois que la connaissance de leur anatomie interne est peu avancée. Ce ne sera cependant que par leur secours que l'on parviendra à établir des divisions naturelles. Je pense bien que l'anatomie externe correspond parfaitement à l'organisation intérieure, et que l'une est modifiée en même temps que l'autre. Je crois aussi que les différences de forme des parties dures ou squelette des Coléoptères correspond à des différences analogues de leur larve. Quoique je doute peu de ces rapports, je crois cependant qu'il est fort utile de connaître leur ensemble, et qu'un insecte n'est parfaitement connu que lorsqu'on a pu le suivre depuis sa sortie de l'œuf jusqu'à son dernier développement. Ce sera par ces connaissances que l'on pourra acquérir quelque certitude sur le plus ou moins d'importance des caractères extérieurs.

Le travail de M. Audouin, sur le thorax des insectes, m'ayant paru très satisfaisant et très utile, j'ai adopté en entier les noms qu'il a donnés aux diverses pièces qui composent chaque segment du thorax, et je m'en servirai dans le courant de mon travail. Ainsi, j'ai employé de préférence le terme de prothorax au lieu de corselet. Ce dernier mot désigne tantôt le premier segment isolé, et encore

dans ce cas on ne l'applique le plus souvent qu'au dos ou *tergum*, et tantôt les deux premiers ou même les trois réunis, suivant l'ordre d'insectes que l'on examine; tandis que le mot: prothorax, n'offre pas d'ambiguïté et désigne dans tous les cas le premier segment, c'est-à-dire celui qui porte la première paire de pattes. On a d'ailleurs généralement adopté pour les deux autres segmens les noms de mésothorax et de métathorax; je ne vois donc pas pourquoi l'on s'arrêterait, et qu'on n'adopterait pas un mot analogue pour le premier segment.

La classification des diverses pièces du squelette des insectes est une chose fort utile et qui peut avoir une heureuse application. Ce n'est, en effet, qu'en suivant les différentes modifications de chacune de ces pièces que l'on peut se rendre compte des différens faciès des insectes, et qu'on peut les faire saisir par une description.

Que les entomologistes qui n'aiment pas à décomposer un insecte, dans l'appréhension de le gâter, ne craignent point d'étudier les pièces du thorax, elles sont presque toutes apparentes et n'exigent aucune dissection, lorsqu'on a reconnu une première fois toutes ses parties. Or, on peut les étudier sur quelque insecte commun où elles seraient toutes bien développées. Ainsi le *sternum*, l'*épisternum* et l'*épimère* se retrouveront facilement pour qui voudra se donner la peine de les chercher.

Il est fâcheux que M. Audouin n'ait pas encore fait connaître son travail sur les autres parties de l'enveloppe extérieure et surtout celui sur les pièces qui composent la tête. J'ai cru en reconnaître une qui m'a paru constante quoique sa suture ne soit ordinairement qu'en partie apparente. C'est une pièce antérieure à laquelle est toujours attaché le labre; elle est assez bien marquée dans plusieurs *Zophosis*, quoiqu'elle soit soudée avec le reste de la tête.

C'est cette pièce antérieure et intermédiaire qu'à l'exemple de Latreille je nommerai épistome (1). Cette pièce n'est certainement pas ce que plusieurs auteurs anciens et modernes nomment en français, chaperon, qui n'est que le contour extérieur et antérieur de la tête, et qui comprend, outre le bord antérieur de l'épistome, une partie du bord antérieur des pièces latérales. Ainsi c'est à tort que quelques entomologistes croient que chaperon et épistome sont synonymes. L'épistome, tel que je l'entends maintenant, est toujours bien limité, au moins antérieurement, parce que la suture est assez bien marquée, près du bord, par deux petites lignes; elles sont très obliques dans certains Coprophages. Dans l'*Ateuchus Sacer*, par exemple, l'épistome est bien marqué et comprend les quatre dentelures intermédiaires et se termine postérieurement par une ligne très peu marquée, surtout dans son milieu, et passant par les deux tubercules. Dans cet insecte, les diverses pièces de la tête paraissent assez bien dessinées, mais je ne les mentionnerai pas, parce que cela demande un travail spécial et comparatif dans tous les ordres, auquel je ne me suis pas livré, et que je laisserai à plus habile que moi. Tout mon but a été de bien me faire comprendre dans ce que je nomme épistome, et de tâcher de faire adopter ma conviction sur l'importance de bien étudier la composition de chaque partie des insectes, et de les classer d'une manière générale ainsi que M. Audouin l'a fait avec tant de précision pour le thorax.

Lorsque, dans mes figures, j'ai représenté l'épistome, j'ai été obligé de forcer la suture, qui est généralement très peu marquée, mais que l'on finit par découvrir, avec un peu

(1) Elle serait mieux nommée *épilabre*.

d'attention, soit par une strie, soit par des saillies, ou soit enfin par un espace plus lisse.

Malgré la meilleure volonté d'adopter pour les espèces les noms déjà donnés par divers entomologistes dans des catalogues imprimés, je n'ai pu souvent le faire faute de savoir à quelles espèces ils s'appliquaient. Lorsqu'un insecte n'est point décrit, on ne peut le connaître que par la communication faite par celui qui l'a nommé. Le même insecte inédit a bien souvent presque autant de noms qu'il y a de collections où il figure, et ce n'est que par la publication que l'on peut éviter cet inconvénient. En effet, si chaque entomologiste publiait le catalogue de sa collection et qu'il fallût se conformer à chacun des noms de ces divers catalogues, quelle synonymie effrayante n'aurait pas chaque espèce!

Sans les conseils de M. Audinet Serville je n'eusse pas osé entreprendre ce travail; je le prie donc de recevoir ici le témoignage de ma vive reconnaissance.

Que de remercîmens ne dois-je pas aussi à mon ami M. Arsène Maille, et à MM. Audouin, Dupont et Gory, pour les matériaux qu'ils m'ont fournis! Le premier a bien voulu me sacrifier toutes ses espèces uniques lorsqu'elles m'étaient inconnues, mais je n'ai pas été surpris de cette nouvelle marque de sa sincère amitié pour moi. Outre la collection du Muséum, M. Audouin a eu la complaisance de me prêter l'ouvrage d'Eschscholtz (Zoologischer Atlas), et m'aurait communiqué bien d'autres livres de sa belle bibliothèque s'il avait pensé qu'ils pussent m'être utiles. Il peut être assuré que je garderai un doux souvenir de son obligeance à mon égard; je ne puis trop remercier M. Dupont d'avoir bien voulu me communiquer en entier sa collection, quoique étant peu connu de lui. J'ai bien apprécié cette marque de sa confiance, et je lui en garderai

toujours une grande reconnaissance. J'offre les mêmes sentimens de gratitude à M. Gory, pour la communication de sa collection.

Outre les communications si précieuses pour mon travail, mon ami M. Boyer, pharmacien à Aix, m'a sacrifié plusieurs espèces de Collaptèrides que je ne possédais pas. Je dois aussi beaucoup à MM. Bayard, Varvas, de Chauvenet, Emond d'Esclevin et Mittre, pour les diverses communications qu'ils ont bien voulu me faire.

M. Dejean, avant de faire imprimer la 3e livraison de son nouveau catalogue, a bien voulu me consulter et adopter le nom des genres que dans un premier aperçu j'avais déjà créés. Il a eu aussi la complaisance de me faire rectifier quelques-uns de ces noms qu'il trouvait avec juste raison ou trop longs ou trop durs, et de me faire connaître ceux qui avaient été déjà employés par divers entomologistes. Je lui dois aussi la communication de plusieurs espèces et la monographie des *Tentyria* de M. Stéven. Je le remercie beaucoup pour cette bienveillance de sa part.

Je prie les entomologistes qui liront cet essai, de l'accueillir avec indulgence. Je leur offre ce travail comme une œuvre de conscience, et comme une preuve du desir que j'ai d'être utile à l'Entomologie. Privé, faute de fortune, d'une bibliothèque, je n'ai pu consulter que bien peu d'ouvrages, et il peut se faire que j'aie omis plusieurs synonymies faute de les connaître. J'espère qu'on me le pardonnera, parce qu'il n'y aura pas eu mauvaise volonté de ma part, et parce que j'admets en principe que le nom d'une espèce ou d'un genre appartient à celui qui l'a décrit le premier. Ainsi, si j'ai donné comme nouvelle une espèce déjà décrite, que le nom que je lui applique soit mis au néant, en punition de mon ignorance, mais qu'on

ne me fasse pas l'injure de croire que j'ai tenu à donner un nom de ma façon.

Nota. Lorsqu'un nom de genre ou d'espèce n'est suivi d'aucun nom d'auteur, il est bien entendu que c'est moi qui l'ai donné, et j'ai évité ainsi de mettre à chaque instant le *mihi* ou le *nobis* qui me semble fort inutile.

Aperçu sur les Coléoptères Hétéromères.

La division des Coléoptères par le nombre des articles des tarses, toute commode qu'elle est, devra très probablement éprouver quelque modification. Je crois cependant qu'elle pourra servir tout au moins comme caractère secondaire, dans une division en familles naturelles. Que d'insectes regardés comme Tétramères, et qui ont en réalité cinq articles à tous les tarses! Ainsi, pour moi tous les Longicornes que j'ai observés sont Pentamères. Seulement, chez eux, le quatrième article est petit, subnoduleux, et semble se lier d'une manière toute particulière avec le dernier. Il est cependant évidemment articulé avec lui de la même manière que le pénultième et le dernier le sont dans le genre *Heterotarsus* de Latreille. Ce dernier insecte ne paraît avoir, au premier aspect, que quatre articles aux quatre premiers tarses et trois aux deux derniers. Plusieurs Curculionites et Chrysomélines m'ont paru dans le même cas que les Longicornes, et peut-être qu'il en est de même pour tous ceux dont le troisième ou deuxième article, s'il n'y en a que trois d'apparens, est large et fortement bilobé en dessus. N'ayant pu encore vérifier cette observation sur tous les Coléoptères en ma possession, je ne puis la donner que comme douteuse. Je puis dire cependant qu'elle s'ap-

plique à tous ceux que j'ai examinés soit dans les Tétramères, soit dans les Trimères. Il n'y aurait donc peut-être que trois divisions au moyen des tarses. Pentamères, Hétéromères et Tétramères. Quoi qu'il en soit, tous les Hétéromères que j'ai examinés m'ont toujours offert ou cinq articles bien distincts aux quatre premiers tarses, et quatre, également très distincts, aux deux derniers : ou bien quatre articles bien apparens, et un petit subnoduleux à la base du dernier, aux quatre tarses antérieurs, et trois articles bien distincts et un quatrième subnoduleux à la base du dernier, aux deux tarses postérieurs. Les Hétéromères peuvent donc ainsi se caractériser : « un article de moins aux deux tarses postérieurs qu'aux quatre antérieurs ». Cette définition sera rigoureuse, soit que l'on regarde le petit article à la base du dernier comme une simple nodulosité, parce qu'il n'a pas de mouvement indépendant de cet article, soit qu'on le considère comme un véritable article qui a pris un développement moindre que les autres, et telle est mon opinion. Latreille a admis les deux cas, suivant les circonstances. Ainsi pour les Longicornes il a regardé le quatrième article comme une simple nodulosité du dernier, tandis qu'il a regardé comme un véritable article le petit subnoduleux que l'on aperçoit aux tarses de son genre *Heterotarsus ;* et cependant dans l'un et l'autre cas l'organisation des deux derniers articles est à peu de chose près la même.

Voici les divisions principales que je propose d'établir dans les Hétéromères.

PREMIÈRE DIVISION. *Les Scléroptèrides.*

Les crochets des tarses sont toujours entiers, et les hanches antérieures orbiculaires, point saillantes au-dessus

du présternum, ayant entre elles un intervalle plus ou moins notable.

I. Mandibules très grandes et très saillantes, multidentées au côté intérieur ou tridentées à l'extrémité.

Première Famille. *Les Phrépatides.*

Elle paraît intermédiaire entre les Pentamères et les Hétéromères, et se rapproche beaucoup des Lucanides. Le premier article de leurs antennes est aussi long que les trois suivans réunis, et elles sont terminées par une petite massue de trois articles. La languette du genre *Phrepates*, de Kirby, le seul que j'aie vu en nature, est fortement cornée et rétrécie brusquement en avant de ses palpes en une longue pointe. Le lobe extérieur des mâchoires est notablement corné, étroit, filiforme et très saillant (1). Le dernier article des tarses a en dessus, un petit appendice terminé par deux longs poils.

Cette famille se compose, à ma connaissance, de deux genres *Phrepates* et *Trictenoma.*

II. Mandibules courtes, peu saillantes, simplement bidentées ou tronquées à leur extrémité, ayant au plus (et rarement) une petite dent peu sensible, au côté intérieur.

La languette est toujours large, bilobée, échancrée ou tronquée. Le lobe extérieur des mâchoires est court, large, épais, mais peu sensiblement corné, et les pièces formant leur base sont courtes; les élytres sont dures (2). Ils vivent à terre ou sous les écorces.

(1) Ces caractères peuvent s'apercevoir facilement sans décomposer la bouche, ce que je n'aurais pu faire, n'y étant pas autorisé par M. Dupont auquel appartenait l'insecte que j'ai examiné.

(2) Le genre *Heterotarsus* a cependant les élytres peu consistantes, et il semble s'isoler des autres par ses tarses.

Cette seconde coupe semble constituer une grande famille, et il est bien difficile de la diviser d'une manière tranchée et naturelle. Latreille s'était servi du crochet corné qui termine le lobe interne des mâchoires pour former sa famille des Mélasomes (*Règn. Anim.*); ou division des *Sabulicoles*, dans son *Genera*. Il la partageait alors en deux familles, et dans cet ouvrage il reconnaît lui-même (1) que ce caractère est peu certain, et que les Hélopiens ont beaucoup de rapports avec les Ténébrionites; et en effet, ils se lient à eux par le genre *Stenochia* dont les mâchoires sont armées au côté interne d'un crochet corné peu solide, et quelquefois situé longitudinalement dans le prolongement du côté intérieur de ce lobe.

Les *Phaleria* et *Uloma*, dont les mâchoires sont semblables à celles des Mélasomes, lient les Diapériales aux Ténébrionites.

Je n'ai vu par conséquent dans les mâchoires aucun caractère bien solide pour partager ce groupe en deux, quoique j'en sentisse la nécessité. J'avais essayé ensuite de me servir du menton, et j'avais établi une première famille sous le nom d'Eugénides avec tous ceux dont le menton transverse s'élargit d'abord de la base vers le milieu, se rétrécit ensuite vers l'extrémité où il est plus ou moins échancré. Il remplit en entier l'échancrure du bord inférieur de l'ouverture buccale, destinée à le recevoir, et couvre la base des mâchoires. C'est cette forme de menton que je nommerai, pour abréger, *menton mitréforme* (pl. 1, *fig.* 4; pl. 2, *fig.* 2 et 9; pl. 3, *fig.* 4, etc., etc.), et l'échancrure dans laquelle il est logé, *échancrure progéniale*. Le

(1) Tome II, page 140. On peut voir aussi que ce grand entomologiste émettait encore cette opinion dans la nouvelle édition du *Règne animal* de Cuvier, tome V, page 1, note (1).

plus souvent au milieu de cette échancrure est une saillie sur laquelle s'articule le menton; je la nommerai *pédoncule du menton*. Dans la famille des Eugénides, ce pédoncule aurait été à-peu-près nul, comme on peut le voir dans les figures précitées. Cette famille aurait donc pu se caractériser ainsi : « *Menton mitréforme, remplissant en entier l'é-* « *chancrure progéniale et articulé sur un pédoncule à-peu-* « *près nul.* » Elle aurait été composée de six tribus (1) : *Erodites*, *Tentyrites*, *Macropodites*, *Asidites*, *Adélostomites* et *Epitragites*. Les cinq premières ont les élytres soudées, et par conséquent sont aptères; la dernière les a libres, recouvrant des ailes propres au vol. Les *Macropodites* ont beaucoup de rapports avec les *Pimélites* et ne peuvent être éloignées d'elles, et les *Adélostomites* se lient aux *Akisites* et aux *Tagénites*, et en auraient été cependant séparées. Il en était de même des autres familles que je pouvais établir par la forme du menton.

On aurait pu, il est vrai, joindre à la première division (les Brachyglosses) de ma famille des Collaptèrides, les *Epitragites* (2), et commencer cette famille par cette

(1) Latreille (*Genera*) avait nommé d'abord tribu, les grands groupes qu'il a nommés familles dans ses derniers ouvrages; et familles ce qu'il a depuis nommé tribus. M. Erullé a adopté les premières idées de Latreille en se basant sur la distribution sociale de l'homme, mais la comparaison ne me paraît pas exacte. Nos divisions en nations, tribus, familles, etc., ne sont pas basées, comme en histoire naturelle, sur des rapports d'organisation anatomique, mais simplement sur des considérations de gouvernement; de localité ou de parenté, et on ne peut comparer des objets aussi différens. Il eût mieux valu, sans aucun doute, établir des noms nouveaux; mais puisque ceux de familles et de tribus sont adoptés, même en botanique, je les emploierai, suivant le conseil de M. Serville, dans le même sens que Latreille dans ses derniers ouvrages.

(2) Cette tribu se distingue des autres Corysoptèrides par son menton mi-

tribu. Mais outre qu'elle était fort éloignée des Hélopites et des Ténébrionites, avec lesquels elle a bien plus de rapports qu'avec les Erodites, etc., restait les autres genres de ce groupe qu'il était bien difficile de diviser. J'ai donc pensé que la division la plus naturelle était celle-ci :

2e Famille (1). Les Collaptèrides. Elytres soudées entre elles et au tergum du mésothorax, et ne recouvrant jamais d'ailes.

3e Famille. Les Corysoptèrides. Elytres libres, rarement légèrement réunies par la suture, et recouvrant toujours des ailes le plus souvent bien développées et propres au vol, rarement courtes et avortées.

Ces deux familles auraient été bien tranchées, mais dans la première seraient entrés les *Sphærotus* et quelques autres Hélopiens à élytres soudées. Il est vrai que le genre *Acanthomera* (2), établi par le célèbre auteur des familles naturelles du *Règne Animal*, et placé par lui dans les Blapbides, a beaucoup de rapports avec les Hélopiens à élytres soudées, et que dès-lors les *Sphærotus* ne seraient pas très déplacés à côté de ces insectes. Cependant je me suis décidé à laisser dans les Hélopites ce genre et quelques autres voisins, que Latreille plaçait probablement dans le genre *Helops*. J'ai donc cherché à combiner le caractère des élytres soudées avec celui pris des mâchoires, et j'ai réuni à la première famille les *Opatrum Sabulosum*, *Verrucosum*, etc. (3), dont

tréforme remplissant en entier l'échancrure progéniale et couvrant la base des mâchoires.

(1) On ne doit pas oublier que la première famille est celle des Phrépatides. (Voyez page 488.)

(2) Ce nom étant déjà employé en entomologie, M. Dejean l'a changé en celui de *Psorodes*, d'après ce qu'il m'a marqué dans une de ses lettres.

(3) Et autres analogues, qui semblent faire le passage des élytres soudées aux élytres libres.

les élytres sont légèrement soudées quoiqu'elles recouvrent des ailes courtes et avortées, et j'y ai aussi réuni les *Opatrinus*, à cause de leur menton trilobé antérieurement, ou si l'on veut, unidenté de chaque côté, selon l'expression de Fabricius. Ces deux familles seront donc modifiées ainsi qu'il suit :

Deuxième famille. *Les Collaptèrides.*

Le lobe interne des mâchoires est terminé par un crochet corné distinct, ou garni de cils nombreux à son côté interne, dont plusieurs plus épais, subépineux. Dans presque tous les élytres sont soudées entre elles et réunies au *tergum* (2) du mésothorax, rarement libres, mais alors le menton est trilobé antérieurement et le métasternum est très court et très resserré entre les hanches intermédiaires et postérieures, et fortement trilobé en arrière.

Elle comprend à peu de chose près les Piméliaires et les Blapsides de Latreille.

Troisième famille. *Les Corysoptèrides.*

Le lobe interne des mâchoires est, dans plusieurs, terminé par un crochet corné, distinct des cils, et dans d'autres inerme et cilié simplement à son extrémité. Les élytres sont presque toujours libres, et recouvrent le plus souvent des ailes bien développées et propres au vol. Elles sont rarement soudées comme dans la famille précédente, mais dans ce cas le lobe interne des mâchoires est inerme, et n'a que quelques cils à son extrémité.

Elle comprend presque tous les Ténébrionites de La-

treille, ses Hélopiens moins le genre *Acanthopus*, et les Taxicornes moins les genres : *Anisotoma*, *Hallomenus*, *Eustrophus* et *Orchesia*, appartenant à la troisième division, cinquième famille, les Clynocéphalides.

DEUXIÈME DIVISION ET QUATRIÈME FAMILLE. *Les Cistélides.*

Dans tous, les crochets des tarses sont dentelés, les antennes filiformes, ou allant en grossissant insensiblement vers leur extrémité; la tête n'est point rétrécie brusquement en manière de col mince. Les uns ont les hanches antérieures orbiculaires et point saillantes, comme dans la première division, et les autres ont ces hanches oblongues et saillantes, comme dans la troisième. Cette famille semble faire le passage des Scléroptérides aux Euschionides. Les élytres sont moins consistantes que dans les précédens.

Ils vivent sur les fleurs, du moins tous ceux que j'ai été dans le cas d'observer.

Elle correspond à la tribu des Cistélides de Latreille, (nouv. édit. du *Règne Animal* de Cuvier.)

TROISIÈME DIVISION. *Les Euschionides.*

Crochets des tarses généralement simples, ou profondément divisés en deux et comme doubles, rarement dentelés, mais dans ce dernier cas la tête est verticale ou brusquement rétrécie postérieurement, en manière de col mince.

Les hanches antérieures sont longues, saillantes et appliquées l'une contre l'autre, au moins dans presque tous;

dans quelques-uns elles sont oblongues, transverses, couchées et non relevées, mais alors les antennes sont insérées à découvert, et la tête très penchée est logée dans une échancrure située au-dessous du *tergum* (1) du prothorax. Dans tous, les hanches postérieures sont rapprochées, presque contiguës, et le métasternum est plus ou moins relevé au-dessus de l'abdomen. Les élytres sont en général molles ou peu consistantes, et toujours libres.

Ils vivent sur les plantes, principalement sur les fleurs, quelques-uns sont parasites.

Cette division m'a présenté trois coupes principales ou familles.

Cinquième famille. *Les Clynocéphalides.*

Le *tergum* (2) du prothorax est trapézoïde, transverse ou subcarré, généralement aussi large que la base des élytres. La tête du plus grand nombre est penchée, et insérée dans une échancrure du prothorax, située en dessous. Elle est entièrement verticale dans les autres, et dans tous elle est plus étroite que la plus grande largeur du prothorax, et jamais rétrécie antérieurement, en forme de rostre.

Elle comprendra les genres *Eustrophus*, *Orchesia*, *Hallomenus*, *Dircœa*, *Serropalpus*, *Conopalpus*, *Nothus*, *Scraptia*, *Melandrya*, *Anaspis*, *Anisotoma et Nilio* (3) formant la

(1) La partie supérieure ou le dos. Elles sont soudées au *scutellum*, suivant M. Audouin. (Voyez l'*Encyclopédie méthodique*, article *Thorax.*)

(2) Je rappellerai encore que le tergum est le dos du therax, et que celui du prothorax est ce que généralement on nomme corselet. (Voyez *Encyclopédie méthodique*, article *Thorax.*)

(3) Ce genre s'éloigne de tous les autres par la forme générale du corps qui le rapproche des Coccinelles.

première tribu, les Serropalpites et les genres *Pelecotoma*, *Myodites*, *Rhipiphorus* et *Mordella*, la deuxième tribu, les Mordellites.

Sixième famille. *Les Trachélides.*

La tête, en forme de cœur ou de triangle, est prolongée et élargie derrière les yeux, et ensuite brusquement rétrécie, en forme de col étroit, seule partie entrant dans le prothorax dont le *tergum* (1) est généralement rectangulaire et presque toujours de la largeur, au plus, de la tête, et dont la poitrine est beaucoup moins développée que le *tergum*, dans un grand nombre.

Elle comprend les genres : *Horia* et *Cissites* formant la première tribu, les Horialites, et les *Cerocoma*, *Tetraonyx*, *Dices*, *Decatoma*, *Mylabris*, *Lydus*, *OEnas*, *Lytta*, *Meloe*, *Zonitis*, *Nemognatha*, *Apalus* et *Sitaris*, formant la tribu des Cantharidites (2); et les genres *Anthicus* et *Steropes* composant celle des Anthicites; enfin les genres *Pyrochroa* et *Dendroides*, Lat. *Pogonocerus*, Fischer (3), ou la tribu des Pyrochroïtes.

Septième et dernière Famille. *Les Leptodérides.*

La tête est sans rétrécissement brusque à sa partie postérieure, et le prothorax est généralement étroit et rétréci

(1) Partie supérieure ou dos. (Voyez l'article *Thorax* de l'*Encyclopédie méthodique.*)

(2) C'est dans cette tribu et la précédente (les Horialites) où la poitrine du prothorax est beaucoup moins développée que son *tergum*.

(3) Ce genre n'a pas la tête élargie derrière les yeux, avant son rétrécissement en forme de cou; il semble se rapprocher de la famille suivante.

postérieurement ; quelquefois suborbiculaire, rarement trapézoïde, et dans ce dernier cas, la tête est rétrécie antérieurement, en forme de rostre.

Elle comprend les genres : *Lagria*, *Sparedrus* et *Calopus*, pouvant former la tribu des Lagriites (1); le genre *Pytho*, et un autre du Sénégal, que je crois inédit, formeraient la tribu des Pythites (2). Enfin les genres : *Stenostoma*, *Mycterus*, *Salpingus* et *Rhinosimus*, forment la tribu des Rhinosimites. (3)

Telle est la division générale et succincte qu'une première étude m'a fait apercevoir dans les Hétéromères; je ne m'occuperai ici que de la deuxième famille, les Collaptèrides.

ESSAI D'UNE MONOGRAPHIE DE LA FAMILLE DES COLLAPTÈRIDES.

Les Collaptèrides.

Ils sont Hétéromères : le lobe interne des mâchoires est terminé à son extrémité par un crochet corné, distinct; ou garni de cils nombreux à son côté interne dont plusieurs plus épais, subépineux. Les pièces cornées, formant la base de ces mâchoires, sont très courtes et leurs deux lobes sont également très peu allongés, larges et généralement épais. L'extérieur est garni à son extrémité de cils assez nombreux, longs et robustes; la languette est large,

(1) A cause des yeux nullement saillans et échancrés antérieurement.

(2) Les yeux sont saillans, nullement échancrés comme dans les OEdémérites, mais le pénultième article des tarses est tronqué. Au reste on pourrait les joindre à cette tribu.

(3) Distincte par la partie antérieure de la tête en forme de rostre.

cunéiforme (1), bilobée, échancrée ou tronquée et ciliée antérieurement.

Dans presque tous, les élytres sont soudées entre elles, et au *tergum* du mésothorax; elles sont rarement libres, et alors le menton est trilobé antérieurement à son extrémité (2). Dans presque tous, les métasternum est très court, notablement transverse; et très rétréci entre les hanches intermédiaires et les postérieures, et trilobé postérieurement comme antérieurement. Quelquefois cette partie du thorax prend un plus grand développement et est moins transverse, mais alors l'épisternum métathoracique est soudé avec le métasternum, et sa suture, marquée par une légère strie, est courbe, de manière à être enveloppé en partie par ce dernier; les hanches postérieures sont en même temps fortement obliques : les antérieures sont, dans tous, orbiculaires, pas plus saillantes que le présternum, et séparées d'une manière assez notable par lui.

Les yeux sont peu saillans (3), généralement étroits, transverses et latéraux, de manière à être partie en dessus et partie en dessous du bord latéral.

Les antennes sont insérées sous le bord dilaté de la tête; filiformes ou un peu plus grosses vers leur extrémité, mais jamais terminées par une massue notable et comprimée. (4)

(1) En trapèze renversé, c'est-à-dire dont le plus petit côté est vers l'épistome.

(2) Et le métasternum est en même temps très court et fortement resserré entre les hanches.

(3) Quelquefois même enfoncés dans le bord latéral de la tête.

(4) Ce caractère exclura de cette famille un insecte de Madagascar fort singulier. La femelle a les élytres libres et devrait être placée avec les Ténébrionites de Latreille, et le mâle les a soudées et prolongées en forme de queue, et devrait être placé dans les Blapsides du même. J'ai nommé cet insecte *Dillacerus Duponti*. Le prothorax est très long, trapézoïde dans la femelle,

Les jambes sont le plus souvent armées de piquans, hispides ou tuberculeuses; le pénultième article des tarses est presque toujours tronqué, et le dernier est prolongé en dessous en un lobe arrondi; leurs crochets sont entiers.

Leur couleur est noire ou obscure, rarement légèrement métallique.

Ils vivent à terre et se nourrissent de débris de végétaux ou d'animaux, et quelques-uns même attaquent ces derniers vivans lorsqu'ils ont peu de consistance, tels que les chenilles et autres larves.

Cette famille se lie avec la suivante : (les Corysoptèrides) (1), d'un côté par les genres *Opatrum* et *Opatrinus* avec les Gonocéphalites (petite tribu dont le genre *Gonocephalum*, établi sur les *Opatrum Fuscum*, *Pygmœum*, etc., est le type), et d'un autre côté elle se lie avec les Hélopites par les genres *Macrogaster* (2) et *Psorodes* (*Acanthomera*, Latr.); plusieurs genres de cette tribu ayant les élytres soudées comme les Collaptèrides, et d'autres les ayant libres, mais ne recouvrant que des ailes avortées, ce qui rend peu tranchée la séparation des deux familles. Cela paraît, au reste, avoir lieu dans la plupart des familles.

Je suis bien convaincu que la disposition en ligne droite continue, telle qu'elle est établie jusqu'à présent, n'est pas entièrement conforme à la nature dont les divers groupes établis d'après leur organisation semblent se croiser dans divers sens. Je ne suis pas assez avancé dans

subcylindrique dans le mâle. Les antennes des deux sexes sont terminées par une massue de quatre articles, larges et comprimés à-peu-près comme celle des *Erotylus*.

(1) Voyez page 492.

(2) *Sepidium Bicolor* et autres espèces voisines.

l'étude des insectes pour décider si celle proposée par M. Mac-Leay, dans les *Horæ Entomologicæ*, est exactement conforme à la marche de la nature, mais je doute cependant qu'elle soit aussi uniforme, et je penserai plutôt que les différentes races se croisent à-peu-près comme M. Gravenhorst l'établit dans ses Microptères.

Au reste, voici comment je diviserai la famille des Collaptèrides.

PREMIÈRE DIVISION. *Les Brachyglosses.*

Menton presque toujours très grand et très large, et remplissant en entier l'échancrure progéniale (1), ou laissant entre ses côtés et ceux de cette échancrure, un intervalle peu considérable. La base des mâchoires est couverte par le menton, ou très enfoncée dans l'intérieur et peu saillante, au moins dans presque tous (2). Le menton est le plus souvent peu rétréci à sa base (3), et porté sur un pédoncule nul ou peu considérable, soit bilobé, soit bidenté ou échancré. La partie antérieure du menton est,

(1) Celle du bord inférieur de l'ouverture buccale. (Voyez page 489.)

(2) Je ne connais que la *Pimelia Saturalis* de Fischer qui fasse exception. Son menton est petit, suborbiculaire; mais le pédoncule, quoique plus prononcé que dans les insectes de cette division, est fortement échancré, et comme unidenté de chaque côté. La partie de l'écusson saillante entre les élytres, est élargie en arrière et transverse, caractère que je n'ai vu que dans les Pimélites.

(3) Je ne connais que les genres *Scotinus* et *Heteroscelis* où il soit fortement rétréci à sa base et très élargi à l'extrémité, fortement échancré et notablement cordiforme. Mais, comme dans tous les insectes de cette division, le pédoncule est court, bilobé ou échancré et point rétréci à sa base. Malgré la forme de leur menton ces deux genres m'ont paru avoir beaucoup de rapports avec les *Asidites*, ce qui m'a engagé à les placer dans la première division.

dans presque tous, échancrée, et le plus souvent par un sinus étroit et profond, le divisant en deux lobes très larges à leur sommet.

La languette est dans tous ou entièrement cachée ou très peu saillante; on aperçoit au plus son extrémité et les deux derniers articles de ses palpes.

PREMIÈRE SECTION.

Dans tous le menton remplit en entier l'ouverture progéniale, et le dernier article des palpes maxillaires est allongé, plus épais que le pénultième, mais pas notablement triangulaire. Le plus souvent les antennes ont onze articles apparens; rarement elles n'en ont que dix, mais dans ce cas les tibias antérieurs sont fortement bidentés extérieurement. Dans tous, les hanches intermédiaires sont orbiculaires, comme les antérieures, et enveloppées par le mésosternum et le métasternum. Les postérieures sont ovales et s'approchent beaucoup du bord des élytres.

A. Cuisses postérieures plus courtes que l'abdomen dans les deux sexes.

a. Lobe interne des mâchoires sans crochet corné, distinct des cils, à son extrémité.

Yeux généralement ovoïdes, et situés en entier au-dessus du bord latéral de la tête, rarement transverses, partie en dessus et partie en dessous, et dans ce cas les tibias antérieurs sont bidentés en dehors. 1re *trib.* Erodites.

b. Lobe interne des mâchoires armé

à son extrémité d'un crochet corné distinct des cils.

Yeux toujours latéraux, partie en dessus et partie en dessous du bord latéral de la tête, et tibias jamais bidentés extérieurement. 2e *trib.* Tentyrites.

B. Cuisses postérieures aussi longues ou plus longues que l'abdomen, surtout dans les mâles. 3e *trib.* Macropodites.

DEUXIÈME SECTION.

Dans quelques-uns encore, le menton remplit en entier l'échancrure progéniale; mais alors, ou le dernier article des palpes maxillaires est court et notablement triangulaire, ou les antennes n'ont que dix articles apparens, et les tibias antérieurs ne sont pas en même temps bidentés. Dans les autres, le menton laisse un intervalle plus ou moins grand entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale.

Dans le plus grand nombre, le mésosternum et le métasternum n'enveloppent pas entièrement en dessus les hanches intermédiaires qui sont presque toujours ovales. Elles sont quelquefois orbiculaires, mais alors les postérieures ont la même forme, ou s'approchent moins du bord des élytres que dans la section précédente.

A. Antennes ayant toujours onze articles apparens.

a. Tête peu dilatée antérieurement, sur les côtés, laissant à découvert la majeure partie des mandibules.

1. Dernier article des palpes maxil-

laires allongé, pas notablement triangulaire.

* Labre cunéiforme (1) et tronqué antérieurement; saillie postérieure de l'écusson élargie et transverse. 4e *trib.* Pimélites.

** Labre échancré ainsi que l'épistome; saillie de l'écusson non apparente ou rétrécie en pointe. 5e *trib.* Nyctélites.

2. Dernier article des palpes maxillaires court et notablement triangulaire. 6e *trib.* Asidites.

b. Tête notablement élargie sur les côtés antérieurement, et couvrant la majeure partie des mandibules. 7e *trib.* Akisites.

B. Antennes n'ayant que dix articles apparens. 8e *trib.* Adélostomites.

DEUXIÈME DIVISION. *Les Phanéroglosses.*

Le menton ne couvre plus la base des mâchoires (2) et laisse toujours un intervalle notable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale; il est presque toujours notablement rétréci à sa base, et articulé sur un pédoncule assez notable, rétréci et tronqué antérieurement dans

(1) En trapèze renversé ou dont le plus petit côté est vers l'épistome.

(2) Dans le genre *Homaloderes* si la base des mâchoires est cachée, ce n'est pas par le menton qui est très petit, mais par son pédoncule qui a pris un développement considérable. Dans les autres genres de cette division les pièces cornées qui font la base des mâchoires, sont toujours très saillantes, et atteignent au moins la face inférieure du menton.

presque tous. Rarement ce pédoncule est rectangulaire, mais alors il a un grand développement (1). Dans quelques-uns, le menton est échancré, mais l'échancrure est large et généralement peu profonde; la languette est dans le plus grand nombre découverte, au moins à son extrémité, et l'on aperçoit les trois articles de ses palpes. (2)

PREMIÈRE SECTION.

Tête oblongue ou rectangulaire, prolongée d'une manière notable derrière les yeux, s'enfonçant peu dans le prothorax, et ayant un léger étranglement à sa partie postérieure.

A. Lobe interne des mâchoires terminé par un crochet corné, distinct des cils; dernier article des antennes tout au plus égal au pénultième qui est court, transverse ou globuleux. 9e *trib.* Tagénites.

B. Lobe interne des mâchoires sans crochet corné distinct des cils; dernier article des antennes plus long que le pénultième qui est allongé (cylindrique dans la plupart). 10e *trib.* Scaurites.

DEUXIÈME SECTION.

Tête subtriangulaire ou suborbiculaire, peu prolongée en arrière, et pouvant s'enfoncer dans le prothorax jusque près des yeux.

(1) Voyez la note 2 de la page précédente.

(2) Dans quelques Pédinites, la languette est presque entièrement cachée, mais alors le menton est oblong ou tridenté antérieurement, ce qui distinguera les insectes de cette tribu de ceux de la première division.

A. Menton court, transverse, de forme trapézoïde, subcordiforme on semi-circulaire, mais non oblong, ni trilobé antérieurement; tête triangulaire, peu dilatée sur les côtés antérieurement, et laissant à découvert la majeure partie des mandibules.

a. Dernier article des palpes maxillaires le plus souvent ovoïde ou sécuriforme-allongé, rarement court et notablement triangulaire dans un des sexes (le mâle?) Mais alors ou le labre est notablement échancré, ou les yeux sont très saillans (1), et situés au-dessus du bord latéral de la tête.

1. Prothorax large, notablement transverse, se rétrécissant vers la tête, au moins aussi large à sa base que les élytres, dont les angles huméraux ne sont pas arrondis. Le labre est ordinairement fortement échancré ou à sont défaut c'est l'épistome qui est dans ce cas. (Les antennes sont courtes, le plus souvent grenues à leur extrémité.) 11e *trib.* Praocites.

2. Prothorax point ordinairement transverse; il est presque toujours rétréci postérieurement; sa plus grande largeur est dans le milieu ou à son extrémité antérieure. Il est quelquefois subrectangulaire, mais alors plus étroit que les élytres, dont les angles huméraux sont plus ou

(1) Comparés surtout à ceux des autres insectes de cette famille.

moins arrondis; le labre et l'épistome sont tronqués ou peu échancrés.

* Antennes très courtes, terminées par une massue courte et peu sensible, composée des deux ou trois derniers articles. Le dernier est notablement plus petit que le pénultième. 12e *trib.* Zophérites.

** Antennes filiformes, jamais très courtes, ni terminées en petite massue; le dernier article est toujours aussi grand que le pénultième. 13e *trib.* Molurites.

b. Dernier article des palpes maxillaires court et notablement sécuriforme dans les deux sexes. Yeux jamais très saillans; labre tronqué ou peu échancré. 14e *trib.* Blapsites.

B. Menton oblong ou pas sensiblement transverse, en ovale tronqué aux deux sommets, ou élargi antérieurement et trilobé (1). La tête est généralement courte, transverse ou orbiculaire; elle est dans le plus grand nombre, notablement dilatée sur les côtés antérieurement, et recouvre la

(1) En d'autres termes le menton paraît ovale, tronqué aux deux bouts, comme dans les précédens; mais il est unidenté de chaque côté, près de l'extrémité.

majeure partie des mandibules; le labre est petit et situé dans une échancrure de l'épistome. 15e *trib.* Pédinites.

Tel est le résultat de l'étude que j'ai faite de cette famille. La plupart de ses tribus m'ont paru naturelles, quelques-unes cependant m'ont offert moins d'homogénéité. A mesure que j'arriverai à chacune d'elles j'aurai soin d'indiquer les différences que j'ai cru y remarquer.

PREMIÈRE DIVISION. *Brachyglosses.* (1)

1re TRIBU. *Erodites.*

(Correspondant au genre *Erodius* de Fabricius et d'Olivier.)

(Pl. 1-4.)

Dans tous, le menton est mitréforme (2), et remplit en entier l'échancrure progéniale. Le sinus antérieur est toujours très notable.

La languette est petite, entièrement cachée, profondément bilobée et ciliée antérieurement.

Les mâchoires entièrement cachées (les palpes exceptés) sont courtes, terminées par deux lobes peu allongés, assez larges, épais, garnis à leur extrémité de poils longs et robustes. L'interne est cilié en dedans de poils semblables dont quelques-uns un peu plus cornés, subépineux; son extrémité n'est pas armée d'un crochet distinct des cils.

Les palpes maxillaires sont toujours de quatre articles et les labiaux de trois.

(1) Voyez pour les détails de cette division page 499.

(2) Voyez pl. 1, fig. 4; pl. 2, fig. 2 et 9; pl. 3, fig. 4; et pl. 4, fig. 2.

Les yeux sont généralement petits, ovales, et situés en dessus du bord latéral; rarement étroits, transverses et latéraux de manière à se prolonger en dessous.

Les hanches intermédiaires sont orbiculaires, comme les antérieures, et entourées par le mésosternum et le métasternum.

Les jambes sont garnies de petits piquans logés dans des fossettes en forme de crénelures. On retrouve aux quatre cuisses postérieures, au moins, des piquans semblables. Dans quelques-uns ils sont remplacés aux antérieures par des cils, longs, peu serrés et faibles.

Les tarses sont garnis en dessous et sur leurs bords de petits cils épineux.

L'écusson ne fait point de saillie entre les élytres, et est entièrement caché.

La tête a en dessus une partie plane, un peu relevée postérieurement.

Le prothorax est fortement échancré et cilié antérieurement. L'échancrure forme de chaque côté une saillie notable, triangulaire, enveloppant la tête jusqu'au-delà des yeux.

Les élytres sont généralement convexes et ont vers leur extrémité un sillon court et transverse, en forme d'étranglement, rapproché du bord marginal.

Leur couleur est presque toujours noire, rarement légèrement métallique.

Ils vivent à terre, préfèrent les terrains sablonneux et courent à l'ardeur du soleil: ils sont très agiles et s'enfoncent avec rapidité dans le sable, lorsqu'on veut les saisir; ils se nourrissent de débris de végétaux et d'animaux.

Ces renseignemens sur leurs mœurs m'ont été fournis par MM. Bayard et Varvas.

Voici le tableau sypnotique des genres qui composent cette tribu :

Tibias antérieurs fortement bidentés. Mandibules	ayant en-dessus une dent saillante. Labre subtriangulaire ou caché. Antennes	n'ayant que dix articles apparens. leur dernier article.	très long, ovalaire. .	1. *Leptonychus.*
			court, pas sensiblement ovalaire	2. *Arthrodeis*
		ayant onze articles apparens, le dernier très petit et le dixième tronqué carrément.		3. *Diodontes*
	sans dent sensible en-dessus. Labre subrectangulaire, toujours plus ou moins saillant. Cuisses	comprimées : yeux petits, ovales ou suborbiculaires, situés entièrement en dessus du bord latéral de la tête.		4. *Erodius.*
		renflées en massue à leur extrémité ; yeux étroits, très larges, transverses, partie en dessus et partie en dessous du bord latéral de la tête		5. *Anodesis.*
non bidentés.				6. *Zophozis.*

Première Division. (*Erodites vrais.*)

(Pl. 1, fig. 1, 2 et 9.)

Les insectes de cette division ont les tibias antérieurs fortement bidentés au côté extérieur (*fig.* 9).

Le mésosternum présente dans son milieu un espace horizontal, en forme de trapèze, dont le côté antérieur, le plus petit, s'applique contre la saillie du présternum, qui est également tronquée. Les côtés du mésosternum se relèvent ensuite, presque verticalement, vers l'épisternum, qui est très grand, subtriangulaire et un peu arrondi au côté postérieur. L'épimère est très petit, très étroit, en triangle très aigu et quelquefois à peine sensible (*fig.* 1, *b*, *d*, *e*).

Le métasternum est très court, très transverse, presque rectangulaire dans son milieu, qui est plan. Il se rétrécit entre les hanches et se dilate ensuite de chaque côté, en

enveloppant l'épisternum par une suture courbe, ce qui donne à ce dernier la forme d'un segment de cercle. Son épimère est très petit et quelquefois recouvert par la saillie latérale de l'abdomen. Les hanches postérieures sont très fortement écartées, et la saillie intermédiaire du premier segment de l'abdomen est courte, largement tronquée antérieurement et rectangulaire (*fig.* 1, *c*, *f*, *g* et *h*).

Le dernier article des antennes est nul, ou soudé avec le pénultième, ou emboîté par lui.

Le rebord ou flanc des élytres (Pl. 1, *fig.* 1 et 2, *i*) est légèrement dilaté en crête, près des angles huméraux.

Par la forme de son arrière-poitrine et par celle de ses tibias antérieurs, cette division devrait former une tribu distincte; mais, la seconde division ne comprenant qu'un seul genre, j'ai pensé qu'il convenait tout autant de le réunir aux Erodites, avec lesquels il a des rapports de mœurs, et d'organisation dans l'ensemble de la tête.

Elle correspond au genre *Erodius* de Latreille.

PREMIÈRE SECTION.

Bord latéral et supérieur des mandibules, relevé et formant en dessus, avant l'extrémité, une dent très distincte des deux terminales. Le labre est retiré sous l'épistome, ou triangulaire, et pouvant s'y cacher lorsque les mandibules sont fermées. (1)

GENRE Ier. *Leptonychus*, CHEVROLAT, *Revue Entomologique*, 1re livr., page 26.

(Pl. 1, fig. 3-10.)

Menton transverse, mitréforme, fortement échancré an-

(1) Cette faculté est devenue nécessaire par la forme des mandibules qui auraient pu serrer le labre en se fermant.

térieurement, et ayant dans son milieu un sillon profond longitudinal et s'élargissant vers l'échancrure (*fig.* 4).

Palpes maxillaires ayant leur premier article fortement recourbé; le deuxième plus long que les autres, renflé à son extrémité et un peu à sa base; le troisième conique, et le dernier ovoïde, légèrement tronqué et pouvant le paraître davantage, si son extrémité, qui est membraneuse, rentrait en dedans; mais il paraît qu'elle est maintenue par de petites bandes cornées, faisant partie du corps de l'article (*fig.* 6 et 7). Palpes labiaux ayant leurs deux premiers articles presque entièrement cachés; le premier conique, le deuxième en massue, le dernier ovalaire, obtus. Tous trois à-peu-près d'égale longueur (*fig.* 4 et 5).

Mandibules très larges en dessus, dilatées en crête horizontale. La crête latérale se relève légèrement et forme une dent à la partie supérieure. Les deux dents terminales sont très aiguës (*fig.* 3).

Labre entièrement caché, cilié antérieurement (je n'ai pu l'apercevoir distinctement sur le seul exemplaire à ma disposition, quoique ayant analysé sa bouche).

Epistome saillant, tronqué antérieurement.

Antennes grêles, assez longues; leurs articles allongés, au nombre de dix seulement, les deux derniers étant soudés ensemble et n'en faisant qu'un ovoïde, plus renflé que les autres. Sa partie cornée et lisse, représentant le dixième article, forme de chaque côté une longue saillie, arrondie au bout, emboîtant l'extrémité spongieuse, ayant quelques poils courts et rares, et représentant le onzième article. Le premier en massue courte, le deuxième conique, assez long, le troisième de même forme et un peu plus long que le précédent, les six suivans, également coniques, plus courts que le deuxième et à-peu-près égaux entre eux (*fig.* 3 et 8).

Yeux ovales, moyens, point saillans, n'étant pas prolongés en dessous d'une manière sensible.

Prothorax subrectangulaire, transverse, légèrement arrondi sur les côtés, sinué postérieurement.

Cuisses comprimées, presque filiformes ou grossissant légèrement vers leur extrémité. Les antérieures ciliées en dedans et en dehors de longs poils écartés et faibles. Les quatre postérieures, ainsi que les tibias des mêmes pattes, garnis de deux rangées de petits piquans, éloignés les uns des autres. Tibias antérieurs ciliés de longs poils au côté interne (*fig.* 9 et 10).

Tarses grèles, à articles subtrigones; le dernier excepté, qui est plus long que les autres et égal au moins aux deux précédens réunis, même aux pattes postérieures, dont les articles sont les plus allongés. Crochets très longs ainsi que les deux épines qui terminent les tibias (*fig.* 9 et 10.)

Par ses mandibules et ses antennes, ce genre se distingue facilement de tous ceux de la même tribu. Je n'en connais que deux espèces.

1. *Leptonychus Erodioides*, Chevrolat. *Revue Entomolog.*, 1re livr., pl. 1, fig. 1.

Long. de 8 à 9 mill., larg. 5 mill.

Niger subrufescens, subovatus, gibbus. Capite suprà plano, rugoso, retrorsùs angustato discoque lævo. Prothorace dorso punctis maximis adstrictis, lateribus magis numerosis impresso; marginibus rectis. Elytris rugosis tuberculis squamiformibus. Pedibus antennisque obscure rufis.

Noir avec un reflet rougeâtre. Fortement gibbeux, subovale, allongé. Tête plane en dessus à sa partie anté-

rieure, fortement rugueuse, couverte de lignes élevées sans ordre et formant par leur réunion des fossettes étroites, oblongues. Un espace lisse, suborbiculaire, à sa partie postérieure. Prothorax fortement ponctué en dessus; cette ponctuation un peu plus serrée sur les côtés que dans le milieu, avec un sillon marginal effacé à sa base. Présternum rugueux sur les côtés et entre les hanches, ses flancs sont striés en long. Arrière-poitrine à ponctuation bien prononcée, mais très écartée. Elytres tuberculeuses, surtout à la partie postérieure. Les tubercules sont déprimés en dessus, peu relevés antérieurement et arrondis postérieurement; ils sont liés entre eux vers l'extrémité des élytres, et s'éloignent et s'affaiblissent à mesure que l'on approche de la base où ils se changent en impressions lunulées. Les flancs des élytres sont presque lisses, larges à la base et se rétrécissant vers l'extrémité: ils sont accompagnés d'une impression longitudinale en forme de strie près de la base, mais peu sensible. Les deux premiers segmens de l'abdomen ont des stries courtes, longitudinales, plus grandes et plus prononcées au premier segment. Antennes et pattes d'un rouge obscur: tibias antérieurs tronqués très obliquement à leur extrémité.

Du Sénégal. Communiqué par M. Dupont. Je crois que c'est le *Granulatus* de M. Dejean; mais je n'en suis pas bien certain.

2. *Leptonychus Maillei.*

Long. 14 mill. Larg. 6 mill. $\frac{2}{3}$.

Niger, gibbus, oblongus, subparallelus. Capite suprà plano rugosissimo, retrorsùs lævìter angustato, discoque læve. Prothorace marginibus sinuatis, dorso punctato, punctis

sparsis, præcipuè lateribus. Elytris rugosis, tuberculis squamiformibus. Antennis pedibusque obscurè rufis.

Il se distingue du précédent par sa taille plus grande, par sa forme plus parallèle, par sa tête plus rugueuse, principalement au-dessus de l'épistome. La ponctuation du dessus du prothorax est plus écartée, surtout sur les côtés; ses bords marginaux sont plus sinueux; enfin les angles latéraux du menton sont bien apparens et point relevés en dedans comme dans le précédent, et les tibias antérieurs sont tronqués moins obliquement.

Du Sénégal. Donné par mon ami M. Arsène Maille, quoique unique dans sa collection.

Genre II. *Arthrodeis.*

(Pl. 2, fig. de 1 à 6.)

Menton mitréforme avec un sinus profond et anguleux antérieurement, et un sillon longitudinal dans son milieu (*fig.* 2).

Palpes maxillaires ayant leur dernier article ovalaire ou subcylindrique, tronqué à son extrémité (*fig.* 2). Palpes labiaux ovalaires, ayant leur dernier article légèrement tronqué au bout (*fig.* 2).

Mandibules légèrement bidentées au bout et ayant en dessus, un peu en arrière de l'extrémité, une dent formée par le bord latéral supérieur relevé (*fig.* 1).

Labre petit et caché: on n'aperçoit que les cils de son extrémité.

Tête ayant en dessus une ligne élevée, transverse, marquant la suture de l'épistome: elle est anguleuse de chaque côté, en avant des yeux.

Yeux ovales, déprimés, obliques, situés à la partie supérieure de la tête.

Epistome brusquement rétréci en avant et tridenté antérieurement; les deux dents latérales assez grandes et l'intermédiaire plus petite et plus ou moins prononcée, probablement selon le sexe.

Antennes n'ayant que dix articles apparens: le premier court, renflé; le deuxième globuleux, le troisième allongé et conique; les quatrième et cinquième plus courts, subcyathiformes; les quatre suivans très courts, à-peu-près égaux entre eux. Le dernier, beaucoup plus gros que le pénultième, est suborbiculaire, vu à une très forte loupe; mais, avec une loupe ordinaire, il paraît fortement anguleux et comme terminé en coin. Je n'ai pu voir aucune suture marquant le onzième article, même avec une assez forte biloupe (*fig.* 1 et 3).

Prothorax transverse, subrectangulaire, légèrement arrondi sur les côtés, tronqué à sa base.

Sternum et flancs du thorax comme dans la première division: seulement la partie plane du mésosternum forme un angle rentrant à sa suture avec le métasternum.

Cuisses et jambes à-peu-près comme dans les *Leptonychus;* cependant les épines terminant les tibias sont plus courtes et plus fortes.

Tarses épais. Premier article des antérieurs conique, assez court: les trois suivans le sont davantage et transverses. Dans tous, le dernier article est court, épais et gibbeux en dessus. Cet article, aux tarses postérieurs, est un peu plus court que le premier, qui est aussi long que les deux intermédiaires réunis.

Ce genre diffère du précédent par les tarses, les antennes, les mandibules et l'épistome, et des *Erodius* par les mêmes caractères et par le dernier article des palpes, notamment

celui des labiaux, et par les mandibules; il diffère enfin du suivant par ses tarses, ses antennes et son épistome.

Voici une analyse des trois espèces que je possède et que je crois distinctes :

Elytres	A ponctuation bien prononcée	Elévation transv. de la tête: Très saillante, la longitudinale nulle	1. *Rotundatus.*
		Elévation transv. de la tête: Moins saillante; une ligne élevée, longitudinale, bien marquée ..	3. *Cruciatus.*
	A ponctuation oblitérée		2. *Obliteratus.*

1. *Arthrodeis Rotundatus.*

Erodius Rotundatus, Dejean, inédit.

Long. 7 à 8 mill. Larg. 4 à 5 mill.

Niger, valdè gibbus, subparallelus; apice rotundatus. Capite punctis approximatis, lineâ transversâ, valdè elevatâ, rotundatâque. Palpis maxillaribus apice rubris. Prothorace dorso punctis magnis. Elytris valdè punctatis, punctis sparsis, arcuatis, apice approximatis et tuberculatis. Antennis pedibusque nigris, tarsis, anterioribus præcipuè, rufescentibus.

Var. A. *Triangularis, apice angustatus, corpus subtriangularis, parum gibbosus. An species?*

Noir, obtus à son extrémité, fortement gibbeux et à forme parallèle. Tête fortement ponctuée, les points rapprochés au-dessus de l'épistome et sur les côtés, mais un peu moins serrés dans le milieu. La ligne élevée entre les antennes, très saillante. Dernier article des palpes maxillaires d'un rouge clair. Labre de la même couleur, rétréci

antérieurement et tronqué (il se retire en entier sous l'épistome dans l'inaction). Prothorax fortement ponctué en dessus. Les points sont gros, très rapprochés, mais bieu distincts les uns des autres. Elytres ponctuées. Les points sont écartés et arqués antérieurement, un peu plus rapprochés et devenant un peu plus granuleux à leur extrémité. Pattes et antennes noires. Tarses antérieurs rougeâtres; les quatre autres un peu plus obscurs. L'épistome a trois petites dents ; celle du milieu tantôt bien saillante, presque aussi avancée que les latérales, et tantôt un peu plus courte, à peine sensible, probablement selon le sexe, ce que je ne puis cependant assurer.

La variété A, pourrait bien être une espèce : elle est plus petite, et la partie du corps représentée par l'arrière-poitrine, l'abdomen et les élytres, est assez rétrécie postérieurement et à-peu-près triangulaire avec le sommet un peu obtus : elle est aussi moins convexe. La ponctuation est au reste la même que dans le type de l'espèce, qui figure dans la collection du Muséum de Paris, auquel je dois un exemplaire à épistome fortement tridenté.

Habite l'Egypte et notamment les environs d'Alexandrie.

2. *Arthrodeis Obliteratus.*

Long. 6 mill. 1/2. Larg. 3 mill. 1/2.

Niger, gibbus, subcylindricus, apice rotundatus. Capite lineâ transversâ elevatâ acutâ, prothoraceque dorso valdè punctatis. Elytris punctis obliteratis sparsis. Antennis obscuris, articulo ultimo subrufo; pedibus nigris.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente, et peut-être n'en est-elle qu'une simple variété : elle en diffère

cependant par quelques caractères qui m'ont paru essentiels et assez prononcés.

Le menton est moins profondément sillonné en long; le dernier article des antennes est rougeâtre (les palpes manquent dans le seul individu que je possède). La forme du corps est un peu plus étroite, et les élytres sont presque lisses dans la majeure partie de leur surface. La ponctuation est un peu plus marquée vers la base, et leur extrémité est couverte de très petits tubercules arrondis et écartés.

La ligne élevée et transverse de la tête est plus aiguë.

Elle se trouve avec la précédente aux environs d'Alexandrie d'Egypte.

3. *Arthrodeis Cruciatus.*

Long. 6 mill. Larg. 3 mill. $\frac{3}{4}$.

Niger, gibbus, minor, apice rotundatus. Capite punctato lineis elevatis cruciatis parum prominulis acutisque. Prothorace dorso punctis magnis leviter sparsis impresso. Elytris punctatis, apice rugosis; punctis sparsis, subarcuatis.

Elle a la même forme que la première; mais elle est beaucoup plus petite: elle est ponctuée à-peu-près de la même manière; cependant les points du *tergum* du prothorax sont plus écartés sur les côtés et antérieurement: ils sont à-peu-près également espacés sur toute sa surface. Elle se distingue des deux précédentes par sa tête ayant une ligne élevée, longitudinale, partant de la dent intermédiaire de l'épistome, s'oblitérant vers le milieu de la tête et coupant à angle droit l'élévation transverse.

D'Egypte. L'individu que je possède a été trouvé mort, sans antennes, sans pattes et sans palpes, avec les précé-

dens, par M. Widmann, capitaine au long cours, qui a bien voulu me récolter des insectes dans ses divers voyages, quoique ne s'occupant pas d'entomologie.

Genre III. *Diodontes.*

(Pl. 2, fig. de 7 à 12.)

Menton mitréforme, profondément échancré antérieurement, avec un sillon longitudinal dans son milieu (*fig.* 9).

Palpes maxillaires ayant leur dernier article allongé, subcylindrique ou à peine sécuriforme, fortement rétréci à sa base (*fig.* 9). Palpes labiaux ayant leur dernier article ovalaire, tronqué au bout (*fig.* 9).

Mandibules notablement bidentées à l'extrémité, ayant une dent bien prononcée en dessus (*fig.* 7).

Labre petit, triangulaire, velu sur toute sa surface supérieure, se retirant en entier sous l'épistome dans l'inaction. (*fig.* 7).

Epistome subtrapézoïde, tronqué antérieurement et recourbé presque verticalement, avec un bourrelet transversal, quelquefois presque nul.

Yeux enfoncés, courts, très transverses et prolongés en dessous.

Antennes de onze articles, les neuf premiers obconiques; le troisième plus long que les autres; le pénultième court, plus gros que les précédens et à peine conique; le dernier très court, emboîté dans le pénultième, mais cependant bien distinct (*fig.* 7 et 12).

Prothorax rétréci antérieurement, à forme trapézoïde, prolongé en dessus, dans le milieu de sa base, en lobe triangulaire.

Tarses grèles, filiformes, à dernier article en massue,

peu épais, surtout aux quatre postérieurs : il est au moins aussi long que le premier (*fig.* 10 et 11).

Le flanc (1) des élytres est élargi à la base et très étroit dans presque toute la longueur.

Epines terminant les tibias et crochets des tarses assez longs, mais moins que dans les *Leptonychus*.

Ce genre a beaucoup de rapports avec les *Erodius*, dont il se distingue par la forme de son labre, par la dent supérieure de ses mandibules et par la forme de ses yeux.

Je n'en connais que trois espèces.

Un bourrelet bien saillant et transversal, placé au-dessus de l'épistome, près du bord antérieur. Ce bourrelet	Droit. Côtes des élytres bien saillantes ; leurs intervalles n'étant pas sensiblement unis ou plans	1. *Porcatus.*
	Anguleux. Côtes des élytres peu saillantes ; leurs intervalles presque plans	2. *Fossulatus.*
Point de bourrelet saillant au-dessus de l'épistome		3. *Sulcatus.*

1. *Diodontes Porcatus.*

Erodius Porcatus, Dejean, inédit.

Long. 8 mill. $\frac{0}{2}$. Larg. 5 mill.

Rufescens, gibbus, ovatus inflatusque. Epistomo rectè et crassè marginato. Capite prothoraceque dorso inæquale gibboso, sulcato, punctatis rugosis. Elytris inæqualibus, costis quatuor dorsale abbreviatis, rugosis. Tuberculis parvis vagè sparsis, tectis. Antennis obscuris. Pedibus rufescentibus.

Corps d'un rougeâtre obscur, en ovale court, un peu

(1) La partie qui borde le côté extérieur. (Voyez Pl. 1, fig. 2 *i*).

renflé vers l'extrémité postérieure. Tête fortement ponctuée, avec un sillon transverse antérieurement, et un longitudinal un peu arqué, de chaque côté, venant joindre l'antérieur. Epistome bordé antérieurement d'un bourrelet droit, transverse, assez prononcé; en arrière de lui on aperçoit deux petites élévations (pl. 2, *fig.* 7) transverses, latérales, indiquant la suture postérieure. Prothorax à dos gibbeux, inégal, fortement ponctué, avec trois impressions vers la base, une au milieu oblongue, et une de chaque côté de celle-ci, presque triangulaire et couverte de petits tubercules, qui se confondent avec la ponctuation rugueuse des côtés. Elytres inégales, avec des fossettes irrégulières. Chaque élytre a trois côtes assez saillantes et tuberculeuses, entre la carène et la suture. Les intervalles couverts de petits tubercules très écartés, même à l'extrémité des élytres. Les côtes sont d'autant plus courtes qu'elles se rapprochent de la suture. Les côtés des élytres sont couverts de gros points enfoncés, éloignés les uns des autres et entremêlés de petits tubercules semblables à ceux du dos. Le présternum, la partie antérieure de ses flancs, les flancs et la base des segmens du sternum de l'arrière-poitrine et de l'abdomen, sont couverts également de gros points enfoncés, assez rapprochés. Pattes à-peu près de la couleur du corps. Antennes plus obscures, presque noirâtres, excepté le premier article, le dernier et l'extrémité du pénultième, qui sont rougeâtres.

Du Sénégal. Le seul individu que je possède et qui m'a été sacrifié par mon ami, M. Arsène Maille, offre une particularité remarquable, c'est que le menton est très étroit et filiforme. J'avais d'abord fondé ce genre sur ce caractère, et je l'avais nommé *Stenogenius;* mais la communication de la collection de M. Dupont m'a fait reconnaître que mon insecte était l'*Erodius Porcatus*, Dej., et que son

menton était comme celui de tous les Erodites. J'ai donc séparé la partie inférieure de la tête de celui qui m'appartenait, et, en l'examinant à un grossissement moyen, j'ai reconnu que le menton était tortueux, comme on peut le voir par la *fig.* 8, pl. 2. Je pense donc que l'insecte a éprouvé une maladie dans cette partie de la bouche, qui l'aura fait avorter au moment de la dernière transformation.

2. *Diodontes Fossulatus.*

Long. 8 mill. Larg. 4 mill. 1/2.

Obscurus, ovatus, subangustatus, gibbus. Epistomo crassè et angulatim marginato. Capite prothoraceque dorso inæquale, parum convexo, punctatis rugosis. Elytris costis quatuor, dorsale abbreviata, parum elevatis, interstitiis punctatis, et serie fossulatis. Antennis obscuris; pedibus rufescentibus.

Il a beaucoup de rapport avec le précédent; mais il m'en paraît bien distinct. La ponctuation de la tête est moins rugueuse dans le centre. La partie antérieure de l'épistome est moins inclinée, et son bourrelet est anguleux. Le dessus du prothorax moins convexe, nullement relevé dans son milieu. La partie du corps en arrière du prothorax est gibbeuse, mais elle n'a pas cette forme renflée de l'espèce précédente : elle est plus étroite et à bords plus parallèles. Les côtes des élytres sont peu saillantes; leurs intervalles plans et couverts de points enfoncés, écartés; le bord antérieur relevé et tuberculeux. Ces points se confondent avec des fossettes peu profondes, irrégulières, à-peu-près disposées en ligne droite et occupant presque toute la largeur de l'intervalle. Dessous du corps ponctué comme dans le *Porcatus;* pattes et antennes à-peu-près de la même couleur.

De la collection du Muséum de Paris, rapporté du Sénégal par M. Leprieur.

DEUXIÈME SECTION.

Les mandibules n'offrent point de dent notable à leur partie supérieure. Le labre, ordinairement moyen ou grand, est plus ou moins saillant dans l'inaction. Il est transverse, subrectangulaire ou peu rétréci en avant: son extrémité est tronquée ou légèrement échancrée. Les antennes ont toujours dix articles apparens.

3. *Diodontes Sulcatus.*

Erodius Sulcatus, Gory. Collect.

Long. 8 mill. 1/2, larg. 5 mill. 1/2.

Niger; ovalis, curtus inflatusque. Epistomo vix marginato. Capite et prothorace, dorso inæquale parùm convexo, dense punctis magnis impressis. Elytris granulatis, costis quatuor, dorsale abbreviatâ, leviter prominulis, interstitiis irregularitèr fossulatis et transversim costatis. Antennis pedibusque obscurioribus.

Il ressemble beaucoup au *Porcatus;* mais il est plus large, plus obtus et plus noir. Les bords latéraux et antérieur de la tête sont plus droits, sans sinus sensible. L'épistome n'a pas de bourrelet notable. La ponctuation de la tête est un peu plus serrée et les points un peu moins gros. Le dessus du prothorax est moins convexe dans le milieu, où il a une fossette large et longitudinale, plus longue et plus marquée que dans le *Porcatus.* Les intervalles entre les points sont plus sensiblement tuberculeux sur les côtés. Les côtes des élytres sont moins saillantes, un peu plus longues et plus étroites. Les fossettes des intervalles sont plus grandes, irrégulièrement placées, et l'on y

voit de petites lignes élevées, transverses, inégalement espacées et joignant les côtes, ce qui fait paraître les élytres en partie réticulées. Pattes et antennes très obscures, à-peu-près noires.

Plus grand, plus large et plus renflé que le *Fossulatus;* côtes des élytres plus relevées et les intervalles moins plans.

Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

Genre IV. *Erodius*, Fabricius, Latreille.

Erodii Species, Olivier. *Encyclop. méth.*, Schönherr.

(Pl. 3, fig. de 1 à 16.)

Menton des précédens, mais le sillon longitudinal est peu marqué et même bien souvent entièrement effacé.

Palpes ayant tous quatre, leur dernier article sécuriforme allongé, tantôt grêle, tantôt un peu épais aux maxillaires (*fig.* 3-6).

Mandibules bidentées à l'extrémité, sans dent sensible à la partie supérieure (*fig.* 1).

Labre moyen, transverse, subrectangulaire ou légèrement rétréci en avant, cilié, tronqué ou légèrement échancré antérieurement (*fig.* 1).

Epistome trapézoïde, un peu arqué postérieurement et tronqué, ou très légèrement échancré antérieurement (*fig.* 1).

Yeux petits, ovales ou suborbiculaires, légèrement saillans et situés entièrement au-dessus du bord latéral de la tête.

Tête prolongée en dessus dans le prothorax en un lobe long, rectangulaire et bifide à son extrémité (*fig.* 1).

Antennes minces ou un peu épaisses, tantôt plus longues, tantôt à peine de la longueur de la tête, de onze articles apparens; le troisième toujours plus long que les autres;

les suivans, jusqu'au neuvième compris, coniques, soit allongés, soit courts, à-peu-près égaux en longueur ou diminuant d'une manière très peu sensible; le dixième et le onzième formant quelquefois par leur réunion une massue ovale plus ou moins allongée, dont le premier article (*fig.* 1, 2 et 7) est fortement anguleux antérieurement; d'autres fois le dixième article est épais, tronqué carrément à son extrémité, et le onzième très petit, peu saillant (*fig.* 10 et 11).

Tibias antérieurs tantôt filiformes avec leurs deux dentelures brusques et comme implantées sur chacun d'eux (*fig.* 8), tantôt épais et paraissant triangulaires, avec une large échancrure en dehors, près de l'extrémité, formant les deux dentelures (*fig.* 14 et 15).

Tarses grêles et longs, surtout aux quatre pattes postérieures. Le dernier article filiforme, plus long que les deux premiers réunis (*fig.* 8 et 9). Les crochets des tarses et les épines de l'extrémité des tibias, très minces et très longs.

Le flanc des élytres est large et va en diminuant insensiblement de la base vers l'extrémité.

Voici un tableau synoptique des espèces de ce genre.

PREMIÈRE DIVISION. (1)

(*Fig.* 1, 3.)

Antennes grêles; le dixième article notablement anguleux, et le onzième très saillant, aussi grand que le précédent.

Massue des antennes	Oblongue. (*fig.* 1 et 2.)	Tibias poster.	Longs et arqués	1. *Olivieri.*
			Plus courts et droits	2. *Lævigatus.*
	Courte, en ovale subglobuleux (*fig.* 7.)			3. *Granulosus.*

(1) Les antennes de ces trois espèces et surtout des deux premières sont si remarquables que j'en avais fait un genre sous le nom de *Dimeriseis;* mais il m'a paru que le *Bilineatus* formait avec le *Granulosus* un passage, sinon insensible, du moins assez marqué, et j'y ai renoncé.

DEUXIÈME DIVISION.

(*Fig.* 10 et 115)

Dixième article des antennes tronqué carrément à son extrémité ou pas sensiblement anguleux; le dernier plus court que lui, est peu saillant et presque toujours très court.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Antennes peu épaisses, à articles compris entre le troisième et le neuvième, étroits, minces, subconiques, notablement plus longs que larges; le neuvième conique, allongé, jamais transverse (*fig.* 10).

- Côte dorsale (1) des élytres bien saillante. — Côte latérale des élytres
  - Nulle ou oblitérée. — Élytres
    - Granuleuses sur toute leur surface, excepté les côtes. ..... 4. *Bilineatus*
    - Non Granuleuses sur toute leur surface. — Tibias ant.
      - Assez épais : tubercules de l'extrémité des élytres, écartés ..... 5. *Bicostatus.*
      - Grêles : tubercules serrés à l'extrémité des élytres. 6. *Latreillei.* (2)
  - Bien prononcée.
    - Prothorax fortement ponctué en dessus. 7. *Barbarus.*
    - Dessus du prothorax lisse sur la majeure partie de sa surface.
      - Côte dorsale des élytres prolongée jusqu'à leur base; la latérale oblitérée assez loin de cette base ..... 8. *Costatus.*(3)
      - Côtes dorsale et latérale des élytres oblitérées l'une et l'autre, un peu avant la base. — Tête
        - Sensiblement trilobée antérieurement. ... 9. *Servillei.*
        - Point sensiblement trilobée antérieurement. . 10. *Scaber.*(4)
- Côtes dorsale et latérale des élytres nulles ou oblitérées. — Corps
  - Subdéprimé, peu convexe ..... 11. *Dejeanii.*(5)
  - Très convexe ..... 12. *Glabratus.*

(1) Je nommerai côte marginale celle formant la carène : côte dorsale celle la plus voisine de la suture, et côte latérale celle entre les deux.

(2, 3, 4 et 5) Les antennes de ces quatre espèces sont tronquées, et c'est,

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Antennes épaisses, à articles compris entre le troisième, et le dixième, courts, pas sensiblement plus longs, et même le plus souvent moins longs que larges ; le neuvième presque toujours transverse, ou au moins aussi large à son extrémité que la longueur moyenne (*fig.* 11).

Premier Groupe. (Pl. 3, fig. 12 et 13.)

Tibias antérieurs subfiliformes, avec les deux dents comme implantées sur eux, ou étroits et fortement échancrés intérieurement.

A. Côte dorsale des élytres très prononcée.

- Côte latérale nulle. . . . . 6. *Latreillei.*
- Côte latérale des élytres très prononcée.
  - Côte dorsale atteignant la base des élytres où elle s'élargit fortement . . . . . 8. *Costatus.*
  - Côte dorsale oblitérée un peu avant la base des élytres.
    - Sillon latéral du prothorax bien marqué : point de côte entre la suture et la côte dorsale.
      - Quatrième article des antennes, grêle, notablement plus long que large . . 10. *Scaber.*
      - Quatrième article des antennes épais, à peine plus long que large au bout. 13. *Maillei.*
    - Sillon latéral du prothorax peu marqué : une petite côte suboblitérée, entre la dorsale et la suture. . . . . 14. *Gibbus.*

B. Côte dorsale des élytres effacée ou peu prononcée.

guidé par les premiers articles, que je les ai placé dans cette division. Je les ferai donc figurer aussi dans la deuxième subdivision du tableau synoptique.

- Point de ligne élevée transverse à la partie antérieure de la tête.
  - Dessous de l'abdomen plus ou moins granuleux.
    - Côte lat. bien prononcée, au moins près de la base des élytres.
      - Sillons longitudinaux de l'extrémité du premier segment de l'abdomen, bien prononcé : corps large, déprimé entre les deux côtes des élytres. ..... 15. *Carinatus.*
      - Sillons longitudinaux du premier segment de l'abdomen, peu prononcés : corps peu élargi; dos point déprimé entre les deux côtes ..... 16. *Brevicostatus.*
    - Côte latérale peu prononcée ou effacée.
      - Labre rouge-brique assez clair : corps pas sensiblement ovale. ..... 11. *Dejeanii.*
      - Labre noir, ou très foncé; corps ovale.
        - Tête rugueuse antérieurement. ..... 17. *Fabricii.*
        - Epistome tronqué ou peu échancré; point de fossette près de son extrémité. Une fossette oblongue près du bord antérieur de l'épistome assez fortement échancré. ..... 24. *Europæus.*
          - Ensemble des élytres subtriangulaire. Forme
            - Courte, notablement triangulaire; point de fossette près de la base du dos du prothorax. ..... 18. *Boyeri.*
            - Allongée, subovale; deux fossettes écartées, à la base du dos du prothorax. ..... 19. *Longus.*
          - Ensemble des élytres nullement triangulaire.
            - Prothorax pas sensiblement ponctué en dessus, au moins dans son milieu.
              - Tibias antérieurs.
                - Très étroits et droits au-dessus de la dent supérieure, courbés ensuite en dedans à l'extrémité. Epistome peu échancré. . 20. *Oblongus.*
                - Légèrement triangulaires au-dessus de la dent supérieure et arqués en dedans dans toute leur longueur. 25. *Duponti.*
            - Prothorax sensiblement ponctué en dessus ..... 21. *Puncticollis.*
  - Dessous de l'abdomen sans tubercules. ..... 22. *Parvus.*
- Une ligne élevée transverse à la partie antérieure de la tête ..... 23. *Laticollis.*

Deuxième Groupe. (Pl. 3, *fig.* 14 et 15.)

Tibias antérieurs courts, épais, sensiblement triangulaires et comme échancrés au côté extérieur. L'intérieur est droit ou peu échancré.

A. Côte dorsale entièrement effacée.

a. Côte latérale peu saillante.

1. Tibias antérieurs assez échancrés au côté interne (*fig.* 15).

Fossettes de l'épistome
- Peu marquées. Corps allongé..... 26. *Orientalis.*
- Très marquées. Corps large..... 36. *Nitidiventris.* / 27. *Goryi.*

2. Tibias antérieurs droits, ou pas sensiblement échancrés au côté interne (*fig.* 14).

Côte marginale entièrement nulle ..... 28. *Lusitanicus.*

Côte marginale prononcée.
- Les quatre tibias postérieurs courbes..... 29. *Curvipes.*
- Tibias intermédiaires droits ; les postérieurs droits ou peu courbés.
  - Insectes très larges.
    - Dessus du prothorax pas sensiblement ponctué sur les bords..... 30. *Chauveneti.*
    - Dessus du prothorax sensiblement ponctué sur les bords..... 31. *Audouini.*
  - Insectes de largeur moyenne.
    - Dos des élytres lisse dans le milieu.
      - Fossettes de l'épistome peu notables, labre noir.
        - Deux fossettes oblongues bien marquées, à la partie antérieure de l'épistome : labre d'un rouge-brun assez clair ..... 40. *Tangerianus.*
        - Point de sillons notables au présternum.
          - Un large sillon de chaque côté de la partie antérieure du présternum..... 38. *Subnitidus.*
          - Point de fossette sur la suture du mésosternum et du présternum.
            - Dos très gibbeux. 37. *Africanus.*
            - Dos un peu déprimé ..... 39. *Subcostatus.*
    - Milieu du dos des élytres granuleux.... 32. *Siculus.*

Une fossette orbiculaire à la jonction du présternum et du mésosternum. 41. *Vicinus.*

b. Côte latérale saillante.

Angles antérieurs du prothorax peu arrondis, assez aigus; élytres obtuses ..... 35. *Proximus.*

Angles antérieurs du prothorax arrondis.
- Côtés du prothorax sinueux; dessous de l'abdomen brillant ..... 34. *Latus.*
- Côtés du prothorax droits; abdomen mat en dessous ..... 33. *Neapolitanus var.*

B. Côte dorsale plus ou moins marquée.

Elytres couvertes de tubercules serrés sur toute leur surface, excepté sur les côtes ..... 42. *Nitidicollis.*

Tubercules des élytres ou presque nuls ou peu serrés sur le milieu du dos.

- Côte dorsale peu prononcée.
  - Côte latérale saillante, mieux prononcée que la dorsale 33. *Neapolitanus.*
  - Côtes latérale et dorsale également peu prononcées.
    - Corps en ovale allongé, assez rétréci postérieurement.
      - Corps convexe en dessus ..... 37. *Africanus.*
      - Corps légèrement déprimé en dessus ..... 39. *Subcostatus.*
    - Corps en ovale court, très obtus postérieurement ..... 47. *Lævis.*
- Côte dorsale bien prononcée.
  - Prothorax plus long que la tête.
    - Intervalles entre les côtes dorsales et latérales, à tubercules bien prononcés.
      - Elytres non pulvérulentes; tubercules peu distincts du fond.
        - Côte dorsale bien saillante; corps notablement en ovale.
          - Abdomen granuleux; corps allongé ... 44. *Emondi.*
          - Abdomen presque lisse; corps court .... 45. *Ambiguus.*
        - Côte dorsale peu prononcée; corps subparallèle ..... 43. *Subparallelus.*
      - Elytres pulvérulentes, comme veloutées; tubercules brillans, bien distincts du fond ..... 46. *Marginicollis.*
    - Intervalles entre les côtes dorsale et latérale, lisses ou peu tuberculeux.
      - Sillon latéral du prothorax peu marqué.
        - Côte dorsale large, très arrondie et peu saillante ..... 47. *Lævis.*
        - Côte dorsale étroite, très saillante ..... 48. *Affinis.*
      - Sillon latéral du prothorax assez marqué.
        - Tibias antérieurs très courts et épais. Sillon latéral bien prononcé. 49. *Peiroleri.*
        - Tibias antérieurs assez longs et médiocrement épais. Sillon latéral moins prononcé ..... 50. *Mittrei.*
  - Prothorax très court, à peine de la longueur de la tête ..... 51. *Syriacus.*

PREMIÈRE DIVISION (*Dimeriseis.*)

Dixième article des antennes notablement anguleux à son extrémité, et formant avec le onzième, toujours très saillant et aussi grand que ce pénultième, une massue sensiblement ovoïde qui, au premier aspect, ne paraît formée que d'un article. Tibias antérieurs toujours très minces. (Pl. 3, *fig.* 1, 2, 7 et 8.)

1. *Erodius Olivieri.*

Long. 7 à 9 millim. Larg. 4 à 5 millim. $\frac{1}{2}$.

Niger, ovalis, postice angustatus et subacutus, gibbus. Capite granulato retrorsùm lævigato. Thorace dorso medio lævе, lateribus punctatis. Elytris subtriangularibus, costis duabus subobliteratis abbreviatisque à costâ marginale remotis; lateribus et apice granulatis, dorso lævigatis. Antennis longioribus pedibusque piceis vel rufo-piceis. Clavâ antennarum oblongo-ovale. Tibiis posterioribus longis, arcuatis. An mas.?

Var. A. *Major* (Long. 11 millim. Larg. 6-6 $\frac{1}{2}$ millim.) *Elytris apice obtusiusculis. An fœmina?*

Il varie beaucoup pour la grandeur, probablement selon les sexes.

Gibbeux, ovale, rétréci et légèrement obtus à son extrémité postérieure. D'un noir mat ou peu brillant. Tête fortement granuleuse antérieurement; les tubercules s'écartent ensuite et s'oblitèrent presque vers la partie postérieure: elle a un sillon transverse peu prononcé près du

bord antérieur. Prothorax lisse en dessus dans son milieu, et légèrement ponctué sur les côtés, avec une ligne de points plus gros et mieux marqués près du sillon marginal. Présternum rugueux; ses flancs marqués de petits sillons courbes et irréguliers, totalement effacés près des hanches. Elytres courtes, triangulaires par leur réunion: elles ont trois côtes; une marginale formant la carène, toujours assez marquée, et les deux autres un peu éloignées de la première, tantôt bien marquées et tantôt un peu oblitérées, jamais très saillantes : toutes trois courtes et s'effaçant un peu au-delà du milieu. Leur dos, ou mieux leur partie gibbeuse, est lisse; les côtés sont couverts de petits tubercules écartés, plus rapprochés à l'extrémité. Sternum de l'arrière-poitrine et dessous de l'abdomen, couverts de petites granulosités serrées et diffuses. Les flancs de la première sont lisses. Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis: elles sont, ainsi que les pattes, d'un rouge-brun, un peu obscur, plus clair aux tarses et à l'extrémité des tibias, dont les postérieurs sont longs et arqués en dedans.

La variété A est plus grande, un peu moins obscure et un peu plus obtuse à son extrémité. Je présume que c'est la femelle sans aucune certitude à cet égard.

Du Sénégal. Il est possible que cette espèce ait été confondue avec la suivante par Olivier.

2. *Erodius Lævigatus*, Olivier, *Ent.* tom. III, 63, pag. 5, Pl. 1, fig. 4; *Encycl. méth.*. tom. VII, n° 5; Schonherr, *Syn. insect*, tom. 1, pag. 125.

Long. 11 mill. Larg. 6 mill. 1/2.

Niger, valdè gibbus, ovalis, apice obtusus. Capite granulato, retrorsùm sublævigato. Thorace dorso lævissimo

lateribus vix punctato. Elytris in medio lævigatis, lateribus et apice granulatis; costis duabus (dorsale et laterale) obliteratis, marginaleque subnullâ. Antennis longiusculis pedibusque rufo-piceis. Tibiis posterioribus parùm elongatis, rectis. Clavâ antennarum oblongo-ovale, parùm breviore.

Il se rapproche beaucoup du précédent; mais il m'en paraît bien distinct: il est plus obtus postérieurement. Les antennes sont plus courtes et n'atteignent pas la base du prothorax. La massue des antennes est un peu moins allongée, mais cependant oblongue. La côte marginale des élytres est nulle. Le présternum est moins rugueux; l'arrière-poitrine et le dessous de l'abdomen, le dernier segment excepté, sont couverts de tubercules plus écartés et moins saillans; enfin les tibias postérieurs sont plus courts et droits.

Du Sénégal.

3. *Erodius Granulosus.*

Long. 11 mill. Larg. 6 mill. 1/2.

Niger, gibbus, ovalis-obtusus. Capite granulato retrorsùm sublæve. Thorace dorso lævissimo lateribus vix punctato. Elytris ubique granulatis, costâ dorsali unicâ abbreviatâ. Antennis mediocribus, clavâ curtâ ovale suborbiculatâ pedibusque nigris. Tibiis posterioribus rectis, anterioribus angustioribus.

Il ressemble beaucoup au *Bilineatus* et a été probablement confondu avec lui: il est plus étroit et s'en distingue par la massue de ses antennes et par ses tibias antérieurs

beaucoup plus étroits et plus longs. Il diffère des deux précédens par ses élytres, n'ayant que la côte dorsale courte et bien prononcée. La latérale et la marginale sont presque entièrement effacées: elles sont couvertes, sur toute leur surface, de tubercules assez serrés. Les antennes atteignent à peine la base du prothorax, et sont terminées par une massue ovale, courte, presque orbiculaire, dont le dernier article est presque aussi grand que le pénultième, qui est très anguleux. Le dessous du corps est à-peu-près comme dans l'*Olivieri:* seulement les trois premiers segmens de l'abdomen sont moins rugueux, et les deuxième et troisième n'ont que des tubercules presque effacés. Les stries de l'extrémité du premier segment sont bien distinctes.

Rapporté du Sénégal par M. Varvas, lieutenant de vaisseau à Toulon, qui a bien voulu me le donner: il figure également dans la collection de M. Gory, comme venant de Tripoli.

Il réunit cette division à la deuxième par l'*Erodius Bilineatus.*

DEUXIÈME DIVISION. (*Erodii veri.*)

Dixième article des antennes tronqué carrément à son extrémité ou à peine anguleux. Le onzième toujours plus petit que lui, le plus souvent très court et très peu saillant; leur ensemble formant une massue pas sensiblement ovoïde. Tibias antérieurs moins étroits, moins allongés que dans les précédens, et bien souvent épais et triangulaires.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Antennes peu épaisses, à articles compris entre le troisième et le neuvième, étroits, peu élargis à leur extrémité

et sensiblement plus longs que larges. Le neuvième conique allongé, jamais transverse (*fig.* 10).

Tibias antérieurs subfiliformes, à-peu-près droits, avec les deux dentelures comme implantées sur eux.

4 *Erodius Bilineatus*, Olivier, *Ent.*, tom. III, 63, p. 4, Pl. 1, fig. 2, *b* et *c*; *Encycl. Méth.*, VI, n° 3; Schonherr, *Syn. Ins.*, tom. I, p. 124.

Niger, valdè gibbus, ovalis obtusus. Capite antè rugoso. Prothorace dorso lævigato, lateribus angulisque posterioribus obsolete, granulato. Elytris dense granulatis. Costâ dorsale prominente latâque, laterale obsoletâ, marginale nullâ. Clavâ antennarum haud ovali; articulo decimo vix angulato; ultimo exserto. Tibiis anterioribus parùm elongatis, subfiliformibus.

Var. A. *Angustior, minus obtusus. An mas?*

Très gibbeux et ordinairement large, très obtus. Tête e sur le devant et lisse postérieurement. Prothorax lisse en dessus avec quelques points granuleux presque effacés sur les côtés et près des angles postérieurs, qui sont notablement prolongés en arrière et arrondis à leur extrémité. Présternum rugueux avec des stries transverses, irrégulières. Les flancs ont vers le haut, des stries semblables. La partie plane du mésosternum est striée en long, et les stries irrégulières sont interrompues dans le milieu. Métasternum plissé vers sa partie antérieure. Elytres couvertes de tubercules serrés, surtout vers leur extrémité. La côte dorsale est grosse, courte, très saillante et lisse. La latérale est plus prolongée, point saillante et ne se distingue que parce qu'elle est plus lisse que le reste des

élytres. La marginale est entièrement effacée. Dessous de l'abdomen légèrement granuleux ; l'extrémité antérieure du premier segment a des sillons longitudinaux courts et bien prononcés ; le dernier segment est fortement ponctué, surtout à l'extrémité. Tibias antérieurs assez épais, légèrement échancrés en arc intérieurement, subfiliformes, avec deux fortes épines, comme brusquement implantées sur eux. Les quatre postérieurs droits, fortement ponctués et garnis de petits piquans assez nombreux. Dixième article des antennes tronqué à son extrémité ; le onzième est assez saillant et beaucoup plus petit que le dixième. Leur ensemble forme une massue un peu comprimée et pas sensiblement ovalaire.

Le caractère pris des antennes, les tibias plus épais et moins longs, ainsi que sa forme, le distinguent suffisamment du *Granulosus*, dont il se rapproche beaucoup.

La variété A, qui fait partie de la collection de M. Dupont, est moins large, ce qui la fait paraître plus allongée ; mais cependant un peu moins que le *Granulosus*. Le dixième article des antennes est légèrement anguleux à son extrémité. Je présume que cette différence n'est que sexuelle.

Du Sénégal.

Il serait bien difficile de décider si c'est cette espèce ou la précédente qui se rapporte à l'*Erodius Bilineatus* d'Olivier ; cependant la figure qu'en donne cet auteur convient mieux à l'espèce que je viens de décrire.

5. *Erodius Bicostatus*, Dejean, inédit.

Long. 13 mill. Larg. 7 mill. 1/2.

Niger nitidus, valdè gibbus, ovalis obtusus. Capite antè leviter, granuloso bifoveolato. Prothorace dorso lævigato. Elytris lævigatis apice lateribusque leviter granulatis; costâ dorsale prominente, laterale marginaleque nullis. Antennis nigris, articulo decimo truncato. Pedibus nigris. Tibiis anterioribus subfiliformibus.

Il a la même forme que la variété A du précédent. D'un noir brillant tant en dessus qu'en dessous. Partie antérieure de la tête couverte de petits tubercules assez écartés les uns des autres, avec deux fossettes un peu transverses et latérales près de l'extrémité de l'épistome. Prothorax lisse en dessus, même à la base et sur les côtés, où l'on voit cependant quelques points oblitérés et très rares. Elytres lisses, avec des tubercules écartés à leur extrémité et sur les côtés; leur côte dorsale courte, très saillante dans son milieu et presque tranchante; les deux autres entièrement effacées. La carène (1) est plus élevée postérieurement que dans les espèces précédentes, et prend à-peu-près la place de la côte marginale. Dessous du corps à-peu-près sillonné de la même manière que dans le *Bilineatus*, mais les sillons sont moins marqués, presque oblitérés. Dernier segment de l'abdomen légèrement granuleux, non ponctué; les trois premiers sans tubercules.

De la collection de M. Dupont; rapporté de Barbarie par feu son frère.

(1) Je nommerai carène la ligne supérieure de la partie embrassante que j'ai appelée flanc de l'élytre. (Pl. 1, fig. 2 *i*.)

6. *Erodius Latreillei.*

Long. 10 mill. 1/2, larg. 6 mill.

Ater, mediocriter gibbus, subovalis. Capite granulato retrorsùm granulis subobliteratis. Prothorace breviore, dorso lævissimo nitido; lateribus impressione longitudinalè abbreviata; angulis anterioribus multò porrectis. Elytris parùm gibbosis, dorso planatis, costa dorsale prominulente, laterale, marginaleque nullis; granulis apice approximatis, lateribus, distantibus, dorsoque obliteratis. Tibiis anterioribus angustis, filiformibus; posterioribus longis, arcuatis.

Cette espèce est bien distincte de toutes celles qui me sont connues. Tête granuleuse, ses tubercules peu serrés, bien prononcés antérieurement, oblitérés dans la partie postérieure; les deux fossettes du bord antérieur de l'épistome sont bien marquées et suborbiculaires. Prothorax très court, très brillant, très lisse en dessus; ses angles antérieurs très saillans: il a quelques granulosités près des bords latéraux, mais peu sensibles; et de chaque côté, près du sillon marginal, une petite impression oblongue, longitudinale. Elytres ayant à leur extrémité des tubercules assez gros, très serrés: ils sont moins prononcés et très écartés sur les côtés et oblitérés entre les deux côtes dorsales, qui sont assez élevées, très larges, courtes et bien marquées à la base des élytres; les deux autres côtes sont effacées; l'intervalle entre les deux dorsales est plan. Présternum couvert de tubercules liés par des lignes élevées, sans aucun ordre, ce qui le rend très rugueux. Les flancs du prothorax sont finement striés en long dans leur milieu.

Mésosternum, métasternum et abdomen, ayant dans leur milieu des tubercules écartés. Extrémité de ce dernier ponctuée; jambes et cuisses l'étant fortement. Tibias postérieurs longs et arqués; les antérieurs grèles, leurs deux dents très écartées et aiguës.

Les antennes manquent en partie; mais, les premiers articles étant minces, je présume que cette espèce appartient à cette subdivision.

Barbarie. Collection du Muséum de Paris.

7. *Erodius Barbarus*, Dejean, inédit.

Long. 7 mill. 1/2. Larg. 4 mill. 1/2.

Parvus, niger, gibbus, subovalis. Capite rugoso lineâ transversâ, elevatâ. Prothorace dorso punctatissimo angulis quatuor acutis, pleuribus valdè striatis. Elytris granulatis, costis tribus acutis, dorsale lateraleque approximatis. Abdomine subtùs granulato. Antennis pedibusque nigris. Tibiis anterioribus filiformibus.

Cette espèce, une des plus petites de ce genre, est très distincte. Tête entièrement granuleuse en dessus, avec une ligne élevée, transverse, entre les antennes; partie antérieure de l'épistome bordée d'un petit bourrelet, mais peu sensible; ses deux fossettes peu marquées. Prothorax fortement ponctué en dessus, sa ponctuation très serrée, ses bords courbés en arc, ses quatre angles très aigus. Ses flancs sont striés longitudinalement, et les intervalles entre les stries sont relevés en forme de petites côtes. Elytres entièrement couvertes de tubercules médiocrement écartés et plus rapprochés à leur extrémité. Les côtes dorsale et latérale très saillantes, bien marquées près de la base et

assez rapprochées l'une de l'autre; la marginale moins saillante, mais bien marquée. Dessous de l'abdomen granuleux, excepté sur les côtés; extrémité antérieure du premier segment, finement striée en long. La partie du corps en arrière du prothorax est subtriangulaire. Tibias antérieurs grèles, avec deux épines assez longues, aiguës et écartées.

Collection de M. Dupont. Rapporté de Barbarie par son frère aîné.

8. *Erodius Costatus*, Klug.

Long. 9 mill. 1/2, larg. 5 mill. 1/2.

Niger, gibbus, ovalis. Capite antè rugoso subtrilobato retrorsùs lævigato; epistomo truncato. Prothorace dorso lævigato, angulis posterioribus dense, marginibusque laxe punctato. Pleuribus vix striatis. Elytris, tuberculis distantibus apice approximatis, tectis. Costis tribus; dorsale prominente basi crassiore; laterale prominula à basi distante, marginale longiore propè basim crassâ. Tibiis anticis filiformibus; posterioribus longis, leviter arcuatis.

Il se rapproche du précédent; mais il est plus rétréci à la base des élytres et moins ponctué en dessus. L'épistome et le bord dilaté de la tête forment à leur suture une inflexion en forme de sinus, ce qui fait paraître la dernière comme trilobée. Le lobe intermédiaire ou l'épistome est beaucoup plus grand, plus avancé et tronqué carrément à son extrémité. Les deux latéraux recouvrant la base des antennes sont arrondis. La partie antérieure de la tête est assez fortement granuleuse; les tubercules forment en arrière une saillie anguleuse, et ils sont totalement effacés

à la partie postérieure. Dessus du prothorax presque entièrement lisse ; l'on voit cependant quelques points écartés sur les côtés, et d'autres plus serrés près des angles postérieurs. Elytres couvertes de tubercules très écartés sur la majeure partie de leur surface, et rapprochés à l'extrémité. La côte dorsale est très saillante, atteint la base des élytres et s'y élargit subitement : elle est courte et dépasse peu la moitié de la longueur ; la latérale se prolonge un peu plus en arrière que la première, mais s'oblitère totalement avant la base : elle est également bien saillante. La marginale est bien prononcée, plus longue que les deux autres, et s'épaissit insensiblement, en se rapprochant de la base. Les flancs du prothorax ont des stries longitudinales, oblitérées. Présternum légèrement granuleux. Mésosternum et métasternum avec une large impression dans leur milieu. Abdomen légèrement granuleux en dessous, excepté sur les côtés. Tibias antérieurs filiformes, avec deux dents courtes, mais aiguës et assez écartées ; les postérieurs longs, grèles et légèrement arqués.

Egypte. Collection de M. Dupont, où il était indiqué comme venant du Muséum de Berlin et comme étant l'*Erodius Costatus* de Klüg.

9. *Erodius Servillei.*

Long. 12 mill. Larg. 5 mill. $\frac{3}{4}$.

Niger, mediocriter gibbus, subparallelus. Capite antè rugoso subtrilobato, lobo intermedio (epistomo) truncato, bifoveolato. Labro rufo. Prothorace dorso plano in medio parùm elevato, lateribus basique punctato ; pleuribus leviter striatis. Elytris, costis tribus prominentibus, vagè tubercula-

tis; tuberculis in medio obliteratis apiceque approximatis. Tibiis anterioribus angustatis, intùs valdè sinuatis; posterioribus valdè arcuatis flexuosisque.

Il se rapproche un peu du *Gibbus* et peut-être a-t-il été confondu avec lui par Olivier. Il est plus allongé; antennes plus grèles, ainsi que les tibias antérieurs dont les deux dents sont plus écartées; tibias postérieurs fortement arqués. Cet *Erodius* se distingue de tous les précédens par sa forme parallèle; labre rougeâtre; tête trilobée antérieurement, comme dans le *Costatus*, mais le lobe intermédiaire où l'épistome est moins avancé; tubercules de la tête bien distincts les uns des autres, se prolongeant plus sur les côtés, effacés postérieurement dans le milieu; dessus du prothorax grand, transverse, mais assez long; il est presque plan, cependant le milieu est un peu relevé. Le sillon marginal est bien marqué sur les côtés, qui sont couverts de gros points enfoncés; la base a une rangée de points semblables : outre ces points on en aperçoit à la loupe, quelques-uns épars et très oblitérés. Côtes des élytres saillantes, tuberculeuses, parallèles, également espacées. Elles se prolongent assez postérieurement, mais elles ne sont bien marquées qu'un peu au-delà de la moitié des élytres : tubercules de ces dernières très écartés, excepté à l'extrémité, et presque effacés entre les côtes dorsales. Présternum rugueux, avec une touffe de poils (1) très serrés, en forme de pinceau, placée au milieu de la partie antérieure. Arrière poitrine et abdomen granuleux.

Rapporté d'Egypte par Olivier; il fait partie de la collection du Muséum de Paris.

(1) Je crois que ce caractère est propre au mâle, et qu'il manque dans l'autre sexe.

10. *Erodius Scaber.*

Long. 15 millim. Larg. 8. millim.

Niger, mediocriter gibbus, vix ovalis. Capite antè bifoveolato granulatoque retrorsùs lævigato. Prothorace dorso vix vagè punctato; lateribus punctatis, sulco intùs marginato. Elytris tricostatis, granulatis, tuberculis distantibus, postice approximatis et propè basim obliteratis. Tibiis anterioribus filiformibus, intùs arcuatis; posterioribus flexuosis.

Il se rapproche un peu du précédent, mais sa forme est moins parallèle, les élytres s'élargissant un peu dans leur milieu; la tête n'est pas trilobée antérieurement; ses tubercules sont peu nombreux et réunis entre eux : les deux fossettes près de l'extrémité de l'épistome sont bien marquées, et le labre est d'une couleur très obscure. Dessus du prothorax presque lisse dans la majeure partie de sa surface. On aperçoit avec la loupe quelques points écartés, plus marqués à la base et antérieurement, surtout près des quatre angles; le sillon latéral est bordé en dedans d'une élévation, en forme de bourrelet, et fortement ponctuée. Angles postérieurs aigus, mais très peu prolongés en arrière. Les flancs du prothorax sont striés en long, et ont à la partie supérieure quelques plis transversaux, irréguliers. Présternum très rugueux, couverts de poils écartés, assez longs. Elytres couvertes d'assez gros tubercules éloignés les uns des autres, et se rapprochant vers l'extrémité; les côtes dorsales et latérales très saillantes, et s'oblitérant près de la base et un peu au-delà de la moitié de la longueur des élytres; la marginale est assez marquée et s'étend de la

base jusque près de l'extrémité. Dessous de l'abdomen couvert, les côtés exceptés, de tubercules bien prononcés et un peu écartés; ceux des deux derniers segmens sont plus petits et plus serrés. Tibias antérieurs filiformes, assez fortement échancrés intérieurement; les postérieurs flexueux, en les regardant en dessus, mais non arqués au côté inférieur.

Du Muséum de Paris, sans indication de patrie.

11. *Erodius Dejeanii.*

Long. 12 millim. Larg. 6 millim. $\frac{1}{2}$.

Niger, obscurus, parùm gibbus, oblongus, subtriangularis. Capite antè granuloso retrorsùs lævigato; labro rubro. Epistomo antè emarginato, bifoveolato. Prothorace dorso lævigato, lateribus punctulato. Presterno antè vix rugoso. Elytris lateribus apiceque tuberculatis. Costâ dorsale nullâ; laterale et marginale approximatis subobliteratisque. Tibiis anterioribus subfiliformibus, intùs arcuatis; posterioribus subrectis.

Il ressemble un peu au *Curvipes* par sa couleur d'un noir très mat sur les élytres; sa forme est plus étroite; il se rétrécit légèrement depuis les angles antérieurs du prothorax jusque au-delà du milieu des élytres, et diminue ensuite un peu plus rapidement de largeur vers l'extrémité, en s'arrondissant un peu sur les côtés. Labre d'un rouge brun, assez clair. Epistome légèrement échancré en arc antérieurement; il a deux fossettes assez marquées, un peu en arrière de son extrémité, et près des bords latéraux. Tête assez granuleuse, excepté postérieurement.

Prothorax, mesuré en dessus et dans son milieu, un peu plus long que la tête; lisse, avec les côtés légèrement ponctués; les points sont plus marqués près des angles et près du sillon marginal. Elytres lisses dans leur milieu, depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur; légèrement granuleuses sur le reste de leur surface, mais un peu plus vers leur extrémité. Dessous de l'abdomen couvert de petits tubercules. Tibias antérieurs filiformes, assez fortement échancrés au côté intérieur; les postérieurs légèrement flexueux, mais non arqués au côté intérieur.

De la Mésopotamie. Collection du Muséum de Paris, où il était confondu avec le *Fabricii*.

12. *Erodius Glabratus*, Klug.

Long. 13 mill. Larg. 8 mill.

Niger nitidus, ovalis, valdè gibbus, subglobosus. Epistomo lateribus cùm sinu parvo angulato. Capite antè valdè inordinate rugoso. Prothorace breve dorso lævigato, nitido, lateribus punctato; marginibus sinuatis, sulco laterali subnullo; pleuribus sulcatis. Elytris, costis nullis, sublævibus, nitidis, lateribus vix tuberculatis, apice granulatis. Tibiis anterioribus subfiliformibus; posterioribus quatuor valdè arcuatis.

Par sa couleur d'un noir brillant, par ses élytres privées de côtes, et lisses sur une partie de leur surface et par sa forme renflée et presque globuleuse dans son milieu, cette espèce se distingue facilement de toutes celles qui me sont connues.

Partie antérieure de la tête couverte de lignes élevées,

transverses, qui rendent les tubercules non apparens. Les deux fossettes de l'épistome sont bien marquées. Les côtés antérieurs de la tête ont un petit sinus anguleux qui la divise antérieurement en trois lobes peu prononcés. Prothorax sinueux sur les bords latéraux, très lisse et très brillant en dessus, au moins dans la plus grande partie de sa surface; ses côtés et ses quatre angles ponctués; le sillon marginal est presque entièrement effacé latéralement, mais assez marqué antérieurement. Présternum ayant de petits sillons irréguliers, les uns transverses, les autres longitudinaux; les flancs du prothorax fortement sillonnés en long, excepté dans leur partie supérieure qui est lisse, avec quatre ou cinq petits sillons, très courts postérieurement. Elytres paraissant au premier coup-d'œil entièrement lisses; elles sont cependant légèrement granuleuses sur les côtés et assez fortement à l'extrémité. Les côtes sont totalement effacées. Dessous de l'abdomen légèrement granuleux. Tibias antérieurs un peu épais dans le haut, moins étroits que dans la plupart des espèces de cette division; les deux dents sont rapprochées, et le côté intérieur est assez notablement échancré. Les quatre tibias postérieurs fortement arqués.

Habite l'Arabie. Collection de M. Dupont où il est indiqué comme étant l'*Erodius Glabratus*, Klug. Il figure aussi comme d'Egypte dans la collection de M. Gory.

Deuxième Subdivision.

Antennes épaisses, à articles, compris entre le troisième et le dixième, pas sensiblement plus longs ou même moins longs que larges; le neuvième le plus souvent transverse, ou au moins aussi large à son extrémité que sa longueur moyenne (*fig.* 11).

1er *Groupe.* Tibias antérieurs étroits, subfiliformes. Tantôt la dent supérieure est brusque et comme implantée sur la jambe (*fig.* 12); et tantôt elle paraît formée par une échancrure de l'extrémité du tibia, et le côté intérieur est assez sensiblement échancré. (*fig.* 13).

13. *Erodius Maillei.*

Long. 16 millim. Larg. 8 millim.

Niger, gibbus, oblongus, subparallelus. Capite antè rugoso, subtrilobato; lobo intermedio (epistomo formato) emarginato, bifoveolato. Prothorace dorso, vagè punctato; propè marginem punctis approximatis impresso; sulco marginale lateribus benè notato. Elytris tricostatis, vix tuberculatis; tuberculis apicalibus magnis parùm approximatis. Tibiis anterioribus filiformibus, valdè bidentatis; intùs rectis: posterioribus sinuatis.

Il se rapproche un peu, par sa forme parallèle, de l'espèce suivante : il est plus grand et proportionnellement plus étroit. Tête rugueuse antérieurement, ses tubercules réunis par des lignes élevées, transverses, irrégulières, avec lesquelles ils se confondent : elle a, en avant et sur ses côtés, deux sinus anguleux assez notables qui la divisent en trois lobes, dont l'intermédiaire, formé par l'épistome, plus grand et plus avancé, est échancré en arc de cercle à son extrémité, avec deux fossettes oblongues bien prononcées. Dessus du prothorax légèrement ponctué, avec quelques espaces lisses sur les côtés. Les points sont

plus sensibles, à la base, vers les angles antérieurs, et vers un petit bourrelet longeant intérieurement le sillon latéral, qui est très prononcé. Angles postérieurs aigus, les antérieurs très arrondis. Elytres peu granuleuses, excepté vers leur extrémité où les tubercules sont plus marqués et un peu plus rapprochés, mais cependant assez écartés. Présternum très rugueux dans son milieu et vers son bord antérieur; presque lisse sur les côtés, près des hanches. Il est couvert de poils roux, longs et écartés (1). Les flancs du prothorax ont des sillons assez prononcés dans leur milieu. Arrière-poitrine et abdomen, fortement rugueux ou tuberculeux, excepté sur les côtés. Tibias antérieurs épais, filiformes, fortement bidentés, et droits au côté intérieur. Les postérieurs assez longs, épais et sinueux.

De Smyrne. Je dois cette espèce à mon ami M. Arsène Maille, de Rouen.

14. *Erodius Gibbus*, Olivier. *Ent.*, t. III, 63. Pl. 1, fig. 3, *Encycl. Méthod.* Fabr. *Syst. Eleuth.* vol. 1, pag. 121? Schonherr, *Syn. Insect.* 1, pag. 124?

Long. 11 millim. Larg. 6 millim 1/2.

Niger, gibbus, curtus, parallelus. Capite rugoso, lineâ latâ, transversâ, elevatâ, antè subtrilobato. Epistomo apice emarginato bifoveolatoque. Labro rufo-obscuro. Prothorace dorso punctulato, sulco laterale obliterato. Elytris lateribus parùm, apiceque magis granulosis; costis prominentibus tribus; cum quartâ, propè sutu-

(1) Je crois que des poils semblables, plus ou moins nombreux, se retrouvent dans la plupart des espèces qui n'ont pas été mises dans de l'alcool ou dans de la sciure de bois.

ram obliteratâ, abbreviatâque. Tibiis anticis subfiliformibus, intùs vix sinuatis; posterioribus rectis.

Il se rapproche, par sa forme et par les lignes élevées de ses élytres, des *Erodius Servillei* et *Maillei;* mais il est très distinct de ces deux espèces; de la première par sa forme plus courte et plus large, par ses antennes plus épaisses; par ses tibias antérieurs moins grêles et moins sinués au côté intérieur, et par ses tibias postérieurs droits. Il diffère de la seconde, par sa taille plus petite, par sa forme plus courte et plus large, par le sillon marginal du prothorax, presque nul sur les côtés; par ses tibias postérieurs plus courts et droits; par la quatrième côte oblitérée, située près de la suture, et enfin par sa poitrine moins rugueuse. Le présternum a une touffe de poils en forme de petit pinceau à sa partie antérieure (1). Les tubercules de l'abdomen sont aussi moins gros et plus serrés.

Cette espèce me paraît être le *Gibbus* d'Olivier, qui indique dans sa figure une quatrième côte près de la suture, quoiqu'il n'en parle pas dans sa description, parce que peut-être il ne compte pas la marginale, et qu'alors les élytres ont bien chacune trois côtes, dont une presque oblitérée.

Je suis bien moins certain de la synonymie de Fabricius. La phrase de son *Systema Eleutheratorum* peut convenir à un grand nombre d'espèces s'il a compris dans les trois côtes des élytres, la côte marginale. La localité qu'il indique pourrait faire croire qu'il a eu en vue mon *Erodius Servillei;* mais il me semble qu'il aurait parlé de la courbure des

(1) Cette touffe de poils se retrouve dans diverses espèces et doit être un caractère sexuel, peut-être celui du mâle. Je l'ai aperçue à plusieurs individus du *Neapolitanus*, tandis que d'autres de la même espèce en sont dépourvus.

tibias postérieurs, si prononcée dans cette espèce. Il pourrait se faire encore qu'il ait voulu parler du *Syriacus*.

Egypte. Je dois cette espèce à M. Emond d'Esclevin, capitaine d'artillerie de la marine, à Toulon.

15. *Erodius Carinatus.*

Long. 13 millim. 172. Larg. 8 millim. 173.

Niger, ovalis, parùm gibbus. Capite curte granuloso, subtrilobato; lobo intermedio producto, truncato. Prothorace dorso lævigato; marginibus sinuatis. Elytris lateribus, apiceque granulatis; medio lævigatis. Costâ dorsale nullâ; marginale et laterale prominentibus, subapproximatis. Tibiis anterioribus angustis, intùs emarginatus; posterioribus flexuosis.

Var. A. *Epistomo transversè sulcato; labro rufo.*

D'un noir moins brillant en dessus qu'en dessous. Il est ovale, peu gibbeux en dessus, et même plan sur les élytres entre les côtes latérales. Tête rugueuse sur le devant, ces rugosités formées par des lignes élevées, transverses, mêlées, surtout sur les côtés, de tubercules peu distincts. Sa partie antérieure est subtrilobée, et le lobe intermédiaire ou l'épistome est avancé ou tronqué presque carrément au-dessus du labre. Ce dernier d'un roux obscur, quelquefois un peu plus clair. Dessus du prothorax lisse, avec quelques points enfoncés et rugueux près de son bord, sur ses angles antérieurs et sur les côtés. Le marginal rebordé et sinueux. Elytres assez granuleuses; leurs tubercules gros et bien marqués à leur extrémité; elles le sont moins sur les côtés entre les deux côtes, et sont lisses dans le

milieu, entre les côtes latérales. Ces dernières très saillantes, atteignant la base des élytres, et se prolongeant jusqu'aux deux tiers de leur longueur; côte marginale bien marquée, mais moins saillante, et se prolongeant un peu plus que la latérale; la dorsale entièrement effacée. Présternum peu rugueux, couvert de petits sillons irréguliers et écartés, entremêlés de quelques gros points, surtout entre les hanches, et de longs poils roux. Arrière-poitrine légèrement ridée dans son milieu. Premier segment de l'abdomen ayant antérieurement de petits sillons longitudinaux, occupant la moitié de la longueur; les deux segmens suivans ont des sillons semblables, mais plus courts et moins distincts. Tout le reste des segmens est couvert de petits tubercules assez serrés. Tibias antérieurs assez étroits, légèrement triangulaires; leurs deux dentelures paraissant être formées par une échancrure de l'extrémité; la supérieure est très petite et peu avancée; le côté intérieur de ces tibias est assez fortement échancré (*voyez* Pl. 3, *fig.* 13): les postérieurs sont sinueux, en les regardant en dessus, et droits en les examinant de côté.

La variété A se distingue par son labre plus rouge, et par un sillon transverse joignant les deux fossettes de l'épistome, qui sont bien prononcées. La tête est un peu moins granuleuse antérieurement. Serait-ce une espèce? (1)

Rapporté de Tanger par M. Salzmann, duquel je la tiens.

(1) Où doit-elle se rapporter à l'*Europæus?* (Voyez la note relative à cette espèce, page 561).

16. *Erodius Brevicostatus.*

Long. 12 millim. 1/2. Larg. 6 millim. 1/2.

Niger, ovalis, mediocriter gibbus. Capite rugoso retrorsùm in medio lævigato, haud trilobato. Epistomo emarginato. Prothorace dorso lævigato, lateribus vix punctatis; marginibus subrectis. Elytris medio lævigatis, lateribus vix, apiceque magis, granulatis; costâ dorsale nullâ, laterale, marginaleque abbreviatis. Tibiis anterioribus filiformibus, intùs emarginatis: posterioribus vix flexuosis.

Il ressemble beaucoup au précédent, mais il est plus étroit et je l'en crois très distinct. La tête est plus rugueuse, point trilobée antérieurement; la partie au-delà des antennes est trapézoïde. Les bords latéraux du prothorax sont presque droits, ou mieux, légèrement arqués, mais pas sinueux. La côte latérale des élytres est assez saillante, mais beaucoup plus courte et n'atteint pas la moitié de leur longueur; la marginale est moins prononcée, et aussi courte que la précédente. Le dessus des élytres est moins plan entre les côtes latérales. Le dessous du corps est granuleux et strié à-peu-près de la même manière, mais plus faiblement. Enfin les tibias antérieurs sont plus grèles, et les postérieurs moins sinueux.

De Morée. Cette espèce m'a été envoyée par mon ami M. Arsène Maille. J'en ai vu deux individus semblables dans la collection de M. Gory, dont un de Syrie. (1)

(1) Un des deux était sous le nom d'*Orientalis*, Dej.; et le second sous celui de *Bicostatus*, Dej.; dans le doute j'ai conservé le nom que je lui avais donné avant d'avoir eu communication de la collection de M. Gory.

17. *Erodius Fabricii.*

Long. 12 millim. Larg. 6 millim. 1/2.

Niger, ovalis-oblongus, mediocriter gibbus. Capite antè rugosulo, propè apicem transverse sulcato. Prothorace dorso lævigato, lateribus propè marginem bisulcato. Elytris lateribus et apice vix granulatis. Costâ dorsale nullâ; laterale abbreviatâ, marginaleque longiore subprominulis. Tibiis anterioribus filiformibus, dentibus remotis, intùs emarginatis; posterioribus rectis.

Il se rapproche du précédent, mais il se rétrécit plus brusquement; il est plus obtus postérieurement. Il en diffère par les caractères suivans : les deux fossettes de la partie antérieure de l'épistome sont réunies par un sillon assez large et bien marqué; les granulosités de la tête sont moins saillantes. Le prothorax a en dessus, près de ses bords, outre le sillon marginal qui est peu marqué, un second sillon un peu plus large, partant de l'angle antérieur, allant parallèlement au premier, et puis se coudant tout-à-coup près de l'angle postérieur, et s'oblitérant à l'origine du lobe intermédiaire de la base. La côte latérale est moins prononcée, mais aussi prolongée que dans le *Carinatus.* Les tibias antérieurs sont moins étroits; les rugosités du présternum plus fortes; l'on voit à sa partie antérieure une touffe de poils serrés, en forme de pinceau; mais on ne peut tenir note de cette différence qui n'est probablement que sexuelle (1). Les sillons de l'extrémité antérieure du pre-

(1) Voir la note de l'*Erodius Gibbus*, n° 14.

mier segment de l'abdomen sont courts, mais beaucoup plus fortement marqués.

Mésopotamie. Collection du Muséum de Paris.

18. *Erodius Boyeri.*

Long. 11 à 12 millim. Larg. 6 à 7 millim.

Subtriangularis, niger, mediocriter gibbus. Capite rugoso retrorsùs lævigato; antè trapeziforme, vix bifoveolato. Prothorace marginibus propè basim subsinuato, dorso lævigato. Elytris lævis, apice granulatis; costâ dorsale nullâ; laterale abbreviatâ, marginaleque obliteratis. Tibiis anterioribus filiformibus, intùs emarginatis, arcuatis; posterioribus flexuosis.

Il se rapproche beaucoup du *Brevicostatus*, par sa taille et par sa forme. Il m'a paru cependant en différer assez pour constituer une espèce. Il est un peu plus élargi antérieurement. Les bords du prothorax sont moins droits et légèrement sinueux près de la base. La côte latérale des élytres est presque aussi effacée que la dorsale; les tubercules de leur extrémité sont plus petits et un peu plus serrés; les tibias postérieurs plus flexueux; le dessous du corps est à-peu-près de même, mais les stries et les tubercules sont un peu plus marqués.

Alger. D'où il m'a été rapporté par M. A. Montfort, capitaine du génie.

19. *Erodius Longus.*

Long. 16 millim. Larg. 8 millim. 1/2.

Niger, mediocriter gibbus, subovalis, oblongus. Capite valdè rugoso, retrorsùs loco lævigato, in medio foveo-

lato. Epistomi foveolis vix perspicuis. Prothorace longiore, marginibus antè sinuato, dorso lævigato, lateribus punctato; basi in medio, foveolis duabus punctiformibus. Elytris lævigatis, lateribus laxe, apiceque dense granulatis; costis obliteratis. Tibiis anterioribus filiformibus, intùs emarginatis; posterioribus valdè in latere arcuatis.

Il ressemble à l'*Erodius Boyeri*, mais il est plus grand et proportionnellement plus allongé. Tête fortement granuleuse, avec un espace lisse à sa partie postérieure, au milieu duquel est une petite fossette un peu lunulée. Bords latéraux du prothorax sinueux près des angles antérieurs, et il est ponctué en dessus près de ses bords; très lisse et très brillant dans son milieu; il a deux gros points enfoncés, un peu écartés l'un de l'autre, près de sa base. Elytres très allongées, allant en se rétrécissant de leur base à l'extrémité. Les granulosités sont, comme dans le *Boyeri*, nulles dans le milieu, écartées sur les côtés, et serrées vers l'extrémité. Les côtes dorsale et latérale sont effacées; la marginale est un peu plus marquée, et l'on voit, de chaque côté, au-dessous d'elle et près de la base, une fossette oblongue bien marquée. Présternum peu rugueux. Métasternum très ridé et enfoncé dans son milieu. Les tubercules de l'abdomen sont petits, et peu serrés aux deux premiers segmens. Tibias antérieurs étroits et échancrés au côté intérieur; les postérieurs fortement arqués latéralement, de manière que la convexité est au côté extérieur.

Alger. Je dois également cette espèce à M. le capitaine du génie A. Montfort. J'en ai vu un individu dans la collection de M. Gory, sous le nom d'*Orientalis* Dej., et comme venant de Grèce.

20. *Erodius Oblongus.*

Long. 14 millim. Larg. 7 millim. 1/2.

Niger, oblongus, subovalis, mediocriter gibbus. Capite lateribus antè sinuato, rugoso. Epistomo vix bifoveolato. Prothorace, dorso vix sparsim punctato, pleuribus striatis. Elytris lateribus laxe, apiceque dense tuberculatis; costis subnullis. Abdomine valdè tuberculato. Tibiis anterioribus angustioribus, intùs emarginatis, dente superiore parvo; posterioribus intùs parùm arcuatis et in latere leviter sinuatis.

Sa forme est oblongue, et le corps est un peu renflé avant le milieu des élytres. Tête fortement rugueuse, excepté dans un espace presque lisse, au milieu de la partie postérieure. Bords latéraux et antérieur de la tête échancrés; épistome ayant deux fossettes, près de son extrémité antérieure; petites, orbiculaires, peu apparentes. Dos du prothorax légèrement ponctué, avec des espaces totalement lisses; les points sont plus serrés et plus apparens sur les côtés et aux quatre angles, dont les antérieurs sont peu avancés. Sillon marginal peu marqué latéralement. Ses flancs légèrement sillonnés; les sillons nuls près des hanches, mais s'étendant jusqu'au bord latéral. Présternum médiocrement rugueux (1). Elytres ayant trois côtes presque entièrement effacées, surtout la dorsale; la marginale peu sensible; ces élytres sont légèrement arrondies sur

(1) Dans l'individu de la collection du Muséum et dans le mien, le présternum a, dans son milieu antérieur, la petite touffe de poils que je regarde comme caractère sexuel. Je n'ai vu que ces deux individus.

les côtés, et pas sensiblement carénées ; les granulosités sont assez grosses, très écartées sur les côtés, très serrées vers l'extrémité, et à-peu-près nulles près de la suture, dans la moitié antérieure de la longueur. Abdomen fortement granuleux ; les petits sillons du premier segment bien marqués. Tibias antérieurs très étroits, assez échancrés intérieurement ; la dent supérieure du côté extérieur, très petite ; les postérieurs assez épais, légèrement arqués en dedans, et sinueux latéralement.

Il a été pris par Olivier dans l'île de Chio, et m'a été donné par le Muséum de Paris.

21. *Erodius Puncticollis.*

Long. 12 mill. Larg. 6 mill. 1/2.

Niger, oblongus, subovalis, mediocriter gibbus. Capite antè rugoso, vix bifoveolato ; medio punctato ; retrorsùs lævigato. Prothorace dorso punctato ; sulco laterale subrugoso. Presterno valdè rugoso ; pleuribus in medio sulcatis. Elytris, costis obliteratis granulatis. Abdomine subtùs rugoso. Tibiis anterioribus angustis, dentibus duobus acutis, intùs emarginatis ; posteriobus sinuatis.

Il ressemble beaucoup au précédent par la forme générale du corps ; mais il s'en distingue facilement par divers caractères. Les rugosités de la partie antérieure de la tête, se prolongent moins en arrière, et sont remplacées dans le milieu par des points enfoncés. Le labre est d'un rouge brun assez clair. Le dos du prothorax est plus fortement ponctué, et le sillon marginal bien marqué sur les côtés et couvert, dans le fond et sur son bord intérieur, de points plus gros, subrugueux. Les angles antérieurs sont

beaucoup plus prolongés. Les élytres granuleuses, à-peu-près comme dans cette espèce (*Oblongus*); mais les tubercules sont plus gros et s'étendent davantage vers la base et la suture. Le présternum est plus rugueux et les sillons des flancs du prothorax plus marqués dans le milieu. Les granulosités de l'abdomen sont moins serrées et s'étendent moins latéralement. La dent supérieure des tibias antérieurs est plus forte, plus aiguë, et les tibias postérieurs un peu plus sinueux latéralement, sont droits au côté intérieur.

Egypte. Collection du Muséum de Paris.

22. *Erodius Parvus.*

Long. 10 mill. Larg. 5 mill. 1/2.

Niger, oblongus, parùm gibbus. Capite lævigato; antè punctato, subrugoso, lateribus sinuato. Prothorace dorso lævigato, lateribus leviter punctato. Elytris sublævigatis, super carinam, apiceque tuberculis magnis mediocriter approximatis. Abdomine vix punctulato. Pectore sulcis obliteratis vix impresso. Tibiis anterioribus angustis, valdè bidentatis; posterioribus rectis, in latere vix sinuatis.

Cet *Erodius* est un des plus petits du genre: il a la forme du *Brevicostatus* et surtout du *Boyeri*, et se rapproche plus de ce dernier que de tous les autres.

Tête à peine granuleuse antérieurement: on y aperçoit très distinctement des points enfoncés bien marqués; elle est subtrilobée à son bord antérieur, l'épistome formant le lobe du milieu, est avancé et échancré. Prothorax lisse en dessus: on voit cependant quelques petits points peu marqués sur les côtés et une rangée de points plus gros

près du bord latéral. Présternum ; ses flancs marqués de petits sillons presque effacés ; la touffe de poils du premier est assez forte. Elytres ayant trois côtes peu marquées, surtout la dorsale et ensuite la latérale. Ces élytres sont lisses ou couvertes de tubercules presque oblitérés dans la plus grande partie de leur surface : ils sont plus gros et bien marqués sur la côte marginale et à l'extrémité des élytres. Mésosternum n'ayant que quelques petites stries longitudinales oblitérées, surtout dans leur milieu. Métasternum lisse avec de petits sillons très courts et peu sensibles antérieurement et postérieurement. Dessous de l'abdomen lisse, avec des points écartés à peine sensibles, même vus à la loupe ; mais les sillons de l'extrémité antérieure du premier segment sont bien marqués. Tibias antérieurs étroits, assez fortement bidentés ; les postérieurs droits au côté intérieur et à peine sinueux, vus en dessus.

Des environs de Carthagène d'Espagne, d'où il m'a été rapporté par M. Widmann.

23. *Erodius Laticollis.*

Long. 10 mill. Larg. 6 mill.

Niger, subnitidus, subtriangularis, parùmque gibbus. Capite antè tuberculato lineâ elevatâ, abbreviatâ, transversâ. Prothorace suprà ævigato, nitido, propè basim inæqualiter foveolato. Elytris lateribus apiceque, leviter granulatis, in medio lævigatis. Costis tribus obliteratis. Abdomine vix granulato. Tibiis anterioribus angustis ; posterioribus flexuosis.

Cette espèce est à-peu-près de la grandeur du *Parvus*, mais sensiblement plus large : elle est en dessus d'un noir moins terne que dans la plupart des espèces et assez bril-

lant sur le prothorax. Tête tuberculeuse dans sa moitié antérieure, ensuite ponctuée avec un espace lisse postérieurement : elle a une ligne élevée, transverse, un peu en avant des antennes et à-peu-près de la largeur de la troncature de l'épistome. Prothorax lisse en dessus, légèrement ponctué sur les côtés, avec cinq enfoncemens inégaux près de la base : un très petit au milieu, deux transverses, subrectangulaires, près des angles, et les deux autres presque orbiculaires, un peu oblongs, entre les derniers et le premier, mais notablement plus longs que lui. A l'extrémité antérieure de ces deux impressions, on aperçoit un point enfoncé bien marqué. Ces deux points, quoique symétriquement placés, sont peut-être accidentels, ce que je ne puis décider, ne connaissant qu'un seul individu. Les flancs sont finement sillonnés en long depuis les hanches jusqu'à la ligne joignant l'origine des angles antérieurs et postérieurs, le reste est très lisse et très brillant. Présternum légèrement rugueux antérieurement, un peu plus fortement entre les hanches, et les lignes élevées sont entremêlées, dans cette dernière partie, de points enfoncés gros et très écartés. La partie plane du mésosternum est légèrement et irrégulièrement sillonnée en long, avec quelques points enfoncés, semblables à ceux du présternum. Métasternum lisse, avec quelques stries aux deux extrémités, entre les hanches ; son bord antérieur assez notablement sinueux. Elytres ayant des tubercules éloignés sur les côtés, plus serrés à l'extrémité, et effacés dans le milieu, et près de la base. Les trois côtes sont oblitérées, surtout la dorsale et la latérale. Premier segment de l'abdomen granuleux : les suivans le sont moins, le dernier assez fortement ponctué. Tibias antérieurs étroits, assez fortement bidentés ; les postérieurs assez sensiblement sinueux, vus en dessus.

Il a été pris à Alger par M. A. Monfort, capitaine du génie.

24. *Erodius Europæus*, Dejean, inédit.

Long. 11 mill. 1/2 à 13 mill. Larg. 7 à 8 mill. 1/2.

Niger, haud nitidus, subpulverulentus, ovalis parùm gibbus. Capite antè granuloso transversim bifoveolato. Prothorace dorso lævigato, pleuribus medio sulcis paucis obliteratis. Elytris dorso lævigatis; lateribus vagè apiceque magis tuberculatis; costis dorsale et laterale nullis; marginale obliteratâ. Abdomine granulato. Tibiis anterioribus angustatis, intùs valdè emarginatis; posterioribus flexuosis.

Var. A. *Prothorace suprà nitido. Costâ laterale abbreviatâ, subobliteratâ tibiisque posterioribus magis flexuosis.*

Var. B. *Latior. Prothorace suprà nitido. Costâ laterale abbreviatâ subobliteratâ. Elytris apice granulis majoribus. Tibiis posterioribus flexuosis.*

Cet *Erodius* a beaucoup de rapports avec les *Carinatus* et *Brevicostatus*. Il se distingue du premier, 1° par les deux enfoncemens transverses de l'épistome, plus marqués, même que dans la variété A, et point réunis entre eux; 2° par la côte latérale des élytres nulle ou peu marquée; 3° par les tubercules de l'extrémité plus petits et plus serrés. Le type de l'espèce diffère en outre du *Carinatus* par sa couleur plus pulvérulente.

Il se distingue du *Brevicostatus*, 1° par les fossettes de l'épistome; 2° par les angles antérieurs du prothorax moins

aigus et par ses côtés moins ponctués près du sillon marginal; 3° par la côte latérale moins marquée; 4° enfin par les granulosités de l'extrémité des élytres plus fines et plus serrées.

La variété A est d'un noir moins mat et point pulvérulent. La côte latérale, quoique pas saillante, est légèrement marquée et assez distincte. Les tibias postérieurs sont notablement plus flexueux.

Je l'avais d'abord considérée comme une espèce, sous le nom de *Distinctus*, et peut-être en est-ce une en effet?

La variété B est plus large et les granulosités de l'extrémité des élytres sont plus grosses et moins serrées: elle ne se distingue de la variété A du *Carinatus* que par la côte latérale oblitérée et par le dos moins déprimé; elle diffère assez du type de l'*Europæus* et devrait peut-être bien faire une espèce distincte.

Le type de l'espèce m'a été envoyé, comme venant d'Espagne (Cadix), par M. le Major du génie, Carré.

La variété A m'a été apportée d'Alger par M. A. Monfort. J'en ai vu une semblable dans la collection du Muséum, mais dont les tibias postérieurs sont presque droits: elle y était marquée comme venant d'Algésiras.

La variété B est de Portugal et fait partie de la collection de M. Dupont (1). J'en ai vu un individu dans celle de M. Gory, beaucoup plus petit: il n'a que huit millimètres de longueur. D'après cette collection, il paraîtrait que cette variété serait le véritable *Europæus* Dej.

(1) En comparant les deux types des *Erodius Carinatus* et *Europæus*, il ne paraît pas douteux que ce sont deux espèces, puisque la première, outre qu'elle est plus large, a la côte latérale bien prononcée et point de fossettes sensibles à l'extrémité de l'épistome; les granulosités de l'extrémité des élytres beaucoup plus grosses et moins serrées. Mais la différence entre le *Carinatus* var. A, et l'*Europæus* var. B, semble se réduire à la côte dorsale très-

25. *Erodius Duponti.*

Erodius Orientalis, Dupont, collect. Dej.?

Long. 13 à 14 mill. Larg. 7 mill. 1/2 à 8 mill. 1/2.

Niger, ovalis, gibbus. Capite granuloso antè lateribus sinu parvo; epistomo apice emarginato, foveolis nullis. Prothorace dorso tuberculis obliteratis tecto. Elytris medio lævigatis, apice dense, lateribusque vagè granulatis, tuberculis satis magnis. Costâ dorsale nullâ, laterale parùm elevatâ, a marginale propinquâ. Tibiis anterioribus leviter triangularibus, intùs valdè arcuatis; posterioribus sinuatis.

Cette espèce ressemble beaucoup aux variétés de l'*Europæus*, et surtout à la variété B; mais elle m'en paraît bien distincte. La tête est plus granuleuse et les deux fossettes de l'extrémité de l'épistome, qui est assez sensiblement échancré, ne sont nullement distinctes. Le dos du prothorax paraît lisse à la première vue; mais, examiné à la loupe, on voit qu'il est légèrement granuleux, ce qui distingue cette espèce de ses congénères. Les tubercules des élytres sont assez gros, serrés à leur extrémité: ils remontent, en s'écartant successivement, jusque près de la moitié de la longueur des élytres, et s'étendent ensuite sur les

saillante dans le premier, et oblitérée dans le second, et au plus ou moins de convexité. Il faudrait voir un plus grand nombre d'individus de chacune pour décider s'il y a plusieurs espèces à faire ou s'il y a lieu de réunir les deux dont il s'agit. En attendant je crois qu'il sera facile, d'après ce qui précède, de distinguer, 1° le *Carinatus* et sa var. A; 2° l'*Europæus* et ses var. A et B.

côtés, où ils sont plus petits et plus écartés : elles sont lisses dans le milieu de leur moitié antérieure. La côte dorsale est entièrement nulle ; la marginale est assez marquée, mais médiocrement saillante : elle est assez longue et rapprochée de la marginale, qui est également assez prononcée. Dessous du corps légèrement rugueux et quelquefois un peu moins sous l'abdomen. Tibias antérieurs un peu plus épais que dans l'espèce précédente, presque triangulaires, mais assez fortement échancrés au côté intérieur, ce qui rapproche cette espèce du deuxième Groupe.

Grèce. Collection de M. Dupont, où elle était sous le nom d'*Orientalis*, nom appliqué à la suivante par M. Brullé.

2e *Groupe.* Tibias antérieurs épais et larges, sensiblement triangulaires et comme échancrés à l'extrémité, ce qui les fait paraître bidentés. La dent supérieure n'est jamais aussi brusque que dans le premier Groupe, ni comme implantée sur le tibia. (*Voyez* Pl. 3, *fig.* 14 et 15.)

26. *Erodius Orientalis*, Brullé. *Expéd. scient. Morée*, *Insectes*, pag. 192. *An Erodius Orientalis*, Dej., collect.?

Long. 14 mill. 1/2. Larg. 8 mill. 1/2.

Niger, ovalis, oblongus, mediocriter gibbus. Capite valdè rugoso ; foveolis anterioribus obliteratis. Prothorace longiore, marginibus lateralibus sinuato ; dorso lævigato, lateribus angulisque posterioribus punctato. Elytris dimidio posteriore valdè granulatis. Costis dorsale lateraleque nullis ; marginale subobliteratâ. Abdo-

mine sublævigato. Tibiis anterioribus triangularibus, intùs leviter arcuatis; posterioribus subrectis.

Il ressemble beaucoup au *Longus;* mais il s'en distingue suffisamment. Il est moins grand que lui, proportionnellement plus large, et surtout moins rétréci postérieurement. Les tibias antérieurs sont plus épais, plus courts et moins fortement échancrés au côté interne; les postérieurs sont presque droits, à peine sinueux, mais non fortement arqués latéralement comme dans le *Longus*. Le dessous de l'abdomen est un peu plus lisse; le reste est à-peu-près comme dans ce dernier.

De Morée. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. Brullé; j'ignore si c'est à elle ou à la précédente que se rapporte l'*Orientalis* de la collection de M. Dejean.

27. *Erodius Goryi.*

Long. 13 mill. 1/2. Larg. 9 mill.

Niger, nitidulus, ovalis, gibbus. Capite sublævigato; lateribus anterioribus rectis. Epistomo valdè bifoveolato. Prothorace dorso lævigato, nitido, lateribus punctulatis, margine laterale rectâ sulcoque obliterato. Elytris dorso lævigatis, retrorsùm granulatis. Costâ dorsale nullâ, laterale brevissimâ obliteratâ marginaleque parùm prominulâ. Tibiis anterioribus crassis, triangularibus, intùs arcuatis; posterioribus rectis.

Il ressemble à l'*Orientalis*, mais il est plus court et plus brillant en dessus. Tête presque entièrement lisse, les points et les tubercules de la partie antérieure étant très

effacés. Epistome légèrement échancré antérieurement : ses deux fossettes bien marquées ; les bords latéraux et antérieurs de la tête droits. Dessus du prothorax lisse, avec les côtés légèrement chargés de points écartés. Son bord latéral presque droit, et le sillon qui le longe est presque effacé. Elytres lisses sur le dos, couvertes postérieurement de tubercules assez gros et assez serrés : elles en ont aussi quelques-uns sur les côtés, mais plus écartés et moins prononcés. La côte dorsale est entièrement effacée ; la latérale est très courte et très peu marquée ; la marginale l'est un peu plus et occupe presque toute la longueur des élytres. Rugosités et sillons de la poitrine, ainsi que ceux du premier segment de l'abdomen, assez bien marqués ; dernier segment lisse, assez brillant, avec quelques points écartés et très oblitérés, à son extrémité. Tibias antérieurs courts, triangulaires et arqués au côté interne ; les postérieurs droits.

Il ressemble beaucoup au *Nitidiventris*, mais il est plus grand, proportionnellement plus large et moins gibbeux. Les bords antérieur et latéraux de la tête sont droits, et cette dernière est beaucoup moins granuleuse antérieurement.

De Barbarie. Collection de M. Gory, où il était noté comme étant l'*Europæus* de M. Dejean.

28. *Erodius Lusitanicus*, Dupont, collect.

Long. 14 mill. Larg. 8 mill. 1/2.

Niger, ovalis, oblongus, subparallelus, gibbus. Capite antè ruguloso, bifoveolato. Prothorace marginibus lateralibus sinuatis, dorso sublævigato ; lateribus an-

gulisque punctatis. Elytris valdè granulatis, costis nullis. Pectore parùm rugoso. Abdomine punctato. Tibiis anterioribus crassis, intùs emarginatis; posterioribus curtis, in latere flexuosis.

Il ressemble un peu à l'*Orientalis*, mais il est moins sensiblement ovale, presque parallèle et plus obtus à son extrémité. Partie antérieure de la tête couverte de sillons ondulés, transverses, s'entrecroisant sans ordre et formant des lignes élevées qui la rendent rugueuse; les deux fossettes de l'extrémité de l'épistome assez marquées et orbiculaires. Bords latéraux du prothorax assez sinueux près des angles: le dos est lisse ou à peine ponctué; mais les points sont plus serrés et assez marqués près des bords latéraux et des quatre angles. Elytres couvertes de tubercules serrés sur presque toute leur surface, même sur les flancs (1), mais cependant un peu plus écartés dans le milieu antérieurement. Les côtes, même la marginale, sont entièrement effacées, et les élytres sont très arrondies sur les côtés. Présternum peu rugueux: il a une impression en forme de cœur un peu en avant des hanches. Les flancs du prothorax ont des sillons longitudinaux irréguliers et médiocrement marqués. Abdomen ponctué, mais point granuleux. Tibias antérieurs épais comme ceux de ce deuxième Groupe de la deuxième subdivision; mais leur côté intérieur est assez sensiblement courbé. Tibias postérieurs courts, assez épais, à-peu-près droits au côté interne, mais assez fortement sinueux vus en dessus.

L'individu que j'ai sous mes yeux est un peu plissé, et comme chiffonné sur les élytres et sur toute sa surface in-

(1) C'est-à-dire le rebord marginal marqué *i* aux Pl. 1, fig. 1 et 2, et Pl. 4, fig. 1.

férieure. Je présume que c'est accidentel, et qu'au moment de la transformation l'insecte a éprouvé cette crispation, en séchant trop rapidement.

De Portugal. Collection de M. Dupont, où il était sous le nom que j'ai conservé.

29. *Erodius Curvipes.*

Long. 13 millim. 1/2. Larg. 7 millim. 1/2.

Niger, nullo modo nitidus, subpulverulentus; ovalis, parùm gibbus. Capite antè rugoso leviter bifoveolato. Prothorace dorso lævigato, propè marginem lineâ punctorum. Elytris sublævigatis; apice, costâque marginale subobliteratâ, granulatis. Costis dorsale et laterale nullis. Pectore rugoso; abdomine granulato. Tibiis anterioribus subtriangularibus, intùs emarginatis, intermediis posterioribusque flexuosis, intùs arcuatis.

Il ressemble beaucoup au type de l'*Erodius Europæus*, par sa couleur d'un noir très mat en dessus, et comme pulvérulent; mais il s'en distingue suffisamment par la forme de ses tibias, et par les fossettes de l'épistome plus orbiculaires et moins prononcées. Les granulosités de la tête sont, comme dans l'*Europæus*, formées par des lignes élevées, courtes et transverses, qui sont la réunion de plusieurs tubercules. Dos du prothorax presque entièrement lisse; ce n'est qu'avec la loupe que l'on aperçoit, vers les angles antérieurs et sur les côtés, quelques points oblitérés, et une rangée de points un peu plus marqués près du sillon latéral; les côtes dorsale et latérale sont totalement effacées; la marginale est assez marquée, et couverte de tubercules

assez gros, assez serrés ; l'extrémité des élytres est aussi très granuleuse, mais le reste est, ou absolument lisse, ou couvert de tubercules peu sensibles et très écartés. Les sillons formant les rugosités de la poitrine (1) sont mieux marqués que dans l'*Europæus*, mais l'abdomen est granuleux comme dans cette espèce. Tibias antérieurs plus épais et moins échancrés intérieurement; les intermédiaires courbés en dedans, à leur extrémité; les postérieurs fortement arqués de la même manière, et de plus très sinueux vus en dessus.

J'ai reçu cette espèce de M. Varvas, Lieutenant de vaisseau, à Toulon, qui l'a prise sur la côte de Barbarie.

30. *Erodius Chauveneti.*

Long. 13 millim. 1/2. Larg. 9 millim. 1/2.

Niger, latus, ovalis, gibbus. Capite antè rugoso, leviter bifoveolato. Elytris dorso lævis, lateribus apiceque granulatis; costâ dorsale nullâ, laterale obliteratâ, marginaleque distinctâ valdè granulatâ. Abdomine lævissimo, segmento ultimo tantùmmodò punctato. Tibiis anterioribus crassis, intùs emarginatis; posterioribus.....

Il ressemble assez à la variété B de l'*Europæus*, mais il est beaucoup plus large. Les fossettes antérieures de l'épistome sont orbiculaires et moins enfoncées. Tête granuleuse, avec la partie postérieure très lisse. Bords latéraux du prothorax sinueux; le dos est lisse, et à peine légèrement ponctué sur les côtés, où l'on voit un gros point en-

(1) Il ne faut pas oublier qu'à l'exemple de M. Audouin, je nomme poitrine le dessous de l'ensemble du thorax.

foncé en forme de fossette. Ces points ou enfoncemens sont placés symétriquement, mais probablement variables ou accidentels, car j'en ai remarqué de semblables dans diverses espèces de Collaptèrides, qui en sont habituellement dépourvus. Elytres lisses sur le dos, assez fortement granuleuses sur les côtés, et surtout à l'extrémité. La côte dorsale est totalement effacée, la latérale légèrement marquée; la marginale l'est un peu plus et fortement granuleuse. Abdomen très lisse, excepté sur le dernier segment qui est fortement ponctué; les petits sillons du premier segment sont bien marqués. Tibias antérieurs épais, triangulaires; la dent de l'extrémité est très longue, très aiguë; leur côté intérieur est assez échancré; les intermédiaires sont droits, et les postérieurs manquent au seul individu que j'ai vu.

Barbarie. Collection de M. de Chauvenet, Capitaine du génie, à Arras, qui a bien voulu me le communiquer.

31. *Erodius Audouini.*

Long. 14 millim. 1/2. Larg. 10 millim.

Niger, ovalis-obtusus, latus, gibbus. Capite granuloso punctulatoque, retrorsùs medio lævigato, lateribus anterioribus sinuatis. Prothorace dorso in medio sublævigato, lateribus subrectis, et antè valdè punctato. Elytris valdè granulatis; costâ dorsale nullâ, laterale marginaleque obliteratis. Tibiis anterioribus crassis, triangularibus, intùs haud arcuatis: posterioribus rectis. Abdomine lævissimo, apice punctulato.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est plus obtuse, un peu moins convexe, et paraît plus large.

Tête rugueuse antérieurement, ponctuée postérieurement, avec un très petit espace lisse dans son milieu. Les côtés antérieurs, au-delà des antennes, sont légèrement échancrés sur la suture de l'épistome, dont les deux fossettes sont peu marquées. Dessus du prothorax légèrement ponctué dans le milieu, mais plus fortement et d'une manière plus serrée, sur les côtés et surtout près du bord latéral, et près des angles. Elytres couvertes presque entièrement de tubercules très serrés; il faut en excepter l'emplacement des côtes dorsale et latérale. La première est effacée; la deuxième et la marginale sont très légèrement élevées, presque oblitérées. Présternum marqué de sillons sinueux et sans ordre, entremêlés de gros points enfoncés. Mésosternum légèrement réticulé; métasternum presque lisse. Abdomen brillant, lisse, avec l'extrémité postérieure ponctuée; l'antérieure légèrement marquée de sillons écartés et assez longs; mais peu enfoncés. Tibias antérieurs épais, triangulaires, à côté intérieur droit; les deux dents extérieures sont très fortes; tibias postérieurs assez courts et droits.

Donné par M. Famin, qui n'est pas sûr de sa patrie, mais qui le croit de Smyrne.

32. *Erodius Siculus.*

Long. 12 mill. 1/2, à 13 mill. 1/2. Larg. 8, à 8 mill. 1/2.

Niger, ovalis, parùm gibbus. Capite antè rugoso, foveolis duabus orbicularibus, subobliteratis. Prothorace marginibus lateralibus sinuatis; dorso lævigato, lateribus punctatis. Pleuribus sublævibus, vix striatis; sulco laterale magno. Elytris granulosis, costis dor-

sale lateraleque nullis vel subnullis. Abdomine granuloso. Tibiis anterioribus crassis, intùs haud arcuatis; posterioribus rectis.

Var. A. *Granulis elytrorum magnis, lateribus, magis distinctis; dorso rarioribus. Sulco laterale prothoracis subnullo.*

Il ressemble beaucoup à la variété B. de l'*Europæus*, et je l'avais confondu avec elle; mais il s'en distingue par ses tibias antérieurs, plus larges et droits au côté interne; par les fossettes de l'épistome, plus orbiculaires et moins marquées; par les granulosités des élytres qui, quoique très petites, sont très marquées, et assez serrées sur tout le dos; et enfin par les tibias postérieurs, à-peu-près droits.

Il a aussi quelques rapports avec l'*Audouini*, mais il est moins grand, moins large, et plus rétréci postérieurement. Les bords latéraux du prothorax sont plus sinueux; et son dos moins ponctué; enfin le dessous de l'abdomen est plus ou moins granuleux.

La variété A. a les tubercules des élytres beaucoup plus gros, et aussi saillans entre les côtes latérale et marginale qu'à l'extrémité; ils sont un peu moins serrés sur le dos. Le sillon latéral du prothorax est presque effacé. Elle semble unir cette espèce à la suivante.

Sicile. Je le dois à M. Famin.

33. *Erodius Neapolitanus. An Siculus Var.?*

Long. 13 millim. Larg. 8 millim.

Niger, ovalis, gibbus. Capite antè rugoso, retrorsùs punctato, foveolis anterioribus oblongis, transversis,

vix distinctis. Prothorace, marginibus lateralibus subrectis, dorso vix punctato, lateribus punctis majoribus impresso. Elytris granulosis; granulis, dorso, distantibus aut parùm approximatis; costis dorsale marginaleque subobliteratis, laterale valdè prominente. Tibiis anterioribus crassis, triangularibus; posterioribus rectis aut flexuosis. Abdomine leviter granulato vel punctato.

Var. A. *Elytris in medio subdepresso, costâ dorsale nullâ, dorso granulis parvis valdè distantibus.*

Il varie beaucoup dans ses granulosités, et le plus ou moins d'apparence de la côte dorsale. Il est très voisin du *Siculus* et pourrait bien n'en être qu'une simple variété (1). Il en diffère cependant par la côte latérale des élytres, que j'ai toujours vu très saillante dans le grand nombre d'individus qui ont été en ma possession. Sa forme est comme dans cette espèce, en ovale assez rétréci à la partie postérieure. Tête couverte antérieurement de lignes élevées, transverses, très prononcées, et entremêlées quelquefois de tubercules peu apparens; elle est ponctuée en arrière de ces rugosités; elle a, ordinairement, deux gros points plus prononcés que les autres; ensuite elle est lisse, près du prothorax; les côtés de ce dernier sont ordinairement assez ponctués en dessus, et il est presque lisse au centre. Ses bords latéraux sont droits, nullement sinués près de la base. Elytres étant le plus souvent couvertes de tuber-

(1) Il m'est difficile de me prononcer, à cet égard, n'ayant vu que deux individus du *Siculus*, qui diffèrent entre eux comme on peut le voir à l'article de cette espèce; mais tous les deux ont la côte latérale des élytres oblitérée; elle ne serait même pas apparente si elle n'était granuleuse.

cules assez gros, très serrés vers l'extrémité, et allant ensuite en s'éloignant les uns des autres; ils restent cependant plus rapprochés sur les côtés que dans le milieu. La côte dorsale est légèrement marquée et souvent oblitérée; mais la latérale est toujours bien saillante depuis la base jusqu'au-delà de la moitié des élytres. Dessous de l'abdomen quelquefois ponctué, quelquefois légèrement granuleux; mais dans tous, le dernier segment est couvert de points enfoncés, assez gros, assez rapprochés. Les sillons de la poitrine sont peu distincts et peu écartés. Tibias postérieurs tantôt droits, tantôt sinueux.

La variété A. diffère des autres par la côte dorsale des élytres entièrement effacée, et par les tubercules plus petits et plus écartés, surtout au milieu et près de la base. La partie des élytres entre les deux côtes latérales est aussi plus déprimée, et sa couleur est plus obscure et un peu pulvérulente.

Ces deux variétés se trouvent pêle-mêle, ce qui m'a engagé à les laisser réunies. Des individus ont la touffe de poils au présternum, et d'autres, absolument semblables, en sont dépourvus; c'est ce qui m'a fait penser que ce n'était qu'un caractère sexuel.

J'avais cru, avant d'avoir vu la collection de M. Dupont, que cette espèce était l'*Europæus* de M. Dejean, et je l'ai envoyée sous ce nom à mes correspondans.

De Naples; d'où mon ami, M. Bayard, m'en a envoyé un très grand nombre. J'en ai vu un individu de Sicile, dans la collection de M. Gory.

34. *Erodius Latus.*

Long. 14 millim. Larg. 9 millim. 1/2.

Niger, ovalis-obtusus, parùm gibbus, in medio subdepressus. Capite antè rugoso, retrorsus lævigato; lateribus, propè suturam epistomi, sinu parvo emarginatis. Prothorace dorso lævigato, marginibus sinuatis. Elytris lateribus, medioque laxe, apice valdè granulatis; costâ dorsale nullâ, laterale valdè prominente, marginale subobliteratâ. Tibiis anterioribus crassis, triangularibus, intùs vix arcuatis; posterioribus brevibus vix flexuosis. Corpore subtùs nitido; abdomine vix granulati.

Il ressemble beaucoup au *Carinatus*, et je l'avais confondu avec lui : il est plus large, et ses tibias antérieurs sont beaucoup plus épais, notablement triangulaires et à peine légèrement arqués au côté intérieur; les tibias postérieurs sont plus courts et plus épais. Abdomen plus brillant et notablement moins granuleux; mais ce caractère est moins essentiel, puisqu'il paraît varier dans certaines espèces. Il n'en est pas de même des tibias antérieurs, qui m'ont paru constans.

Il diffère du *Neapolitanus*, var. A (auquel il ressemble aussi par sa largeur), par sa forme moins rétrécie postérieurement, ce qui le fait paraître un peu plus parallèle dans son milieu. Le petit sinus latéral sur la suture de l'épistome est beaucoup plus marqué. On aperçoit un petit sillon longitudinal en dessus et près de la base du prothorax, dont les bords latéraux sont assez sinueux. L'anus est cilié de

poils beaucoup plus longs. Le dessous du corps est plus brillant, et les sillons longitudinaux de l'arrière-poitrine et du premier segment de l'abdomen, plus distincts et plus écartés.

Rapporté de Tanger par M. Salzmann, qui a bien voulu me l'envoyer.

35. *Erodius Proximus.*

Long. 11 mill. 1/2. Larg. 7 mill. 1/2.

Niger, ovalis, apice valdè obtusus, gibbus. Capite mediocriter rugoso tuberculatoque, retrorsùs in medio sublævigato. Epistomo bifoveolato. Prothorace dorso lævigato, lateribus obsolete punctato subrugoso, marginibus lateralibus subrectis. Elytris in medio lævissimis, apice lateribusque granulatis. Costâ dorsale nullâ, laterale marginaleque prominentibus. Corpore subtùs nitido. Tibiis anterioribus crassis, triangularibus; posterioribus rectis.

Il se distingue des espèces précédentes par sa forme peu rétrécie et obtuse postérieurement, et plutôt elliptique qu'ovale (1). Tête médiocrement rugueuse, sa partie la plus antérieure couverte de lignes élevées, irrégulières et transverses, et la partie postérieure de petits tubercules, qui s'oblitèrent à mesure que l'on approche du prothorax. Les deux fossettes de l'épistome sont orbiculaires et bien marquées, et l'on ne voit pas de sinus sensible sur les côtés près de la suture. Dessus du prothorax lisse dans son milieu, ponctué sur les côtés. Les points un peu lunulés et légère-

(1) C'est-à-dire en forme d'œuf.

ment tuberculeux antérieurement; les bords latéraux très peu sinueux, presque droits. Elytres très lisses près de la suture, dans la moitié antérieure, et les tubercules qui couvrent l'espace compris entre les côtes latérales sont petits, très écartés et presque oblitérés: ils sont plus gros et plus serrés sur les côtés et surtout à l'extrémité. La côte dorsale est effacée, et l'on ne distingue que sa place, qui est un peu plus brillante que le fond des élytres. La latérale est bien prononcée, mais moins saillante que dans le *Latus*. Dessus du corps d'un noir mat, le dessous plus brillant. Sillons du présternum et de la partie plane du mésosternum, bien marqués dans toute la longueur et très serrés; ceux du métasternum courts et situés à la partie antérieure; ceux du premier segment de l'abdomen, qui est très légèrement granuleux, sont assez prononcés: son dernier segment ponctué. Tibias antérieurs épais, triangulaires; les postérieurs courts et très droits.

De Barbarie. Il m'a été envoyé par M. Emond d'Esclevin.

36. *Erodius Nitidiventris.*

Long. 11 mill. 1/2. Larg. 7 mill. 1/2.

Niger subnitidus, ovalis, gibbus, postice obtusus. Capite antè, lateribus, sinuato et mediocriter rugoso, retrorsùs lævigato. Epistomo valdè transverse bifoveolato. Prothorace subtùs lævigato, lateribus vix punctulato. Elytris dorso sublævigatis. Tuberculis obliteratis; retrorsùm valdè lateribusque mediocriter tuberculatis. Costâ dorsale nullâ, laterale subobliteratâ. Tibiis anterioribus parùm crassis, intùs valdè

arcuatis, dentibus mediocribus, obtusis; posterioribus rectis. Abdomine nitidiore sublævigato.

De même taille que le précédent et à-peu-près de même forme; mais il est cependant un peu plus rétréci postérieurement. Par ses tibias antérieurs, il devrait être placé à côté de l'*Orientalis;* mais, comme il se rapproche plus par sa forme des *Proximus* et *Africanus*, je l'ai placé entre ces deux espèces.

Tête rugueuse antérieurement, sinuée sur les côtés au-delà des antennes, lisse postérieurement. Bord antérieur de l'épistome assez échancré en arc; les deux fossettes bien marquées, transverses et un peu courbées. Dessus du prothorax lisse, très légèrement ponctué sur les côtés. Ses bords latéraux droits avec les angles postérieurs coudés brusquement en dehors. Elytres lisses près de la suture, dans leur moitié antérieure, et les tubercules, situés entre les deux côtes latérales, sont petits et presque oblitérés; ceux de la partie postérieure plus gros, bien prononcés, assez serrés; ceux des côtés sont semblables, mais plus écartés. La côte dorsale est nulle et sa place peu distincte; la latérale est presque oblitérée; la marginale peu prononcée. Corps légèrement brillant en dessus; mais beaucoup plus en dessous. Les sillons du premier segment de l'abdomen sont assez rapprochés, étroits, assez longs; les trois segmens intermédiaires et la partie postérieure du premier, sont lisses; le dernier est à peine granuleux. Tibias antérieurs assez épais, mais bien sensiblement échancrés en arc au côté intérieur; les postérieurs droits.

De Barbarie: il m'a été donné par M. A. Monfort.

37. *Erodius Africanus.*

Long. 13 à 15 mill. Larg. 7 mill. 1/2 à 8 mill. 1/2.

Niger subnitidus, ovalis, gibbus. Capite antè rugoso, retrorsùs lævigato; lateribus antè antennis sinuatis. Prothorace dorso, lævigato, nitido. Elytris sublævibus, apice valdè granulatis. Costâ dorsale subnullâ, laterale et marginale subobliteratis. Tibiis anteriori-bus crassis, valdè triangularibus, intùs rectis; posterioribus vix sinuatis. Presterno vix sulcato. Abdomine granuloso.

Var. A. *Abdomine sublævigato. Presterno magis rugoso.*

Var. B. *Minor, ovalis-oblongus, subparallelus. Capite antè antennas, lateribus rectis. Prothorace dorso, lateribus punctato. Abdomine sublævigato. An species distinctâ?*

Il a la forme et à-peu-près la taille des *Erodius Siculus* et *Neapolitanus*, et se rapproche assez de ce dernier. Il paraît, au premier aspect, intermédiaire entre cette espèce et sa variété A. Il en est distinct par la côte latérale des élytres, presque oblitérée comme dans le *Siculus*. Il est un peu plus convexe que ce dernier. Les fossettes de l'épistome sont entièrement effacées; les bords du prothorax moins sinueux, et ses angles postérieurs plus aigus et plus prolongés en arrière. Elytres moins granuleuses sur le dos et sur les côtés, et même entièrement lisses sur la suture; la côte dorsale, quoique oblitérée, est un peu plus marquée.

Dans la variété A, les sillons du présternum sont plus

marqués, ce qui le rend plus rugueux. Les tubercules de l'abdomen sont presque effacés, et les fossettes de l'épistome un peu plus marquées.

La variété B a une forme toute différente : elle est moins élargie dans le milieu, subparallèle. Les angles postérieurs du prothorax moins aigus et moins prolongés en arrière, et ses côtés sont sensiblement ponctués. La côte dorsale des élytres est aussi marquée que la latérale; mais elles sont toutes deux peu prononcées, presque oblitérées. Le dessous est à-peu-près comme dans la variété A.

Il se pourrait que cette variété dût constituer une espèce. (1)

De Tunis, ainsi que la variété B. L'un et l'autre m'ont été donnés par M. Barthélemy, conservateur du musée de Marseille.

La variété A. vient de Tanger et m'a été donnée par M. Salzmann.

38. *Erodius Subnitidus.*

Long. 11 mill. Larg. 7 mill.

Niger, subnitidus, ovalis, gibbus. Capite granulato rugosoque, retrorsùs lævigato; antè lateribus sinu parvo emarginato. Prothorace dorso nitido, lævigato, lateribuspunctato. Presterno inflexo, sulco transverso, semiannulario, impresso. Elytris dorso lævigatis, lateribus vagè apiceque dense granulatis. Costá dorsale

(1) J'avais d'abord pensé de ne donner le nom d'*Africanus* qu'à la variété B, et de rapporter les deux autres au *Siculus*, quoique les élytres soient plus lisses sur le dos. Je penche encore beaucoup pour cette distribution, et je crois que j'y reviendrai lorsque je connaîtrai plus d'individus de chacune de ces espèces et de leurs variétés.

nullâ; laterale obliteratâ subnullâ, marginale distinctâ. Abdomine nitido vix punctato. Tibiis anterioribus crassis; posterioribus rectis.

Il ressemble beaucoup à l'*Africanus;* mais il est plus petit. Les bords du prothorax sont plus sinueux, et il se distingue de cette espèce et de toutes celles qui me sont connues par la forme de son présternum : il a une inflexion bien prononcée en avant des hanches, avec une impression bien marquée en forme de sillon semi-annulaire. La partie comprise entre cette impression et le bord antérieur est plus rugueuse que celle entre les hanches. Les sillons antérieurs des deux premiers segmens de l'abdomen sont bien marqués, surtout ceux du premier. Les deux suivans sont légèrement ponctués ; le dernier l'est un peu plus fortement. Dessus du prothorax assez ponctué sur les côtés, mais très lisse dans le milieu. Les granulosités et les côtés des élytres sont à-peu-près comme dans l'*Africanus ;* seulement la côte latérale est un peu plus effacée.

Il m'a été rapporté d'Alger par M. A. Monfort.

39. *Erodius Subcostatus.*

Long. 13 mill. Larg. 7 mill.

Niger, ovalis-oblongus, parùm gibbus. Capite antè rugoso, retrorsùs lævigato, labro rufescente. Prothorace nitidulo, marginibus retrorsùs rectis, dorso lævigato, lateribus vix punctulato. Elytris medio lævigatis apice granulatis. Costis tribus subæqualibus prominulentibus. Tibiis anterioribus triangularibus mediocriter crassis, posterioribus longis rectis.

Il ressemble à l'*Africanus* par sa forme; mais il est un

peu plus allongé et notablement moins gibbeux. La couleur des élytres est plus obscure, et les tubercules de l'extrémité s'étendent moins antérieurement. Les côtes dorsale et latérale sont plus longues, à-peu-près égales, légèrement prominulentes. Les tibias antérieurs sont un peu plus étroits et à dents moins aiguës ; les postérieurs sont plus longs et plus grèles ; les sillons de la poitrine et de l'abdomen, qui est assez fortement granuleux, sont bien marqués.

De Barbarie.

40. *Erodius Tangerianus.*

Long. 13 mill. Larg. 7 mill.

Niger, ovalis-oblongus, gibbus. Capite rugoso retrorsùs lævigato. Epistomo foveolis, duabus oblongis valdè impresso : labro rufescente. Prothorace marginibus sinuatis dorso lævigato : lateribus obsolete granulatis. Elytris dorso leviter, apiceque dense granulatis. Tibiis anterioribus triangularibus mediocriter crassis ; posterioribus rectis.

Il se rapproche beaucoup de l'*Africanus* et n'en est peut-être qu'une variété : il est plus étroit. Le labre est d'un brun rouge assez clair, et les deux fossettes de l'épistome sont étroites, transverses et beaucoup plus marquées. Les bords latéraux du prothorax sont plus sinueux, et ses côtés légèrement granuleux en dessus, vus à la loupe. La saillie postérieure et intermédiaire du présternum a une impression qui lui donne un aspect cordiforme. L'abdomen est lisse ; mais son premier segment a des sillons antérieurs assez marqués, et le dernier est granuleux. Les granulosités

des élytres et les côtes sont à-peu-près comme dans l'*Africanus*.

De Tanger, d'où il a été apporté par M. Salzmann, auquel je dois cette espèce.

41. *Erodius Vicinus.*

Erodius Lævigatus, Sturm, non Olivier.

Long. 12 mill. Larg. 8 mill.

Niger, gibbus, ovalis, brevis. Capite vagè rugoso retrorsùs lævigato marginibus subrectis. Elytris vagè granulatis; tuberculis apice approximatis. Costâ dorsale nullâ, lateraleque obliteratâ. Tibiis anterioribus crassis; posterioribus rectis.

Il se rapproche beaucoup par sa forme, à-peu-près elliptique, des *Nitidiventris* et *Proximus;* mais il est plus large qu'eux. Il se distingue du premier par ses tibias antérieurs, plus épais et plus droits au côté intérieur; et du second par les granulosités de sa tête et par la côte latérale des élytres, moins marquée. Tête fortement granuleuse antérieurement, les tubercules sont réunis et forment des lignes transverses, élevées, très saillantes, et bien séparées les unes des autres; les tubercules sont peu distincts sur les côtés, surtout au-dessus de l'insertion des antennes et dans le milieu de la tête; la partie postérieure est lisse entre les yeux; les deux fossettes antérieures sont peu marquées; les tubercules des élytres sont assez distincts, et très écartés sur la presque totalité de leur surface, mais plus apparens et un peu plus gros sur les côtés, et tout près de l'extrémité où ils sont serrés. Dessus du corps

obscur; le dessous plus brillant. Abdomen couvert de tubercules écartés, même sur le dernier segment; ces tubercules s'étendent sur l'arrière-poitrine, et sont remplacés par des points au présternum; les sillons sont peu marqués et peu nombreux, et ce qui distingue cette espèce, c'est une fossette orbiculaire bien prononcée, située au milieu de la suture, entre le présternum et le mésosternum.

Il se trouve en Calabre, et m'a été envoyé comme étant l'*Erodius Lævigatus* Sturm, par M. de Cristofori.

42. *Erodius Nitidicollis.*

Erodius Gibbus, Var. Dej. *in litt.*

Long. 14 mill. Larg. 9 mill.

Niger, ovalis, parùm gibbus. Capite antè rugoso retrorsùs leviter punctulato, lævigatoque. Prothorace super nitidiore punctulato, in medio punctis obliteratis; marginibus lateralibus crassis sinuatisque. Elytris obscuris, granulis parvis dense tectis, tricostatis. Costâ dorsale sæpiùs obliteratâ, lateraleque semper prominulente. Presterno reticulato, punctatoque. Abdomine granulato. Tibiis anterioribus angusto triangularibus; posterioribus flexuosis.

Var. A. *Magis convexus. Capite minus rugoso. Tibiis anterioribus triangularibus; posterioribus rectis. Abdomine lævigato. An sp. dist.?*

Tête couverte antérieurement de petites lignes élevées, transverses, très rapprochées, sans aucun ordre et entremêlées, surtout au-dessus des antennes, de petits tuber-

cules; la partie postérieure ponctuée, avec un espace lisse dans son milieu; les fossettes de l'épistome ordinairement peu apparentes, et même presque entièrement nulles; côtés du prothorax assez fortement sinueux et rebordés, ce qui fait paraître le sillon marginal très profond près de ces bords; le dessus est très brillant, légèrement ponctué dans le milieu, mais assez fortement sur les côtés. Elytres ordinairement obscures, et couvertes de petits tubercules très serrés sur toute leur surface, excepté toutefois dans l'emplacement des côtes; la dorsale est le plus souvent courte et peu marquée; mais la latérale est toujours assez saillante et plus ou moins longue. Présternum réticulé, au moins dans le milieu, et les petits sillons sont ponctués; ses angles sont presque lisses. Mésosternum ayant de petites stries longitudinales, ondulées et peu sensibles; mais un peu plus marquées postérieurement, et quelquefois il est légèrement tuberculeux. Métasternum et abdomen granuleux. Tibias antérieurs triangulaires, mais assez étroits; les postérieurs longs et très flexueux.

La variété A. est un peu plus convexe; la tête moins granuleuse. La côte dorsale des élytres est plus marquée, l'abdomen lisse et très brillant. Les tibias antérieurs sont un peu plus larges et les postérieurs plus droits.

Serait-ce une espèce?

De Barbarie.

43. *Erodius Subparallelus.*

Long. 13 millim. 1/2. Larg. 8 millim.

Niger, subparallelus, mediocriter gibbus. Capite mediocriter ruguloso, punctatoque; retrorsùm in medio lævigato. Prothorace dorso nitido punctulato, margini-

bus leviter sinuatis. Elytris tuberculis distantibus tantùmmodo apice approximatis. Costis tribus parùm prominulis. Tibiis anterioribus angustis, vix triangularibus; posterioribus longis, vix sinuatis.

Il se rapproche beaucoup du *Nitidicollis* par ses tibias antérieurs assez étroits, très légèrement triangulaires, et dont la dent supérieure est très petite; sa forme est plus étroite, moins ovale et plus parallèle : les tubercules des élytres sont beaucoup moins serrés latéralement, et ils sont très petits, presque oblitérés antérieurement entre les côtes dorsales.

De Tunis. Collection de M. Dupont où il figurait comme une variété du *Gibbus*.

44. *Erodius Emondi.*

Long. 13 à 14 millim. Larg. 8 millim. 1/2.

Niger, ovalis, gibbus. Capite antè rugoso, lateribus valdè emarginato. Epistomo foveolis duabus orbicularibus impresso. Prothorace marginibus crassis, si uatis, dorso punctato in medio sublævigato. Elytris lateribus, apiceque dense tuberculis majoribus, dorso parvis distantibus: costis dorsale et laterale prominentibus. Tibiis anterioribus angusto-triangularibus; posterioribus longis, leviter flexuosis. Abdomine obscuro maxime granulato.

Il ressemble aussi par sa forme au *Nitidicollis*, et ses tibias antérieurs sont à-peu-près semblables; il s'en distingue cependant par les caractères suivans : les fossettes de

l'épistome sont arrondies et bien marquées; les côtes dorsale et latérale des élytres très saillantes, et plus prolongées postérieurement; leurs tubercules ne sont serrés que tout-à-fait à l'extrémité, et très écartés dans le reste; un peu moins cependant sur les côtés, entre la côte latérale et la marginale.

De Barbarie. Cette espèce m'a été envoyée par M. Emond d'Esclevin, et m'a été donnée depuis par mon ami, M. Boyer, pharmacien, à Aix.

45. *Erodius Ambiguus.*

Long. 12 à 14 millim. Larg. 8 millim. $\frac{1}{2}$.

Niger, ovalis, curtus, gibbus. Capite rugoso retrorsùs lævigato antè lateribus sinuato; epistomo leviter bifoveolato. Elytris tuberculis tantùmmodo retrorsùs approximatis, dorso rarioribus subobliteratis. Costis dorsale et laterale prominentibus. Abdomine nitido vix punctato et vix granulato. Tibiis anterioribus subcrassis, triangularibus: posterioribus curtis, rectis, raro flexuosis.

Var. A. *Major, minùs convexus; capite antè subtrilobato. Prothorace lateribus magis punctato. Tuberculis elytrorum majoribus precipue lateribus. Tibiis anterioribus dente apicale longiore.*

Il se rapproche beaucoup de l'*Emondi* et n'en est peut-être qu'une variété. Il est ordinairement plus court, plus obtus, un peu plus convexe, et plus renflé dans le milieu. L'abdomen est plus brillant, à peine ponctué, ou très peu granuleux; les fossettes de l'épistome sont moins pronon-

cées; les tibias antérieurs larges, et les postérieurs plus courts et un peu plus épais; ils sont ordinairement droits, rarement sinueux.

La variété A. est plus grande, un peu moins convexe; les côtés du prothorax sont plus ponctués en dessus; les tubercules des élytres un peu plus gros et plus marqués sur les côtés. La dent terminale des tibias antérieurs est beaucoup plus longue.

Il pourrait se faire que ce fût une espèce distincte.

De Barbarie.

46. *Erodius Marginicollis.*

Long. 11 millim. ½. Larg. 7 millim.

Niger, pulverulentus, ovalis, parùm gibbus. Capite antè subtrilobato rugoso, retrorsùs punctulato in medio vix lævigato. Prothorace dorso lævigato lateribus punctato; marginibus lateralibus leviter arcuatis haud sinuatis. Elytris tuberculis nitidis, præter apicem, distantibus; costis tribus prominulis. Abdomine et pectore obscuris, granulatis. Tibiis anterioribus parùm crassis, oblongo-triangularibus, dentibus parvis; posterioribus flexuosis.

Il ressemble un peu à la varieté A. de l'*Ambiguus;* mais il est plus petit et moins convexe. Sa couleur est plus pulvérulente, comme enfumée, surtout dans les intervalles entre les côtes; ce qui fait paraître les tubercules des élytres, plus brillans. Ils sont plus petits sur les côtés des élytres, dont les côtes sont bien marquées, sans être très saillantes; la partie antérieure de la tête est subtrilobée, comme dans cette variété; mais les fossettes de l'épistome sont

moins marquées et pas sensibles : les bords latéraux du prothorax sont légèrement arrondis en arc de cercle ; mais point sinueux ; le sillon latéral est plus marqué ; les tibias antérieurs plus étroits, et les deux dentelures beaucoup moins longues. L'arrière-poitrine et l'abdomen moins brillans et plus tuberculeux.

De Barbarie. Collection du Muséum de Paris.

47. *Erodius Lævis.*

Long. 11 1/2 à 12 millim. Larg. 7 1/3 à 7 1/2 millim.

Niger, ovalis, curtus, obtusus, gibbus. Capite antè granulato, lateribus vix sinuato ; epistomo foveolis inconspicuis. Prothorace dorso lævigato, marginibus lateralibus subrectis, sulco obliterato. Elytris lævigatis, apice laxe granulatis ; costis latis parùm prominulis. Abdomine obscuro, rugoso. Tibiis anterioribus triangularibus, dentibus duobus validis ; posterioribus subrectis.

Il est court, assez convexe, peu rétréci postérieurement, et assez obtus. Tête peu sinueuse sur les côtés, antérieurement ; elle est assez rugueuse en avant, ponctuée légèremeut dans le milieu, et lisse postérieurement. Le dessus du prothorax est lisse, avec quelques points, à peine visibles à la loupe, sur les côtés. Ses bords latéraux sont presque droits ou peu arqués. Le sillon marginal est presque nul près de ces bords. Elytres très lisses dans leur milieu, à peine granuleuses sur les côtés ; les tubercules sont bien prononcés vers l'extrémité, mais peu serrés ; les côtes sont assez marquées, largement arrondies et peu saillantes ; la dorsale surtout. Présternum médiocrement rugueux ; abdomen d'un noir mat, assez rugueux. Tibias antérieur assez

courts et assez larges, leurs deux dents notablement triangulaires et assez fortes; tibias postérieurs presque droits.

De Barbarie.

48. *Erodius Affinis.*

Long. 11 millim. 1/2. Larg. 8 millim.

Niger, nitidus, ovalis, brevior, subglobosus, maxime gibbus Capite antè parùm granulato. Prothorace nitidiore lævissimo; marginibus lateralibus rectis, sulco obliterato. Elytris medio in lævigatis; lateribus leviter, apiceque dense granulatis. Costis dorsale et marginale curtis, angustis, satis prominulentibus. Abdomine nitido, vix granulato. Tibiis posterioribus rectis.

A-peu-près de la même forme que le précédent; mais il est encore plus court, plus convexe, plus globuleux. Tête peu granuleuse antérieurement, très lisse postérieurement; dessus du prothorax très brillant et très lisse, à bords latéraux très droits, et légèrement courbés vers les angles antérieurs. Elytres très lisses antérieurement, entre les côtes dorsales, légèrement granuleuses sur les côtés, et les tubercules sont mieux prononcés et assez serrés à l'extrémité; les côtes dorsale et latérale sont assez courtes, étroites et assez saillantes. Abdomen très peu granuleux. Tibias antérieurs épais, leurs deux dentelures très fortes, surtout celle de l'extrémité. Tibias postérieurs droits.

De Barbarie. Je l'ai reçu de M. Mittre.

49. *Erodius Peiroleri.*

Erodius Gibbus? Latreille, *Gen. Crust.* et *Insect.*, tom. II, pag. 145. *Erodius Bilineatus*, Peiroleri.

Long. 13 à 13 millim. 1/2. Larg. 8 1/3 à 8 1/2 millim.

Niger, latus, ovalis, gibbus. Capite antè rugoso, mento vix punctato. Prothorace dorso lævigato, lateribus leviter punctato, marginibusque lateralibus sinuatis, sulco majore. Elytris dorso lævigatis, lateribus vagè, apiceque dense granulatis. Costis tribus angustis, longiusculis, prominentibus. Abdomine granulato. Tibiis anterioribus curtis, triangularibus, dentibus duobus validis; posterioribus rectis.

Var. A. *Marginibus lateralibus minùs sinuatis. Elytris magis obtusis; costis magis prominentibus, abdomine nitidiore, vix granulato.*

Il ressemble beaucoup au *Lævis*, mais il est plus grand et plus large. Les côtés du prothorax sont plus sinueux, et le sillon marginal est beaucoup plus marqué sur les côtés. Les côtes dorsale et latérale des élytres sont plus marquées, et les dents des tibias antérieurs plus obtuses et plus écartées entre elles.

La variété A. a une forme plus obtuse, les bords latéraux du prothorax moins sinueux: et les côtes dorsale et latérale un peu plus saillantes.

De Sardaigne. Il m'a été envoyé par M. Peiroleri, sous le nom de *Bilineatus.*

50. *Erodius Mittrei.*

Long. 14 à 15 millim. 1/2, Larg. 8 1/3 à 8 millim. 1/2.

Niger, nitidus, ovalis-oblongus, gibbus. Capite antè subtrilobato, granulatoque, retrorsùs punctato, lineâ longitudinale nitidâ sublevatâ, Prothorace suprà nitido, lævigato, lateribus punctato; propè basim sulco longitudinale obsoleto; marginibus lateralibus subrectis, sulco majore. Elytris dorso lævigatis, lateribus leviter, apiceque dense granulatis; costis dorsale et laterale longiusculis, prominentibus. Tibiis anterioribus oblongo-triangularibus, dentibus duobus validis; posterioribus sinuatis. Abdomine granuloso.

Var. A. *Subparallelus, magis obtusus. Costis elytrorum prominentibus, abdomine nitidiore, haud granulato.*

Il est plus étroit et un peu plus grand que le *Peiroleri;* il est moins dilaté dans son milieu, un peu plus triangulaire, et sa couleur est plus brillante. Tête assez fortement granuleuse antérieurement, ponctuée postérieurement, avec une petite ligne longitudinale lisse, paraissant ordinairement un peu élevée, et manquant quelquefois; ses bords latéraux et antérieur sont assez échancrés, ce qui fait paraître la tête comme trilobée antérieurement; bords latéraux du prothorax peu sinueux; leur sillon bien marqué; le dessus est lisse dans le milieu, ponctué sur les côtés. Il a ordinairement un sillon longitudinal très peu marqué, partant du milieu de la base et s'effaçant entièrement avant le bord antérieur. Les tubercules et les côtes des élytres sont à-peu-près comme dans le *Peiroleri.* Abdomen ordinairement très granuleux. Tibias antérieurs assez larges, leurs deux dentelures assez fortes; ils sont cependant plus longs et plus étroits que dans le précédent.

La variété A. est plus obtuse et un peu plus parallèle; les côtes des élytres plus saillantes, et l'abdomen plus brillant, à peine ponctué sur les quatre premiers segmens, mais plus fortement sur le dernier.

De Barbarie. Il m'a été envoyé par M. Mittre.

51. *Erodius Syriacus*, Dupont. Collect.

Long. 8 1/2 à 11 millim. Larg. 5 1/2 à 7 millim.

Niger, ovalis, gibbus. Capite granulis parvis tecto, retrorsùs loco lævigato. Prothorace breviore, dorso lævigato; lateribus planato, vix marginato sulcatoque. Elytris parùm granulatis, dorso lævigato; costis tribus maximè prominentibus. Abdomine plus minùsve granuloso. Tibiis anterioribus oblongo-triangularibus, intùs vix emarginatis; posterioribus flexuosis.

Var. A. *Abdomine vix granulato.*

Var. B. *Latior, minùs gibbus. Granulis capitis magis distantibus. Abdomine vix granulato.*

Cette espèce se distingue bien de toutes les précédentes à côtes des élytres bien prononcées et à dos lisse.

Tête couverte de petits tubercules bien distincts et assez gros antérieurement, et allant ensuite en diminuant de grosseur vers la partie postérieure, où ils s'oblitèrent totalement. Prothorax très court, à peine de la longueur de la tête, mesuré dans son milieu; le dos est lisse avec les côtés et les angles légèrement ponctués. Le rebord latéral et le sillon qui le longe, sont très peu marqués. Elytres peu granuleuses, et leurs tubercules ne sont un peu serrés que tout-à-fait à l'extrémité: ils sont nuls près de la suture,

dans la moitié antérieure de la longueur, et très peu nombreux sur les côtés ; les côtes très saillantes et très étroites, ce qui lui donne un peu l'aspect du *Barbarus*. Présternum peu rugueux et même quelquefois simplement ponctué; les sillons de l'arrière-poitrine sont plus ou moins marqués. Abdomen couvert de petits tnbercules assez serrés, surtout au dernier segment. Tibias antérieurs en triangle allongé et peu épais ; les deux dentelures assez prononcées; les postérieurs légèrement sinueux.

La variété A, qui était placée dans la collection de M. Dupont comme une variété du *Gibbus*, se distingue par son abdomen moins granuleux, mais semblable pour tout le reste au précédent.

La variété B. est un peu plus large, moins gibbeuse; les tubercules de la tête plus éloignés et l'abdomen presque lisse.

De Syrie. Collection de M. Dupont.

La variété A. est de Barbarie. Même collection.

La variété B. a été rapportée d'Egypte par Olivier et fait partie de la collection du Muséum. Serait-ce cette variété que Fabricius a décrite sous le nom de *Gibbus ?*

Nota. Les espèces de ce genre sont très difficiles à bien circonscrire, et je ne me flatte pas de les avoir parfaitement débrouillées. Sans aucun doute, j'aurai réuni quelquefois des espèces distinctes, tandis que j'en aurai séparé qui doivent être réunies. Je crois cependant avoir indiqué les points douteux avec assez de soin pour faciliter de relever mes erreurs. On peut voir par ce qui précède que, lorsque des différences dans ces insectes correspondaient à des localités bien diverses, je les admettais comme espèces ; mais que, lorsque les insectes qui m'offraient ces différences habitaient les mêmes localités et à-peu-près aux

mêmes époques, j'ai été plus réservé, et alors j'ai réuni quelquefois ce que j'aurais séparé, s'il en eût été autrement.

Au reste, ce n'est pas seulement dans le genre *Erodius*, où il est difficile de fixer la limite des espèces. Ce cas arrive dans tous les genres naturels où les couleurs et les formes varient peu. Si les espèces sont très variables de leur nature et que l'on ne possède pas les intermédiaires, comment savoir que ce sont de simples variétés? Voilà donc encore une circonstance où l'étude des larves serait bien précieuse. On me dira peut-être que les larves elles-mêmes peuvent varier! Je ne dis pas non; mais, si elles varient et qu'elles appartiennent à la même espèce, ces variétés donneront souvent naissance à des insectes parfaitement identiques. Si au contraire les variétés remarquées dans les larves correspondent constamment à des variétés analogues dans l'insecte parfait, on aura quelque certitude que ce sont bien des espèces. C'est ainsi qu'en Botanique on cherche à s'assurer de leur validité par le semis.

Genre V. *Anodesis*.

Erodius, Dej.

(Pl. III, *fig.* 17, 18 et 19.)

Ce genre ayant à-peu-près la même organisation que celui d'*Erodius*, je me bornerai à indiquer les caractères qui l'en distinguent, et je renvoie au précédent pour tout le reste.

Menton convexe en dehors, comme gibbeux, et sans strie ni sillon longitudinal.

Yeux très courts, très larges et fortement transverses, filiformes et point saillans. Ils se prolongent d'une manière très notable en dessous du bord latéral de la tête (*fig.* 17).

Cuisses minces, cylindriques à leur base, fortement renflées en massue à leur extrémité, et non comprimées et subfiliformes comme dans les *Erodius*. Les cils des antérieures sont plus courts et plus épineux.

Dessus du *tergum* du prothorax presque tronqué à sa base; les angles postérieurs non prolongés en arrière.

Corps peu convexe en dessus, moins ovalaire, presque filiforme, brusquement arrondi à l'extrémité postérieure.

1. *Anodesis Cleryi.*

Erodius Cleryi, Dejean, collect.

Erodius Colossus, Dupont, collect.

Long. 18 mill. 1/2. Larg. 10 mill.

Niger-obscurus, lateribus pectoris nitidus, oblongus, parùm gibbus, apice abrupte retusus. Capite rugoso punctatoque. Prothorace dorso, densè punctato. Elytris costis nullis, antè densè punctatis, retrorsùs granulatis. Abdomine rugoso, irregulariter longitrorsùm sulcato.

Oblong, à peine dilaté dans le milieu, subparallèle et brusquement arrondi à son extrémité, comme tronqué. Labre d'un rouge brun assez clair. Tête couverte antérieurement de lignes transverses, élevées, qui la rendent rugueuse. La partie postérieure est ponctuée entre les yeux. Dessus du prothorax très peu convexe, fortement ponctué sur toute sa surface, avec une ligne longitudinale, lisse, inter-

rompue et peu apparente dans son milieu. Le bord latéral a un bourrelet assez fort. La base est à peine sinueuse, les angles postérieurs nullement prolongés en arrière, et les antérieurs très aigus. Elytres ponctuées d'une manière très serrée, et, vers la partie postérieure, les intervalles entre les points se relèvent en tubercules, ce qui les fait disparaître. Ce changement se fait par une graduation presque insensible. On ne voit aucune trace de côtes élevées. Le côté supérieur des flancs des élytres est dilaté en crête, près de la base, d'une manière assez notable. Dessous du corps comme le dessus d'une couleur noire obscure ; mais les flancs des élytres et ceux de la poitrine sont assez brillans. Les flancs du prothorax ont de petits sillons courbes qui semblent se prolonger sur la partie antérieure du présternum. Ces sillons deviennent longitudinaux entre les hanches antérieures; les trois premiers segmens de l'abdomen sont couverts de sillons longitudinaux assez serrés dans presque toute la longueur, et leur partie postérieure, où ils s'oblitèrent, est granuleuse; les deux derniers segmens sont presque entièrement granuleux, les sillons de l'extrémité antérieure étant très courts ; l'arrière-poitrine est légèrement réticulée dans sa partie plane, mais sans tubercules. Toutes les cuisses sont très étroites et cylindriques à leur base, brusquement en massue à leur extrémité, elles sont ponctuées ainsi que les tibias, et les pattes antérieures ont quelques cils rares, courts et piquans.

Du Sénégal. Collection de M. Dupont. Les antennes manquent à son unique individu.

Deuxième Division. (*Zophosites.*)

(Pl. IV, *fig.* 1.)

L'organisation de la poitrine de cette division offre des différences bien notables avec celle de la précédente (*voy.* pag. 508). Elles sont telles que je n'aurais pas balancé à en faire une tribu particulière, si j'avais pu la diviser en plusieurs genres.

Le présternum a en arrière et dans son milieu, une saillie assez longue en fer de lance, qui s'appuie sur un enfoncement ou creux de la partie gibbeuse du mésosternum, à-peu-près comme dans les Buprestides; mais l'enfoncement du mésosternum est moins profond et quelquefois nul (il y a en outre d'autres différences dont il est inutile de parler ici). L'épimère mésothoracique est très long, oblique et s'interpose entre l'élytre et l'épisternum; sa forme est plus ou moins en triangle allongé : il est soudé avec l'épisternum, et quelquefois la suture est à peine marquée. Le métasternum est assez grand, et sa saillie postérieure est triangulaire et bifide à son extrémité entre les hanches. De chacun des sommets de ces deux petits lobes, part un sillon plus ou moins marqué, se dirigeant sur le milieu de l'épisternum, sans l'atteindre. Ce dernier est soudé avec le métasternum qui l'enveloppe par une suture courbe, marquée par une strie quelquefois très légère et quelquefois assez marquée postérieurement. Les hanches des pattes de derrière obliquent assez notablement vers la tête, et leurs cuisses sont très rapprochées à leur insertion; les trochanters sont très petits. Le dessous du corps est un peu en carène ou mieux en coin.

Les tibias antérieurs sont légèrement triangulaires et

tronqués plus ou moins obliquement à leur extrémité, ce qui les fait paraître unidentés en dehors, lorsque la troncature est très oblique.

Le onzième article des antennes est toujours distinct, dégagé du précédent et à-peu-près de sa grandeur.

L'obliquité très remarquable des hanches postérieures m'avait fait présumer que les *Zophosis* devait en faire usage pour s'enfoncer dans le sable. J'ai pensé qu'ils fouissaient avec leurs tibias antérieurs et lançaient leurs postérieurs en arrière, en nageant, pour ainsi dire, dans le sol mobile qu'ils habitent, mouvement que la forme du dessous du corps doit favoriser. M. Varvas, lieutenant de vaisseau, a confirmé par l'observation ce que je n'avais fait que soupçonner, et il a remarqué que ces insectes s'enfoncent encore plus rapidement dans le sable, lorsqu'on veut les saisir, que ne le font les *Erodius*.

Cette division ne renferme qu'un seul genre, du moins à ma connaissance.

Genre VI. *Zophosis*, Latreille, *Gen. Crust. et Insect.*, t. II, pag. 146.

Erodius, Fabricius, Olivier, Schonherr, etc.

(Pl. IV, *fig.* de 1 à 10.)

Palpes maxillaires subfiliformes. Premier article court, moins épais que les autres, fortement courbé; les deux suivans coniques, épais, à-peu-près égaux; le dernier assez comprimé, fortement tronqué, subsécuriforme-allongé, à peine plus large que le pénultième. Le premier article des labiaux droit, subcylindrique; le deuxième conique, un peu courbé; le dernier subovoïde, un peu dilaté et arrondi au bout; tous trois à-peu-près égaux en longueur.

Menton des *Erodites*. Quelquefois les deux lobes antérieurs sont prolongés en forme de dents obtuses, mais d'autres fois arrondis comme dans le genre *Erodius* (*fig.* 2).

Mandibules fortes, bidentées à l'extrémité, mais sans dent ni crête à la partie supérieure.

Labre toujours saillant, transverse et rectangulaire (*fig.* 4).

Antennes de onze articles très distincts : le premier très épais, quelquefois subtriangulaire et épineux extérieurement; le deuxième toujours assez allongé et subcylindrique, ainsi que le troisième et le quatrième, à peine conique, un peu plus allongé que les trois suivans, qui sont à-peu-près égaux et subcylindriques ou à peine coniques; les huitième, neuvième et dixième plus courts, plus larges et déprimés, obconiques-turbinés; le dernier bien distinct du dixième, aussi grand que lui, en ovale-aigu à son extrémité (*fig.* 4 et 6).

Yeux ovales-oblongs, déprimés, presque longitudinaux ou très obliques, avec un petit rétrécissement à la partie inférieure et antérieure, et situés à la partie supérieure de la tête (*fig.* 4 et 5).

Corps ovale. Rebords ou flancs des élytres (*fig.* 1, *i*) très larges, presque horizontaux ou très inclinés. Premier segment de l'abdomen trilobé antérieurement; lobes aigus; les latéraux avancés.

Tibias antérieurs courts, légèrement triangulaires et tronqués plus ou moins obliquement à leur extrémité. Toutes les cuisses et les quatre tibias postérieurs filiformes (*fig.* 7, 8 et 9).

Tarses grêles. Premier et dernier articles des antérieurs étroits, assez longs et à-peu-près égaux; les intermédiaires très courts, subtransverses. Premier article des

quatre tarses postérieurs très long, égalant au moins les trois suivans réunis.

Voici un tableau synoptique des espèces qui me sont connues.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres sans côtes ou avec des côtes à-peu-près également espacées, point tranchantes et ne formant pas au milieu du dos une élévation plane. Leur courbure est en général continue et uniforme.

Premier Groupe.

Trois ou quatre côtes longitudinales bien marquées sur les élytres.

Corps court, ovoïde-suborbiculaire; couleur métallique.....		1. *Trilineata.*
Corps oblong : couleur noire.	Quatre côtes bien marquées sur les élytres : corps très rétréci en arrière, subtriangulaire...	2. *Quadrilineata.*
	Trois côtes seulement bien marquées, la marginale presque effacée : corps oblong peu rétréci en arrière.....	3. *Abbreviata.*

Deuxième Groupe.

Côtes des élytres nulles ou peu marquées.

A. Elytres ayant deux ou trois côtes légèrement marquées. . . . . 4. *Boei.*

B. Elytres sans côtes latérales ou n'en ayant qu'une seule très peu sensible.

a. Une fossette en forme de large sillon à la partie antérieure du mésosternum.

- Elytres
  - Sans tubercules saillans.
    - Corps
      - Oblong, étroit, peu convexe.
        - Dessus du corps
          - Noir ou sans reflet métallique bien prononcé.
            - Elytres
              - A ponctuation peu serrée, au moins dans le milieu.
                - Elytres couvertes de gros points même dans le milieu.
                - Hanches antérieures
                - Noires ; ponctuation de la poitrine et des cuisses plus forte ..... 6. *Barbara.*
                - Rougeâtres ; ponctuation de la poitrine et des cuisses plus faible ..... 7. *Punctata.*
              - A ponctuation très serrée même dans le milieu..... 5. *Delalandi.*
              - Ponctuation des élytres peu marquée au moins dans le milieu.
                - Dos du prothorax.
                - Point relevé dans son milieu.
                - Hanches antérieures
                - Rouges.
                - Pattes
                - Noires. 7. *Punctata var.*
                - Rouges. 8. *Pygmæa.*
                - Noires .... 9. *Curta.*
                - Gibbeux dans son milieu..... 10. *Gibbicollis.*
          - A reflet métallique bien prononcé.
            - Ponctuation du dos
              - Peu serrée.
                - Corps
                - Peu convexe, rétréci fortement en arrière..... 11. *Algeriana.*
                - Convexe, peu rétréci postérieurement..... 12. *Maillei.*
              - Très serrée ..... 13. *Submetallica.*
      - Court et convexe, subcylindrique ou orbiculaire.
        - Subcylindrique..... 14. *Errans.*
        - Court, suborbiculaire.
          - Pattes
          - Noires; mésosternum peu relevé, non bifurqué.
            - Les deux premiers segmens de l'abdomen.
              - Lisses. Elytres
                - Lisses. Epistome
                - Ponctuées ..... 15. *Minuta.*
                - Légèrement ponctué; une fossette oblongue près de l'échancrure postérieure du métasternum ..... 16. *Suborbicularis.*
                - Fortement ponctué ; point de fossette oblongue au métasternum. . 17. *Bicarinata.*
              - Striés en long ..... 18. *Linnei.*
          - Rougeâtres; mésosternum très saillant, subbifurqué ..... 19. *Nitidula.*
  - Ayant des tubercules oblongs ou triangulaires ..... 20. *Muricata.*

b. Point de fossette au mésosternum.

- Corps
  - Court et large. Saillie antérieure du premier segment de l'abdomen
    - Très aigue; en forme d'épine assez longue ..... 21. *Acuta.*
    - Courte et obtuse ..... 22. *Testudinaria.*
  - oblong. Abdomen
    - Très légèrement ponctué, ou à ponctuation très écartée. Dos des élytres
      - Point déprimé. Elytres
        - Lisses sur le dos. . . . . 23. *Dytiscoides.*
        - Fortement ponctuées . . . . 24. *Goryi.*
      - Déprimé ..... 25. *Oblonga.*
    - A ponctuation forte et serrée ..... 26. *Complanata.*

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres ayant chacune une côte dorsale très saillante. Leur dos est déprimé, presque plan entre les deux côtes. Le côté supérieur des flancs des élytres forme la carène, de manière que la côte marginale, toujours très saillante, paraît latérale.

- Point de seconde côte dorsale sur les élytres.
  - Point de tubercules distincts sur les élytres, au moins sur le dos. Elytres
    - Presque lisses entre la côte dorsale et la marginale. 27. *Plana.*
    - Rugueuses sur les côtés, entre la côte dorsale et la marginale..... 28. *Quadricostata.*
  - Elytres ayant de petits tubercules écartés, mais bien distincts. ..... 29. *Schonherri.*
- Une seconde côte dorsale moins saillante, en dedans de la première, sur les élytres.
  - Point de tubercules sensibles en dedans de la côte dorsale. Epistome
    - A suture postérieure peu distincte; une fossette oblongue-ovale près de l'échancrure postérieure du métasternum ..... 30. *Carinata.*
    - Relevé, à suture postérieure bien marquée; un sillon subtriangulaire au métasternum, mais sans point ovalaire ..... 31. *Reaumuri.*
  - Des petits tubercules en dedans et le long de la côte dorsale..... 32. *Germari.*

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Les élytres n'ont point en dessus chacune une côte dorsale très saillante, éloignée de la côte marginale, et renfermant entre elles deux (les côtes dorsales) un espace presque plan : elles sont sans côtes, ou bien leurs côtes point tranchantes sont espacées assez uniformément, et la convexité des élytres est le plus souvent uniforme et continue.

1. *Zophosis Trilineata* (1), LATREILLE, *Gen. Crust. et Insect.*, tom. II, pag. 146; *Encycl. méth.*, tom. X, pag. 822. *Erodius Trilineatus*, OLIVIER; *Entom.*, tom. III, 63, p. 6, tab. 1, *fig.* 5, a, b; SCHONHERR, *Syn. ins.*, 1, p. 125, etc.

Long. 5 à 6 mill. 1/2. Larg. 3 1/2 à 4 mill.

Convexa, ænea, ovalis, suborbiculata. Capite prothoraceque densè punctulatis, pulverulentibus. Elytris costis quatuor depressis lævibus, interstitiis albidis. (Zophosis 4-sulcata DEJ. *in litt.)*

Var. A. *Minor. Costis magis rotundatis propè basim obliteratis, interstitiis æneis (forsan defloratis).*

Ovale court, presque orbiculaire, d'une couleur cuivreuse, peu brillante, excepté sur les côtes des élytres. Tête couverte de points très serrés, un peu plus gros et un peu plus écartés sur la pièce formant l'épistome dont la suture légèrement marquée, est échancrée en arc à la partie pos-

(1) J'ai adopté la terminaison féminine à l'exemple de Latreille créateur du genre.

térieure (1). Dessus du prothorax ponctué de la même manière. L'un et l'autre sont couverts d'une poussière grisâtre. Elytres avec quatre côtes déprimées et lisses, la marginale ordinairement très distincte du bord carénal, formé par la partie supérieure du rebord marginal des élytres, que j'ai désigné sous le nom de flanc. Les intervalles entre les côtes sont légèrement granuleux; mais les tubercules sont cachés par une poussière blanchâtre, qui les recouvre. Dessous du corps ou ventre, assez brillant et lisse. Pattes et tarses cuivreux; les épines terminales des tibias rougeâtres.

La variété A. est, je crois, le véritable *Erodius Trilineatus* d'Olivier, que cet auteur a décrit défloré, et noirci par son séjour dans l'alcool. Elle est plus petite, les côtes des élytres sont moins déprimées, et la marginale se confond presque avec le bord carénal. J'avais cru d'abord qu'on pouvait la séparer de la première, et j'avais nommé celle-ci *Sulcata* (ignorant que M. Dejean lui avait donné le nom de 4-*Sulcata*); mais un individu de la collection du Muséum de Paris est intermédiaire entre les deux.

Du Sénégal.

2. *Zophosis 4-Lineata*, Latreille. *Gen. Crust. et Insect.*, tom. II, pag. 146. *Encycl. Méth.*; tom. X, pag. 822. *Erodius 4-Lineatus*, Olivier, *Entom.*, tom. III, pag. 63, Pl. 1, fig. 6, a, b; Schonherr, *Syn. Insect.*, tom. I, pag. 125, etc.

Long. 8 1/2 à 9 millim. Larg. 4 à 4 1/2 millim.

Nigra, subdepressa, ovalis, retrorsùs valdè angustata. Capite prothoraceque dorso dense punctulatis, longi-

(1) Voir la pièce de la fig. 4, Pl. 4.

trorsùm subsulcatis. Elytris subtriangularibus, costis quatuor angustis, interstitiis obsolete rugosulis; suturâ leviter carinatâ.

D'un noir mat en dessus, plus brillant, et avec un reflet verdâtre en dessous. Tête et dessus du prothorax couverts de petits points très serrés, réunis entre eux, et formant de petits sillons diffus, longitudinaux; les angles antérieurs du dernier sont très légèrement obtus, et les postérieurs très aigus. La suture postérieure de l'épistome est peu marquée et droite. Elytres très rétrécies postérieurement, subtriangulaires. Elles ont quatre côtes très étroites et assez saillantes; leurs intervalles légèrement rugueux; les rugosités sont mieux marquées sur les côtés, et elles forment de petites lignes élevées, courtes et longitudinales. On en retrouve de semblables sur les flancs des élytres, mais plus étroites et plus longues; arrière-poitrine très lisse dans son milieu, légèrement ponctuée sur les côtés. Abdomen très lisse; mais le second segment a de petites stries longitudinales très courtes, et peu apparentes antérieurement; cuisses finement ponctuées; la ponctuation est un peu plus marquée aux postérieures, et les intermédiaires ont en outre quelques gros points épars. Pattes et tarses à-peu-près de la couleur du dessous du corps, mais un peu plus noirs; épines des tibias rougeâtres, comme dans toutes les espèces de ce genre.

Du Sénégal.

3. *Zophosis Abbreviata*, Klug.

Long. 5 millim. 1/2 à 7 millim 1/2. Larg. 3 à 3 millim. 3/4.

Nigra, oblonga, vix ovalis, subdepressa. Capite, prothoraceque suprà punctulatis. Elytris vix rugosulis, vagè punctatis, costis tribus latioribus; marginale obliteratâ. Suturâ retrorsùs elevatâ.

Elle ressemble à la précédente, mais elle est plus petite, plus étroite, presque filiforme ou à peine ovale; un peu plus brillante en dessus, surtout sur le prothorax, dont le centre est un peu moins ponctué; les angles postérieurs de ce dernier très aigus, et les antérieurs légèrement obtus. Les deux côtes des élytres les plus voisines de la suture sont bien marquées, et assez larges; elles s'oblitèrent vers la base; la latérale, qui vient ensuite, n'est bien marquée que vers son extrémité postérieure, et très peu en avançant vers la base qu'elle n'atteint pas; la marginale est presque entièrement effacée; les intervalles entre ces côtes sont très peu rugueux, et l'on voit à la loupe quelques petits points épars plus distincts que dans l'espèce précédente. Dessous du corps et pattes à-peu-près comme chez elle.

Egypte; elle y est très commune. J'en ai reçu une grande quantité de mon ami M. Boyer, pharmacien à Aix.

4. *Zophosis Boei.*

Long. 9 1/2 à 10 millim. Larg. 5 millim. 1/2.

Nigra, oblonga-ovalis, subdepressa. Capite prothoraceque dorso leviter punctatis. Elytris dense punctato-gra-

nulatis; costis tribus obliteratis. Suturâ haud prominulâ.

Var. A. *Punctis elytrorum laxioribus minùsque granulatis.*

Var. B. *Longiore, submetallica.*

Elle est plus grande que la *Quadrilineata*, et a à-peu-près la forme de l'*Abbreviata;* elle est cependant un peu plus ovale et plus convexe; la ponctuation de la tête est bien distincte et assez serrée; elle a, en arrière et dans son milieu, une impression accompagnée quelquefois de deux plus petites placées sur une ligne droite, passant par la première; dessus du prothorax ponctué de la même manière que la tête, et ses angles antérieurs sont légèrement obtus. Elytres couvertes de points assez serrés, et dont les bords sont relevés, ce qui les fait paraître granuleuses. Les granulosités oblongues des côtés sont bien marquées. Elles ont trois côtes très peu prononcées, et même la dorsale (1) oblitérée et à peine sensible; la suture n'est pas relevée même à la partie postérieure. Flancs des élytres, dessous du corps et pattes, à-peu-près comme dans les deux espèces précédentes, mais cependant d'une couleur plus obscure. Cuisses assez lisses, mais les gros points des intermédiaires sont bien marqués.

La variété A. est un peu plus courte, et les points des élytres plus écartés et moins rugueux sur leur bord. Elle est du reste semblable à la précédente.

La variété B. est plus allongée, avec un reflet métallique, peut-être parce que l'insecte est plus frais.

Rapportée par Delalande de son voyage en Afrique, et je

(1) Celle la plus voisine de la suture. Voyez la note 1re de la page 525.

dois cette espèce au Muséum de Paris. La variété B. est de la collection de M. Gory, où elle était sous le nom que j'ai adopté.

5. *Zophosis Delalandi.*

Long. 9 à 9 millim. 1/2. Larg. 5 à 5 millim. 1/2.

Nigra, ovalis-oblonga, parùm convexa, dorso dense punctulata. Ventre (1) *pedibusque obscuris. Metasterni incisurâ profundâ.*

Elle a la même forme que la *Sublineata;* elle est cependant un peu plus étroite. Sa couleur est d'un noir mat en dessus, et à peine plus brillant en dessous. Dessus de la tête, du prothorax et des élytres, couvert de petits points enfoncés assez serrés. Les côtés et les flancs des dernières ont, comme les précédentes, de petites lignes élevées, oblongues. Abdomen lisse. Pattes et tarses noirs; cuisses presque lisses, comme dans la précédente; mais les gros points des intermédiaires sont presque effacés. L'échancrure postérieure du métasternum est très profonde.

Du voyage en Afrique de Delalande. Cette espèce m'a été donnée par le Muséum. J'en ai vu un individu plus large dans la collection de M. Gory.

6. *Zophosis Barbara.*

An Zoph. Inflata, Brullé? *Voy. Scient. de Morée, Coléopt.*, pag. 191, n° 335.

Long. 7 à 7 millim. 1/2. Larg. 3 à 3 millim. 3/4.

Nigra nitidula, oblonga, vix ovalis, subcylindrica, sa

(1) A l'exemple de M. Audouin, j'entends par ventre l'ensemble de la poitrine et de l'abdomen.

tis convexa. Capite leviter dense punctulato. Prothorace longiore suprà punctato ; punctis in medio obliteratis. Elytris punctis magnis distantibus impressis. Metasterno antè lateribusque punctato. Abdomine punctulato. Pedibus tarsisque nigris. Coxis quatuor anterioribus nigris.

Ce n'est peut-être qu'une variété de la *Punctata ;* mais sa couleur est plus noire en dessus. Elle est plus convexe, un peu moins large antérieurement, et plus parallèle. La tête a quelquefois trois points situés sur une ligne droite, transverse. Les côtés du dessus du prothorax, le métasternum, le reste de la poitrine et les cuisses sont plus fortement ponctués. La suture de l'épimère mésothoracique est moins marquée. Les quatre hanches antérieures sont noires.

Ce dernier caractère, quoique je ne le regarde pas comme fort essentiel, me fait douter que ce soit la *Zophosis Subinflata* de M. Brullé.

De Barbarie. Donnée par M. Varvas.

7. *Zophosis Punctata*, Brullé. *Voy. Scient de Mor. Coléopt.*, pag. 191, n° 334. Dejean, *In litteris.*

Long. 5 millim. 1/2 à 7 millim. Larg. 2 1/2 à 3 millim. 1/2.

Nigra nitida, vix metallica, minùs convexa, oblongo-ovalis. Capite prothoraceque longiore dorso, satis dense punctulatis. Elytris punctis magnis distantibus impressis. Abdomine et pectore punctulatis. Coxibus quatuor anterioribus rufescentibus.

Var. A. *Angustata olim. Angustior; punctis elytrorum parvis minùs distinctis.*

Sa couleur est assez brillante en dessus, avec un petit reflet métallique peu prononcé. Tête légèrement ponctuée; les points peu serrés. Prothorax notablement plus long que la tête, très légèrement ponctué en dessus, les points sont mieux marqués sur les côtés, mais moins cependant que dans l'espèce précédente. Elytres couvertes de points assez gros et assez distans les uns des autres; les lignes oblongues des côtés sont peu marquées. Leurs flancs ont un reflet cuivreux assez prononcé, et les lignes oblongues sont peu élevées et assez écartées, mais plus marquées que sur les côtés. Le ventre est plus obscur et plus noir que le dos, il est légèrement ponctué, et les côtés du métasternum le sont davantage, mais moins que dans la *Barbara*. Cuisses avec quelques petits points écartés assez marqués. Hanches antérieures d'un rouge-brun assez clair, les intermédiaires sont à-peu-près de la même couleur, mais plus obscures, et même presque noires près des cuisses. Pattes et tarses d'un noir assez brillant, avec un reflet métallique, encore moins marqué qu'en dessus.

La Var. A. que j'avais d'abord regardée comme une espèce, et que j'avais nommée *Angustata*, dans des lettres à quelques-uns de mes correspondans, est plus petite, plus étroite, et les points des élytres sont plus petits et moins marqués, même presque oblitérés dans le milieu près de la base.

De Morée. Je dois cette espèce à M. Widmann. La variété A. est de Barbarie, et m'a été donnée par M. Varvas, ainsi qu'un individu venant d'Egypte semblable à ceux de Morée.

8. *Zophosis Pygmæa.*

Long. 5 millim. 1/2. Larg. 2 millim 1/2.

Nigra nitidula, subcyaneo reflecta, oblonga-ovalis, subparallela, maximè obtusa. Capite punctulato. Prothorace angulis posterioribus curtis, dorso in medio lævigato, lateribus punctato. Elytris punctis parvis distantibusque impressis. Abdomine et pectore sublævigatis. Pedibus, mentoque rufescentibus.

Elle est très petite, subparallèle dans son milieu, très obtuse à son extrémité postérieure, d'un noir assez brillant, avec un léger reflet bleuâtre. Tête légèrement ponctuée. Dessus du prothorax lisse ou presque lisse dans son milieu; mais à ponctuation plus sensible sur les côtés que sur la tête; il est un peu plus long qu'elle, et ses angles sont peu prolongés. Les postérieurs sont moins aigus que dans les espèces précédentes, et les antérieurs sont très obtus. Elytres couvertes de petits points très écartés, un peu plus prononcés sur les côtés et à l'extrémité; le dessous est presque lisse, excepté sur les flancs des élytres qui ont des lignes élevées, courtes et longitudinales. Menton, pattes et tarses d'un brun rougeâtre, un peu obscur.

Se trouve à Alexandrie d'Egypte, d'où elle a été rapportée par M. Widmann.

9. *Zophosis Curta.*

Long. 6 millim. 1/4. Larg. 3 millim. 1/2.

Nigra nitidula, ovalis, latior subdepressa. Capite et prothorace leviter punctulatis. Elytris punctis parvis distantibus.

que impressis. Abdomine et pectore punctulatis. Pedibus nigris.

Elle ressemble beaucoup à la *Barbara;* mais elle est plus large et moins convexe, et d'une couleur noire un peu plus brillante. Sa ponctuation est prononcée en dessus, mais elle est à-peu-près la même en dessous. Elle se distingue de la *Punctata* par sa couleur plus noire, sans reflet métallique, et par sa forme plus large, et moins rétrécie postérieurement; elle est aussi un peu plus déprimée.

Je crois qu'elle vient de Barbarie, mais je n'en suis pas bien sûr.

10. *Zophosis Gibbicollis.*

Long. 6 millim. Larg. 2 millim. 2/3.

Nigra nitida, ovalis, retrorsùm parùm angustata, suprà et subtùs vix punctulata, sublævigata. Prothorace dorso leviter gibboso. Pedibus tarsisque nigris.

Elle est d'un noir assez brillant, et sa forme est à-peu-près celle de la *Punctata*, mais cependant un peu moins rétrécie postérieurement, et un peu moins convexe. Tête très légèrement ponctuée; prothorax un peu gibbeux en dessus, presque lisse dans son milieu, et à peine ponctué sur les côtés. Les points des élytres sont presque entièrement effacés, surtout dans le milieu. La ponctuation du ventre est peu sensible; elle est un peu mieux marquée sur les côtés du métasternum. Pattes et tarses noirs.

De Barbarie. Je l'ai reçue de M. Mittre.

11. *Zophosis Algeriana*, Dupont.

Long. 4 millim. 1/2 à 5 millim. 1/2. Larg. 2 millim. à 2 millim. 1/2.

Ænea, oblongo-ovalis, retrorsùm satis angustata, leviter punctulata. Pedibus rufescentibus.

Elle ressemble beaucoup à la *Punctata;* mais elle est généralement plus petite, d'une couleur plus cuivreuse, et sa ponctuation est moins forte. Pattes d'un rouge brun, plus ou moins obscur, mais toujours assez clair sur les quatre hanches antérieures.

De Barbarie. Elle m'a été donnée par M. Varvas. J'ai vu dans la collection de M. Dupont un individu plus petit que les miens sous le nom que je lui ai conservé.

12. *Zophosis Maillei.*

Long. 6 millim. Larg. 3 millim.

Nitida, subænea, oblonga, subcylindrica retrorsùm obtusa, leviter punctulata. Pedibus nigris.

Elle a la forme de la *Barbara;* mais elle est plus petite, et s'en distingue par sa couleur cuivreuse, assez brillante. La ponctuation de la tête, du dessus du prothorax et du ventre est très peu marquée. Celle des élytres l'est davantage, mais beaucoup moins que dans la *Barbara.* Par sa forme plus cylindrique, par ses pattes noires, et par la ponctuation des élytres mieux prononcée, elle se distingue de la précédente à laquelle elle ressemble par la couleur.

De Tunis. Je dois cette espèce à mon ami M. Arsène Maille, qui a bien voulu me la donner quoique unique dans sa collection.

13. *Zophosis Submetallica*, Dupont.

Long. 4. millim. 1/2. Larg. 2 millim. 1/2.

Minor, ovata, subœnea; suprà dense punctulata. Prothorace dorso antè leviter producto. Pedibus nigris, coxis quatuor anterioribus rufescentibus.

Plus petite que toutes celles qui me sont connues. D'un cuivré rougeâtre, un peu obscur en dessus; les flancs des élytres d'une couleur métallique plus verdâtre, et le ventre presque noir. Tête, dessus du prothorax et élytres couverts de très petits points très serrés. Le ventre n'est pas sensiblement ponctué. Pattes presque noires, mais les quatre hanches antérieures sont rougeâtres.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection du Muséum, où elle est notée comme du voyage de Delalande, et collection de M. Dupont, où elle était désignée sous le nom de *Zophosis Subœneus*, Ill.; mais ne possédant pas cet auteur, je n'ai pu vérifier cette synonymie. Cependant j'ai lieu de douter de son exactitude, M. Schonherr n'en faisant nulle mention dans sa *Synonymia Insectorum*.

14. *Zophosis Errans.*

Zophosis Errans? Dejean, *in litt.*

Long. 7 mill. 1/2. Larg. 4 mill. 1/2.

Atra, brevis, obtusa, oblongo-ovalis, gibba. Capite prothoraceque vix punctulatis. Elytris punctis parvis

rugosisque tectis, subtùs colore iridis variegatis. Metasterni incisione profundâ in sulco prolungatâ. Coxis anterioribus rufescentibus. Pedibus nigris.

Plus convexe que les précédentes : elle est d'un noir peu brillant en dessus. Le dessous offre des reflets irisés, surtout sur les flancs des élytres. Tête et dessous du prothorax presque lisses. La partie postérieure de la suture de l'épistome est assez marquée et droite. Elytres couvertes en dessus de très petits points lunulés et un peu rugueux. Les petites lignes élevées des côtés sont peu marquées; mais celles des flancs sont bien distinctes. La ponctuation du ventre est très peu sensible. L'échancrure de la saillie postérieure du métasternum est profonde et le paraît encore davantage à cause d'un sillon longitudinal faisant suite à cette échancrure.

De Tanger, d'où elle a été rapportée par M. Salzmann. J'avais communiqué, il y a déjà long-temps, cette espèce à M. Dejean, qui me répondit avec doute que c'était sa *Zophosis Errans.*

15. *Zophosis Minuta*, Latreille, *Gen. Crust. et Insect.*, tom. II, pag. 146.

Encycl. méth., X, pag. 812.

Erodius Minutus, Fabr., *Syst. Eleuth.*, I, pag. 121.

Olivier, *Encycl. méth.*, VI, pag. 427.

Herbst., Schon., *Syn. insect.*, I, pag. 125.

Long. 5 1/2 à 7 mill. Larg. 3 1/3 à 4 mill. 1/3.

Convexa, nigra, brevior, ovalis, retrorsùm dilatata, suborbiculata. Capite punctulato, striâ sinuosâ punctoqu

oblongo impresso. Prothorace curto, lævigato. Elytris leviter punctulatis. Metasterno vagè punctulato, incisurâ posticâ curtâ in sulco abbreviato prolongatâ. Abdomine lævigato. Pedibus nigris.

Elle ressemble un peu par sa forme courte, suborbiculaire, à la *Trilineata*; mais elle est ordinairement plus élargie en arrière. Au reste, c'est la seule ressemblance qu'elle ait avec cette espèce: sa forme la distingue de toutes les autres qui précèdent. Tête très légèrement ponctuée, les points à peine apparens à la loupe. La strie marquant la suture de l'épistome est un peu sinuée postérieurement. Dans le milieu de son inflexion, on aperçoit le plus souvent un point enfoncé oblong, qui disparaît quelquefois. Dessus du prothorax lisse, avec quelques petits points sur les côtés et le long de la base, excepté dans son milieu. Il a quelquefois, mais assez rarement, deux points enfoncés assez gros. Ses angles postérieurs sont très aigus et assez prolongés en arrière. Elytres lisses ou très légèrement ponctuées. Les petites lignes élevées de leurs flancs sont peu marquées. Le ventre est à-peu-près lisse; mais on voit quelques points peu marqués sur le présternum et sur le métasternum, dont l'échancrure postérieure est courte et semble prolongée par un sillon assez long, mais n'atteignant pas le milieu de la longueur.

De Tanger. Elle m'a été donnée par M. Salzmann.

16. *Zophosis Suborbicularis.*

Long. 5 1/2 à 6 mill. 1/2. Larg. 3 1/2 à 4 mill. 1/2.

Nigra, convexa, brevis, ovalis-suborbicularis, suprà lævigata. Epistomo leviter prominulo, retrorsùm bilo-

bato. Elytris, costis vix conspicuis, lateribus vix tuberculatis. Metasterno vagè punctato, incisurâ curtâ in sulco prolongatâ. Abdomine lævigato. Pedibus nigris.

Elle ressemble beaucoup à la *Minuta*, et je l'avais prise d'abord pour une simple variété de cette espèce: elle s'en distingue suffisamment, 1° par l'épistome plus relevé, sensiblement bilobé postérieurement et plus fortement ponctué; 2° par ses élytres plus lisses et offrant quelque apparence de côtes à peine sensibles.

D'Espagne et de Portugal. Collections de MM. Dupont et Gory.

17. *Zophosis Bicarinata*, Latreille.

Long. 6 mill. 1/3. Larg. 3 mill. 2/3.

Super nigra, subtùs virescens, ovalis, gibba, lævissima. Capite striâ longitudinale. Prothorace breve. Elytris retrorsùm planatis, costâ unicâ abbreviatâ obliteratâque. Metasterno profundè emarginato haud sulcato.

Elle ressemble beaucoup à la *Minuta;* mais elle est un peu plus étroite et plus régulièrement ovale. La suture de l'épistome est peu sensible, et l'on voit sur le milieu de la tête une strie longitudinale peu prononcée. Les angles postérieurs du prothorax sont très aigus, mais moins prolongés que dans la *Minuta.* Elytres très lisses, sensiblement déprimées dans leur milieu postérieur. Elles ont chacune une petite côte très peu marquée sur le dos, et la marginale est légèrement apparente. Dessous du corps très lisse, avec un reflet verdâtre bien prononcé. L'échancrure postérieure

du métasternum est profonde, et l'on ne voit point de sillon dans son prolongement.

De Ténériffe. Collection de M. Dupont.

18. *Zophosis Linnœi.*

Long. 9 mill. 1/2. Larg. 6 mill. 1/2.

Nigra, ovalis, lata, parùm gibba. Capite satis densè punctulato. Prothorace dorso laxe punctulato. Angulis posterioribus acutis, satis productis. Elytris punctis granulisque tectis. Incisurâ metasterni in sulco triangulare longiore productâ. Mesosterno antè sulcato. Abdomine vix punctulato, segmentis duobus primariis leviter striatis.

Elle ressemble un peu à l'*Acuta*, n° 21; mais elle est plus large et plus obtuse postérieurement. Tête et dessus du prothorax ponctués à peu-près de la même manière. Angles postérieurs de ce dernier aigus, mais moins prolongés en arrière. Elytres avec des points enfoncés, relevés en tubercules antérieurement. Les points s'effacent sur les côtés, et les tubercules y sont plus grands et plus prononcés: ils sont plus courts et plus épais que dans l'*Acuta*. Les flancs des élytres ont un reflet verdâtre et sont couverts de tubercules ovales-oblongs très déprimés. Mésosternum ayant un sillon bien prononcé à sa partie antérieure. L'échancrure du métasternum est peu profonde; mais elle le paraît davantage à cause du sillon triangulaire et assez long, situé dans le prolongement de cette échancrure. Abdomen à peine ponctué; ses deux premiers segmens ont de petites stries longitudinales assez sensibles. Tibias antérieurs tronqués très obliquement.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

19. *Zophosis Nitidula.*

Long. 7 mill. 1/2. Larg. 4 mill. 3/4.

Super nigra nitida, subtùs virescens, lata, ovalis-curta, parùm convexa. Capite punctulato. Prothorace breve, dorso leviter punctulato, in medio sublævigato. Elytris rugatis, suprà marginem parùm granulatis, retrorsùm vix planatis. Ventre lævissimo. Pedibus rufescentibus.

Elle ressemble un peu à la *Minuta* et à la *Bicarinata*, à la première par sa forme, et à la *Bicarinata* par la couleur de sa partie inférieure, qui a un reflet verdâtre bien prononcé, et qui est très lisse sur le ventre: elle est moins convexe que ces deux espèces. Tête finement ponctuée; mais les points sont assez serrés. La ponctuation du dos du prothorax est presque effacée dans le milieu, mais assez sensible sur les côtés. Ses angles postérieurs sont peu prolongés en arrière et moins aigus que dans les deux espèces citées. Elytres légèrement ridées, même en-dessous, et l'on voit en-dessus, près du bord latéral, quelques petits tubercules peu distincts et confondus postérieurement avec les rides, beaucoup plus fortes dans cette partie que dans le reste. La partie postérieure est moins déprimée et moins plane que dans la *Bicarinata*, et l'on voit tout près de l'extrémité un enfoncement longitudinal en forme de large sillon placé sur la suture. Pattes rougeâtres.

J'ignore sa patrie. Collection du Muséum de Paris.

20. *Zophosis Muricata.*

Erodius Muricatus, Fabricius, *Syst. Eleuth.*, 1, pag. 121.

Erodius Testudinarius, Oliv., *Entom.*, tom. 3, 63, pag. 4, Pl. 1, *fig.* a, b.

An Erodius Muricatus, Schon.? *Syn. insect.*, 1, pag. 125.

Long. 14 mill. 1/2. Larg. 10 mill. 1/2.

Nigra, gibbosissima, latior, ovata, subrotundata. Capite densè punctulato. Prothorace breviore, vagè punctulato, lateribus tenuissimo. Elytris tuberculis triangularibus retrorsùm acutis, scabratis. Pectore punctulato. Abdomine longitrorsùm leviter sulcato, apice punctato. Pedibus nigris.

Elle est plus grande et plus large que toutes celles qui me sont connues, et très bossue. Sa couleur tant en dessus qu'en dessous, est d'un noir peu brillant. La ponctuation de la tête est fine, mais bien serrée et bien apparente. Prothorax très court, très profondément échancré antérieurement. Ses bords latéraux sont très obliques, en arc de cercle: il est très aminci sur les côtés; et a en dessus, de petits points très écartés: ses angles postérieurs sont à peine prolongés en arrière. Elytres couvertes de tubercules triangulaires, relevés postérieurement en pointe aiguë, ou, en d'autres termes, elles ont des piquans couchés en arrière, ces tubercules plus étroits et plus oblongs près de la carène: ils sont moins prononcés sur les flancs (ou rebords inférieurs) et presque effacés en arrière. Elles ont près de la suture et à leur extrémité, une impression oblongue

sur chacune d'elles. Poitrine légèrement ponctuée. Abdomen strié en long sur les trois premiers segmens, ayant quelques points rares et confondus avec les stries; ses deux derniers segmens finement ponctués.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Dupont.

Cette espèce me paraît être l'*Erodius Testudinarius* d'Olivier. Sa description et sa figure lui conviennent bien; mais je ne crois pas que ce soit l'espèce de Fabricius, et je pense que c'est bien l'*Erodius Muricatus* de cet auteur. J'ai eu un moment de doute, parce que M. Schonherr rapporte, dans sa *Synonymie*, l'*Erodius Testudinarius* de Fabricius à celui d'Olivier; mais, en examinant bien les deux phrases du *Systema Eleutheratorum*, j'ai été convaincu qu'il y avait probablement erreur dans la *Synonymie* de M. Schonherr. Ce n'est certainement pas la *Zophosis Testudinaria* de Latreille, que je rapporte au n° 22 suivant, quoique la mauvaise figure qu'il en donne indique un insecte plus allongé que celui que j'ai sous les yeux.

21. *Zophosis Acuta*, Wiedemann.

Long. 7 mill. à 9 mill. 1/2. Larg. 3 mill. 3/4 à 5 mill. 3/4.

Nigra, oblongo-ovalis, satis lata, subdepressa. Capite densè punctulato. Prothorace breve, dorso laxe punctulato, angulis posterioribus longis acutissimis. Elytris punctatis, subrugosis, lateribus lineis elevatis, abbreviatis. Ventre punctulato. Mesosterno antè haud sulcato. Abdomine antè valdè acuminato.

Var. A. *Abdomine antè gibboso.*

D'un noir mat, un peu plus brillant en dessous, sur la tête et sur le prothorax. La ponctuation de la tête est fine

et assez serrée. Les points du dessus du prothorax sont plus écartés et également très petits, ceux des élytres sont peu rapprochés, lunulés et forment de petits tubercules triangulaires, mieux marqués sur les côtés et changés près de la carène en petites lignes élevées, qui se retrouvent en-dessous sur les flancs des élytres, mais un peu oblitérées. Tout le ventre est très légèrement ponctué; les points sont un peu plus marqués sur le métasternum, dont l'échancrure postérieure est profonde, très étroite et accompagnée d'un sillon assez long. Par cette disposition, le premier segment de l'abdomen est fortement acuminé antérieurement dans son milieu. La partie relevée du mésosternum est sans fossette ni sillon.

La variété A, qui est peut-être un des sexes, se distingue par son abdomen relevé et gibbeux, près du métasternum.

Du Cap de Bonne-Espérance. Je l'ai reçu de M. Von Winthem, de Hambourg. L'individu de la collection de M. Gory est moins ponctué sur les élytres.

22. *Zophosis Testudinaria*, Latreille, *Gen. Crust. et Ins.*, II, pag. 146; *excl. syn.*, *Olivier.*

Erodius Testudinarius? Fabr, *Syst. Eleuth.*, I, pag. 121; Schonherr, *Syn. insect.? Excl. syn.*, *Olivier.*

Long. 10 mill. Larg. 6 mill.

Nigra, subnitida, ovalis, lata, parùm gibba, dorso subplanato. Capite prothoraceque densè punctulatis. Elytris laxe punctatis granulatisque. Mesosterno antè haud sulcato. Abdominis segmento primario haud

acuminato. Metasterno retrorsùm sulco brevissimo antè incisuram.

D'un noir légèrement brillant. Corps ovale, élargi vers la partie postérieure, peu convexe et comme aplati sur le dos des élytres, ce qui lui donne la forme des espèces de la deuxième division ; mais les côtes dorsales n'existent pas. La ponctuation de la tête et du dessus du prothorax est assez serrée et bien marquée. La trace de la suture de l'épistome est lisse, assez marquée et bilobée postérieurement. Elytres couvertes de points écartés, lunulés et accompagnés de petits tubercules plus prononcés sur les côtés. On en retrouve de semblables, mais plus distans, sur les flancs des élytres. Abdomen et métasternum couverts de points enfoncés, écartés, mais assez bien prononcés. Le lobe intermédiaire du premier segment de l'abdomen est presque obtus et non acuminé comme dans l'*Acuta*. La partie relevée du mésosternum est déprimée antérieurement et sans fossette ni sillon, pour recevoir la saillie postérieure du présternum. Jambes noires ; les cuisses ont quelques petits points écartés et peu marqués.

Sa patrie m'est inconnue. Collection du Muséum de Paris.

23. *Zophosis Dytiscoides.*

Zophosis Angustus. WIEDEMANN.

Erodius Dytiscoides, SCHON., *Syn. Insect.* I, pag. 125, n° 10 (HERBST. *Col.*, VIII, pag. 178.)

Long. 6 millim. 1/2. Larg. 3 millim. 1/2.

Nigra, ovalis-oblonga, parùm convexa, punctulata. Mesosterno haud sulcato. Abdomine lævigato, antè

haud acuminato. Metasterno retrorsùm sulco longiore antè incisuram.

Var. A. *Minor angustiorque.*

Comme dans les deux espèces précédentes, la partie relevée du mésosternum n'a point de fossette ni de sillon pour recevoir la pointe postérieure du présternum. Elle est plus petite qu'elles, plus étroite, et sa ponctuation est très peu sensible et presque oblitérée, tant en dessus qu'en dessous. Le premier segment de l'abdomen n'est pas acuminé, et le métasternum a, postérieurement et en avant de l'échancrure, un sillon plus prononcé et plus long que dans la *Testudinaria.* La suture de l'épistome est presque entièrement oblitérée, elle n'est un peu sensible que sur les côtés antérieurement.

La variété A. est beaucoup plus petite et un peu plus étroite. (Collection de M. Gory.)

Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Dupont, où elle est désignée comme étant l'*Erodius Dytiscoides* de Herbst, dont je ne possède pas l'ouvrage. Elle figure aussi dans la collection du Muséum et dans celle de M. Gory, où un exemplaire porte le nom de *Z. Angustus*, Wiedemann.

24. *Zophosis Goryi.*

Long. 5 millim. 1/2. Larg. 3 millim.

Nigra, oblonga, ovalis, retrorsùm angustata, parùm convexa, suprà dense punctata. Mesosterno haud sulcato; ventre punctulato. Incisurâ metasterni breve, in sulco longiore prolongatâ.

Elle se rapproche beaucoup de la *Dytiscoides*, mais sa forme est plus large antérieurement, ce qui la fait paraî-

tre plus rétrécie postérieurement et même un peu triangulaire; la ponctuation est plus serrée, et elle est beaucoup plus prononcée sur les élytres. Dessous du corps ou ventre, légèrement, mais sensiblement ponctué; les quatre hanches antérieures rougeâtres.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

25. *Zophosis Oblonga.*

Long. 9 millim. Larg. 4 millim.

Nigra, oblonga, vix ovalis, subparallela et subdepressa. Capite prothoraceque suprà dense punctulatis. Elytris laxe punctatis; punctis in medio obliteratis, dorsoque planato. Costâ marginale satis notatâ; mesosterno haud sulcato. Abdomine antè breviter acuminato metasternoque punctatis.

Sa forme est très étroite, et presque parallèle dans son milieu. Tête et dessus du prothorax très ponctués, et les points sont réunis en forme de petits sillons longitudinaux et courts. La suture de l'épistome est effacée en arrière. Elytres déprimées dans leur milieu et sur les côtés, ce qui forme une arrête arrondie et peu marquée dans l'emplacement de la côte dorsale; la partie plane du milieu est à peine ponctuée, mais les côtés le sont assez fortement, et même un peu tuberculeux, surtout près de la base, la côte latérale est assez marquée. Métasternum couvert de gros points écartés. Abdomen lisse postérieurement, mais couvert de points semblables à ceux du métasternum antérieurement. Son premier segment est acuminé, mais la pointe est très courte.

Du Désert de l'Arabie. Collection du Muséum de Paris.

26. *Zophosis Complanata*, Dejean.

Long. 12 millim. 1/2. Larg. 7 millim.

Nigro-subœnea, oblonga, subdepressa, subparallela. Capite prothoraceque dense punctatis: epistomo retrorsùm bilobato. Elytris punctatis granulatisque. Ventre punctis magnis impresso. Mesosterno haud sulcato, et metasterno sulco longitudinale subobliterato.

Elle est noire en dessus, avec un reflet cuivreux assez sensible; un peu plus brillante en dessous; elle est assez déprimée, de forme oblongue, subparallèle et arrondie aux deux bouts. Tête assez fortement ponctuée; les points assez rapprochés. La suture de l'épistome est bien marquée et bilobée postérieurement, avec un point enfoncé au milieu de l'échancrure. Dessus du prothorax assez fortement ponctué, mais les points sont un peu plus écartés que sur la tête; ses angles postérieurs sont assez prolongés en arrière et assez aigus. Elytres granuleuses, ayant en outre quelques points enfoncés, sur le dos, joints aux tubercules, de manière que ces derniers paraissent être formés par les bords antérieurs des premiers; les flancs des élytres ont des tubercules comme sur le dos et les côtés, mais un peu plus oblongs. Dessous du corps assez fortement ponctué; les points sont plus gros sur l'abdomen et sur le métasternum, dont l'échancrure est peu profonde, et le sillon longitudinal peu marqué.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection du Muséum de Paris et de M. Gory, où elle était notée comme étant la *Complanata* de M. Dejean.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres ayant chacune une côte dorsale très saillante; le dos est déprimé, et presque plan entre ces deux côtes. Le côté supérieur du rebord ou flanc des élytres forme la carène ou contour apparent, de manière que la côte marginale, toujours très saillante, paraît latérale.

27. *Zophosis Plana.*

Erodius Planus, Fabr. *Syst. Eleut.*, I, p. 121.
Schon., *Syn. Insect.*, I, p. 125, etc.
Encycl. Méth., VI, p. 426, n° 6.

Long. 7 millim. 1/2. Larg. 4 millim. 1/2.

Curta, subparallela, suprà nigra, nitidula, subtùs nitidus, subvirescens, sublævigata. Capite antè prothoraceque dorsi lateribus, punctulatis. Epistomo prominulo retrorsùm vix bilobato in medio puncto impresso. Elytris sublævissimis, lateribus vix granulatis; costis duabus acutis, abbreviatis remotis.

D'un noir un peu brillant en dessus, avec un reflet verdâtre en dessous. Elle est courte, à peine ovale et subparallèle. Tête ponctuée antérieurement et sur les côtés, mais principalement au-dessus de l'épistome qui est un peu relevé, assez bien tracé, et légèrement bilobé postérieurement, avec un gros point enfoncé au milieu de la suture. Tête lisse postérieurement dans le centre; prothorax très court, très rétréci antérieurement, ses bords courbes et très minces; les quatre angles assez aigus, et les postérieurs très prolongés en arrière. Le dessus est lisse dans

le centre, et finement ponctué sur les côtés. Elytres lisses entre les côtes dorsales, et légèrement granuleuses, mais d'une manière insensible, entre ces côtes et les marginales; les lignes élevées sont mieux marquées entre ces dernières et la carène, et à peine sensibles sur les flancs. Ventre lisse, pattes noires, un peu plus brillantes, et très légèrement cuivreuses sur les cuisses, qui sont presque lisses, avec quelques points peu nombreux sur les intermédiaires.

Egypte. Collection du Muséum de Paris.

28. *Zophosis Quadricostata*, Dejean, inédit.

Long. 6 millim. 1/2. Larg. 4 millim.

Nigro-virescens, ovalis, curta. Capite antè punctulato, epistomo prominente, retrorsùm profunde bilobato. Prothorace breve, suprà lævigato, lateribus vix punctulato. Elytris dorso granulis obsoletis sparsis, lateribus rugosis; costis duabus acutis, abbreviatis, remotis.

Elle ressemble un peu à la précédente, mais elle est plus petite, un peu plus ovale, et sa couleur est presque aussi verdâtre en dessus qu'en dessous. L'épistome est plus relevé, plus ponctué, et beaucoup plus profondément bilobé postérieurement, et sans gros points au milieu de sa suture. Dessus du prothorax plus lisse, et pas sensiblement ponctué sur les côtés. Les élytres, au contraire, sont moins lisses, très légèrement ridées entre les côtes dorsales, avec quelques petits tubercules très peu sensibles; elles sont un peu plus ridées et assez rugueuses sur les côtés, entre la côte dorsale et la latérale; leurs flancs sont légèrement ridés, subréticulés.

Egypte. Collection du Muséum de Paris et de celle de M. Gory, où elle était notée comme la *Quadricostata*, Dejean.

29. *Zophosis Schonherri.*

Long. 9 mill. Larg. 6 millim.

Subvirido-ænea, subtùs nitidior, vix ovalis, subparallela. Capite prothoraceque leviter punctulatis. Elytris laxe granulatis, costis duabus acutis, abbreviatis, remotis.

Elle ressemble aussi à la *Plana*, mais elle est plus verdâtre en dessus, plus métallique et plus brillante en dessous. Tête plus légèrement ponctuée; l'épistome point relevé, et sa suture n'est bien apparente que sur les côtés, et presque entièrement effacée en arrière. La ponctuation des côtés du dessus du prothorax est plus écartée et moins sensible. Il a de plus, de chaque côté, une impression oblongue, en forme de sillon, partant de l'angle antérieur et atteignant le postérieur; ce sillon sépare très bien la partie amincie des côtés, du reste du prothorax. Ses angles postérieurs sont moins aigus, et moins prolongés en arrière; élytres couvertes de petits tubercules écartés, et bien sensibles sur toute leur surface, mais notablement plus gros entre la côte marginale et la carène. Elles sont lisses tout-à-fait à l'extrémité.

Egypte. Collection de M. Emond d'Esclevin.

30. *Zophosis Carinata.*

Long. 10 millim. Larg. 6 millim.

Obscuro-ænea, subtùs nitidior, subparallela. Capite punctulato; epistomi suturâ vix distinctâ, retrorsùm rectâ. Prothorace breve, dorso vix punctulato. Elytris tuberculis minoribus, subobliteratis, tectis; costis tribus; duabus dorsalibus approximatis à laterale remotis. Ventre lævigato; presterno tantùmmodo punctulato. Metasterno, puncto oblongo-ovale magno, propè incisuram impresso.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est beaucoup moins granuleuse sur les élytres qui ont une seconde côte dorsale moins saillante et plus courte, située très près de la première, mais entre elle et la suture. Le sillon des côtés supérieurs du prothorax est effacé, et celui de l'extrémité postérieure du métasternum est plus long, avec une impression oblongue, en forme de gros point subovale, près de l'échancrure.

De la Haute-Egypte. Je dois cette espèce à M. Varvas.

31. *Zophosis Reaumuri.*

Long. 11 millim. Larg. 6 millim. 2/3.

Obscuro-ænea, subtùs nitidior, subparallela. Capite antè punctato; epistomo prominulo retrorsùm bilobato. Prothorace breve, vix punctulato. Elytris granulis subnullis, costis tribus; duabus dorsalibus approxi-

matis, à marginale remotis. Metasterno retrorsùm sulco longiore.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, et n'en est peut-être qu'une variété, ou bien le sexe opposé; elle n'en diffère que par l'épistome plus relevé, à suture plus prononcée, et bilobée postérieurement; et par le sillon du métasternum légèrement triangulaire, presque filiforme, et sans gros point enfoncé près de l'échancrure.

Egypte. Collection du Muséum de Paris, où elle est indiquée comme l'*Erodius Planus* de Fabricius. Mais la phrase de cet auteur « *Ater, elytris lineâ elevatâ unicâ* » ne peut lui convenir.

32. *Zophosis Germari.*

Long. 8 millim. Larg. 5 millim.

Minor breviorque, obscura-ænea, ovalis, sublævigata. Capite vix punctulato; epistomi suturâ retrorsùm obliteratâ. Elytris costis tribus; duabus dorsalibus approximatis à marginale remotis; granulis parvis sed distinctis, intrà costas dorsales. Sulco metasterni breviore, triangulare.

Elle ressemble aussi beaucoup à la *Carinata*, mais elle est plus petite, plus ovale et point parallèle. Tête moins ponctuée; élytres ayant de petits tubercules bien visibles entre les deux côtes dorsales, et ils s'étendent un peu en s'oblitérant vers la suture, et près de la base, de manière à occuper sur chacune d'elles un espace subtriangulaire; le sillon du métasternum est plus court et triangulaire.

Egypte. Collection de M. Emond d'Esclevin.

NOTA. *Nous prévenons les lecteurs, que les numéros des Planches dans le courant de ce mémoire, ont été mal indiqués; au lieu de I, II, III, IV, il faut lire : XII, XIII, XIV et XV.*

Explication de la Planche XII.

Fig. 1. Thorax, vu en dessous, de la première division des Erodites. Il est pris sur l'*Erodius Neapolitanus.*

2. Le même vu de côté.

a. Présternum et flancs du prothorax confondus et soudés avec le tergum.

b. Mésosternum. Il est teinté en gris, avec la partie plane du milieu plus claire.

d. Episternum de même.

e. Son épimère, marqué en noir.

c. Métasternum teinté en rouge clair, avec la partie plane du milieu encore moins foncée.

f. Son épisternum.

g. Son épimère marqué en noir.

h. Premier segment de l'abdomen.

i. Flancs des élytres: on dirait que leur bord est redoublé. C'est la partie embrassante, ordinairement plus lisse que le reste des élytres, et dont le bord est plus ou moins saillant en carène.

k.k. etc. Hanches ou emplacemens des hanches.

Fig. 3. Tête du *Leptonychus Maillei*, vue en dessus et très grossie.

l. Epistome dont la suture est presque in-

sensible, à cause des rugosités, on a été obligé de la forcer dans la figure.

Fig. 4. Menton et palpes du même, très grossis.

5. Extrémité de la languette, et ses palpes vus en dedans du menton.

6. Mâchoires du même, à un plus fort grossissement.

7. Extrémité du palpe maxillaire, à un plus fort grossissement.

8. Extrémité de l'antenne à un plus fort grossissement.

9. Tibia et tarse antérieurs du même.

10. *Id.* *Id.* postérieurs *Id.*

Explication de la Planche XIII.

Fig. 1. Tête grossie de l'*Arthrodeis Rotundatus.* (l), épistome dont la suture est marquée par une ligne élevée en forme de crête.

2. Menton et palpes du même; (a) deux petits sillons transversaux.

3. Extrémité de l'antenne du même, plus fortement grossie.

Fig. 4. 5. et 6. Pattes du même.

7. Tête grossie du *Diodontes Porcatus.*

l. Epistome, la sutune est effacée postérieurement.

m. Labre, pouvant se retirer en entier sous l'épistome, lorsque les mandibules sont fermées.

Fig. 8. Menton avorté du même.

9. Menton et palpes du *Diodontes Fossulatus.*
10. Tarse postérieur *Diodontes Porcatus.*
11. Patte antérieure du même.
12. Extrémité de l'antenne du même, plus fortement grossie.

Explication de la Planche XIV.

Fig. 1. Tête grossie de l'*Erodius Olivieri* (Première division).
l. Epistome, dont la suture est à peine visible en arrière; on a été forcé de la faire un peu forte afin de le rendre sensible.
2. Extrémité de l'antenne à un plus fort grossissement.
3. Mâchoires du même.
4. Menton du même.
5. Languette et ses palpes *id.*
6. Extrémité d'un palpe labial vu en dedans.
7. Extrémité de l'antenne de l'*Erodius Granulosus*, terminant la première division.
8. Tibia antérieur de l'*Erodius Olivieri.*
9. Tarse postérieur du même.
10. Antenne de la variété A. de l'*Erodius Bilineatus.*
11. Extrémité de l'antenne de l'*Erodius Neapolitanus* de la deuxième subdivision de la deuxième division.
12. Tibia antérieur de l'*Erodius Maillei*, premier groupe de la deuxième subdivision, deuxième division.

13. Tibia antérieur de l'*Erodius Carinatus* du même groupe, même subdivision.

14. Tibia antérieur de l'*Erodius Neapolitanus*, deuxième groupe de la même subdivision.

15. Tibia antérieur de l'*Erodius Orientalis* du deuxième groupe de la même subdivision.

16. Tête du genre *Erodius*, vue de côté, pour faire voir la forme et la position des yeux.

17. Tête de l'*Anodesis Cleryi*, vue de côté dans le même but.

18. Patte antérieure du même.

19. Patte postérieure d'*id.*

Explication de la Planche XV.

Fig. 1. Dessous du corps de la *Zophosis Trilineata* pour servir à l'intelligence de la deuxième division des Erodites (les Zophosites).

a. Présternum.

b. Mésosternum, teinté en gris, avec la partie saillante portant la fossette (d'une nuance plus pâle) pour recevoir la saillie du présternum; cette fossette manque quelquefois.

d. Episternum du même.
e. Son épimère.
} Ils paraissent soudés entre eux, et leur suture se montre sous forme de strie, quelquefois peu prononcée.

c. Métasternum teinté en rose.

f. Episternum.

g. Emplacement de l'épimère qui n'est point apparent.

h. Premier segment de l'abdomen.

k.k.k. etc. Hanches ou emplacement des hanches.

i. Flancs des élytres.

Fig. 2. Menton de la même *Zophosis.*

3. Mâchoire d'*id.*

4. Tête d'*id.*

l. Son épistome. Sa suture quoique faible est apparente, elle est légèrement échancrée postérieurement, et dans quelques espèces elle est bilobée.

Eig. 5. OEil grossi. La prunelle est bien apparente, mais elle disparaît en regardant l'œil très obliquement.

6. Extrémité des antennes très grossie, de la *Zophosis Carinata.*

7. Patte antérieure de la *Zophosis Trilineata.*

8. *Id.* intermédiaire d'*id.*

9. *Id.* postérieure d'*id.*

10. Languette de la *Zophosis 4-lineata.*

MÉMOIRE

SUR LES GENRES *Xylocoris*, *Hylophila*, *Microphysa*, *Leptopus*, *Velia*, *Microvelia* ET *Hebrus*; AVEC QUELQUES OBSERVATIONS *sur les Amphibicorisæ de* M. DUFOUR ET SUR L'ÉTAT IMPARFAIT, MAIS IDENTIQUE DE CERTAINES ESPÈCES; PAR M. P. O. WESTWOOD, MEMBRE DES SOCIÉTÉS LINNÉENNE ET ENTOMOLOGIQUE DE LONDRES, etc., etc.

(Séance du 8 janvier 1834.)

Pl. VI.

Le genre *Cimex* de Linné, malgré la répugnance générale que l'on éprouve pour les insectes qui le composent, présente, dans plusieurs de ses espèces, de fort belles couleurs; et les liens intéressans qui existent entre ses divers petits groupes, sont dignes de fixer l'attention de l'entomologiste; car l'individu le plus beau, le plus rare, n'occupe pas un rang plus élevé que le plus petit de l'ordre. Cette observation me tiendra lieu d'excuse, si j'appelle l'attention de la Société Entomologique de France, sur plusieurs espèces ayant à peine une ligne de long et ne possédant pour ornement, aucune richesse de couleur.

Genre *Xylocoris*.

Ce genre établi par M. Dufour, dans les *Annales des Sciences naturelles*, avril 1831, a été considéré par lui, comme devant appartenir aux *Géocorises Membraneuses* de Latreille, à cause du bec; il le caractérise comme ayant seulement trois articles, et les ocelles manquant; il considère ce genre comme séparé des *Tingis*, *Aradus* et *Syrtis*, par la structure de ses antennes; par la queue, il se rapproche du *Cimex Lectularius;* les tarses sont de trois articles distincts, celui de la base étant le plus court. Dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, vol. II, n° 1, une seconde espèce est décrite par M. Dufour, dans laquelle le bec a été déterminé de trois articles, le premier très court, et le second plus long que le troisième.

Quelques singularités que l'on remarque et qu'il faut ajouter aux observations de M. Delaporte, contenues dans le *Magasin de Zoologie*, sur le genre *Nœogeus*, m'ont fait conjecturer que le bec était composé de quatre articles, et non de trois, et que les ocelles existaient; c'est pourquoi j'ai examiné avec beaucoup de soin, plusieurs individus pris en Allemagne du *Xyl. Rufipennis* (du cabinet du savant F. W. Hope), et mes doutes ont été justifiés pleinement, par la découverte d'un article court à la base du bec, formant ainsi ce dernier de quatre articles (*Fig.* 1. a.) ce qui est surtout visible, lorsque le bec est redressé et vu en dessous; labre court et subovale, élargi seulement à l'extrémité de cet article basilaire; plusieurs soies internes sortent aisément hors du sillon du bec et s'élèvent au dessous de la base du labre. Deux ocelles ont été observés avec difficulté, près des angles postérieurs des yeux,

et un troisième petit, sur le front, au milieu d'une impression transversale, derrière ces organes. Entre les deuxième, troisième et quatrième articles des antennes, on remarque de petits articles supplémentaires, lisses, incomplets. Le mésosternum est considérablement plus long que le prosternum et le poststernum, et les pattes du milieu sont insérées plus près de la paire postérieure, que de l'antérieure; cette particularité est sûrement d'un grand secours à l'insecte, pour favoriser son habitude de vivre sous les écorces. Le dessous de l'extrémité de l'abdomen, présente une structure particulière, indiquant le sexe feminin (*Fig.* 1, b.)

J'ai moi-même pris le *Xylocoris Ater* Duf. sous l'écorce d'un arbre dans les bois de Sydenham, près de Londres, le 3 mai 1830, dans lequel les ocelles sont très visibles.

J'ai été conduit à faire un petit examen de ces insectes, par le desir de constater leurs rapports réels; si les divers caractères donnés par M. Dufour, sont exacts, le *Xylocoris* doit être assurément très voisin du *Cimex Lectularius;* mais ses habitudes, et principalement, sa forme générale, me semblent lui donner une affinité beaucoup plus intime (ce qui a été confirmé par mes recherches subséquentes) avec quelques petits insectes aplatis, vivant aussi sous les écorces, tels que les *Cimex Nemorum* Linn., *Salda Sylvestris* Fab. Panzer Faun. G. 92. 21, *Salda Nemoralis* Fab. *Pratensis* Fab. *Serratulæ* Fab., *Campestris* Fab., etc. Ces espèces forment la troisième section des *Lygæus* de Fallèn, dans sa *Monographie des Cimex de Suède*, 1807; ensuite M. Kirby, en forma un genre particulier, qui est encore inédit.

Genre *Hylophila*.

Ce genre a été adopté par MM. Stéphens et Curtis dans leurs catalogues des insectes d'Angleterre, et placé par ces

auteurs, entre les *Lygéïdes* et les *Capsides*. Depuis, il a été publié par Hahn, dans sa *Monographie des Cimex*, troisième fasc. (Die Wanzenartigen, insecten, 3) sous le nom de *Rhynarius*, mais comme le substantif *Rhinaria* est déjà employé par M. Kirby, dans les *Transactions Linnéennes*, pour un genre de Curculionites, le nom d'*Hylophila* devrait, pour rendre toute justice à cet auteur distingué, avoir la préférence.

Dans ce genre, les ocelles sont très distincts. Les tarses de trois articles (*Fig.* 2, b) et le bec de quatre; les deux articles basilaires étant très courts, le troisième très long et le quatrième environ un tiers de la longueur du troisième (*Fig.* 2, a). La figure de cet organe donnée par M. Hahn, est très peu exacte. Les deux articles terminaux des antennes, sont à peine plus minces que les articles précédens.

Le corps est d'une forme ovale-oblongue, comme dans le *Xylocoris Ater*. Les hémélytres sont formées exactement comme dans l'espèce représentée par M. Dufour, Pl. 6, fig. 3, d. « *Margine pone medium secto subarticulato.* »

Le côté inférieur de l'extrémité de l'abdomen, dans la femelle, et le mésosternum, sont formés, de même que dans le *Xyl. Rufipennis*, comme ils ont été décrits ci-dessus, et les principales différences qui existent entre l'*Hylophila* et le *Xylocoris*, consistent dans la brièveté des deux premiers articles du bec et l'épaisseur des articles terminaux des antennes, dans le premier genre: ces différences, si j'ai bien examiné, sont génériques et non de famille.

Ayant établi ce rapport, si nous cherchons maintenant à assigner une vraie place à ces genres, nous trouvons que l'existence des ocelles, le bec de quatre articles et les tarses de trois, les éloignent des Membraneuses de Latreille, et de fait, le seul caractère qui reste pour éta-

blir leur affinité avec le *Cimex Lectularius*, consiste dans la ténuité des articles terminaux des antennes, dans le *Xylocoris*. Ce caractère, cependant, présente un point d'affinité entre ces insectes et les Capsides, dans lesquels nous trouvons de plus, l'appareil anal de la femelle, aussi bien que la structure particulière subarticulée des hémélytres, mentionnés ci-dessus.

Dans le genre *Acanthia* cependant, les articles terminaux des antennes ne sont pas capillaires, et le pénultième article du bec est très long, comme dans l'*Hylophila;* mais dans l'*Acanthia* le bec n'a que trois articles; et la faculté qu'a cet insecte de sauter et l'habitude de se tenir près des eaux, établissent entre eux une grande différence; de même la forme aplatie, l'habitude de vivre sous les écorces et le peu de grosseur de l'*Hylophila*, l'éloignent des Capsides et indiquent ses rapports avec les *Aradus;* c'est pourquoi, je le considère comme genre intermédiaire des Capsides et du *Cimex Lectularius*, au lieu de le joindre aux *Géocorises Membraneuses*, comme M. Dufour l'a fait, ou comme notre entomologiste anglais, de le placer parmi les *Lygéides*.

Il y a aussi, là, un autre petit groupe curieux, qui me semble allié de très près aux espèces précédentes, principalement aux *Xylocoris*, et qui forme le genre 1378, dans le catalogue des insectes anglais de M. Stéphens; genre qui comprend deux espèces, dont l'une est rapportée, sans aucun doute, par cet auteur, au *Salda Coleoptrata* de Fallèn. *Monographie des Cim. Suec.* 31. Ensuite M. Stéphens a nommé ce genre dans ses manuscrits, *Microcephalus;* mais ce nom ne peut être employé, parce qu'on s'en est déjà servi pour un genre de *Carabides* (Carabidæ), tandis que M. Curtis a, depuis, désigné ce même genre dans le deuxième numéro du *Magasin Entomologique*, sous le nom

de *Loricula*, mais ce nom ayant été employé par Cuvier, pour un genre de Coralline Polype, doit être rejeté; je propose donc de lui substituer le nom de *Microphysa*.

Genre *Microphysa*.

Ainsi nommé, pour faire allusion à l'apparence foliacée de ces insectes.

M. Curtis, dans la description qu'il fait de ce genre, a omis plusieurs caractères très importans, que je vais faire connaître : les antennes sont décrites comme ayant quatre articles, l'article basilaire court et subovalaire, le deuxième, qui est le plus long, presque en massue, les autres d'une longueur presque égale; j'ai observé (*Voy. Fig.* 3, d.) un petit article rudimentaire à la base du quatrième article, et un autre encore moins visible à la base du troisième. M. Curtis ne fait pas mention des ocelles, et je n'ai pu parvenir à m'assurer moi-même, de l'existence de ces organes; il y a cependant, de chaque côté, derrière les yeux, une petite dépression dans laquelle on peut voir un très petit tubercule presque imperceptible, que l'on peut, peut-être, considérer comme le rudiment d'un ocelle.

M. Curtis décrit simplement le bec comme long et atténué; il est composé de quatre articles (*Voy. Fig.* 3, c.) le premier très court, le deuxième le plus long, les troisième et quatrième d'une longueur presque égale. Le labre est très court et comme dans le *Xylocoris*, avec les soies du suçoir, naissant sous sa base; les jambes sont d'une longueur et d'une grosseur médiocres, les postérieures étant les plus longues; les cuisses point en massue; les tarses (ce dont M. Curtis ne fait pas mention) ont seulement deux articles, celui de la base court et le deuxième

long, plus incliné vers les crochets qui sont longs et sans pelottes.

M. Curtis décrit les *ailes supérieures* ou hémélytres (oubliant cependant de faire remarquer que les ailes inférieures sont obsolètes) comme de forme ovale-trigone, très courtes, et ne couvrant pas plus de la moitié de l'abdomen, qui est presque orbiculaire, et un peu terminé en pointe à l'extrémité. Tandis qu'il est évident, d'après la forme et la brièveté des hémélytres, la forme de la tête et des antennes, d'après le thorax élargi transversalement, et l'habitude de se tenir sous les écorces, que ce genre se rapproche des deux précédens; il est également clair que le manque apparent d'ocelles et les tarses biarticulés, semblent en faire un genre qui se rapproche beaucoup plus des Géocorises Membraneuses, que de ces genres. Etablissant ainsi la chaîne d'affinité, M. Curtis place celui-ci dans la famille des Coréïdes, à laquelle il me semble qu'il ne doit nullement appartenir. M. Curtis a nommé, d'une manière très convenable, l'espèce formant type, *Pselaphiformis;* cette dénomination est cependant prise d'un individu à l'état non parfait. Mon insecte, représenté *Fig.* 3, a, b, se rapporte en tous points à l'insecte décrit par M. Curtis, excepté que la couleur sombre de la tête et du bas du thorax, présente les signes évidens d'un état parfait. J'ai pris mes individus (dont plusieurs se rapportent complètement à la description de M. Curtis), sous l'écorce d'un arbre, dans le parc de Windsor, le 24 juillet 1830.

Nous sommes aussi redevables à M. Dufour, de nos premières connaissances du genre intéressant qui suit:

Genre *Leptopus*.

Ce genre, que cet auteur considère comme allié étroitement aux *Acanthia*, formerait, en y adjoignant le Pelogone (1), *une nouvelle petite famille* (2), que cependant, Latreille a d'abord établie sous le nom d'*Oculatæ*, dans ses Familles Naturelles, page 423. Quoique le *Leptopus*, dans ses habitudes particulières et son apparence générale, ressemble beaucoup à l'*Acanthia*, cependant, il me semble, qu'il n'existe aucune affinité réelle entre eux; dans le *Leptopus*, le bec est très court, et courbé sous la tête comme dans les *Réduvides*. Cet organe est décrit par M. Dufour, *comme composé de deux articles apparens*, mais j'ai distingué clairement quatre articles, comme cela est représenté dans la *Fig.* 4. Le premier est très court et recouvert par le labre; le deuxième et le troisième sont d'égale longueur, et le quatrième est environ moitié long comme le troisième. Dans l'*Acanthia*, au contraire, le bec est très long et de trois articles, l'article basilaire est très court et

(1) La meilleure figure du Pélogone, publiée jusqu'à présent, se trouve dans la Faune allemande d'Ahrens.

(2) M. Dufour, dans son Mémoire admirable sur l'anatomie des Hémiptères (Voy. les *Mém. Inst. étrang.*, vol. IV, page 192), considère que le *Leptopus*, l'*Acanthia*, le *Pelogonus* (et probablement aussi le *Galgulus*) forment une famille distincte, dont la place *est à la fin de la tribu des Géocorises*. Je suis tout-à-fait d'accord avec ce célèbre entomologiste, quant à la dernière; mais quand il introduit ses *Amphibicorisæ* entre ces genres et les *Naucoris*, il me semble qu'il renverse une des plus belles séries de transition entre les animaux terrestres et aquatiques. M. Delaporte, considère cette affinité purement comme *un chaînon latéral, qu'il est impossible de suivre*, et place l'*Acanthia*, avec le *Cimex*, très loin tous deux du *Leptopus* et du *Pelogonus;* en adoptant cependant la classification du *Genera Crustaceorum*, etc., toute cette différence disparaît.

caché sous la marge qui est produite par la partie inférieure de la tête; le deuxième article est très long, et le troisième court et pointu; le bec, dans le *Pelogonus*, est formé exactement comme dans l'*Acanthia;* outre cela, les observations de M. Dufour, sur les habitudes particulières du *Leptopus*, jointes à l'absence de duvet soyeux (*Annales de la Société Entomologique*, vol. II, page 109), démontrent clairement le manque d'affinité, d'où je conclus que la classification de ce genre, indiquée par M. Delaporte, parmi ses *Réduvides*, est la plus convenable, quoique cet auteur ait rompu la connexion intime entre le *Pelogonus* et l'*Acanthia*, lorsqu'il a placé le premier parmi les *Réduvides* et le dernier parmi les *Cimicides*. Le genre *Macrophthalmus* de M. Delaporte, a tout-à-fait l'apparence d'un *Leptopus*.

Nous sommes aussi redevables à M. Dufour de la description d'une espèce petite, mais singulière, de *Velia*. (Voy. *V. Pygmea* de Dufour, *Annales de la Société Entomologique*, t. II, p. 115), décrite d'une manière très étendue, dans laquelle l'existence d'un petit article turbiné, rudimentaire, qui sépare les deuxième et troisième articles de l'antenne, est indiqué comme une découverte originale: les genres *Velia*, *Hydrometra* et *Gerris* (qui sont tous mentionnés comme pourvus de ce petit article) forment dans ce mémoire et dans les *Recherches anatomiques sur les Hémiptères* de cet auteur, une nouvelle famille intermédiaire, appelée *Amphibicorisæ*.

Cette famille est placée entre les *Geocorisæ* et les *Hydrocorisæ* dans un petit traité de beaucoup de mérite de Schumell, sur les *Ploteres* de Latreille (qui correspond aux *Amphibicorisæ* de Dufour); ce petit article, indiqué ci-dessus, a cependant déjà été décrit et figuré, mais cela ne peut être considéré comme un caractère ap-

partenant aux *Ploteres*, puisqu'il existe dans plusieurs *Réduvides*, dans le *Xylocoris* mentionné ci-dessus, et dans l'*Hebrus*, dont nous parlerons plus bas.

Il ne me semble pas non plus que le passage de la terre à l'eau, *Heteroptera*, soit effectué au moyen des *Ploteres* ou des *Amphibicorisæ;* dans un écrit que j'ai publié sur ce sujet, dans (Magazine of natural history) *le Magasin d'histoire naturelle*, je me suis efforcé de montrer qu'une transition claire et admirable, a lieu entre les genres *Acanthia*, *Pelogonus*, *Aphelocheirus*, *Naucoris* et *Galgulus* (Aphelocheirus), nouveau genre que j'ai établi dans ce mémoire, pour l'admission du *Naucoris æstivalis*, Fabr., qui possède le bec de l'*Acanthia*, les pattes antérieures et les antennes du *Pélogone* et les habitudes de vivre dans l'eau et d'y nager comme le *Naucoris*.

Je n'essaierai pas d'établir ici la situation des *Ploteres*, respectant ce que Latreille a observé, « cette tribu (dit-il), « semble former un rameau isolé, car les *Pélogones* se « lient manifestement avec les *Galgules*. »

Le savant Lansdown Guilding, dont nous déplorons la perte récente, qui s'est occupé pendant plusieurs années, de faire avec beaucoup de soin et d'assiduité une collection des insectes d'Amérique (et principalement de l'île Saint-Vincent), a découvert une petite espèce de *Velia*, en grande quantité, et alliée si étroitement au *Velia Pygmea* de Dufour, que l'on pourrait la regarder comme la même espèce par la grande ressemblance existant entre les insectes aquatiques indigènes et exotiques; mais la différence dans leur situation géographique est suffisante pour nous autoriser à considérer celle-ci, comme distincte, car des insectes terrestres, comme les *Dermestes*, les *Anthrenus*, etc., peuvent aisément être transportés par les relations commerciales, dans des climats lointains; mais il n'est pas vrai-

semblable qu'un petit insecte comme le *Velia*, vivant à la surface de l'eau fraîche et incapable de se procurer la nourriture nécessaire pendant un long voyage, ait passé d'Europe en Amérique, et s'y soit acclimaté : l'espèce exotique est évidemment nouvelle et doit être caractérisée ainsi.

Velia (*Microvelia*) *Pulchella*. Westw., *Fig.* 5, a-b.

« Fusco-cinerea, thorace anticè rufescenti, femoribus « basi antennarumque articulo 1° basi fulvis, lineâ orbitali « internâ maculisque duabus in singulo hemelytro (1 basali « elongata, 1 apicali ovatâ) albis, maculisque tribusalteris « in singulo hemelytro obscurioribus (1 basali internâ dua- « bus intermediis quarum internâ multo major est) thorace « et pedibus ut in *V. Pygmæa* formatis, hemelytrisque fu- « mosis, abdominis longitudine, long. corp. lin. 1 $\frac{1}{4}$.

« Habitat in Insulâ Sancti-Vincenti Dom. L. Guilding. In « Mus. Hope, nostr., etc.

« *V. Pygmæa* differt præcipuè antennis fuscis nisi basi « articuli 1° fulvo, maculis hemelytrorum intermediis suf- « fusis, magnitudineque paullo majori. »

Je suis redevable au savant W. Hope de cet insecte.

Le bec de la *Velia Pulchella* me semble avoir quatre articles (*Fig.* 5, c.) comme le bec de la *Velia Rivulorum*, quoique M. Dufour décrive ce bec dans sa *Velia Pygmæa*, comme ayant seulement deux articles ; on peut voir d'après ma figure, que le labre couvre la base de l'article basilaire, les tarses sont formés dans la *Velia Pulchella*, ainsi que le décrit M. Dufour, dans sa *Velia Pygmæa*, le petit article rudimentaire à la base des tarses antérieures, mentionné par cet auteur, existe aussi dans mon espèce; j'ai également observé un rudiment semblable à la base des tarses intermédiaires et postérieurs ; la découverte d'une deuxième espèce de *Velia*, qui se rapporte dans sa structure

générale avec la *Velia Pygmæa*, rend nécessaire d'établir une section ou un sous-genre, pour leur réception qui doit être distingué ainsi :

Velia, Latr.	*Microvelia*, Westw.
Corpus mediocre.	*Corpus* parvum.
Antennæ articulo 1° majori.	*Antennæ* art. ult. majori.
Pedes magnitudine et longitudine dissimiles.	*Pedes* ferè æquales.
Tarsi antici art. 3 distincti.	*Tarsi* antici vix distincti biarticulati.
Abdomen elongatum gracile apici acuti emarginato.	*Abdomen* breve ovale apici rotundato.

ETAT NON PARFAIT.

M. Dufour fait mention d'une circonstance curieuse relative au *Velia Pygmæa*, circonstance qui renferme, comme cela doit être, la nature des distinctions spécifiques de certains Hémiptères : « Sur des centaines d'individus, dit-il, je « ne pus en rencontrer que deux ou trois à l'état d'insectes « parfaits; c'est-à-dire, pourvus d'ailes et d'hémélytres; les « autres étaient des *Larves*, ou des *individus aptères*, qui, « pour la plupart, *avaient une taille égale à la leur*, quoi- « qu'ils n'offrissent aucun vestige d'hémélytres qui pût « les faire considérer comme des Nymphes. Ces larves « avaient, etc. »

Il me paraît, cependant, que ces individus aptères, n'étaient ni des larves, ni des nymphes, mais des insectes parfaits, c'est-à-dire à l'état adulte, malgré leur manque total d'ailes et d'hémélytres, et, qu'également, ils étaient spéci-

fiquement identiques avec les individus ailés. A l'appui de ces opinions, on peut présenter les observations suivantes:

Le *Cherche-Midi* commun, ou *Cimex* (*Pyrrhocoris*, Fall., non le *Pyrrhoceris* de Dalm.), *Apterus*, Linn., est généralement dépourvu d'ailes, avec la membrane apicale de l'hémélytre presque obsolète, l'hémélytre s'étendant environ de deux tiers sur l'abdomen; quelquefois les ailes et la membrane apicale sont développées dans quelques individus de cette espèce, de la même grosseur que les autres; personne cependant ne met en doute que des individus ainsi développés soient spécifiquement distincts ou que les individus imparfaits soient des nymphes, et en conséquence, incapables de reproduire leur espèce de la même manière. Le *Lygæus* (*Plinthisus*, Westw.) *Brevipennis*, Latr. *Gen. Crust*, etc., 3, 123, se rapporte généralement à la description donnée par cet auteur: « elytris abdomine « e quartâ parte brevioribus membranâ apicali nullâ ». Cependant, j'ai trouvé quelques individus d'égale grosseur, dans lesquels la membrane apicale et les ailes se trouvent développées. Dans ces deux exemples, le volume considérable de la portion coriace de l'hémélytre, et le développement des ocelles, joints à la grosseur égale de tous les individus, prouve clairement que les insectes non développés, n'étaient pas des nymphes; mais il y a des exemples dans lesquels le peu de développement de l'hémélytre rudimentaire, nous mène naturellement à cette idée, que les insectes qui se trouvaient dans cet état, étaient réellement dans l'état de nymphe.

C'est ainsi que le *Coreus* (*Rhopalus.*, Schill., *Myrmus* Hahn, *Chorosoma* Curt), *Miriformis* Fall., (*Lygæus Micropterus* Burrel) se rencontre généralement avec des hémélytres qui ne s'étendent pas au-delà du tiers de la longueur de l'abdomen, cependant, dans cet état, les ocelles sont dé-

veloppés, et j'ai moi-même observé plusieurs fois ces insectes accouplés (1); quoique, à la même époque, j'aie pris des individus avec des ailes parfaites et des hémélytres; est-il besoin d'autre preuve pour établir la perfection de ces individus *dits* imparfaits?

Dans la Punaise des lits (*Cimex Lectularius*), les hémélytres sont toujours plus courtes, excédant à peine un sixième de la longueur de l'abdomen; dans cet état, cependant, l'insecte propage son espèce. « Il est probable que l'on découvrira des individus ailés, ce qui a été affirmé dans quelques anciens ouvrages d'histoire naturelle; et certes, je pourrais présumer que le *Cimex Domestica* (ailé) de Schilling (*Vide Ann. Soc. Entom. de France*, v. II, p. lvij) est un individu de cette espèce, et non pas, comme il semble avoir été considéré, une espèce distincte. »

MM. Kirby et Spence observent, cependant (*Introduct. à l'Entomolog.*, v. XIV? page 570?) Inter *pupas* orthopterorum et hemipterorum coitus interdum locum habet quod maturiorem organisationem in his analogis, quam in aliis insectis probat. »

Cependant, si dans les exemples présentés précédemment, les insectes ont été décrits comme n'étant pas des nymphes, quoique leurs formes ne soient pas entièrement développées, y a-t-il quelque fondement pour considérer ces insectes, simplement comme des nymphes et comme telles possédant un pouvoir anomal?

Il y a encore cependant d'autres insectes (chapitre des

(1) Fallèn fait observer sur cette espèce que, « In aliis observatur copula ante elytrorum explicationem ex. gr. in *Coreo Miriformi*, quam preterea copulatum invenies post declarationem perfectam vel alterius vel utriusque sexus.» Cependant, l'éditeur du *Magasin Entomologique* suppose que c'étaient des espèces très distinctes.

imparfaits-parfaits), qui confirment complètement mon opinion, ce sont ces espèces que l'on trouve sans le moindre rudiment soit d'ailes ou d'hémélytres : dans ce cas sont les *Hydrometra. Microvelia*, *Velia*, etc. *L'Hydrometra* est en général aptère; cependant, quelquefois, on en trouve avec des ailes complètes et des hémélytres, quoique les individus qui sont dans ce dernier cas ne soient pas plus grands que les aptères.

Les deux individus sont représentés par M. Curtis, *Entomol. Britann.*, page 32, sous le nom de *Hydrometra Stagnorum*, quoique cet auteur ait considéré comme impossible de décider si les individus aptères étaient nymphes ou espèces distinctes; cependant depuis peu, il a adopté la dernière opinion, et a donné l'individu ailé comme une espèce distincte, sous le nom d'*Hydrometra Alata*, ce en quoi, comme il me semble, il est en contradiction avec la nature.

Dans le *Microvelia*, les individus aptères, égalent les individus ailés en grosseur; en outre, ils n'ont aucun vestige d'hémélytres, ce qui aurait été le cas où ils se trouveraient s'ils avaient été des nymphes.

Dans le *Velia*, on trouve la même similitude de grosseur entre les individus aptères et les individus ailés, et ici, comme les derniers se rencontrent plus souvent, on les considère plus généralement comme des espèces spécifiquement distinctes, le *Velia Currens* étant l'état aptère, et le *V. Rivulorum* l'état ailé de la même espèce. D'autres auteurs, au contraire, les considèrent comme la même espèce, supposant que le *Velia Currens* est l'état aptère du *Velia Rivulorum;* il est prouvé que la dernière supposition n'est pas exacte, et cela, par la grosseur du *Velia Currens*, et l'absence du rudiment de l'hémélytre et des ailes, qui sont les signes distinctifs de l'état aptère et d'accouple-

ment (1) dans lequel on rencontre fréquemment ces insectes supposés imparfaits ; d'un autre côté, il est prouvé que ces insectes n'appartiennent pas à des espèces différentes, et cela, par le fait de leur réunion constante en société et par la découverte de (2) l'accouplement du *Velia Currens* et du *Velia Rivulorum* entre eux, aussi bien que par les argumens que j'ai déjà présentés.

D'après les remarques précédentes, je crois avoir établi suffisamment l'identité spécifique des individus ailés et aptères, ou subaptères, aussi bien que le fait, que les derniers ne sont pas des nymphes, mais des insectes parfaits, *se présentant sous cette forme*, appartenant à des espèces qui, dans certaines circonstances particulières, et jusqu'à présent inconnues, se développent plus parfaitement, en acquérant des hémélytres et des ailes complètes.

Genre *Hebrus*.

Ce genre est très voisin du *Microvelia* par ses habitudes, sa grosseur et son apparence générale ; le *Lygæus Pusillus* de Fallèn est le type qui a été considéré par cet auteur, comme appartenant rigoureusement à un genre différent. M. Curtis en fait également la description dans le *Magasin Entomologique* (vol. 1, p. 198), sous le nom de *Hebrus Pusillus* (*Fig.* nost. 6, a, b), en omettant, cependant, quelques caractères importans dans sa description. Il décrit les antennes (*Fig.*, 6, d) comme divisées en cinq articles, mais il n'a pas remarqué les deux petits articles rudimen-

(1) Le *Gerris* est aussi dans ce cas, mais l'examen d'une véritable larve (*Voyez* Schumm. Ploteres, fig. 4, tab. 3) ayant une forme aptère (Schumm., pl. 4, fig. 4), présente une organisation tout-à-fait différente.

(2) De la même manière, dit Fallèn, Mas *Capsi Ambulanti* incopulâ cum fæminâ apterâ semper reperi. Mon. Cim. Suec., p. 6.

taires qui existent entre les deuxième, troisième et quatrième articles. Il décrit simplement le bec (*Fig.* 6, c.) comme étant aussi long que le thorax, atténué et aigu; cet organe est composé de quatre articles ; les deux articles de la base très petits, le troisième très long, et le quatrième d'une longueur moyenne; le labre atteint l'extrémité de l'article de la base, qui est le plus large. M. Curtis ne remarque pas une paire d'ocelles, caractère remarquable, cependant. Les nervures des hémélytres (*Fig.* 6, e) sont très larges et singulières, les ailes ont des nervures très délicates (*Fig.* 6, f), les tarses sont composés de trois articles, les deux de la base, très petits (*Fig.* 6, g).

J'ai remarqué distinctement deux crochets à l'extrémité de chaque tarse, quoique M. Curtis n'ait fait mention que d'un seul ; ils sont très grèles, pointus, faibles, posés à plat l'un sur l'autre et dépourvus de pelottes ; la surface inférieure du corps est soyeuse, l'insecte résidant à la surface de l'eau, sur la Lentille d'eau (*Lemna*), etc. Les pattes, évidemment, n'ont point été formées pour nager. Les intermédiaires elles-mêmes n'étant pas ciliées, comme dans la *Velia Microvelia* (*Fig.* 5, g).

Cet insecte curieux fut découvert en Angleterre, par M. le chevalier Walker, à qui je suis redevable de cet individu.

Les caractères singuliers de cet insecte, rendent très difficile de décider sur ses affinités réelles ; ses antennes de cinq articles, son bec remarquable et ses ailes, ses pattes de derrière courbées, etc., le séparent de la famille des Coréïdes, famille dans laquelle il a été placé par M. Curtis, tandis que sous ce rapport, du moins, son affinité avec l'*Hydrometra*, le *Velia*, etc., est au moins aussi éloignée.

Membres du bureau.

PRÉSIDENT.

M. Audouin,

Au Muséum d'histoire naturelle.

VICE-PRÉSIDENT.

M. Duponchel,

Rue d'Assas, n. 3 bis.

SECRÉTAIRE

M. A. Lefebvre,

Rue de Provence, n. 19.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. Radiot,

Rue Cléry, n. 36.

TRÉSORIER.

M. Aubé,

Rue de Ponthieu, n. 14.

ARCHIVISTE.

M. Audinet-Serville,

Rue de Buffault, n. 21 bis.

Séances de la Société pendant l'année 1834.

3e de sa fondation.

Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
8	5	5	2	7	4	2	6	3	1	5	3
22	19	19	16							19	17

LES SÉANCES ONT LIEU A SEPT HEURES DU SOIR

Rue d'Anjou-Dauphine, n. 6, à Paris.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans cette livraison.

Page

Observations sur les métamorphoses de la *Dosithea Scutularia* et sur *l'Ichneumon* qui vit à ses dépens, par M. Audouin. 417

Observations sur le genre *Plochionus*, par M. Barthélemy. . . 429

Division de la tribu des *Platyomides*, par M. Duponchel. . . . 433

Monographie du genre *Notiophygus*, par M. Gory. 453

Description de trois nouvelles espèces du genre *Diastata* et d'une nouvelle du genre *Opomyza*, par M. Robert. 459

Description de quelques *Coléoptères* nouveaux d'Italie, par M. Bassi. 463

Description de deux *Oodes* nouveaux, par M. Buquet. 473

Consultation sur un Crustacé Fluviatile, voisin du genre *Pandalus*, par M. Léon Dufour. 477

Essai d'une division des *Coléoptères Hétéromères*, etc., par M. Solier. 479

Mémoire sur divers *Hémiptères*, par M. P. O. Westwood. . . . 637

Bulletin Entomologique. . . . . xxxvij

Nota. *La Pl. VI jointe par erreur à la 2e liv. se rapporte au Mémoire de M. Westwood inséré dans celle-ci.*

N. B. Les Membres de la Société qui auraient quelques rectifications à faire à leurs noms ou à leurs adresses dans la table des Membres de la Société, qui sera jointe au prochain numéro, sont priés d'en donner *de suite* avis au Secrétaire.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD, RUE GARANCIÈRE, N. 5.

AUG 21 1917

6823a

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

TOME TROISIÈME.

Natura maximè miranda in minimis.

Quatrième Trimestre.

1834.

PARIS,
MÉQUIGNON-MARVIS PÈRE ET FILS,
LIBRAIRES-EDITEURS,
RUE DU JARDINET, N. 13.

M DCCC XXXIV.

S

Extrait du Réglement et des Délibérations de la Société Entomologique de France. Année 1834.

Le montant de la cotisation pour les membres de la Société est, par an, de

24 fr. pour les membres résidans.
26 — régnicoles.
28 — étrangers.

Les membres *résidans* paient leur cotisation d'avance et par trimestre. (Régl. art. 52, et séance du 3 oct. 1832.)

Les membres *non-résidans* doivent faire parvenir la leur au Secrétaire de la Société, *sans aucun frais*, immédiatement après l'annonce de leur nomination, et pour les années suivantes, dans le courant du mois de janvier (Régl. art. 52, et séance du 6 mars 1833.)

Tout membre qui n'aura pas envoyé le montant de sa cotisation annuelle pendant le délai *d'un an* pour les *régnicoles*, et de *deux ans* pour les *étrangers*, sera considéré comme ne faisant plus partie de la Société. (Séance du 6 mars 1833.)

Tout membre reçu doit la cotisation *entière* de l'année dans laquelle sa réception a eu lieu, et il a droit aux quatre numéros des Annales que la Société publie dans cette année. *Il ne les reçoit que par elle, et s'il se les procure ailleurs, il ne peut, par cette raison, se dispenser de verser sa cotisation à la Société.* (Régl. art. 5, et séance du 6 mars 1833).

Les numéros des Annales, auxquels ont droit les membres de la Société, sont envoyés franc de port *jusqu'à résidence*,

Aux membres *résidans*, après réception du trimestre correspondant à celui du numéro paraissant.

Aux membres *régnicoles*, après réception de leur cotisation de l'année courante.

Et franc de port *jusqu'à la frontière*, aux membres *étrangers*, également après réception de leur cotisation de l'année courante. (Régl. art. 5, et séance du 6 mars 1833.)

La Société ne correspond que par l'entremise de son Secrétaire M. A. Lefebvre, rue de Provence, n. 19, à Paris. Les lettres et paquets doivent lui être adressés franc de port. (Régl. art. 55.)

Nota. Pour ne pas occasioner de retard dans l'envoi de leurs Annales, il est essentiel que MM. les membres *régnicoles et étrangers* adressent le 1er janvier de chaque année le montant de leur cotisation au Secrétaire de la Société, les régnicoles par *mandat sur la poste aux lettres*, les étrangers par *la voie du commerce*.

NOUVELLES OBSERVATIONS

Sur les Genres, *Aptinus*, *Pheropsophus et Brachinus*, par M. Solier (de Marseille).

(Séance du 4 juin 1834.)

(Pl. 16.)

En présentant à la Société Entomologique mes observations sur les genres *Brachinus* et *Aptinus* (1er vol. p. 459 et suivantes), j'ai eu peut-être tort de ne pas les accompagner de figures pour faire bien saisir les différences entre les trois genres *Aptinus*, *Pheropsophus* et *Brachinus*. C'est cet oubli que je viens réparer aujourd'hui. J'avais examiné en premier lieu, la bouche de tous ces insectes sans la décomposer, et j'avais reconnu que les *Aptinus* avaient une dent bien manifeste au milieu de l'échancrure de leur menton. Cette dent m'avait paru clairement bifide dans l'*Aptinus Mutilatus* et j'avais cru la voir simple dans le *Ballista*. Ayant depuis décomposé la bouche de tous mes *Aptinus*, j'ai reconnu que cette dent était bifide dans les *Mutilatus*, *Ballista* et *Atratus*; qu'elle était tantôt simple et tantôt légèrement bifide dans le *Pyrenæus*; et simple dans l'*Alpinus*. Il est vrai que je n'ai analysé qu'un seul

individu de ce dernier. On peut donc établir ainsi, le caractère tiré du menton :

« Une dent très manifeste dans l'échancrure du menton, « le plus souvent bifide, mais quelquefois simple. »

C'est à-peu-près ainsi que j'ai déjà établi ce caractère.

J'ai figuré trois mentons du genre *Aptinus*. La *fig.* 1re est la partie inférieure de la bouche du *Mutilatus*, la 2e est le menton et la languette du *Ballista* et la 3e le menton du *Pyrenœus* dont la dent est entière ; j'ai ponctué la petite échancrure existant à un des trois que j'ai analysé. Le menton de l'*Alpinus* est à-peu-près de même que celui du *Pyrenœus* de la *fig.* 3 ; seulement les lobes latéraux sont plus aigus.

Les caractères du genre *Aptinus* restent donc les mêmes que ceux que j'ai établis dans mes premières observations, il convient seulement d'y ajouter que les paraglosses (f, f,) de la languette (b) forment des saillies très prononcées et très aiguës, tandis qu'elles sont peu sensibles, en général, et arrondies dans les deux autres genres ; et que le dernier article des palpes maxillaires intérieurs est très renflé, tandis qu'il l'est beaucoup moins dans les *Pheropsophus* et les *Brachinus*, comme on peut le voir en comparant la *fig.* 1re aux *fig.* 4, 5 et 6.

La *fig.* 4 représente la partie inférieure de la bouche du *Pheropsophus Senegalensis* (*Aptinus Senegalensis* Dejean). Si on la rapproche des trois précédentes (*fig.* 1, 2 et 3), on peut s'assurer : ou qu'il faut renoncer à la plupart des genres, ou que cet insecte ne peut être placé avec les *Aptinus*.

La *fig.* 5 représente la partie inférieure de la bouche du *Brachinus Italicus* (1); la *fig.* 6 le menton et la languette du

(1) *Aptinus Italicus*, Dejean.

Brachinus Bombarda, et la *fig.* 7 l'extrémité de la languette du *Brachinus Crepitans* dont la bouche est pour tout le reste semblable à celle du *Bombarda*. En comparant les *figures* 5 et 6 à la *fig.* 4 on peut reconnaître qu'outre que le dernier article des palpes labiaux de ces divers insectes diffère beaucoup par sa forme, ces palpes sont beaucoup plus épais dans les *Pheropsophus*, et l'échancrure du menton plus profonde et plus arrondie. Si aux caractères précédens, l'on ajoute que les palpes maxillaires extérieurs et les antennes sont plus épais que dans les *Brachinus*, il me semble que l'on a des différences assez notables pour séparer ces deux genres.

Plus je médite sur l'organisation des espèces qui me sont connues, des genres *Aptinus* et *Brachinus* du Spéciès de M. Dejean, et plus je suis convaincu que les trois genres *Aptinus*, *Pheropsophus* et *Brachinus* sont indispensables pour rendre homogène chacune de ces coupes. Le premier ne contient plus que cinq espèces, et toutes cinq habitent les pays de montagnes, tandis que les deux autres genres sont plus particuliers à des terrains bas et chauds.

Toutes les parties de la bouche des Carabiques ont des poils rares, mais assez longs, portés sur de petits mamelons. Ces poils sont mobiles ainsi que ceux que l'on retrouve sur différentes parties du corps et notamment sur les élytres. Cette particularité avait été remarquée par M. Audouin qui m'en fit part lors de son voyage à Marseille et j'ai vérifié depuis l'exactitude de son observation. Deux de ces poils sont constamment situés à la partie antérieure de la languette et sont fort longs et très remarquables dans les Féroniens; du moins dans ceux que j'ai examinés.

Explications pour la Planche XVI.

fig. 1 Partie inférieure de la bouche de l'*Aptinus Mutilatus.*

fig. 1 bis. Palpe labial du même.

fig. 2 Menton et languette de l'*Aptinus Ballista.*

fig. 3 Menton de l'*Aptinus Pyrenœus.*

fig. 4 Partie inférieure de la bouche du *Pheropsophus Senegalensis.*

fig. 5 Id. — id. du *Brachinus Italicus.*

fig. 6 Id. — id. id. *Bombarda.*

fig. 7 Extrémité de la languette du *Brachinus Crepitans.*

a. Mâchoires.

b. Languette.

c. Renflemens de cet organe servant d'appui à ses palpes. Comme ils se retrouvent plus ou moins développés dans toutes les languettes, je proposerai de les appeler Physaglosses.

f. Extrémités des paraglosses.

g. Membrane contractile, liant la languette au menton.

h. Parties plus épaisses de la languette; le reste est membraneux.

d. Menton : on a noirci cet organe, à moins qu'il fût seul, pour le rendre plus apparent.

e. Saillie du bord inférieur de l'ouverture buccale que je nommerai pédoncule du menton.

OBSERVATIONS

Sur le genre *Ditomus*, par M. Solier (de Marseille).

(Séance du 6 août 1834.)

(Pl. 17 et 18.)

En examinant si le genre *Aristus* de Ziégler pouvait être séparé des *Ditomus* de Bonelli, j'ai reconnu que cette division était basée sur des caractères très admissibles, et je me suis aperçu en même temps que le genre *Ditomus* pouvait encore être divisé. Depuis long-temps une espèce, que je crois le *Ditomus Cyaneus* Dejean (Spéciès suppl. pag. 523), me paraissait le type d'un genre distinct à cause de la forme de son prothorax. En cherchant à distinguer les sexes, j'ai reconnu que dans quelques espèces les tarses antérieurs offraient une dilatation légère mais bien sensible, dans leurs trois articles intermédiaires; et que dans les femelles des mêmes espèces ces articles étaient courts et transverses, mais moins larges que dans les mâles et point garnis en dessous, comme dans ce sexe, de brosses de poils. Le caractère que présentaient les tarses me fit penser que ces espèces devaient êtres réunies au genre *Carterus* qui m'est inconnu ; mais M. Dejean dit que le menton de ce genre est *trilobé* et que les *quatre premiers articles*

des tarses antérieurs des mâles sont fortement dilatés, à-peu-près comme dans le genre Harpalus; ces deux caractères ne convenaient pas aux espèces que j'examinais; elles étaient d'ailleurs connues de M. Dejean et tout m'a fait présumer qu'elles ne pouvaient appartenir au genre *Carterus*.

Tableau *analytique des genres formés aux dépens des Ditomus*, Bonelli, Dej.

- Prothorax rétréci à sa base; son dessus prolongé en arrière en une saillie rectangulaire ou subrectangulaire (échancrure du menton largement rebordée dans le fond, et à dent toujours bien prononcée. (Pl. 17, *fig.* de 1 à 9 et Pl. 18, *fig.* 1, 2 et 5.) Elytres libres.
  - Échancrure du menton peu profonde; dent de son milieu très obtuse ou tronquée, atteignant presque la hauteur des lobes latéraux, qui sont obtus: prothorax trilobé en dessous en avant; ses angles antérieurs aigus et saillans, embrassant la tête..... *Aristus.*
  - Échancrure du menton profonde; dent de son milieu non tronquée et notablement plus courte que les lobes latéraux qui sont aigus: prothorax non trilobé en dessous; angles antérieurs non saillans; il est rétréci antérieurement et arrondi sur les côtés.
    - Tarses antérieurs semblables dans les deux sexes et non dilatés; articles sensiblement triangulaires, nullement transverses. (Epistome cornu, au moins dans les mâles, ou dentelé.) *Ditomus.*
    - Les trois articles intermédiaires des tarses antérieurs courts et transverses dans les deux sexes; légèrement dilatés dans les mâles. (Epistome tronqué ou légèrement échancré dans les deux sexes)..... * *Odogenius.*
- Prothorax rétréci vers sa base et plus ou moins arrondi sur les côtés, mais non prolongé en arrière en saillie rectangulaire (échancrure du menton à bordure étroite et à dent nulle ou peu prononcée Pl. 2, *fig.* 6, 7, 9 et 10. Elytres soudées)..... * *Pachycarus.*

Genre *Aristus* Ziegler, Latreille (Règ. anim.)

Ditomus Bonelli, Dejean.

(Pl. 17, fig. 1-3.)

Menton à échancrure peu profonde et largement rebordée; les lobes latéraux obtus et la dent du milieu de cette

échancrure, presque aussi avancée qu'eux, obtuse ou tronquée (*fig.* 1).

Languette élargie et tronquée carrément antérieurement : paraglosses saillans au-delà de son extrémité (*fig.* 1).

Tête peu ou point rétrécie postérieurement, et aussi large à sa base que la partie antérieure du prothorax et la débordant même dans un des sexes que je crois être le mâle sans en être certain. Yeux petits, à peine saillans.

Epistome tronqué antérieurement.

Labre médiocrement saillant, échancré dans son milieu et arrondi sur les côtés antérieurement.

Tarses antérieurs à articles intermédiaires courts, cyathiformes ou subtriangulaires, légèrement transverses et garnis de cils rudes et irréguliers, mais ne formant pas de brosses en dessous. Ils sont à-peu-près semblables dans les deux sexes.

Prothorax à bords latéraux droits dans la moitié antérieure, et prolongés en angles saillans et aigus vers la tête, ce qui le fait paraître sensiblement échancré en dessus, car en dessous il est avancé dans son milieu, et trilobé ; il se rétrécit ensuite en s'arrondissant et se prolonge, en dessus, et vers sa base, en un étranglement notable, rectangulaire ou subrectangulaire (*fig.* 2 et 3).

Par la forme de sa tête, par celle de son prothorax et par son menton peu échancré et trilobé, ce genre se distingue très bien des suivans, et par ses tarses semblables dans les deux sexes on ne peut le confondre avec le genre *Carterus* à en juger du moins par les caractères assignés à ce dernier par M. Dejean.

Voici les espèces du genre *Aristus* qui me sont connues : *Sulcatus*, *Sphærocephalus*, *Nitidulus*, *Capito* et *Obscurus*.

Genre *Ditomus* Ziégler, Bonelli, Dejean, Latreille. (Règne animal.)

(Pl. 17, fig. 4-9.)

Menton profondément échancré et à dent intermédiaire saillante, aiguë et bien prononcée, mais notablement plus courte que les lobes latéraux qui sont aigus, l'échancrure largement rebordée (*fig.* 4).

Tête sensiblement rétrécie en arrière. Yeux peu saillans dans les uns et très saillans dans les autres.

Epistome dentelé antérieurement ou cornu dans son milieu, surtout dans les mâles.

Prothorax rétréci vers la tête et arrondi sur les côtés; point trilobé en dessous en avant; angles antérieurs non saillans et arrondis. Prolongement et rétrécissement de la base comme dans le genre *Aristus* (*fig.* 5 et 9).

Tarses antérieurs semblables dans les deux sexes; leurs quatre premiers articles sensiblement triangulaires, allant en diminuant de largeur du premier au quatrième. Ils sont ciliés de poils rudes sur les côtés, mais nus en dessous.

Ce genre se distingue très bien des *Aristus* par la forme de sa tête et de son prothorax, et par son menton. Il peut se diviser en deux d'une manière naturelle; ce qui rendrait les caractères génériques plus homogènes.

1re Division. (*Odotoncarus.*)

(Pl. 17, fig. 6-9.)

Epistome dentelé antérieurement. Mandibules simples dans les deux sexes (*fig.* 7).

Prothorax court, notablement transverse (*fig.* 9).

Tête grosse, peu rétrécie en arrière, surtout dans un des sexes : yeux très peu saillans (*fig.* 7).

Labre un peu rétréci antérieurement, échancré dans son milieu, avec les lobes formés par cette échancrure fortement arrondis.

Partie antérieure de la languette aussi avancée que les paraglosses ; elle e st évasée, mais arrondie et non tronquée à l'extrémité (*fig.* 6).

Corps épais.

Je ne connais que deux espèces de ce groupe :

D. Robustus Parr. et *D. Cephalotes* Dej.

2me Division. (*Ditomus* proprement dit.)

(Pl. 17, fig. 4 et 5.)

Epistome cornu dans son milieu, surtout dans les mâles. mandibules fortement relevées en dessus et cornues dans les mâles ; peu ou point relevées dans les femelles.

Tête étroite, rétrécie postérieurement et peu saillante antérieurement, surtout dans les femelles. Yeux très saillans.

Labre rectangulaire, échancré ou tronqué antérieurement.

Prothorax presque aussi long que large, pas sensiblement transverse (*fig.* 5).

Corps étroit, plus allongé que dans les précédens.

Languette tronquée à l'extrémité, moins saillante que les paraglosses (*fig.* 4).

Je connais quatre espèces de ce groupe, dont trois dé-

crites : *D. Calydonius* Oli. ; *D. Cornutus* Dej. ; et *D. Siagonoides*, Delaporte ? Brullé ?

La quatrième me paraît inédite, et je l'ai nommée *Frioli;* elle a été rapportée de Bonne par M. Friol, chef de bataillon d'infanterie, qui a bien voulu me la donner.

Elle est un peu plus petite et proportionnellement plus étroite que le *Cornutus* et moins déprimée que lui. La corne de l'épistome du mâle est plus ponctuée et moins anguleuse sur les côtés. Le sillon longitudinal du dos du prothorax est beaucoup moins marqué; les stries des élytres moins enfoncées et leurs intervalles moins ponctués ; quelques-uns sont même entièrement lisses. La corne de l'épistome est nulle dans la femelle et l'on voit à sa place une très petite dent, fort peu sensible. Le labre est tronqué antérieurement.

Genre *Odogenius*.

Ditomus Bonelli, Ziégler, Dejean, Latreille. (Règ. anim.)

(Pl. 18, fig. de 1 à 5.)

Menton profondément échancré, avec une dent assez saillante dans son milieu, mais notablement plus courte que les lobes latéraux qui sont aigus : échancrure largement rebordée (*fig.* 1 et 5).

Partie antérieure de la languette, située entre les paraglosses, non élargie, mais rétrécie en s'arrondissant antérieurement. Cet organe est moins saillant que dans les précédens et les suivans (*fig.* 1 et 5).

Tête rétrécie postérieurement, peu saillante antérieurement, presque orbiculaire ou à peine triangulaire : yeux

assez saillans; un peu moins cependant dans quelques espèces (*fig.* 2).

Epistome tronqué ou légèrement échancré, dans les deux sexes.

Labre rectangulaire, tronqué ou échancré.

Mandibules tantôt cornues et tantôt simplement gibbeuse vers leur base, dans les mâles, et quelquefois simples dans ce sexe comme dans les femelles.

Les trois articles intermédiaires des tarses antérieurs à-peu-près égaux, très courts, transverses, aussi larges que le premier, un peu plus dilatés que lui et couverts en dessous de brosses de poils assez longs et écartés, dans les mâles (*fig.* 3 et 4).

Prothorax du genre *Ditomus* 2e division (*fig.* 2).

Corps déprimé.

Ce genre diffère du précédent par les tarses antérieurs, par son épistome et par sa languette.

On peut diviser ce genre en deux sections.

1re Section. Mandibules peu ou point relevées dans les mâles; à peine un peu gibbeuses à leur base, ou simples.

O. Fulvipes et *O. Pilosus.*

2me Section. Mandibules des mâles notablement cornues. Elle renferme le *Dama* et l'espèce suivante :

Odogenius Barbarus.

Il est à-peu-près de la grandeur et de la forme du *Fulvipes* dont il se distingue suffisamment par les mandibules des mâles fortement relevées en corne unidentée dans la plu-

part, mais quelquefois simple et moins saillante. La tête dans ce sexe, est plus relevée dans son milieu et quelquefois sensiblement bituberculée ; les yeux sont plus saillans que dans le *Fulvipes*. L'épistome est tronqué carrément dans les deux sexes. Les stries des élytres sont plus profondes que dans cette espèce, ce qui les fait paraître moins distinctement ponctuées, quoiqu'elles le soient tout autant. Leurs intervalles sont un peu plus ponctués.

Il est plus large et moins ponctué que le *Dama* et son prothorax est plus court et plus transverse ; les stries des élytres sont plus sensiblement ponctuées.

Il m'a été donné par M. Varvas qui l'a pris en Barbarie.

Genre *Pachycarus*.

(Pl. 18, fig. de 6 à 10.)

Menton profondément échancré et sans dent notable au fond de son échancrure qui est très étroitement rebordée. Il est très court entre le fond de cette échancrure et sa suture avec la tête (*fig.* 6 et 9).

Languette bien saillante ; sa partie antérieure, située entre les paraglosses, se rétrécissant en s'arrondissant à son extrémité (*fig.* 6 et 9).

Tête épaisse, point ou peu rétrécie postérieurement : yeux petits, peu saillans (*fig.* 7 et 10).

Epistome tronqué.

Labre rectangulaire, légèrement échancré dans son milieu, et arrondi à ses angles antérieurs (*fig.* 7 et 10).

Tarses antérieurs ayant leurs quatre premiers articles sensiblement triangulaires, plus longs que larges, diminuant légèrement de largeur du premier au quatrième, et presque

d'égale longueur ou se raccourcissant d'une manière insensible. (*fig.* 8). (1)

Prothorax arrondi sur les côtés et se rétrécissant plus à sa base qu'antérieurement, point trilobé en dessous ni prolongé en dessus, et en arrière en un rétrécissement notable subrectangulaire (*fig.* 7 et 10).

Métasternum très court : élytres soudées.

J'ai basé ce genre sur une espèce de Smyrne dont le corps est plus convexe que dans les autres espèces des genres précédens et dont les angles huméraux des élytres sont plus arrondis et effacés. J'y ai joint une seconde espèce, le *Ditomus Cœruleus*, Dupont. (Brullé, voyag. scient. de Morée. Coléopt. pag. 116 n° 109.)

Pachycarus Latreillei.

(Pl. 18, fig. 6-8.)

Long. 18 mill. Larg. 7 mill.

Nigro-cyaneus, valdè convexus, punctatus pilis raris tectus. Capite crassiore pone oculos haud angusto, sub quadrato. Suturâ posteriore Epistomi valdè impressâ. Elytris punctato-striatis, angulis humeralibus rotundatis obliteratis. Antennis pedibusque pilosis, corpore concoloribus.

D'un bleu foncé, presque noirâtre; fortement ponctué tant au dessus qu'en dessous, mais à ponctuation plus écartée sur les élytres. Tête épaisse, prolongée derrière les yeux, mais nullement rétrécie et tombant carrément

(1) Je pense qu'ils sont semblables dans les deux sexes, sans pouvoir l'assurer, ne connaissant que deux individus d'une espèce et un seul de l'autre.

sur le prothorax. Suture de l'épistome, bien marquée en arrière, formant un sillon transverse assez profond. Prothorax cyathiforme, arrondi sur les côtés, rétréci antérieurement et à sa base, mais beaucoup plus dans cette dernière partie. Elytres très convexes, à angles huméraux très arrondis et nullement saillans, à stries assez profondes et légèrement pontuées. Leurs intervalles couverts de gros points enfoncés, égaux, irrégulièrement placés et peu rapprochés. Extrémité des élytres fortement sinueuse. Antennes et pattes de la couleur du corps; ces dernières très velues, à poils noirâtres, mais les cils des tarses sont rudes et rougeâtres.

De Smyrne. Je possède deux individus de cette espèce, absolument semblables dans toutes leurs parties; ils m'ont été donnés par M. Famin quoique uniques dans sa collection.

Le Genre *Morio* et ceux que l'on vient de présenter ici forment une sous-tribu parmi les Scaritites et l'on peut diviser ainsi ces derniers:

1° Languette peu saillante, presque entièrement cachée par la dent de l'échancrure du menton.

1re Sous-tribu. Scaritites.

La languette est très courte, peu saillante et presque entièrement cachée par la dent du milieu de l'échancrure du menton. Dans presque tous, les tibias antérieurs sont digités extérieurement ou au moins prolongés de ce côté en une longue dent en forme de doigt cylindrique et presque aussi longue que les tarses. Très rarement ces tibias sont tronqués à l'extrémité, et je ne connais que les genres *Miscodera* Eschscholtz et *Apotomus* qui soient dans ce cas.

1re Section. Tibias antérieurs digités au côté extérieur

ou prolongés en une longue dent en forme de doigt et presque aussi longue que le tarse.

A. Tibias antérieurs digités au côté extérieur c'est-à-dire ayant de longues dentelures.

Genres qui me sont connus : *Scarites*, *Acanthoscelis*, *Pasimachus*, *Oxystomus*, *Clivina*.

B. Tibias antérieurs simples au côté externe qui est prolongé en une longue dent cylindrique en forme de doigt.

Genre *Dischirius* Bonelli. Latreille. Curtis.

2me Section. Tibias antérieurs simples au côté externe et tronqués carrément à l'extrémité.

Genres *Miscodera* (1) et *Apotomus*.

Ces deux genres forment une petite sous-tribu liant les *Scaritites* aux *Ditomites*.

2o Languette très saillante au-delà du menton

A. Menton articulé distinctement.

2e Sous-tribu. Les Ditomites.

La languette est notablement saillante au-delà du menton qui est articulé avec la tête. Les tibias antérieurs sont simples au côté extérieur qui est quelquefois prolongé en dent triangulaire, mais toujours notablement plus courte que le tarse dont elle égale au plus le premier article. Le plus souvent ces tibias sont tronqués.

Voici les genres de cette sous-tribu qui me sont connus *Morio*, *Aristus*, *Ditomus*, *Odogenius* et *Pachycarus*.

B. Menton inarticulé.

(1) M. Eschscholtz a formé, avec raison, ce genre sur la *Clivina Arctica*. M. Curtis a donné à ce même genre le nom de *Leiochiton*.

La languette est saillante au-delà du menton qui est inarticulé avec la tête. Les tibias antérieurs sont simples au côté extérieur et tronqués à l'extrémité.

Je ne connais que le genre *Siagona* de cette sous-tribu, mais il est à présumer que les genres *Enceladus*, *Coscinia* et *Melænus* en font partie.

Explication de la Planche XVII.

fig. 1. Menton, languette et mâchoire de l'*Aristus Sulcatus*.
fig. 2. Prothorax du même, vu en dessus c'est-à-dire son tergum.
fig. 3. Idem de l'*Aristus Capito*. Idem.
fig. 4. Menton, languette et mâchoire du *Ditomus Calydonius*.
fig. 5. Tergum du prothorax du même.
fig. 6. Extrémité de la languette du *Ditomus Robustus*.
fig. 7. La tête du même, vue en dessus.
fig. 8. Palpe labial du même.
fig. 9. Prothorax du même vu en dessus.
a. Rebord de l'échancrure du menton.
b. Languette.
c. Ses paraglosses.
d. Mâchoire.
e. Labre.

Explication de la Planche XVIII.

fig. 1. Menton et languette de l'*Odogenius Fulvipes*.
fig. 2. Tête et prothorax du même; vus en dessus.
fig. 3. Tibias et tarse antérieurs du mâle, du même.

fig. 4. Tarse antérieur de la femelle.

fig. 5. Menton et languette de l'*Odogenius Barbarus*.

fig. 6. Menton, languette et mâchoire.

fig. 7. *Pachycarus Latreillei* fortement grossi et au trait.

fig. 8. Tarse antérieur du même.

fig. 9. Menton et languette du *Pachycarus Cæruleus* Dupont.

fig. 10. *Pachycarus Cæruleus* au trait. La longueur totale de l'insecte est à côté.

a. Rebord de l'échancrure du menton.

b. Languette.

c. Ses paraglosses.

d. Mâchoire.

e. Labre.

f. Epistome.

DESCRIPTION

De onze espèces nouvelles du genre *Lebia*, par M. Lucien Buquet; rapportées de Cayenne par M. Leprieur.

(Séance du 2 juillet 1834.)

Lebia ænea. *Buquet.*

Ænea; elytris profundè striatis, punctis duobus impressis, ore antennis pedibusque rufis.

Long. 4 1/4 lig. Larg. 2 lig.

Cet insecte, l'un des plus remarquables de ce joli genre, est en-dessus d'une couleur cuivreuse métallique très brillante; la bouche, les palpes et les antennes sont d'un rouge clair.

Le corselet est plus large que long, bordé de rouge, légèrement rétréci à sa partie postérieure, la ligne du milieu est fortement marquée.

L'écusson est rouge, petit, triangulaire et finement ponctué.

Les élytres, plus larges que le corselet, sont allongées, leurs angles arrondis et leurs extrémités échancrées; elles

ont des stries bien marquées, mais sans ponctuation apparente; les intervalles paraissent légèrement chagrinés, et l'on remarque deux points enfoncés, le premier sur la troisième strie placé au quart des élytres, le second, sur le bord de la seconde strie, entre le premier et l'extrémité.

Le dessous du corps et les pattes sont d'un rouge foncé

Il a été trouvé sur les fleurs près des sources de Jenipoco

LEBIA ACUTIPENNIS. *Buquet.*

Thorace pectoreque rufis; elytris viridibus, subtilissime striatis, antennis pedibusque testaceis.

Long. 4 1/2 lig. Larg. 2 1/4 lig.

La tête et le corselet sont de couleur rougeâtre, les yeux gris et très saillans.

Le corselet, plus large que long, légèrement convexe, rétréci postérieurement, la ligne du milieu assez bien marquée.

L'écusson est rouge, petit et sans ponctuation.

Les élytres, d'un vert foncé luisant, sont beaucoup plus larges que le corselet, et très finement striées; leurs extrémités sont tronquées de manière à former une pointe aiguë, et l'on remarque trois points enfoncés entre la seconde et la troisième stries, le premier, placé au quart des élytres, ls second, à-peu-près au milieu, et le troisième, entre ce dernier et l'extrémité.

Le dessous du corps et les pattes sont d'une couleur testacée.

Cette espèce a été trouvée dans l'herbe près des sources de l'Oyapock.

LEBIA PÆKILOPTERA. Lacordaire.

Testacea, elytris albis, maculis sparsis nigris impressis.

Long. 4 3/4 lig. Larg. 2 1/2 lig.

Cette espèce, dont les couleurs sont très élegamment réparties, est sans contredit l'une des plus curieuses du genre. La tête est d'un rouge clair, les palpes, la lèvre supérieure et le premier article des antennes sont d'un jaune pâle, les deux articles suivans sont noirs, les autres bruns et pubescens: il y a entre les antennes un point enfoncé bien marqué.

Le corcelet est de la couleur de la tête, de près du double plus large que long, convexe et coupé carrément à sa bâse; la ligne du milieu est bien marquée; on voit à chacune de ses extrémités une tache noire transversale, et l'on aperçoit en outre, de chaque côté du corselet, non loin de sa base, une petite tache arrondie de même couleur.

L'écusson est jaune et finement ponctué.

Les élytres, plus larges que le corselet, sont d'un blanc d'ivoire, et couvertes de petites lignes noires transversales, qui d'ordinaire se trouvent réunies au commencement, au milieu et quelques unes à l'extrémité; ces lignes sont assez souvent suivies d'autres lignes de même forme et de couleur de rouille; les bords extérieurs des élytres sont également couverts de taches noires arrondies et transversales: les stries sont très faiblement marquées et finement ponctuées.

Le dessous du corps et les cuisses sont d'une couleur testacée, les jambes et les tarses noirs.

Elle a été trouvée sous les écorces des arbres pourris

près des sources du Jari. M. Lacordaire l'a aussi rapportée de Cayenne.

LEBIA JANTHINIPENNIS. *Buquet.*

Flava, elytris cyaneis, antennis tibiis tarsisque nigris.

Long. 4 lig. Larg. 2 lig.

Elle est non moins belle que la précédente; la tête et le corselet sont d'un jaune testacé clair, les palpes un peu plus foncées; les antennes sont noires, et les trois derniers articles sont d'un jaune clair.

Le corselet est fortement renflé, rebordé, à peine rétréci postérieurement, et de près du double plus large que long; on voit à sa partie antérieure, ainsi qu'à sa base, une impression bien marquée.

L'écusson est d'un jaune assez clair, petit et triangulaire.

Les élytres sont du plus beau bleu, planes, très légèrement striées, et couvertes de points enfoncés très apparens, qui permettent à peine de distinguer les stries.

Le dessous du corps et les cuisses sont d'un jaune pâle, les jambes et les tarses noirs.

Elle se trouve dans l'herbe près des sources de l'Oyapock, où il paraît qu'elle est fort rare.

LEBIA QUADRISIGNATA. *Buquet.*

Rufa: elytris nigris, maculis magnis duabus flavis, antennis pedibusque testaceis.

Long. 4 lig. Larg. 2 lig.

Elle semble, au premier aspect, appartenir au genre Coptodera, mais on reconnaît, en la bien examinant, que

c'est une véritable Lébie. Elle est à-peu-près de la taille de la précédente, sa tête assez allongée est d'un rouge pâle, ses palpes et ses antennes de même couleur; l'on remarque, entre ces dernières, deux points profondément enfoncés.

Le corselet est rouge, convexe, arrondi sur les côtés, plus large que long; au milieu se trouve une large tache noire, divisée par une ligne enfoncée assez peu marquée.

L'écusson est petit et d'un brun noirâtre.

Les élytres sont de près du double plus larges que le corselet, d'un noir luisant, ou d'un brun foncé; elles sont fortement striées et ponctuées; il y a sur chacune d'elles deux grandes taches jaunes, la première placée vers leur base, s'étendant jusqu'au quart environ de leur longueur, et la seconde de même dimension, régnant presque jusqu'à leur extrémité.

Le dessous du corps et les pattes sont d'une couleur testacée.

Elle a été prise près des sources du Jari, sous des écorces d'arbres pourris.

LEBIA NITIDULA. *Buquet.*

Rufa; élytris viridi-æneis profundè striato-punctatis, antennis pedibusque ferrugineis.

Long. 2 3/4 lig. Larg. 1 1/2 lig.

La tête, proportionnellement moins allongée que dans la quadrisignata, est d'un brun rougeâtre, les palpes, les antennes et le corselet sont rouges.

Le corselet est moins long que large, coupé carrément

à sa partie antérieure et à sa base, de manière à former un carré long; il est convexe, la ligne du milieu peu marquée.

L'écusson est rouge, petit, sans ponctuation.

Les élytres d'un tiers plus élargies que le corselet, sont allongées, d'un vert doré métallique; elles ont des stries profondément marquées, couvertes de points enfoncés; deux taches jaunes, assez étroites, partent de leur extrémité, et s'étendent jusqu'au tiers environ de leur longueur.

Le dessous du corps est brun foncé, les pattes d'un rouge ferrugineux.

Cette jolie espèce a été trouvée dans la Guyane centrale.

Lebia triangularis. *Buquet.*

Pallida; elytris striatis, interstitiis punctatis; pectore abdomineque pallidis.

Long. 2 1/2 lig. Larg. 1 1/4 lig.

La tête, les antennes et les palpes sont d'un jaune pâle, les yeux gris et saillans.

Le corselet, de couleur testacée assez claire, est convexe, coupé carrément à sa base, et arrondi sur les côtés.

Les élytres sont d'un jaune très pâle, tournant au blanc sale; elles ont une tache brune, triangulaire, dont une des pointes se trouve sur la suture, au tiers environ de leur longueur, et qui, en remontant, va rejoindre les angles supérieurs, pour se continuer ensuite snr la marge; une autre tache d'un brun plus clair est arrondie, et se trouve sur la suture, non loin de l'extrémité des élytres.

Le dessous du corps et les pattes sont d'une couleur jaune livide.

M. Leprieur m'a dit l'avoir trouvée sur des bois fraîchment exploités, non loin des sources du Jari.

LEBIA BINOTATA. *Buquet.*

Pallida; elytris striatis, macula magna humerali pedibusque testaceis.

Long. 2 lig. Larg. 1 lig.

Elle est beaucoup plus petite que les précédentes ; les palpes, la tête et les antennes sont d'un rouge assez clair, le corselet est de même couleur, un peu plus large que long, légèrement sinué, la ligne du milieu peu distincte, une impression transversale bien marquée se trouve près de la base.

L'écusson est rouge, petit et triangulaire.

Les élytres, d'un jaune pâle, sont ovales, un peu plus larges que le corselet, striées et fortement ponctuées ; deux lignes noires, partant de l'angle supérieur de chacune d'elles, décrivent un demi cercle, qui, venant se réunir par le milieu sur la suture, figurent deux taches ovales qui ne dépassent pas toutefois les deux tiers de leur longueur.

Le dessous du corps et les pattes sont d'un rouge testacé.

Elle a été prise dans la Guyane centrale.

LEBIA SEXMACULATA. *Buquet.*

Thorace pectoreque testaceis ; élytris maculis sex nigris.

Long. 2 lig. Larg. 1 lig.

La tête, les palpes et les antennes sont d'un jaune testacé, les yeux noirs et très saillans ; on remarque, entre ces derniers, deux impressions assez enfoncées.

Le corselet, plus large que long, est de la couleur de la tête, et rétréci postérieurement; les bords latéraux sont un peu relevés, et la ligne du milieu bien marquée.

L'écusson est petit, triangulaire et finement ponctué.

Les élytres d'un jaune pâle, sont striées et ponctuées profondément, les intervalles relevés. Elles ont six taches noires arrondies, quelquefois ovales; les deux premières sont placées sur la suture, non loin l'une de l'autre; la troisième et la quatrième, sur les bords extérieurs, au tiers environ de leur longueur, et les cinquième et sixième viennent après ces dernières, près de l'extrémité des élytres.

Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune pâle; on voit sur la poitrine deux larges taches noires.

Elle a été prise dans la Guyane centrale.

LEBIA RUFULA. *Buquet.*

Ferruginea; elytris profunde striatis, abdomine pedibusque rufo-testaceis.

Long. 2 1/4 lig. Larg. 1 1/4. lig.

La tête et les deux premiers articles des antennes sont d'un rouge ferrugineux, les autres bruns et pubescens; on voit entre les antennes deux impressions bien apparentes.

Le corselet, d'un brun rougeâtre, est beaucoup plus large que long, convexe, légèrement rétréci postérieurement, et couvert de rides transversales; la ligne du milieu, creusée assez profondément, ne s'étend pas jusqu'aux extrémités.

Les élytres, d'un brun également rougeâtre, sont plus larges que le corselet, allongées, fortement striées et ponctuées, les intervalles relevés et légèrement chagrinés.

Le dessous du corps et les pattes sont d'un rouge testacé.

Elle a été trouvée dans les environs de Cayenne.

LEBIA CÆRULEA. *Buquet.*

Cærulea, elytris subtilissime striatis.

Long. 1 3/4 lig. Larg. 1 lig.

Plus petite que la précédente, cette jolie espèce est entièrement d'un bleu métallique, sa tête est couverte dans toute sa longueur, de sillons profondément creusés, les trois premiers articles des antennes sont d'un rouge assez clair.

Le corselet, un peu plus large que long, est convexe, légèrement sinué, la ligne du milieu très peu marquée.

L'écusson est petit et finement ponctué.

Les élytres, plus larges que le corselet, s'élargissent encore davantage vers l'extrémité; elles ont des stries peu marquées et sans ponctuation apparente, les intervalles sont planes.

Le dessous du corps et les pattes sont d'un bleu foncé.

Elle vient des environs de Cayenne.

MONOGRAPHIE

DU GENRE *Crabro*, DE LA FAMILLE DES *Hyménoptères Fouisseurs*; PAR MM. LE PELETIER-DE-SAINT-FARGEAU ET AUG. BRULLÉ.

(Séance du 2 juillet 1834.)

ETYMOLOGIE ET APPLICATIONS DU NOM DE *Crabro*.

Ce nom est tiré des écrivains latins. Virgile (Georg. chant 4e, vers 245), se sert de ce mot, pour désigner un ennemi des Abeilles qui s'introduit dans la ruche et leur livre des combats, en employant des forces supérieures.

« *Aut asper Crabro imparibus se immiscuit armis.* »

Ce vers peut s'appliquer à deux espèces d'ennemis des Abeilles à qui leur force permet de s'emparer de l'Abeille domestique, de la tuer et de la porter pour nourriture à leurs petits : ce sont le *Philantus Apivorus* et le *Vespa Crabro*.

Linné donna ce nom comme spécifique à la plus grosse de nos Guêpes sociales, qui est la dernière espèce ennemie des Abeilles que nous venons de citer.

Fabricius, le premier, employa ce nom pour désigner

quelques espèces de *Sphex* de Linné, qu'il sépara d'après un caractère particulier.

Histoire du genre *Crabro*.

Les premières espèces connues comme appartenant au G. *Crabro*, furent décrites par Linné, *Fauna Suecica* et ensuite *Systema Naturæ*, dans le G. *Sphex*, dont le caractère pouvait s'appliquer à toute la partie des Hyménoptères, que nous appelons avec M. Latreille, *Fouisseurs*.

Dans l'édition 12e du *Syst. nat.*, ce sont les espèces nos 20, 21, 23, 24, 32, 36 et 37. (1)

Dans les mêmes ouvrages, Linné décrivit aussi une espèce de *Crabro* sous le nom de *Vespa*; c'est la 18e.

Nous n'avons reconnu aucun *Crabro* parmi les Hyménoptères décrits par Geoffroy.

Fabricius, dans son *Systema entomologiæ* (1775), publia le G. *Crabro* avec les caractères suivans : Palporum articuli compressi, rhomboidales. Labium breve corneum, apice palpigerum. Antennæ filiformes.

Il y admit dès lors treize espèces dont cinq déjà étaient décrites par Linné comme appartenant au G. *Sphex* et une sixième que cet auteur avait placée dans le G. *Vespa*.

Dans le *Species* (1781) il ajouta quatre espèces nouvelles aux précédentes qu'il mentionna toutes.

Vint ensuite le *Mantissa* (1787), où il décrivit dix espèces nouvelles outre les dix-sept mentionnées dans le *Species*.

Dans l'*Entomologia systematica* (1793), le caractère du genre fut reproduit avec une légère addition : Palpi 4; ar-

(1) Toutes les espèces des divers auteurs, mentionnées dans cette partie de notre travail comme appartenant au genre *Crabro*, sont décrites ou rapportées comme synonymes dans notre Monographie.

TICULIS COMPRESSIS, RHOMBOIDALIBUS : le reste comme dans le *Systema Entomologiæ*. Fabricius décrivit alors trente-deux espèces de *Crabro*. De celles qu'il avait admises jusque là, il renvoie :

1° Le CRABRO TRIDENTATUS au G. *Bembex* du même ouvrage ; plus tard dans le *Systema Piezatorum*, il plaça dans le G. *Scolia* cette même espèce, qui est le STIZUS TRIDENTATUS *Lat.*

2° Le CRABRO FLAVIPES, qu'il plaça dès lors et dans tous ses ouvrages postérieurs, avec les *Philanthus* et qui est le PALARUS FLAVIPES *Latr.*

3° Le CRABRO 5-CINCTUS qui devint pour lui un *Mellinus* et qui est l'HOPLISUS 5 - CINCTUS *Le Pel.*

4° Le CRABRO SABULOSUS qu'il rapporta avec raison au G. *Mellinus*.

5° Le CRABRO 2 - PUNCTATUS qui devint un *Mellinus* et que Vander-Linden regarde comme une variété du MELLINUS ARVENSIS.

6° Le CRABRO MYSTACEUS reporté au G. *Mellinus* et qui est le GORYTES MYSTACEUS *Le Pel.*

7° Le CRABRO ARENARIUS placé dans le G. *Philanthus* et qui est le CERCERIS ARENARIA *Vander-Lind.*

8° Le CRABRO RUFIPES mis avec les *Philanthus*, et qui se rapporte peut-être au CERCERIS TUBERCULATA *Vander Lind.*

9° Le CRABRO DIADEMA passa au G. *Philanthus ;* mais il y a là quelque confusion.

10° Le CRABRO FEMORATUS devint le CHALCIS PUNCTATA.

Il restait donc à l'*Entomologia systematica*, dix-sept espèces du G. *Crabro*, des vingt-sept décrites dans le *Mantissa*. Fabricius introduisit ici quinze nouvelles espèces dont une avait figuré comme *Vespa*, une seconde comme *Apis* dans le précédent ouvrage, et les treize autres y sont décrites pour la première fois.

Dans le *Supplementum Entomologiæ Systematicæ* (1798), il ajouta cinq espèces nouvelles; ce qui en porta le nombre à trente sept. Vint en dernier lieu le *Systema Piezatorum* (1804), où Fabricius admit vingt-cinq espèces dans le genre qui nous occupe. Quelques espèces du précédent ouvrage, en ont été retirées dans celui-ci. Tels sont :

1° Le Crabro repandus qu'il place dans le G. *Liris*. (1)

2° Le Crabro interruptus, qui est dans le même cas.

3° Le Crabro labiatus, qui passa au G. *Philanthus:* c'est le Cerceris labiata *Vander-Lind.*

4° Le Crabro pictus, qui est mis dans le G. *Pompilus :* c'est le Dinetus pictus *Jur.*

5° Le Crabro 2-cinctus, qui devient le Ceropales spinosa et appartient peut-être à ce dernier genre.

6° Le Crabro uniglumis, qui est reporté avec raison au G. *Oxybelus* (1).

7° Le Crabro lineatus, qui subit à juste titre le même changement.

8° Le Crabro mucronatus, qui est dans le même cas.

9° Le Crabro trispinosus, de même.

10° Le Crabro leucostoma, qui passe à tort au G. *Pemphredon* (1); c'est un vrai *Crabro* pour le système Fabricien.

11° Le Crabro geniculatus, qui devient un *Pemphredon*. Nous ne pouvons rien affirmer sur le genre auquel il appartient réellement.

12° Le Crabro 4-punctatus, qui est dans le même cas.

13° Le Crabro lugubris, qui devient avec raison un *Pemphredon.*

14° Le Crabro albilabris, qui était mis à tort dans le G. *Pemphredon :* c'est un vrai *Crabro* dans le système Fabricien.

(1) Ces genres paraissaient pour la première fois dans l'ouvrage que nous nalysons.

15° Le CRABRO MINUTUS, qui passait avec raison au G. *Pemphredon.*

Des espèces du *Systema Piezatorum*, il faut encore retrancher comme n'appartenant pas au G. *Crabro* Fab.

1° Le CRABRO SPINOSUS, qui est le NYSSON SPINOSUS *Latr.* et *Vander-Lind.* Fabricius n'a pas connu le G. *Nysson* et il en a dispersé les espèces dans les G. *Crabro*, *Pompilus* et *Oxybelus.*

2° Le CRABO TRIDENS, qui est le STIZUS SINUATUS *Latr.*, — TRIDENS *Vander-Lind.* et que Fabricius dans son système aurait dû mettre parmi ses *Bembex.*

Les autres espèces de *Crabro* du *Systema Piezatorum* seront mentionnées dans notre Monographie.

Rossi, dans le *Fauna Etrusca* (1790), tom. 2, décrit quinze espèces comme appartenant au G. *Crabro.* Nous en retranchons :

1° Le CRABRO UNIGLUMIS qui est un *Oxybelus;*

2° Le CRABRO FIMBRIATUS qui est un *Cerceris;*

3° Le CRABRO MEGACEPHALUS qui est le PEMPHREDON LUGUBRIS;

4° Le CRABRO VENUSTUS qui nous paraît être un *Philanthus.*

5° Le CRABRO CINCTUS qui est le STIZUS TRIDENS.

6° Le CRABRO TRIMACULATUS qui est le NYSSON MACULATUS.

Le même auteur dans le *Mantissa Faunæ Etruscæ* (1792) tom. 1, rapporte de nouveau huit espèces à son G. *Crabro;* mais aucune n'appartient à ce genre :

1° Le CRABRO FLAVIPES est un *Palarus.*

2° Le CRABRO AFFINIS est le CERCERIS AFFINIS *Vander-Lind.*

3° Le CRABRO VESPOIDES est le CERCERIS TUBERCULATA *Vander-Lind.*

4° Le Crabro lunulatus est le Cerceris fimbriata *Vander-Lind.*

5° Le Crabro androgynus est le Philanthus triangulum. *Vander-Lind.*

6° Le Crabro albofasciatus est le Cerceris albofasciata. *Vander-Lind.*

7° Le Crabro 5-fasciatus est le Cerceris quinque fasciata. *Vander-Lind.*

8° Le Crabro spinosus est le Nysson spinosus. *Vander-Lind.*

Dans l'*Appendix* du *Mantissa* (1794), Rossi rapporte encore six espèces dont trois seulement appartiennent au G. *Crabro.* Il faut en retrancher les autres:

1° Le Crabro calceatus est une variété de l'Hoplisus 5-cinctus. *Le Pel.*

2° Le Crabro annulatus est le Cerceris annulata. *Vander-Lind.*

3° Le Crabro ceraunius est le Dinetus pictus. *Jur.*

Olivier, dans l'Encyclopédie méthodique (tom. 6, 1791), mentionne trente cinq espèces comme étant du G. *Crabro*; mais les suivantes n'appartiennent pas à ce genre:

1° Le Crabro tridentatus est le Stizus tridentatus. *Latr.*

2° Le Crabro spinosus est le Nysson spinosus. *Latr.*

3° Le Crabro repandus est le Liris repanda. *Fab.*

4° Le Crabro flavipes est le Palarus flavipes. *Latr.*

5° Le Crabro interruptus est le Liris interrupta. *Fab.*

6° Le Crabro 5-cinctus est la Cerceris arenaria. *Vander-Lind.*

7° Le Crabro sabulosus est le Mellinus sabulosus. *Vander-Lind.*

8° Le Crabro bipunctatus est le Mellinus arvensis. *Vander-Lind.*

9° Le CRABRO MYSTACEUS est le GORYTES MYSTACEUS. *Le Pel.*

10° Le CRABRO ARENARIUS est le CERCERIS ARENARIA. *Vander-Lind.*

11° Le CRABRO RUFIPES est peut-être le CERCERIS TUBERCULATA. *Vander-Lind.*

12° Le CRABRO DIADEMA est probablement le PHILANTHUS DIADEMA. *Fab.*

13° Le CRABRO ATER est peut-être le PEMPHREDON LUGUBRIS. *Vander-Lind.*

14° Le CRABRO UNIGLUMIS est l'OXYBELUS UNIGLUMIS. *Vander-Lind.*

15° Le CRABRO FEMORATUS est le CHALCIS PUNCTATA. *Fab.*

Les vingt espèces qui restent seront mentionnées dans cette Monographie; mais les descriptions ne portant jamais que sur des couleurs qui varient, et non sur des détails de formes, nous ne nous flattons pas de les rapporter toutes avec certitude à leurs espèces.

Spinola, dans les *Insectorum Liguriæ species* (Fascic. 1. 1806), mentionne sept espèces qui seront rapportées dans cette Monographie.

Le même auteur (Fascic. 3. 1808), ajoute aux précédentes, cinq espèces que nous mentionnerons également.

Enfin, Vander-Linden décrit ou rappelle trente sept espèces du G. *Crabro*, dont deux seulement ne nous paraissent pas devoir y être rapportées. Ce sont:

1° CRABRO VARICORNIS.

2° CRABRO CRASSIPES.

Caractères du genre *Crabro* d'après Latreille.

Antennes insérées au dessous du milieu de la face près de la bouche, coudées (1), (le premier article alongé, cylindique), filiformes, (le fouet dans quelques mâles s'élargissant vers le milieu et portant des dents). Lèvre alongée, dilatée à son extrémité, presque en cœur, portant de chaque côté une petite lanière presque sétacée, à peine visible dans quelques uns; palpes courts, les maxillaires plus courts que les mâchoires, ayant la plupart de leurs articles presque égaux et courts : ailes supérieures ayant une seule cellule radiale en carré allongé.

Observations. Second article des antennes plus court que le troisième, obconique; le troisième plus long que les suivans, presque cylindrique. Labre point ou à peine apparent, transversal (portant quelquefois deux dents à son milieu).

Mandibules toujours alongées, étroites, leur bout refendu, bidenté. Palpes courts; les maxillaires un peu plus longs que les labiaux, plus courts qne les mâchoires, ou à peine de leur longueur ; leurs articles à-peu-près de même longueur entre-eux, la plupart obconiques, les second troisième et quatrième plus épais que les autres en ce qu'ils sont un peu dilatés et arrondis vers le bout interne. Mâchoires ayant lenr extrémité de nature coriace et membraneuse, ciliée, leur lobe externe étroit, presque ovale, mais formant avec le lobe interne un tout presque triangulaire très voûté; le lobe interne plus grand, moins coriace, moins épais, dilaté à son bord interne, arrondi,

(1) Il faudrait mettre *peu coudées, presque droites.*

redressé, un peu acuminé, à peine plus court que le lobe externe. Lèvre échancrée ou presque entière à son extrémité supérieure. Menton obconique, s'élargissant à son extrémité qui est transversale et droite, échancré de chaque côté au dessous de l'insertion des palpes.

Tête grosse, presque carrée vue d'en haut; la plus grande partie de la face occupée par les yeux; chaperon transversal, en triangle beaucoup moins long que large, caréné, anguleux à sa partie antérieure, orné de couleur métallique; yeux très grands, presque ovales, s'écartant un peu l'un de l'autre à leur partie supérieure, presque également espacés entre eux vers le haut; trois ocelles rapprochés, égaux, insérés sur le vertex et placés en triangle (1). Corselet en ovale globuleux; métathorax rabattu postérieurement, arrondi et à peine tronqué (2). Abdomen ovale ou elliptique (3). Pattes fortes, jambes épaisses, dentées ou épineuses, crochets des tarses forts. Ailes supérieures ayant leur cellule radiale grande, appendicée; une seule cubitale en carré long, la seconde cubitale point distincte; troisième cellule discoïdale n'existant pas.

Caractères du groupe des Crabronites et des genres qui le composent.

L'article précédent, emprunté au *Genera* de Latreille, renferme les caractères à l'aide desquels on reconnaîtra si un Hyménoptère appartient au groupe des Crabronites. Mais il serait fort difficile de les suivre pour chaque insecte que l'on aurait à déterminer, voici donc les particularités

(1) Ou en ligne courbe.

(2) Il nous paraît le plus souvent tronqué, et, dans ce cas, il ne saurait être arrondi.

(3) Son premier segment quelquefois pyriforme.

qui distinguent de suite un *Crabro* en général de tous les genres voisins :

Ailes supérieures ou antérieures présentant une radiale longue appendicée, une seule *cellule cubitale* fermée; les autres confondues avec le limbe, deux cellules discoïdales ; la troisième confondue également avec le limbe.

Le genre *Oxybelus* aurait en apparence beaucoup de rapports avec les *Crabro ;* mais outre que l'écusson dans ce genre est toujours armé d'épines, la cellule cubitale apparente est confondue avec la première discoïdale, et la troisième l'étant aussi avec le limbe, il n'existe de cellule cubitale fermée que la deuxième.

Le genre *Nitela* Lat. ressemble plus encore aux *Crabro* que les *Oxybelus ;* cependant on peut l'en distinguer par sa radiale qui n'est ni tronquée postérieurement ni appendicée dans cette partie comme elle l'est dans les deux genres précédens.

Pour ce qui est de la distinction des genres que nous avons établis aux dépens de celui de *Crabro*, nous n'avons pas fait usage des parties de la bouche, toujours trop difficiles à examiner lorque l'on veut déterminer des Hyménoptères et plus propres à distinguer des tribus que des coupes génériques. La présence ou l'absence de cils aux tarses antérieurs (ce qui indique que ces insectes travaillent dans la terre ou dans le bois); la forme du segment anal, tantôt avancé en une pointe creusée en dessus, tautôt terminé à l'ordinaire; la figure des articles des antennes qui sont cylindriques dans les uns, échancrés ou dentés dans les autres; tels sont les caractères qui nous ont servi à grouper les femelles. Mais les mâles n'étaient pas dans le même cas, et ne se soumettaient pas comme celles-ci aux divisions établies snr les pattes et sur l'anus. Les antennes sont venu nous présenter une ressource

que nous ne trouvions pas dans les autres parties du corps. Nous avons eu égard à la forme de leurs articles, tantôt cylindriques et tantôt dentés, et surtout, à leur nombre, qui n'est pas le même dans tous. Nous ferons remarquer à cette occasion que jusqu'ici, l'on croyait pouvoir donner pour caractère à tout mâle d'Hyménoptère, soit Fouisseur, soit Diploptère, soit Mellifère (à l'exception des genres *Ceramius* et *Masaris*, qui en ont moins), d'avoir les antennes composées de treize articles, tandis que, dans les femelles, elles ne le sont que de douze. Quelques espèces de *Crabro* nous ont présenté une exception bien remarquable à cette règle. Avec quelque soin que nous ayons cherché les treize articles de l'antenne dans les mâles, il nous a été impossible d'en compter plus de douze : seulement nous avons cru reconnaître que le douzième ou dernier en apparence, offre au côté interne un petit renflement qui doit être le représentant du treizième article. Or cette conformation très inattendue des antennes dans certains mâles a induit en erreur un des Entomologistes qui se sont occupés avec le plus de succès de l'étude des Hyménoptères, le savant Vander-Linden. Trompé par le nombre des articles des antennes, qui n'était que de douze dans l'espèce qu'il regardait comme le *Crabro Philanthoides* de Panzer, il n'hésite pas à regarder cette espèce, avec l'auteur allemand, comme la femelle du *Crabro Vexillatus* Panz., parce qu'il les a pris plus d'une fois pêle-mêle sur des Ombellifères ; et il ajoute: « quoique la forme de la tête et du thorax soient différentes « dans le C. *Philanthoides*, celle de l'abdomen est semblable, « et même, *par une exception rare*, l'abdomen offre comme « dans les mâles sept segmens bien distincts, ce qui pourrait « faire croire que c'est aussi un mâle, si d'ailleurs ses an- « tennes n'étaient pas composées de douze articles seule- « ment. »

L'opinion qu'émet ici Vander-Linden est fort remarquable. En effet, nous voyons qu'il regarde comme invariable le caractère qui, précisément, a le moins d'importance, et auquel on connaissait déjà des exceptions, celui du nombre des articles aux antennes; ce qui le porte à prendre pour une femelle un Hyménoptère dont l'abdomen présente sept segmens bien distincts. L'observation un peu attentive prouve clairement que les individus qui présentent sept segmens à l'abdomen sont du sexe mâle, bien qu'ils n'aient que douze articles aux antennes. La conformation des tarses antérieurs et celle du segment anal, l'exsertion fréquente des parties génitales et l'absence de l'aiguillon ne laissent aucun doute à cet égard. Le nombre des segmens abdominaux est donc désormais le seul caractère extérieur qui puisse, sans le secours de la dissection, servir à distinguer les sexes dans les mêmes familles d'Hyménoptères, où l'on employait auparavant trop généralement le nombre des articles des antennes.

La différence des caractères que nous avons observée entre les mâles et les femelles, nous a forcés de présenter un tableau analytique double; ainsi nous avons considéré dans la première partie les caractères des seules femelles et dans la seconde, les caractères des mâles. Nous avons porté à onze le nombre des coupes génériques, mais en même temps nous ferons remarquer que celui des espèces décrites par Fabricius n'est que de vingt cinq, tandis que notre travail en comprend près de quatre-vingt. Les matériaux que nous avons entre les mains sont, outre nos propres collections, celles du Muséum d'histoire naturelle et de MM. Audinet Serville, Blondel, de Laporte, Lefebvre, Mahieu, et de Villaret. Nous les prions de recevoir nos remercîmens pour la bienveillance avec laquelle ils nous ont communiqué tout ce qu'ils possédaient.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES GENRES, D'APRÈS LES CARACTÈRES DES FEMELLES.

- Tarses antérieurs
  - ciliés; anus
    - acuminé, creusé en gouttière; premier segment de l'abdomen
      - pyriforme..... DASYPROCTUS.
      - de forme ordinaire. CRABRO.
    - ordinaire, abdomen
      - plus long que le corselet..... ..... THYREOPUS.
      - de la longueur du corselet; prothorax
        - mutique. BLEPHARIPUS.
        - anguleux. CERATOCOLUS.
  - frangés; anus
    - acuminé, creusé en gouttière; premier segment de l'abdomen
      - pyriforme ..... CORYNOPUS.
      - de forme ordinaire SOLENIUS.
    - ordinaire; premier segment de l'abdomen
      - pyriforme. ..... PHYSOSCELUS.
      - de forme ordinaire; ocelles
        - en triangle équilatéral ... CROSSOCERUS.
        - en ligne courbe LINDENIUS.

Nota. Nous ne connaissons pas la ♀ du genre *Thyreus*.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES GENRES, D'APRÈS LES CARACTÈRES DES MALES.

- Articles des antennes au nombre
  - de douze; ocelles
    - en triangle équilatéral; tarses antérieurs
      - simples ..... CORYNOPUS
      - dilatés ..... THYREUS.
    - en ligne courbe; antennes ayant
      - tous leurs articles entiers ..... CERATOCOLUS.
      - les cinquième et sixième articles échancrés (et quelquefois aussi le quatrième) .. SOLENIUS.
  - de treize; antennes
    - fortement élargies dans leur milieu ..... THYREOPUS.
    - point élargies dans leur milieu; cuisses antérieures
      - dentées ..... BLEPHARIPUS.
      - multiques; abdomen
        - plus long que le corselet ..... PHYSOSCELUS.
        - de la longueur du corselet; prothorax
          - mutique .... CRABRO.
          - anguleux; ocelles
            - en triangle équilatéral CROSSOCERUS.
            - en ligne courbe. . . LINDENIUS.

Nota. Nous ne connaissons pas le ♂ du genre *Dasyproctus.*

GENRE CRABRO.

Abdomen à-peu-près de la longueur du corselet dans les deux sexes; son premier segment de forme ordinaire, court.

Appendice de la radiale non fermé, dessiné par une nervure courte, parallèle à la côte.

Ocelles en triangle obtus.

Hanches des pattes postérieures beaucoup plus courte que les cuisses, ces dernières et leurs jambes longues.

♀. Tarses antérieurs ciliés, jambes postérieures garnies de fortes épines.

Anus fortement acuminé, creusé en gouttière, ses côtés garnis de poils raides, spiniformes.

Antennes allant un peu en grossissant vers l'extrémité.

♂ Cuisses et jambes antérieures de forme ordinaire.

Antennes filiformes, de treize articles apparens; les 3e, 4e, 5e et 6e articles longs, fortement échancrés à leur base, portant une dent à leur extrémité.

PREMIÈRE DIVISION.

Articles des tarses simples.

1. Crabro cephalotes.

Niger, clypeo aurato, antennarum basi, prothoracis lineà subinterrupta, scutelli maculis et linea pone scutellum nonnunquàm deficientibus, cum puncto calloso flavis; abdomine fasciis 5 flavis 3a 4aque et sæpe 4 primis interruptis aut omnibus continuis; tibiis tarsisque flavis. — Mas, antennis ante apicem rufis, scutello et metathorace nigris; ano macula utrinque flava; femoribus rufis, postice nigris.

Crabro Cephalotes. Fab. Piez. 5. ♀. (Retranchez le synonyme de Panzer ♀). — Spin. Ins. Lig. tom. II, pag. 178. 11 ♀. — Vander-L. Fouiss. part. 2, pag. 55, n° 13, ♀ ♂. (Retranchez toute sa synonymie).

Antennes noires; leur premier article jaune, le deuxième jaune taché de noir intérieurement, le troisième ayant un peu de jaune à sa base. Tête noire. Face couverte d'un

duvet doré. Mandibules jaunes, noires à l'extrémité, chaperon avancé et tronqué, offrant de chaque côté une dentelure. Corselet noir, une ligne jaune un peu interrompue sur la tranche dorsale du prothorax; une autre sur l'écusson portant un point à chacune de ses extrémités; une troisième ligne au dessous de l'écusson de couleur jaune ainsi que le point calleux. Ecaille des aile roussâtre, jaune à sa base. Abdomen noir; son premier segment portant avant son bord postérieur, une bande jaune irrégulière, sinuée postérieurement et surtout antérieurement; les deuxième, troisième et quatrième portant à leur base une bande jaune, dont les deux dernières sont un peu interrompues; le cinquième presque entièrement jaune. Anus noirâtre. Hanches et cuisses noires, celle-ci jaunes à leur extrémité; jambes et tarses jaunes, les derniers articles de ceux-ci d'un brun roussâtre. Ailes transparentes; côte et nervures d'un brun roussâtre, celle-là un peu ombrée de brun. ♀. Long. 7 lig.

Var. 1. Peu ou point de jaune au deuxième article des antennes, le troisième entièrement noir; point de lignes jaunes sous l'écusson ; bande du premier segment de l'abdomen peu ou point interrompue; les trois suivantes interrompues. ♀.

Syn. *Crabro Tibialis.* Oliv. Encycl. (Frélon) n° 8.

Var. 2. Point de ligne jaune sur l'écusson; la ligne au dessous de l'écusson quelquefois réduite à un point de cette couleur ; toutes les bandes jaunes des segmens de l'abdomen continues. ♀.

♂. Premier article des antennes ayant à sa partie antétieure une ligne noire raccourcie: les autres, de sept à douze, roussâtres; dent du chaperon moins prononcée que dans la ; point de ligne jaune sur l'écusson ni au

dessous; les bandes jaunes des quatre premiers segmens interrompues; anus noir avec une tache jaune de chaque côté; les cuisses jaunes et roussâtres, avec le côté postérieur noir; jambes et tarses jaunes, mêlés de roussâtre. Le reste comme dans la femelle. Long. 5. lig. Environs de Paris.

2. Crabro flavipes.

Niger, clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis linea, puncto calloso, abdominis fasciis 6 (prima interrupta) et pedibus, excepta femorum basi, flavis; metathorace postice striis transversis. Mas.

Antennes noires, avec le premier article et le dessous du deuxième, jaunes: ceux qui précèdent l'extrémité, d'un ferrugineux très obscur; duvet de la tête au bord interne des yeux, au dessus des antennes, légèrement doré; mandibules noires, jaunes par devant. Corselet noir; partie supérieure du prothorax portant une bande presque continue, de couleur jaune ainsi que le point calleux et l'écaille des ailes; métathorax strié longitudinalement à sa partie supérieure, transversalement en arrière et sur les côtés, et marqué d'un sillon profond dans toute sa longueur. Abdomen noir, tous ses segmens portant une bande jaune assez large; les quatre premières bandes sinueuses sur les côtés à leur partie postérieure; celle du premier segment interrompue et terminée en crochet dans son milieu; anus d'un brun noirâtre. Pattes jaunes; hanches et trochanters noirs ainsi que la base des cuisses, surtout en dessous, les deux postérieures n'ayant même que peu de jaune en dessus; extrémité des tarses d'un brun roussâtre. Ailes transparantes, nervures brunes. ♂. Long. 6 lignes. Environs de Paris; collection de M. Brullé.

3. Crabro zonatus.

Niger, clypeo argentato, antennarum basi, prothoracis linea interrupta, puncto calloso et linea, interdum deficente pone scutellum, abdominis fasciis 6, (*tertia interrupta*), *femoribus partim, tibiis tarsisque flavis; his apice fuscis. Mas.*

Crabro Zonatus. Panz. Fn. Germ. 46. 7.—Spin. Lig. fasc. 3, pag. 176, n° 8. (1)

Antennes noires, premier article jaune avec une petite ligne courte, noire à sa partie interne; deuxième et troisième articles ayant un peu de jaune en dessous. Les articles au-delà du sixième manquent. Tête noire, chaperon avancé, faiblement denté sur les côtés. Mandibules d'un jaune testacé, brunes à la base et à l'extrémité. Corselet noir avec une bande jaune, interrompue sur la tranche du prothorax, une petite ligne sous l'écusson et le point calleux de cette même couleur; écaille des ailes roussâtre, jaune à la base. Abdomen noir, les six segmens portant une bande jaune, celle du premier continue, fortement échancrée à sa partie supérieure, placée vers le milieu de ce segment; les autres placées vers la base de chacun des segmens, celle des deuxième et quatrième échancrée au milieu de son bord supérieur; celle du troisième légèrement interrompue dans son milieu, les autres continues; anus presque entièrement jaune. Hanches noires; cuisses anterieures jaunes, noires sur les côtés; les intermédiaires noires, jaunes à leur extrémité; l postérieures

(1) La variété citée par Spinola ne peut pas appartenir au genre *Crabro*.

avec l'extrémité jaune; jambes et tarses jaunes, mêlés de roussâtre; dernier article de ceux-ci d'un roux foncé. Ailes transparentes, un peu roussâtres; côte brune, un peu ombrée de brun; nervures roussâtres. ♂. Long. 6 lignes. Environs de Paris.

Var. 1. Point de ligne jaune sous l'écusson.

Nota. Les individus qui nous ont servi pour cette description nous paraissent, malgré quelques différences et la défectuosité de la figure de Panzer, se rapporter à l'espèce de cet auteur.

4. Crarro vespiformis.

Niger, clypeo argentato; antennis ante apicem rufis, basi autem, cum prothoracis linea interrupta et altera pone scutellum, puncto calloso, abdominis fasciis 6 *flavis; pedibus flavis, femoribus partim nigris, tarsis apice fuscis. Mas.*

Panz. Fn. 53. 14. ♂?—Vander-L. Fouiss. part. 2, pag. 54, n° 12? (En retranchant tous les synonymes excepté celui de Panzer.)

Antennes noires, ayant leur premier article jaune avec une petite ligne noire à la partie interne; les articles 9, 10, 11 et 12 testacés à leur partie externe. Tête noire; chaperon avancé, ni tronqué ni denté; mandibules d'un jaune testacé, brunes à la base et à l'extrémité. Corselet noir avec une bande jaune, interrompue sur la tranche du prothorax. Une petite ligne sous l'écusson ainsi que le point calleux, de cette même couleur; l'écaille des ailes roussâtre, jaune à sa base. Abdomen noir, les six segmens portant une bande continue jaune;

celle du premier sinuée à sa partie supérieure, placée avant le bord postérieur de ce segment; les autres placées vers la base de chacun des segmens. Anus jaune avec un peu de noir à sa partie supérieure. Hanches noires, cuisses antérieures noires en dessus et en dessous, jaunes sur les côtés et à leur extrémité; les quatre postérieures n'ayant de jaune qu'à leur extrémité; jambes jaunes, avec une ligne noire ou noirâtre à leur partie interne, plus forte sur les intermédiaires; tarses jaunes, leur dernier article noirâtre. Ailes transparentes, côte et nervure d'un roux brun. ♂. Long. 5 lignes. Environs de Paris.

Nota. L'espèce de Panzer et de Vander-Linden n'a pas de roux aux quatre avant-derniers articles des antennes, ou bien ces auteurs ont négligé d'en parler.

Var. 1. Point de ligne jaune sous l'écusson; bande des trois premiers segmens de l'abdomen légèrement interrompue. ♂. Environs de Paris; collection de M. Serville.

5. Crabro lituratus.

Niger, clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis linea et scutelli maculis, linea pone scutellum, puncto calloso, et metathoracis maculis duabus posticis flavis; thorace lateribus et metathorace basi striatis; abdomine macula baseos et fasciis 4, femoribus apice, tibiis tarsisque flavis, his apice fuscis. Femina.

Panz. Fn. G. 90. 13. ♀.—*Crabro Zonatus.* Vander-L. Fouiss. part. 2. pag. 53. 11. (En retranchant le synonyme *Crabro Zonatus.* Panz.)

Antennes noires, leur premier article jaune; tête noire; chaperon avancé, sans échancrure, avec une petite dent

obtuse de chaque côté; mandibules jaunes, noirâtres à leur extrémité. Corselet noir; partie supérieure du prothorax portant une large bande jaune presque continue; une bande très étroite de même couleur sur la base de l'écusson aux extrémités de laquelle se trouve de chaque côté un point de même couleur; au dessus de l'écusson, une ligne jaune; point calleux jaune; écaille de l'aile rousse; côtés du corselet et partie supérieure du métathorax striés; celui-ci portant une ligne enfoncée longitudinale dans toute sa longueur, sa partie postérieure ayant de chaque côté une tache jaune, un peu ovale. Abdomen noir; son premier segment portant au milieu une tache irrégulière et lobée, jaune; les autres ayant à leur base une bande de cette même couleur; anus brun-noirâtre. Hanches noires; les quatre cuisses antérieures noires en-dessus, jaunes en-dessous et à l'extrémité; les postérieures noires avec le bout un peu jaunâtre. Jambes et tarses jaunes, dernier article de ceux-ci noirâtre. Ailes transparentes, faiblement roussâtres, côte et nervures d'un roux clair. ♀. Long. 5. lignes. Environs de Paris.

6. Crabro sexcinctus.

Niger, clypeo argentato; antennis ante apicem rufis, basi cum thoracis puncto calloso flavis; metathoracis striis transversis; abdomine fasciis 6 flavis, 3 primis interdum interruptis; geniculis, tibiis tarsisque flavis. Mas.

Var. *Abdominis segmento primo nigro.*

Fab. Piez. 10. ♂.—Panz. Fn. G. 64. 13.—Oliv. Enc. (Frêlon) n° 11.

Antennes noires; leur premier article jaune, noir vers le

bas en arrière, les quatre ou cinq avant-derniers roux ; tête noire, mandibules tachées de jaune dans leur milieu. Corselet noir; point calleux jaune ; écaille des ailes rousse; métathorax strié transversalement en arrière et sur les côtés. Abdomen noir, lisse; les six segmens portant chacun une bande jaune, dont les trois premières sont interrompues : celle du premier est placée un peu plus bas que le milieu du segment et celle des cinq autres vers la base, la sixième occupant presque entièrement le segment. Pattes jaunes ; cuisses et hanches noires; dessus et dessous des cuisses antérieures jaunes; genoux d'un jaune roussâtre ainsi que l'extrémité des tarses. Ailes transparentes ; nervures et côte roussâtres. ♂. Long. 5 lignes. Environs de Paris.

Var. 1. Bandes des trois premier segmens presque ou tout-à-fait continues. ♂.

Var. 2. Point de bande sur le premier segmens, ♂. Muséum d'Histoire-Naturelle.

7. Crabro chrysostomus.

Niger, clypeo aurato; antennarum basi, prothoracis linea subinterrupta, puncto calloso (interdum nigro), et abdominis segmentis 4 primis macula utrinque flavis; segmento 5 fascia aut maculis 2, geniculis, tibiis tarsisque flavis; his apice nigris. Femina.

Variat scutelli fascia flava, abdominis segmento 1° immaculato. Fem.

Crabro Fossorius. Vander L., Fouis. par. 2, pag. 51, 10. (En retranchant tous les synonymes.)

Antennes noires, à premier article jaune ; tête noire ; chaperon avancé, muni d'une dent de chaque côté et couvert

d'un duvet doré; mandibules roussâtres, noires à l'extrémité. Corselet noir; dessus du métathorax un peu réticulé; la partie supérieure du prothorax portant une bande jaune un peu interrompue; point calleux jaune; écaille des ailes rousse. Abdomen noir; ses 4 premiers segmens portant de chaque côté une tache jaune; les taches du premier triangulaires, le petit côté de chacun de ces triangles, opposé l'un à l'autre sur la partie dorsale; celles des segmens suivans ovales, le cinquième portant aussi deux taches latérales jaunes, qui sont séparées quelquefois d'après la figure de Panzer, mais réunies dans notre individu en une bande fortement échancrée à sa partie postérieure; anus noir. Hanches et cuisses noires, le bout de celles-ci ayant très peu de jaune; jambes et tarses jaunes, le dernier article de ceux-ci noirâtre, ailes transparentes, côte et nervures d'un roux clair. ♀, long. 4 lign. 1/2.

Var. 1. Point calleux quelquefois noir.

Var. 2. Une petite ligne jaune sur la base de l'écusson; point de taches sur le premier segment de l'abdomen. Environs de Paris.

Nota. Le nom spécifique de *Fossorius* doit rester à l'espèce qui représente le *Sphex Fossoria* de Linné.

8. Crabro comptus.

Niger, clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis linea interrupta, abdominis segmentorum 5 priorum maculi utrinque, segm. sexti fascia, geniculis, tibiis (intus nigro lineatis et posticis apice nigris tarsisque flavis his obscurioribus apice fuscis. Mas.

Variat, scutelli lineis, abdominis segmentis non-

nullis aut omnibus fasciis flavis interdum interruptis et abdominis etiam segmento 1° immaculato. Mas.

Antennes noires; leur premier article jaune par devant et en-dehors; les cinquième et sixième articles bien moins échancrés que dans les espèces précèdentes. Tête et mandibules noires. Corselet noir, avec une bande jaune interrompue sur la tranche dorsale du prothorax; écaille des ailes noirâtre. Abdomen noir; les cinq premiers segmens portant de chaque côté une tache transversale jaune; celle du premier triangulaire, le petit côté de chacun de ces triangles opposé l'un à l'autre sur la partie dorsale; les taches des quatre segmens suivans ovales, celles du deuxième beaucoup plus grandes que les autres; sixième segment portant à sa base une bande continue jaune; anus noir. Pattes noires, les cuisses antérieures ayant du jaune en dessous et vers leur extrémité; les intermédiaires ayant en dessus une petite ligne de cette couleur. Jambes jaunes, les quatre antérieures noires en-dedans et les deux postérieures vers leur extrémité seulement; tarses d'un jaune roux, un peu bruns à leur base et vers le bout; ailes transparentes, côte et nervures d'un brun roussâtre. ♂. long. 3 lignes.

Var. 1. Quelquefois une petite ligne jaune, à la base de l'écusson; les taches du cinquième segment de l'abdomen remplacées par une ligne continue, souvent échancrée à sa partie antérieure. ♂.

Var. 2. Point calleux jaune, ainsi que deux petites taches sous l'insertion de l'aile supérieure; une ligne de cette couleur à la base de l'écusson et une autre sous l'écusson; taches du deuxième segment se réunissant en une bande un peu échancrée à sa partie postérieure; les autres segmens comme dans la var. 1; plus de jaune aux cuisses antérieures que dans l'espèce. ♂. Environs de Paris et de

Lyon. Peut-être doit-on regarder cette variété comme une espéce.

Var. 3. Point de taches jaunes sur le premier segment de l'abdomen, ♂. Collection de M. Serville.

Var. 4. Un peu plus de noir aux cuisses antérieures, qui en ont autant que les suivantes; toutes les taches de l'abdomen plus grandes, excepté celles du premier segment, et formant des bandes continues ; celles du troisième et quatrième, interrompues; une ligne jaune sur la base de l'écusson ♂. Collection de M. Alex. Lefebvre.

9. Crabro striatus.

Niger, clypeo argentato; thorace et metathorace striatis; antennarum basi, prothoracis fascia interrupta, scutelli lineis et punctis, interdum deficientibus, abdominis fascus 5, interdum interruptis, et ani maculis geniculis tibiisque flavis; tarsis rufis, basi pallidis. Femina.

Crabro Cephalotes, Oliv., Encycl. (Frêlon, n° 9).—Panz, Fn. Germ. 62, 16. ♀.—Spin. Lig. fasc. 3, p. 178. n° 11.

Antennes noires à premier article jaune. Tête noire; mandibules jaunes, noirâtres à leur extrémité; chaperon échancré dans son milieu, avec une petite dent de chaque côté. Corselet fortement strié, noir; partie supérieure du prothorax portant une large bande jaune interrompue dans son milieu; une bande de même couleur sur l'écusson, aux extrémités de laquelle se trouve de chaque côté un point de même couleur; au dessous de l'écusson une ligne très étroite, jaune; point calleux jaune ainsi qu'une petite tache sous l'insertion de l'aile supérieure; écaille de l'aile

rousse: métathorax très fortement strié longitudinalement à sa partie dorsale. Abdomen noir; premier segment portant avant son bord postérieur une bande jaune raccourcie, sinueuse à sa partie antérieure; le deuxième ayant à sa base une large bande jaune, un peu échancrée postérieurement; le troisième ayant à sa base une bande jaune interrompue; celle du quatrième segment placée vers la base et échancrée à sa partie antérieure; cinquième segment entièrement jaune; anus d'un roux brun, jaune sur les côtés. Hanches noires; les quatre cuisses antérieures noires en-dessus, jaunes en dessous et à leur extrémité, les postérieures noires avec un peu de jaune vers le bout; jambes jaunes avec un peu de roussâtre à leur extrémité; tarses d'un roux brun avec le premier article jaunâtre; ailes transparentes, un peu rousses, nervures et côte rousses, ♀. Long. 7. lignes. Environs de Paris.

Var, 1. Pas de points à l'écusson ni de lignes sous cet écusson, ♀. Environs de Paris.

Var 2. Point de ligne jaune, ni de points à l'écusson, ni sous l'écusson; bande du troisième segment plus interrompue; celle du quatrième aussi un peu interrompue. ♀. Des Vosges.

♂ Premier article des antennes jaune seulement en dehors, les troisième, quatrième, cinquième et sixième articles, paraissant plus longs que dans les autres espèces; mandibules noires; prothorax un peu épineux; écusson et métathorax entièrement noirs; toutes les bandes de l'abdomen continues et point échancrées, les quatre cuisses antérieures jaunes en dessus et un peu en devant; jambes noires, les antérieures jaunes en dedans, les postérieures en arrière; les deux premiers articles des tarses dans les quatre antérieurs et le premier seulement dans les autres, jaunes. Environs de Bordeaux.

10. Crabro ornatus.

Niger, clypeo argentato; metathorace striis longitudinalibus; antennarum basi, prothoracis lineà interruptà, scutelli lineis maculisque; abdominis segmentis maculis aut fascia; ani lateribus, geniculis tibiisque (nigro lineatis) flavis; tarsis basi pallidis. Femina.

Antennes noires à premier article jaune: tête noire; mandibules jaunes, noirâtres à leur extrémité. Corselet noir; une bande jaune assez large et interrompue sur la tranche dorsale du prothorax; point calleux de cette même couleur, ainsi qu'une bande sur l'écusson aux deux bouts de laquelle est un autre point; une petite ligne interrompue et de la même couleur au-dessous de l'écusson; métathorax strié longitudinalement à sa partie supérieure; écaille des ailes rousse. Abdomen noir; son premier segment portant une petite bande jaune fort irrégulière ou même deux ou trois points seulement de cette couleur avant son bord postérieur; le deuxième segment ayant à sa base une large bande jaune plus ou moins échancrée à sa partie supérieure; les troisième et quatrième segmens ayant, près de leur base; de chaqne côté, une tache jaune en ovale alongé; le cinquième segment presque entièrement jaune avec très peu de noir à sa base et son bord postérieur roux. Anus noirâtre avec un peu de jaune sur les côtés. Hanches noires; cuisses noires avec du jaune à l'extrémité; jambes jaunes, les deux antérieures ayant du noir à leur côté intérieur; tarses bruns, jaunes à la base; ailes transparentes, un peu rousses; côte et nervures d'un roux clair. ♀. long. 5 lign. 1/2. Environs de Paris.

Var. 1. Taches du troisième segment réunies en une

bande assez fortement échancrée à sa partie antérieure ♀. Environs de Paris.

Var. 2. Point de ligne au-dessous de l'écusson ; bande du deuxième segment de l'abdomen quelquefois interrompue ; taches du quatrième segment se rapprochant un peu, ♀. Environs de Paris. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente (*C. Striatus*), mais elle est plus étroite et son abdomen est proportionnellement plus alongé avec le premier segment plus étroit à sa base.

11. Crabro fuscipennis.

Niger, clypeo argentato; metathorace costato; antennarum basi, prothoracis lineâ, abdominis segmentis 2, 3 *et* 4 *utrinque lineâ obiquâ flavis; pedibus obscurè rufis, tibiis* 4 *posticis suprà, tarsisque nigris; alis infuscatis. Femina.*

Antennes noires; leur premier article jaune, noir à son extrémité, surtout en arrière; tête noire, avec une tache jaune sur le milieu des mandibules. Corselet finement ponctué, d'un noir mat; une petite ligne interrompue sur la tranche dorsale du prothorax, de coulenr jaune, ainsi que le point calleux; métathorax strié, ces stries allant en divergeant de la base. Abdomen lisse, d'un noir luisant; les second, troisième et quatrième segmens portant de chaque côté vers la base une ligne jaune, étroite et un peu oblique; bord postérieur du cinquième segment d'un roux jaunâtre. Pattes roussâtres; les deux cuisses antérieures, le dessus des quatre jambes postérieures et tous les tarses, noirâtres. Ailes assez transparentes à leur base, noirâtres dans le reste et surtout à la partie caractéristique, ♀. Long. 5 lignes.

Cette espèce a été apportée au Muséum d'histoire

naturelle par MM. Viard et Duvaucel; elle vient des Indes-Orientales.

12. Crabro chrysargyrus.

Niger, clypeo auro argentoque vario; antennarum basi, prothoracis lineâ, scutelli lineis punctisque, abdominis segmentis 3 primis utrinque maculâ, 4° et 5° fasciâ flavis; pedibus flavo rufis. Femina.

Antennes noires; leurs premier et deuxième articles jaunes, celui-ci taché de noir en dessus; tête noire; chaperon revêtu d'un duvet court, doré dans son milieu, argenté sur les côtés; mandibules d'un jaune roussâtre vers leur milieu. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaune; le point calleux, une tache sous l'aile près de ce point, l'écaille des ailes, une bande irrégulière à la base de l'écusson, un point de chaque côté et une ligne sous l'écusson, jaunes. Abdomen noir; ses trois premiers segmens ayant de chaque côté, vers leur milieu, une tache ovale jaune: les quatrième et cinquième portant dans leur milieu une bande jaune. Pattes d'un jaune roussâtre; base des hanches et extrémité des tarses brunes. Ailes très peu enfumées, côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 6 lignes. Philadelphie (Amérique du Nord). Collection de M. Serville.

13. Crabro semipunctatus.

Niger, antennarum basi, prothoracis lineâ interruptâ, abdomine utrinque maculis quinque flavis; scutello

abdominisque segmentis 2 primis excavato-punctatis. Femina.

Antennes noires, leur premier article jaune. Tête noire; duvet du chaperon argenté. Corselet noir, assez finement ponctué; tranche dorsale du prothorax portant une ligne jaune interrompue; point calleux de cette même couleur ainsi qu'un point de chaque côté en avant de l'écusson. Celui-ci fortement ponctué. Métathorax fortement strié obliquement; ces stries jumelles. Abdomen ponctué, les deux premiers segmens beaucoup plus fortement que les autres; une tache ovale jaune de chaque côté des segmens: celles du premier, courtes, celles des quatre autres, longues, presque linéaires. Pattes noires, cuisses intermédiaires et jambes postérieures ayant une ligne jaune en dehors. Ailes transparentes, avec les nervures brunes. ♀. Long. 4 lignes 1/2.

Rio-Janeiro. Donné au Muséum d'histoire naturelle par M. Gaudichaud.

DEUXIÈME DIVISION.

Les deux premiers articles des tarses alongés, un peu élargis et aplatis.

14. Crabro laportei.

Niger, metathorace striato, clypeo argentato, abdomine utrinque maculis tribus luteis; tarsis anticis maris dilatatis. Mas.

Antennes noires; tête noire, chaperon argenté. Corselet noir, un peu rugueux. Ecaille des ailes roussâtre. Méta-

thorax assez fortement strié obliquement. Abdomen noir; deuxième, troisième et quatrième segmens ayant de chaque côté une petite tache ovale et jaune. Pattes antérieures jaunes; cuisses et jambes portant une ligne noire en dessous; leurs tarses jaunes, avec les derniers articles noirs; les quatres pattes postérieures noires, avec un peu de jaune sur la partie extérieure des jambes; ailes transparentes, peu enfumées, nervures noires; côte et point épais roussâtres. ♂. Long. 3 lignes 1/4. France; collection de M. de Laporte.

Genre SOLENIUS.

σωλὴν, canalis.

Prothorax épineux sur les côtés. Abdomen à-peu-près de la longueur du corselet dans les deux sexes; son premier segment de forme ordinaire, court.

Appendice de la radiale non fermé, dessiné par une nervure qui tend à se rapprocher de la côte.

Ocelles en ligne courbe.

Hanches des pattes postérieures beaucoup plus courtes que les cuisses; ces dernières et leurs jambes moyennes, assez renflées.

♀. Tarses antérieurs un peu ciliés; jambes postérieures épineuses.

Anus acuminé, creusé en gouttière; ses côtés garnis de poils raides, spiniformes.

Antennes allant en grossissant assez fortement vers leur extrémité.

♂. Cuisses et jambes antérieures de forme ordinaire.

Antennes allant en grossissant un peu vers leur extrémité, de douze articles apparens, le cinquième et le sixième

échancrés, et quelquefois aussi le quatrième; aucun de ces articles ne portant de frange.

PREMIÈRE DIVISION.

Quatrième et sixième articles des antennes fortement échancrés, le cinquième l'étant un peu moins.

1. Solenius fuscipennis.

Niger, thorace striato, clypeo argentato, antennarum basi antica, tibiis anticis suprà, tarsis basi, abdominis fasciis, intermediis interdùm interruptis, flavis. Mas.

Antennes noires à premier article jaune en devant; les suivans jusqu'au sixième, d'un jaune fauve en dessous. Corselet noir, strié; prothorax ayant de chaque côté sur sa tranche dorsale une petite ligne jaune qui manque quelquefois; métathorax rugueux, sans espace subcordiforme distinct. Abdomen noir, chacun de ses segmens portant une bande jaune; celle du premier placée sur le milieu de ce segment et élargie dans son milieu, les autres situées vers la base de chaque segment; les intermédiaires quelquefois interrompues. Hanches et cuisses noires, le bout de celles-ci d'un jaune roussâtre. Jambes jaunes, tachées de noir; les quatre postérieures quelquefois presque entièrement noires; les deux ou trois premiers articles des tarses d'un jaune roussâtre, les derniers noirs. Ailes brunes, un peu plus transparentes vers la base; nervures et point épais d'un brun foncé. ♂. Longueur 7 lignes. France; collection de M. de Laporte.

DEUXIÈME DIVISION.

Cinquième et sixième articles des antennes seuls échancrés.

2. Solenius scaber.

Punctatus, scaber, totus niger; clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis et scutelli lineâ, puncto calloso et abdominis segmentis fasciâ (primo et ultimo exceptis), flavis; pedibus rufescentibus, tarsis apice fuscis. Mas.

Antennes noires, avec les deux premiers articles jaunes; corps entièremenet ponctué et rugueux; tête noire. Corselet noir; prothorax portant une bande jaune sur sa tranche dorsale; point calleux et écaille des ailes jaunes; une ligne de cette même couleur au-dessous de l'écusson; métathorax rugueux, sans espace cordiforme distinct, ayant dans son milieu nn sillon longitudinal profond. Incisures des segmens de l'abdomen marquées par des étranglemens; premier segment entièrement noir, le second portant dans son milieu une large bande jaune; une bande de même couleur et étroite sur les trois suivans, celle du deuxième interrompue de chaque côté; le sixième et l'anus entièrement noirs. Pattes et trochanters roussâtres; hanches noires; extrémité des tarses brune. Ailes d'un roussâtre transparent; nervures et point épais d'un roux brun, ♂. Long. 6 lignes. Philadelphie (Amérique du Nord). Collection de M. Serville.

3. Solenius interruptus.

Punctatus, niger; metathorace longitudinaliter striato; antennarum basi, prothoracis lineâ, scutelli lineâ maculisque, abdominis segmentis macula utrinque et pedibus (femorum exceptâ basi), flavis. Femina.

Entièrement ponctué ou chagriné. Antennes noires avec les deux premiers articles jaunes. Tête et corselet noirs; une bande interrompue sur la tranche dorsale du prothorax et le point calleux jaunes; deux taches sur l'écusson et une ligne au dessous, de la même couleur; métathorax fortement strié longitudinalement à sa base. Abdomen noir; tous les segmens portant de chaque côté une tache jaune ovale-oblongue. Pattes jaunes; hanches, trochanters et base des cuisses, jusqu'au-delà du milieu, de couleur noire. Ailes assez transparentes, un peu brunes le long de la côte, dans la partie postérieure; nervures et côte roussâtres, point épais un peu plus clair. ♀. Long. 5 lig.

Cette espèce vient de Philadelphie; elle a été envoyée au Muséum d'histoire naturelle de Paris, par M. Milbert.

4. Solenius dives.

Niger, metathorace striis longitudinalibus; antennarum basi, prothoracis lineâ interruptâ, puncto calloso, scutelli punctis aut lineis, abdominis segmentis maculâ utrinque (interdum fasciâ) et tibiis tarsisque flavis; his apice fuscis. Femina. — Mas segmento sexto immaculato.

Antennes noires à premier article jaune; tête noire;

chaperon garni d'un duvet argenté ayant un reflet doré; mandibules jaunes, brunes vers leur extrémité. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une bande jaune interrompue; point calleux et écaille des ailes jaunes, ainsi que deux petits points au-dessus des côtés de l'écusson; partie supérieure du métathorax fortement et irrégulièrement striée longitudinalement: un sillon longitudinal parcourt toute sa longueur. Abdomen très finement ponctué, noir; ses quatre premiers segmens portant de chaque côté une tache jaune, un peu triangulaire sur le premier, ovale-allongée sur les autres, celles du cinquième se réunissant sur le dos. Hanches, cuisses et trochanters noirs; jambes et tarses jaunes; une tache noire sur chacune des quatre jambes antérieures; extrémité des tarses brune; ailes transparentes, mais un peu enfumées; côte et nervures d'un roux clair. ♀. Long. 4 lig. Paris; collection de M. Serville.

Var. 1. Taches du premier segment marquées d'un point noir vers leur extrémité interne, les taches du cinquième plus réunies que dans l'autre sexe et paraissant former une bande ♀.

Var. 2. Deux petits points jaunes aux angles antérieurs de l'écusson; les taches au dessous de l'écusson réunies en une bande; les deux premiers segmens de l'abdomen ayant chacun une bande jaune un peu sinueuse, formée par la réunion des taches latérales. ♀.

♂. Un peu moindre; reflet doré du chaperon moins sensible que dans la ♀; bande du premier segment interrompue, le sixième entièrement noir. Long. 4 lignes. Paris; collection de M. de Laporte.

5. Solenius grandis.

Niger, thorace tenuiter striato; antennarum basi, prothoracis lineâ interruptâ, metathoracis rugosi maculâ postica, abdominis segmentis fasciâ aut maculis 2 pedibusque flavis; femoribus nigris, geniculis flavis; tarsis apice nigris. Femina.

Antennes noires, à premier article jaune; tête noire; mandibules jaunes avec l'extrémité noirâtre. Corselet noir, finement strié, prothorax portant sur sa tranche dorsale une bande jaune interrompue; écaille des ailes jaune; un petit point ovale de même couleur, de chaque côté de la partie postérieure du métathorax; celui-ci est couvert de rides divergentes. Abdomen noir; premier et cinquième segmens portant chacun une bande jaune, celle du premier sinuée antérieurement, celle du cinquième échancrée postérieurement; les deuxième, troisième et quatrième segmens ayant de chaque côté une tache ovale jaune, grande et placée vers le bord antérieur. Pattes jaunes; hanches et trochanters noirs; cuisses noires; les intermédiaires et les postérieures ayant le bout jaunâtre; extrémité des tarses noirâtre. Ailes transparentes; nervures et point épais d'un roux clair ♀. Long. 8 lignes. Environs de Paris.

Var. 1. ♀. Bande du premier et du cinquième segmens plus larges que dans l'espèce; taches du deuxième segment réunies en une bande continue. Environs de Paris et de Bordeaux.

Var. 2. ♀. Tous les segmens de l'abdomen ayant une large bande continue et jaune.

Environs de Bordeaux.

Nota. Cette espèce a de l'affinité avec le *Cr. fossorius* Panz. Fn. Germ. 72. 11.; mais elle est deux fois plus grande, outre les différences de couleur que l'on apercevra dans notre description.

6. Solenius 8 — notatus.

Niger, clypeo argentato, in medio subaurato; antennarum basi, prothoracis lineâ interruptâ, puncto calloso, scutelli punctis lineisque, abdominis segmentis (1° excepto) maculâ utrinque flavâ; geniculis obscure rufis; tibiis flavis rufisque, nigro notatis; tarsis obscuris, basi pallidis. Mas.

Antennes noires, à premier article jaune, avec sa base noire; tête noire; mandibules ferrugineuses vers leur milieu; duvet du chaperon argenté, doré à son milieu. Corselet noir. Prothorax portant une ligne jaune interrompue sur sa tranche dorsale; point calleux de cette même couleur, ainsi que deux points au dessus de l'écusson et une ligne au dessous. Abdomen noir; ses deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens portant de chaque côté une tache ovale allongée, jaune. Hanches et trochanters noirs; cuisses antérieures noires avec une ligne jaune en dessous et leur extérmité d'un jaune un peu ferrugineux, les intermédiaires noires avec le bout ferrugineux, les postérieures noires; jambes antérieures et intermédiaires jaunes et roussâtres avec une ligne noire à leur partie postérieure; les postérieures jaunes, noires à leur base et à leur extrémité; tarses d'un brun roussâtre, jaunes à leur base. Ailes peu enfumées, plus foncées au bout postérieur; côte et nervures brunes. ♀. Long. 4 lignes. Paris.

Nota. Les cuisses antérieures ont vers leur base un petit tubercule; ce mâle pourrait se rapporter au *Cr. lapidarius* Panz. qui nous paraît être une femelle; il diffère également très peu du *Cr. maculatus* Fabr. Piez, n° 9. Le défaut d'une description exacte et l'Amérique du Nord qu'il indique pour patrie, nous empêchent de donner l'identité de ces deux espèces comme certaine.

7. Solenius punctatus.

Niger, antennarum basi, prothoracis lineâ interruptâ, puncto calloso, lineâ punctisque ad scutellum, abdominis segmenti 2° maculâ utrinque, 4i et 5i fasciâ pedibusque flavis; femoribus basi nigris, tarsis apice fuscis. Mas.

Entièrement et assez fortement ponctué. Antennes noires; leur premier article jaune ainsi que le second; ce dernier taché de noir en dessus; tête noire, mandibules jaunes dans leur milieu. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaune interrompue; point calleux de cette même couleur, ainsi qu'une ligne au-dessous de l'écusson et quelques petits points jaunes de chaque côté; l'écusson est entièrement noir. Abdomen noir; deuxième segment portant vers sa base de chaque côté une tache ovale jaune; les quatrième et cinquième ayant une bande de cette couleur vers le bord antérieur. Pattes jaunes; hanches, trochanters et base des cuisses noirs; extrémité des tarses brune. Ailes peu enfumées, côte et nervures noirâtres. ♂. Long. 4 lignes. Environs de Paris; collection de M. Serville.

8. Solenius lapidarius.

Profunde punctatus, niger; antennarum basi, prothoracis interdum nigri lineâ interruptâ, puncto calloso, scutelli interdum maculis, abdominis segmentis fasciâ latâ, nonnumquam interruptâ pedibusque flavis: femoribus suprà nigris. Femina.

Crabro lapidarius. Fab. Piez. 6. ♀. — Vanderl. Fouis. part. 2, pag. 55. n° 14 (Retranchez le synonyme de Spinola, qui n'est pas suffisamment justifié). Panz. F. Germ. 12. *Varietas.*

Antennes noires: leur premier article jaune avec une petite ligne noire à la partie interne; deuxième et trosième articles, ayant un peu de jaune. Corps entièrement et fortement ponctué. Tête noire; chaperon avancé avec une dent de chaque côté. Corselet noir; tranche supérieure du prothorax portant une ligne jaune interrompue, ses angles latéraux terminés par une petite épine; point calleux jaune; écaille de l'aile rousse. Abdomen noir, chacun de ses segmens orné d'une large bande jaune, les trois premières plus ou moins interrompues, les deux postérieures échancrées en dessous. Hanches noires; les quatre cuisses antérieures noires en dessus, jaunes en dessous et à l'extrémité; les postérieures noires avec un peu de jaune au bout. Jambes jaunes avec un peu de roux brun à l'extrémité. Tarses d'un jaune roussâtre. Ailes faiblement enfumées; côte et nervures roussâtres. ♀. Long. 5 lignes.

Var. 1. ♀. Prothorax entièrement noir; bande jaune du quatrième segment interrompue; moins de jaune aux quatre cuisses antérieures.

Var. 2. ♀. Une petite tache triangulaire jaune à la base dorsale de l'écusson.

Var. 3. ♀. Taches du premier segment de l'abdomen, ainsi que celles du troisième, réunies en bandes échancrées antérieurement et postérieurement. Environs de Paris.

Var. 4. ♀. Toutes les bandes de l'abdomen continues; bande jaune du prothorax très peu interrompue; une grande tache jaune sur l'écusson. ♀. Environs de Bordeaux.

9. Solenius vagus.

Niger; clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis lineâ interruptâ, puncto calloso, lineâ pone scutellum et sæpè maculis aut fasciâ scutelli, flavis; abdominis segmentis 2° et 4° fasciâ sæpiùs continuâ, ceteris sequentibus tribus maculis nonnunquam et interdùm fasciâ, geniculis, tibiis tarsisque basi, flavis; his apice obscuris. Femina.—Mas abdominis segmento 6° fasciâ flavâ.

Sphex vaga. Linn. Syst. Nat. n° 37. ♀.

Crabro vagus. Fab. Piez. n°22. — Panz, Fn. Germ. 46. n° 10. ♀.—Oliv. Encycl. (Frélon n° 18).—Vanderl, Fouis. partie 2. pag. 57, n. 16. ♀, ♂.— Ross, Fn. Etr. n° 881.

Antennes noires; leur premier article jaune avec un peu de noir vers sa base à la partie interne; extrémité du deuxième article ayant un peu de jaune; tête noire; mandibules jaunes; leur extrémité brune. Corselet noir; prothorax portant de chaque côté de sa partie supérieure une assez large tache jaune et sur chaque côté une épine; une ligne au-dessous de l'écusson de cette même couleur qui

est aussi celle du point calleux; écaille des ailes roussâtre. Abdomen noir, deuxième et quatrième segmens portant à leur base de chaque côté une large tache jaune, ou, si l'on veut, une large bande un peu interrompue; le cinquième segment presque entièrement jaune. Hanches et cuisses noires; celles-ci ayant un peu de jaune vers leur extrémité; jambes jaunes, leur partie interne noirâtre; premier article des tarses jaune, les autres d'un brun roussâtre. Ailes transparentes, faiblement enfumées; côte et nervures d'un roux clair. ♀. Long. 5 lignes.

Var. 1. ♀. Deuxième article des antennes jaune, avec une petite tache noire en dessus; base du troisième jaune; deux taches sur le premier segment de l'abdomen, se touchant et formant une bande échancrée à ses parties antérieure et postérieure.

Var. 2. ♀. Deux taches jaunes sur l'écusson; taches du deuxième et celles du quatrième segmens réunies en une bande échancrée en dessus et en dessous; troisième segment portant de chaque côte une tache jaune.

Var. 3. ♀. Semblable à la précédente; mais les deux taches de l'écusson sont réunies; deux taches sur le premier segment de l'abdomen, ovales, irrégulières, jaunes; le troisième entièrement noir. Long. 3 lig. 1/2. Collection de M. Serville. Environs de Paris.

Var. 4. ♀. De moitié moindre que la précédente; écusson entièrement noir, le reste comme dans la deuxième variété.

Var. 5. ♀. Premier segment de l'abdomen portant deux très petites taches jaunes; le reste comme dans l'espèce. Long. 3 lig. 1/2.

Var. 6. ♀. De moitié moindre que l'espèce; taches du prothorax petites et étroites; ligne jaune sous l'écusson mince et raccourcie.

Var. 7. ♀. Taches du prothorax et celles du deuxième segment moindres; celles du quatrième réduites à un très petit point; cinquième segment portant deux taches jaunes distinctes : le reste comme dans la précédente.

Var. 8. ♀. Les deux premiers articles des antennes et la base du troisième, jaunes; une bande à peine interrompue et jaune sur le prothorax; bande du deuxième segment de l'abdomen continue, celle du quatrième assez fortement échancrée en dessus; cuisses jaunes, avec la base seule noire; jambes entièrement jaunes; ailes un peu plus enfumées. Envoyé d'Oran par M. Amédée de Saint-Fargeau, officier aux chasseurs d'Afrique.

♂. Sixième segment de l'abdomen portant à sa base une bande jaune, sinuée à son bord postérieur; cuisses antérieures ayant plus de jaune, à leur extrémité. Long. 4-5 lig.

Var. 1. ♂. Mandibules noires.

Var. 2. ♂. Premier article des antennes ayant plus de noir que dans l'espèce; mandibules noires; taches du prothorax, petites; point de ligne jaune sous l'écusson; bande du sixième segment presque interrompue.

Var. 3. ♂. De moitié moindre que l'espèce; premier article des antennes plus ou moins noir; sixième segment sans bande jaune. Long. 3-4 lig.

Var. 4. ♂. Point de ligne jaune sous l'écusson; sixième segment de l'abdomen sans bande jaune; plus de jaune aux cuisses antérieures.

Var. 5. ♂. Point calleux noir; point de ligne jaune sous l'écusson; troisième segment de l'abdomen portant de chaque côté une petite tache jaune : celles du quatrième réunies en une bande continue.

Var. 6. ♂. (1). Taches du deuxième segment de l'ab-

(1) Cette variété pourrait bien être le *Cr. continuus*, Fab. Piez., n° 21.

domen réunies en une bande continue, ainsi que celles du quatrième; le troisième portant de chaque côté une petite tache jaune; bande du sixième segment très étroite, plus de jaune à l'extrémité des cuisses.

Var. 7. ♂. Point de tache jaune à l'écusson; premier segment de l'abdomen portant deux taches jaunes; celles du cinquième segment formant une bande continue. Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Var. 8. ♂. Premier et troisième segmens de l'abdomen portant de chaque côté une tache jaune; celles du deuxième et du quatrième réunies en bandes continues. Environs de Paris, midi de la France et Pyrénées.

10. Solenius fossorius.

Niger; thorace striato, metathorace rugoso; clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis lineâ subinterruptâ, scutelli maculis aut fasciâ, abdominis segmentis maculis 2, femoribus anticis apice tibiisque flavis; tibiis apice tarsisque nigris, his anticis flavis. Femina.

Crabro fossorius. Fab. Piez. n° 3.— Oliv. Encycl. (Frélon); n° 4. — Panz. Faun. Germ. 72, *fig.* 11. — *Sphex fossoria.* Linn. Syst. nat. ed. 12, 11, pag. 946, n° 32. — Ejus. Faun. Suec. 1662.

Antennes noires; leur premier article jaune. Tête noire, mandibules noires, jaunes en dessus, excepté vers la pointe. Corselet strié, noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaune un peu interrompue; écusson noir, portant une bande jaune manifestement composée de deux taches qui se réunissent vers le milieu; méta-

thorax rugueux, portant un sillon dorsal un peu interrompu dans son milieu. Abdomen noir; tous les segmens portant de chaque côté une tache ovale assez petite, de couleur jaune; celles du second segment les plus grandes de toutes. Hanches et base des cuisses antérieures noires, surtout en dessus; les postérieures entièrement noires; jambes antérieures jaunes, avec une tache noire en dedans; leurs tarses jaunes; jambes postérieures jaunes, avec une petite tache noire à l'extrémité; leurs tarses noirs; le premier article presque entièrement jaune excepté vers le bout. Ailes transparentes, un peu enfumées, surtout le long de la côte; celle-ci a les nervures d'un roux brun. Long. 6 lig. Environs de Paris; collection de M. de Laporte.

11. Solenius petiolatus.

Niger; metathorace antice rugoso, postice transverse striato; abdominis segmento, 1° pyriformi; clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis fasciâ interruptâ, lineâ pone scutellum, abdominis segmento 2° maculis duabus, 3° fasciâ, sequentibus 2 maculâ transversâ et pedibus flavis; femoribus ferè totis nigris, tarsis apice fuscis. Mas.

Antennes noires à premier article jaune. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une bande interrompue, de couleur jaune; point calleux ayant une petite tache jaune; une petite bande jaune au-dessous de l'écusson; métathorax irrégulièrement strié à sa partie supérieure, portant à sa partie postérieure quelques stries transversales rugueuses. Abdomen noir; son premier segment allongé, pyriforme; le deuxième portant de chaque côté, dans son

milieu, une tache ovale, jaunâtre; le troisième ayant dans son milieu une large bande jaune échancrée à sa partie dorsale; le quatrième et le cinquième ayant une tache jaune irrégulière (les autres manquent dans l'individu que nous avons sous les yeux). Pattes jaunes; cuisses antérieures jaunes, avec une bande noirâtre à leur côté postérieur; les quatre postérieures noires, avec un peu de jaune en dessus vers le bout; dernier article des tarses d'un brun roussâtre. Ailes transparentes, un peu enfumées; côte et nervures d'un brun roussâtre. ♂. Long. 5 lig. Environs de Paris; collection de M. Brullé.

Observation. Cette espèce, quoique incomplète, se reconnaîtra toujours à la forme du premier segment de son abdomen.

12. Solenius crœsus.

Niger; clypeo aurato; antennis à basi ad medium flavis; prothoracis, scutelli et abdominis maculis cùm pedibus flavis; femoribus posticis in mare nigris.

Antennes jaunes à leur base jusque vers le milieu, noires ensuite. Tête noire; chaperon, front, et orbite postérieure des yeux couverts de poils dorés; dos du corselet ponctué et velouté; ses côtés striés transversalement. Tranche dorsale du prothorax, écusson et post-écusson jaunes, ainsi que trois taches sur les côtés, y compris le point calleux; métathorax strié obliquement. Abdomen noir; son deuxième segment portant de chaque côté une grande tache ovale jaune; celles du troisième et du quatrième fort petites et repoussées sur les côtés; cinquième segment entièrement jaune. Pattes jaunes avec l'extrémité des tarses roussâtre; cuisses postérieures ayant un peu de

noir en dessous. Ailes transparentes, un peu roussâtres: l'appendice plus obscur que le reste; nervures brunes; côte et point épais roussâtres. ♀. Long. 5 lig.

♂ Sixième segment de l'abdomen noir; cuisses postérieures presque entièrement noires. Long. 4 lig. 1/2.

Ile de Cuba; collection de M. Alexandre Lefebvre.

GENRE BLEPHARIPUS.

Βλεφαρὶς, *cilium.*

Prothorax mutique.

Abdomen à-peu-près de la longueur du corselet dans les deux sexes; son premier segment de forme ordinaire, court.

Appendice de la radiale presque fermé, dessiné par une nervure qui tend à se rapprocher de la côte.

Hanches des pattes postérieures plus courtes que les cuisses; ces dernières et leurs jambes moyennes, assez renflées.

♀. Tarses antérieurs un peu ciliés; jambes postérieures épineuses.

Anus convexe, sans pointe particulière, non creusé en gouttière.

Antennes allant en grossissant faiblement vers l'extrémité.

Une impression un peu arquée sur le front près des yeux.

♂. Cuisses antérieures munies d'une dent à leur partie inférieure vers le milieu. Antennes filiformes, de treize articles distincts, garnis en dessous d'une frange de poils, à partir du troisième article.

1. Blepharipus nigrita.

Niger, metathorace lævi, lineâ longitudinali postice latiori impressâ; clypeo argentato; antennis basi internâ flavis; ani apice rufo; tibiis posticis basi albidis. Femina.

Antennes noires, avec le dessous du premier article jaune. Tête noire; mandibules ayant un peu de rougeâtre avant leur extrémité. Corselet noir; partie supérieure du métathorax lisse, ne présentant pas de partie cordiforme, mais traversée par un sillon longitudinal qui descend en s'élargissant sur la partie postérieure, laquelle, ainsi que les côtés, est presque tout-à-fait lisse; écaille des ailes d'un roux noirâtre. Abdomen noir; extrémité de l'anus rousse. Pattes noires; base des jambes postérieures d'un blanc jaunâtre; épines terminales des jambes rousses. Ailes transparentes, à nervures noirâtres. ♀. Long. 3 1/2 — 4 lig. Environs de Paris.

2. Blepharipus annulipes.

Niger, metathorace antice lævi, postice rugoso, lineâ haud profunda in medio latiori impresso; clypeo argentato; antennis basi internâ et mandibulis medio flavis; tibiis et tarsis basi albidis, calcaribus rufis. Femina.

Antennes noires, avec le dessous du permier article jaune. Tête noire; mandibules jaunes avec la base et l'extrémité noire. Corselet noir; l'espace cordiforme de la partie supérieure du métathorax court, lisse, traversé par un

sillon longitudinal peu distinct, lequel se prolonge à travers un enfoncement sur la partie postérieure qui est assez fortement rugueuse; écaille des ailes rousse; abdomen noir. Pattes noires; base des jambes et du premier article des tarses d'un blanc jaunâtre; épines terminales des jambes rousses. Ailes transparentes, un peu enfumées le long de la côte, dans la radiale et son appendice. ♀. Long. 3 lig. Environs de Paris.

3. Blepharipus maculatus.

Niger, clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis lineâ, puncto calloso, scutelli fasciâ, abdominis segmentis (1° *excepto*) *maculis* 2, *geniculis* 4 *anticis, tibiis* (*apice nigris*) *et tarsis flavis; his apice obscuris; alis maculis* 2 *fuscis. Femina.*

Crabro maculatus. Fab. Piez. n. 9. — Oliv. Encyclop. (Frélon) n. 7.

Antennes noires; leur premier article jaune avec une tache noire à sa partie postérieure; tête noire. Corselet noir; prothorax portant une bande jaune sur sa tranche dorsale; point calleux de couleur jaune ainsi qu'une bande vers la base de l'écusson; écaille des ailes d'un jaune ferrugineux. Abdomen noir: les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens portant de chaque côté vers leur base une tache ovale jaune; celles du cinquième se touchant un peu à la partie dorsale. Hanches et trochanters noirs; cuisses postérieures noires: les quatre antérieures de cette même couleur avec l'extrémité jaune; jambes jaunes: les quatre antérieures ayant une ligne noire à leur partie interne, les postérieures ayant leur extrémité de

cette même couleur; tarses jaunes avec l'extrémité d'un brun roussâtre. Ailes transparentes, un peu jaunâtres, avec une tache enfumée vers le bout de l'appendice de la radiale et une autre petite tache d'un brun roussâtre, à cheval sur la nervure d'intersection des première et deuxième cubitales; côte et nervures roussâtres; point épais brun. ♀. Long., 4 lignes. Amérique du Nord; collection de M. Serville.

4. Blepharipus signatus.

Niger, clypeo argentato; antennis basi, prothoracis lineâ subinterruptâ, puncto calloso et lineâ pone scutellum flavis; scutello interdùm maculis flavis; abdomine obscure rufo, segmento 1° *suprà flavo maculâ sinuatâ fuscâ,* 2° *et* 3° *maculâ utrinque,* 4° *et* 5° *fasciâ latâ flavis; ani flavi apice rufo; geniculis, tibiis et tarsis basi flavis, his apice rufis. Femina.—Mas abdomine nigro, segmento* 4° *maculâ utrinque, flavâ;* 6° *anique basi nigris. — Variat clypeo maculis* 2, *abdominis segmento* 5° *postice, flavidis.*

Crabro signatus, Panz. Fn. Germ. 43, 15. ♀. —*Dimidiatus?* Fab. Piez., n. 24. ♀. Oliv. Encyclop. (Frélon) n° 24. —Vanderl? Fouiss. part. 2, pag. 58, n° 20.

Antennes noires, leur premier article jaune ainsi que la base du deuxième, et une portion de la partie supérieure du troisième. Tête noire; mandibules jaunes, noires à leur base et à leur extrémité. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaune assez large, à peine interrompue à son milieu; écusson portant deux taches de couleur jaune qui le couvrent quelquefois presque entièrement: cette couleur est aussi celle du point calleux et d'une

bande étroite qui existe au-dessous de l'écusson; écaille des ailes roussâtre, avec un point jaune à sa partie postérieure qui manque quelquefois. Abdomen d'un roux noirâtre; son premier segment jaune en dessus, avec une tache irrégulière, lobée et quelquefois divisée, d'un brun noirâtre; le deuxième segment portant de chaque côté une petite tache, quelquefois à peine apparente, de couleur jaune; le troisième en ayant une grande de chaque côté dans son milieu; le quatrième et le cinquième avec une large bande jaune échancrée en avant et n'atteignant pas le bord postérieur; anus jaune avec l'extrémité rousse. Hanches noires, jaunes vers leur extrémité; cuisses noires, leur extrémité un peu jaune; jambes jaunes; premier article des tarses de cette même couleur, les trois suivans roussâtres; le cinquième brun. Ailes transparentes, la radiale et son appendice un peu enfumés le long de la côte, qui est d'un brun roussâtre ainsi que les nervures. ♀. Long. 5—6 lignes.

Var. 1. ♀. Troisième article des antennes entièrement noir; écusson noir; bande sous l'écusson raccourcie et interrompue dans son milieu. Long. 5 lignes.

Var. 2. ♀. Ecusson sans taches jaunes, celles des deuxième et troisième segmens de l'abdomen devenues plus grandes et se touchant un peu. Long. 5 lignes. Environs de Paris.

♂. Antennes noires, la partie extérieure du premier article jaune; point de jaune à l'écusson ni de bande de cette couleur sous ce dernier. Abdomen noir, au lieu d'être d'un roux noirâtre; le quatrième segment ayant une tache jaune ovale de chaque côté; le cinquième entièrement noir; le sixième et l'anus jaunes avec la base noire. Hanches noires; trochanters intermédiaires et postérieurs jaunes; cuisses noires, les antérieures et surtout les intermédiaires ayant du jaune à leur partie postérieure; jambes jaunes, ayant une tache noire à leur partie interne. Long. 4 lignes.

Var. 1. ♂. Une tache jaune de chaque côté de la base du chaperon; deuxième et troisième articles des antennes noirs; le cinquième ayant un peu de jaune à son bord postérieur, le sixième et l'anus presque entièrement de cette couleur.

Nota. Ces deux mâles sont remarquables en ce que la base des jambes antérieures est renflée extérieurement et le tubercule de la cuisse peu sensible.

5. Blepharipus pauperatus.

Niger, clypeo pilis raris cinerascentibus; antennis apice, prothoracis lineâ interruptâ, alterâ pone scutellum, abdominis segmentis 4 anticis maculis 2, quinto fasciâ, tibiis 4 anticis (intùs ad apicem nigris), posticis 2 basi, flavis; tarsis flavidis apice obscuris. Femina. — Variat clypeo maculis 2 flavis aut abdominis 1° vel 4° segmento immaculatis. — Mas abdominis segmento 6° basi flavo, tarsis posticis fuscis. — Variat abdominis segmento 1°, 4° et 5° immaculatis.

Antennes noires, avec un peu de jaune à l'extrémité et quelquefois même la partie antérieure du premier article. Tête noire; duvet du chaperon et de la face rare, d'un gris roussâtre n'ayant aucun reflet argenté ni doré; mandibules roussâtres, noires à la base et à l'extrémité. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaune, étroite, raccourcie et interrompue à son milieu; une bande sur l'écusson et quelquefois aussi le point calleux de cette même couleur; écaille des ailes roussâtre. Abdomen noir; les quatre premiers segmens portant de

chaque côté, à leur milieu, une tache jaune; celles du premier et du quatrième moindres; cinquième segment ayant une bande jaune élargie à sa partie dorsale; anus noir. Hanches et cuisses noires; les quatre jambes antérieures jaunes avec un peu de noir à leur partie interne; les postérieures noires, jaunes à leur base, surtout par devant; tarses jaunâtres, le dernier article d'un brun noirâtre. Ailes transparentes, un peu enfumées, surtout le bord postérieur. ♀. Long. 4 lignes. Environs de Paris.

Var. 1. ♀. Deux taches jaunes sur le chaperon.

Var. 2. ♀. Point de taches jaunes sur le premier segment de l'abdomen.

Var. 3. ♀. Point de taches jaunes sur le quatrième segment de l'abdomen.

♂. Sixième segment de l'abdomen noir, janne à sa base; tarses postérieurs noirâtres, avec la base du premier article et le bout de tous d'un jaune roussâtre. Long. 3 1/2 — 4 lignes.

Var. 1. ♂. Peu ou point de jaune sur le prothorax, sur l'écusson et sur le sixième segment; point de taches jaunes sur les premier et quatrième segmens, ni de lignes de cette couleur sur le cinquième.

6. Blepharipus mediatus.

Niger, clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis lineâ, alterâ scutelli, puncto calloso, abdominis segmentis 4 anticis maculis 2 et 5 ferè toto, ani lateribus, geniculis, tibiis tarsisque flavis; his obscurioribus. Femina. — Variat metathorace maculis 2, abdominis segmenti 4 fasciâ, flavis. — Mas. Abdominis seg-

mento 5° maculâ unicâ, 6° ferè toto aut suprà, flavis. — Variat abdominis segmento 1° anoque immaculatis. Crabro mediatus. Fab. Piez. 20.

Antennes noires : leur premier article jaune par devant; Tête noire; mandibules d'un brun roussâtre. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaunâtre à peine interrompue à son milieu; une ligne sur l'écusson de cette même couleur qui est aussi celle du point calleux. Abdomen noir, ses quatre premiers segmens portant de chaque côté une tache ovale-jaune; celles du premier placées avant le bord postérieur et les autres vers la base des segmens; cinquième segment presque entièrement jaune, ayant seulement un peu de noir vers sa partie postérieure; anus noir à sa base, jaune sur les côtés, roux à son extrémité; hanches et cuisses noires, les quatre antérieures de ces dernières ayant un peu de jaune au bout; jambes jaunes, les antérieures ayant un peu de roux en dedans; tarses d'un jaune roussâtre. Ailes transparentes, un peu enfumées; côte d'un brun roussâtre, nervures d'un roux pâle. ♀. Long. 6 lig. (1)

Var. 1. ♀. Bande jaune du prothorax assez large; un point jaune au bout de la ligne de cette couleur qui est sur l'écusson; un point jaune sur chaque côté de la partie supérieure du métathorax; taches du quatrième segment de l'abdomen réunies en une bande fortement échancrée à sa partie antérieure. Environs de Paris.

♂ Une tache jaune au-dessous du point calleux; taches du premier segment de l'abdomen fort étroites;

(1) Le *Crabro vagabundus*, Panz, Fn. Germ., Fasc. 53, n° 16, est peut-être une variété de cette espèce : il en diffère par le premier segment abdominal qui n'a point de taches jaunes.

le cinquième segment n'ayant qu'une tache dorsale jaune, le sixième presque entièrement jaune, n'ayant de noir qu'à son bord postérieur et sur les côtés; une tache dorsale jaune à l'anus. Les quatre cuisses antérieures ayant du jaune à leur partie postérieure; le reste comme dans la ♀. Long. 4 lignes.

Var. 1. ♂. Ligne jaune de l'écusson fort mince; point de tache jaune sur le premier segment de l'abdomen ni sur l'anus.

7. Blepharipus flavipes.

Niger; metathorace rugoso, lineâ posticâ impressâ; clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis lineâ aut maculis minutis, scutelli lineâ, abdominis segmento 1° fasciâ sinuatâ, 1° et 3° maculis 2, 4° et 5° fasciâ emarginatâ, tibiis tarsisque flavis. Femina.

Antennes noires: leur premier article jaune avec un peu de noir à la base de la partie interne; tête noire. Corselet noir; une petite tache jaune aux deux extrémités de la tranche supérieure du prothorax; écusson portant une bande jaune; écaille des ailes noirâtre; métathorax irrégulièrement ridé avec un enfoncement longitudinal à sa partie postérieure. Abdomen noir; le premier segment portant une bande jaune irrégulière, sinuée antérieurement et postérieurement; le deuxième et le troisième ayant chacun une tache latérale grande, ovale, assez rapprochée sur le dos; le quatrième et le cinquième portant une bande échancrée dans le milieu, de manière à annoncer que ces bandes sont le résultat de deux taches réunies; anus noir, un peu roussâtre à son extrémité. Hanches et cuisses noires; jambes et tarses jaunes. Ailes transparentes,

enfumées assez largement sur tout le bord postérieur; côte et nervures d'un roux clair. ♀. Long. 4 lignes 1/2. Environs de Paris.

Var. 2. ♀. Premier article des antennes noir dans toute sa longueur; prothorax portant une bande jaune interrompue; point calleux et écaille des ailes jaunes; taches des deuxième et troisième segmens de l'abdomen plus écartées. Environs de Paris; collection de M. Serville.

8. Blepharipus striatulus.

Niger, metathorace scutelloque striatis, metathorace rugoso; clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis lineâ interruptâ, puncto calloso, scutelli lineâ, abdomins segmento 2° fasciâ interruptâ; 3° et 4° maculis 2; 5° basi; 6° toto, ano basi et lateribus, femoribus apice tibiisque, flavis; tarsis nigris basi flavâ. Mas. — Variat abdominis segmento 1° fasciâ subsinuatâ flavâ.

Antennes noires: leur premier article jaune avec un peu de noir à la base de la partie interne. Tête noire; mandibules jaunâtres, avec l'extrémité noirâtre. Corselet noir; une bande interrompue sur la tranche supérieure du prothorax; point calleux de cette couleur; mésothorax assez fortement strié ainsi que l'écusson qui porte à sa base une petite ligne jaune plus ou moins marquée; métathorax irrégulièrement ridé avec un enfoncement longitudinal à sa partie postérieure. Abdomen noir: son premier segment sans taches ni bandes, le deuxième portant vers sa base une large bande interrompue carrément dans son milieu; le troisième et le quatrième portant de chaque côté une tache ovale allongée; le cinquième ayant sa base jaune; le sixième

entièrement jaune avec son bord postérieur roussâtre; anus jaune à sa base et sur les côtés, noirâtre à sa partie dorsale et vers l'extrémité. Hanches noires; cuisses antérieures jaunes en dessous et à leur partie interne, noires en dehors; les intermédiaires noires, jaunes au bout et un peu à leur partie interne; les postérieures noires avec une ligne jaune sur le bout de la partie postérieure; jambes jaunes, les antérieures ayant une petite tache noire postérieurement; tarses noirâtres, jaunes à leur base. Ailes transparentes; côte un peu ombrée de brun roussâtre; nervures brunes, ♂. Long. 5 lig. Environs de Paris.

Var. 1. ♂. Une bande jaune, étroite, raccourcie et ondulée sur le premier segment de l'abdomen.

9. Blepharipus 5 maculatus.

Niger, clypeo argentato; antennarum basi, abdominis segmentis 2° et 3° maculis 2, sexto fasciâ tibiisque flavis; femoribus 4 anticis flavo ferrugineis, suprà nigris; tarsis rufis apice flavis. Mas.

Antennes noires; partie supérieure du premier article jaune extérieurement; tête noire; mandibules ferrugineuses vers l'extrémité. Corselet noir. Abdomen noir, deuxième et troisième segmens ayant de chaque côté une tache ovale jaune; sixième segment ayant à sa base une bande de cette même couleur, raccourcie sur les côtés. Hanches et trochanters noirs, les quatre cuisses antérieures d'un jaune ferrugineux, noires en dessus, les intermédiaires ayant du noir en dessous, les postérieures noires; jambes jaunes; tarses d'un roux jaunâtre, un peu bruns à l'extrémité, ailes transparentes avec une tache enfumée dans la ra-

diale; côte et nervures d'un jaune roussâtre. ♂. Long. 4 lign.

Environs de Paris.

Genre CERATOCOLUS.

Κέρας, cornu, κόλος, mutilus.

Prothorax anguleux sur les côtés.

Abdomen à-peu-près de la longueur du corselet dans les deux sexes; son premier segment de forme ordinaire, court.

Appendice de la radiale presque parallèle au bord de l'aile et recourbé en dedans à son extrémité.

Ocelles en ligne courbe.

Hanches des pattes postérieures beaucoup plus courtes que les cuisses; ces dernières et leurs jambes minces, point renflées.

♀. Tarses antérieurs un peu ciliés, jambes postérieures épineuses.

Anus sans pointe particulière.

Antennes allant en grossissant un peu vers l'extrémité.

♂ Cuisses et jambes antérieures de forme ordinaire.

Antennes presque filiformes, de douze articles apparens.

PREMIÈRE DIVISION.

Premier article des tarses antérieurs simples dans les deux sexes.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Antennes des mâles légèrement dentées en scie vers leur milieu, aucun de leurs articles échancré.

1. Ceratocolus flavipennis.

Niger, clypeo argentato; antennarum et mandibularum basi, cum prothoracis lineâ subinterruptâ, flavis; abdomine basi profundè punctato, segmentis 4 posticis fasciâ et ano basi, tibiisque anticis antice, flavis; alis flavo rufis. Femina.

Antennes noires; leur premier article jaune avec le bas de la partie interne noire. Tête noire; mandibules jaunes à leur base. Corselet d'un noir opaque, chagriné; une ligne jaune un peu interrompue dans son milieu sur la tranche dorsale du prothorax. Abdomen noir: premier segment fortement ponctué; bord postérieur des second, troisième quatrième et cinquième segmens portant une large bande jaune un peu échancrée à sa partie supérieure. Anus jaune avec le bout noir. Pattes noires; partie antérieure des deux jambes de devant jaune. Ailes d'un roux fauve; nervures et côtes un peu plus foncées. ♀. Long. 5—6 lignes.

Cette espèce a été rapportée du midi de la capitainerie de Campos-Geraes et d'autres parties du Brésil, par M. Auguste de Saint-Hilaire; elle fait partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

2. Ceratocolus rufipes.

Punctatus, niger; clypei medio pilis aureis; mandibulis et antennis basi flavis; his antè medium rufis; prothoracis lineâ cum puncto calloso et scutelli lineis flavis; abdominis basi fusco-rufâ, segmento 2° maculis 2, sequentibus 2 fasciâ tenui bi-interruptâ, 5i. fasciâ continuâ, flavis; pedibus rufis, tibiis flavescentibus. Femina.

Entièrement ponctué. Antennes noires, avec le premier article jaune et les cinq suivans roussâtres; tout le milieu du chaperon revêtu de poils d'un jaune doré; base des mandibules jaune. Corselet noir; dessus de la tranche dorsale du prothorax et point calleux jaunes; écusson bordé de roussâtre en arrière et sur les côtés : une ligne jaune assez large au dessous de l'écusson. Abdomen noir; base du premier segment d'un brun roussâtre; second segment portant vers son milieu, de chaque côté, une tache jaune oblongue; ces taches se touchant presque vers le milieu : troisième et quatrième segmens ayant, près de leur bord postérieur, une ligne transversale, étroite, jaune, et sur les côtés une petite ligne oblique de cette même couleur; cinquième segment portant vers son milieu une bande jaune assez large, un peu échancrée à sa partie dorsale et raccourcie sur les côtés; pointe de l'anus un peu roussâtre; jambes un peu jaunâtres. Ailes un peu enfumées, roussâtres; nervures et côtes rousses. ♀. Long. 5 lignes.

Cette espèce a été envoyée au Muséum d'Histoire naturelle par M. Lherminier; elle se trouve à la Caroline.

3. Ceratocolus philanthoides.

Valdè punctatus, niger, thorace rugis longitudinalibus punctatis; clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis maculis, puncto calloso, lineâ sub scutello, abdominis segmentis 4 anticis maculis 2 (aliquandò fasciâ), 5 fasciâ, flavis; pedibus flavo-rufis. Femina. Mas abdominis segmentis 3 ultimis fascia flavâ.

Crabro philanthoides, Panz. Fn. Ger. 83. 15. ♂. — Spin. Lig. fasc. 3. pag. 177. n° 10.—Ross. Fn. Etr. 1. n° 883. Vander L. Fouiss. part. 2. pag. 46. n° 7. (En retranchant le synonyme du mâle).—*Crabro subterraneus*. Fab. Piez. n° 8. — Panz. Fn. G. 3. 21. ♀. (figure très mauvaise.) Oliv. Encycl. (Frélon) n° 6.

Antennes noires, premier article jaune avec la partie interne noire dans son milieu. Tête noire, fortement ponctuée; chaperon avancé, un peu échancré de chaque côté. Corselet noir, ridé longitudinalement, ces rides assez fortement prononcées : une tache de chaque côté sur la tranche dorsale du prothorax, de couleur jaune ainsi que le point calleux et une ligne sous l'écusson; écaille des ailes testacée : métathorax sans espace cordiforme distinct, portant à sa partie supérieure deux lignes élevées qui aboutissent, en se réunissant au haut de la partie postérieure, à un sillon peu profond : l'intervalle entre ces deux lignes fortement rugueux transversalement. Abdomen noir, assez fortement ponctué, les quatre premiers segmens portant de chaque côté, vers leur milieu, une tache jaune ovale; celles du premier moindres; celles du quatrième plus allongées et plus rapprochées du bord antérieur; cinquième

segment portant vers son milieu une bande jaune fortement échancrée à sa partie antérieure. Anus noir, portant en dessus un duvet soyeux. Hanches et trochanters noirâtres, cuisses, jambes et tarses d'un jaune un peu roussâtre, les cuisses antérieures ayant seules un peu de noir en arrière vers la base. Ailes transparentes d'un jaune roussâtre. Côte et nervures rousses. ♀. Long. 5 lignes 1/2.

♂. Tache de la partie interne du premier article des antennes noire ou d'un brun roussâtre; les taches des trois premiers segmens plus rapprochées sur la partie dorsale; celles du quatrième segment de l'abdomen réunies, formant une bande très échancrée en dessus et un peu en dessous; cinquième segment portant sur son milieu une bande jaune continue; le sixième en ayant une fort étroite dans son milieu, un peu élargie sur les côtés. Anus un peu roussâtre à son extrémité. Du reste entièrement conforme à la femelle. Long. 5 lignes.

Var. 1. ♂. Deux larges points jaunes sur l'écusson. Le reste comme dans l'espèce.

Var. 2. ♂. Deux points jaunes sur l'écusson. Les taches des trois premiers segmens de l'abdomen rapprochées, formant des bandes à peine interrompues.

Var. 3. ♂. Bande du quatrième segment interrompue; le reste comme dans le type de l'espèce.

Syn. *Crabro philanthoides*. Fab. Piez. 11.

Var. 4. ♂. Prothorax tout noir; bande jaune sous l'écusson moindre.

Var. 5. ♂. Prothorax noir; point de bande jaune sous l'écusson; taches du premier segment fort petites.

Nota. Nous n'adoptons point comme synonyme le *Crabro subterraneus* Vanderl. Fouiss. partie 2. page 46, n° 7. parce qu'il donne au métathorax deux sillons, là où nous voyons dans le nôtre, deux lignes élevées et qu'il donne

pour mâle à son espèce le *Crabro alatus* de Panzer. Fn. Germ. 46. 6, comme ayant été pris accouplé, par M. le docteur Ferrero. Quant au *Crabro philanthoides*, le même auteur en fait la femelle du *Crabro vexillatus*. Ceux qui voudront avec nous étudier la forme des insectes compris jusqu'ici dans le genre Crabro, s'étonneront de cette erreur de la part d'un auteur dont les travaux sont estimés à juste titre et qui nous sont à nous-même très utiles.

4. Ceratocolus striatus.

Niger, thorace striato; antennarum basi, prothoracis lineis, puncto calloso, scutelli maculis et lineâ sub scutello, abdominis segmentis 4 *anticis maculis* 2, *et posticis* 2 *fasciâ cum pedibus, flavis; femoribus partim nigris. Mas. — Variat segmentis nonnullis abdominis fasciâ,* 1° *maculis* 4 *aut fasciâ, flavis, illo etiam toto nigro.*

Antennes noires, premier article jaune avec une ligne noire à la partie interne; tête noire; mandibules un peu roussâtres avant leur extrémité. Corselet noir, strié; prothorax portant de chaque côté sur sa tranche dorsale une ligne jaune; point calleux jaune; deux taches de cette couleur à la base de l'écusson et une ligne au dessous de celui-ci. Métathorax sans espace cordiforme, fortement, mais un peu irrégulièrement strié dans sa longueur, à sa partie dorsale, et en travers à sa partie postérieure qui est traversée longitudinalement par un sillon profond. Abdomen noir; premier segment ayant vers son milieu une petite tache jaune de chaque côté; les deuxième, troisième et quatrième segmens ayant également de chaque côté une tache

de cette même couleur à leur base; cinquième et sixième ayant une bande jaune à leur base aussi; bord postérieur des segmens un peu roussâtre ainsi que le bout de l'anus. Hanches et trochanters noirs, les deux cuisses antérieures jaunes, noires extérieurement excepté vers l'extrémité; les intermédiaires noires, jaunes à leur partie antérieure et à l'extrémité; les postérieures noires; jambes et tarses jaunes, ceux-ci d'un brun roussâtre vers leur extrémité. Ailes enfumées, roussâtres; côte et nervure brunes. Long. 4 lignes. ♂.

Environs de Paris; collection de MM. Blondel et de Laporte.

Var. 1. ♂. Premier article des antennes entièrement jaune; écusson portant deux taches rapprochées, formant une bande; taches des deuxième et quatrième segmens réunies en bande continue. Cuisses antérieures n'ayant de noir qu'au côté interne, toutes les jambes marquées en dedans d'une ligne noire; dernier article des tarses brun. Collection de M. Serville.

Var. 2. ♂. Ecusson entièrement noir. Collection de M. Alex. Lefebvre.

Var. 3. ♂. Point de taches sur l'écusson; quatre points jaunes sur le premier segment de l'abdomen. Dauphiné? Collection de M. de Laporte.

Var. 4. ♂. Premier segment de l'abdomen entièrement noir. Collection de M. Foulques de Villaret.

Var. 5. ♂. Une bande jaune, étroite, sinueuse en avant, sur le bord du premier segment de l'abdomen. Collection de M. Foulques de Villaret.

5. Ceratocolus fasciatus.

Niger, clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis lineâ, puncto calloso, scutelli lineis punctisque et abdominis fasciis sex (1ª *sinuatâ*), *pedibusque flavis; femoribus tibiisque intus nigris. Mas. — Variat fasciis 2 primis abdominis interruptis.*

Antennes noires, premier article jaune; tête noire; mandibules jaunes dans leur milieu. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une bande jaune assez large, à peine interrompue dans son milieu; point calleux jaune ainsi qu'une ligne sous l'écusson et une à sa base: cette dernière portant à chacune de ses extrémités un point jaune; les six segmens de l'abdomen portant chacun une large bande jaune; celle du premier, placée vers le milieu, s'élargissant à sa partie dorsale et s'élevant en deux pointes: celles des autres segmens placées à leur base. Pattes jaunes; cuisses intermédiaires ayant du noir en dessus et à la partie postérieure; les postérieures noires avec une ligne jaune en dessus, les quatre jambes antérieures tachées de noir à leur partie interne; extrémité des tarses d'un brun roussâtre. Ailes transparentes, côte et nervures roussâtres. ♂. Long. 6 lignes.

Environs de Paris; collection de M. Serville.

Var. 1. ♂. Point de ligne jaune sous l'écusson; bande du premier segment de l'abdomen réduite à deux points jaunes; celle des troisième et quatrième interrompues.

Environs de Bordeaux.

Var. 2. ♂. Semblable à la var. précédente, mais la bande du deuxième segment est aussi elle-même interrompue.

Environs de Paris; collection de M. de Laporte.

6. Ceratoculus reticulatus.

Niger, metathorace reticulato, clypeo argentato; prothoracis (interdum nigri) lineis 2, puncto calloso, abdominis segmentis 2° et 3° maculis 2, 4° et 5° fasciâ sinuatâ, flavis; geniculis, tibiis tarsisque flavo-rufis, his apice fuscis. Femina.

Antennes et tête noires; chaperon entier; mandibules un peu roussâtres avant leur extrémité. Corselet noir; prothorax portant de chaque côté sur sa tranche dorsale une petite ligne irrégulière; point calleux jaune; métathorax sans espace cordiforme distinct, réticulé en dessus et à sa partie postérieure. Abdomen noir, deuxième et troisième segmens portant de chaque côté avant le bord postérieur une tache ovale, jaune; le quatrième et le cinquième ayant vers le bord postérieur une ligne jaune sinueuse intérieurement; anus un peu roussâtre à son extrémité. Hanches, trochanters et cuisses noirs, un peu roux vers leur extrémité; jambes et tarses d'un jaune roussâtre, ceux-ci un peu plus foncés, leur dernier article brun. Ailes transparentes, assez fortement enfumées vers le bord postérieur; côte et nervures rousses. ♂. Long. 4 lignes 1/2.

Environs de Paris; collection de M. Blondel.

Var. 1. ♂. Prothorax entièrement noir, ainsi que le point calleux; bande du quatrième segment interrompue. Environs de Bordeaux.

7. Ceratocolus maurus.

Niger, metathoracis medio striis longitudinalibus; clypeo argentato; antennarum et mandibularum basi, pro-

thoracis lineâ, puncto calloso, scutello, geniculis, tibiis (intus nigro lineatis) tarsisque flavis; his apice obscuris. Femina.

Antennes noires, premier article jaune; tête noire; mandibules jaunes, avec l'extrémité d'un roux noirâtre. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaune raccourcie sur les côtés et un peu interrompue dans son milieu; point calleux jaune ainsi que l'écusson; écaille des ailes roussâtre. Métathorax ayant son espace subcordiforme fortement strié longitudinalement. Abdomen noir. Hanches, trochanters et cuisses noirs; celles-ci jaunes à leur extrémité; jambes jaunes, les quatre antérieures ayant du noir à leur partie interne; tarses jaunes avec l'extrémité d'un brun roussâtre. Ailes transparentes; côtes et nervures noires. ♀.

Environs de Vienne en Autriche; collection de M. Serville.

8. Ceratocolus ziegleri.

Niger, metathorace lævi; clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis lineâ, puncto calloso, scutello, geniculis 4 anticis, tibiis (intus nigro notatis) tarsisque flavis; his apice fuscis. Femina.

Antennes noires; premier article jaune ayant du noir à sa partie interne; tête noire; mandibules jaunes avec l'extrémité d'un brun roussâtre. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaune; point calleux de cette même couleur ainsi que l'écusson; partie subcordiforme du métathorax lisse, traversée dans son milieu par un sillon et bordée par une ligne crénelée. Ab-

domen noir. Hanches et trochanters noirs; cuisses de cette même couleur, les quatre antérieures ayant du jaune vers le bout; jambes antérieures et intermédiaires jaunes, noires à leur partie interne; les postérieures jaunes avec le bout noir; tarses jaunes, d'un roux noirâtre vers l'extrémité, surtout les postérieures. Ailes transparentes, côte et nervures brunes. ♀.

Environs de Vienne en Autriche; collection de M. Serville.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Antennes des mâles ayant les articles 4, 5 *et* 6 *échancrés.*

9. CERATOCOLUS PUNCTATUS.

Punctatus, niger; clypeo argentato; antennarum et mandibularum basi, prothoracis lineâ, puncto calloso, lineâ pone scutellum, abdominis segmentis 3 *intermediis maculis* 2 *et* 5° *fasciâ, cum geniculis, tibiis tarsisque flavis; his apice obscuris. Femina. — Mas abdominis segmentis* 3° *et* 6° *immaculatis.*

Antennes noires; les deux premiers articles jaunes. Tête noire, ponctuée : base des mandibules jaune en dessus. Corselet assez fortement ponctué, noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaune interrompue; point calleux de cette même couleur, ainsi qu'une ligne au dessous de l'écusson. Abdomen noir, ponctué : deuxième, troisième et quatrième segmens portant chacun une tache latérale jaune; celles du troisième moindres : cinquième segment portant à son bord postérieur une bande jaune, élargie sur les côtés et échancrée dans son milieu. Hanches, trochanters et cuisses noirs; le bout de ces dernières

jaune, cette couleur s'étendant un peu plus en dessous. Jambes et tarses jaunes : ceux-ci un peu roussâtres à leur extrémité. Ailes transparentes, un peu enfumées; nervures et côte d'un roux brun. ♀. Long. 3 lignes 1/2.

♂. Deuxième article des antennes noir, ainsi que la base du premier; la ligne jaune sous l'écusson plus étroite; troisième segment de l'abdomen sans taches; bande du cinquième s'étendant moins vers le bord postérieur; sixième segment noir, un peu roussâtre en arrière; cuisses ayant plus de jaune. Le reste comme dans la ♀.

Environs de Paris; collection de M. de Laporte.

DEUXIÈME DIVISION.

Premier article des tarses élargi dans les mâles.

10. Ceratocolus alatus.

Niger; thorace et metathoracis anticâ parte rugosis, hujus posticâ transversè striatâ; tarsorum anticorum articulo 1° dilatato; clypeo argentato; antennis basi flavis, ante medium rufis; prothoracis punctis, abdominis segmentis 4 anticis maculis 2 (aliquando fasciâ), posticis 2 fasciâ pedibusque flavis; femoribus basi tarsisque obscuris. Mas.

Crabro alatus. Panz. Fn. Germ. 46. 6.

Antennes noires, leurs cinq premiers articles jaunâtres; les premiers d'une couleur plus claire; les suivans, surtout en dessus, roussâtres. Tête noire. Corselet rugueux, noir; un point à l'angle extérieur de la tranche dorsale du protho-

rax, le point calleux et l'écaille des ailes, jaunes; métathorax très rugueux à sa partie supérieure : la postérieure fortement striée en travers ainsi que les côtés. Abdomen ponctué; ses trois premiers segmens ayant de chaque côté une tache jaune ovale plus ou moins grande; celles du quatrième se réunissant ordinairement et formant quelquefois une bande : les deux segmens suivans portant une bande de cette couleur. Pattes jaunes; hanches et trochanters noirs; base des cuisses, surtout en dessous, d'un brun roussâtre, ainsi que les tarses postérieurs; premier article des tarses antérieurs long, muni extérieurement d'une membrane un peu plus large que cet article lui-même. Ailes d'un roux transparent; côte et nervures rousses. ♂. Long. 4 lignes.

Environs de Paris? Collection de M. Lefebvre.

Obs. La figure citée de Panzer est celle d'une variété dont le premier segment de l'abdomen n'a point de taches jaunes, tandis que le métathorax en a qui ne se trouvent pas dans l'individu que nous avons eu sous les yeux.

Genre THYREOPUS.

θυρεὸς, scutum, ποῦς, pes.

Prothorax anguleux.

Abdomen manifestement plus long que le corselet dans les deux sexes; son premier segment de forme ordinaire dans les deux sexes, mais allongé.

Appendice de la radiale dessiné par une nervure dont l'extrémité n'atteint pas la côte.

Ocelles en ligne courbe.

Hanches des pattes postérieures plus courtes que les

cuisses; ces dernières et leurs jambes assez longues; celles-ci garnies de fortes épines.

♀. Tarses antérieurs ciliés.

Anus aplati en dessous, arrondi à son extrémité, nu sur ses côtés.

Antennes presque filiformes.

♂. Cuisses antérieures courtes et difformes, jambes élargies à leur côté extérieur en un appendice scutiforme.

Antennes fortement élargies dans leur milieu; de treize articles apparens.

Nota. Dans les mâles principalement, les cuisses intermédiaires sont plus grosses que les autres.

PREMIÈRE DIVISION.

Troisième, quatrième, cinquième et sixième articles des antennes garnis en dessous d'une frange assez longue dans les mâles.

1. Thyreopus cribrarius.

Niger, clypeo argentato; prothoracis lineâ, alterâ scutelli (interdùm obsoletis), abdominis segmentis 1° et ultimis 2 fasciâ, ceteris maculis 2, tibiis tarsisque flavis. Femina.

Mas. Antennis medio latis, subtus excavatis; tibiarum scutello obscuro, flavo marginato, punctis hyalinis, abdominis segmento ultimo anoque flavis.

Crabro cribrarius. Fab. Syst. Piez. 16. ♂ espèce. (La remarque parle de la ♀ trop brièvement.)

Crabro cribrarius. Panz. Fn. Germ. 15. 19. ♀. (La figure

18 diffère de tous nos ♂ par l'absence de la bande jaune du premier segment, mais ne nous paraît en représenter qu'une variété.

Crabro palmatus. Panz. *Ibid.* 46. 3. ♂. espèce.

Crabro cribrarius. Vander-L. Fouiss. part. 2. p. 40, n° 1. (Synonymie à réformer d'après les remarques que nous avons faites.)

Sphex cribraria. Linn. Syst. nat. 945. 23. — Fn. Suec. 1695. ♂. (Ces synonymes sont adoptés par tous les auteurs, mais il nous paraissent appartenir à une autre espèce que nous ne connaissons pas.)

Villers, tome III, page 231, n° 34. ♂. (Il cite à tort les phrases de Linné; des deux descriptions qu'il donne, la première convient assez à notre deuxième variété ♂; la seconde se rapporte au *Crabro vexillatus.* ♂; la ♀ décrite dans une observation paraît aussi appartenir à ce dernier.)

Schrank. Enum. Austr. 779. (La description de cet auteur est excellente tant pour la ♀ que pour le ♂ de cette espèce.)—Schœff. Ratisb. pl. 177, fig. 6 et 7.

Antennes noires; le premier article quelquefois un peu taché de jaune à son extrémité. Tête noire. Chaperon entier, sans pointe particulière, portant dans le milieu de son bord antérieur une petite aréole triangulaire lisse. Corselet noir; une ligne jaune un peu interrompue dans son milieu sur la tranche supérieure du prothorax; une ligne transversale de même couleur sur l'écusson; métathorax entièrement rugueux, partagé en deux par un large sillon longitudinal. Abdomen noir; le premier segment portant près de son bord postérieur, une bande continue jaune, sinueuse antérieurement et postérieurement; le deuxième marqué de chaque côté d'une grande tache jaune ovale, obtuse à ses deux bouts; le troisième en ayant aussi une

de chaque côté dont les extrémités sont pointues; le quatrième portant près de son bord postérieur une bande jaune; le cinquième presque entièrement jaune, sa base noire; anus noir, avec l'extrémité un peu rousse. Hanches et cuisses noires; quelquefois un peu de jaune sur l'extrémité des cuisses antérieures. Jambes et tarses jaunes; dessous des jambes antérieures noir. Ailes transparentes; appendice de la radiale et bord postérieur de l'aile enfumés; côte noirâtre, nervures roussâtres. ♀. Long. 7 lignes.

♂. Antennes entièrement noires, leurs articles de trois à sept très élargis, creusés en dessous; les trois suivans encore élargis, mais cependant allant en diminuant de largeur; les articles à partir du cinquième jusqu'au dixième, un peu en dents de scie au côté extérieur, les derniers filiformes. Sixième segment de l'abdomen et anus presque entièrement jaunes. Cuisses antérieures déformées, noires, portant une apophyse assez longue, anguleuse. Jambes antérieures courtes, grosses, terminées en pointe aiguë, noires à leur partie supérieure, jaunes à l'inférieure, portant à cette dernière partie dans toute leur longueur un appendice en cuiller dont la couleur est noirâtre, une partie de sa base paraissant avoir une teinte laiteuse superficielle. Cet appendice, garni et comme criblé de points transparens, est bordé de jaune. Tarses de cette paire de pattes très dilatés et comme pectinés à leur bord externe, de couleur noirâtre; leurs crochets inégaux et déformés. Long. 6 lignes.

Var. 1. ♂. Point de ligne jaune sur l'écusson; celle de la tranche du prothorax quelquefois remplacée par quatre points jaunes et quelquefois nulle; le reste comme dans le ♂ espèce.

Var. 2. ♂. Point de ligne jaune sur l'écusson, ni sur

la tranche dorsale du prothorax. Le reste comme dans le ♂ espèce.

Schreb. Naturf. 20, page 97.

Environs de Paris et Pyrénées.

2. Thyreopus interruptus.

Niger, antennis medio latis, subtus excavatis; clypeo argentato; abdominis segmentis 3 primis maculâ utrinque, ultimis 3 lineâ, tibiis anticis suprà, flavis; tibiis 4 posticis tarsisque sex flavo-rufis: tibiæ anticæ scutello obscurè rufo, lineis hyalinis. Mas.

Antennes noires, de la forme de celles du *Cribrarius;* la frange qui garnit en dessous quelques-uns de leurs articles, moins prononcée que dans cette espèce. Tête et corselet noirs; métathorax très rugueux, partagé en deux par un sillon longitudinal qui ne s'élargit point avant l'extrémité. Abdomen lisse, noir; une tache jaune de chaque côté des trois premiers segmens; le quatrième, le cinquième et le sixième portant une ligne jaune; celle du quatrième un peu interrompue, celles des deux autres sinueuses; anus noir, un peu roussâtre sur les bords. Hanches noires; cuisses de cette même couleur; les deux antérieures tachées de jaune en dessus, déformées, portant un appendice assez long, presque triangulaire, un peu recourbé à l'extrémité. Jambes antérieures courtes, assez grosses, noires, jaunes en dessus et portant dans toute leur longueur un appendice en cuiller, d'un roux noirâtre, garni de lignes transparentes, surtout dans la partie qui avoisine la jambe; tarses de cette paire de pattes dilatés, d'un jaune roussâtre; jambes et tarses des deux pattes postérieures d'un jaune roussâtre, les jambes intermé-

diaires tachées de noir en dessous. Ailes transparentes, un peu enfumées vers le bout. ♂. Long., 4 lignes.

Dauphiné? Collection de M. de Laporte.

3. Thyreopus patellatus.

Niger, clypeo argentato maculis 2, antennarum basi, prothoracis lineâ, alterâ scutelli, puncto calloso, abdominis segmentis 1° et ultimis 2 fasciâ (interdùm interruptâ), ceteris maculâ utrinque, geniculis, tibiis tarsisque flavis. Femina.

Mas. Antennis medio latis subtus excavatis, clypeo interdùm immaculato, thorace toto nigro, abdominis segmento 6° fasciâ aut punctis 2 flavis; tibiis anticis scutello obscuro, punctis lineisque hyalinis.

Crabro patellatus. Panz. ibid. 46, 4. ♂. Vanderl. Fouiss. part. 2, pag. 43. 3. — *Dentipes.* Panz. F. Germ. 46. 9. ♀. fig. assez mauvaise.

Antennes noires, le premier article jaune en dessous; tête noire, chaperon entier, portant deux taches jaunes que l'on aperçoit seulement dans la position où le reflet argenté disparaît. Corselet noir; une ligne jaune interrompue dans son milieu sur la tranche supérieure du prothorax; point calleux de cette même couleur, ainsi qu'une bande transversale sur l'écusson; écaille de l'aile rousse. Métathorax couvert de rides irrégulières et partagé en deux par un large sillon longitudinal qui s'élargit beaucoup avant son extrémité; quelquefois une petite ligne interrrompue très étroite au dessous de l'écusson. Abdomen noir, le premier segment portant près de son bord pos-

térieur une bande jaune sinueuse postérieurement et surtout antérieurement, quelquefois interrompue dans son milieu ; le deuxième marqué de chaque côté d'une grande tache jaune transversale comme quadrilatère ; le troisième en ayant aussi une de chaque côté dont les extrémités qui se rapprochent sur le dos, sont pointues ; le quatrième et le cinquième portant très près de leur bord postérieur une bande jaune ; anus noir, un peu roux à son extrémité. Hanches et cuisses noires, extrémités de celle-ci ayant un peu de jaune ; jambes et tarses de cette même couleur. Ailes transparentes, un peu roussâtres ; appendice de la radiale et bord postérieur de l'aile assez enfumé ; côte et nervures roussâtres. ♀. Long. 5 1/2 —6 lignes.

Var. 1. ♀. Bande du premier segment de l'abdomen interrompue. Environs de Versailles ; collection de M. Blondel.

Var. 2. ♀. Métathorax tout noir ; tache de l'écusson réduite à deux petits points ; bande du premier segment de l'abdomen interrompue : celles des troisième, quatrième et cinquième beaucoup plus étroites et tout-à-fait interrompues, excepté la dernière. Collection de M. Foulques de Villaret.

♂. Antennes pour la forme comme dans le *C. Cribrarius*, pour la couleur comme dans la ♀ que nous venons de décrire. Chaperon quelquefois sans taches jaunes ; corselet entièrement noir. Bande du premier segment de l'abdomen ordinairement interrompue ; sixième segment portant une bande jaune échancrée antérieurement ainsi que celles des quatrième et cinquième segmens. Hanches noires, les intermédiaires jaunes à leur extrémité ; cuisses antérieures déformées, jaunes, rayées de noir, portant au côté extérieur une membrane jaune ; jambes antérieures courtes,

grosses, jaunes, noires à leur partie inférieure, portant dans toute leur longueur un appendice en cuiller noirâtre garni et comme criblé de points et de lignes transparentes; tarses de cette paire de pattes dilatés et comme pectinés à leur bord extérieur, de couleur roussâtre; cuisses intermédiaires jaunes, rayées en dessus et tachées en dessous de noir; cuisses postérieures entièrement noires, leurs jambes tachées postérieurement de noir. Le reste comme dans la ♀. Long. 4 — 5 lignes. Saint-Sever, département des Landes. Rare aux environs de Paris.

Var. 1. ♂. La bande jaune du sixième segment de l'abdomen réduite à deux petits points; cuisses intermédiaires jaunes en avant en arrière. C'est cette variété que Panzer a figurée. Environs de Paris et de Lyon; midi de la France.

DEUXIÈME DIVISION.

Antennes des mâles sans frange.

4. Thyreopus clypeatus.

Niger, clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis et scutelli lineâ (interdùm obsoleto), abdominis segmento 1° et ultimis 2 fasciâ; ceteris maculâ utrinque, geniculis, tibiis tarsisque flavis. Femina.

Mas. Antennis medio latis, subtus excavatis, abdominis segmento 6 fasciâ flavâ; tibiis anticis scutello obscuro basi punctis hyalinis ornato.

Crabro clypeatus. Panz. Faun. Germ. fasc. 15. fig. 20. ♀; 21. ♂. — *Sphex clypeata.* Linn. Syst. nat. I, page 945, n° 24. — *Crabro peltatus.* Fab. Piez. 15.

Antennes noires, premier article jaune, taché de noir postérieurement à sa partie inférieure. Tête et corselet

noirs; métathorax couvert de rides assez légères, qui vont en divergeant à partir de la base, et partagé en deux par un sillon longitudinal profond. Abdomen noir; premier segment portant vers son bord postérieur une bande jaune sinueuse postérieurement et surtout antérieurement : deuxième et troisième segmens portant de chaque côté une tache jaune pointue aux deux extrémités; les quatrième et cinquième ayant chacun sur leur bord postérieur une bande régulière jaune. Anus noir, un peu roussâtre à son extrémité. Hanches et cuisses noires, celles-ci ayant un peu de jaune à leur extrémité. Jambes et tarses jaunes. Ailes transparentes un peu roussâtres, l'appendice de la radiale et tout le bord postérieur enfumés; côte et nervures noirâtres. ♀, Long. 4—5 lignes.

Var. 1. ♀. Une bande jaune interrompue sur la tranche supérieure du prothorax et une autre de cette couleur sur l'écusson. Les taches des deuxième et troisième segmens de l'abdomen plus rapprochées et se touchant quelquefois.

♂. Antennes noires, le premier article jaune taché de noir vers le bas de sa partie postérieure; leurs articles allant en s'élargissant du troisième au huitième, creusés en dessous, le neuvième élargi et creusé, mais moins que le précédent; les quatre derniers filiformes. Le sixième segment de l'abdomen portant une bande jaune à son bord postérieur. Cuisses antérieures déformées, noires, portant une apophyse anguleuse. Jambes antérieures jaunes, courtes, grosses, terminées en pointe aiguë, portant à leur partie inférieure un appendice en cuiller, noirâtre, dont la moitié qui avoisine la jambe est garnie et comme criblée de points transparens. Tarses de cette paire de pattes très dilatés et comme pectinés à leur bord externe, de couleur roussâtre; leurs crochets inégaux et difformes. Toutes les hanches noires; cuisses intermédiaires noires, fort grosses, les pos-

térieures noires, de forme ordinaire. Le reste comme dans la ♀.

Des Pyrénées, par M. Am. de Saint-Fargeau, fils.

Nota. Vander-Linden a parlé d'une manière si obscure de cette espèce, sous le nom de *Crabro clypeatus* (Fouiss. part. 2. p. 42. n° 2), que nous ne savons à quoi rapporter ce synonyme.

5. Thyreopus pterotus.

Niger, clypeo argentato; antennis subdilatatis, subtus rufescentibus, abdominis segmentis 2° et 3° maculis 2 pedibusque flavis, femoribus 4 anticis nigro lineatis; tibiis anticis scutello obscuro, antice rufo, punctis et lineis hyalinis. Mas. — Variat abdominis segmentis 4° et 3° utrinque fasciâ angustâ, 6° puncto (interdùm obsoleto) flavis.

Crabro pterotus. Panz. Fn. Germ. 83. 16 ♂. 17 ♀. — Fab. Piez. 17. — Vander-L. Fouiss. part. 2. pag. 43. n° 4.

Antennes moins dilatées que dans l'espèce précédente, mais cependant construites sur le même plan, noires, un peu rousses en dessous. Tête noire; mandibules rousses vers leur extrémité. Corselet noir; métathorax très fortement rugueux, divisé en deux par un sillon longitudinal peu distinct. Abdomen noir, deuxième segment portant de chaque côté près du bord postérieur une grande tache jaune presque triangulaire; le troisième marqué de chaque côté d'une tache semblable, mais un peu moindre. Hanches et cuisses antérieures d'un jaune roussâtre; celles-ci avec un peu de noir en dessus, déformées, portant une apophyse anguleuse et armée d'une épine grêle. Jambes anté-

rieures courtes et grosses, jaunes, munies à leur partie inférieure d'un appendice en cuiller, noirâtre, portan quelques points blancs transparens, vers sa base, et à leur suite de petites lignes également transparentes qui s'étendent jusqu'au bord inférieur; bord antérieur de cet appendice noir, bordé de jaune roussâtre; cuisses intermédiaires noires en dessus, jaunes en dessous et en devant, les postérieures entièrement noires; jambes intermédiaires et postérieures jaunes; tous les tarses d'un jaune un peu roussâtre, les antérieurs élargis; les crochets de ceux-ci inégaux, difformes. Ailes assez enfumées, presque transparentes à leur base. Côte et nervures d'un brun roussâtre. ♂. Long. 4 lignes 1/2.

Environs de Bordeaux.

Var. 1. Quatrième et cinquième segmens portant de chaque côté, vers le bord postérieur, une petite bande jaune étroite; sixième segment marqué quelquefois d'un petit point dorsal jaune. ♂.

Environs de Bordeaux et aussi dans ceux de Versailles, où il a été trouvé par M. Blondel.

Genre THYREUS.

Θυρεός, *scutum*.

Prothorax long, prolongé même antérieurement; la partie postérieure de la tête est également conique.

Abdomen à-peu-près de la longueur du corselet, son premier segment de forme ordinaire, court.

Appendice de la radiale large, presque parallèle au bord de l'aile, un peu recourbé en dedans à son extrémité.

Ocelles en triangle équilatéral.

Hanches des pattes postérieures beaucoup plus courtes que les cuisses; ces dernières et leurs jambes de longueur et de grosseur ordinaires.

♂. Cuisses antérieures, grosses, élargies, garnies en dehors d'une frange de poils très épais; les intermédiaires élargies, unidentées à la base : jambes antérieures grosses, dilatées, garnies en dehors d'une frange de poils; les quatre premiers articles des tarses antérieurs dilatés, le premier élargi en écusson à sa partie externe.

Antennes filiformes, de douze articles apparens; aucun de ces articles échancré.

1. Thyreus vexillatus.

Punctatus, niger; clypeo argentato, antennarum basi, puncto calloso, abdominis segmentorum fasciâ aut continuâ aut interruptâ pedibusque flavis; femoribus partim nigris; tarsis anticis rufo lineatis, posticis 4 obscuris. Mas.

Crabro vexillatus. Pz. Faun. Germ. 46. 5. — Vander-Lin. Fouiss. part. I. page 45, n° 6 (retranchez la ♀).—*Clypeatus* Fab. Piez. n° 18 (retranchez le synonyme de Linné et celui de Schreber)—Oliv. Encycl. (Frélon) n° 16.—Ross. Fau. Etr. n° 880 (en retranchant le synonyme de Linné).—Schœffer Ratis. p. 177, fig. 8 et 9.

Antennes noires; premier article ayant une ligne jaune sur le côté; deuxième article jaune surtout en dessus et en avant. Tête noire, rugueuse; corselet noir, fortement ponctué; point calleux et écaille des ailes jaunes. Abdomen noir, ponctué plus fortement à sa base; tous ses segmens portant une bande jaune; la première interrompue et

échancrée à sa partie interne; les trois suivantes également interrompues, sans échancrure; anus jaune, bordé de noir. Pattes jaunes; hanches et trochanters noirs tachés de jaune; cuisses antérieures et intermédiaires ayant du noir en dessous; les postérieures noires avec le côté extérieur jaune; jambes intermédiaires et postérieures ayant le dessous d'un brun roussâtre; tarses antérieurs rayés de brun roussâtre; tarses postérieurs et intermédiaires d'un roux noirâtre, surtout vers leur extrémité. Ailes transparentes, enfumées; côte et nervures d'un brun roussâtre.

Environs de Paris. Long. 3 1/2 — 4 lignes.

Var. 1. ♂. Bande du premier segment de l'abdomen plutôt échancrée qu'interrompue.

Var. 2. ♂. Toutes les bandes entières.

Var. 3. ♂. Les quatre premières bandes de l'abdomen fortement interrompues, les suivantes plus étroites que dans l'espèce.

Sicile : collection de M. Lefebvre.

Genre CROSSOCERUS.

Κροσσὸς, *fimbria*; κερας, *cornu*.

Prothorax un peu anguleux sur les côtés.

Abdomen à-peu-près de la longueur du corselet dans les deux sexes; son premier segment de forme ordinaire, court.

Appendice de la radiale dessiné par une nervure qui se rapproche d'abord de la côte et se recourbe ensuite en dedans à l'extrémité.

Ocelles en triangle équilatéral.

Hanches des pattes postérieures beaucoup plus courtes

que les cuisses, ces dernières et leurs jambes minces, point renflées.

♀. Tarses antérieurs frangés, point ciliés; jambes postérieures épineuses.

Anus convexe, sans pointe particulière, non creusé en gouttière.

Antennes presque filiformes.

♂. Cuisses antérieures de forme ordinaire.

Antennes filiformes, de treize articles distincts, garnis en dessous d'une frange de poils à partir du troisième article jusqu'au dernier.

PREMIÈRE DIVISION.

Jambes antérieures ayant un appendice scutiforme.

1. Crossocerus scutatus.

Niger, clypeo argentato; antennarum basi, ore et capite anterius, puncto calloso, thorace subtus partim, scutello et lineâ post scutellum pedibusque flavis; femoribus tibiisque partim nigris; tibiis anticis scutello albo apice nigro. Mas.

Crabro scutatus Fabr. Piez. n° 19.—Panz. Fn. Germ. 15. 22. ♂. — Oliv., Encycl. (Frélon), n° 17.—Vander-L. Fouiss. part. 2, pag. 44, n° 5.—Spin. Lig. fasc. 1. pag. 106, n 7.

Antennes noires; premier article jaune, noir à sa partie postérieure; tête noire; bouche antérieurement jaune ainsi que les parties qui l'avoisinent en dessous et le chaperon. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaune raccourcie sur les côtés; point calleux de

couleur jaune ainsi que la partie antérieure du dessous du corselet : écusson jaune avec une ligne de cette couleur au dessous ; écaille des ailes d'un jaune roussâtre. Abdomen noir, assez allongé, bords des segmens décolorés, roussâtres. Hanches et trochanters jaunes ; jambes antérieures jaunes, leur écusson blanchâtre avec un peu de noir vers l'extrémité ; tarses courts, dilatés, d'un brun roussâtre; cuisses intermédiaires jaunes, noires en dedans, les postérieures noires avec un peu de jaune vers leur extrémité; jambes intermédiaires jaunes avec du noir à leur partie interne, les postérieures jaunes, noires extérieurement et intérieurement; les quatre tarses postérieurs jaunes avec l'extrémité noire. Ailes transparentes, jaunâtres; côte et nervures brunes. ♂.

Environs de Paris; collection de M. Serville.

Nota. Ce mâle diffère des autres *Crossocerus* tant par l'appendice des jambes antérieures que par la forme plus allongée de l'abdomen; peut-être la femelle, lorsqu'elle sera connue, fournira-t-elle des caractères qui exigeront la formation d'un nouveau genre, mais nous ne la connaissons point et celle figurée par Panzer Fn. Germ. 15. 23. , ne paraît point lui appartenir.

2. Crossocerus palmipes.

Niger, thorace basi puncto unico, apiceque duobus luteis, pedibus anticis palmatis.

Crabro palmipes Vander-L. Fouiss. partie 2. p. 47, n° 8. —*Sphex palmipes* Linn. Syst. nat. 944. 20.

Corps oblong, glabre, noir. Corselet portant deux points transversaux jaunes sur le prothorax, un point de même

couleur sur l'écusson et un autre au-dessous. Pattes jaunes mêlées de noir. Tarses antérieurs palmés, dilatés, divisés en trois et quatre digitations. ♂. Long. 2 lignes 1/4.

La femelle décrite par Vander-Linden ne diffère qu'en ce que les tarses antérieurs sont simples, que les jambes ont plus de jaune et que la tache de l'écusson manque souvent ainsi que les lignes transversales du prothorax. Long. 2 lig. 2. 1/2

DEUXIÈME DIVISION.

Jambes sans appendice scutiforme.

3. Crossocerus subpunctatus.

Niger, clypeo pilis raris sericeis; prothoracis lineâ interruptâ; punctis aut lineâ post scutellum; abdominis segmentis 4 primis maculâ utrinque, 5° fasciâ pedibusque flavis; tibiis partim nigris. Femina Variat clypeo maculis 2 flavis, abdominis segmentis 1° aut 4° immaculatis, 6° interdùm punctis aut fasciâ flavis.

Mas. Utrinque spinâ sub capite armatus, abdominis segmentis 1° et 4° immaculatis, 6° interdùm punctis aut fasciâ flavis.

Crabro subpunctatus. Rossi, Fn. Etrusc. II. 95, 891, ♀.— Vander-L. Fouiss. part. 2, page 58, n° 19. ♀ ♂.—4 *maculatus.* Fab. Piez. 4 ♂.—Spin. Lig. fasc. 3. p. 177, n° 9.

Antennes noires, tête noire; un angle assez saillant de chaque côté à la partie inférieure interne en arrière de la bouche. Chaperon échancré et sinué au bord antérieur, n'ayant que peu de duvet d'un roux soyeux; mandibules plus ou moins rousses dans leur milieu. Corselet noir,

finement ponctué; une petite bande sur la tranche dorsale du prothorax fortement interrompue dans son milieu, de couleur jaune, ainsi que deux petits points au dessous de l'écusson; point calleux en partie jaune; écaille des ailes roussâtre: métathorax portant en dessus un espace subcordiforme, lisse, strié longitudinalement à sa base, traversé dans son milieu par un sillon qui se continue sur la partie postérieure. Abdomen lisse, noir, le premier segment ayant de chaque côté vers son milieu un petit point jaune, le deuxième et le troisième portant de chaque côté vers la base une tache ovale de cette même couleur, le quatrième, aussi de chaque côté une petite tache jaune, le cinquième une bande jaune assez large, sinuée à sa partie antérieure, élargie et occupant presque tout le segment à sa partie dorsale: anus noir, hanches et trochanters noirs, avec un peu de jaune à leur extrémité; cuisses noires; jambes antérieures jaunes, noires à leur partie interne, les deux postérieures noires, jaunes à leur base en dehors; tarses jaunes, d'un brun roussâtre à l'extrémité. Ailes transparentes; appendice et bord postérieur un peu enfumés; côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 3 — 4 lignes.

Environs de Paris.

Var. 1. ♀. Deux points jaunes sur le chaperon et une bande de même couleur sous l'écusson. Environs de Paris.

Var. 2. ♀. Une petite ligne jaune sur la partie latérale extérieure du premier article des antennes; une ligne jaune au dessous de l'écusson. Premier segment de l'abdomen portant de chaque côté une petite ligne étroite qui se réunit quelquefois pour former une bande; taches des trois suivans plus grandes que dans l'espèce; cinquième segment entièrement jaune.

Var. 3. ♀. Entièrement semblable à la précédente, dont elle ne diffère que par deux points jaunes sur le chaperon.

Var. 4. ♀. Semblable à la var. 1, mais point de bande jaune sous l'écusson.

Var. 5. ♀. Pas de points jaunes sur le premier segment; taches des deuxième et troisième segmens assez petites, le quatrième sans tache; bande du cinquième segment fort étroite. Collection de M. Blondel.

Var. 6. ♀. Premier article des antennes d'un jaune rousrâtre en devant; bande du prothorax assez large, point interrompue; une ligne jaune continue au dessous de l'écusson à la place des deux points: premier segment de l'abdomen ayant une bande irrégulière jaune et tachée de noir; taches des second et troisième segmens presque réunies, celles du quatrième assez grandes. Collection de M. Serville.

Var. 7. ♀. Un petit trait jaune à la partie antérieure des antennes; bande dorsale du prothorax presque continue, point de taches jaunes sur le quatrième segment. Environs de Paris; collection de M. Blondel.

♂. Une petite épine à la place de l'angle saillant qui se trouve au-dessous de la tête de la femelle; la bande dorsale du prothorax plus ou moins interrompue; une bande jaune sous l'écusson; pas de points jaunes sur le premier segment de l'abdomen ni sur le quatrième; point de bande jaune sur le cinquième segment; un point jaune sur le milieu du sixième segment, accompagné quelquefois de deux autres, un de chaque côté. Dessous des quatre cuisses antérieures jaunes.

Var. 1. ♂. Pas de points jaunes sur le sixième segment de l'abdomen; la ligne jaune sous l'écusson manque ordinairement. Le reste comme dans l'espèce.

Var. 2. ♂. Une ligne jaune à la partie extérieure du premier article des antennes; le reste comme dans le ♂ espèce.

Var. 3. ♂. Point de bande dorsale sur le prothorax ni sous l'écusson. Collection de M. Blondel.

4. Crossocerus luteicollis.

Niger, metathorace transversè striato medio lævi; clypeo argentato; antennarum et mandibularum basi, orbitâ oculorum internâ et inferâ, prothorace et puncto calloso, scutello pedibusque flavis; femoribus basi et tibiis apice nigris; abdominis segmentis 1° *et* 4° *maculâ utrinque albido-flavâ. Mas.*

Antennes noires, leur premier article jaune à ses parties antérieure et latérales; une tache jaune un peu allongée de chaque côté du front contre l'orbite des yeux; mandibules jaunes avec l'extrémité d'un roux noirâtre; une tache jaune sur la tête, placée au dessous des yeux et derrière l'insertion des mandibules; corselet noir; dessous du prothorax entièrement jaune; cette couleur se prolongeant sur les côtés en une petite ligne jusqu'au point calleux qui est jaune; écusson entièrement jaune; métathorax finement strié en travers: sa partie cordiforme lisse, portant un sillon longitudinal enfoncé qui s'élargit en une espèce de fossette au dessous de la partie subcordiforme. Abdomen noir, assez allongé, bord postérieur des segmens un peu décoloré, roussâtre; une tache d'un blanc jaunâtre de chaque côté du premier et du troisième segment, celles du premier fort petites. Pattes antérieures et intermédiaires jaunes, partie supérieure de leurs cuisses, noire vers la base; cuisses postérieures noires; jambes jaunes avec l'extrémité noire; hanches et trochanters mêlés de jaune et de noir; tarses d'un jaune roussâtre, les posté-

rieurs plus bruns. Ailes transparentes ; nervures d'un roux pâle ; côte et point épais bruns. ♂. Long. 2 lignes.

Cette espèce, dont nous ignorons la patrie, fait partie de la collection du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

5. Crossocerus chrysis.

Niger, metathorace subrugoso, tricarinato; clypeo aurato, antennis obscurè fuscis, basi cùm mandibularum medio, prothoracis lineâ et puncto calloso, scutelli maculis pedibusque flavis ; abdominis segmentis 4° *et* 5 *margine flavidis. Femina.*

Antennes d'un brun noirâtre avec les trois premiers articles jaunes. Tête noire; duvet de la face doré; une grande tache jaune sur le milieu des mandibules. Corselet noir; une ligne interrompue sur la tranche dorsale du prothorax et point calleux jaunes ; écusson portant à sa base deux taches jaunes et deux autres moindres sur ses angles antérieurs ; métathorax un peu rugueux, sa partie supérieure portant trois carènes dont les latérales un peu obliques. Abdomen noir, un peu en forme de poire, bord postérieur des quatrième et cinquième segmens jaunâtre; extrémité de l'anus un peu roussâtre. Pattes jaunes avec les hanches et les cuisses noires ; genoux d'un jaune roussâtre. Ailes transparentes, un peu enfumées vers l'extrémité ; nervures et côte d'un brun roussâtre. ♂. Long. 3 lig.

Cette espèce a été trouvée au Brésil, dans la partie méridionale de la capitainerie de Goyas, par M. Auguste de Saint-Hilaire. Elle fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

6. Crossocerus lefebvrei.

Niger, metathorace lateribus substriato; clypeo argentato; antennarum basi, abdominis segmentis 2° 3° 4° et 6° fasciâ abbreviatâ pedibusque flavis; femoribus ferè totis nigris. Mas.

Antennes noires, premier article jaune à sa partie latérale; mandibules d'un roux noirâtre. Corselet noir; métathorax ayant son espace subcordiforme lisse, ses côtés faiblement striés transversalement; un sillon longitudinal profond descendant de la base du métathorax jusqu'à l'insertion de l'abdomen. Celui-ci lisse, très finement ponctué; premier segment noir; les deuxième, troisième et quatrième, ayant vers leur base une assez large tache jaune, ovale sur les premiers, presque linéaire, ondulée sur le troisième; celle du quatrième allongée, pointue à ses deux extrémités, de couleur jaune; une bande de cette couleur à la base du sixième segment; anus noirâtre. Pattes jaunes, les quatre cuisses antérieures noires en dessus, les postérieures l'étant entièrement; tarses roussâtres. Ailes transparentes, un peu enfumées, surtout vers la côte; cette dernière brune, nervures rousses. ♂. Long. 4 lignes 1/2.

Environs de Paris; collection de M. Lefebvre.

7. Crossocerus binotatus.

Niger, metathorace lævi; clypeo argentato; antennarum et mandibularum basi, prothoracis lineâ, puncto calloso, scutello, lineâ post scutellum et alterâ metathoracis utrinque abdominisque flavis; segmento 1° ma-

culâ utrinque nigrâ, 2° fusco maculis 2 flavis, 3° lineis 2 transversis fuscis ; pedibus flavis , femoribus nigris. Femina.

Antennes noires ; premier article jaune, ainsi que les deux suivans ; le deuxième taché de noir en dessus et le troisième à son côté extérieur, le quatrième taché de jaune en dessus. Tête noire ; mandibules jaunes avec l'extrémité noirâtre. Corselet noir ; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaune à peine interrompue ; point calleux, écaille des ailes et écusson jaunes, ainsi qu'une bande sous l'écusson ; métathorax ayant son espace subcordiforme grand, très lisse, traversé par un large sillon longitudinal et portant à sa partie postérieure de chaque côté une ligne oblique jaune. Abdomen jaune ; bord postérieur de tous les segmens ayant une teinte roussâtre ; le premier portant de chaque côté une petite tache noire ; le deuxième d'un noir roussâtre avec une tache de chaque côté assez grande, presque carrée, jaune ; troisième segment ayant une ligne longitudinale noirâtre sur le milieu et une autre ligne transversale de cette couleur avant le bord postérieur. Hanches noires avec l'extrémité jaune, ainsi que les trochanters ; cuisses noires avec le bout jaune ; jambes et tarses jaunes. Ailes transparentes ; côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 2 lign. 1/2.

Environs de Paris ; collection de M. Serville.

9. Crossocerus varipes.

Punctatus, niger, metathorace lævi; clypeo argentato; antennarum basi, geniculis, tibiis (nigro lineatis) tarsisque 4 antice flavis; his apice tarsisque posticis (quarum basis pallidâ), obscuris. Femina.

Mas. Abdominis segmentis margine pallido; femoribus subtùs et tibiis posticis basi, flavis.

Antennes noires; premier article ayant un peu de jaune à son extrémité et au côté externe dans toute sa longueur; tête noire, assez fortement ponctuée; palpes d'un jaune pâle. Corselet distinctement ponctué, noir; écaille des ailes d'un roux brun; espace subcordiforme du métathorax lisse, entouré d'une ligne de stries courtes et profondes et traversé par une ligne longitudinale enfoncée qui se prolonge sur la partie postérieure à travers un enfoncement assez marqué; abdomen noir, n'allant en grossissant que jusqu'au milieu. Hanches et trochanters noirs, les quatre antérieurs ayant un peu de jaune roussâtre à leur extrémité; cuisses noires, avec un peu de jaune à leur extrémité; jambes jaunes, les quatre antérieures ayant du noir à leur partie interne, les postérieures en ayant aussi à leur côté antérieur; tarses antérieurs jaunes avec les deux derniers articles d'un brun roussâtre, les postérieurs d'un brun roussâtre avec la base des deux premiers articles jaunes. Corps garni d'un léger duvet blanchâtre. Ailes transparentes, un peu enfumées vers le bord postérieur; côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 2—2 1/2 lignes.

♂ Point calleux d'un roux brun; bord postérieur des segmens de l'abdomen décoloré, roussâtre; dessous des

cuisses antérieures d'un jaune roussâtre, les intermédiaires en ayant un peu en avant et en arrière; jambes postérieures n'ayant de jaune qu'à leur base; le reste comme dans la ♀.

10. Crossocerus ornatus.

Niger, clypeo argentato, metathorace oblique substriato; antennarum basi, prothoracis lineâ, scutelli maculis et lineâ post scutellum, tibiis tarsisque basi, flavis. Femina.

Antennes noires; leur premier article jaune à la partie antérieure externe. Tête noire : un sillon longitudinal très marqué entre les ocelles, se prolongeant de l'ocelle inférieur à la base des antennes. Corselet noir; prothorax portant dans son milieu une ligne jaune raccourcie sur les côtés; écusson portant une petite tache jaune imitant la lettre T; une ligne de cette même couleur assez large au dessous de l'écusson; métathorax strié finement et obliquement dans toute son étendue, ayant sa partie subcordiforme un peu striée longitudinalement à sa base, traversée dans son milieu par un sillon longitudinal, sur les côtés duquel est une petite fossette. Abdomen ovale allongé, noir, un peu revêtu sur les côtés surtout, d'un duvet court et argenté. Pattes noires; base de toutes les jambes jaune, les quatre antérieures en devant entièrement de cette couleur ainsi que les deux premiers articles de tous les tarses; mais le bout de ces articles est noir dans les jambes postérieures au moins. Ailes un peu enfumées, plus transparentes vers leur base; côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 4 lignes.

Bois du Vésinet; environs de Paris.

11. Crossocerus striatulus.

Niger, clypeo argentato; metathorace transverse striato; antennarum basi, prothoracis lineâ utrinque, femoribus anticis apice, tibiis anticis extùs, posticis 4 et tarsis basi, flavis. Femina.

Antennes noires, leur premier article jaune à sa partie antérieure et externe; tête noire; un sillon longitudinal peu marqué, descendant de l'ocelle inférieur jusqu'à la base des antennes. Corselet noir; prothorax portant de chaque côté une petite ligne jaune raccourcie; métathorax ayant sa partie snbcordiforme striée longitudinalement à sa base; le reste du métathorax fortement strié transversalement; un sillon étroit, longitudinal, traversant la partie subcordiforme et se continuant sur la partie postérieure. Abdomen en ovale allongé, allant en grossissant seulement jusqu'au milieu de sa longueur, noir. Hanches et trochanters noirs; cuisses noires, les deux antérieures ayant un peu de jaune en dessus à leur extrémité; jambes noires, les deux antérieures jaunes en devant, les quatre postérieures jaunes à leur base; tarses noirâtres avec le premier article presque entièrement jaune. Ailes transparentes, avec leur moitié postérieure peu sensiblement enfumée; côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 4 lignes.

Saint-Sever (Landes).

12. Crossocerus varus.

Niger, clypeo argentato; metathorace postice striis transversis; antennarum basi, prothoracis lineâ, scu-

telli maculâ, geniculis, tibiis 4 anticis (nigro notatis) et posticarum tibiarum basi, flavis. Femina.

Mas. Femoribus tibiisque anticis (suprà nigro notatis) et tibiis posticis tarsisque basi, flavis.

Antennes noires, premier article jaune à ses parties antérieure et latérale; tête noire; mandibules noires, ferrugineuses vers leur extrémité. Corselet noir; prothorax portant une petite ligne jaune à peine interrompue dans son milieu; écusson portant dans son milieu une tache jaune plus ou moins grande; écaille des ailes d'un brun roussâtre; métathorax ayant sa partie subcordiforme striée longitudinalement à sa base, traversée par un large sillon longitudinal, qui est ridé en travers et qui descend jusque sur la partie postérieure; cette dernière légèrement striée transversalement. Abdomen noir, allant en grossissant jusqu'aux deux tiers de sa longueur; bord postérieur des segmens légèrement brun roussâtre. Hanches et trochanters noirs; cuisses noires avec un peu de jaune à leur extrémité; jambes antérieures et intermédiaires jaunes avec une tache noire à leur partie intérieure; les postérieures noires avec la base jaune; tarses antérieurs et intermédiaires jaunes avec les trois derniers articles noirâtres; tarses postérieurs noirs avec la base du premier articles jaune. Ailes transparentes; côte et nervures noires. ♀. Long. 2 1/2 — 3 lignes.

♂. Point calleux jaune; hanches noirâtres avec un peu de jaune ferrugineux vers l'extrémité; trochanters antérieurs jaunes; les quatre postérieurs d'un brun roussâtre; cuisses et jambes antérieures jaunes ayant un peu de noir en dessus; cuisses et jambes postérieures noires, celles-ci jaunes à leur base; tarses antérieurs jaunes avec un anneau noir au premier article; le dernier article noir également;

les intermédiaires jaunes, avec le dernier article brun ; les postérieurs noirs avec la base du premier article jaune.

13. Crossocerus leucostoma.

Niger, clypeo argentato, metathorace lævi; antennis basi flavis ; abdominis segmentis margine pallidis ; tibiarum calcaribus et tarsorum articulis apice rufescentibus ; tarsis posticis articulis apice nigris. Femina.

Pemphredon leucostoma, Fab. Piez. 1.—*Crabro leucostoma*, Vander-Lin. Fouiss. part. 2, pag. 61, n° 24. — Oliv. Encycl. (Frélon) n° 35. — Ross. Fn. Etr. n° 882. — *Sphex leucostoma*. Linn. Fn. Suec. n° 1663. — Id. syst. nat. pag. 946, n° 36.

Antennes noires ; premier article portant une ligne jaune à sa partie extérieure. Mandibules noires, leur extrémité roussâtre. Corselet noir ; écaille des ailes noire, bordée de roussâtre ; métathorax lisse, portant un sillon longitudinal large et crénelé à sa base, rétréci ensuite, puis s'élargissant de nouveau à sa partie postérieure. Abdomen noir ; bord postérieur des segmens décoloré, roussâtre ainsi que l'extrémité de l'anus. Pattes noires, épines de toutes les jambes roussâtres ; tarses antérieurs et intermédiaires noirs avec le bout des articles roussâtre ; les postérieurs roussâtres avec le bout des articles noir. Ailes transparentes vers leur base, enfumées dans leur partie postérieure et surtout dans la radiale ; côte et nervures noirâtres. ♀. Long. 4 lignes.

Environs de Paris ; collection de M. de Saint-Fargeau.

14. Crossocerus pusillus.

Niger, clypeo argentato; metathorace basi striis longitudinalibus, postice striis transversis; prothoracis lineâ interruptâ, alterâ scutelli, femoribus anticis suprà, tibiis extùs, posticis 2 basi, tarsisque (posticis 2 solâ basi), flavis. Mas.

Antennes noires, leur premier article jaune à sa partie postérieure et en dehors; tête lisse, noire; un sillon longitudinal descendant de l'ocelle inférieur jusqu'à la base des antennes. Corselet noir; prothorax portant une petite ligne jaune raccourcie sur les côtés et interrompue dans son milieu: écusson ayant à sa base une ligne jaune assez large: métathorax ayant sa partie subcordiforme fortement striée longitudinalement à sa base, et transversalement en arrière: le reste du métathorax finement strié transversalement; un large sillon longitudinal traversant la partie subcordiforme, et se continuant d'une manière peu sensible sur la partie postérieure. Abdomen subpétiolé, allant en grossissant de sa base jusqu'aux deux tiers de sa longueur, noir, avec un duvet argenté. Hanches noires; cuisses noires; les deux antérieures jaunes en dessus; les quatre jambes antérieures jaunes, noires intérieurement; les postérieures noires, jaunes à leur base; les quatre tarses antérieurs jaunes, noirâtres en dessus, les deux postérieurs noirâtres avec la base du premier article jaune. Ailes transparentes, côte et nervures d'un brun roussâtre. ♂. Long. 2 1/2 lignes.

Saint-Sever (Landes). Envoyé par M. Léon Dufour.

15. Crossocerus pallidipalpis.

Niger, clypeo argentato; metathorace lævi; palpis pallide, tibiis anticis extùs, calcaribus tibiarum, flavis. Femina. — Variat antennarum basi flavâ.

Mas. Femoribus 4 anticis flavis. — Variat prothorace lineâ interruptâ, tibiis 4 posticis basi flavis.

Antennes noires; tête noire, finement ponctuée; un sillon longitudinal peu sensible descendant de l'ocelle inférieur vers la base des antennes; mandibules rousses à l'extrémité; palpes d'un jaune pâle. Corselet noir; métathorax ayant sa partie subcordiforme lisse, entourée d'une ligne de petites stries profondes; un sillon longitudinal assez large traversant la partie subcordiforme et s'élargissant un peu sur la partie postérieure. Abdomen subpétiolé, allant en grossissant de sa base jusqu'aux deux tiers de sa longueur, noir. Pattes noires; jambes antérieures jaunes en devant : les épines terminales de toutes les jambes d'un jaune pâle. Ailes transparentes, côte et nervures noires. ♀. Long. 2 - 3 lignes.

Var. 1. ♀. Un peu de jaune à la partie extérieure des antennes et à l'extrémité des mandibules.

♂. Premier article des antennes ayant un peu de jaune ainsi que le dessous des quatre cuisses antérieures; Le reste comme dans la ♀.

Var. 1. ♂. Base du premier article des antennes ferrugineuse; un peu de jaune à la partie antérieure des mandibules.

Environs de Paris et Pyrénées.

Var. 2. ♂. Deux petites lignes jaunes latérales sur la tran-

che dorsale du prothorax; quelquefois un anneau jaune à la base des jambes postérieures et intermédiaires.

Environs de Paris; collection de M. de Laporte.

16. Crossocerus ovalis.

Niger, clypeo argentato; metathorace punctato; antennarum basi, geniculis, tibiis 4 anticis extùs, posticis basi, flavis; his incrassatis, spinosis; tarsis obscuris, basi pallidis. Femina.

Mas. Tibiis posticis gracilioribus, flavis, extùs maculâ nigrâ.

Antennes noires, leur premier article jaune à ses parties antérieure et externe; tête noire, palpes bruns, mandibules un peu ferrugineuses avant l'extrémité. Corselet noir; métathorax ponctué, ayant sa partie subcordiforme séparée par un enfoncement ovale strié transversalement et se prolongeant en un sillon longitudinal sur la partie postérieure. Abdomen ovale, n'allant en grossissant que jusqu'à son milieu, et noir. Hanches, trochanters et cuisses noirs; extrémité des quatre cuisses antérieures ayant un peu de jaune en dessus; jambes antérieures et intermédiaires jaunes extérieurement, noires à leur partie interne; jambes postérieures noires, avec la base jaune; elles sont assez grosses et fortement épineuses vers leur extrémité; tarses noirâtres, leur premier article presque entièrement jaune. Ailes peu enfumées, côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 2 1/2 lignes.

♂. Jambes postérieures moins grosses que dans la ♀, jaunes, avec une tache noire extérieurement. Environs de Paris.

17. Crossocerus morio.

Niger, clypeo argentato; metathorace postice subrugoso; antennarum basi, prothoracis lineâ utrinque, tibiis anticis extùs et calcaribus tibiarum flavis. Femina.

Mas. Mandibularum basi palpisque flavis.
Crabro morio, Ziegl. in litt.

Antennes noires avec un peu de jaune à la partie extérieure du premier article; tête noire; extrémité des mandibules un peu ferrugineuse; palpes bruns. Corselet noir; prothorax portant en dessus de chaque côté une petite ligne jaune raccourcie; métathorax ayant sa partie subcordiforme lisse, avec sa base striée; le reste du métathorax un peu ridé transversalement; un double sillon longitudinal traversant la partie subcordiforme, n'en formant plus qu'un assez large sur la partie postérieure. Abdomen subpétiolé, allant en grossissant de sa base jusqu'aux deux tiers de sa longueur, noir; son premier segment un peu rétréci à sa jonction avec le deuxième. Pattes noires; jambes antérieures jaunes par devant; épines de l'extrémité des jambes de cette dernière couleur. Ailes transparentes, côte et nervures noirâtres. ♀. Long. 2 1/2 lignes.

♂. Mandibules un peu jaunes vers la base; palpes jaunes. Environs de Paris.

18. Crossocerus affinis.

Niger, clypeo argentato; metathorace postice rugoso; antennarum basi, femoribus anticis infrà et tibiis an-

ticis extùs, tibiarum calcaribus flavis; abdominis segmentis margine pallidis. Mas.

Antennes noires; premier article jaune en devant et à sa partie externe; tête noire; palpes bruns. Corselet noir; métathorax ayant sa partie subcordiforme assez fortement striée à sa base, un peu ridée dans le reste de son étendue; partie postérieure du métathorax fortement ridée transversalement : un sillon longitudinal simple traversant la partie subcordiforme et s'élargissant sur la partie postérieure. Abdomen subpétiolé, allant en grossissant de sa base jusqu'aux deux tiers de sa longueur, noir ; son premier segment un peu rétréci à sa jonction avec le deuxième; le bord postérieur de tous les segmens un peu roussâtre. Pattes noires; cuisses antérieures d'un jaune roussâtre en dessous, leurs jambes jaunes par devant; épines de l'extrémité de toutes les jambes de cette même couleur. Ailes un peu enfumées; côte et nervures noirâtres. ♀. Long. 3 lig.

Environs de Paris ; collection de M. Blondel.

Nota. Cette espèce nous paraît différer surtout du *Crossomorio* par les caractères que fournit le métathorax.

19. Crossocerus niger.

Niger, clypeo argentato; metathorace postice punctato, tarsorum articulo 1° basi rufo. Mas.

Antennes noires ; tête noire, un peu ponctuée; un sillon longitudinal profond, commençant un peu au dessous de l'ocelle inférieur et descendant jusqu'à la base des antennes; palpes bruns. Corselet noir : métathorax ayant sa partie subcordiforme striée longitudinalement à sa

base; le reste du métathorax ponctué; un sillon longitudinal traversant la partie subcordiforme, s'élargissant ensuite entre deux lignes élevées qui se réunissent un peu plus bas en une seule carène sur la partie postérieure. Abdomen subpétiolé, allant en grossissant jusque vers son milieu, noir, n'ayant que peu de duvet soyeux. Pattes noires, le premier article des tarses d'un roux assez clair à la base. Ailes transparentes à la base, légèrement enfumées du milieu à l'extrémité, surtout dans la cellule radiale; côte et nervures noirâtres. ♂. Long. 3 1/2 lignes.

Environs de Paris.

20. Crossocerus Wesmaeli.

Niger, clypeo argentato; metathorace lævi, antennarum basi, prothoracis lineâ, puncto calloso, geniculis, tibiis extùs tarsisque basi, flavis. Mas.

Crabro Wesmaeli, Vander-L. Fouiss. part. 2, page 63, n° 26.

Antennes noires, premier article jaune par devant et au côté externe; mandibules noires, roussâtres vers leur extrémité. Corselet noir; prothorax portant en dessus une petite ligne jaune; point calleux de cette dernière couleur; partie dorsale et partie postérieure du métathorax lisses, entourées d'une ligne crénelée portant dans toute leur longueur un sillon longitudinal crénelé et en travers un autre sillon qui forme une espèce de croix avec la première. Abdomen noir, ovale, ne grossissant pas après son milieu. Hanches et trochanters noirs; cuisses antérieures et intermédiaires noires, avec le dessous et

l'extrémité jaunes ; leurs jambes jaunes, noires à la partie interne et leurs tarses jaunes avec l'extrémité brune; cuisses postérieures noires avec un peu de jaune à l'extrémité, leurs jambes noires, jaunes à la base et en devant; leurs tarses noirs avec la base du premier article jaune; dernier article de tous les tarses un peu renflé. Ailes transparentes côte et point épais roussâtres. ♂. Long. 3 lignes.

Environs de Versailles; collection de M. Blondel.

Nota. Notre individu ne nous paraît différer du mâle de Vander-Linden que par la couleur des mandibules et l'absence de la tache jaune à l'écusson; mais l'impression cruciforme du métathorax ne nous laisse point de doute sur l'identité de l'espèce.

21. Crossocerus rufipes.

Niger, clypeo argentato, metathorace lævi, antennis basi flavis, tarsis rufis, apice fuscis, abdominis segmentis margine subpallidis. Mas.

Antennes noires, avec le premier article jaune en dehors. Tête noire, lisse; corselet noir; métathorax ayant sa partie subcordiforme lisse, traversée par un sillon dorsal qui descend ensuite jusqu'à la base de l'abdomen; ce dernier ovale, s'élargissant jusqu'aux deux tiers; bord des segmens faiblement roussâtre: partie postérieure de l'anus de cette même couleur. Pattes noires; tarses roux, avec le dernier article brun. Ailes transparentes, un peu enfumées à partir du milieu jusqu'à l'extrémité, et surtout le long de la côte, après le point épais; côte et nervures d'un roux noirâtre. ♂. Long. 3 lignes.

Environs de Paris; collection de M. de Laporte.

22. Crossocerus gonager.

Niger, clypeo argentato; metathorace lævi; antennis et mandibulis basi flavis; palpis rufescentibus; tibiis anticis extùs lineâ, posticis 4 et tarsis basi flavis, tibiis posticis incrassatis, spinis pallidis. Femina.

Antennes noires avec le premier article jaune en devant et au côté extérieur; tête noire; mandibules jaunes avec l'extrémité noire; palpes roussâtres. Corselet noir; métathorax ayant sa partie subcordiforme très petite, lisse, traversée par un sillon longitudinal; partie postérieure du métathorax lisse sur les côtés, ayant dans son milieu une impression assez large, entourée d'un petit nombre de crénelures. Abdomen subpétiolé, n'allant en grossissant que jusqu'au milieu, noir. Pattes noires, jambes antérieures portant une ligne jaune à leur partie externe, les intermédiaires et les postérieures n'ayant de jaune qu'à leur base tarses bruns avec la base du premier article pâle; jambes postérieures renflées, leurs épines pâles. Ailes transparentes, côte et nervures noirâtres. ♀. Long. 3 lignes.

Environs de Versailles; collection de M. Blondel.

23. Crossocerus luteipalpis.

Niger, clypeo argentato; metathorace anterius longitudinaliter, posterius transversè striato; antennis basi, mandibulis palpisque et tibiis 4 anticis subtùs flavis; tibiis basi pallidis. Mas. — Variat mandibulis nigris, apice rufis.

Antennes noires, avec le premier article jaune du côté extérieur. Tête noire, mandibules jaunes, roussâtres à leur

extrémité; palpes jaunes. Corselet noir: métathorax ayant son espace cordiforme strié longitudinalement, le reste strié transversalement sur les côtés et en arrière; un sillon longitudinal traversant l'espace cordiforme et descendant postérieurement: côté et dessous du corselet chargé de poils blancs ayant un reflet argenté. Abdomen noir, avec un duvet court argenté, subpétiolé, allant en grossissant de sa base jusqu'aux deux tiers de sa longeur. Hanches noires; cuisses noires, les quatres antérieures ayant du jaune en dessous; jambes antérieures noires, jaunes à leur base et à leur partie interne; les intermédiaires noires, avec un peu de jaune pâle à leur base; les postérieures noires, avec la base d'un blanc jaunâtre: tarses noirs. Ailes transparentes, côte et nervures noirâtres. ♂. Long. 2 1/2 lignes.

Environs de Paris.

Var. 1. ♂. Mandibules noires, un peu rousses vers l'extrémité. Environs de Versailles, collection de M. Blondel.

Var. 2. ♂. Une petite ligne jaune interrompue sur la tranche dorsale du prothorax. Environs de Bordeaux.

24. Crossocerus podagricus.

Niger, clypeo argentato, metathorace postice subrugoso; antennarum basi, prothoracis lineâ subinterruptâ, puncto calloso, lineâ scutelli, geniculis tibiisque et tarsis 4 anticis, flavis; tibiis posticis incrassatis, basi pallidis. Femina.

Crabro podagricus, Vander-L. Fouiss. part. 2, pag. 60, n° 23.

Antennes noires, le premier article jaune en devant et au côté extérieur; mandibules noires avec l'extrémité fer-

rugineuse; tête grosse, carrée, très lisse. Corselet noir; prothorax portant à sa partie dorsale une petite ligne jaune interrompue; point calleux jaune ainsi qu'une petite ligne sur la base de l'écusson; métathorax ayant sa partie subcordiforme grande, lisse, divisée longitudinalement par une ligne enfoncée, très peu marquée; la partie postérieure du métathorax ayant un sillon longitudinal et légèrement ridée en travers à son extrémité. Abdomen subpétiolé, allant en grossissant jusqu'aux deux tiers de sa longueur, noir. Les quatre cuisses antérieures noires avec le bout jaune, leurs jambes jaunes avec une tache noire au côté interne, leurs tarses jaunes avec l'extrémité brune; cuisses postérieures noires; jambes très renflées à l'extrémité, noires avec la base jaune; leurs tarses noirs. Ailes un peu enfumées, côte et nervures noirâtres. ♀. Long. 2 lign. 1/2.

Environs de Versailles, collection de M. Blondel.

Nota. Notre individu diffère de celui de Vander-Linden par les lignes jaunes du prothorax et de l'écusson, ce qui ne nous paraît point devoir former une espèce différente.

25. Crossocerus annulatus.

Niger, clypeo argentato; metathorace oblique striato; antennis basi, mandibulis medio; prothoracis lineâ, puncto calloso, geniculis et tibiis 4 anticis (his intùs nigris) tarsisque flavis; tibiis posticis basi pallidis. Femina.

Crabro annulatus, Ziegl. in litt.

Antennes noires, premier article jaune à sa partie antérieure; tête noire, mandibules jaunes, au moins dans leur

partie moyenne. Corselet noir, prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne jaune interrompue; point calleux de cette même couleur, l'espace cordiforme du métathorax strié obliquement et très finement, entouré d'un assez large sillon crénelé et traversé par une ligne enfoncée. Abdomen noir; bord postérieur des segmens de l'abdomen faiblement décoloré, celui du cinquième plus pâle et un peu jaunâtre: hanches et cuisses noires, les quatre antérieures ayant très peu de jaune à leur extrémité; les quatre jambes antérieures jaunes, noires à la partie interne, les deux postérieures noires avec la base d'un blanc jaunâtre; tarses jaunes avec le bout brun surtout celui des postérieurs. Ailes transparentes, côte et nervures noirâtres. ♀. Long. 3 lign.

Environs de Vienne en Autriche; collection de M. Serville.

26. Crossocerus bimaculatus.

Niger, clypeo argentato, flavo bimaculato; metathorace lævi; antennarum basi, prothoracis lineâ, puncto calloso et lineâ ponè scutellum, geniculis et tibiis 4 anticis tarsisque flavis; his apice obscuris, tibiis posticis basi pallidis. Mas. — Variat clypeo immaculato.

Antennes noires, le premier article ayant un peu de jaune à sa partie externe; mandibules un peu roussâtres avant leur extrémité; chaperon portant deux petites taches jaunes à sa base. Corselet noir; prothorax portant à sa partie dorsale une ligne jaune très interrompue; point calleux de cette couleur, ainsi qu'une ligne au dessous de l'écusson; espace cordiforme du métathorax lisse, traversé par un sillon longitudinal double. Abdomen noir, bord

postérieur de tous les segmens décoloré. Hanches et cuisses noires, les quatre cuisses antérieures ayant un peu de jaune au bout de la partie antérieure, leurs jambes jaunes avec un peu de noir à la partie interne; jambes postérieures noires à base jaune; tarses jaunes avec le dernier article noirâtre. Ailes transparentes, côte et nervures noirâtres. ♂. Long. 3 lignes.

Environs de Vienne; collection de M. Serville.

Var. 1. ♂. Taches du chaperon peu apparentes, plus de jaune aux pattes postérieures. Environs de Paris, collection de M. de Laporte.

27. Crossocerus aphidum.

Niger, clypeo argentato; metathorace lævi; antennarum basi, ore clypeoque, pedibus 4 anticis, tibiis posticis intùs tarsisque flavis; his apice obscuris. Femina.

Antennes noires, jaunes en dessous, au moins vers la base; premier article jaune avec un peu de noir à la partie interne; mandibules et palpes jaunes ainsi que le chaperon. Corselet noir; espace cordiforme du métathorax lisse, traversé par une ligne longitudinale, et entouré d'une ligne crénelée. Abdomen assez court, noir, ne grossissant guère au-delà du milieu. Les quatre pattes antérieures jaunes, les cuisses et les jambes intermédiaires ayant un peu de noir à leur partie interne; les postérieures noires, leurs jambes jaunes à la partie interne; tarses jaunes avec l'extrémité un peu brune. Ailes transparentes, côte et nervures brunâtres. ♀. Long. 1 lign. 1/2.

Cet insecte a été pris transportant un puceron pour approvisionner son nid, dans les environs de Soissons. Collection de M. Serville.

28. Crossocerus elongatulus.

Niger, elongatus, metathorace antice longitudinaliter, postice transversè striato; abdomine subpetiolato, obclavato, thorace paulo longiore.

Crabro elongatulus. Vander-L. Fouiss. part. 2, p. 62, n° 25.

Entièrement noir; un point roussâtre sous la base du premier article des antennes; mandibules quelquefois brunâtres; une petite ligne enfoncée longitudinale entre les ocelles postérieurs. Tête, prothorax et mésothorax finement pointillés; métathorax finement strié longitudinalement à sa partie antérieure et en travers à sa postérieure. Abdomen plus long et plus étroit que le métathorax, allant en grossissant de la base jusque vers l'extrémité. Pattes noires; partie interne des jambes de devant jaune. ♀.

♂. Les quatre cuisses antérieures jaunes en dessous; les deux jambes antérieures jaunes avec une raie noire au côté extérieur; côté interne des hanches et des cuisses antérieures portant des poils assez longs. Long. de 2 à 2 lignes 1/2.

Environs de Bruxelles.

29. Crossocerus lævipes.

Niger, capite postice paululum coarctato; metathorace lævi, lineis duabus decussatis, crenatis; femoribus longiusculis, vix incrassatis.

Crabro lævipes, Vander-L. Fouiss. part. 2, page 65 n° 27.

Il ressemble au *Wesmaeli.* Tête un peu rétrécie en ar-

rière; cuisses un peu moins renflées ; dernier article des tarses moins gros.

Environs de Bruxelles.

30. Crossocerus exiguus.

Niger, clypeo integro; metathoracis basi lævi, abdomine thorace angustiore.

Crabro exiguus, Vander-L. Fouiss. part. 2, page 72, n° 33.

Noir, premier article des antennes jaunâtre en dessous. Tête finement pointillée ; une impression longitudinale au devant des ocelles, une autre entre les deux postérieurs qui se prolonge sur le vertex; chaperon entier. Corselet finement pointillé; espace subcordiforme du métathorax lisse et divisé par une ligne enfoncée, longitudinale, qui se prolonge jusqu'au bord postérieur. Abdomen plus étroit et à peine plus long que le corselet. Pattes jaunes ; cuisses jusque passé le milieu et côté des quatre jambes postérieures noires ; bout des tarses brun. ♀. Long. 1 ligne 3/4.

Environs de Bruxelles.

Genre LINDENIUS.

Prothorax un peu anguleux sur les côtés.

Abdomen à-peu-près de la longueur du corselet dans les deux sexes; son premier segment de forme ordinaire, court.

Appendice de la radiale allant en se rétrécissant de la base à son extrémité.

Ocelles en ligne courbe.

Hanches des pattes postérieures plus courtes que les cuisses, ces dernières et leurs jambes médiocres, assez renflées.

♀. Tarses antérieurs frangés, point ciliés : jambes postérieures épineuses.

Anus sans pointe particulière.

Antennes allant en grossissant un peu vers l'extrémité.

♂. Cuisses et jambes antérieures de forme ordinaire.

Antennes allant en grossissant un peu vers l'extrémité, de treize articles apparens, sans frange ni échancrure ; ces articles un peu renflés en dessous.

Nota. Nous dédions ce genre à feu M. Vander-Linden dont nous citons souvent l'ouvrage sur les Fouisseurs d'Europe et qui a particulièrement fait connaître un assez grand nombre d'espèces de Crabro.

1. Lindenius argentatus.

Niger, clypeo argentato; metathorace rugoso, lateribus argentato; prothoracis lineâ ad punctum callosum extensâ, lineâ pone scutellum pedibusque flavis; femoribus basi et tibiis intùs nigris; abdominis segmentis postice subcoarctatis, intermediis tribus basi fasciâ argentatâ. Femina.

Antennes noires; tête noire ; corps entièrement ponctué. Corselet noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne d'un jaune pâle, à peine interrompue dans son milieu, se joignant de chaque côté au point calleux qui est de cette même couleur ainsi qu'une bande au-dessous de l'écusson ; écaille des ailes roussâtre ; métathorax très

court, rugueux, ses deux côtés couverts de poils argentés. Incisures des segmens de l'abdomen marquées par un faible étranglement; tous les segmens noirs, les second, troisième et quatrième bordés à leur base de poils argentés, formant sur chacun une bande étroite, qui ne paraît interrompue que sous un certain aspect; bord postérieur des segmens un peu décoloré, roussâtre ainsi que le bout de l'anus : celui-ci entièrement revêtu de poils d'un roux brun. Pattes d'un jaune pâle, cuisses postérieures noires ainsi que la base et la plus grande partie du dessus des antérieures et des intermédiaires; toutes les jambes ayant une tache noire en dessous, les deux postérieures d'un roux noirâtre à leur base en dessus. Ailes transparentes, un peu enfumées vers le bout. ♀. Long. 3 lign.

Indes orientales; collection de M. Serville.

2. Lindenius armatus.

Niger, clypeo argentato, metathorace lævi; capite subtùs spinâ utrinque armato, mandibulis medio, tibiis 4 anticis fere totis et posticis 2 tarsisque basi flavis, posticis totis fuscis. Mas.

Crabro armatus, Vander-L. Fouiss. part. 2, page 69, n° 31.

Antennes noires, premier article ayant un peu de jaune à son extrémité; tête noire, munie en dessous de chaque côté d'une épine saillante : entre cette épine et la base des mandibules se trouve un espace légèrement enfoncé; mandibules jaunes, noires à leur base et à leur extrémité; chaperon fortement échancré. Corselet noir, métathorax ayant son espace subcordiforme grand, lisse, entouré d'une ligne enfoncée et crénelée. Abdomen noir, bord des

segmens un peu décoloré, roussâtre. Hanches et cuisses noires, les quatre jambes antérieures jaunes avec du noir à leur partie postérieure; les postérieures noires, jaunes à leur base; tarses antérieurs jaunes, les intermédiaires bruns avec le premier article jaune, les postérieurs bruns. Ailes transparentes, côte et nervures brunes. ♂. Long. 2 lign.

Environs de Paris.

3. Lindenius apicalis.

Niger, clypeo argentato; metathorace lævi; antennis subtùs pedibusque flavis; femoribus tibiisque nigro notatis, tarsis apice fuscis; abdominis segmentis margine anoque rufis. Femina, Mas.

Crabro apicalis, Ziegl. in litt.

Antennes noires, premier article jaune à sa partie antérieure: presque tous les autres, à partir du milieu des antennes, ayant un peu de jaune en dessous; tête noire; mandibules ferrugineuses à leur extrémité. Corselet noir; point calleux jaune; écaille des ailes d'un brun roussâtre; métathorax ayant sa partie subcordiforme lisse, entourée d'une ligne de stries longitudinales profondes. Abdomen noir, anus et bord postérieur des segmens roux. Hanches noires; les quatre cuisses antérieures jaunes avec les côtés noirs, les postérieures noires avec un peu de jaune à l'extrémité; les quatre jambes antérieures jaunes avec une tache noire à la partie interne; les postérieures ayant en outre quelquefois une tache noire à la partie externe; tarses jaunes avec le bout d'un brun roussâtre. Ailes un peu enfumées; côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀, Long. 1 1/2 à 2 lign.

Environs de Paris.

Var. 1. Une bande jaune un peu interrompue sur le prothorax; une tache de même couleur sur l'écusson; les cuisses ont plus de noir que dans l'espèce. ♀. Environs de Bordeaux.

4. Lindenius albilabris.

Niger, clypeo argentato; metathorace antice striis longitudinalibus; abdomine rubescente, pilis brevibus densis; tibiis anticis extùs, posticis 4 basi flavis; tarsis obscuris. Femina.

Mas prothoracis lineâ, puncto calloso, geniculis tibiisque flavis; his nigro intùs lineatis.

Pemphredon albilabris, Fabr. Piez. 8. — *Crabro albilabris*, Vander-L. Fouiss. part. 2, page 65 n° 28. — *C. leucostoma*, Panz. Fn. Germ. 15, 24. — *C. leucostoma.* Spin. Ins. Lig. tome 1, page 105, n° 5.

Antennes noires; tête noire, finement pointillée. Corselet noir, finement pointillé comme la tête; métathorax ayant son espace subcordiforme strié longitudinalement; écaille des ailes roussâtre. Abdomen un peu plus long que le corselet, noir avec un faible reflet verdâtre, garni d'un duvet court et d'un gris blanchâtre. Pattes noires; jambes antérieures jaunes par devant, les intermédiaires et les postérieures de cette même couleur à leur base; tarses d'un brun foncé. Ailes un peu enfumées, surtout dans leur milieu; côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 3-3 1/2 lignes.

♂. Premier article des antennes ayant un peu de jaune à son extrémité ainsi que les cuisses; jambes jaunes avec le

côté interne noir; prothorax portant sur sa tranche dorsale une ligne interrompue de couleur jaune : cette couleur est aussi celle du point calleux. Long. 2-2 1/2 lign.

Environs de Paris.

5. Lindenius venustus.

Niger, clypeo argentato, metathorace antrorsum striis longitudinalibus, posterius rugis transversis; antennarum basi, prothoracis lineâ, puncto calloso et maculâ scutelli pedibusque flavis; femoribus basi et tibiis 4 anticis indùs maculâ nigris; tarsis posticis ferè totis nigris. Femina.

Antennes noires; à premier article jaune; tête noire, ponctuée et assez garnie d'un duvet blanchâtre. Corselet noir, prothorax ayant sur sa tranche dorsale une ligne jaune interrompue; point calleux de cette couleur ainsi qu'une tache sur le milieu de l'écusson; métathorax ayant sa partie cordiforme assez fortement striée en longueur, et sa partie postérieure un peu ridée: un sillon longitudinal peu apparent sur la première, un peu élargi sur la deuxième où il se continue. Abdomen ovale, noir, revêtu de poils d'un brun roussâtre. Hanches, trochanters et cuisses noirs, celles-ci ayant leur extrémité jaune; jambes antérieures et intermédiaires jaunes avec une tache noire à leur partie intérieure; leurs tarses jaunes, d'un roux brun vers leur extrémité; jambes postérieures jaunes, tarses noirâtres, jaunes à leur base. Ailes transparentes, côte et nervures rousses. ♀. Long. 2 lign. 1/2.

Environs de Versailles, collection de M. Blondel.

6. Lindenius pygmæus.

Niger, clypeo argentato; metathorace antice lævi, postice rugoso; antennarum basi, mandibularum maculâ, prothoracis lineâ, puncto calloso pedibusque flavis; femoribus basi; tibiis intùs aut ad apicem nigris; his apice obscuris. Femina. — Variat scutello maculâ flavâ.

Crabro pygmæus, Ross. Mant. app. p. 124, n° 112. — Vander-L. Fouiss. part. 2, page 68, n° 30. — *C. hæmorrhoidalis*, Ziegl. in litt.

Antennes noires, les deux premiers articles jaunes par devant; tête noire, chaperon entier, mandibules jaunes, brunes à leur base et à leur extrémité. Corselet noir, prothorax portant à sa partie dorsale une bande un peu interrompue de couleur jaune; point calleux de cette même couleur; écaille des ailes roussâtre; métathorax ayant son espace cordiforme assez grand, lisse dans son milieu, entouré de rides longitudinales à la partie antérieure et sur les côtés: la partie postérieure de cet espace fort prolongée en arrière et portant des rides transversales ainsi que la partie inférieure du métathorax. Abdomen noir, avec le bord postérieur des segmens décoloré, roussâtre. Hanches et cuisses noires, celles-ci ayant du jaune à leur extrémité; les quatre jambes antérieures jaunes, noires à leur partie postérieure, les deux postérieures jaunes, avec leur moitié inférieure noirâtre; tarses jaunes, avec l'extrémité de tous les articles roussâtre, les deux postérieurs un peu plus bruns. Ailes assez transparentes, côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 2-2 1/2 lign.

Environs de Paris.

Var. 1. ♀. Quelquefois un point jaune sur l'écusson ; collection de M. Serville.

7. Lindenius subæneus.

Subæneus, niger; clypeo argentato; metathorace antice striato, postice punctato; antennarum basi, puncto calloso pedibusque flavis; femoribus ferè totis, tibiis apice nigris; ano apice ferrugineo. Femina, Mas.

Antennes noires, avec le premier article jaune; tête noire un peu bronzée, distinctement ponctuée; mandibules d'un roux très foncé vers leur extrémité. Corselet noir, ponctué; point calleux de couleur jaune; écaille des ailes roussâtre; métathorax ayant son espace subcordiforme strié longitudinalement, la partie postérieure très finement ponctuée. Abdomen noir bronzé; anus ferrugineux à sa partie postérieure. Hanches noires, ainsi que les cuisses dont l'extrémité est jaune; les jambes de cette même couleur avec une tache noire à leur partie interne; tarses jaunes avec l'extrémité roussâtre. Ailes assez transparentes, côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 2 lign. 1/4.

Var. 1. ♀. premier article des antennes ayant une petite ligne noire à sa partie interne.

♂. Semblable à la ♀. Environs de Paris.

8. Lindenius Panzeri.

Niger, clypeo argentato, metathorace basi longitudinaliter, apice transversè striato; antennarum basi, mandibulis medio, prothoracis lineâ, puncto calloso et altero scutelli pedibusque flavis; femoribus ferè totis, tibiis 4 anticis

apice, nigris. Femina. — Variat prothorace et scutello immaculatis.

Crabro Panzeri, Vander-L. Fouiss. part. 2, page 67, n° 29.

Antennes noires avec le premier article jaune; tête noire; mandibules jaunes, d'un roux brun à la base et à l'extrémité. Corselet noir; prothorax portant à sa partie dorsale une ligne jaune un peu interrompue; point calleux et un autre point sur le milieu de l'écusson de couleur jaune; écaille des ailes roussâtre; métathorax ayant son espace cordiforme strié longitudinalement, la partie postérieure et les côtés légèrement striés transversalement. Abdomen noir. Hanches noires, cuisses de cette même couleur avec l'extrémité jaune; les quatre jambes antérieures jaunes avec une tache noire à la partie interne, les postérieures ainsi que tous les tarses jaunes, avec l'extrémité brune; ailes assez transparentes, côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 2 1/2 lign.

Var. 1. ♀. Point de ligne jaune sur la tranche dorsale du prothorax, ni de point de cette couleur sur l'écusson.

Nota. Panzer a figuré (Fn. germ. 15, 23), sous le nom de *C. scutatus*, une variété de cette espèce à laquelle il ne manquait que le point de l'écusson et les taches noires des jambes pour lui ressembler parfaitement. C'est avec doute que Vander-L. y rapporte cette figure.

9. Lindenius curtus.

Niger, clypeo argentato, metathorace lævi; antennarum et mandibularum basi, geniculis, tibiis anticis ferè totis et

posticis basi, flavis; tarsis 4 anticis flavis apice fuscis. Mas.

Antennes noires, premier article jaune à son côté extérieur: extrémité de cet article et du deuxième de cette même couleur; tête noire; mandibules jaunes à leur base, testacées vers le milieu et noires à l'extrémité. Corselet noir; métathorax ayant sa partie subcordiforme courte, la postérieure crénelée transversalement dans son milieu. Abdomen court, n'allant en s'élargissant que jusques au milieu, noir; bords des segmens décolorés. Pattes noires; extrémité de toutes les cuisses ayant un peu de jaune; jambes antérieures et intermédiaires jaunes, noires à la partie interne; leurs tarses jaunes avec l'extrémité brune; base des jambes postérieures jaune. Ailes un peu enfumées; côte et nervures brunes. ♂. Long. 2 lign.

Environs de Versailles; collection de M. Blondel.

10. Lindenius brevis.

Niger, clypeo argentato; metathorace lævi; antennarum basi, puncto calloso, geniculis tibiisque ferè totis, flavis; tarsis fuscis, anticis basi pallidis; abdominis segmentis margine anoque ferrugineis. Femina.

Crabro brevis, Vander-L. Fouiss. part. 2, page 70, n° 32.

Antennes noires, premier article jaune au côté externe; tête noire, point de sillon sur le front au dessous des ocelles. Corselet noir; point calleux jaune; écaille des ailes d'un jaune roussâtre; métathorax ayant son espace subcordiforme entièrement lisse, entouré d'une ligne enfoncée,

crénelée et traversée dans sa longueur par un sillon étroit qui se prolonge vers le bord postérieur. Abdomen court, noir; bord postérieur des segmens un peu décoloré, roussâtre; anus et bord postérieur du cinquième segment ferrugineux. Hanches et cuisses noires, celles-ci avec un peu de jaune à l'extrémité, jambes jaunes, les quatre antérieures ayant une tache noire à leur partie interne: le bout des deux postérieures noir; tarses bruns, les antérieurs un peu jaunes à leur base. Ailes assez enfumées, surtout dans la radiale; côte et nervures d'un brun roussâtre. ♀. Long. 2 - 2 1/2 lign.

Environs de Paris.

Genre DASYPROCTUS.

(Δασὺς, hirtus; πρωκτὸς, podex.)

Prothorax mutique.

Abdomen manifestement plus long que le corselet, son premier segment pyriforme, aminci en pédicule à sa base et fortement rétréci à son extrémité.

Appendice de la radiale à peine tracé, mais paraissant recourbé en dedans à son extrémité.

Ocelles en ligne courbe.

Hanches des pattes postérieures plus courtes que les cuisses, ces dernières et leurs jambes de longueur et de grosseur ordinaire, celles-ci garnies d'épines.

♀. Tarses antérieurs un peu ciliés.

Anus creusé en gouttière en dessus, un peu acuminé ayant des poils raides sur les côtés.

Antennes allant en grossissant légèrement vers l'extrémité.

1. Dasyproctus bipunctatus.

Niger, clypeo argentato; antennarum basi, prothoracis lineâ, alterâ scutelli, puncto calloso, abdominis segmento 2° maculâ utrinque, tibiis 4 anticis ferè totis tarsisque rufo ferrugineis; tarsis posticis basi solâ rufâ. Femina.

Antennes noires; le premier article jaune, le deuxième roussâtre. Mandibules noires, rousses dans leur milieu. Chaperon à peine échancré. Corselet noir; une ligne jaune un peu interrompue sur la tranche dorsale du prothorax; une ligne sur le milieu de l'écusson, jaune ainsi que le point calleux; écaille des ailes bordée de roussâtre. Abdomen noir mat; deuxième segment portant sur son milieu deux taches ovales jaunes; cinquième segment portant à sa base une bande jaune. Hanches et cuisses noires, celles-ci ayant un peu de roux à leur extrémité; les deux jambes antérieures d'un roux ferrugineux, les intermédiaires de même couleur, noirâtres en dehors, les postérieures noirâtres : toutes les épines terminales d'un roussâtre pâle; les quatre tarses antérieurs roussâtres, les deux postérieurs noirâtres avec un peu de roux aux derniers articles. Ailes transparentes, côte et extrémité de la radiale brunes, ainsi que l'appendice; nervures noires. ♀. Long. 4 lign.

Du Sénégal; collection de M. Brullé.

Genre CORYNOPUS.

(Κορύνη, clava; πούς, pes.)

Prothorax mutique.

Abdomen manifestement plus long que le corselet dans

les deux sexes; son premier segment pyriforme, aminci en pédicule à sa base et fortement rétréci à son extrémité.

Appendice de la radiale à peine tracé, mais paraissant droit et ne se recourbant pas à son extrémité.

Ocelles en triangle équilatéral.

Hanches des pattes postérieures plus longues que les cuisses; ces dernières et leurs jambes courtes, fort grosses; celles-ci garnies d'épines.

♀ Tarses antérieurs sans cils, garnis d'une frange courte dans leur longueur.

Anus un peu creusé en gouttière en dessus, presque acuminé, ayant des poils raides sur les côtés.

Antennes allant en grossissant légèrement vers l'extrémité.

♂. Cuisses et jambes antérieures simples.

Antennes presque filiformes, de douze articles apparens, le quatrième fortement échancré en dessous.

1. Corynopus tibialis.

Niger, clypeo argentato antennarum basi et puncto calloso flavis; pedibus albidis, femoribus ferè totis, tibiis maculis et tarsis posticis apice nigris; abdominis segmentis margine anoque rufis. Femina.
Mas antennis albo nigroque annulatis.

Pemphredon tibialis, Fab. Piez. 4. ♀.—*Crabro tibialis*, Panz. Fn. germ. 83 14. ♂.—Vander-L. Fouiss. part. 2, p. 73, n° 35.

Antennes noires, les deux premiers articles jaunes en dessous; tête noire; mandibules rousses, noires à leur base, et un peu à leur extrémité; chaperon acuminé. Corselet

noir, point calleux et écaille des ailes roussâtres. Abdomen noir, bord postérieur des troisième, quatrième et cinquième segmens, côtés et extrémité de l'anus roussâtres. Hanches et cuisses noires, leur extrémité blanchâtre. Les quatre jambes antérieures blanches, celles de la première paire ayant une tache noire par derrière, celles de la deuxième ayant un anneau noir dans leur milieu: la moitié des épines terminales de ces quatre jambes blanche ; jambes postérieures roussâtres dans presque toute leur moitié intérieure, noires au milieu et blanches à leur base: leurs épines terminales rousses ; les quatre tarses antérieurs blancs, les deux postérieurs noirs, avec la base du premier article rousse. Ailes transparentes; côte noire, nervures d'un roux brun. ♀. Long. 3 lignes.

♂. Premier article des antennes jaune, avec une tache noire par derrière ; le deuxième jaune en dessous, noir en dessus, le troisième et les trois suivans d'un roussâtre pâle en dedans, noirs extérieurement, le septième noir, le huitième blanc, le neuvième noir, le dixième blanc, les autres noirs. Une petite épine de chaque coté du dessous de la tête à quelque distance de la base des mandibules. Abdomen noir; bord inférieur des deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens un peu roussâtre ; moitié inférieure du sixième segment et anus entièrement roux. Hanches postérieures et intermédiaires blanches, n'ayant de noir qu'à leur base. Long. 2 1/2 lign.

Des environs de Paris.

Genre PHYSOSCELUS.

(Φυσαω, inflo; σκέλος, tibia.)

Prothorax mutique.

Abdomen manifestement plus long que le corselet dans

les deux sexes, son premier segment pyriforme, aminci en pédicule à sa base et fortement rétréci à son extrémité.

Appendice de la radiale bien dessiné par une nervure dont l'extrémité se recourbe vers la côte.

Ocelles en triangle équilatéral.

Hanches des pattes postérieures plus longues que les cuisses, ces dernières et leurs jambes courtes, fort grosses; celles-ci garnies d'épines.

♀. Tarses antérieurs sans cils, garnis d'une frange courte dans leur longueur.

Anus convexe en dessus, de forme ordinaire, nu sur les côtés.

Antennes allant en grossissant légèrement vers l'extrémité.

♂. Cuisses et jambes antérieures simples.

Antennes sans frange, grossissant légèrement vers l'extrémité, de treize articles apparens; le sixième échancré en dessous.

1. Physoscelus rufiventris.

Niger, clypeo argentato; antennis basi flavis, subtùs antè medium rufis; mandibulis flavis; puncto calloso pedibusque albidis, his nigro notatis; abdomine subferrugineo, segmento 1°, 2° *ferè toto*, 4° *et* 5° *maculâ dorsali, nigris. Femina.*

Mas abdomine nigro, segmentis 5 *posticis margine anoque rufis.*

Crabro rufiventris, Panz. Fn. germ. 72, 12. ♂. Figure mauvaise. — Vander-L. Fouiss. part. 2, page 72, n° 34.

Antennes noires, leur premier article jaune; dessous de quelques-uns des suivans roussâtre. Tête noire; mandi-

bules jaunes, avec l'extrémité d'un brun roussâtre. Chaperon entier, sans pointe particulière. Corselet noir; point calleux d'un blanc jaunâtre; écaille des ailes roussâtre. Abdomen d'un roux ferrugineux avec le premier segment et la majeure partie du deuxième noirs, ainsi qu'une tache qui occupe le dos des quatrième et cinquième segmens. Hanches blanches à base noire; les quatre cuisses antérieures blanches, noires vers leur base; leurs jambes blanches avec un peu de noir à la partie postérieure; leurs épines terminales blanches; cuisses postérieures noires; leurs jambes noires à base blanche, leurs épines terminales roussâtres; les quatre tarses antérieurs blancs; les deux postérieurs noirs. Ailes transparentes, côte et nervures noirâtres. ♀. Long. 3 lignes.

♂. Antennes presque comme dans la femelle, mais les articles qui suivent le premier entièrement d'un roux brun en plus grand nombre que ceux sur lesquels on voit cette couleur dans la femelle. Abdomen noir; partie inférieure du deuxième segment, le bord des troisième, quatrième, cinquième et sixième segmens roux, ainsi que l'anus. Long. 2 1/2 lign.

Des environs de Paris.

2. Phys oscelus pallipes.

Niger, clypeo argentato; antennis basi flavis; abdominis petiolo basi et segmentis margine flavo-rufis; pedibus 4 anticis albido-flavis (femoribus maculâ fuscâ), posticis 2 fuscis, tibiarum basi pallidâ. Femina.

Antennes noires avec le premier article jaune; tête noire; mandibules jaunâtres. Corselet noir, luisant; écaille des

ailes jaune; métathorax portant à sa partie postérieure un sillon longitudinal profond. Abdomen noir; pédicule du premier segment et bord postérieur des autres d'un jaune un peu roussâtre tant en dessus qu'en dessous. Les quatre premières pattes d'un blanc jaunâtre, avec une tache un peu brune sur le dessus des cuisses, les deux pattes postérieures d'un brun noirâtre avec la base des jambes d'un jaune pâle. Ailes transparentes, nervures et côte brunes. Long. 3 lignes.

Cette espèce a été trouvée à Monte-Video par M. Auguste de Saint-Hilaire, elle fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle.

Espèces rapportées par les auteurs au genre Crabro et que nous n'avons pas vues.

1. *Crabro cornutus*. Fab. Piez. n° 2. — Oliv. Encycl. (Frélon) n° 3. Flavescens, thorace nigro flavo maculato, frontis eorum elevato emarginato. Ind. Or.

Cette espèce pourraît bien appartenir au G. *Philanthus*, comme la grosseur de la tête le fait présumer.

2. *Crabro nitidulus*. Fab. Piez. n° 7. Niger cinereo villosus, abdomine fasciis 4 argenteis interruptis, pedibus nigris. Ind. Or.

Ne serait-ce point un Larra?

3. *Crabro sinuatus*, Fab. Piez. n° 12.—Spin. Lig. fasc. 1 p. 104, n° 3. Thorace maculato, abdomine atro fasciis 5 flavis; primâ bisinuatâ, tertiâ quartâque interruptis. Germania.

4. *Crabro 4 cinctus*, Fab. Piez. n° 13.—Oliv. Encycl. (Frélon) n° 14. Niger, thorace maculato; abdomine fasciis quatuor anoque flavis. Hafniæ.

5. *Crabro occultus*, Fab. Piez. n° 14. Thorace maculato, abdomine atro: fasciis quinque flavis continuis. Tanger.

6. *Crabro tricinctus*, Fab. Piez. n° 25. — Oliv. Encycl.

(Frélon) n° 33. Ater, scutello, punctis duobus sub scutello, abdomineque fasciis tribus flavis. America Ins.

7. *Crabro fossorius*, Ross. Faun. Etr. 878. Thorace immaculato, abdomine maculis utrinque quinque lutescentibus, pedibus nigris.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété de notre *Solenius fossorius?*

8. *Crabro maculatus*, Ross. Fn. Etr. 879. — *Crabro notatus*, Vander-L. Fouiss. part. 2, page 56. n° 15. Thorace maculato, abdomine atro, maculis utrinque quatuor, tibiisque flavis.

9. *Crabro rachiticus*, Ross. Fn. Etr., 885. Niger, thorace maculato, abdomine fasciis quinque flavis, posticis interruptis.

10. *Crabro arthriticus*, Ross. Faun. Etr. 886. Niger, thorace maculato, abdomine flavo, segmentis nigro marginatis, primo bipunctato.

11. *Crabro bicinctus*, Ross. Mant. app. 110. Ater, lævis, abdomine fasciis duabus, primo segmento puncto utrinque flavis.

Ce pourraît être un Nysson.

12. *Crabro pygmæus*. Ross. Mant. app. 112. Niger, lævis, thorace maculato pedibus maxillis antennarumque basi flavis.

13. *Crabro floralis*, Oliv. Encycl. (Frélon) 26. Niger, thorace maculato, abdomine maculis utrinque quatuor, fasciâ anoque flavis. Paris.

14. *Crabro geniculatus*, Oliv. Encycl. (Frélon) 27. Niger, thorace maculato; abdomine fasciis quatuor flavis, secundâ tertiâque interruptis. Paris.

Peut-être une variété de notre *Solenius vagus?*

15. *Crabro labiatus*, Oliv. Encycl. (Frélon) 29. Niger, thorace maculato, fronte lineis duabus strigoque flavis, abdomine fasciis tribus, primâ interruptâ. Paris.

Cette espèce ne nous paraît pas être un Crabronite.

16. *Crabro signatus*, Oliv. Encycl. (Frélon) 30. Niger, thorace maculato, abdomine flavo, segmento secundo nigro punctis duobus flavis. Paris.

Cette espèce est dans le même cas que la précédente.

17. *Crabro sex maculatus*, Oliv. Encycl. (Frélon) n° 31. Niger, thorace maculato, abdomine fasciâ punctis utrinque tribus anoque flavis. Paris.

18. *Crabra cinctus*, Spin. Lig. fasc. 1. p. 104, n° 2.

Doit-on rapporter cette espèce à notre *Solenius lapidarius?*

19. *Crabro guttatus*, Vander-L. Fouiss. part. 2 p. 49, n° 9. Niger, puncto sub alarum origine, segmentis abdominis, primo et ultimo exceptis, maculis duabus fuscis; ocellis in triangulum inæquilateralem dispositis. Bruxelles.

20. *Crabro quinque notatus*, Jurine, Hyménopt. page 212. Pl. 11 fig. 27.—Vander-L. Fouiss. part. 2 p. 57. n° 17. — Spin. Lig. fasc. 2 p. 178. n° 12. Noir, écusson jaune, abdomen portant cinq taches jaunes, une sur le premier segment, une de chaque côté sur le troisième et une de chaque côté également sur le cinquième. Pattes jaunes; base des cuisses noire ainsi que l'extrémité des jambes postérieures.

Long. 3 lignes 1/2. D'après la figure de Jurine. Environs de Gênes.

Cette espèce pourraît être une variété de notre *Solenius vagus*.

21. *Crabro vagabundus*, Panz. Faun. Germ. fasc. 53, fig. 16. —Vander-L. Fouiss. part. 2, page 57, n° 18. (retranchez le synonyme de Fabricius et le second synonyme de Panzer.) Thorace maculato, ater, abdomine maculis utrinque tribus fasciâque posticâ flavis.

Autriche. Long. 5 lignes.

Cette espèce est sans doute une variété de notre *Solenius vagus*.

22. *Crabro varus*, Panz. Faun. Germ. fasc. 62, fig. 17.— Vander-L. Fouiss. part. 2, p. 59, n° 21. Ater, glaber, abdominis fasciis quatuor flavis, posticis binis interruptis, pedibus flavis, posticis nigro annulatis, dentatis, incurvis.

Long. 4 lignes. Austria.

23. *Crabro serripes*, Panz. Faun. Germ. fasc. 46, fig. 8. Ater, thorace maculato, abdomine fasciis flavis, tribus intermediis interruptis, pedibus flavis serratis.

Long. 5 lignes. Germania.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

GENRES ET ESPÈCES

DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET ESPÈCES DU TROISIÈME VOLUME.

(1834.)

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
ADELOCERA.		Coléoptères.	Latr.	144
ADRASTUS.		Col.	Latr.	158
ÆMIDIUS.		Col.	Latr.	157
AGRIOTES.		Col.	Latr.	160
AGRYPNUS.		Col.	Latr.	143
ALAUS.		Col.	Latr.	141
AMPHIDESMUS.		Col.	Serv.	65
ANELASTES.		Col.	Latr.	165
ANCYLOCERA.		Col.	Serv.	107
ANCYLOSTERNUS		Col.	Serv.	49
ANODESIS.		Col.	Sol.	594
APHANOBIUS.		Col.	Latr.	157
APTINUS.		Col.	Sol.	655
ARISTUS.		Col.	Sol.	660
ARTHRODEIS.		Col.	Sol.	513
ARHOPALUS.		Col.	Serv.	77
ASEMUM.		Col.	Serv.	79
ATHOUS.		Col.	Latr.	161
Abbreviata.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	606
Abdominalis.	RHIPICERA.	Col.	Lap.	238
Acuta.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	621
Acutipennis.	LÉBIA.	Col.	Buq.	674
Adulatrix.	PHLOGOPHORA.	Lépidoptères.	Lap.	187
Ænea.	LEBIA.	Col.	Buq.	673
Æneus.	HYDROBIUS.	Col.	Sol.	314
Ætnensis.	PURPURICENUS.	Col.	Bassi.	471
Affinis.	ERODIUS.	Col.	Sol.	589
Affinis.	CROSSOCERUS.	Hyménoptères.	St-Farg.	781
Africanus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	578
Alatus.	CERATOCOLUS.	Hym.	St-Farg.	750
Albilabris.	LINDENIUS.	Hym.	St-Farg.	795
Albimacula.	POLIA.	Chenil.	Guén.	197
Albomaculatus.	TRICHOPHORUS.	Col.	Latr.	18
Algeriana.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	613
Alni.	XYLOBIUS.	Col.	Serv.	124
Ambiguus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	586

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Annulatus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	787
Annulipes.	BLEPLARIPUS.	Hym.	St-Farg.	729
Aphidum.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	789
Apicalis.	LINDENIUS.	Hym.	St-Farg.	794
Apicalis.	DIASTATA.	Diptères.	Robert.	459
Argentatus.	LINDENIUS.	Hym.	St-Farg.	792
Armatum.	IBIDION.	Col.	Serv.	107
Armatus.	LINDENIUS.	Hym.	St-Farg.	793
Aspersa.	CARADRINA.	Lép.	Rambur.	385
Attenuatus.	PTIOCERUS.	Col.	Lap.	263
Audouini.	ERODIUS.	Col.	Sol.	569
Auromarginata.	DELTASPIS.	Col.	Serv.	8
Australis.	TRAGOCERUS.	Col.	Serv.	61
BELIOPHORUS.		Col.	Latr.	147
BEROSUS.		Col.	Sol.	316
BLEPHARIPUS.		Hym.	St-Farg.	728
BRACHINUS.		Col.	Sol.	655
BRACHYGLOSSES		Col.	Sol.	499
BUPRESTIDES.		Col.	Latr.	121
Banonii.	CLOSTROCERA.	Col.	Serv.	83
Barbara.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	608
Barbarus.	ODOGENIUS.	Col.	Sol.	665
Barbarus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	538
Barynoti.	BRACON.	Hym.	Boud.	333
Bellator.	HAMATICHERUS.	Col.	Serv.	15
Bicarinata.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	617
Bicolor.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	255
Bicostatus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	536
Bilineatus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	534
Bimaculatus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	788
Binotata.	LEBIA.	Col.	Buq.	679
Binotatus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	771
Bipunctatus.	DASYPROCTUS.	Hym.	St-Farg.	802
Bipunctatus.	PSAMMÆCHUS.	Col.	Boud.	370
Bisulcatus.	GALBA.	Col.	Latr.	133
Bituberculatum.	IBIDION.	Col.	Serv.	105
Bivittata.	PIEZOCERA.	Col.	Serv.	93
Boei.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	606
Bombiliformis.	MACROGLOSSA.	Lép.	Guén.	194
Boyeri.	ERODIUS.	Col.	Sol.	553
Brachelytrum.	POSTEMMA.	Hémip.	L. Dufour.	350
Brevicostatus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	551
Brevis.	LINDENIUS.	Hym.	St-Farg.	800
Brunnea.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	251
Brunneus.	PTIOCERUS.	Col.	Lap.	265
Brunneus.	SILENUS.	Col.	Latr.	129
Buprestoides.	MELASIS.	Col.	Latr.	130
Buxi.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	218

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
CALLIDIUM.		Col.	Serv.	74
CALLIRHIPIS.		Col.	Latr.	169
CALLIRHIPIS.		Col.	Latr.	141
CAMPSOSTERNUS		Col.	Latr.	162
CAMPYLUS.		Col.	Lap.	241
CARDIOMERA.		Col.	Bassi.	319
CARDIOPHORUS.		Col.	Latr.	152
CARDIORHINUS.		Col.	Latr.	145
CARTALLUM.		Col.	Serv.	94
CEBRIO.		Col.	Latr.	164
CÉBRIONITES.		Col.	Latr.	163
CEPHALOCTEUS.		Hémip.	L. Dufour.	342
CEPHALODENDRON		Col.	Latr.	166
CERAGENIA.		Col.	Serv.	32
CERAMBYX.		Col.	Serv.	13
CERASPHORUS.		Col.	Serv.	10
CERATOCOLUS.		Hym.	St.-Farg.	739
CÉROPHYTIDES.		Col.	Latr.	133
CEROPHYTUM.		Col.	Latr.	137
CHALCOLEPIDIUS		Col.	Latr.	141
CHARINOTES.		Col.	Serv.	39
CHAMÆRRHIPES		Col.	Latr.	169
CHELONARIUM.		Col.	Lat.	136
CHLORIDA.		Col.	Serv.	31
CHRYSOPRASIS.		Col.	Serv.	5
CISTELIDES.		Col.	Sol.	493
CLOSTROCERA.		Col.	Serv.	82
CLYNOCEPHALIDES		Col.	Sol.	494
CLYTUS.		Col.	Serv.	83
COLEOPTÈRES.		(Dép. Lozère.)	Duponchel.	286
COLLAPTERIDES		Col.	Sol.	492
COMPSOCERUS.		Col.	Serv.	62
CONODERUS.		Col.	Latr.	161
CORDYLOMERA.		Col.	Serv.	23
COREMIA.		Col.	Serv.	22
CORYMBITES.		Col.	Latr.	150
CORYNOPUS.		Hym.	St-Farg.	802
CORYSOPTERIDES		Col.	Sol.	492
COSMISOMA.		Col.	Serv.	19
CRABRO.		Hym.	St-Farg.	685
CRABRO.		Hym.	St-Farg.	807
CRIOPROSOPUS.		Col.	Serv.	55
CROSSOCERUS.		Hym.	St-Farg.	763
CRYPTOBIAS.		Col.	Serv.	35
CRYPTOHYPNUS.		Col.	Latr.	155
CRYPTOSTOMA.		Col.	Latr.	136
CTENODES.		Col.	Serv.	35
CUCULLIA.		Chenill.	Ramb.	179
CYCNODERUS.		Col.	Serv.	101
CYLINDRODERUS		Col.	Latr.	163

Nota. Les genres sont en gros caractères et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Capitata.	DIASTATA.	Dip.	Robert.	460
Capreæ.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	213
Capucinus.	EUCNEMIS.	Col.	Latr.	133
Caricæ.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	205
Carinata.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	630
Carinatus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	549
Cayennensis.	OODES.	Col.	Buquet.	474
Cephalotes.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	697
Chauveneti.	ERODIUS.	Col.	Sol.	568
Childreni.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	254
Chilensis.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	257
Chrysis.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	770
Chrysostomus.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	704
Chrysurus.	LITHURGUS.	Hym.	Boyer.	220
Chrysargyrus.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	711
Cinereus.	NOTIOPHYGUS.	Col.	Gory.	455
Cléryi.	ANODESIS.	Col.	Sol.	595
Clypeatus.	THYREOPUS.	Hym.	St-Farg.	758
Coccineus.	CRYPTOBIAS.	Col.	Serv.	36
Cœrulea	LEBIA.	Col.	Buq.	681
Comatum.	IBIDION.	Col.	Serv.	104
Complanata.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	626
Comptus.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	705
Cornutus.	LITHURGUS.	Hym.	Boyer.	220
Costata.	CHLORIDA.	Col.	Serv.	32
Costatus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	539
Costicollis.	PHŒNICOCERUS	Col.	Serv.	29
Cræsus.	SOLENIUS.	Hym.	St-Farg.	727
Cratægi.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	214
Crenatostriata.	NEBRIA.	Col.	Bassi.	464
Cribrarius.	THYREOPUS.	Hym.	St-Farg.	752
Crispus.	COCCUS	Hémip.	Boyer.	204
Cruciatus.	ARTHRODEIS.	Col.	Sol.	517
Cruentatus.	HYLOCHARES.	Col.	Latr.	128
Curta.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	611
Curtus.	LINDENIUS.	Hym.	St-Farg.	799
Curvipes.	ERODIUS.	Col.	Sol.	567
Cyanea.	RHIPICERA.	Col.	Lap.	237
Cyanipennis.	ELAPHIDION.	Col.	Serv.	68
DASCILLUS.		Col.	Latr.	170
DASYPROCTUS.		Hym.	St-Farg.	801
DEILUS.		Col.	Serv.	73
DELTASPIS.		Col.	Serv.	7
DENDROBIAS.		Col.	Serv.	41
DESMODERUS.		Col.	Serv.	37
DIACANTHUS.		Col.	Latr.	151
DICREPIDIUS.		Col.	Latr.	156
DILOBITARSUS.		Col.	Latr.	142

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
DIMAS.		Col.	Latreille.	155
DIODONTES.		Col.	Sol.	518
DIRHAGUS.		Col.	Latr.	130
DISTICHOCERA.		Col.	Serv.	59
DITOMUS.		Col.	Sol.	662
DORCASOMUS.		Col.	Serv.	12
DORCACERUS.		Col.	Serv.	30
DOSITHEA (Chen.)		Lépid.	Aud.	417
Dejeanii.	ERODIUS.	Col.	Sol.	543
Dejeanii.	PHÆNICOCERUS	Col.	Serv.	29
Dejeanii.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	244
Delalandi.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	608
Dentipennis.	NOTIOPHYGUS.	Col.	Gory.	455
Dermestoides.	THROSCUS.	Col.	Latr.	135
Dimidiata.	PRODONTIA.	Col.	Serv.	65
Dives.	SOLENIUS.	Hym.	St-Farg.	716
Dositheæ.	OPHION.	Hym.	Aud.	425
Duponti.	ERODIUS.	Col.	Sol.	562
Dytiscoides.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	623
EBURIA.		Col.	Serv.	8
ECTINUS.		Col.	Latr.	160
ELAPHIDION.		Col.	Serv.	66
ELATER.		Col.	Latr.	153
ELATERIDES.		Col.	Latr.	138
ERIPHUS.		Col.	Serv.	88
ERODITES.		Col.	Sol.	506
ERODIUS.		Col.	Sol.	523
EUCNEMIS.		Col.	Latr.	133
EUCNEMIDES.		Col.	Latr.	122
EUPARUS.		Col.	Serv.	20
EURHIPIS.		Col.	Lap.	258
EUSCHIONIDES.		Col.	Sol.	495
Elegans.	MALLOSOMA.	Col.	Serv.	69
Elongatulus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	790
Emondi	ERODIUS.	Col.	Sol.	585
Epistygne.	SATYRUS.	Lép.	Sap.	190
Erodioides.	LEPTONYCHUS.	Col.	Sol.	511
Errans.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	614
Erythrocephalus.	PLATYNUS.	Col.	Bassi.	469
Erythromera.	COREMIA.	Col.	Serv.	23
Etrusca.	CYMINDIS.	Col.	Bassi.	467
Europæus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	560
Exiguus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	791
Fabricii.	ERODIUS.	Col.	Sol.	552
Fabricii.	PHOENICOCERUS	Col.	Serv.	29
Fasciatus.	CHARINOTES.	Col.	Serv.	40
Fasciatus.	CEROTOCOLUS.	Hym.	St-Farg.	746
Femorata.	RHIPICERA.	Col.	Lap.	240
Festiva.	CHRYSOPRASIS.	Col.	Serv.	7

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Festucæ.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	216
Filum.	NEMATODES.	Col.	Latr.	126
Fimbriatus.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	209
Flavipennis.	CERATOCOLUS.	Hym.	St-Farg.	740
Flavipes.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	699
Flavipes.	BLEPHARIPUS.	Hym.	St-Farg.	736
Fossorius.	SOLENIUS.	Hym.	St-Farg.	725
Fossulatus.	DIODONTES.	Col.	Sol.	521
Frioli.	DITOMUS.	Col.	Sol.	664
Fulva.	RHIPICERA.	Col.	Lap.	237
Fulviventris.	NEBRIA.	Col.	Bassi.	463
Fuscipennis.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	710
Fuscipennis.	SOLENIUS.	Hym.	St-Farg.	714
Fusiferum.	IBIDION.	Col.	Serv.	106
GALBA.		Col.	Latr.	132
GRACILIA.		Col.	Serv.	81
Genei.	CARDIOMERA.	Col.	Bassi.	324
Germarii.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	631
Gibbicollis.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	612
Gibbus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	547
Glabratus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	544
Gonager.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	785
Goryi.	ERODIUS.	Col.	Sol.	564
Goryi.	PTIOCERUS.	Col.	Lap.	264
Goryi.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	253
Goryi.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	624
Gracilis.	RUTELA.	Col.	Gory.	111
Graciosus.	CORDYLOMERA.	Col.	Serv.	24
Grandis.	SOLENIUS.	Hym.	St-Farg.	718
Granulata.	RUTELA.	Col.	Gory.	112
Granulosus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	552
Guerinii.	CLYTHRA.	Col.	Bassi.	472
HAMATICHERUS		Col.	Serv.	15
HEBRUS.		Hémip.	Westw.	652
HEMIRHIPUS.		Col.	Latr.	140
HETERODERES.		Col.	Latr.	155
HETEROMÈRES.		Col.	Sol.	479 et 86
HYDROBIUS.		Col.	Sol.	313
HYDROPHILIENS		Col.	Sol.	299
HYDROPHILUS.		Col.	Sol.	312
HYDROUS.		Col.	Sol.	304
HYLOCHARES.		Col.	Latr.	127
HYLOPHYLA.		Hémip.	Westw.	639
HYPODESIS.		Col.	Latr.	156
HYPSIOPHTHALMUS		Col.	Latr.	145
Hesperidum.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	208
Hirticornis.	CERASPHORUS.	Col.	Serv.	11
Hirticornis.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	203

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Histeroides.	CEPHALOCTEUS.	Hémip.	L. Duf.	347
Histrio.	PTEROTARSUS.	Col.	Latr.	132
Histrio.	STENYGRA.	Col.	Serv.	97
IBIDION.		Col.	Serv.	103
Ibidionoides.	STENYGRA.	Col.	Serv.	98
Ilicis.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	210
Immaculicollis.	ERIPHUS.	Col.	Serv.	89
Interruptus.	THYREOPUS.	Hym.	St-Farg.	755
Interruptus.	SOLENIUS.	Hym.	St-Farg.	716
Janthinipennis.	LEBIA.	Col.	Buq.	676
Javanica.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	245
KERMES.		Hémip.	Boyer.	201
LEBIA.		Col.	Buquet.	673
LEPIDOPTÈRES.		(Dép. Lozère.)	Duponchel.	271
LEPTOCERA.		Col.	Serv.	109
LEPTODÈRIDES.		Col.	Sol.	495
LEPTONYCHUS.		Col.	Sol.	509
LEPTOPUS.		Hémip.	L. Duf.	352
LEPTOPUS.		Hémip.	Westw.	644
LIMNEBIUS.		Col.	Sol.	316
LINDENIUS.		Hym.	St-Farg.	791
LISSOMUS.		Col.	Latr.	135
LISSONOTUS.		Col.	Serv.	56
LISTROPTERA.		Col.	Serv.	71
LITHURGUS.		Hym.	Boyer.	219
LOBÆDERUS.		Col.	Latr.	148
LONGICORNES.		Col.	Sol.	400
LOPHONOCERUS.		Col.	Serv.	33
LUDIUS.		Col.	Latr.	154
Lacordairei.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	249
Lævigatus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	531
Lævipes.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	790
Lævis.	ERODIUS.	Col.	Sol.	588
Lanosus.	LEPTOPUS.	Hémip.	L. Duf.	354
Lapidarius.	SOLENIUS.	Hym.	St-Farg.	721
Laportei.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	712
Laticollis.	ERODIUS.	Col.	Sol.	558
Latreillei.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	248
Latreillei.	PACHYCARUS.	Col.	Sol.	667
Latreillei.	ERODIUS.	Col.	Sol.	557
Latus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	574
Lefebvrei.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	771
Leprieuri.	OODES.	Col.	Buquet.	473
Leucostoma.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	777
Lherminieri.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	250
Linnæi.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	618
Littoralis.	LEPTOPUS.	Hémip.	L. Duf.	354
Lituratus.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	702
Longulus.	MICRORHAGUS.	Col.	Latr.	131

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Longus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	553
Lupula.	BRYOPHILA.	Chenilles.	Guéné.	197
Lusitanicus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	565
Luteicollis.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	769
Luteipalpis.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	785
Luteocincta.	POLIA.	Lép.	Ramb.	382
MALLOSOMA.		Col.	Serv.	68
MEGADERUS.		Col.	Serv.	57
MELANOTUS.		Col.	Latr.	158
MELASIS.		Col.	Latr.	129
MICROPHYSA.		Hémip.	Westw.	642
MICROVELIA.		Hémip.	Westw.	648
MONOCREPIDIUS		Col.	Latr.	155
MONSTRUOSITÉS			Doum.	171
MORIO.		Col.	Sol.	668
MYGALE.		Aran.	Gachet.	399
Maculatus.	BLEPHARIPUS.	Hym.	St-Farg.	730
Maculicollis.	DISTICHOCERA.	Col.	Serv.	59
Maculicollis.	TRACHELIA.	Col.	Serv.	26
Maculicornis.	NOTIOPHYGUS.	Col.	Gory.	456
Maillei.	ERODIUS.	Col.	Sol.	546
Maillei.	LEPTONYCHUS.	Col.	Sol.	512
Maillei.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	613
Mandibularis.	DENDROBIAS.	Col.	Serv.	42
Marginata.	RHIPICERA.	Col.	Lap.	233
Marginicollis.	ERODIUS.	Col.	Sol.	587
Maurus.	CERATOCOLUS.	Hym.	St-Farg.	747
Maxillosus.	DENDROBIAS.	Col.	Serv.	44
Mediatus.	BLEPHARIPUS.	Hym.	St-Farg.	734
Melasinus.	HYLOCHARES.	Col.	Latr.	128
Mexicanus.	ERIPHUS.	Col.	Serv.	89
Minuta.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	615
Mittrei.	ERODIUS.	Col.	Sol.	591
Morio.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	781
Morosa.	EBURIA.	Col.	Serv.	10
Muricata.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	620
Myrmeleonidum.	CRYPTUS.	Hym.	Boud.	330
Mystacina.	RHIPICERA.	Col.	Lap.	235
Mystacinus.	PTIOCERUS.	Col.	Lap.	262
NÉMATODES.		Col.	Latr.	125
NOCTURNES.		Lépid.	Ramb.	379
NOTIOPHYGUS.		Col.	Gory.	453
Neapolitanus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	571
Niger.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	782
Niger.	SANDALUS.	Col.	Lap.	269
Nigripes.	PACHILOSCELIS.	Aran.	Lucas.	364
Nigrita.	BLEPHARIPUS.	Hym.	St-Farg.	729
Nigrita.	XYSTROCERA.	Col.	Serv.	70
Nigritum.	RACHIDION.	Col.	Serv.	55

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Nigropunctatus.	NOTIOPHYGUS.	Col.	Gory.	454
Nitidicollis.	ERODIUS.	Col.	Sol.	583
Nitidipennis.	CORDYLOMERA.	Col.	Serv.	24
Nitidiventris.	ERODIUS.	Col.	Sol.	576
Nitidula.	LEBIA.	Col.	Buq.	677
Nitidula.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	619
Nodicollis.	OZODES.	Col.	Serv.	99
OBRIUM.		Col.	Serv.	93
ODOGENIUS.		Col.	Sol.	664
ODONTOCARUS.		Col.	Sol.	662
ORTHOSTOMA.		Col.	Serv.	61
OXYMERUS.		Col.	Serv.	50
OXYSTERNUS.		Col.	Latr.	164
OZODES.		Col.	Serv.	98
Oblonga.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	625
Oblongus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	555
Obliquus.	TRICHOPHORUS.	Col.	Serv.	18
Obliteratus.	ARTHRODEIS.	Col.	Sol.	516
Octolineata.	TRACHELIA.	Col.	Serv.	26
Octonotatus.	SOLENIUS.	Hym.	St-Farg.	719
Oculata.	XYLOCARIS.	Col.	Serv.	48
Oleæ.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	206
Olivieri.	ERODIUS.	Col.	Sol.	530
Orientalis.	ERODIUS.	Col.	Sol.	563
Orientalis.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	247
Ornatus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	774
Ornatus.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	709
Otiorhynchi.	BRACON.	Hym.	Boud.	334
Ovalis.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	780
PACHILOSCELIS.		Aran.	Lucas.	361
PACHYCARUS.		Col.	Sol.	666
PACHYDERES.		Col.	Latr.	149
PANDALUS.		Crust.	L. Duf.	477
PARASITES.		(Insectes).	Boud.	327
PERICALLUS.		Col.	Latr.	141
PHANEROGLOSSES		Col.	Sol.	502
PHEROPSOPHUS.		Col.	Sol.	655
PHILYDRUS.		Col.	Sol.	515
PHOEDINUS.		Col.	Serv.	58
PHOENICOCERUS		Col.	Serv.	28
PHREPATIDES.		Col.	Sol.	165
PHYLLOCERUS.		Col.	Latr.	165
PHYLLOXERA.		Hémip.	Boyer.	222
PHYSODACTYLUS		Col.	Latr.	315
PHYSOSCELUS.		Hym.	St-Farg.	804
PIEZOCERA.		Col.	Serv.	92
PLATYOMIDES.		Lépid.	Duponch.	433
PLOCHIONUS.		Col.	Barthelmi.	429
POSTEMMA.		Hémip.	L. Duf.	348

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages
PRISTILOPHUS.		Col.	Latr.	151
PRODONTIA.		Col.	Serv.	64
PROMECES.		Col,	Serv.	27
PROSTERNON.		Col.	Latr.	151
PSAMMÆCHUS.		Col.	Boudier.	368
PTÉROTARSUS.		Col.	Latr.	152
PTILODACTYLA.		Col.	Latr.	166
PTIOCERUS.		Col.	Lap.	260
PTYOCERUS.		Col.	Latr.	168
PYROPHORUS.		Col.	Latr.	144
Pallidipalpis.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	779
Pallipes.	PHYSOSCELUS.	Hym.	St-Farg.	806
Palmipes.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	765
Panzeri.	LINDENIUS.	Hym.	St-Farg.	798
Parvulus.	NOTIOPHYGUS.	Col.	Gory.	456
Parvus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	557
Patellatus.	THYREOPUS.	Hym.	St-Farg.	756
Pauperatus.	BLEPLARIPUS.	Hym.	St-Farg.	733
Pectinicornis.	DICREPIDIUS.	Col.	Latr.	150
Peiroleri.	ERODIUS.	Col.	Sol.	590
Peirolerii.	CHRYSOMELA.	Col.	Bassi.	465
Perla.	BRYOPHILA.	Chenill.	Guéné.	195
Persicœ.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	207
Petiolatus.	SOLENIUS.	Hym.	St.-Farg.	726
Petrophya.	SANDALUS.	Col.	Lap.	267
Picridis.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	201
Pictum.	IBIDION.	Col.	Serv.	106
Phæniceata.	LARENTIA.	Lép.	Ramb.	392
Philanthoides.	CERATOCOLUS.	Hym.	St-Farg.	742
Plana.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	627
Podagricus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	786
Pœkiloptera.	LEBIA.	Col.	Buquet.	675
Porcatus.	DIODONTES.	Col.	Sol.	519
Procerulus.	HYLOCHARES.	Col.	Latr.	127
Proximus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	575
Prunastri.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	211
Pterotus.	THYREOPUS.	Hym.	St-Farg.	760
Punctata.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	609
Punctatus.	CERATOCOLUS.	Hym.	St-Farg.	749
Punctatus.	SOLENIUS.	Hym.	St-Farg.	720
Puncticollis.	ERODIUS.	Col.	Sol.	556
Pusillus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	778
Pustulata.	TRACHELIA.	Col.	Serv.	25
Pygmæa.	CARADRINA.	Lép.	Ramb.	384
Pygmæa.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	611
Pygmæus.	DIRHAGUS.	Col.	Latr.	131
Pygmæus.	LINDENIUS.	Hym.	St-Farg.	797
Pytiocampa.	BOMBYX.	Lép.	Sap.	191
Quadricostata.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	628

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Quadridens.	AMPHIDESMUS.	Col.	Serv.	66
Quadrilineata.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	604
Quadrisignata.	LEBIA.	Col.	Buquet.	676
Quercus.	PHYLLOXERA.	Hémip.	Boyer.	223
Quinquemaculatus.	BLEPHARIPUS.	Hym.	St-Farg.	738
RACHIDION.		Col.	Serv.	54
RHIPICERA.		Col.	Latr.	168
RHIPICERA.		Col.	Lap.	228
RHIPICERIDES.		Col.	Latr.	167
RHIPICERITES.		Col.	Lap.	225
RHIZOTROGUS.		Col.	Bassi.	373
RHOPALOPHORA		Col.	Serv.	100
RUTELA.		Col.	Gory.	111
Radicum gram.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	212
Reaumurii.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	630
Reticulatus.	CERATOCOLUS.	Hym.	St-Farg.	747
Rorismarinis.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	217
Rotundatus.	ARTHRODEIS.	Col.	Sol.	515
Rotundicollis.	PHŒNICOCERUS	Col.	Serv.	29
Rubida.	RHOPALOPHORA	Col.	Serv.	101
Ruficornis.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	248
Rufipes.	CERATOCOLUS.	Hym.	St-Farg.	741
Rufipes.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	784
Rufipes.	DICREPIDIUS.	Col.	Latr.	157
Rufipes.	PACHILOSCELIS.	Aran.	Lucas.	362
Rufipes.	STERNOLOPHUS.	Col.	Sol.	311
Rufiventris.	PHYSOSCELUS.	Hym.	St-Farg.	805
Rufula.	LEBIA.	Col.	Buq.	680
SANDALUS.		Col.	Latr.	168
SAPHANUS.		Col.	Serv.	81
SCLEROPTERIDES		Col.	Sol.	487
SELONODON.		Col.	Latr.	163
SERRICORNES.		Col.	Latr.	113
SILENUS.		Col.	Latr.	128
SOLENIUS.		Hym.	St-Farg.	713
SPERCHEUS.		Col.	Sol.	317
STENASPIS.		Col.	Serv.	51
STENYGRA.		Col.	Serv.	95
STERNOLOPHUS.		Col.	Sol.	319
STERNOXES.		Col.	Latr.	120
STETHOXUS.		Col.	Sol.	307
STROMATIUM.		Col.	Serv.	80
SYNAPTUS.		Col.	Latr.	159
Sahlbergi.	NEMATODES.	Col.	Latr.	126
Sanguinicollis.	RHOPALOPHORA	Col.	Serv.	101
Santolinæ.	CARADRINA.	Lép.	Ramb.	387
Scaber.	ERODIUS.	Col.	Sol.	542
Scaber.	SOLENIUS.	Hym.	St-Farg.	715
Scapularis.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	256

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Schonherri.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	629
Scutatus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	764
Scutellata.	OPOMYZA.	Dipt.	Robert.	461
Semipunctatus.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	711
Senegalensis.	EURHIPIS.	Col.	Lap.	259
Servillei.	CRIOPROSOPUS.	Col.	Serv.	54
Servillei.	ERODIUS.	Col.	Sol.	540
Sexcinctus.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	703
Sexguttatum.	IBIDION.	Col.	Serv.	105
Sexmaculata.	LEBIA.	Col.	Buq.	679
Siculus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	570
Signatum.	IBIDION.	Col.	Serv.	104
Signatus.	BLEPHARIPUS.	Hym.	St-Farg.	731
Solieraria.	BOARMIA.	Lépid.	Ramb.	390
Solieri.	CALATHUS.	Col.	Bassi.	466
Spinipennis.	XESTIA.	Col.	Serv.	17
Strangulatus.	EUPORUS.	Col.	Serv.	21
Striata.	DIASTATA.	Dipt.	Robert.	460
Striatulus.	BLEPHARIPUS.	Hym.	St-Farg.	737
Striatulus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	775
Striatus.	CERATOCOLUS.	Hym.	St-Farg.	744
Striatus.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	707
Styx.	SATYRUS.	Lépid.	Bugnion.	337
Subæneus.	LINDENIUS.	Hym.	St-Farg.	798
Subcostatus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	580
Submetallica.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	614
Subnitidus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	579
Suborbicularis.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	616
Subparallelus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	584
Subpunctatus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	766
Sulcatus.	DIODONTES.	Col.	Sol.	522
Syriacus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	592
TEMNOPIS.		Col.	Serv.	90
TEMNOPTERUS.		Col.	Sol.	307
TETRALOBUS.		Col.	Latr.	147
TETRANYCHUS.		Acarid.	Gachet.	397
THROSCUS.		Col.	Latr.	134
THYREOPUS.		Hym.	St-Farg.	751
THYREUS.		Hym.	St-Farg.	761
TMESISTERNUS.		Col.	Serv.	72
TOMICEPHALUS.		Col.	Latr.	146
TRACHELIA.		Col.	Serv.	25
TRACHELIDES.		Col.	Sol.	495
TRACHYDERES.		Col.	Serv.	45
TRAGIDION.		Col.	Serv.	89
TRAGOCERUS.		Col.	Serv.	60
TRICHOPHORUS.		Col.	Serv.	17
TROPISTERNUS.		Col.	Sol.	308
Tangerianus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	581

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Tenuatus.	CYCNODERUS.	Col.	Serv.	102
Testudinaria.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	622
Tibialis.	CORYNOPUS.	Hym.	St-Farg.	803
Tœniatus.	TEMNOPIS.	Col.	Serv.	91
Triangularis.	LEBIA.	Col.	Buq.	678
Tricolor.	STENYGRA.	Col.	Serv.	97
Tricolor.	PHŒDINUS.	Col.	Serv.	39
Trigotephras.	ORGYA.	Lépid.	Sap.	183
Trilineata.	ZOPHOSIS.	Col.	Sol.	603
Tuberculatus.	DILOBITARSUS.	Col.	Latr.	143
Tuberculatus.	PTEROTARSUS.	Col.	Latr.	132
Ulicata.	CHESIAS.	Lépid.	Ramb.	394
Ulmi.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	215
Unicolor.	HYLOCHARES.	Col.	Latr.	128
VELIA.		Hémip.	Westw.	648
Vagus.	SOLENIUS.	Hym.	St-Farg.	722
Variabilis.	DESMODERUS.	Col.	Serv.	38
Variegatus.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	210
Varipes.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	773
Varus.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	775
Venustus.	LINDENIUS.	Hym.	St-Farg.	796
Verticalis.	STENASPIS.	Col.	Serv.	52
Vespiformis.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	701
Vestita.	CALLIRHIPIS.	Col.	Lap.	252
Vexillatus.	THYREUS.	Hym.	St-Farg.	762
Vicinus.	ERODIUS.	Col.	Sol.	582
Viridis.	EUPORUS.	Col.	Serv.	21
Vitis.	COCCUS.	Hémip.	Boyer.	214
Wesmaeli.	CROSSOCERUS.	Hym.	St-Farg.	783
XESTIA.		Col.	Serv.	16
XYLOBIUS.		Col.	Latr.	124
XYLOCARIS.		Col.	Serv.	47
XYLOCARIS.		Hémip.	Westw.	638
XYSTROCERA.		Col.	Serv.	69
ZOPHOSIS.		Col.	Sol.	598
Ziegleri.	CERATOCOLUS.	Hym.	St-Farg.	748
Zonatus.	CRABRO.	Hym.	St-Farg.	700

Nota. Cette Table et les précédentes sont dues à l'obligeance de M. le docteur Doumerc, qui a bien voulu se charger de leur rédaction. Je saisis cette occasion pour lui en témoigner toute ma reconnaissance.

A. LEFEBVRE.

Membres du bureau.

PRÉSIDENT.

M. Audouin,

Au Muséum d'histoire naturelle.

VICE-PRÉSIDENT.

M. Duponchel,

Rue d'Assas, n. 3 bis.

SECRÉTAIRE.

M. A. Lefebvre,

Rue de Provence, n. 19.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. Radiot,

Rue Cléry, n. 36.

TRÉSORIER.

M. Aubé,

Rue de Ponthieu, n. 14.

ARCHIVISTE.

M. Audinet-Serville,

Rue de Buffault, n. 21 bis.

Séances de la Société pendant l'année 1834.

3e de sa fondation.

Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
8	5	5	2	7	4	2	6	3	1	5	3
22	19	19	16							19	17

LES SÉANCES ONT LIEU A SEPT HEURES DU SOIR

Rue d'Anjou-Dauphine, n. 6, à Paris.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans cette livraison.

Page

Nouvelles observations sur les genres *Aptinus*, *Pheropsophus* et *Brachinus*, par M. Solier 655

Observations sur le genre *Ditomus*, par M. Solier 659

Description de onze espèces nouvelles du genre *Lebia*, par M. Lucien Buquet 673

Monographie du genre *Crabro*, par MM. Le Peletier de Saint-Fargeau et Brullé 683

Bulletin entomologique lv

Membres de la Société pendant l'année 1834 lxxx

Errata et addenda xcix

Table des matières ..... cij

AVIS.

MM. les Membres qui n'ont pas versé le montant de leur cotisation, pour l'année 1835, sont priés de l'envoyer dans le plus bref délai, afin de ne pas éprouver de retard dans l'expédition de leurs Annales.

MM. les Membres qui n'auraient pas encore reçu leur diplôme, sont invités à le faire savoir au secrétaire, *en lui indiquant la voie* par laquelle ils veulent qu'il leur soit envoyé.

MM. les Membres étrangers qui ne recevraient pas leurs Annales régulièrement sont priés de faire connaître au secrétaire, les libraires de Paris avec lesquels se trouvent en correspondance ceux de leur pays, afin que l'envoi des Annales se faisant par leur entremise, elles n'éprouvent désormais aucun retard.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD, RUE GARANCIÈRE, N. 5.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1834. — 1er TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 8 janvier.

Ouvrages offerts. Introduction to entomology, par les auteurs MM. Spence et Kirby.

Revue Entomologique de Silbermann, tom. 1, 6e livr. par l'éditeur.

Supplément à l'histoire naturelle des Lépidoptères de France de M. Duponchel, t. 1er, 12. livr. par l'éditeur.

Journal l'Institut, nos 32, 33 et 34.

Correspondance. Lettre du Secrétaire de la Société Entomologique de Londres qui, au nom de cette Société, fait part de son installation, et témoigne du desir d'entrer en correspondance avec celle de France.

Cette demande est accueillie à l'unanimité. La Société

décide que le recueil de ses Annales, sera envoyé à la Société Entomologique de Londres.

Renouvellement des membres du Bureau :

M. Audouin,	*Président.*
M. Duponchel,	*Vice-Président.*
M. A. Lefebvre,	*Secrétaire.*
M. Radiot,	*Secrétaire-adjoint.*
M. Audinet-Serville,	*Archiviste.*
M. Aubé,	*Trésorier.*

Communications. MM. les Drs Duplan et Gourjon présentent plusieurs nids de la *Xylocopa Violacea,* contenus dans l'échalas d'un ceps de vigne ; ce fait intéressant, bien que connu, captive un instant l'attention de la Société, qui adresse des remercîmens à ces messieurs.

M. A. Lefebvre donne communication d'une monographie des Cétoines de la Bohême, par M. Fiéber de Prague.

Lectures. Observations sur le genre Prostemma de M. De Laporte, par M. Léon Dufour.

Mémoire sur des Genres de la famille des Hémiptères Hétéroptères par M. Westwood de Londres. Ce mémoire étant écrit en anglais, la Société décide que traduction en sera faite par un des membres de la Société auquel il sera confié à cet effet, pour être ensuite inséré dans le recueil des Annales.

Membres reçus.

MM. C. Steven (de Sympheropol, Tauride), Morineau (de Paris), Vauthier (*id.*), Antonio Villa (de Milan), Jurine (de Genève), Paris (d'Epernay).

Séance du 22 janvier.

Ouvrages offerts. Nova acta Acad. Cœs. Leop. Car. naturæ curiosorum. Tom. XVI. part. 1 et 2. par l'Académie de Bonn et Breslau.

Journal l'Institut, n°s 35 et 36, par l'éditeur.

Communications. M. Chevrolat, en étudiant les tarses des Coléoptères désignés généralement sous le nom de Tétramères, a reconnu que des Chrysomèles exotiques et des Erotyles avaient, ainsi qu'il l'a déjà fait connaître pour des Curculionites (Brenthes) 5 articles aux tarses, le 4e est en effet très petit, visible seulement en dessus dans l'échancrure du 3e article, et de même grosseur que le 5e. M. Solier ayant signalé un fait semblable pour la famille des Longicornes, il est probable que l'ordre des Coléoptères n'est composé que de *Pentamères.*

Une discussion a lieu à ce sujet, M. de Laporte se range de l'avis de M. Chevrolat, et se propose de présenter bientôt un mémoire tendant à prouver cette assertion.

M. Audouin combat cette opinion, et rappelle celle de certains auteurs qui ont prétendu que tous les insectes avaient le même nombre d'articles à leurs antennes, etc.

Membres reçus, MM. Leclerc (de Tours), Le Play (de Nismes).

Séance du 5 février.

Sont présens, MM. Reich (de Berlin), Anderegg (de Brigg en Valais), et Bassi (de Milan).

Ouvrages offerts. Proceedings of the Royal Society, n° 13, 1832—1833.

Address delivred at the anniversary meeting of the Royal Society, on saturday, novembre 30 — 1833, par la Société Royale de Londres.

Journal l'Institut, n° 37—38.

Communications. M. Brullé présente un *Chlœnius* nouveau dont les pattes d'un des côtés sont différemment colorées que de l'autre, ce qui donne à douter de la véritable couleur des pattes de ce Coléoptère.

M. Audouin appelle l'attention de la Société sur un *Oryctes Nasicornis* monstrueux, qui porte trois jambes entées sur une seule cuisse à la patte antérieure droite.

M. Bassi montre un *Mélolonthe* monstrueux, qui a trois cuisses à la patte antérieure droite, ce qui sera pour cet entomologiste le sujet d'un prochain mémoire.

Au sujet de ces diverses monstruosités une discussion s'engage: MM. Boisduval, Feisthamel, Lacordaire et Lefebvre parlent de divers Lépidoptères monstrueux ou hermaphrodites, qu'ils ont été à même d'observer. M. Lacordaire cite Müller, qui assure avoir vu un Lépidoptère ayant la tête de sa larve.

M. Audouin communique le Tom. X des insectes d'Angleterre de M. Curtis.

Lectures. Mémoire sur un genre de Coléoptère nouveau (G. *Cardiomera*) par M. Bassi. Une discussion s'engage entre l'auteur et M. Brullé, au sujet de la validité des caractères que l'auteur assigne à ce genre.

Séance du 19 février.

Sont présens, MM. Reich (de Berlin) et Bassi (de Milan).

Ouvrages offerts. Verhandlungen der K. K. Landwirths-

chafts Gesellschaft in Wien, 6 vol. et id. Neue folge, 1 vol. et 1 livr. du 2 vol., par cette Société.

Revue Entomologique de Silbermann. Tom. 2. 7e livr. par l'éditeur.

Das zoolozische museum der Universität, Breslau. 1832 par cette Université.

Journal l'Institut, nos 39, 40.

Communications. M. Boisduval fait part d'un cas de monstruosité et d'hermaphrodisme remarquable dans un Lépid. noct. du genre *Lithosia*, qui lui a été communiqué par M. Anderegg, chasseur de Brigg en Valais ; cette Lithosia qui tient de deux espèces voisines, mais cependant fort distinctes l'une de l'autre, est *Aurita* ♂ d'un côté et *Ramosa* ♀ de l'autre.

M. Lefebvre donne connaissance d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. le professeur Gravenhorst de Breslau qui lui donne quelques détails sur sa monographie des Brachélytres qu'il va commencer, et pour laquelle il a à sa disposition non-seulement les matériaux immenses que lui ont fournis divers Entomologistes, mais encore la collection de Berlin et les insectes que l'Angleterre peut posséder d'indigènes en ce genre, et qu'il élève déjà à plus de six cents espèces connues et décrites.

M. Gravenhorst marque encore à M. Lefebvre devoir lui bientôt renvoyer sa collection d'Ichneumons, que ce dernier lui communiqua pour sa dernière monographie ; M. Lefebvre offre de mettre cette collection, aussitôt son arrivée à la disposition du Muséum de Paris, et des amateurs qui voudront déterminer leurs espèces d'après cet auteur.

Lectures. De l'identité des *Scolytus Destructor* et *Pygmœus* par M. De Laporte.

Coléoptères nouveaux, savoir: la *Nebria Crenatostriata* et

la *Chrysomela Peiroleri* (du Mont Rose), et la *Nebria Fulviventris* (des Apennins), par M. Bassi.

Cet entomologiste fait part d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. Géné de Turin, par laquelle ce professeur justifie des motifs pour lesquels il a cru devoir réunir de nouveau dans un seul genre, la tribu des Forficulaires dans son essai d'une monographie des Forficules indigènes qu'il a publié. Des observations sont faites à ce sujet par M. Audinet Serville, qui réclame contre la réunion des *Forficula* avec les *Forficesila*.

Résumé du travail de M. Léon Dufour sur l'anatomie des Hémiptères, par M. Audouin.

Recherches anatomiques et considérations entomologiques sur les insectes Coléoptères des genres *Macronychus*, *Elmis*, et *Stenelmis* par M. Léon Dufour.

Description d'un Parasite du genre *Bracon* sorti en larve du corps de deux Curculionites vivans (les *Barynotus Elevatus* et *Otiorhynchus Linguarius*), par M. Boudier, de Montmorency.

Description du genre *Psammœchus* par le même.

Membre reçu, M. Charles Chevallier (de Paris).

Séance du 5 mars.

M. le baron de Walckenaer, membre honoraire, et MM. Reich de Berlin, et Bassi de Milan sont présens.

Ouvrages offerts. Proceedings and philosophical transactions of the Royal Society of London, for the year 1833, part. 2, par cette Société.

Journal l'Institut, n°s 41 et 42, par l'Editeur.

M. Audinet-Serville présente un manuscrit du catalogue systématique qu'il vient de faire des divers mémoires contenus dans les ouvrages formant la bibliothèque de la Société.

Communications. M. Audouin met sous les yeux de la Société un *Cebrio Gigas* qui présente une atrophie à l'antenne gauche.

Lectures. Quelques observations sur le genre *Prostemma* de M. de Laporte, et descriptions avec figures d'une nouvelle espèce de ce groupe générique, par M. Léon Dufour, membre honoraire. Ce mémoire seulement présenté à la séance du 8 janvier dernier, est l'objet des observations suivantes de la part de M. de Laporte.

« D'abord quant au premier reproche que me fait « M. Léon Dufour d'avoir formé mon genre *Prostemma* sur « le *Nabis Guttula*, et d'avoir ensuite dans mon supplé- « ment indiqué comme l'un des caractères de ce genre « d'avoir des hémélytres très courts et ce qui lui paraît con- « tradictoire, je lui ferai observer que les individus à hé- « mélytres privés de leur partie membraneuse m'avaient « toujours paru être de la même espèce que ceux munis « de cette partie, ou le véritable *Guttula* de Fabricius, ces « insectes étant très communs autour de Paris sous le « premier de ces états, et fort rares sous le deuxième, « j'avais cru que cette espèce, à l'exemple de plusieurs « autres Hémiptères, n'acquérait d'ailes entières que dans « des cas fort rares ; cette opinion est partagée par « MM. Curtis et Westwood qui tous deux m'ont envoyé « cet insecte sous le nom de *Nabis Guttula.* Aujourd'hui « M. Dufour nous annonce que, par suite d'observations « anatomiques, il s'est assuré que ces deux insectes doivent « être regardés comme formant des espèces distinctes. « Personne mieux que ce savant zoologiste n'est en état

« de faire des recherches de ce genre, et je m'en rapporte « entièrement à sa découverte; j'ai voulu seulement expli- « quer l'espèce de contradiction qu'il avait remarquée dans « mon travail.

« Sur le deuxième point de la position des véritables « ocelles dans les *Prostemma*, j'avoue que je ne puis « partager l'opinion de M. Léon Dufour, et que les corps « que j'ai regardés comme des ocelles vus au micros- « cope m'ont présenté l'aspect de petites calottes sphéri- « ques et transparentes de la même nature que ces orga- « nes chez les autres Hémiptères. Je vais, au reste, me livrer « à de nouvelles recherches sur ces insectes, et je les sou- « mettrai à la Société aussitôt que j'en aurai obtenu des ré- « sultats satisfaisans. »

Descriptions de plusieurs espèces de Lépidoptères du centre et du midi de la France, par M. Rambur.

Description et observations au sujet d'une monstruosité du *Rhizotrogus Castaneus* ayant trois pattes insérées sur la rotule antérieure droite, par M. le chevalier Bassi (de Milan). Ce mémoire est l'objet de plusieurs remarques de la part de M. Audouin, relativement à la marche que met la nature dans la formation des monstruosités. Ce professeur fait remarquer qu'en général, elles sont toutes plus fréquentes dans les extrémités des corps organisés que vers leur centre, ce qui tient à ce que la trop grande affluence de matière nutritive tend toujours à se subdiviser vers les extrémités.

Nouveau genre de Coléoptères de la famille des Lampyrides propres à la Sicile (*Malacogaster Passerinii*), et nouvelles espèces de Coléoptères Italiens, savoir : *Platynus Erythrocephalus* (Peiroleri), Alpes ; *Platynus Peirolerii* (Géné), Alpes ; *Calathus Solieri* (Bassi), Sicile ; *Cymindis*

Etrusca (Bassi), Toscane; *Purpuricenus Ætnensis* (Bassi), Sicile; *Clytra Guerinii* (Bassi) Sicile, par M. le chevalier Bassi (de Milan).

Recherches anatomiques et considérations entomologiques sur quelques insectes Coléoptères compris dans la famille des *Dermestins* et des *Byrrhiens*, des *Acanthopodes* et des *Leptodactyles*, par M. Léon Dufour.

Séance du 19 mars.

M. Bassi (de Milan) est présent.

Objets offerts. Entomological Magazine, n° VI, January 1834, par M. Walker, Editeur.

Cadre renfermant trois Lépidoptères imprimés d'après le procédé Emy, et notice statistique manuscrite sur les environs de Rouvray, département de la Côte-d'Or, par M. Emy.

La Société décide que le cadre offert par M. Emy sera suspendu dans le local des séances.

Figure et description de l'*Epeira Mexicana*, par l'auteur M. Lucas.

Complément de l'histoire naturelle des Lépidoptères de France; Iconographie des chenilles de M. Duponchel; tom. 1. livr.

M. Guérin présente le prospectus de l'ouvrage qu'il entreprend avec M. Percheron, et qui a pour titre *Genera des Insectes*. Il montre divers dessins d'anatomie faits par M. Percheron, et d'insectes parfaits exécutés par lui, qui sont destinés à cet ouvrage.

Communications verbales. M. Duponchel rend compte d'un mémoire de M. Becquerey sur la chaleur des invertébrés, chaleur qu'il a pu apprécier à l'aide du galvanomètre; ce mémoire a été lu à la dernière séance de la Société d'histoire naturelle. M. Becquerey ayant constaté le degré de chaleur dans les trois états des Lépidoptères, de larve, de chrysalide et d'état parfait, a trouvé que la chaleur est plus faible dans la chrysalide, plus forte dans l'état parfait, et plus élevée dans l'état de larve.

M. Audouin appuie cette assertion par ses propres observations, développe les causes de ces différences et s'appuie en général sur ce que la chaleur des corps organisés est toujours en rapport avec l'intensité de la respiration. Il cite les observations faites sur ce même sujet par M. Nobili avec un thermomètre thermo-électrique sur le ver à soie aux diverses époques de ses transformations, et consignées dans les *Annales de physique et de chimie.* On pensait auparavant que la chaleur des insectes était ambiante.

M. Lefebvre donne des nouvelles des frères Verreaux qui viennent de faire un envoi en tous genres à leur père, et dans lequel on remarque une assez grande quantité de Phalénites et autres genres suivans des environs du Cap de Bonne Espérance. Au départ de cette caisse le 15 octobre dernier, M. Jules Verreaux partait pour une excursion à environ 100 lieues dans l'intérieur, et son frère, M. Alexis, allait s'embarquer pour les côtes de la Cafrerie.

MM. Boisduval et Lefebvre qui ont examiné les Lépidoptères précités, ont remarqué entre eux et ceux de nos pays une similitude assez frappante; plusieurs espèces sont même absolument identiques.

M. Audouin communique une lettre de M. Gachet de Bordeaux, relative à de petits Acarides, notamment le *Tetranicus Lintearius* de M. Léon Dufour, trouvé sur l'Ajonc,

et deux nids d'une nouvelle Mygale qu'il a découverts en récoltant des Jungermannes.

M. Chevrolat rapporte qu'il a trouvé dans l'intérieur d'un vieux chêne de la forêt de Fontainebleau, un *Lucanus Parallelipipedus* occupé à broyer avec ses mandibules un *Hélops Caraboïdes*, puis se repaître ensuite de la liqueur de ce Coléoptère qui offrait encore quelques signes de vie; il assure que là où se rencontre ce dernier insecte, on est toujours certain de trouver le premier. Il ignore si les habitudes du *Lucanus Cervus* sont de même nature.

M. Chevrolat signale également la voracité de la plupart des Malacodermes; il a rencontré plusieurs fois aux environs de Tours le *Telephorus Clypeatus* d'Ill, s'attaquant toujours à une espèce nouvelle de *Malthinus*, genre voisin: il le saisissait à la tête qu'il mangeait ainsi que le corselet. Plusieurs fois même M. Chevrolat eut à se repentir d'avoir enfermé dans ses bouteilles de chasse, des *Cleyrus*, *Thanasimus* et *Dorythes* qui en peu de temps détruisaient indistinctement tout ce qui se présentait à eux.

A ce sujet, M. Le Peletier de Saint-Fargeau assure qu'il y a beaucoup d'insectes qui semblent devoir être carnassiers, et cependant qui ne le sont pas. Il cite pour exemples quelques espèces de Tenthrèdes qui mangent des insectes sur les fleurs; ce qui n'arrive cependant que lorsque la trop grande chaleur ayant desséché toutes les plantes, le suc de leur calice se trouve absorbé. Les Tenthrèdes alors se saisissent des insectes auxquels elles peuvent s'attaquer, et leur ouvrent l'abdomen pour y sucer le liquide qu'elles ne peuvent plus recueillir sur les fleurs.

M. de Saint-Fargeau ajoute qu'il est assez commun de rencontrer des larves qui s'attaquent entre elles et se dévorent. Il cite à l'appui de cette assertion les chenilles de la *Noctua Satellitia* et de la *Cucullia Scrophulariæ* qui se

dévorent mutuellement; c'est même pour cette raison qu'on les rencontre toujours isolées.

La Société dans sa séance du 20 février 1833 avait arrêté, que pour honorer la mémoire de M. Latreille elle resterait un an sans nommer de président honoraire. Ce terme étant expiré, la Société usant du droit que lui donne l'article 7 de son réglement décide qu'il n'y a pas lieu à nommer en ce moment de président honoraire et remet cette question indéfiniment.

Ouvrages d'Entomologie

PUBLIÉS DEPUIS LE 1er JANVIER 1834.

(1er *trimestre.*)

FRANÇAIS.

RECHERCHES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES SUR LES HÉMIPTÈRES, accompagnées de considérations relatives à l'histoire naturelle et à la classification de ces insectes, par M. *Léon Dufour*, 1 vol. in-4, avec 19 planch. Paris, 1833.
Prix. 20 fr

COLÉOPTÈRES DU MEXIQUE, par M. *A. Chevrolat*, 1re livraison. Paris, chez Lequien fils.
Prix. 1 fr.

MAGASIN ZOOLOGIQUE, de M. *Guérin*, 3e année. Paris, Lequien fils.
On s'abonne séparément à chaque section.
Prix de chaque vol. 18 fr.

REVUE ENTOMOLOGIQUE, par *Gustave Silbermann ;* livraisons 6, 7 et 8, Lequien fils, à Paris.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*, tome IV, 1re et 2e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 6 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel;* tome VIII, deuxième partie, Nocturnes; tome V, deuxième partie, 13e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel;* tome Ier, 12 et 13e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons de France,* par M. *Duponchel;* tome Ier, 8 et 9e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES de la collection de M. le comte Dejean. 2e livraison.

Ce catalogue contiendra 4 livraisons.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

La 3e livraison, sous presse, paraîtra prochainement.

ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL, DE M. LE BARON CUVIER, par *F.-E. Guérin;* 34e livraison. Paris, J.-B. Baillière.

Prix de chaque livraison en noir. 6 fr.

Figures coloriées. 15 fr.

ICONES HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS, collection avec figures coloriées des Papillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur *Boisduval*. Paris, Roret, 21, 22, 23 et 24e livraisons. 5 fr.

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES, ou Descriptions et figures des Chenilles d'Europe, par MM. *Boisduval*, *Rambur* et *Graslin*. Paris, Roret, livraisons 21, 22, 23 et 24e.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1834. — IIe TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 2 avril.

M. le baron Walkenaër, membre honoraire, et M. le chevalier Bassi, de Milan, sont présens.

Ouvrages offerts : Coléoptères du Mexique, par A. Chevrolat; premier fascicule, par l'auteur.

Communications : M. Chevrolat annonce qu'il vient de recevoir des nouvelles de la veuve Sallé, de son fils et de M. Vasselet, voyageurs naturalistes, envoyés par lui au Mexique, il y a deux ans. Leur lettre du 20 décembre 1833 annonce une récolte de mille cinq cents insectes que ces chasseurs ont faite, après avoir été long-temps éprouvés par les maladies; ils allaient partir pour la Véra-Crux, d'où ils devaient ensuite s'engager plus loin dans l'intérieur du pays.

M. Bassi fait part d'une lettre de M. Mieg, professeur à Bâle, qui annonce sa prochaine publication d'une monographie du genre *Buprestis*.

Il annonce également que le Muséum d'histoire naturelle de Zurich, conjointement avec M. Escher Zollikofer, vient d'envoyer M. Lembert à Mozambique, et M. Horner au Mexique, pour y faire des collections dans toutes les branches de l'histoire naturelle, mais surtout en insectes.

M. Lefebvre donne des nouvelles de M. Pictet, de Genève, qui lui annonce la prochaine publication de ses *Phryganes*.

Lectures : Le Secrétaire présente, de la part de M. Valade Gabel, un Mémoire de M. Latreille, son oncle, sur une distribution de la tribu des Elatérides et genres voisins; ce Mémoire a été terminé peu de temps avant la mort de l'auteur. La Société décide que ce travail sera inséré dans le premier numéro 1834 de ses Annales, sous presse en ce moment.

Monographie du genre *Notiophygus*, par M. Gory.

Division de la tribu des *Tortrices* en vingt-deux genres, par M. Duponchel.

Observation sur le *Plochionus Bonfilsii*, par M. Barthélemy (de Marseille).

Note sur le *Bombyx Pytiocampa*, par M. Boyer de Fonscolombe (d'Aix).

Note sur l' *Orgya Trigotephras*, par M. Lefebvre.

Recherches sur les insectes nuisibles à la vigne, par M. le baron de Walckenaer.

Membre reçu, M. Zanella (de Milan).

Séance du 16 avril.

M. le baron Walckenaër, membre honoraire, présent.

Ouvrages offerts : Les Aranéides de France classées par

leur organisation, etc., par M. le baron de Walckenaër, premier, deuxième et troisième fascicules avec dix planches en noir; par l'auteur.

Vies de plusieurs personnages célèbres, etc.; par M. le baron de Walckenaër; 2 vol. in-8°; par l'auteur.

Titre et table des matières du tom. 1er du Journal de l'Institut; par l'éditeur.

Correspondance : Lettre de M. Arago, secrétaire de l'Institut, qui remercie de la part de l'Académie, la Société de l'envoi du quatrième numéro du tom. 2 de ses Annales.

Communications : Le Secrétaire annonce, de la part de M. Louis Coulon, de Neufchâtel en Suisse, que les pâturages du Jura ont été dévorés l'été dernier au mois de juin, au point de ne pouvoir y mettre le bétail, par la chenille de la *Noctua Segetis* et la larve de la *Galeruca Tanaceti.* La première dévorait les racines, et la seconde l'extrémité de l'herbe qui n'avait pas encore séché par suite des ravages de la chenille; l'on entendait même d'assez loin le bruit que ces larves faisaient en mangeant; et les teintes jaunâtres qui s'étendaient sur les pâturages indiquaient leur présence.

M. Audinet-Serville présente, de la part de M. Solier, de Marseille, une espèce de Cicindèle du midi, voisine de la *Maura*, et qui semble nouvelle. L'auteur la désigne sous le nom de *Frioli.* Cette espèce est le sujet de quelques observations de la part de la Société : avant de la regarder comme tout-à-fait inédite, M. Serville aura besoin de consulter encore d'autres collections.

M. le baron de Walckenaër signale les diverses erreurs dans lesquelles on était tombé au sujet de l'*Aranea Domestica*, et rétablit ainsi la synonymie de celles que figure Lyonet dans ses *Recherches*, etc., 1832, in-4° :

Première araignée mâle, pl. 8, fig. 2, p. 76-83, est la *Te-*

genaria Civilis, pl. 8, fig. 2, et de 1 à 16. — Seconde espèce d'araignée mâle, pl. 9, fig. 5, p. 83-93, est la *Clubiona Atrox*, pl. 8, fig. 5, et de 1 à 18 (Les parties mâles et la disposition des yeux servent pour les deux). Araignée femelle du même genre, pl. 10, fig. 1 à 27, est la *Tegenaria Domestica*, fig. 1, et de 2 à 27.

Note de M. Daube, de Montpellier, communiquée par M. Gory, sur le *Cebrio Gigas* et son mode d'accouplement. M. Audouin, à ce sujet, rappelle que ce fait dont il a déjà entretenu la Société, et qu'il a été à même d'observer à Nîmes, lui avait été, avant ses propres observations, signalé par M. Guérin.

Séance du 7 mai.

M. le baron de Walckenaër, membre honoraire, et M. le docteur Godron, de Strasbourg, sont présens.

Ouvrages offerts : Rapport sur une collection de Coléoptères de Madagascar, par M. Klug (en allemand); par l'auteur.

Monographies entomologiques, *avec les dessins originaux*, par le même (en allemand); par l'auteur.

Genres et espèces des Curculionides, par M. Schonherr, tom. IIe, 1re partie (en latin); par l'auteur.

Monographie des Psélaphides; par M. Aubé (en latin); par l'auteur.

Description d'une nouvelle espèce de *May Flies* d'Angleterre; par M. Curtis (en anglais); par l'auteur.

Supplément aux Lépidoptères de France; par M. Duponchel, tom. 1er, 13e livraison; par l'éditeur.

Revue entomologique de Silbermann, tom. IIe, 3e livraison; par l'auteur.

Communications : M. le baron Walckenaër fait part d'une lettre dans laquelle M. Léon Dufour (de Saint-Sever, Landes), s'exprime en ces termes au sujet du moyen qu'emploient les Araignées pour se transporter en l'air d'un lieu à un autre.

« J'avais placé au bout de mon doigt une *Thomise*, et « j'étais entouré de personnes *oculatissimes* que je voulais « rendre témoins des prodiges de notre Saqui. La *Thomise* « redresse son abdomen et lâche abondamment des fusées « divergentes de fils qui n'échappent ni à mon œil ni à « ceux des assistans. La voilà qui s'élance non pour suivre « une route horizontale ou déclive, mais une ligne ascen- « dante qui lui fait franchir et dépasser le toit d'une maison « élevée de quarante pieds au moins. Ce voyage aérien a « été bien constaté, mais l'explication n'est pas sans diffi- « culté pour moi. Je renouvellerai mon observation, mes « expériences, et j'en chercherai la solution. »

M. Walckenaër entre à ce sujet dans divers détails pour expliquer ce fait. Il rapporte avoir fait lui-même une expérience analogue, et qui, jointe à la précédente, prouve suffisamment que non-seulement les Araignées en général jouissent de l'étrange faculté de traverser un chemin, une rivière, mais même de se transporter à d'immenses distances par le moyen de leur fil qui leur sert véritablement de ballon pour ce voyage. Les divers essais qu'il a faits sur les individus adultes ne lui ont point réussi, mais il ont été presque toujours couronnés de succès sur les jeunes.

Isolé dans une allée du parc de Pau, il mit sur son doigt une très jeune *Epeira Diadema*, grosse comme une tête d'épingle; bientôt l'Araignée se laissa tomber en pendant au bout du fil qui la retenait au doigt. M. Walckenaër lui coupa avec un autre doigt toute la longueur de son fil, ce qui l'obligea à en former un autre. Après avoir ré-

pété plusieurs fois le même manège, à la troisième ou quatrième, l'Araignée remonta le long de son fil jusque près du doigt, le coupa, en fit un peloton, agita ses pattes et s'élança dans l'air avec ce peloton, en faisant un angle d'environ 45 degrés à l'horizon, et disparut bientôt dans l'espace.

Cette expérience, répétée plusieurs fois par M. Walckenaër, eut toujours lieu de la même manière, quelle qu'ait été l'espèce d'Araignée, ce qui lui fait penser que toutes se servent de cet étrange moyen de voyager.

M. Walckenaër raconte en outre l'expérience fort curieuse que cite M. Spence, dans ses Élémens d'Entomologie. Ayant placé une grosse *Epeira Diadema* adulte sur une canne courbe, dont la base plongeait dans un courant d'eau, il vit l'Epéire remonter à plusieurs reprises lorsqu'elle touchait l'eau. Bientôt il la perdit de vue; et à son grand étonnement l'aperçut de l'autre côté de l'eau, poursuivant son chemin. L'Epéire avait à cet effet filé deux fils le long du bâton dont elle en coupa un qui, en voltigeant, vint bientôt se fixer à quelque objet sur l'autre bord, et lui servit ainsi de pont. M. Spence pense que c'est de cette manière que les Araignées se transportent au-delà d'un courant d'eau lorsqu'elles sont adultes. M. le Peletier de Saint-Fargeau appuie cette opinion par ses propres expériences.

M. Audouin rapporte les expériences qu'il a faites sur les voyages aériens des Aranéides, et qui lui ont prouvé que ce n'est pas seulement en agitant ses pattes que l'Araignée peut naviguer dans l'air, comme l'assure Viret dans un Mémoire présenté à l'Académie, mais aussi en se servant d'un fil. Ayant posé une jeune Epéire sur le bout de son doigt, et répété la même section du fil à plusieurs reprises, voici ce qu'il a remarqué : l'Araignée, soit après avoir jeté un deuxième fil, soit avec un simple, commence peu-à-peu, en pendant

au bout, à remuer ses pattes. Elle s'éloigne de la verticale et arrive enfin à une ligne horizontale; poursuivant toujours, elle a bientôt complètement parcouru l'autre quart du cercle, et elle se trouve dans la verticale, au-dessus du doigt : alors elle coupe le fil elle-même si on ne le rompt, et s'échappe suspendue comme un aréonaute à son ballon.

M. Audouin a remarqué que si l'expérience a lieu en plein jour dans un appartement clos et aussi obscur que possible, l'Araignée se dirigera toujours du côté d'où s'échapperont les rayons de lumière.

M. Walckenaër assure que Lister a parlé de cette observation que vient pleinement confirmer celle de M. Audouin.

Après une assez longue discussion sur ce sujet, et les Aranéides en général, M. Walckenaër assure qu'il n'existe, dans un rayon de vingt-cinq lieues environ autour de Paris, aucune espèce d'Araignée venimeuse pour l'homme, même la grosse *Epeira Diadema*.

M. Lefebvre annonce, de la part de M. Germar, de Halle, que M. Zimmermann (auteur d'une monographie des Zabroïdes) poursuit son voyage dans les États-Unis d'Amérique et offre aux amateurs cent exemplaires d'insectes (soixante espèces environ) pour un louis; les Lépidoptères seuls sont doubles de prix. Les lettres et paiemens doivent être adressés, franc de port, à M. Sommer, à Altona.

M. Lefebvre annonce que M. Montet de Laroche (de Vendôme) s'occupe d'observations sur le *B. Rubi*. A ce sujet il rapporte les expériences que l'on a faites sur cette Chenille qui passe l'hiver et qui bien que gelée n'en continue pas moins de se chrysalider et de se métamorphoser au printemps.

M. Boisduval assure avoir cassé des chrysalides dans

lesquelles se trouvaient des glaçons, ce qui n'empêchait pas les autres, également glacées, de se métamorphoser à leur époque.

M. Walckenaër assure avoir trouvé dans le rude hiver de 1829 à 1830 diverses Aranéides et entre autres une *Thomise* parfaitement gelées, et qui cependant revinrent à la vie.

M. Lacordaire, pour confirmer la force de vitalité des insectes, mais dans des circonstances opposées, rapporte qu'il a souvent rencontré sur le sable, à un soleil de plus de 60 degrés, des chrysalides d'un *Sphinx* parfaitement vivantes.

M. Lefebvre dit également avoir trouvé en Égypte diverses chrysalides, entre autres celles de la *Pieris Rapæ*, qui bien que propre à nos climats tempérés résistaient journellement à un soleil d'à plomb non moins brûlant.

M. Lefebvre communique une lettre de M. Klug, qui lui certifie posséder plusieurs exemplaires de son *Hipp. Titea* ♂ ♀ (*Satyrus Darcet*, Lef.) parfaitement pareils, ce qui lève tous les doutes de M. Lefebvre au sujet de cette espèce, qu'il pensait n'être qu'une variété du *Larissa*. (1)

Il assure également que le *Graphipterus*, rapporté des Oasis de Bahryeh, par ce dernier, et dont plusieurs coléoptéristes voulaient faire une nouvelle espèce, n'est autre que le *Variegatus* ou *Carabus Serrator* de Forskal. Ce même professeur pense que les *Pimelia Pariset* et le *Gyrinus Harrarah*, de M. Lefebvre, sont, la première une des innombrables variétés de la *P. Cothurnata*, la seconde le *G. Æreus* Kl. qui incessamment doit être publié dans la 4e livr. des *Symbola Physicæ*.

M. Klug, qui ne connaît pas la ♀ du *Satyr. Anthelea*, ne comprend pas comment la ♀, qu'en rapporta M. Lefebvre,

(1) *Voir* tom. 1er, pag. 89.

ne puisse être que celle du *Telephassa*, ou du moins tellement voisine qu'on la confonde avec elle.

M. Lefebvre, qui a pris lui-même ces individus accouplés sur les coteaux arides de Yakakeuï, près Smyrne, s'étonne que les Entomophiles qui ont récolté l'*Anthelea*, n'aient jamais pris sa ♀ qui paraît, il est vrai, lorsque le ♂ est défleuri (environ quinze jours à trois semaines après lui comme la plupart des Lép. diurnes). Il rapporte la judicieuse observation que M. Boisduval a signalée à ce sujet dans ses Icones, en réunissant le *Telephassa* et l'*Anthelea* dont les ♀ se trouvent être les mêmes, tandis que les ♂ sont, selon les localités, ou jaunâtres ou blancs, seule différence qui existe entre eux. M. Duponchel se range de l'avis de M. Boisduval, et se propose de rectifier le doute dans lequel il était et qu'il avait signalé à ce sujet dans son ouvrage sur les Lépidoptères.

M. Lefebvre fait observer que dans la *Revue Entomologique* de M. Silbermann, tom. II, 8e livr., les deux *Mégacéphales*, décrites à la pag. 83, sous les noms de *M. Adonis* et *M. Laportii*, doivent être considérées comme une seule et même espèce, dont MM. Delaporte et Chevrolat envoyèrent simultanément la description à M. Silbermann.

Lectures : Notice sur les travaux de MM. Zetterstedt et Dahlbom, communiquée par M. Fries.

Nouvelle espèce de Lépidoptère nocturne du *G. Psyché*, par M. de Fons-Colombe.

Description de deux Coléoptères nouveaux du *G. Oodes*, par M. Buquet.

Membres reçus : MM. A. H. Davis (de Londres), M. Curtis (*Id.*), Edward Doubleday (*Id.*), S. Hanson (*Id.*), Carlier (de Liège), Hérétieu (de Cahors).

Séance du 4 juin.

MM. le baron Walckenaër, membre honoraire, Hope de Londres et Bassi de Milan, sont présens.

Ouvrages offerts : Précis des travaux de la Société Royale des Sciences, etc. de Nancy, de 1829 à 1832, par cette Société.

Compte rendu des travaux de cette Société pendant les années 1832-1833, par cette Société.

Complément aux Lépidoptères de France, par M. Duponchel, tom. 1er, 9e livr., par l'éditeur.

Correspondance : Lettre de M. Graëlls, de Barcelone, datée du 6 mai dernier, contenant des détails sur les accidens causés en Catalogne par le *Theridion Malmignatte.* Il s'exprime en ces termes à ce sujet :

« L'apparition d'une Araignée dont les morsures ont « produit de graves accidens chez quelques habitans d'*el* « *Campo de Tarragonas*, et par suite desquels plusieurs « personnes d'une constitution faible sont mortes, fut si- « gnalée pour la première fois en 1830, par les gens du « peuple appelés *El Plor.* Elle attira l'attention de l'Aca- « démie Royale de médecine et de chirurgie de Barcelone, « qui nomma une commission pour examiner les person- « nes mordues par cette Araignée, et reconnaître quelle « était l'espèce qui causait ces accidens. Malheureusement « ce dernier point fut difficile à vérifier, les paysans s'étaient « attachés à détruire toutes les Araignées qu'ils rencon- « traient, et ne pouvaient signaler celle malfaisante.

« En 1833, Ce fléau apparut pour la deuxième fois « parmi les habitans d'*el Vendrell*, dans le même district « en produisant les mêmes accidens, et en telle quantité

« que les paysans n'osaient plus sortir pour se rendre à « leurs travaux; cependant de graves accidens furent si- « gnalés. Nommé pour faire partie de la commission char- « gée d'examiner cet insecte, je reconnus que cette Arai- « gnée n'était autre que le *Theridion Malmignatte.* (Aran. « 13-Guttata. Fab.)

« J'ai vu en effet cette espèce en très grande abondance « dans les terres incultes de *Monjui*, près Barcelone, jus- « qu'au château de *Fels*, principalement sur les côtes de « *Garaf.* Elle n'a pas dans ces localités produit les mêmes « malheurs que parmi les cultivateurs ci-dessus mention- « nés à cause du peu d'habitans dans ces terres incultes.

« Parmi les particularités que j'ai remarquées dans ces « derniers lieux, j'ai observé que cette Aranéide se nourrit « principalement de la *Cicindela Scalaris* qui est très com- « mune dans cette contrée. Le nid de ce Theridion était « formé de débris de ce Coléoptère, entrelacés avec quel- « ques parcelles de végétaux par divers fils. Cette Araignée, « qui guette fort bien sa proie, du fond de sa retraite, se « précipitait hors de sa demeure avec une grande vélocité « pour se jeter sur divers Orthoptères Sauteurs, et quel- « ques Cigales qui mouraient de suite entre les mandibules « de leur ennemie. »

Quelques observations ont lieu à ce sujet. M. Lefebvre, entre autres, rapporte que malgré tous ses soins, il ne put durant le séjour d'un an qu'il fit en Sicile, trouver ce *Theridion* que lui avait signalé particulièrement M. Latreille, ni aucune *Tarentule.* Cependant on lui parla dans plusieurs endroits d'une *Araignée* venimeuse, sans jamais cependant lui présenter l'animal, ou le décrire d'une manière précise. Parmi les accidens aussi bizarres, exagérés et contradictoires, que les moyens curatifs employés en ces occasions qui lui furent rapportés, il n'entendit jamais dire que

la mort ait été la suite de la morsure de cette Aranéide, mais bien des somnolences prolongées, des fièvres chaudes assez violentes, des secousses brusques et réitérées dans le système nerveux, dont on guérissait au bout de plus ou moins de temps. Les Siciliens désignant en général les Araignées, surtout celles des campagnes, sous le nom de *Tarentola*, on présentait à M. Lefebvre les premières venues, comme celles venimeuses. Cependant il remarquait que c'était toujours de petites espèces et non de belles *Epéires*, mais plutôt de petites *Thomises*, des *Lycoses*, des *Erèses*, ce qui lui donnait lieu de croire qu'il pouvait bien exister un *Theridion*, dont on sait que la taille n'excède guere la plupart des espèces de ces genres. On lui assurait assez généralement que l'*huile* et la *thériaque* étaient employées avec succès contre le venin des morsures de cette Araignée qu'on semblait redouter beaucoup à Noto, à Randazzo, petite ville au pied nord de l'Etna, et à Collesano, village au pied des monts Madoniers, où on la désigne sous le nom de *Tarentola Ballarini*.

Communications. Le Secrétaire fait part de deux lettres de M. Westwood et M. Spence secrétaire de la Société Entomologique de Londres, dans lesquelles sont donnés des détails sur cette Société, dont le nombre des membres s'élève déjà à cent vingt. Parmi les membres honoraires étrangers, dont le nombre ne doit pas être plus de dix, on remarque jusqu'à présent MM. Audouin, de Haan, Gravenhorst, Hammerschmidt, Klug, A. Lefebvre, Passerini, Schônherr et Wiedmann. La 1re livr. de ses publications est sous presse.

Il annonce de la part de M. le D. Huet, de Paris, que dans le mois de mars dernier, un enfant ayant tous les symptômes d'une maladie vermineuse, après avoir rendu (au dire de sa mère) une *Scutigera Coleoptrata* (qui mou-

rut aussitôt après son émission), se rétablit peu-à-peu sans avoir jamais, ni avant ni après la sortie de cet insecte, rendu aucun ver intestinal.

La Société, dans une discussion qui s'élève à ce sujet, décide qu'il n'y a pas lieu à suivre cette observation, l'émission de la *Scolopendre* n'étant pas suffisamment prouvée, et selon toute probabilité l'insecte n'ayant pu séjourner dans le corps de l'enfant.

M. Boisduval fait part d'une observation curieuse au sujet de deux Chenilles de l'*Urania Pygmæa* de Macleay, figurée dans les transactions de la Société Zoologique de Londres, et qui n'a aucun rapport avec celle connue de l'*Urania Riphœus ;* cette dernière, que M. Sganzin a élevée en abondance sur le *Mangifera Indica*, à Madagascar, a, comme l'a signalé déjà M. Boisduval, tout le faciès d'une Arpenteuse, munie d'épines et de tubercules rétractiles, tandis que celle de M. Macleay, vit à Cuba, sur l'*Omphalia Triandra* (Euphorbiacée), et est absolument semblable à une Chenille d'Agariste.

M. Hope, vice-président de la Société Entomologique de Londres, demande la parole, se lève, et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« Permettez-moi, comme vice-président de la Société Entomologique de Londres, de solliciter un instant votre attention. C'est non-seulement au nom de la science, mais encore en celui de l'illustre Latreille que je prends la liberté de m'adresser à vous; comme étranger, je réclame votre indulgence.

« Permettez-moi de vous engager à suivre la trace de ce

grand homme, et ainsi vous parviendrez à une illustration digne de lui. Les écrits de cet illustre entomologiste ne peuvent être appréciés que par ceux qui embrassent la science dans son ensemble. Celui qui n'étudie qu'un seul ordre peut se croire peut-être supérieur à Latreille, mais quel hommage ne devons-nous pas rendre à celui dont le vaste génie sut embrasser tout l'ensemble de la science, et dont le testament scientifique fut l'histoire du Règne Animal, ouvrage incomplet sans doute, mais supérieur à tout ce qui a paru.

« Considérez, messieurs, l'état dans lequel il a trouvé l'Entomologie, et à quel point de perfection il l'a portée; voyez le résultat de ses travaux, et alors seulement vous aurez pu le comprendre; où trouverons-nous cet instinct admirable, car je ne puis lui donner un autre nom, qui caractérise mieux tout ses écrits?

« Messieurs, vous pouvez rencontrer l'œil exercé des Schuppel, la patience d'un Klug, le zèle d'Eschscholtz, l'activité sans borne de Stephens et Schönherr, le génie d'ensemble de Kirby et de Spence, mais nulle part en ce moment nous ne trouverons un Latreille!

Ferat palmam qui meruit.

« Messieurs, ce n'est pas seulement pour honorer la mémoire du grand Latreille qu'aujourd'hui je m'adresse à vous, mais aussi pour rendre hommage à cette science qu'il a adorée.

« Comme vice-président de la Société Entomologique de Londres, je viens vous proposer de resserrer encore les liens qui nous unissent, et j'espère que vous me permettrez d'exprimer le desir que nous marchions d'accord vers le but commun que nous nous proposons; marchons sans

interruption, mais aussi sans précipitation; s'il s'est glissé un défaut parmi les entomologistes, c'est celui de négliger de consulter les travaux antérieurs avant de publier les leurs. Si Fabricius se levait de sa tombe et venait réclamer ses droits, combien d'entomologistes modernes n'auraient-ils pas à lui rendre!

Messieurs, je vous demande pardon du temps que j'ai sollicité de vous, et vous remercie de l'indulgence que vous avez bien voulu m'accorder. Je vous offre notre concours affectueux pour nos travaux communs, et je terminerai par les paroles de mon excellent ami Kirby :

« *Floreat Entomologia.* »

M. le président, au nom de la Société, remercie M. Hope des bienveillantes dispositions de la Société Entomologique de Londres dont il est le digne organe, et l'assure des sentimens de réciprocité et d'attachement que lui porte celle de France.

Lectures. Description de trois nouvelles espèces du *G. Diastata* (Meigen), par M. Ch. Robert, de Liège.

Nouveaux Carabiques, par M. Solier, de Marseille.

Nouvelles observations sur les genres *Aptinus*, *Pheropsophus*, et *Brachinus*, par le même.

Essai d'une division de Coléoptères Hétéromères, et d'une monographie de la famille des Collaptérides, par le même.

Ce dernier Mémoire étant assez volumineux, M. Serville en lit un résumé qu'il en a fait.

Consultation sur un Crustacé Fluviatile voisin du genre *Pandalus*, par M. Léon Dufour. M. Audouin fait observer que ce même Crustacé se trouve déjà mentionné dans les Annales des Sciences Naturelles, tom xxv, pag. 460, et il

pense que des Crustacés de ce genre peuvent fort bien vivre dans les fleuves à de grandes distances de la mer, sans pour cela en jamais remonter.

Membres reçus : M. Lepaige, de Darnay (Vosges); Don Mariano de Sans (de Barcelone); M. Proust de la Gironnière (de Manille.)

NOUVELLES DIVERSES.

Une nouvelle Académie des Sciences Naturelles a été formée cette année à Madrid.

L'Académie des Sciences Naturelles et des Arts de Barcelone qui avait été dispersée en 1824, vient d'être rétablie.

M. le professeur Nées d'Ésenbeck, vient de publier une Monographie des *Ichneumones Adsciti*, et M. Gravenhorst se propose de donner un supplément à son Ichneumologia Europæa.

M. le professseur Géné, de Turin, voulant faire une Monographie complète, avec figures, des Forficules d'Europe, sur lesquelles il a déjà donné un fort bon Mémoire dans les annales de l'Académie Royale de Turin, prie les Entomologistes de lui communiquer les espèces de ce genre qu'ils peuvent posséder.

Il s'empressera de prêter aux Entomologistes qui s'occupent de Monographies, les insectes du Muséum de Turin, relatifs à l'ordre qu'ils doivent traiter.

Il paraît à Paris un nouveau journal scientifique intitulé l'*Echo du monde savant*, et dont les deux premiers numéros contiennent diverses notices entomologiques.

On a lieu de craindre que M. le docteur Rambur n'ait été dépouillé par les brigands dans le royaume de Valence

où il s'était rendu pour commencer ses explorations entomologiques. Les nouvelles indirectes qui viennent de cette partie de la Péninsule qui annoncent cette nouvelle, disent, du reste, qu'il s'est heureusement échappé sain et sauf de leurs mains.

Au moment où nous mettons sous presse, M. Chevrolat, après six semaines de voyages, est arrivé de sa tournée à Londres, Hambourg, Kiel, Copenhague et Leyde. Il se proposait de visiter la Suède, mais le temps lui a manqué. Partout il n'a eu qu'à se louer de l'accueil le plus cordial des Entomologistes et Professeurs de ces divers pays, et c'est avec la plus vive reconnaissance qu'il se plaît à nommer : MM. Kirby, Spence, père et fils, Children, Westvood, Stephens, Bourke-Lambert, Horsfield, Waterhouse, Hope, Samuel, Gray frères, etc., à Londres; Von-Wintheim, Thorey, Drege et Ecklon, à Hambourg; Sommer, à Altona; Boie, à Kiel; de Haan, à Leyde et MM. le baron de Chandoir (de Dorpat) et Bartels qu'il a rencontrés en voyage.

Outre mille à douze cents espèces nouvelles pour sa collection qu'il a reçues ou achetées, il rapporte des notes très précieuses sur les Coléoptères décrits par Linnæus et Fabricius, communications qu'il doit à la complaisance de M. Don, qui lui a permis d'examiner la collection du célèbre Linnæus et celle de Banks déposées à la Société Linnéenne de Londres, de M. Wiedemann pour celle de Fabricius, appartenant au Musée de Kiel, de M. Westerman pour celle du Musée Royal de Copenhague qui renferme les collections de Daldorff, Hesse, Krieger, Lund, Meyer, Schousboe et Schested, si souvent cités par l'illustre Suédois.

M. Chevrolat se propose de publier incessamment dans nos Annales le résultat de ses observations, en rétablis-

sant l'antériorité des noms aux espèces décrites par ces auteurs, et qui depuis en auraient reçu de nouveaux. Il a aussi l'intention de rapporter aux genres adoptés de nos jours les espèces existantes dans ces collections, et qu'il n'a pu retrouver dans celles de Paris. Il pense que cette publication pourra rendre service aux Entomologistes qui n'ont pas été à même de consulter ces précieuses collections.

Ouvrages d'Entomologie

PUBLIÉS DEPUIS LE 1er JANVIER 1834.

(2e *trimestre.*)

FRANÇAIS.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*, tome IV, 3e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.
Prix de chaque livraison. 6 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel;* tome IX, Nocturnes; tome VI, 1re livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel;* tome Ier, 14e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons de France*, par M. *Duponchel;* tome Ier, 10e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES de la collection de M. le comte Dejean. 3e livraison.
Ce catalogue contiendra 4 livraisons.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL, DE M. LE BARON CUVIER, par *F.-E. Guérin;* 34e livraison. Paris, J.-B. Baillière.

Prix de chaque livraison en noir. 6 fr.
Figures coloriées. 15 fr.

ICONES HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS, collection avec figures coloriées des Papillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur *Boisduval*. Paris, Roret, 25 et 26e livraisons.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES, ou Descriptions et figures des Chenilles d'Europe, par MM. *Boisduval*, *Rambur* et *Graslin*. Paris, Roret, livraisons 23 et 24e.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

SUITE A BUFFON. Paris, Roret.
Le 1er volume des Diptères, de M. *Macquart*. Prix. 4 fr. 50 c.
Le 1er volume des Crustacés, de M. *Milne-Edwards*. Prix. 4 fr. 50 c.
Prix de chaque livraison de planches. Figures noires. 3 fr.
Id. coloriées. 6 fr.

ANNULOSA JAVANICA, description des insectes de Java, par *Mac-Leay*, précédée d'un extrait des *Horæ Entomologicæ*, du même auteur. 1 vol. in-8, avec planches. Paris, Lequien fils,
Prix. 15 fr.

REVUE ENTOMOLOGIQUE de Silbermann, t. II, 9e livraison. Strasbourg. Paris, Lequien, Roret.

ÉTRANGERS.

ABBILDUNGEN ZUR BERICHTIGUNG UND ERGANZUNG DER SCHMETTELINGKUNDE BESONDERS DES MICRO-LEPIDOPTEROLOGIE, von *J.-E. Fischer*, edlen von *Roslerstamm*, 1 heft. Leipzig, 2 flor. 15 xr.

Sous presse, pour paraître incessamment.

ÉTUDES ENTOMOLOGIQUES; description d'insectes nouveaux et observations sur leur synonymie, par M. *Delaporte*. 1re livraison, ornée de deux planches coloriées, contenant les carabiques.
Prix. 4 fr.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1834. — IIIe TRIMESTRE.

SEANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 2 juillet 1834.

Ouvrages offerts. The Entomological Magazine, n° VII, april 1834, par l'éditeur.

Centurie d'insectes de Kirby, édition Lequien, par M. Lequien.

Coleoptera Europæ dupleta in collectione Villa, par M. Antonio Villa.

Supplément à l'histoire naturelle des Lépidoptères de France, par M. Duponchel, tom. I, 14e livraison, par l'éditeur.

Revue entomologique de Silbermann, tom. II, 9e livraison, par l'éditeur.

Communications. M. Lefebvre fait part d'une note de M. Van der Weghe sur le Scorpion d'Europe, lue à la Société Physiophile de Gand. D'après M. Van der Weghe, il aurait gardé vivant un Scorpion, venant du Brésil, pendant neuf mois et sept jours, sans qu'il prît aucune nourriture, et perdit en rien de sa vivacité habituelle, bien que divers insectes vivans eussent été pendant ce temps pré-

sentés au Scorpion, qui les mettait immédiatement à mort en les piquant de son dard.

Le Secrétaire fait part également des expériences faites par ce même professeur avec M. Morren, sur l'effet des décharges électriques sur les insectes, lues à la même académie.

Des expériences très multipliées leur ont prouvé que, chez les Diptères, l'animal meurt, si la secousse qui résulte de la décharge de la bouteille de Leyde passe par le corselet; si la décharge est faible et que l'étincelle passe par les balanciers, il y a perversion dans les mouvemens de l'animal et surtout dans le vol. Chez les Lépidoptères, lorsque l'étincelle passe de la tête à l'abdomen, il y a mort, si leur décharge est forte; mais qu'il y ait mort ou non, les ailes sont enlevées. Si l'étincelle passe d'une épaulette à l'autre ou d'une aile supérieure à l'autre aile supérieure, il y a mort instantanée, parce que le corselet est lésé, et dans tous les cas il y a ablation des ailes. Ceci démontre que les conduits aérifères des ailes sont dilatés et déchirés par le passage de l'étincelle, et que, dans ces invertébrés, ce sont les gros ganglions thoraciques qui, fortement lésés, entraînent la mort. La mort n'est point produite lorsque le fluide électrique passe seulement par la tête. Dans les vertébrés, c'est tout le contraire. Sur des Tritons, des Salamandres, des Grenouilles, l'étincelle qui frappe la tête tue instantanément; l'animal se raidit, et, chose singulière, s'il est couvert de mucus comme le sont les reptiles aquatiques à peau nue, le mucus se concrète aussitôt, blanchit et s'épaissit beaucoup par le passage du fluide électrique. Chez les vertébrés supérieurs, on remarque qu'à décharge égale, le Lapin supporte mieux la secousse que le Chien, etc.

M. Lefebvre communique, de la part de M. le docteur Huet, de Paris, une note qui tendrait à prouver la

présence d'une *Scutigera Coleoptrata* dans le corps d'un enfant qui présentait depuis long-temps les symptômes d'une maladie vermineuse. L'enfant, au dire de sa mère, aurait rendu cette *Scutigera* (*qui serait morte peu après son émission*). Cette circonstance, jointe au rétablissement de l'enfant, qui ne rendit aucun ver intestinal, donnait lieu de croire à M. le docteur Huet que l'existence de cet insecte était possible dans le corps de l'homme.

La Société, après une longue discussion, regrette que ce fait intéressant ne soit pas mieux prouvé, et remercie M. le docteur Huet de cette communication, dont elle ordonne l'insertion dans son Bulletin.

Lectures. Monographie du genre *Crabro*, par MM. le comte Le Peletier de Saint-Fargeau et Brullé.

Nouvelles espèces du genre *Lebia*, par M. Buquet.

Membres reçus : M. Patrick Walker, d'Edimbourg; M. Guesdon de Freneuse, de Paris.

Séance du 6 août 1834.

M. Margarot, de Nismes, est présent.

Ouvrages offerts. Recueil de la Société libre d'agriculture, arts et belles-lettres du département de l'Eure, n°s 17, 18, 19, 1834, par la Société.

Coléoptère du Mexique, par M. Chevrolat, deuxième fascicule, par l'auteur.

Proceedings of the Royal Society, april 1834, n° 16, par la Société.

Catalogue des insectes de la collection de M. Haworth, en vente en ce moment (en anglais).

Complément des Lépidoptères de France, par M. Duponchel, tom. 1, 10e livraison, par l'éditeur.

Analyse des travaux de la Société Linéenne de Bordeaux pendant les années 1832 et 1833, par la Société.

Mémoires de l'Académie de Berlin (en allemand), année 1832, première partie, par l'Académie.

Expédition de Morée, par M. Brullé; Pl. 31, 43, 44, 47, 53, par l'auteur.

Correspondance. Lettre de M. de Jousselin de Versailles, qui rectifie la hauteur à laquelle M. Robert Spence prétend avoir trouvé le *Carabus Cristofori*, et qui, selon M. de Jousselin, ne se rencontre pas au-delà de onze cents toises au dessus du niveau de la mer.

Communications. M. Duponchel présente deux individus d'une espèce d'*Acridite*, qui couvre depuis plusieurs jours les murs des maisons dans les quartiers les plus habités du centre de Paris. La présence de cet insecte, essentiellement herbivore, dans des lieux éloignés de la campagne, et dépourvus eux-mêmes de toute végétation, lui paraît un phénomène difficile à expliquer.

M. Lefebvre annonce que la collection d'insectes de M. Haworth vient d'être vendue 800 liv. sterl., environ 20,000 fr.

Il présente le premier cahier d'un ouvrage de M. Fischer, de Roslerstamm, sur les métamorphoses des Microlépidoptères. Dans ce premier cahier, qui contient l'histoire de la *Pædisca Parmatana* et de la *Lita Fischerella*, l'auteur a représenté vingt-quatre variétés de la *Pædisca Parmatana*, toutes provenant d'une même nichée de chenilles: elles diffèrent essentiellement les unes des autres, en s'éloignant de l'espèce typique d'une manière étonnante, et viennent annuler les *Semimaculana*, *Sordidana*, *Ratana Sylvana*, espèces créées aux dépens de la *Parmatana*, et qui doivent rentrer dans les innombrables variétés de cette dernière. Ce mémoire vient par conséquent confirmer l'accouplement que M. Lefebvre observa et signala dans les Annales de la Société, entre les *Pædisca Ratana* et *Semi-*

maculana (1), et détruire l'hybrisme qu'il pensait avec raison avoir eu lieu entre ces deux espèces, qui sont démontrées aujourd'hui n'en former qu'une seule, comme le soupçonnaient déjà MM. Boisduval et Rambur.

M. Feisthamel apprend qu'il vient d'obtenir de chrysalides, la ♀ de la *Chelonia Latreillii*. Cette espèce, parfaitement ailée et de grande envergure, confirme ainsi le caractère de Chéloniaire qu'on lui avait primitivement assigné, et ne peut par conséquent se placer dans le genre *Trichosoma* de M. Rambur.

Lectures. Notice nécrologique sur M. Polydore Roux, de Marseille, par M. Barthélemy.

Observations sur le genre *Ditomus*, par M. Solier, de Marseille.

Observations sur les insectes coléoptères des collections de Linnæus, Fabricius et Olivier, par M. Chevrolat.

Membres reçus : MM. Westermann, de Copenhague; Sommer, d'Altona; Maximilien de Chaudoir, de Dorpat; Amyot, de Paris; Tricou, de la Nouvelle-Orléans.

Séance du 3 *septembre* 1834.

Président, M. Duponchel.

M. le docteur Kuntz, de Léipsik, est présent.

Ouvrages offerts. Hymenopterorum Ichneumonibus affinium Monographiæ. Christ. Godefr. Nees ab Esenbech Vol. I. Stuttgard, 1834, par l'auteur.

Le Tombeau de toutes les Philosophies, tant anciennes que modernes, etc., par l'auteur M. Renault Bécourt.

(1) Tome I, page 231.

Histoire naturelle des Lépidoptères Rhopalocères, ou Papillons diurnes du département du Haut et du Bas-Rhin, etc., première et deuxième livraisons, par l'auteur, M. Cantener.

Supplément à l'histoire naturelle des Lépidoptères de France de M. Duponchel, t. 1, 15e liv., par l'éditeur.

Philosophical transactions of the Royal Society of London, ann. 1834, part. 1, par cette Société.

Introduction à l'Entomologie (suites à Buffon), tom. 1, par l'auteur, M. Th. Lacordaire.

Communications. Le Secrétaire-adjoint, au nom de M. Lefebvre annonce que le 25 juillet dernier, une nuée de Lépidoptères (Pieris Brassicæ), se dirigeant du nord au sud, s'abattit sur terre à Cuigy, près Beauvais, vers quatre heures du soir; son passage dura environ cinq ou six minutes.

Le même, fait part de l'extrait d'une lettre de M. Solier, de Marseille à M. Lefebvre; il résulte de ses dernières observations, que les tarses des Hétéromères sont à cinq articles aux postérieurs comme aux antérieurs, et que s'ils n'en offrent que quatre, c'est que le premier est rudimentaire, réduit à la rotule, et se perd dans la fossette du tibia. M. Solier dit avoir reconnu aussi cinq articles aux tarses des Psélaphiens, et paraît être bien convaincu, que tous les Coléoptères sont Pentamères, mais que quelques articles prennent plus ou moins de développement. M. Duponchel, au sujet de cette assertion, pense que la découverte de rudimens de tarses est insuffisante pour amener un changement dans la classification des Coléoptères, d'après ce fait que, chez les animaux supérieurs, les Solipèdes, par exemple, bien que l'on soit assuré, maintenant, que sous l'apparence d'un seul, le Cheval cache les rudimens des autres doigts, il n'en est pas moins

resté dans les Solipèdes où il avait été placé d'abord. M. Serville pense, à l'égard des tarses des Coléoptères, que si tous ces insectes sont Pentamères, suivant l'opinion émise par M. Solier, on pourra dorénavant rapprocher certains groupes de cet ordre, que l'on avait très éloignés les uns des autres, tels par exemple que les Brachélytres et les Psélaphiens par l'unique raison que les premiers avaient cinq articles aux tarses et les seconds, trois seulement.

M. le docteur Boisduval annonce qu'il a reçu en communication un grand nombre de Lépidoptères (environ 400 espèces) du pays des Hottentots, et qu'il y a parmi eux beaucoup d'espèces semblables à celles des environs de Paris. Il est à remarquer que, lorsqu'elles ne sont pas tout-à fait identiques, elles en diffèrent très peu.

Lectures. Description de la *Parmena Pilosa*, sous tous ses états, par M. Solier de Marseille.

Prodrôme de la famille des *Xystropides*, par le même.

Mémoire sur plusieurs espèces de Lépidoptères nouveaux, du Piémont, savoir : *les Chesias Geneata*, *Acidalia Bassiaria*. *Cabera Grœhlaria*, par M. Feisthamel.

Membres reçus. MM. Perty, de Berne (Suisse), l'abbé Pinart, de Saint-Germer (Oise); Michel, de Pompey (Meurthe).

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

SUR M. P. ROUX, PAR M. BARTHÉLEMY, CONSERVATEUR DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE MARSEILLE.

Séance du 6 août 1834.

12 février 1834.

C'est à pareil jour de l'année 1833, qu'un naturaliste, non moins distingué par l'étendue de ses connaissances que digne d'être apprécié pour ses heureuses qualités du cœur et de l'esprit, terminait, bien jeune encore, loin de sa patrie, de ses parens, de ses amis, une carrière trop prématurément interrompue.

Toutefois, au milieu des pénibles regrets que nous cause cette perte cruelle, il est doux de penser que les soins constans de la plus touchante hospitalité, que les secours consolans de la religion ont adouci l'amertume des derniers momens de notre infortuné compatriote, et que son âme, dégagée des peines de la vie, se sera paisiblement envolée vers un meilleur séjour.

M. Jean-Louis-Florent-Polydore Roux, né à Marseille le 31 juillet 1792, montra de bonne heure ces heureuses dispositions pour l'observation des mystères de la nature, qui, développées par l'étude, sous les auspices de nos grands maîtres, les Latreille, les Cuvier, l'ont placé au rang des naturalistes distingués de son époque. Il préluda, on peut le dire, par les jeux de l'enfance aux succès que lui ont valu depuis ses publications sur diverses branches de la zoologie.

La culture des lettres et de la peinture, la connaissance

de plusieurs langues vivantes, vinrent ajouter de nouveaux agrémens à l'esprit naturel dont il était doué, et féconder son imagination vive et brillante.

Antérieurement à 1814, il avait formé une collection entomologique fort étendue, comprenant les divers ordres, et qui était visitée avec empressement par les naturalistes.

La paix, en rouvrant au commerce, avec le Nouveau-Monde, des relations trop long-temps interrompues, permit à M. Roux d'étendre le cercle dans lequel il s'était forcément circonscrit. En peu d'années, il put rassembler en insectes exotiques de quoi doubler sa collection et remplir de nombreuses lacunes.

A l'époque où il fut nommé Conservateur (1819), le cabinet d'histoire naturelle, si on pouvait appeler ainsi la réunion de quelques objets gisant dans des galetas, n'avait d'un établissement public que le nom. L'Administration Municipale voulut lui donner un principe de vie, en transférant dans un local plus convenable ces mêmes objets, recueillis dans le temps par feu M. Achard, Bibliothécaire de la ville.

Peu après on fit l'acquisition de la collection conchyliologique de M. Collet, citée par Darleu, du beau cabinet de minéralogie de M. Félix Lajard et de celui du célèbre Gouan de Montpellier.

Les dons généreux des premiers fonctionnaires publics de la ville et du département, ceux de quelques amis des sciences naturelles augmentèrent encore ces possessions importantes.

Dès ce moment, la nécessité de réunir à ces premiers et riches élémens, des collections nouvelles se fit sentir. Chaque année une subvention, portée au budget communal, permit au Conservateur de se procurer les divers objets dont le Muséum était dépourvu.

Le zèle, l'activité, le savoir de M. Polydore Roux se déployèrent admirablement dans l'intérêt de l'établissement dont il était le créateur, et c'est par une correspondance établie sur les divers points du globe, c'est surtout par des échanges de nos produits méridionaux, faits avec discernement et d'une manière avantageuse pour la ville, qu'il réunit en peu d'années ces nombreux Oiseaux indigènes et exotiques, ces Mammifères, ces Reptiles, ces Poissons, ces Crustacés si prodigieusement variés qui composent aujourd'hui l'ensemble des collections du cabinet d'histoire naturelle.

Plus ces collections prenaient d'accroissement, plus aussi la gêne se faisait sentir dans un local peu convenable et mal disposé.

C'est alors que le Conseil Municipal, sollicité vivement par le Conservateur et sur les instances du chef de l'Administration Municipale, s'occupa de la recherche d'un local qui réunît les conditions essentielles à la destination qui devait lui être donnée.

La salle maçonnique dite des *Ecossais* fut prise à location ; mais la pénurie des fonds communaux ne permit pas de profiter de la première année du bail, et les collections demeurèrent encore entassées dans les appartemens dépendans de la Bibliothèque publique.

Il n'est peut-être pas hors de propos de dire ici que M. Polydore Roux avait présenté à l'Administration le projet de construction d'un Muséum d'histoire naturelle et de peinture, sur un emplacement appartenant à la ville, enclavé dans les dépendances du Collège royal. Ce plan vaste et bien conçu aurait permis de plus l'exposition annuelle des produits de l'industrie manufacturière de nos provinces méridionales et d'établir une ménagerie d'acclimatement pour certaines espèces de Mammifères et d'Oiseaux exotiques.

Ce projet aurait été d'autant plus avantageux, que son exécution, dans la pensée de l'auteur, n'eût entraîné la ville dans aucune dépense, puisque, par la vente de terrains, on eût trouvé tout à-la-fois les moyens d'assainir ce quartier et d'exonérer l'Administration des frais de construction d'un monument digne de notre belle cité.

Des oppositions, vigoureusement soutenues de la part de l'Université, quant à la question de propriété, d'autres considérations, dans lesquelles il est inutile d'entrer, firent avorter ce projet et replongèrent toutes les espérances de M. Polydore Roux et celles des amis des sciences naturelles, dans le fâcheux provisoire.

M. Polydore Roux publia, en 1831, une brochure intitulée : *De la nécessité de rendre publiques les collections du Cabinet d'histoire naturelle de Marseille*, sorte de compte rendu de l'état de situation de l'établissement depuis qu'il en avait pris la direction, et dans lequel il démontrait la nécessité et les avantages d'exposer aux regards du public des richesses acquises au prix de tant d'argent, qui ont nécessité tant de soins, et dont l'existence était à-peu-près ignorée.

La situation des finances municipales ne permit pas davantage, à cette époque, de s'occuper de besoins aussi clairement démontrés.

Contrarié, découragé par les lenteurs des formes administratives, n'entrevoyant peut-être pas prochainement un avenir plus heureux pour l'objet de ses affections et de sa sollicitude, notre compatriote tourna ses vues vers les avantages que présenterait pour la science et pour sa ville natale, un voyage d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique. Il demanda au gouvernement des facilités à ce sujet, et il était au moment de les obtenir, lorsque, sous les auspices de M. le baron Cuvier, le gentilhomme allemand, baron

Hugel, se rendit à Marseille et s'associa M. P. Roux comme compagnon de voyage, pour des explorations lointaines.

Les dispositions à prendre à ce sujet furent promptement arrêtées, tant était vive l'impatience de notre malheureux ami. Il s'embarqua le 15 septembre 1831 pour Alexandrie, et bientôt après furent commencés, sous les augures les plus favorables, les premiers travaux dont nous allons parler très sommairement.

La Haute et la Basse Egypte, la Nubie, une partie de l'Arabie sur les bords de la Mer-Rouge, furent successivement explorées par les deux voyageurs, et les résultats de leurs courses durent combler leurs espérances.

Le plus grand nombre des Oiseaux qui habitent ces diverses contrées, les Poissons, les Crustacés et les Coquilles du Nil, ceux de la Mer-Rouge, divers Mammifères, beaucoup d'Insectes et de Reptiles furent le produit de quelques mois de séjour sur cette terre si riche en précieux souvenirs. Le départ pour l'Inde eut lieu de Cosseyre le 12 février 1832. L'expédition arriva à Bombay après une courte navigation.

Cette seconde période du voyage est encore enveloppée pour nous d'un mystère que le temps éclaircira sans doute, période de regrets et de deuil pour les sciences, les liens du sang et de l'amitié, autant que la période égyptienne avait été celle des espérances et d'un véritable bonheur pour ceux qui connaissaient M. P. Roux.

Durant tout le cours de la première, l'harmonie la plus parfaite régna entre les deux voyageurs, unis par les mêmes vues, et par un commun intérêt.

La seconde vit naître des discussions, par suite desquelles une séparation eut lieu, et qui ont malheureusement contribué à la mort de M. P. Roux.

Les résultats obtenus dans les premiers temps de cette

période, car elle se subdivise elle-même en deux époques, n'ont pas été moins remarquables que ceux qui ont été déjà indiqués; et les collections réunis, quand elles auront reçu leur destination, donneront une idée de l'activité peu commune de celui qui a essentiellement contribué à leur formation.

M. Polydore Roux possédait au plus haut degré toutes les qualités qui constituent le naturaliste explorateur. Santé robuste, fermeté de caractère, constance, obstination pour conduire à son terme une entreprise commencée, facilité d'écrire, facilité non moins grande de retracer par le crayon et le pinceau les objets si divers qui peuvent frapper les regards dans le cours d'un voyage scientifique.

Il était sans contredit l'âme de l'expédition pour laquelle il a renoncé aux avantages de sa position, et sans doute à de plus hautes espérances. Tout à-la-fois acteur, narrateur et peintre de cette important épisode de sa vie, il eût savouré un nouveau bonheur en déroulant, à son retour, aux yeux de ses compatriotes, aux yeux du monde savant, l'intéressant tableau de son voyage entrepris avec une confiance dont toutes ses lettres furent toujours empreintes.

« Je suis à Thèbes, écrivait-il le 30 janvier 1832, c'est « vous dire que je me trouve en présence des monumens » antiques les plus extraordinaires. Errant toute la journée, » mon fusil sur l'épaule, mon cartable sous le bras, au milieu « des ruines les plus majestueuses, je vais quelquefois me re- « poser sur les genoux de Memnon ou dans l'oreille du colosse « Osymandias. Je me plais à méditer sur la splendeur pas- « sée d'un peuple dont je foule à chaque pas les ossemens; « mais les souvenirs de ma patrie sont là pour me distraire; « et ma mère et mes amis occupent souvent ma pensée. Je « vous reverrai, je n'en doute pas. La santé dont j'ai joui

« jusqu'à présent, la prudence qui accompagnera toutes « mes actions m'en sont un sûr garant. »

Et l'infortuné devait, quelques mois après, payer son pénible tribut à la nature; et chaque pas qu'il faisait vers cette terre que convoitaient ses vœux les plus ardens le rapprochaient du terme de son existence!

Ah! combien le souvenir de cette mère chérie qu'il laissa éplorée, inconsolable, quand il lui fit ses adieux, qui devaient être les derniers, a dû peser amèrement sur son cœur dévoué à la piété filiale, au moment solennel de cette séparation éternelle.

Il l'avait laissée âgée, presque sans ressources, il était son plus ferme appui, et cet appui elle le perdait pour toujours.

L'infortuné P. Roux a dû compter, en mourant, sur le dévoûment de parens qui se montrèrent toujours empressés, sur le généreux intérêt d'une administration qui favorisa de tous ses moyens son excursion lointaine, et sur les soins de l'amitié. Les uns ni les autres ne failliront sans doute au legs tacite, mais sacré, qui leur a été fait.

M. P. Roux a publié, par souscription, 1° un ouvrage avec figures, sous le titre d'*Ornithologie Provençale*. Cinquante-six livraisons de planches et un volume de texte ont paru. Le succès obtenu par cette intéressante production fait regretter vivement qu'elle n'ait pu être complétée par son auteur.

2° Neuf livraisons d'un ouvrage sur les Crustacés de la Méditerranée et de son littoral.

3° Un fort bon Mémoire sur la classification des Crustacés de la tribu des Salicoques.

4° Les prospectus d'une Iconographie Conchyliologique, et d'un ouvrage sur les Poissons de la Méditerranée.

L'accueil qui fut fait à ces premières livraisons, comme

à ces annonces, dans le monde savant, les rapports qui en ont été faits par les divers journaux scientifiques de l'époque, rendent superflu tout ce qu'on en pourrait dire aujourd'hui.

M. P. Roux était membre actif ou correspondant de plusieurs Sociétés savantes françaises et étrangères, notamment de la Société de statistique de Marseille, de celle des Naturalistes de Moscou, de la Société Linnéenne de Paris, de celle des Sciences et Arts de Douai, de celle des Sciences Naturelles de Francfort-sur-Mein, etc., etc., etc.

ANNONCES.

M. Valade Gabel, neveu de M. Latreille et possesseur de sa collection de Coléoptères, cédant à la demande qui lui a été faite par divers Entomologistes, s'est décidé à s'en défaire par familles.

A vendre six mille Coléoptères et deux cents Lépidoptères de l'intérieur du Brésil, s'adresser à Paris, à M. *Dreux*, rue des Jeuneurs, n° 5, ou au Secrétaire de la Société.

Ouvrages d'Entomologie

PUBLIÉS DEPUIS LE 1er JUILLET 1834.

(2e *trimestre.*)

FRANÇAIS.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES RHOPALOCÈRES DES DÉPARTEMENS DU HAUT-RHIN, DE LA MOSELLE, DE LA MEURTHE ET DES VOSGES, par M. *Cantener;* 1re et 2e livraisons. Paris, Roret et Levrault, et l'auteur, à Colmar.

Prix de chaque livraison,	sans planches.	fr. 30 c.
—	avec planches noires.	75
—	avec planches coloriées.	2 »

Chaque livraison est de trois quarts de feuille de texte, in-8, et de trois planches.

L'ouvrage se composera de douze livraisons, et chaque espèce y sera figurée.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*, tom. IV, 4e et 5e livraisons. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 6 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel;* tome IX, Nocturnes; tome VI, 2e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel;* t. Ier, 15e et 16e livraisons. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons de France*, par M. *Duponchel;* tome Ier, 10e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES de la collection de M. le comte Dejean. 3e livraison.
Ce catalogue contiendra 4 livraisons.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL, DE M. LE BARON CUVIER, par *F.-E. Guérin;* 35e livraison. Paris, J.-B. Baillière.
Prix de chaque livraison en noir. 6 fr.
Figures coloriées. 15 fr.

ICONES HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS, collection avec figures coloriées des Papillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur *Boisduval*. Paris, Roret, 25 et 26e livraisons.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES, ou Descriptions et figures des Chenilles d'Europe, par MM. *Boisduval*, *Rambur* et *Graslin*. Paris, Roret, livraisons 23 et 24e.
Prix de chaque livraison. 3 fr

SUITE A BUFFON. Paris, Roret.
Le 1er volume des Diptères, de M. *Macquart*. Prix. 4 fr. 50 c.
Le 1er volume des Crustacés, de M. *Milne-Edwards*. Prix. 4 fr. 50 c.
Prix de chaque livraison de planches. Figures noires. 3 fr.
Id. coloriées. 6 fr.

ANNULOSA JAVANICA, description des insectes de Java, par *Mac-Leay*, précédée d'un extrait des *Horæ Entomologicæ*, du même auteur. 1 vol. in-8, avec planches. Paris, Lequien fils,
Prix. 15 fr.

REVUE ENTOMOLOGIQUE de Silbermann, t. II, 10e livraison. Strasbourg. Paris, Lequien, Roret.

Sous presse, pour paraître incessamment.

ÉTUDES ENTOMOLOGIQUES; description d'insectes nouveaux et observations sur leur synonymie, par M. *Delaporte*. 1re livraison, ornée de deux planches coloriées, contenant les carabiques. Paris, Méquignon-Marvis. Prix. 3 fr.

ÉTRANGERS.

ABBILDUNGEN ZUR BERICHTIGUNG UND ERGANZUNG DER SCHMETTERLINGKUNDE BESONDERS DER MICRO-LEPIDOPTEROLOGIE, von *J.-E. Fischer, Edlen von Rösler-stamm*, 1 heft. Leipzig, 2 flor. 15 xr.

RECHERCHES POUR SERVIR A L'HISTOIRE ET A L'ANATOMIE DES PHRYGANIDES, par *F. J. Pictet*, in-4, avec vingt planches. Genève, Abraham-Cherbuliez; Paris et Londres, Baillère.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1834. — IVe TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 1er octobre.

Ouvrages offerts. 1° Verhandlungen der K. K. Landwirthschafts-Gesellschaf in Wien. Zweiter Band. Zweiter Heft, par cette Société. (Ann. de la société d'Agriculture de Vienne, vol. II, 2e livr.).

2° Revue Entomologique de Silbermann; tome II, 10 livraison ; par l'auteur.

3° Insectes diptères du nord de la France, par M. Macquart; tome V ; par l'auteur.

4° Notice sur les travaux de M. Audouin ; par l'auteur.

5° Genera et species Curculionidum, par M. Schônherr; tome II. 2 part.; par l'auteur.

6° Recherches pour servir à l'histoire et à l'anatomie du Phryganides, par M. François Jules Pictet ; par l'auteur.

7° Ueber sinn und Wesen der periodischen Durchforstungen in den Hôlzbestanden, von Carl Freyhernn Binder von Kriegelstein ; par l'auteur. (De la crue des bois, etc.)

8° Supplément aux Lépidoptères de France, par M. Duponchel ; tome 1. 16e livraisons; par l'auteur.

Communications. M. Lefebvre annonce les heureux résultats qu'a présentés à Alger, la culture de la Cochenille, qui depuis 1 an et demi, sous la direction de M. Loze a donné trois générations. Bientôt plus de 1,000 pieds de Cactus seront couverts de cet insecte précieux, ce qui peut faire regarder la Cochenille comme définitivement acclimatée dans cette colonie.

M. Audouin met sous les yeux de la Société, la femelle d'un singulier coléoptère, de la famille des Lucanides, dont M. Stephens a fait son genre *Chiasognathus.* Cette femelle inconnue encore, se distingue essentiellement du mâle par la brièveté de ses mandibules, et a été donnée récemment au Muséum d'histoire naturelle de Paris, par M. Fontaine, chirurgien de marine, qui l'a rapportée de l'île de Chiloë.

Le même donne lecture d'un mémoire de M. Dugès, sur *l'Acarus de la Gale*, et ajoute verbalement les observations qu'il a été à même de faire lui-même, à l'hôpital Saint-Louis, et qui viennent confirmer celles de M. Dugès. M. Gras, élève de cet hôpital, a fait une étude spéciale de *l'Acarus*, et M. Audouin rend compte des recherches de cet élève, qui s'étant appliqué sur la peau ces petites arachnides, s'est ainsi inoculé la gale.

M. Audouin présente ensuite le résumé des recherches microscopiques, faites sur l'organisation des ailes des Lépidoptères par M. Bernard Deschamps, mémoire destiné aux Annales des sciences naturelles. Il expose en même temps quelques-uns des résultats, auxquels il est arrivé lui même en s'occupant du même sujet.

M. Audouin présente l'ouvrage, peu répandu en France, de M. Say, sur les insectes de l'Amérique du Nord.

Lectures. Suite des *Collaptérides* (*Tentyrites*), par M. Solier.

Membres reçus. MM. James Wilson, d'Edimbourg; De Selys Longchamps, de Liège.

Séance du 5 novembre.

Ouvrages offerts. Mittheilungen aus dem Gebiete der Theoretischen erdkunde, von Julius Fröbel und Oswald Heer; par les auteurs.

Etudes Entomologiques par M. de Laporte; par l'auteur.

Revue Entomologique par M. G. Silbermann. 11e et 12e livraisons; par l'auteur.

Complément de l'histoire naturelle des Lépidoptères par M. Duponchel. Tome 1 11e livraison; par l'éditeur.

Communications. M. Lefebvre fait part d'une lettre du 15 octobre dernier, que M. Bassi (de Milan) lui adresse de Pétersbourg, et qui contient les détails suivans sur quelques Entomologistes étrangers.

« En quittant Londres, dit M. Bassi, je me suis embarqué pour Rotterdam, d'où je me suis rendu de suite à Leyde, où j'ai passé presque tout mon temps avec M. de Haan et à voir la magnifique collection du Muséum. Il m'a paru que cette collection avait beaucoup gagné depuis que je ne l'avais vue en 1830. M. de Haan était fort occupé de la rédaction de la Faune Japonaise, qui m'a paru devoir être un fort bel ouvrage. Cette fois aussi j'ai pu m'assurer qu'il est absolument le seul entomologiste hollandais; il ne m'a pas été possible d'en découvrir un autre ailleurs, chose d'autant plus étrange, quand on pense à la quantité de noms célèbres que ce pays a fournis, dans le temps, à la science. Je me suis embarqué à la mi-août à Amsterdam, pour Hambourg.

Les entomologistes que j'y ai trouvés sont MM. von Wintheim, Wilkens, et Sommer à Altona. Malheureusement, ces messieurs étaient tous tellement occupés de leurs affaires de commerce, que c'est à peine s'ils ont pu trouver quelque moment à me donner, pour qu'il me fût possible d'entrevoir leurs collections. Celle de M. von Wintheim paraît être fort riche, particulièrement en Coléoptères, quoiqu'il s'occupe aussi des autres ordres, et spécialement en ce moment des Diptères, qu'il compte étudier plus à fond dans le but de publier un ouvrage, aussitôt qu'il aura plus de temps à lui, ce qu'il espère pouvoir effectuer en 1835. M. Sommer, à Altona, paraît encore plus riche que lui. Je n'ai vu qu'une partie de ses Coléoptères et vraiment il a des choses magnifiques qu'il reçoit en partie de M. Zimmermann, qui voyage actuellement dans l'Amérique du Nord, et par M. Beske, voyageur au Brésil. Ce dernier, aux envois duquel on peut s'abonner par actions, comme probablement vous le savez déjà, expédie des boîtes, où les insectes se trouvent parfaitement conservés. Elles arrivent cachetées, et les actions sont de 120 fr.; M. Sommer le recommande beaucoup. La collection de M. Wilkens est également fort belle. Malheureusement, pendant mon séjour à Hambourg, M. Thorey se trouvait absent, ce qui m'a empêché de le voir.

« Quant aux Entomologistes de Saint-Pétersbourg, depuis que M. le comte de Mannerheim est allé s'établir en Finlande, et que M. Prevost est parti pour les Etats-Unis, ils se bornent absolument à MM. Falderman et Ménétrier. Le premier, qui ne possède que des Coléoptères, a une collection riche principalement en espèces de Sibérie et de Perse; j'ai vu chez lui bien des choses que je n'avais encore aperçues nulle part, et qui manquent absolument aux collections de Paris. Il est occupé maintenant à

la rédaction d'une Faune Persane, ouvrage qu'il compte finir dans le courant de l'hiver; mais il n'est pas encore décidé s'il le fera publier à part, ou bien dans les Actes de Saint-Pétersbourg, ou de Moscou, en tous cas, ce sera toujours un ouvrage volumineux. La collection du Muséum, dont M. Ménétrier a la direction, n'est pas encore entièrement mise en ordre, mais ne laisse pas pour cela d'être fort riche; là aussi vous verriez force belles choses de la Sibérie, envoyées, presque exclusivement, par M. Gebler, ainsi qu'une quantité d'espèces intéressantes récoltées par M. Ménétrier au Caucase, et décrites dans son *Catalogue raisonné etc.* J'oubliais de vous dire que l'on peut faire l'acquisition de coléoptères russes par l'entremise de M. Faldermann.

« J'ai passé aussi dix à douze jours à Moscou, et j'ai été bien satisfait de ma course (car en Russie une distance de 200 lieues s'appelle une course) parce qu'elle m'a mis à même de me former une idée de cette ville extraordinaire, et que j'ai pu y observer d'intéressantes collections. Il est inutile de vous dire que tout ce qui existe là, en fait de collections de tout genre, est postérieur à 1812. Je n'ai eu qu'à me louer de la complaisance que M. Fischer a mise à m'obliger, quoiqu'il se trouve fort occupé, par ses différentes études, ainsi que par sa qualité de directeur de la Société Impériale des Naturalistes; sa collection m'a d'autant plus intéressé, que c'est elle qui lui a servi pour la rédaction de son Entomographie. M. Fischer a de nombreux matériaux pour la continuation de cet ouvrage, et j'ai même vu chez lui de fort beaux dessins d'Orthoptères; mais il ignore lui-même, vu la dépense, si cela sera jamais publié. Au reste, j'ai cru remarquer que M. Fischer s'occupe maintenant beaucoup plus de Paléonthologie, et des autres branches de la Zoologie, que d'Entomologie. J'ai examiné aussi au musée

de l'université, la collection donnée par M. Stéven, et qui renferme des pièces uniques. J'ai fait la connaissance de M. Laveau, mais il ne s'occupe, pour ainsi dire, plus du tout d'Entomologie. Enfin j'ai connu à Moscou, M. Zoubkoff, l'unique entomologiste russe résidant dans cette ville, sa collection, tout aussi riche qu'une autre, est la mieux soignée et classée que j'aie vue en Russie, et outre les choses ordinaires de Sibérie et du Midi, il possède de fort belles espèces rapportées de Turkménie par M. Kareline. Il n'a pourtant que des Coléoptères; il paraît qu'il est fort difficile d'avoir ici une collection de Lépidoptères, car le pays, dit-on, n'en fournit que bien peu d'espèces qui lui soient propres, et si vous voyiez dans quel état pitoyable arrivent ici la plupart des boîtes de Sibérie et du Caucase, vous jugeriez bientôt qu'il n'est pas facile de recevoir des Lépidoptères de ces pays-là.

« J'étais venu dans l'espoir de faire de grandes chasses, me figurant que dans une contrée si éloignée, il devait y avoir une Faune tout-à-fait particulière; mais je me suis grandement trompé: tous les entomologistes d'ici ont été d'accord en m'assurant qu'il n'y a rien de bon à trouver dans les environs des deux capitales de la Russie. Il paraît qu'on n'y rencontre que les choses les plus communes, et c'est à peine si parmi les insectes du pays, on trouve par-ci par-là quelque bonne espèce, qui d'ailleurs paraît y être d'une rareté excessive. »

Le Secrétaire fait part du rapport favorable de MM. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Blainville et Duméril, sur la monographie des Passales, que M. Percheron vient de présenter à l'Institut.

Il donne ensuite lecture de l'extrait suivant d'une lettre de M. Morineau, renfermant quelques observations entomologiques, faites aux environs de Bitche (Moselle).

M. Morineau ayant fouillé la terre sur la fin d'octobre, y trouva plusieurs individus de *l'Hoplius Variabilis* (Fab.), et au mois de décembre, plusieurs individus de la *Cicindela Campestris* vivans, ainsi que deux Araignées, dont il donne la description.

Il pense, à ce sujet, que les deux premières espèces sont bisannuelles, mais divers membres de la Société font observer que ces individus proviennent plutôt d'une seconde éclosion qui peut avoir lieu sur la fin de l'été, pour plusieurs Coléoptères, comme pour beaucoup de Lépidoptères. Quant aux deux Araignées, qui d'après la description de M. Morineau, appartiennent évidemment à l'*Eresus Quadripunctatus* de Rossi, la Société ne voit là qu'un fait ordinaire, la vie de beaucoup d'Arachnides se prolongeant souvent beaucoup au-delà du dernier froid.

Il annonce ensuite les observations auxquelles M. Thion, d'Orléans, se livre en ce moment sur l'*Acarus Limacum* de Linné, et que M. Lavice, d'Avesnes, a trouvé accouplés ensemble, les *Peronea Christana*. Hub. 56. et *Nyctemerana*. Hub. 240.

M. Audouin fait part d'une lettre de M. Desjardins de l'Ile de France, qui se propose d'envoyer des insectes à la Société. Ce même professeur communique également plusieurs ouvrages d'Entomologie du XVIIe siècle.

Lectures. Description du *Goliathus Daphnis*, Coléoptère nouveau; par M. Lucien Buquet.

Notice sur un Lépidoptère hermaphrodite, du G. *Angerona*; par M. Duponchel.

Description de deux *Lamia*; par M. Gory.

Essai sur la famille des Collaptérides, 3e trib. les *Macropodites*; par M. Solier de Marseille.

Transformations du *Cimbex Femorata*; par M. Drewsen de Copenhague.

Mémoire sur les organes de la manducation, chez les *Stenus*; par M. Thion, d'Orléans.

Notice sur la coque du *B. Lanestris*, par M. Guénée, de Châteaudun.

Observations à l'appui de l'opinion qui place le siège du sens olfactif, dans les antennes, chez les insectes; par M. A. Lefebvre.

Rectification de la note de Dalman sur le *Canopus Obtectus* de Fabricius, et erreurs de plusieur auteurs au sujet de ce genre d'Hémiptères, par le même.

Membres reçus. MM. Ramon de la Sagra, de la Havane; Drewsen, de Copenhague; Boie, de Kiel.

Séance du 19 novembre.

Ouvrages offerts. Iahrbucher des Insecten kunde, von Dr. Klug., erster Band. (Annuaire d'Entomologie, par M. le Dr. Klug. 1er vol.); par l'auteur.

OEstrus humanus. By John Howship; par l'auteur.

Histoire naturelle des Lépidoptères Rhopalocères du Haut-Rhin, etc., par M. Cantener, livraisons 3 et 4; par l'auteur.

Buffon classique de M. Duménil. 1re, 2e et 3e livraisons; par l'éditeur.

Observations sur un Insecte (*Blemus Fulvescens*), qui passe une grande partie de sa vie sous la mer, par M. V. Audouin; par l'auteur.

Communications. M. Audouin, annonce que M. Barthélemy, de Marseille, vient d'adresser au Muséum, et à M. Dupont une nouvelle espèce de *Cicindela* de Barbarie, qu'il nomme *Cic. Audouini*, et qui se fait remarquer, entre autres particularités, par le peu de longueur des articles des antennes, qui vont en grossissant vers l'ex-

trémité, caractère que n'avait présenté jusqu'à ce jour aucune *Cicindela*.

Le même communique à la Société un ouvrage ancien et très peu connu, celui de Blankaart, sur les Insectes, écrit en hollandais; il renferme beaucoup de planches coloriées.

M. Lefebvre présente divers dessins de Rhipiptères, des G. *Stylops*, *Elenchus*, *Halictophagus*, que vient de lui envoyer M. Westwood, et un mémoire de ce dernier sur l'*Onion fly*.

Le même fait part de la découverte, que l'on a faite, d'une espèce de Ver-à-Soie vivant en communauté dans les forêts de la province de Casanari, dans la nouvelle Grenade, sur un arbre voisin du Myrthe.

Il apprend qu'à la Société Zoologique de Londres, M. Hancock a nié la faculté que l'on avait attribuée aux Fulgores, de répandre une lumière phosphorescente; et de faire entendre un chant analogue à celui des *Cicada*, en outre M. Hancock assure que l'insecte que l'on entend à Georgetsown, est la *Cicada Clarisona*.

M. Lacordaire fait observer, relativement à la phosphorescence des *Fulgora*, qu'à Cayenne où ils sont très rares, ces insectes passent, parmi quelques habitans, pour émettre une lumière très vive, tandis que d'autres nient absolument ce fait. N'ayant jamais observé vivans ces insectes, il a été forcé de rester dans un doute complet, sur le phénomène en question.

Le Secrétaire rapporte les observations suivantes, adressées à l'Institut par M. Vallot, sur les larves qui dévastent le chanvre :

« Au mois de septembre dernier, écrit-il, j'ai vu sur plusieurs pieds de Chanvre porte-graines des larves de la *Noctua Persicariæ* dont quelques-unes étaient dévorées

par des larves intestinales. Ces larves percèrent la peau de la chenille ; elles étaient apodes, blanches, luisantes, d'abord ellipsoïdes, puis ovoïdes. Lorsque ces larves prennent la forme ovoïde, elles se vident et les déjections restent adhérentes à leur partie postérieure qui est renflée sous la forme d'une petite masse comme une queue d'écrevisse, et offrent des divisions semblables à celles de la queue de ce crustacé. Huit jours après la sortie du corps de la chenille, la forme ovoïde des larves s'aplatit. La dépouille extrêmement mince est rejetée postérieurement; la forme de la chrysalide se dessine; malgré sa blancheur, on y distingue toutes les parties de l'insecte; en moins de 24 heures, la couleur passe au noir luisant. Au moyen de la liqueur visqueuse dont la larve était pourvue, ces chrysalides adhèrent au plan de sustentation par leur face dorsale et présentent à l'observateur leur face abdominale. Leur corps tronqué à la partie antérieure dont les côtés offrent deux tubercules correspondant aux yeux, se termine postérieurement par un abdomen élargi et de forme triangulaire.

« De ces chysalides sortirent au bout de 15 jours des Eulophes à antennes branchues qu'Olivier dit n'avoir pas encore eu l'occasion d'observer. Geoffroy avait trouvé les chrysalides de l'Eulophe sur une feuille de Tilleul, mais il ignorait que leurs larves eussent vécu dans une chenille de Noctuelle. La figure qu'il a donnée de l'insecte parfait est d'ailleurs très inexacte à cause du col qu'il lui attribue.

« Outre les larves de l'Eulophe Ramicorne, *Ichneumon Ramicornis*, Fabr., j'ai retrouvé sur le Chanvre deux autres insectes, savoir: 1° le *Syrphus Balteatus*, Macquart, *Musca Balteata*, Degéer, *Mouche à bandes jaunes alternativement plus larges sur le ventre*, Geoffroy, *Musca Alterna*, Hermann,

Musca Cannabina, Gmelin, *Musca Alternata*, Schranck; 2°le *Syrphus Pyrastri*, Fabr.

« J'ai vu la larve du premier Syrphe, au mois de septembre dernier, sur des feuilles de Chanvre couvertes de Pucerons à leur page inférieure; elle en faisait sa nourriture. Cette larve est d'un blanc sale; sa partie postérieure est marquée de lignes d'un blanc de lait contournées et disposées des deux côtés de manière à laisser un intervalle à travers lequel on distingue facilement les battemens du vaisseau dorsal. Le corps est terminé par un tubercule bilobé, redressé, sur lequel sont les stigmates. Pour se convertir en chrysalide, cette larve colle, comme ses congénères, la partie postérieure de son corps sur une feuille, puis sa peau fait une sorte de coque pyriforme, sous laquelle se développent les organes de l'insecte parfait. La chrysalide de ce Syrphe est brune antérieurement avec des bandes transversales sur le corps. Souvent on l'observe plus petite, brunâtre, sans marbrures et sans lignes transversales; mais alors, au lieu d'en voir sortir un Syrphe, il s'en échappe l'Ichneumon à front jaune (*Ichenumon Flavifrons*, Schranck.)

« La larve aphidivore du *Syrphus Pyrastri* est subépineuse et offre à la loupe des grains blancs sur les flancs et des poils noirs sur le corps. Sa chrysalide est brune, marbrée, ovoïde, avec une ligne dorsale plus foncée. On remarque à sa partie postérieure deux petits tubercules noirs moins redressés que ceux de la chrysalide du *Syrphus Balteatus*. De cette chrysalide est sorti l'insecte décrit et figuré sous le nom de *Musca Rosæ* par Degéer, variété à lunules jaunes. »

Il fait part aussi des observations de M. Thompson sur les poils d'une chenille d'*Arctia Caja* trouvés dans l'estomac d'un Coucou.

« L'estomac d'un de ces oiseaux qu'observa M. Thompson était tapissé de poils; leur adhérence à la surface interne de l'estomac et la régularité de leur arrangement, lui firent penser que ce poil était une croissance spontanée; mais une partie de l'estomac ayant été soumise à une macération dans l'eau et examinée ensuite avec un microscope d'une grande force, il découvrit à sa grande satisfaction, ainsi qu'à celle de M. Owen, que ces poils n'étaient autre chose que les larves de l'*Arctia Caja*, Schrank. Cette espèce d'insectes est la seule qu'il ait trouvée dans l'estomac de plusieurs individus de ce genre d'oiseaux pris dans différentes parties du pays. »

Il apprend que M. Spence a fait à la Société Entomologique de Londres un rapport sur l'invasion spontanée des maisons de Brigthon et de quelques quartiers de Londres par des myriades de Fourmis très petites et dont la présence était si incommode qu'elle forçait les habitans à quitter leurs demeures.

Lectures. Argus Alexis. hermaphrodite, ♂ à droite, ♀ à gauche; par M. A. Lefebvre.

Remarques sur l'*Anthicus Instabilis*, par M. Solier, qui, à ce sujet, écrit à M. Serville:

Ce petit insecte est fort incommode le soir, il se glisse sous les vêtemens, et les crochets de ses tarses, ou peut-être bien ses tarses eux-mêmes, produisent une petite démangeaison. Je pense aussi qu'il se sert de ses mandibules, car j'ai ressenti en outre une petite morsure, mais très légère comme vous pouvez penser; cela ne semblerait-il pas indiquer que cette petite espèce a des habitudes carnassières?

Fin de la classification des Longicornes, *Lamiaires*, et *Lepturètes;* par M. Audinet Serville.

Extraits du rapport des travaux de la Société d'histoire

naturelle de l'Ile-Maurice, pendant les années 1830 et 1832, par M. Julien Desjardins.

Description d'un insecte du genre *Iulus;* par le même.

Description de la *Callithea Leprieuri*, Lépidoptère, rapporté de l'intérieur de la Guyane française, par M. Leprieur, à qui elle est dédiée, par M. Feisthamel.

Le genre *Callithea* a été formé par M. Boisduval, sur la *Callithea* de Godard. (*Encyclopédie*, page 324), qui indiquait en même temps que ce Lépidoptère pouvait former un genre à part. Ce genre est remarquable par la forme des ailes, qui sont entières et arrondies; ses antennes sont très renflées; la massue plus courte que dans les *Vanessa*, et presque semblables à celles des Argynnes.

La *Vanessa Callithea*, autre espèce publiée par Niébuhr, sous le nom de *Sapphira* et la *Callithea Leprieuri* composent jusqu'à présent la totalité des espèces de ce nouveau genre.

Séance du 3 *décembre* 1834.

Ouvrages offerts. Buffon classique de M. Duménil, 4e livraison; par l'éditeur.

Transactions of the Entomological Society of London. tome 1, 1re livraison; par cette Société.

Symbola Faunæ Insectorum Helvetiæ, auctore. J. Hagenbach fasciculus 1er (*avec* 13 *planches originales*), de la part de l'auteur par M. Dupont.

Membre reçu. M. le Marquis de Bavalan, de Vannes, département du Morbihan.

Séance du 17 *décembre* 1834.

Ouvrages offerts. Buffon classique, par M. Duménil, 5e livraison; par l'éditeur.

Conspectus Generis Gentianæ auctore Bunge.

Notice sur le Tettigopsis; par M. Fischer.

Notice sur le système apophysaire des Térébratules; par M. Fischer.

Lepidopterorum rariorum Rossiæ observationes, auctoribus Eversmann et Fischer.

Recherches sur les ossemens fossiles de la Russie; par M. Fischer.

Rapport sur les travaux de la Société impériale des naturalistes de Moscou; par M. Ficher.

Novæ Coleopterorum species, A. C. H. Boheman descriptæ.

Ces ouvrages sont envoyés par M. Fischer de Waldheim.

Nouveaux mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou, tome III, et Bulletin de la même Société, tome VI; par cette Société.

Complément aux Lépidoptères de France; par M. Duponchel, t. I, 1re liv.; Suppl., *Id.* t. I, 17e liv.; par l'éditeur.

Correspondance. Lettre de remercîmens, de la Société Royale de Londres pour l'envoi des deux premiers trimestres des Ann. de la Société Ent. de France, tome III.

Lettre de M. Montet, de Vendôme, sur les moyens de conserver la chenille du *B. Rubi* pendant l'hiver.

Ces moyens consistent à humecter les feuilles de ronce, dont on les nourrit, et à les tenir renfermées dans une boîte vaste et bien aérée.

MM. Boisduval et Pierret confirment l'efficacité de ce moyen, en annonçant que des chenilles élevées par eux de cette manière ont donné un certain nombre de papillons.

M. Audouin communique l'extrait d'une lettre de M. Solier contenant quelques rectifications à sa classification des Buprestides. (Voir aux *Errata* et *addenda.*)

Lectures. Résumé des travaux de la Société, pendant l'année 1833; par le Secrétaire.

NOUVELLES DIVERSES.

La collection de Coléoptères de M. Latreille, a été acquise par M. Noris, de Manchester.

M. Vasselet, M. Sallé et sa mère viennent de faire à M. Chevrolat un envoi de 10,000 insectes du Mexique, des environs de la Vera-Cruz et de Mexico, presque tous Coléoptères, et quelques Lépidoptères; ces voyageurs sont sur le point de revenir en France, n'ayant pu pénétrer dans l'intérieur du pays, à cause des difficultés insurmontables qu'ils y ont rencontrées.

M. Silbermann est sur le point d'achever une notice sur les entomologistes *vivans*, et sur les collections entomologiques des musées, et des établissemens publics. Il prie les entomologistes de lui donner sur ceux qu'ils peuvent connaître:

1° Les noms et prénoms;

2° Les qualités;

3° L'adresse exacte;

4° Les titres des ouvrages qu'ils auraient publiés;

5° La partie entomologique dont ils s'occupent;

6° Un mot sur leur collection.

M. le professeur Gravenhorst se propose de donner un supplément à son *Ichneumologia Europæa.*

M. Kindermann, marchand naturaliste, à Ofen, en Hongrie, part en février 1835 avec son fils, et un excellent chasseur, pour explorer les montagnes de la Turquie; plus tard il ira visiter les monts Balkan. Ce voyage entomologique, fait par un naturaliste aussi habile que M. Kindermann, promet aux collections d'intéressant résultats. On peut en juger par la première excursion dans ces pays, faite par deux chasseurs, envoyés par M. Frivaldsky, qui en ont rapporté quantité de Coléoptères et treize Lépi-

doptères nouveaux; à son retour il s'empressera de faire parvenir ses catalogues à la Société.

M. Rambur n'a pas été attaqué par des brigands, comme on l'avait rapporté, mais seulement volé par un de ses compagnons de voyage; il poursuit ses recherches entomologiques avec succès en Andalousie. Des nouvelles plus récentes ont fait connaître que M. Rambur se trouvait le 10 novembre à Malaga, qu'il devait bientôt quitter, pour se rendre à Gibraltar, où il avait l'intention de passer l'hiver; de là, sa destination future était le royaume de Grenade, qu'il comptait explorer pendant une année entière.

Il s'est formé récemment à Anvers une Société sous le titre de *Société des sciences, lettres et arts.* M. Feichmann en est le président, et M. de Kirckhoff le vice-président.

Le Muséum d'histoire naturelle de Paris vient d'envoyer au Sénégal un voyageur, qui doit remonter jusqu'au-delà de Galam, et s'y occuper de toutes les branches de l'histoire naturelle pendant plusieurs années.

M. Goudot va repartir pour Madagascar, et M. Leprieur pour Cayenne et l'intérieur de l'Amérique méridionale.

M. Valade Gabel, neveu de M. Latreille, venant de faire exécuter le buste de ce savant professeur, par M. Parfait Merlieux de Paris, en a fait tirer un certain nombre en plâtre, que l'on peut se procurer chez M. Merlieux, quai Bourbon, n° 25, au prix de 30 fr., tout réparés avec grand soin, ou pour 16 fr. avec les coutures; il y a 4 fr. en plus pour l'emballage; s'adresser également au Secrétariat de la Société Entomologique de France, rue de Provence, n. 19.

Le buste de parfaite ressemblance et de grandeur naturelle, est le même que celui en bronze qui va être placé sur la tombe de M. Latreille, et peut faire pendant avec celui de M. Cuvier.

—

Collection

DE

LÉPIDOPTÈRES D'EUROPE,

D'UNE GRANDE FRAICHEUR, DÉTERMINÉE ET CLASSÉE D'APRÈS LA MÉTHODE DE M. LE DOCTEUR *Boisduval*.

A VENDRE CHEZ M. L. BUQUET, *Naturaliste-Entomologiste*,

Demeurant rue de Seine, Saint-Germain, n° 50.

GENRES.	NOMBRE D'ESPÈCES.	GENRES.	NOMBRE D'ESPÈCES.
Papilio.	5	Euchelia.	2
Thais.	5	Lithosia.	16
Parnassius.	4	Callimorpha.	4
Pieris.	16	Chelonia.	19
Colias.	11	Psyché.	3
Polyommatus.	60	Liparis.	10
Limenitis.	4	Orgya.	7
Nymphalis.	1	Pygæra.	5
Apatura.	3	Lasiocampa.	9
Danais.	2	Bombyx.	17
Argynnis.	24	Saturnia.	3
Melitea.	12	Aglia.	1
Vanesta.	13	Endromis.	1
Libythea.	1	Cossus.	2
Satyrus.	75	Hepialus.	3
Hesperia.	19	Platypteryx.	5
Sesia.	8	Stygia.	1
Macroglossa.	3	Harpya.	3
Pterogon.	1	Dicranura.	3
Sphinx.	16	Zeuzera.	2
Brachyglossa.	1	Notodonta.	16
Smerinthus.	4	Orthorinia.	1
Zygœna.	31	Calpe.	1
Syntomis.	1	Limacodes.	1
Procris.	4	Cymatophora.	13
Chimœra.	1	Asteroscopus.	2
Emydia.	4	Episema.	2

GENRES.	NOMBRE D'ESPÈCES.	GENRES.	NOMBRE D'ESPÈCES.
Acronycta.	11	Nonagria.	5
Diphtera.	3	Xanthia.	18
Bryophila.	5	Cosmia.	6
Noctua.	45	Cerastis.	10
Triphæna.	7	Xylina.	30
Amphipyra.	5	Cucullia.	13
Mania.	2	Abrostola.	2
Heliophobus.	5	Chrysoptera.	2
Eriopus.	2	Plusia.	13
Hadena.	17	Anarta.	5
Phlogophora.	4	Heliothis.	8
Eurypia.	1	Acontia.	2
Miselia.	3	Catephia.	2
Polia.	23	Catocala.	14
Hilarus.	4	Ophiusa.	8
Apamea.	7	Euclidia.	4
Luperina.	3	Brephos.	2
Mamestra.	13	Anthophila.	6
Thyatyra.	2	Erastria.	4
Gonoptera.	1	TOTAL des espèces. .	855
Mythymna.	9		
Orthosia.	17	TOTAL des individus y compris 10 variétés .	2450
Caradrina.	12		
Leucania.	9		

S'adresser (*franco*), pour les renseignemens nécessaires, à M. LUCIEN BUQUET, ou au Secrétaire de la Société.

NÉCROLOGIE.

M. Ferdinand de Gasperini, membre de la Société, et directeur des postes de Toulon, est mort récemment à l'âge de 42 ans. Il avait pris le goût de l'Entomologie, au Sénégal, où il avait résidé quelques années, étant officier dans le bataillon de cette colonie, et il consacrait tous les momens que lui laissaient ces nouvelles fonctions à l'étude des Coléoptères et des Lépidoptères.

RAPPORT.

DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'EXAMEN DES COMPTES DU TRÉSORIER, PENDANT L'ANNÉE 1833.(1)

Messieurs,

La commission chargée par M. le président de la Société Entomologique de France, d'examiner la gestion du trésorier, pendant l'année 1833, a eu communication du rélevé des comptes, ainsi que de toutes les pièces qui pouvaient la mettre à même de remplir, avec une parfaite connaissance de cause, la mission qui lui était confiée.

Il résulte du journal des recettes et dépenses que le

restant en caisse, au 1er janvier 1833, était de. . . .	429 fr. 45 c.	3,364 fr. 40 c.
La recette effective, pendant l'année, s'est élevée à .	2,934 95	
Le montant de la dépense effective est de		2,216 75
Partant, il reste en caisse.		1,147 65

Le bilan de la Société est établi comme il suit:

(1) La Société a décidé, dans sa séance du 1er octobre, que ce rapport serait joint à ses publications de l'année 1834.

Actif.	En caisse, provenant de 1832. .	429	45	4,561	40
	Reçu en 1833. . .	2,934	95		
	A recevoir . . .	1,197	»		
Passif.	Sommes payées. .	2,216	75	4,115	74
	—restant à payer.	1,787	99		
	—perdues pour la Société, par suite de refus de paiemens, démissions, décès, etc. . . .	111	»		
	Excédant de l'actif sur le passif. .			445	66

Cette situation serait très satisfaisante, sans doute, si toutes les recettes de l'année étaient faites; et toutes les dépenses soldées; mais on a vu plus haut qu'il reste à payer 1787 fr. 99 c., et pour effectuer ce paiement, les ressources réalisées et disponibles se bornent à l'excédant de la recette sur la dépense actuelle, c'est-à-dire au restant en caisse de 1147 fr. 65 c.

Donc, si la Société devait faire immédiatement honneur à ses engagemens pour l'année 1833, la différence en moins, serait de 640 fr. 34 c.

Il est vrai que pour combler ce déficit, il reste la ressource que présente la réalisation possible de ce qui est dû pour cotisations arriérées, et qui s'élève à 1197 fr., somme qui se compose non-seulement du débet de 1833, mais encore de celui de 1832, ce dernier montant à 177 fr.

Quelle que soit sa situation financière, la Société répondrait sans hésiter aux demandes de fonds qui pourraient lui être faites par ses créanciers; mais en serait-il de même de tous les membres actuellement débiteurs envers

la caisse, et dont la presque totalité habite les départemens ou réside à l'étranger? c'est ce qu'il n'est guère permis d'espérer. Cependant quiconque demande à être membre de la Société entomologique de France s'engage, par cela même, à satisfaire exactement à toutes les conditions qu'impose le réglement, et le paiement de sa cotisation annuelle dont le produit est en grande partie consacré à couvrir des frais de publications, est l'une de ces conditions.

Les moyens de persuasion étant les seuls qui puissent être employés pour obtenir le remboursement de la somme restée due, la commission, partant du principe qu'une comptabilité présente un résultat d'autant plus satisfaisant, que les recettes d'un exercice ont plus exactement couvert les dépenses de ce même exercice, la commission ne peut qu'exprimer le vœu qu'un nouvel appel soit fait aux membres retardataires; ils sentiront sans doute qu'en remplissant un engagement d'honneur, ils serviront encore cette science objet des études constantes et sérieuses des uns, douce occupation des loisirs des autres, quisqu'ils mettront ainsi la Société à même de donner plus d'extension et de publicité à ses utiles travaux.

La commission ne terminera pas son rapport, sans voter des remercîmens au Trésorier dont la comptabilité peut être citée comme modèle, tant pour la clarté du compte rendu, que pour la régularité du classement des recettes et des dépenses. La Société doit se féliciter d'avoir appelé de nouveau M. Aubé à des fonctions qu'il remplit avec autant de zèle que de méthode.

Paris, le 15 août 1834.

Signé, DOUÉ (*Rapporteur*).

P. S. Il résulte de communications récemment faites à la

commission par le Trésorier, que la situation financière de la Société s'est beaucoup améliorée depuis la remise de ce rapport. En effet sur 44 membres qui, au commencement de 1834, étaient redevables envers la caisse, 29 ont soldé leur arriéré. Tout porte donc à croire qu'un nouvel appel aux retardataires suffira pour les engager non-seulement à se libérer, mais à mettre à l'avenir une plus grande exactitude dans l'acquittement des cotisations trimestrielles. (1)

(1) Le résumé des travaux de la Société pendant l'année 1833 ne sera pas joint à ce volume, la Société ayant décidé, dans ses séances des 7 janvier et 4 mars 1835, que désormais il ne serait pas inséré au recueil de ses Annales, mais imprimé à part.

OUVRAGES ET OBJETS OFFERTS A LA SOCIÉTÉ,

PENDANT L'ANNÉE 1834.

Académie Royale des Sciences de Berlin. Abhandlungen der Koniglichen Akademie, der Wissenschaften zu Berlin aus dem Jahre 1832. Erster theil. 1 vol. in-4°; avec pl.

Arnault. Journal de l'Institut. N°. XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII; et table des matières du 1er vol.

Aubé. Monographia Pselaphiorum, auctore Carolo Aube, 1 vol. In-8°.

Audouin. Observations sur un Insecte qui passe une grande partie de sa vie sous la mer, 1 fasc. in 4°, par id.

Id. Notice sur les travaux de M. Audouin, 1 fasc. in 4°.

B ***. Le tombeau de toutes les Philosophies; 1 vol. in-8°, par id.

Binder von Kriegelstein. Ueber sinn und welen des periodischen Durchforstungen in den Holzbeständen von Carl Freyherrn Binder von Kriegelstein, 1 fasc. in-8°.

Brullé. Expédition scientifique de Morée. Insectes; pl. XXXI. XLIII. XLIV. XLVII et LIII.

Cantener. Histoire naturelle des Lépidoptères Rhopalocères du Haut et Bas-Rhin etc.; par id. liv. 1 à 4. in-8°.

Chevrolat. Coléoptères du Mexique. Fascicule, 1 et 2.

J. Curtis. Descriptions of some non descript Britisch species of may-flies of Anglers; by. J. Curtis. 1 fasc. in-8°.

Duménil. Buffon classique, 1 à 5 livr. in-8°.

Dupont. Symbola faunæ insectorum Helvetiæ fasciculus 1us. auctore Jacobo Hagenbach (*avec dessins originaux*).

Fischer de Waldheim. Conspectus generis Gentianæ auctore Bunge. 1 fasc. in 4°, avec pl.

Id. Notice sur le Tettigopsis; par M. Fischer, 1 fasc. in 4°, avec pl.

Id. Notice sur le système Apophysaire des Térébratules; par M. Fischer, 1 fasc. in-8°.

Id. Lepidopterorum rariorum Rossiæ, etc., auctoribus Eversmann, et G. Fischer. 1 fasc. in-4°, avec pl.

Id. Recherche sur les Ossemens fossiles de la Russie; par M. Fischer, 1 fasc. in-8°.

Id. Rapport sur les travaux de la Société Impériale des naturalistes de Moscou; par M. Fischer.

Id. Novæ Coleopterorum species; a C. H. Boheman, descriptæ. 1 fasc. in-4°.

Fröbel et *Oswald.* Mittheilungen aus dem Gebiete der Theoretischen Erkunde. deux fasc., en 1 vol. in-8°; par id.

Gravenhorst. Das zoologische Museum der Universitat Breslau, 1832, 1 vol. in 8°.

Id. Beitrage zur entomologie, 1 vol. in-8.

Howship. OEstrus Humanus by John Howship. 1 fasc. in-8. avec une planche.

Klug. Bericht über eine auf Madagascar veranstaltete samlung von insecten aus der ordnüng Coleoptera von Klug. 1 vol. in 4°; avec 5 pl. col.

Id. Entomologische monographien von Klug. 1 vol. in 8°; *avec les dessins originaux, avec* 10 *pl. col.*

Id. Jahrbücher der Insectenkunde von D^r^. Klug. erster band. 1 vol. in-8°.

Lacordaire. Introduction à l'Entomologie. 1 vol. in-8°.

Delaporte Comte de Castelneau. Etudes entomologiques, 1 livr. in-8°, avec pl.; par id.

Lequien. Centuries des insectes de Kirby. édit. Lequien. 1 vol. in-8°.

Lucas. Epeira Mexicana, figure et description; par M. Lucas.

Macquart. Insectes Diptères du nord de la France, tome VI. 1833, par id.

Méquignon-Marvis. Supplément aux Lépidoptères de France; par M. Duponchel, tome I. XII. XIII. XIV. XV. XVI. XVII.

Id. — Complément aux Lépidoptères de France; par M. Duponchel, tome I. VIII. IX. X. XI. XII.

Nees d'Esenbeck. Hymenopterorum Ichneumonibus affinium, monographiæ; par id. 1 vol. in 8°.

Pictet. Recherches pour servir à l'histoire, et à l'Anatomie des Phryganides; par id. 1 vol. in-4°, avec pl. col.

Schönherr. Genera et Species Curculionidum, a Schönherr, tome II. 1 et 2e part. in-8°.

Silbermann. Revue entomologique, tome 2. livraisons VI. VII. VIII. IX. X. XI. XII.

Société des curieux de la nature de Bonn. Nova acta physicomedica. Acad. Cæs. Léopoldino Carolinœ naturæ curiosorum, tome XVI, pars. 1 et 2. in-4°.

Société Entomologique de Londres. The transactions of the entomological Society of London, tome 1; part the First. in-8°, avec pl.

Sociéte Royale de Londres. Proceedings of the Royal Society of London, 1832 — 1833, no XIII. XIV. XV. XVI. — 1833, part. II.

Id. Address delivered at the anniversary meeting of the Royal Society of London, 30 novembre 1833.

Id. Philosophical transactions of the Royal Society of London, 1834, part. 1, 1 vol. in-4°, avec pl.

Société Linnéenne de Bordeaux. Analyse de ses travaux, années 1832, 1833. 1 fasc. in-8°.

Société Royale de Nancy. Compte rendu des travaux de la Société R. de Nancy, années 1831, 1832. 1 fasc in 8°.

Id. Précis des travaux de la Soc. R. des Sciences de Nancy, de 1829 à 1832, 1 vol. in-8°.

Société Impériale des naturalistes de Moscou. Bulletin de cette Société, tome VI. in-8°, avec pl.

Id. Nouveaux mémoires de *id.* tome III. in-4, avec pl.

Société d'Agriculture de Vienne (*Autriche*), Verhandlungen des Landwirthschafts geselschaft. K. K. in Wien 1 a 6 tomes; en 10 livraisons in-4°.

Id. Id. Neue folge, 1 vol., et 1 livr. in 8°, et 1 vol. 2e liv.

Spence et Kirby. Introduction to entomology, 4 vol. in-8°.

Stephens. Catalogue of the collections of A. H. Haworth, 1 fasc. in-8.

Villa. Coléoptera Europæ dupleta in collectione Villa, 1 fasc. in-8.

Walckenaër. Les Aranéides de France, classées d'après leur organisation etc. 3 fasc. in 8, et 10 pl. en noir; par M. le baron Walckenaër.

Id. Vies de plusieurs personnages célèbres, des temps anciens et modernes, 2 vol. in-8°; par *id.*

Walker. The entomological Magazine, n° VI, VII, 1834.

MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(ANNÉE 1834.)

TROISIÈME DE SA FONDATION.

Nota. L'* indique les membres fondateurs. Les noms en majuscules, les membres honoraires.

A.

MM.

1832 ALAVOINE, négociant, à La Bassée (Nord).

1834 AMYOT, avocat, à Paris.

* AUBÉ, à Paris.

* AUDINET-SERVILLE, membre de la Société d'histoire naturelle de Paris, et de la Société Impériale des naturalistes de Moscou, à Paris.

* AUDOUIN, docteur-médecin, professeur au Muséum d'histoire naturelle, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc., à Paris.

B.

1833 BARIDON, membre de l'Académie du Gard, de la Société Linéenne, etc., à Baucaire (Gard).

1833 Barthélemy, directeur du Muséum d'histoire naturelle. à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1833 Bassi (le Chevalier), à Milan (Lombardie.)

* Baudet-Lafarge, député du département du Puy-de-Dôme, à Maringues (Puy-de-Dôme).

1833 Baudry de Balzac, docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle, à Versailles (Seine-et-Oise).

1834 Bavalan (le Marquis de), à Vannes (Morbihan).

1832 BLAINVILLE (Ducrotay de), professeur-adjoint à la Faculté des sciences, membre de l'Institut, etc., à Paris.

1832 Blondel, architecte, à Versailles. (Seine-et-Oise).

1833 Blutel.

1832 Boheman, lieutenant, etc., à Grenna et Anneberg (Suède).

1833 Boudier, pharmacien à Montmorency (Seine-et-Oise).

1834 Boie, à Kiel (Danemarck).

* Boisduval, docteur-médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

* Bory de Saint-Vincent, colonel d'état-major, correspondant de l'Académie des sciences, etc., à Paris.

1833 Boulard, docteur-médecin, à Orléans (Loiret).

1833 Boyer, pharmacien, à Aix (Bouches-du-Rhône).

1832 BRONGNIART (Alexandre), membre de l'Académie des sciences, etc., à Paris.

1832 Bruguière, négociant, à Nîmes (Gard).

* Brullé, membre de la commission scientifique de Morée, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris, etc., à Paris.

1833 Brunet, à Paris.

1832 Bugnion, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc., à Lausanne (Suisse).

1833 Buquet, naturaliste, à Paris.

1832 Bus (le chevalier du), à Bruxelles (Belgique).

C.

1833 Cabueil (Sénégal).

1832 Cantener, avocat, à Colmar (Haut-Rhin).

1834 Carlier, professeur intérimaire d'histoire naturelle à l'Université de Liège, Conservateur du cabinet de zoologie de cette ville, membre de la Société d'histoire naturelle de Liège et de la Société philomathique d'Ath., à Liège.

1833 Cartier, à Neufchâtel (Suisse).

* Chaudouet, avocat, à Paris.

1832 Chauvenet (le baron de), capitaine du génie, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Hesdin (Pas-de-Calais).

1834 Chevallier, ingénieur opticien, membre de la Société d'encouragement et des sciences physique et chimique, etc., à Paris.

* Chevrolat, vérificateur à l'administration de l'octroi, membre de plusieurs Sociétés d'histoire naturelle, à Paris.

1833 Children, J. G. Esq. secrétaire de la Société Royale de Londres, président de la Société Entomologique de Londres, etc., à Londres.

1833 Cristofori (de), membre de plusieurs sociétés savantes, à Milan (Lombardie).

1833 Companyo, docteur-médecin, à Perpignan (Pyrénées-Orientales.)

1833 Comte (Achille), professeur d'histoire naturelle à l'Académie de Paris, à Paris.

1832 Coulon, membre de la Société Linéenne du Calvados, et de la Société Helvétique des sciences naturelles, à Neufchâtel (Suisse).

1834 Curtis (John), membre de la Société Linéenne de Londres, membre honoraire des Sociétés d'histoire naturelle d'Oxford, des Georgofili de Florence, etc. (Londres).

D.

1833 Dahlbom, docteur en philosophie, à Lund (Suède).

1832 Daube, pâtissier, à Montpellier (Hérault).

1834 Davis A.-H., Esq., membre de la Société Entomologique de Londres, etc., à Londres.

1833 Debrout, ciseleur en bronze, à Paris.

1833 Delamontagne, pharmacien, à Paris.

1832 DESMAREST, professeur de zoologie à l'école vétérinaire d'Alfort, etc., à Paris.

1833 Domergue de Saint-Florent, propriétaire, à Vandœuvres, près Nancy (Meurthe).

1833 Donzel, à Lyon (Rhône).

1834 Doubleday E., membre de la Société Entomologique de Londres, etc., à Londres.

1833 Doué, chevalier de la Légion-d'Honneur, sous-chef au ministère de la guerre, à Paris.

* Doumerc, docteur-médecin, membre de l'Académie royale de Metz, etc., à Paris.

1834 Drewsen, fabricant de papiers, à Strandmôllen près Copenhague (Danemarck).

1832 DUFOUR (Léon), docteur-médecin, correspondant de l'Académie des sciences, correspondant de la Société royale de médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Saint-Sever (Landes).

1832 Dujay, ancien officier de cavalerie, à Paris.

1834 Davis, Esq. membre de la Société entomologique de Londres, etc., à Londres.

* Duménil, peintre d'histoire naturelle, à Paris.

1832 DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à l'École de médecine de Paris, etc., à Paris.

* Duponchel, membre des Sociétés d'histoire naturelle de Paris, des Georgofili de Florence, etc., à Paris.

1832 Dupont, naturaliste des Princes, à Paris.

E.

1833 Écoffet, directeur des contributions indirectes de l'arrondissement de Pontarlier, à Pontarlier (Doubs).

1833 Émond d'Esclevin, capitaine d'artillerie de marine, à Toulon (Var).

1832 Émy, ancien capitaine d'artillerie, officier de la Légion-d'Honneur, à Rouvray (Côte-d'Or).

1833 Escher Zollikofer, à Zurich (Suisse).

F.

1833 Fahroeus, chef de district de douane, chevalier de l'Étoile polaire, à Gothembourg (Suède).

* Feisthamel (le baron), officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, colonel commandant la garde municipale de Paris, etc., à Paris.

1832 Fonscolombe (Boyer de), à Aix (Bouches-du-Rhône).

1832 Fray, commissaire ordonnateur des guerres, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, à Limoges (Haute-Vienne).

G.

1833 Garnot, D. M., ex-chirurgien en chef de la marine, à Paris.

1833 Gasperini, directeur de postes, à Toulon (Var).

1833 Gay, à Paris.

1833 Géné, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Turin, à Turin (Piémont).

1832 GEOFFROY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle, et à la Faculté des sciences, etc., à Paris.

1833 Germar, professeur, à Halle.

* Godet, membre de la Société d'histoire naturelle de Suisse, à Neufchâtel (Suisse).

* Gory (le chevalier), chevalier de l'ordre Royal Espagnol de Saint-Ferdinand, capitaine de cavalerie, à Paris.

* Gougelet, employé à l'administration de l'octroi, à Paris.

1832 Gouzot, à Ferrières (Seine-Inférieure).

1832 Graslin (de), propriétaire, à Château-du-Loir (Sarthe).

1833 Gravenhorst, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse, professeur de zoologie et directeur du Musée zoologique de l'Université de Breslau, etc., etc., à Breslau (Silésie).

1833 Gray G. R. Esq. membre de la Société Entomologique de Londres, à Londres (Angleterre).

1832 Greene (Copley), docteur-médecin, membre de la Société d'histoire naturelle de Boston, à Boston (États-Unis).

1833 Grey, attaché au jardin d'horticulture de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, à Ropsha, près Pétersbourg (Russie).

1833 Graells fils, bibliothécaire de l'école de médecine, à Barcelonne (Espagne).

1832 Guénée, avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir).

* Guérin, membre de diverses Sociétés savantes, etc., à Paris.

1834 Guesdon de Freneuse, docteur-médecin, à Paris.

1832 GYLLENHALL, membre des Académies des sciences de Stokholm, d'Upsal, et de plusieurs Sociétés savantes, commandant des gardes, chevalier de l'ordre royal de Vasa, etc., à Hœberg près Skara (Suède).

H.

1833 Haan (de), conservateur du Muséum d'histoire naturelle, docteur en philosophie, etc., à Leyde (Hollande).

1833 Hanson, S. Esq. à Londres (Angleterre).

1833 Hammerschmidts, docteur en droit, employé à la procurature aulique impériale et royale, membre de plusieurs sociétés savantes, à Vienne (Autriche).

1833 Helfer, docteur en médecine et en chirurgie, à Prague, (Bohême).

1834 Hérétieu, contrôleur des contributions directes et membre

du conseil général du département du Lot, à Cahors (Lot).

1833 Hope (Rev. F. W.), vice-président et trésorier de la Société Entomologique de Londres, etc., à Londres (Angleterre).

1832 HUMBOLDT (le baron de), membre de l'Académie des sciences de Paris, de l'Académie de Berlin, etc., à Berlin (Prusse).

J.

1832 Jousselin (le comte de), capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Versailles (Seine-et-Oise).

1834 Jurine, à Genève (Suisse).

K.

1832 KIRBY (W.), Prés. honor. de la Société Entomologique et membre de la Société Linnéenne de Londres, recteur de Barham, etc., à Barham (Angleterre).

1832 KLUG, docteur-médecin, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Berlin, etc., à Berlin (Prusse).

L.

1832 Lacordaire, naturaliste, à Paris.

1833 Lanier, ingénieur géographe, à la Havanne (Cuba).

* Laporte (de) (comte de Castelneau), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

* Lattre (de), peintre d'histoire naturelle, à Paris.

1834 Leclerc, étudiant en médecine, à Tours (Indre-et-Loire).

1833 Lecointe de Lavaux, secrétaire de la Société Impériale des naturalistes de Moscou, à Moscou (Russie).

* Ledoux, architecte, ancien chef de bataillon, chevalier de l'ordre royal des Deux-Siciles, à Paris.

* Lefebvre (Alexandre), correspondant du Muséum d'his-

toire naturelle de Paris, de l'Académie Gioénienne de Catane, de la Société Impériale des naturalistes de Moscou, membre honoraire de la Société Entomologique de Londres, etc., à Paris.

1833 Lefebvre de Chasy, officier constructeur de la marine française, membre de la Légion-d'Honneur, bey et amiral égyptien, à Alexandrie (Egypte).

1831 Lepage, ancien député, membre de la Légion-d'Honneur, à Darney (Vosges).

* Le Pelletier de Saint-Fargeau (le comte) membre des Académies de Moscou et de Dijon, de la Société d'histoire naturelle de Paris, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1832 Lepine, employé à l'administration de l'octroi, à Paris.

1834 Leplay, propriétaire, à Saint-Chaptes (Gard).

1832 Loeze, docteur-médecin, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Dijon, des Sociétés d'histoire naturelle de Paris et Linnéenne de Bordeaux, à Dijon (Côte-d'Or.)

1833 Lorquin, agent d'affaires, à Valenciennes (Nord).

1832 Lucas, employé au laboratoire d'Entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, à Paris.

* Lucchot, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de la Société Polymathique du Morbihan, et de la Société de statistique universelle, à Paris.

M.

1832 Macquart, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lille (Nord).

1833 Manteuffel (le comte de), gouverneur de Wiborg, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, à Wiborg (Russie).

1832 Marchaux (de Saint-), propriétaire, premier adjoint du maire, à Reims (Marne).

1832 Marchand, propriétaire, ancien adjoint du maire, à Chartres (Eure-et-Loir).

1832 Margarot, à Nîmes (Gard).

1834 Mariano de Sans, membre de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, directeur de la partie zoologique et minéralogique, à Barcelone (Espagne).

1833 Marlot, chirurgien de marine, à Auriol, près Marseille (Bouches-du-Rhône).

1832 Mathieu, docteur-médecin, à Orléans (Loiret).

1834 Maximilien de Chaudoir (le baron), à Dorpat (Livonie).

1832 Meissonier, homme de lettres, à Hyères (Var).

1832 Melly, A. esq. négociant, à Manchester (Angleterre).

1832 Merck, propriétaire, membre de la Société Linéenne du département du Rhône, etc., à Lyon (Rhône).

1832 Meunier, peintre du Muséum d'histoire naturelle, à Paris.

1833 Micard, membre de la Société Géologique, à Paris.

* Milne Edwards, professeur de zoologie à l'École centrale des arts et manufactures, etc., à Paris.

1833 Montault des Isles, à Loudun (Vienne).

1833 Montez de Laroche, employé des postes, à Vendôme (Loir-et-Cher).

1834 Morineau, lieutenant de grenadiers au 8e régiment de ligne, à Bitche (Moselle).

1832 Mulsant, propriétaire, à Lyon (Rhône).

N.

1833 Newman E. Esq. à Londres.

1833 Nodier (Charles), bibliothécaire de l'Arsenal, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Institut, à Paris.

1833 Nybloeus, chef de bureau au collége de la chambre, greffier dans les ordres du Roi, à Stockholm (Suède).

O.

1832 Orbigny (Dessalines d'), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

P.

1834 Paris, avoué, à Épernay (Marne).

1833 Passerini, directeur du Muséum d'histoire naturelle, à Florence (Toscane).

1834 Perty, professeur d'anatomie et de zoologie comparée, à Berne (Suisse).

1833 Pictet, membre de l'administration du Muséum d'histoire naturelle de Genève, à Genève (Suisse).

1833 Pierret, à Paris.

1834 Pinart, prêtre, professeur d'histoire naturelle au séminaire de Saint-Germer, à Saint-Germer (Oise).

* Poey, avocat, à la Cour royale, à La Havane (Cuba).

1834 Proust de la Gironnière, propriétaire, à Jalajala près Manille (Philippines).

R.

* Radiot, employé à l'administration des postes, à Paris.

* Rambur, docteur-médecin, à Paris.

1834 Ramon de la Sagra, professeur de botanique et d'agriculture, à la Havane (Cuba).

* Reiche, ancien officier de santé, bachelier ès-lettres, à Paris.

1832 Rippert, propriétaire, commandant de la garde nationale, à Baugency (Loiret).

1832 Robert, membre de la Société des sciences naturelles de Liège, à Chénée ès-Liège (Belgique).

1833 Robineau Desvoidy, docteur-médecin, à Saint-Sauveur, (Yonne).

1832 Robyns, à Bruxelles (Belgique).

1832 Roger, négociant, à Bordeaux (Gironde).

* Romand (de), chevalier de la Légion-d'Honneur, à Tours (Loire).

S.

1833 Sahlberg, docteur-médecin, professeur de l'Académie Impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, à Helsingfors (Suède).

1832 Saporta (le comte de), à Aix (Bouches-du-Rhône).

1832 SAVIGNY, membre de l'Institut, à Versailles (Seine-et-Oise).

1832 Schônherr, conseiller de commerce, chevalier de l'Etoile polaire, à Skara et Sparresâter (Suède).

1832 Schuermann, à Bruxelles (Belgique).

1834 Selys Longchamp (de), membre de la Société des sciences naturelles de Liège, à Liège (Belgique).

1832 Silbermann, avocat, à Strasbourg (Bas-Rhin).

1833 Solier, capitaine du génie, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1834 Sommer, à Altona, près Hambourg.

1833 Spence W. B., secrétaire, pour l'étranger, de la Société Entomologique de Londres, à Londres (Angleterre).

1833 Spence R. H., à Londres (Angleterre).

1834 Steven, (chevalier), conseiller d'État, à Symphéropol (Tauride).

T.

1833 Terry, ancien capitaine, lieutenant des gardes-du-corps de S. M. britannique, membre de la Société Géologique de Londres, à Auxerre (Yonne).

* Theis (de), attaché au Ministère des affaires étrangères, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, à Paris.

1833 Thion, docteur-médecin, directeur adjoint du cabinet d'histoire naturelle d'Orléans, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Orléans (Loiret).

1832 Traignaux (du), inspecteur de l'octroi de Paris, à Paris.

1833 Tricou, docteur-médecin, à la Nouvelle-Orléans (Amérique).

V.

* Vattier, capitaine-adjudant-major au 25e de ligne, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Paris.

1834 Vauthier, peintre d'histoire naturelle, à Paris.

* Viard, négociant, à Paris.

1834 Villa (Antonio), à Milan (Lombardie).

* Villaret (Foulques de), capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre Royal espagnol de Charles III, aux Batignolles (Seine).

1832 Villiers (de), capitaine d'infanterie, membre correspondant de la Société Linéenne de Paris, à Chartres (Eure-et-Loir).

W.

* WALCKENAER (le baron de), membre de l'Institut, etc., à Paris.

1832 Walker F. Esq., membre de la Société Linnéenne de Londres, à Londres (Angleterre).

1834 Walker (Sir Patrick), à Edimbourg (Ecosse).

1834 Westermann, à Copenhague (Danemarck).

1833 Westwood, membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres, d'histoire naturelle de l'île Maurice, de Pline, d'Edimbourg, etc.

1834 Wilson J., Esq. à Edimbourg (Ecosse).

Y.

1833 Yvan, à Digne (Basses-Alpes).

Z.

1834 Zanella, à Milan (Lombardie).

1833 Zetterstedt, professeur de zoologie, à Lund (Suède).

MEMBRES REÇUS

DEPUIS LE 1er JANVIER 1835, JUSQU'AU 15 MARS SUIVANT.

MM.

1835 ASMUSS, candidat en philosophie, etc., à Dorpat (Livonie).

CONTAMINE, chevalier de la Légion-d'honneur, capitaine au 1er régiment de lanciers, à Fontainebleau (Seine-et Marne).

COULERU, peintre, à la Neuville, canton de Berne (Suisse).

DORMOY, major d'infanterie au 28 régiment, officier de la Légion-d'Honneur, à Paris.

MARAVIGNA (Carmelo), professeur de chimie à l'Université de Catane, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, à Catane (Sicile).

MORISSE, étudiant en médecine, au Havre-de-Grâce (Seine-Inférieure).

REICH, docteur et professeur en médecine, à Berlin (Prusse).

SAGLIO, négociant, à Paris.

SCHÆFFER (Herrig), docteur-médecin, à Ratisbonne (Bavière).

SPINOLA (le marquis Maximilien), à Gênes (Piémont).

MEMBRE DÉCÉDÉ

PENDANT L'ANNÉE 1834.

M. GASPERINI.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES

PENDANT L'ANNÉE 1834.

MM. MEUNIER, DE KONINCK.

Ouvrages d'Entomologie

PUBLIÉS DEPUIS LE 1er OCTOBRE 1834.

(4e *trimestre.*)

FRANÇAIS.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*, tom. IV, 6e et 7e livraisons. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.
Prix de chaque livraison. 6 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel;* tome IX, Nocturnes; tome VI, 3e et 4e livraisons. Paris Méquignon-Marvis, père et fils.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel;* t. Ier, 17e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons de France*, par M. *Duponchel;* tome Ier, 11e et 12e livraisons. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES de la collection de M. le comte Dejean. La 4e livraison est sous presse.
Ce catalogue contiendra 5 livraisons.
Prix de chaque livraison. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL, DE M. LE BARON CUVIER, par *F.-E. Guérin;* 36e et 37e livraisons. Paris, J.-B. Baillière.

Prix de chaque livraison en noir. 6 fr.
Figures coloriées. 15 fr.

ICONES HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS, collection avec figures coloriées des Papillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur *Boisduval.* Paris, Roret, 27, 28, 29 et 30e livraisons.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES, ou Descriptions et figures des Chenilles d'Europe, par MM. *Boisduval, Rambur* et *Graslin.* Paris, Roret 25, 26, 27, 28, 29 et 30e livraisons.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

MONOGRAPHIE DES CÉTOINES; par MM. *Gory* et *Percheron* (1 à 7 livr.). Paris, Baillière.

Prix de chaque livraison. 6 fr.

MONOGRAPHIE DES PASSALES, par M. *Percheron;* 1 vol. in-8, avec 7 planches. Paris, Mercklein. 10 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES RHOPALOCÈRES DES DÉPARTEMENS DU HAUT ET DU BAS-RHIN, etc., par M. *Cantener;* 3e et 4e livraisons. Paris, Roret et Levrault, et l'auteur, à Colmar.

Prix de chaque livraison, sans planches. fr. 30 c.
— avec planches noires. 75
— avec planches coloriées. 2 »

REVUE ENTOMOLOGIQUE de M. Silbermann, t. II, 1834, Strasbourg. Paris, Lequien, Roret. 36 fr.

COLÉOPTÈRES DU MEXIQUE, par M. *Chevrolat,* fasc. 3, Paris, Lequien.

Prix du fasc. 1 fr.

MAGAZIN ZOOLOGIQUE de M. *Guérin,* 4e année, 1834, Paris, Lequien. 18 fr.

SUITE A BUFFON. Paris, Roret.
Introduction à l'Entomologie, par M. Lacordaire, 1 vol. in-8. 6 fr.
Prix de chaque livraison de planches. Figures noires. 3 fr.
Id. coloriées. 6 fr.

RECHERCHES SUR L'ORDRE DES ACARIENS EN GÉNÉRAL, par M. *Dugès*, avec 5 pl., Baillière, 1834, 1 vol. in-8. 6 fr.

M. Roret, libraire, rue Hautefeuille, n° 10 *bis*, à Paris, vient d'acquérir de M. Gyllenhal les derniers exemplaires des *Insecta Suecica*, 3 vol. in-8, formant ensemble plus de 1,800 pages.
Prix. 33 fr.

ÉTRANGERS.

IAHRBÜCHER DER INSECTENKUNDE, par M. le Dr *Klug;* 1 vol., 1834, Berlin, Paris, J.-B. Baillière. 12 fr.

MONOGRAPHIE DES PHASMA, par M. *Gray;* Londres et Paris, Baillière.

TRANSACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE LONDRES, 1re livraison, 1834, Paris, J.-B. Baillière.
Prix. 10 fr.

HYMENOPTERORUM ICHNEUMONIBUS AFFINIUM MONOGRAPHIÆ, etc., par *C. G. Nees d'Esenbeck;* 1834, 1er et 2e vol. Stutgard, Cotta, Paris, Mercklein, J.-B. Baillière.
Prix de chaque volume. 10 fr.

ENTOMOLOGICAL MAGAZINE, n. 8 et 9, octobre 1834, Londres et Paris, Baillière.

HULFSBUCH FUR SCHMETTERLINGS SAMMLER, von *Fr. Treitschke;* Vienne, 1834, in-8, figures coloriées, Paris, J.-B. Baillière. 12 fr.

Sous presse, pour paraître incessamment.

ÉTUDES ENTOMOLOGIQUES; description d'insectes nouveaux et observations sur leur synonymie (Carnassiers), par M. *de Laporte*, Comte de Castelneau, 2e et dernière livraison, ornée de deux planches coloriées. Paris, Méquignon-Marvis père et fils, Prix. 3 fr.

TABLEAUX SYNOPTIQUES DES LÉPIDOPTÈRES D'EUROPE, contenant la description de tous les Papillons connus jusqu'à ce jour, avec leurs variétés, leurs mœurs, leurs époques d'apparition, les localités où on les trouve, la description de leurs chenilles et leur nourriture, la manière de se les procurer, la synonymie, tirée des auteurs les plus suivis et de nombreuses observations, par MM. *de Villiers* et *Guénée*, membres de la Société Entomologique de France.

L'ouvrage complet, comprenant tous les Lépidoptères d'Europe, formera 8 vol. in-4, ainsi répartis :

Tome 1er, Diurnes; tom. 2, Nocturnes jusqu'aux Pseudo-Bombycines; tom. 3, fin des Bombycines et commencement des Noctuélites; tom. 4, fin des Noctuélites; tom. 5, Phalénides; tom. 6, Pyralides et Crambides; tom. 7, Tinéides et Ptérophorides; tom. 8, Tortricides.

Le prix de chaque livraison, composée de 4 feuilles au moins avec une couverture imprimée, est fixé à 2 fr.

On peut souscrire séparément au premier volume.

La dernière livraison du tome premier sera accompagnée d'une planche au trait, dessinée par un des auteurs, et comprenant tous les caractères des genres des Diurnes, ainsi que l'explication de tous les termes dont on s'est servi dans le courant de cet ouvrage.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

GENERA DES INSECTES OU EXPOSITION DÉTAILLÉE DE TOUS LES CARACTÈRES PROPRES A CHACUN DES GENRES DE CETTE CLASSE D'ANIMAUX, par MM. *E. Guérin* et *A. Percheron.*

Chaque livraison, composée de 10 planches coloriées et du texte correspondant, est de 6 fr.

La première livraison paraîtra dans le courant de mars prochain.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

MONOGRAPHIE DES BUPRESTIDES, par MM. *Gory* et *de Laporte*; Paris, Duménil.

BIBLIOGRAPHIE DES INSECTES, par ordre alphabétique d'auteurs, avec une table par ordre de matières, par M. A. Percheron, 2 vol. in-8. Paris, Mercklein.

ERRATA ET ADDENDA.

Pag. 154, *ligne* 27, avant le mot antennes, *ôtez* le double signe.
— 171, — 5, *lisez :* page 1. A.
— 172, — 7, Linnéaire, *lisez :* Linnéenne.
— *Id.* — 10, anomale, *lisez :* anomal.
— 173, — 15, (*B*) *lisez :* (*b*).
— 175, — 10, *ôtez* le (*B*).
— 176, — 18, *ôtez* (*E*).
— 179, au-dessous du titre, *ajoutez*, *Séance du* 8 *août* 1833.
— *Id.* dans la note, *ligne* 2, ont le moins, *lisez :* sont le moins, et *ligne* 3, on entre elles, *lisez :* ont entre elles.
— 183, après le titre, *mettez : Séance du* 4 *septembre* 1833.
— 193, dans le titre, CHENILLES DE NOS ENVIRONS, *lisez :* CHENILLES DES ENVIRONS.
— 219, au titre, Notice sur les genres Hyménoptères, Lithurgus et Philloxera, *lisez :* sur le genre d'Hyménoptères *Lithurgus* et celui d'Hémiptères *Phylloxera.*
— *Id.* — 7, *g. Centris*, *lisez : G. Centris.*
— 220, — 21, *Enicus*, *lisez : Cnicus.*
— 222, — 19, *Philloxera*, *lisez : Phylloxera.*
— 224, — 4, cochenille, *lisez :* coccinelle.
— *Id.* — 8, Elœa Angustifolius, *lisez :* Eleagnus Angustifolia.
— 241, — 16, Diard, *lisez :* Viard.
— 259, *Eurhipis Senegalensis*, De Lap. Cet insecte est le même que le Chamœrrhipes Ophtalmicus, Lat., pag. 169. L. BUQUET.
— 264, *Extrait d'une lettre adressée par M. Solier à M. Audouin, et relative aux Buprestides.*

« Lorsque j'entrepris mon petit essai sur les Buprestides, je n'avais eu en vue que le genre *Buprestis*, de Fabricius, qui me semblait une réunion d'espèces hétérogènes. M. Serville me fit observer que je ne pouvais me dispenser de joindre à mon travail les genres *Trachys* et *Aphanisticus*. Ce dernier travail me fit reconnaître que le genre *Agrilus* avait quelques rapports avec ces deux genres, et qu'il aurait fallu l'en rapprocher. Ayant déjà donné beaucoup de peine à M. Serville pour des changemens à apporter à mon mémoire, je n'osai pas refondre la deuxième subdivision de la deuxième division (les Buprestides à écusson visible), et, dans la crainte de lui donner un nouvel embarras, je laissai mal-à-propos les genres *Belionota*, *Colobogaster* et *Chrysobothris* entre les *Agri-*

lus et le petit groupe à palpes très petits et cachés dans la plupart, ainsi que les mâchoires par le menton. Ce petit groupe pourrait peut-être constituer une petite tribu séparée, les *Trachysides*. Il sera facile de modifier le tableau analytique inséré dans les *Annales de la Société Entomologique*, 1833, pag. 264, ainsi qu'il suit :

- Elytres et corselet tronqués à leur base; écusson subtriangulaire
  - Les neuf derniers articles des antennes comprimés et dilatés des deux côtés de leur axe; cuisses postérieures renflées dans les mâles. . . . . 21. *Cratomerus.*
  - Dilatation des articles des antennes peu sensible et toute extérieure; cuisses postérieures linéaires dans les deux sexes, ... 22. *Anthaxia.*
- Elytres ayant à leur base un lobe entrant dans le corselet; écusson acuminé postérieurement.
  - 2e article des palpes maxillaires notablement plus long que le 3e. 3e article des antennes plus long au moins que le 4e.
    - Présternum élevé, dernier segment de l'abdomen fortement tronqué. Cuisses antérieures simples et linéaires, épistome peu échancré.
      - 3e article des tarses fortement divisé en deux lobes aigus renfermant le 4e article. Ecusson très grand; mandibules très saillantes. . . 22. *Belionota.* (27e du mémoire.)
      - 3e article des tarses à peine échancré; écusson moyen; mandibules courtes peu saillantes . . . . . 24. *Colobogaster.* (28e du mémoire.)
    - Présternum déprimé; cuisses antérieures renflées, armées d'une forte dent; épistome fortement échancré; échancrure anguleuse. 25. *Chrysobothris.* (29e du mémoire.)
- Corselet ayant postérieurement un lobe avancé vers l'écusson.
  - 2e article des palpes maxillaires peu alongé, ainsi que le 3e, qui est le plus long des deux. 3e article des antennes pas plus long ou plus court que le 4e.
    - Crochets des tarses entiers.
      - Menton tronqué antérieurement; articles des palpes maxillaires grêles; abdomen très long, subparallèle. . . 26. *Pœcilonota.* (23e du mémoire.)
      - Menton non tronqué antérieurement, ayant quelquefois et un peu au-delà de la base une ligne sinueuse élevée au moins dans un des sexes, articles des palpes maxillaires gros et courts . 27. *Sphenoptera.* (24e du mémoire.)
    - Crochets des tarses ayant une forte dent.
      - Dernier article des palpes maxillaires court subrectangulaire; une pelote seulement sous le 4e article des tarses. . . . . 28. *Stenogaster.* (26e du mémoire.)
      - Dernier article des palpes maxillaires ovalaire; des pelotes sous les quatre premiers articles des tarses. . . . . 29. *Agrilus.* (25e du mémoire.)

NOTA. Je m'aperçois que j'ai oublié, dans la description du genre *Acmœodera*, de parler de ces nombreux sillons longitudinaux et courts qui bordent la base du prothorax (désigné sous le nom de corselet dans le mémoire, pour me conformer à l'usage le plus habituel); mais je renonce à ces petites concessions aux collecteurs. Si l'anatomie les effraie, qu'ils n'en fassent pas, mais qu'ils respectent au moins les travaux de ceux qui prennent la peine d'en faire, ce que je ferai toujours. SOLIER.

Pag. 275, *lign.* 1, pour être défriché, *lisez :* pour être défrichés.
— 283, — 13, M. Flandiny, *lisez :* M. Flandin.
— 284, — 30, vallée d'Ariège, *lisez :* vallée d'Arrigès.
— 287, — 12, vallée d'Ariège, *lisez :* vallée d'Arrigès.
— 294, apres ce nom de genre *Pterogon*, *ajoutez :* celui de *Deilephila*.
— 330, — 20, les vingt-deux autres, *lisez :* les dix-neuf autres.
— *Id.* — 12, après antennes, *lisez :* de trente articles.
— 334, — 19, Bracon Otiorynchi, *lisez :* description de la femelle.
— 361, — 2. παχολοῦ, *lisez :* παχυλος.
— 361, — 11, quàm lato longiori, *lisez :* latiori quàm longiori.
— 443, 4e genre *Phloeophila*, *lisez : Glyphiptera*, Mihi.
— 444, 5e genre *Peronea* (*Stephens*), *lisez :* Genre *Peronea* (*Curtis*).
— 459, *Diastata Apicalis*. Je restitue à cette espèce le nom de *Palloptera* (*sapromyza*, Meig.) *Ustulata*, qui lui avait été imposé par Fallen. Tous les individus que j'ai pris depuis la publication de cette notice étaient privés de points sur le dernier segment abdominal.
— 460, *Diastata Striata*. Dans l'état de vie, les yeux sont verdâtres, la tête et les antennes sont d'un jaunâtre quelquefois un peu ferrugineux, la tête surtout est souvent assez obscure. Je l'ai rencontré cet été en abondance sur les feuilles piquées par les pucerons et sur un agaric de noyer en déliquescence. Il plane souvent long-temps avant de s'abattre. CH. ROBERT.
— 481, — 19, correspond, *lisez :* correspondent.
— 515, — 20, Var. A, remplacer la phrase latine par celle-ci, *Apice angustatus triangularis*, parùm gibbosus. An species?
— 522, *ôtez* de cette place l'article DEUXIÈME SECTION et les six lignes qui en font partie, et le transporter en tête du genre IV, ERODIUS, qu'il précède.
— 638, — 8, de ses antennes; par la queue, *lisez :* de ses antennes, par lesquelles.
— 696. *avant-dernière ligne*, courte, *lisez :* courtes.
— 700, *ligne dernière*, I. postérieures, *lisez :* les postérieures.
— 754, *avant-dernière ligne*, et *page* 755, *deuxième ligne*, après ♂ espèce *ajoutez : typique*.

ERRATA. — PLANCHES.

Planche VII, C. D. *Cratocelis*, *lisez : Pachyloscelis*.
— XV, La lettre entière de la figure première de cette planche a été omise, mais l'explication qui en existe à la fin du mémoire de M. Solier est assez précise pour qu'on reconnaisse facilement sur la figure les organes dont il veut parler.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Acarus de la gale. lv.
Acridites (présence d'un grand nombre d') dans les rues de Paris. xl.
Anthicus Instabilis (ses morsures). lxvj.
Araignée (accidens causés par les morsures d'une espèce d') venimeuse, en Espagne. xxvj. — Observations de M. Lefebvre sur la morsure des araignées prétendues venimeuses, et les remèdes indiqués contre elle, en Sicile, xxvij.
Aranea *Domestica*, erreurs signalées à son sujet. xix.
Arctia Caja (poils de la chenille dans l'estomac d'un coucou), lxv.
Bibliographie Entomologique. xiij. xxxv. lij. xciv.
Bombyx Rubi (moyen de conserver sa chenille). lxviij.
Bulletin Entomologique. j. xvij. xxxvij. lv.
Callithea Leprieuri (Lepid. nouv.). lxvij.
Catalogue des Lépidoptères, par M. Duponchel. 219.
Chenilles (pâturages du Jura dévorés par deux espèces de). xix. — se dévorant mutuellement. xj.
Chiasognathus ♀. lvj.
Chrysomèles ayant cinq articles aux tarses. iij.
Cicada Clarisona (son chant). lxiij.
Cicindela Audouinii. lxij.

Cochenille. Ses résultats à Alger. lvj.
Communications faites à la Société. ij. iij. iv. v. vij. x. xvij. xix. xxj. xxviij. xxxvij. xl. xlij. lvj. lvij. lxij.
Composition du bureau de la Société. ij.
Consultation sur un Crustacé fluviatile, voisin du genre *Pandalus*, par M. Léon Dufour. 477.
Description de trois nouvelles espèces du genre *Diastata* et d'une nouvelle du genre *Opomyza;* par M. Robert. 459.
Description de deux *Oodes* nouveaux, par M. Buquet. 473.
Description de quelques *Coléoptères* nouveaux d'Italie, par M. Bassi. 463.
Description du genre *Psammœchus*, par M. Boudier. 367.
Description de plusieurs *Lépidoptères* nocturnes du centre et du midi de la France, par M. Rambur. 379.
Description des *Kermès* qu'on trouve aux environs d'Aix, par M. Boyer de Fonscolombe. 201.
Description de trois *Hémiptères européens*, par M. Léon Dufour. 341.
Description de onze espèces nouvelles du genre *Lebia*, par M. Lucien Buquet, 673.
Deux *Rutela* nouvelles, par M. Gory. 111.
Discours du vice-président de la Société Entomologique de Londres, xxix.
Distribution de la famille des *Serricornes*, ouvrage posthume de M. Latreille. 113.
Division de la tribu des *Platyomides*, par M. Duponchel. 433.
Electricité (Effet de l') sur les insectes. xxxviij.
Entomologistes étrangers. Lettre de M. Bassi). lvij.
Errata et addenda. xcix.
Essai d'une division des *Coléoptères Hétéromères*, etc., par M. Solier. 479.
Extrait d'une lettre de M. Solier sur les tarses des *Longicornes*. 400.
Extrait d'une lettre de M. Gachet sur le *Tetranychus Lintearius*. 397.
Fourmis (leur présence dans les maisons de Londres). lxvj.
Fulgora (leur phosphorescence). lxiij.

Hoplius Variabilis, *Cincindela Campestris* et *Eresus Quadripunctatus*, trouvés à époques insolites. lxj.

Invertébrés (chaleur des) dans les divers états. x.

Lectures faites à la Société. ij. iv. v. vij. xviij. xxv. xxxj. xxxix. xlj. xliij. lvij. lxj. lxvj. lxviij.

Lépidoptères (passage d'une nuée de) près Beauvais. xliij.

Lettre de M. Léon Dufour sur le *Postemma Brachelytrum*. 356.

Lucanus dévorant un autre coléoptère. xj.

Membres de la Société Entomologique de France, 1834. lxxx.

Membres reçus pendant l'année 1834. ij. iij. vj. xviij. xxv. xxxij. xxxiv. xlj. xliij. lvij. lxij. lxvij.

Mémoire sur divers *Hémiptères*, par M. P. O. Westwood. 637.

Mémoire sur quelques chenilles des environs de Châteaudun nouvelles ou peu connues, par M. Guénée. 93.

Mémoire sur un nouveau genre d'*Aranéide* de l'ordre des Pulmonaires, par M. Lucas. 359.

Monographie du genre *Notiophygus*, par M. Gory. 453.

Monographie des *Rhipicérites*, par M. de Laporte. 225.

Monographie du genre *Crabro*, par MM. Le Peletier de Saint-Fargeau et Brullé. 683.

Monstruosités. *Oryctès* à trois jambes sur une seule cuisse; *Melolonthe* à trois cuisses sur une seule patte; Lépidoptères hermaphrodites; autre Lépidoptère ayant la tête de sa larve. iv. —*Rhizotrogus* à trois pattes sur la rotule antérieure droite; Observations de M. Audouin sur les monstruosités. viij.

Nécrologie. xliv. lxxij.

Noctua Persicariæ (larves les dévorant). lxiij.

Note sur le *Satyre Styx*, par M. Bugnion. 337.

Notice sur quelques monstruosités, par M. Doumerc. 171.

Notice sur l'*Orgya Trigotephras*, le *Phlogophora Adulatrix*, le *Satyrus Epistygne* et le *Bombyx Pytiocampa*, par M. le comte de Saporta. 183.

Notice sur les genres *Lithurgus* et *Phylloxera*, par M. Boyer de Fonscolombe. 219.

Notice sur le genre *Cardiomera*, par M. Bassi. 319.

Notice sur une *Monstruosité du Rhizotrogus Castanæus*, par M. Bassi. 373.

Nouvelles diverses. xxxij. lj. lxix.

Nouvelles observations sur les genres *Aptinus Pheropsophus* et *Brachinus*, par M. Solier. 655.

Observations sur la tribu des *Hydrophiliens*, par M. Solier. 299.

Observations sur divers *Parasites*, par M. Boudier. 327.

Observations sur les métamorphoses de la *Dosithea Scutularia* et sur l'*Ichneumonide*, qui vit à ses dépens, par M. Audouin. 417.

Observations sur le genre *Plochionus*, par M. Barthélemy. 429.

Observations sur le genre *Ditomus*, par M. Solier. 659.

Ouvrages offerts à la Société. i. iij. iv. vj. xix. xvij. xviij. xx. xxvj xxxvij. xxxix. xlj. lv. lvij. lxij. lxvij.

Peronea Christana et *Nyctemerana* (accouplement des). lxj.

Rapport sur les comptes du Trésorier pendant l'année 1833. lxxiij.

Rectification d'une erreur sur les chenilles des *Cucullia Umbratica* et *Lucifuga*, par M. Rambur. 179.

Séances de la Société.

8 janvier. j.
22 *id.* iij.
5 février. iij.
19 *id.* iv.
5 mars. vj.
19 *id.* xix.
2 avril. xvij.
16 *id.* xviij.
7 mai. xx.
4 juin. xxvj.
2 juillet. xxxvij.
6 août. xxxix.
3 septembre. xlj.
1 octobre. lv.
5 novembre. lvij.
19 *id.* lxij.
3 décembre. lxvij.
17 *id.* lxvij.

Suite de la classification de la famille des *Longicornes* (Céramby-cins), par M. Audinet-Serville, 5.

Tableau des séances de l'année 1834. 1.

Scolopendre (prétendu vomissement d'une) vivante par un enfant, et maladie vermineuse ensuivante. xxviij. xxxix.

Syrphus Pyrastri, *id.* lxv.

Scorpion vivant neuf mois sans nourriture. xxxvij.

Tenthrèdes attaquant et suçant d'autres insectes. xj.

Telephorus mangeant un *Malthinus*. xlj.
Ver à soie (nouvelle espèce). lxiij.
Xylocopa (nids de) contenus dans un échalas de vigne. ij.

Nota. Les dates des séances étant fautives en plusieurs endroits du Bulletin, il faut s'en rapporter au tableau des séances.

La table des genres et espèces de ce volume sera jointe à la prochaine livraison.

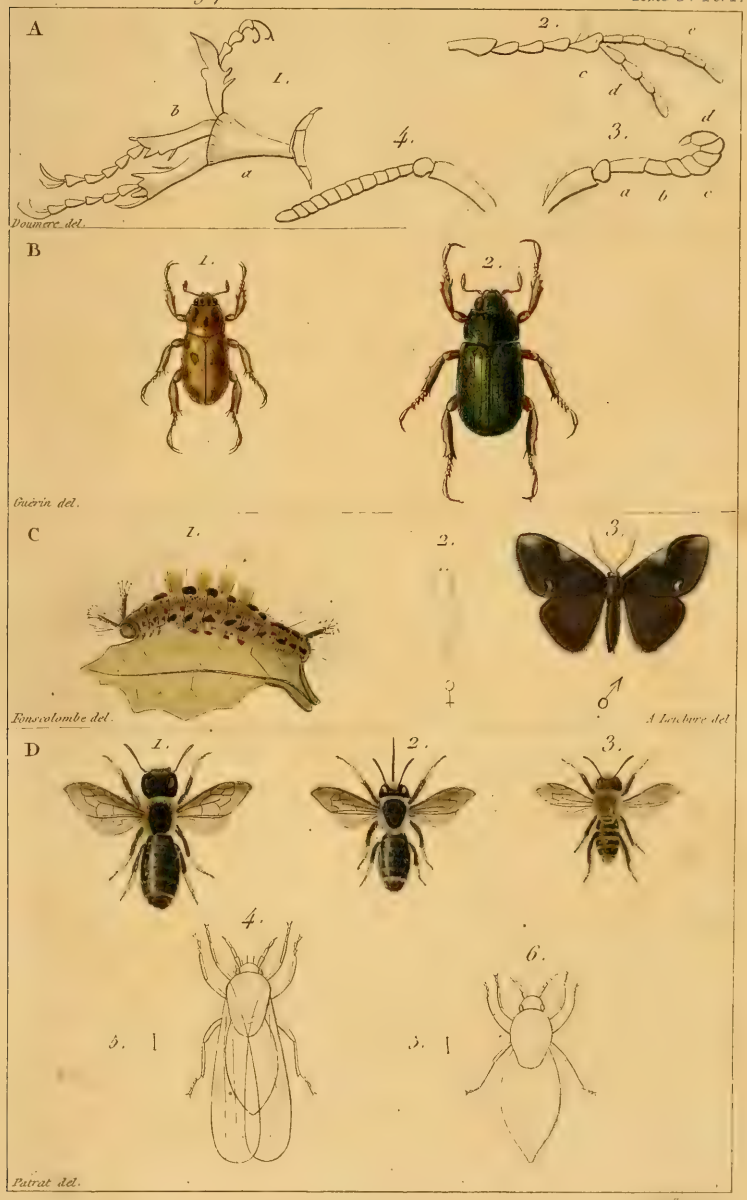

A. *1. Cuisse, jambe et tarses d'un* Melolontha Vulgaris. *2. Antenne d'un* Carabus Auratus ♀ *3. Antenne anormale et 4. Antenne normale, d'un* Bombus Agrorum.

B. *1.* Rutela Gracilis. *2.* Rutela Granulata.

C. *1. 2. 3.* Orgya Trigotephras.

D. *1.* Lithurgus Cornutus ♀. *2.* id. Chrysurus ♀. *3.* id. ♂. *4.* Phylloxera Quercus. *5. grand. nat. 6. sa Larve.*

Editeur Méquignon-Marvis. 1834

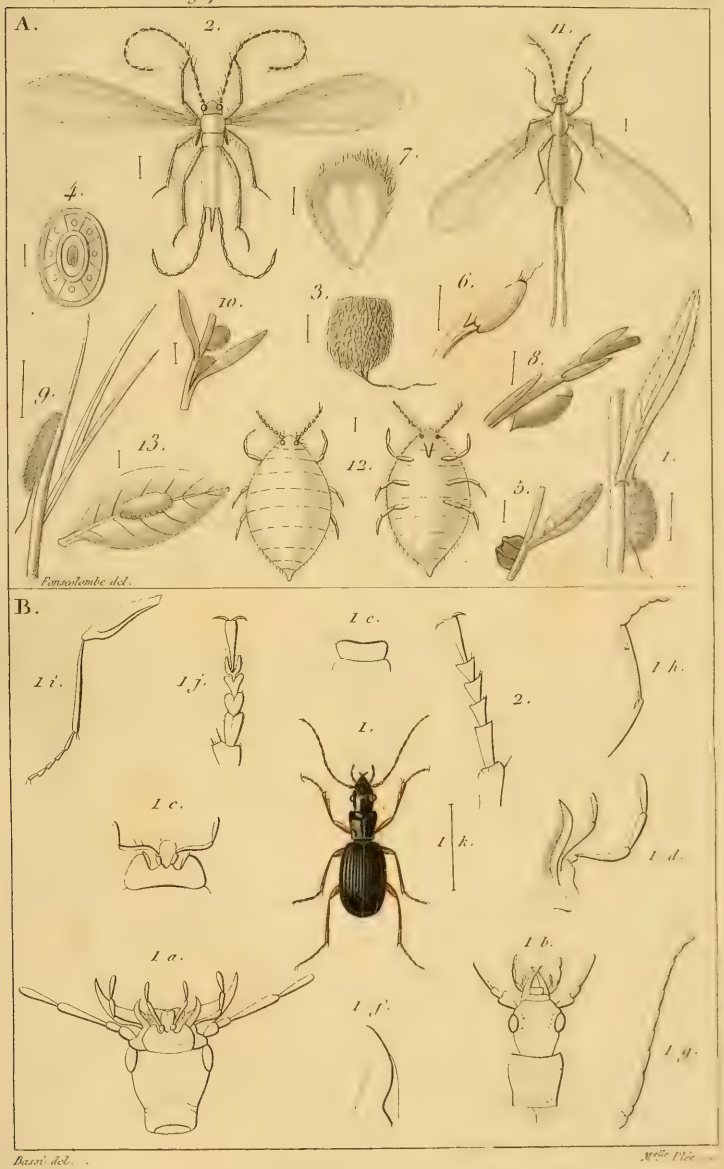

A. 1. Coccus Pieridis. 5. C. Oleæ. 9. C. Festucæ. 13. C. Buxi.
2. C. Hirticornis. 6. C. Persicæ. 10. C. Roris-marini.
3. C. Crispus. 7. C. Fimbriatus. 11. C. id. Mas.
4. C. Caricæ. 8. C. Radicum graminis. 12. C. id. Femina tempore copulæ

B. 1. Cardiomera Genei. 2. *Tarse antérieur du* Sphodrus Planus.

Editeur Méquignon Marvis. 1834

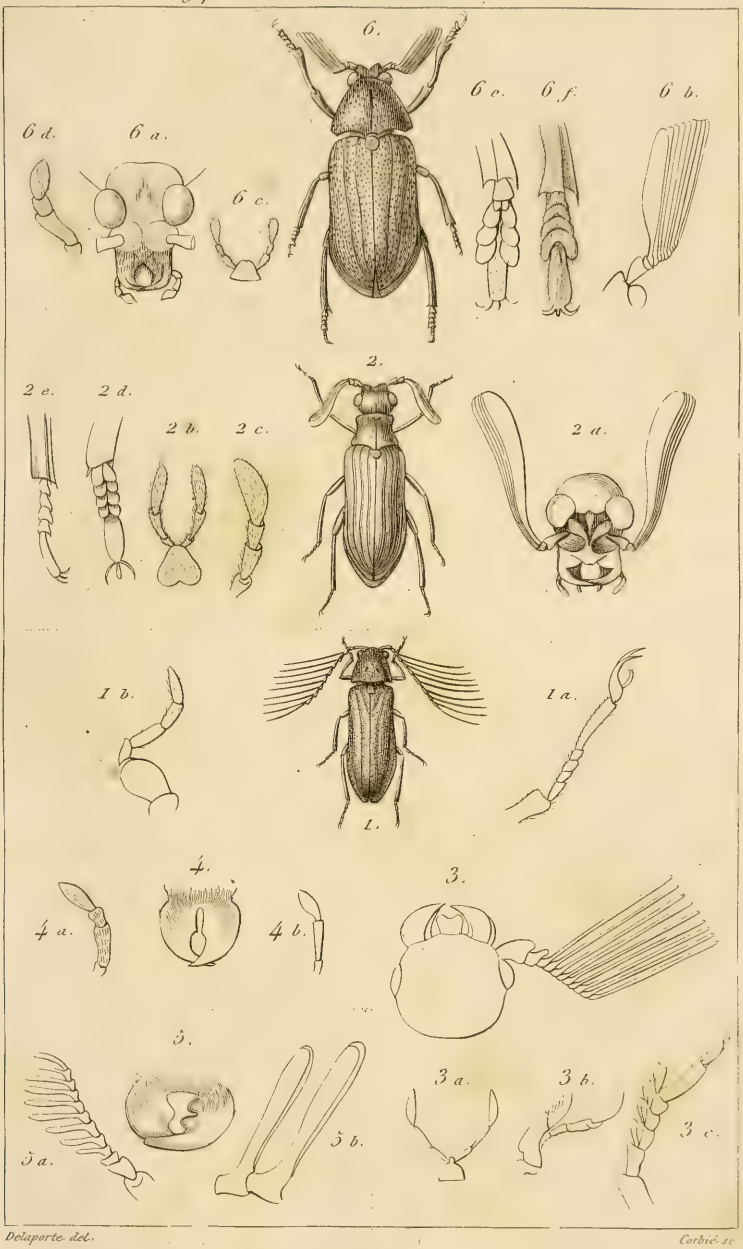

1. Callirhipis L'Herminieri. 2. Euriphis Senegalensis. 3. Ptiocerus Mystacinus. 4. Ptiocerus Attenuatus. 5. Ptiocerus Goryi. 6. id. ? Brasiliensis.

Editeur Méquignon-Marvis. 1834

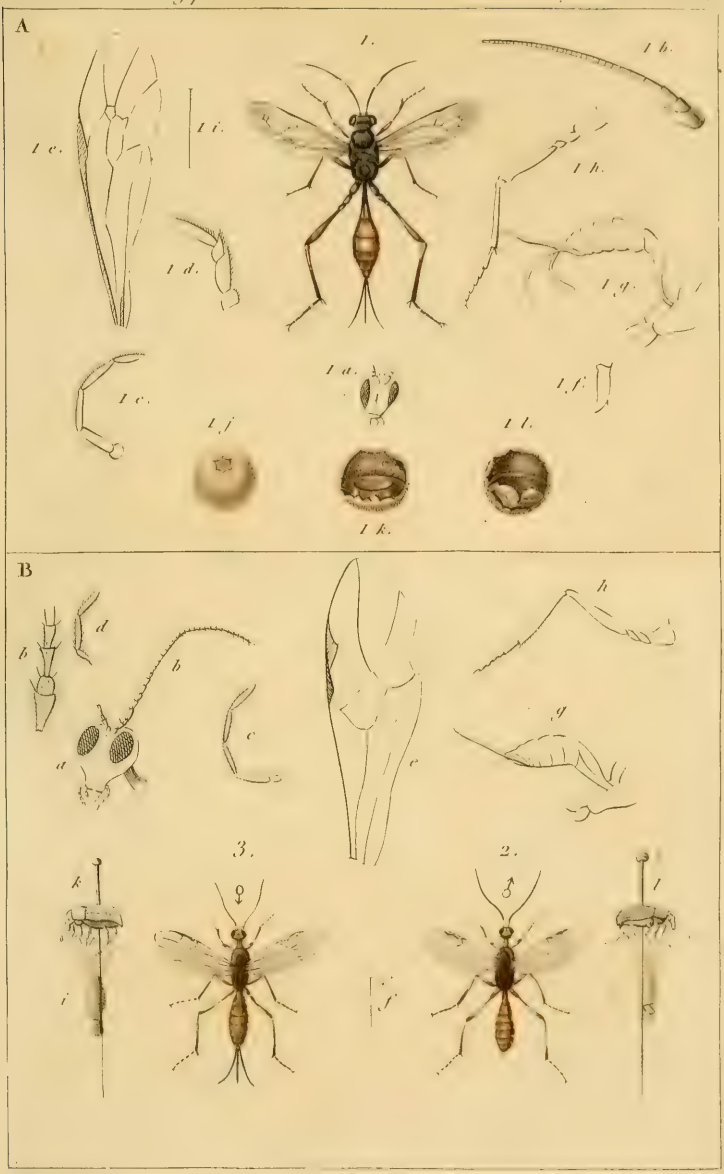

Boudier del. Corbié sc

A. 1. Cryptus Myrmeleonidum. B. 2. 3. Bracon Barynoti.

Editeur Méquignon-Marvis. 1834.

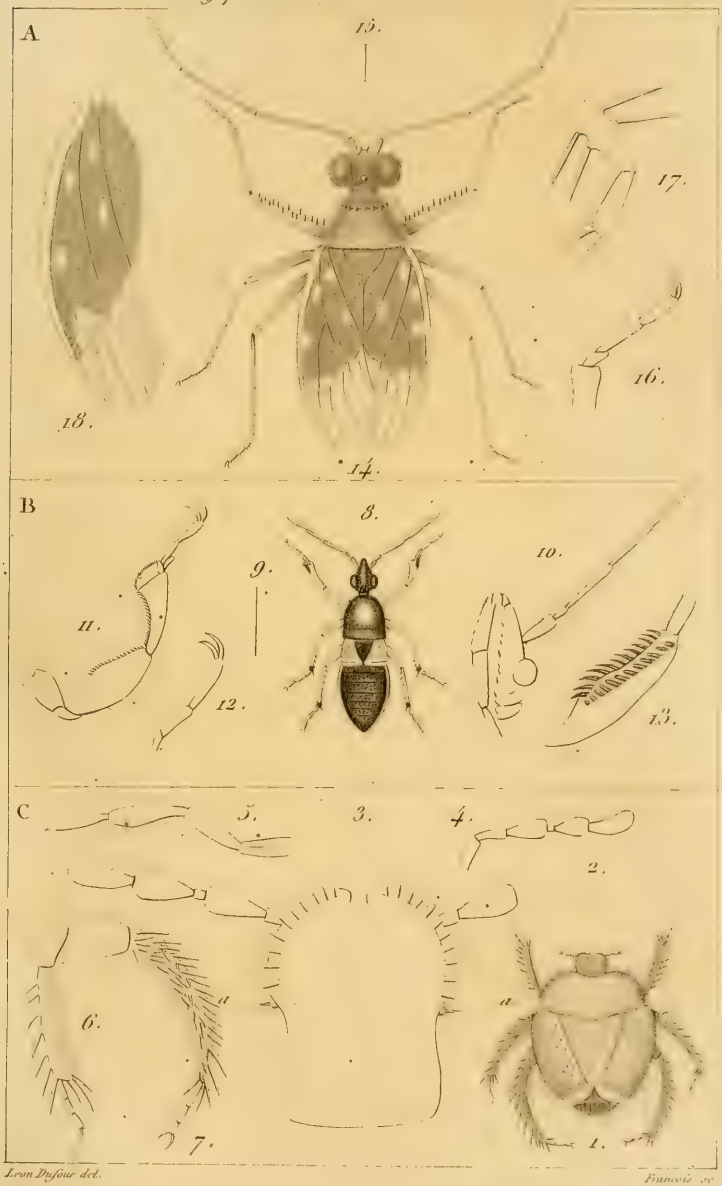

Leon Dufour del. *Francois sc.*

A. Leptopus Lanosus *(Léon Dufour)*

B. Postemma Brachelytrum *id.*

C. Cephalocteus Histeroides. *id.*

Editeur, Mequignon Marvis. 1834.

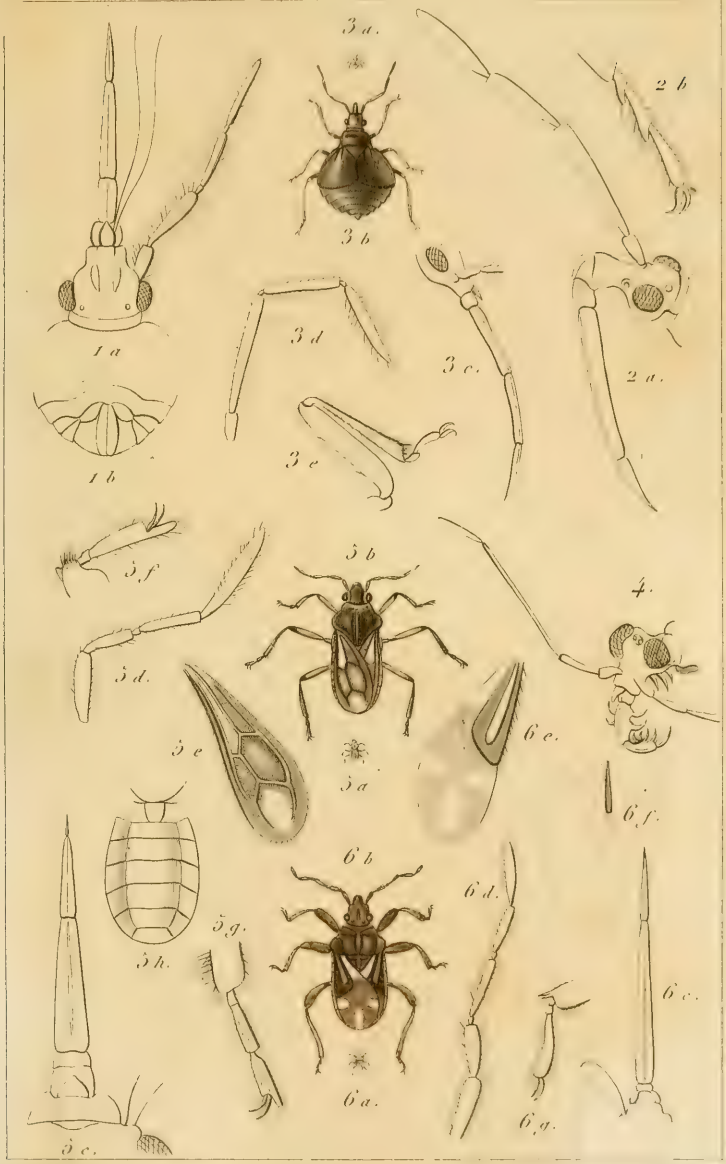

J. O. Westwood del. *François*

1. Xylocoris Rufipennis. 2. Hylophila Nemorum. 3. Microphysa Pselaphiformis. 4. Leptopus Littoralis. 5. Microvelia Pulchella. 6. Hebrus Pusillus.

Editeur Méquignon-Marvis. 1834.

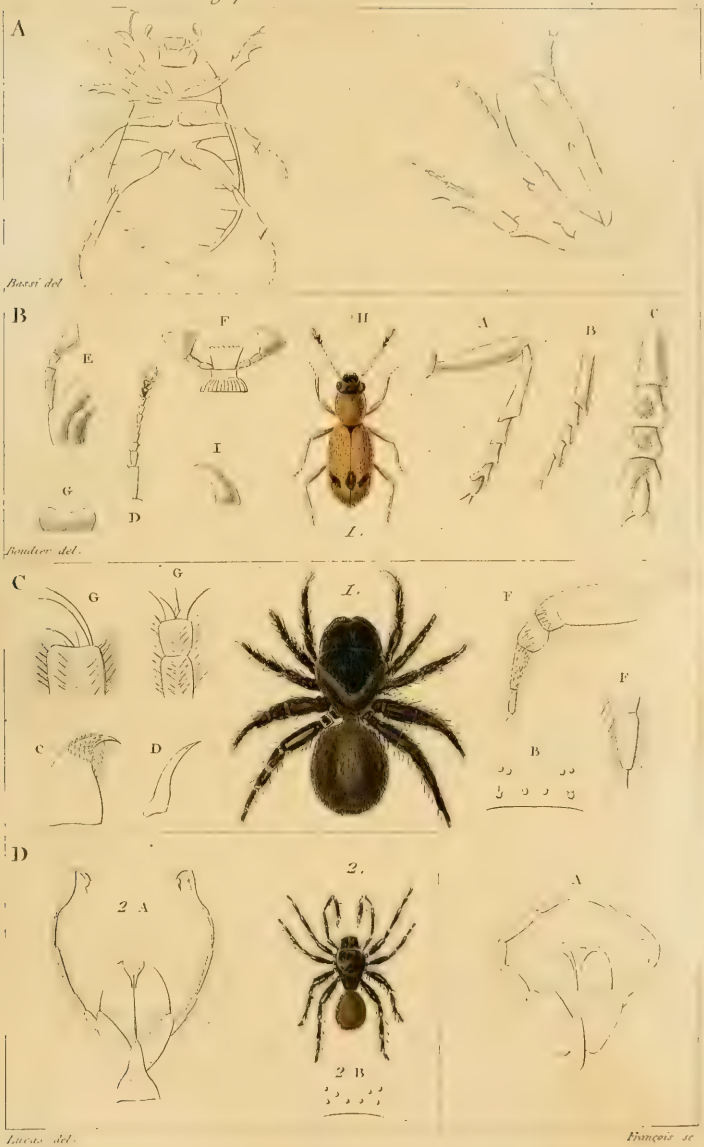

A. Rhizotrogus Castaneus *monstrueux*

B. Psammœchus Bipunctatus.

C. Cratoscelis Rufipes.

D. Cratoscelis Nigripes.

Editeur, Méquignon Marvis, 1834

Rambur del. Mlle Plée sc

1. Polia Luteocincta. 2. Caradrina Pygmæa. 3. Caradrina Aspersa. 4. Cucullia Santolinæ. 5. Boarmia Solieraria. 6. Larentia Phæniceata. 7. Chæsias Ulicata.

Editeur Méquignon-Marvis. 1834.

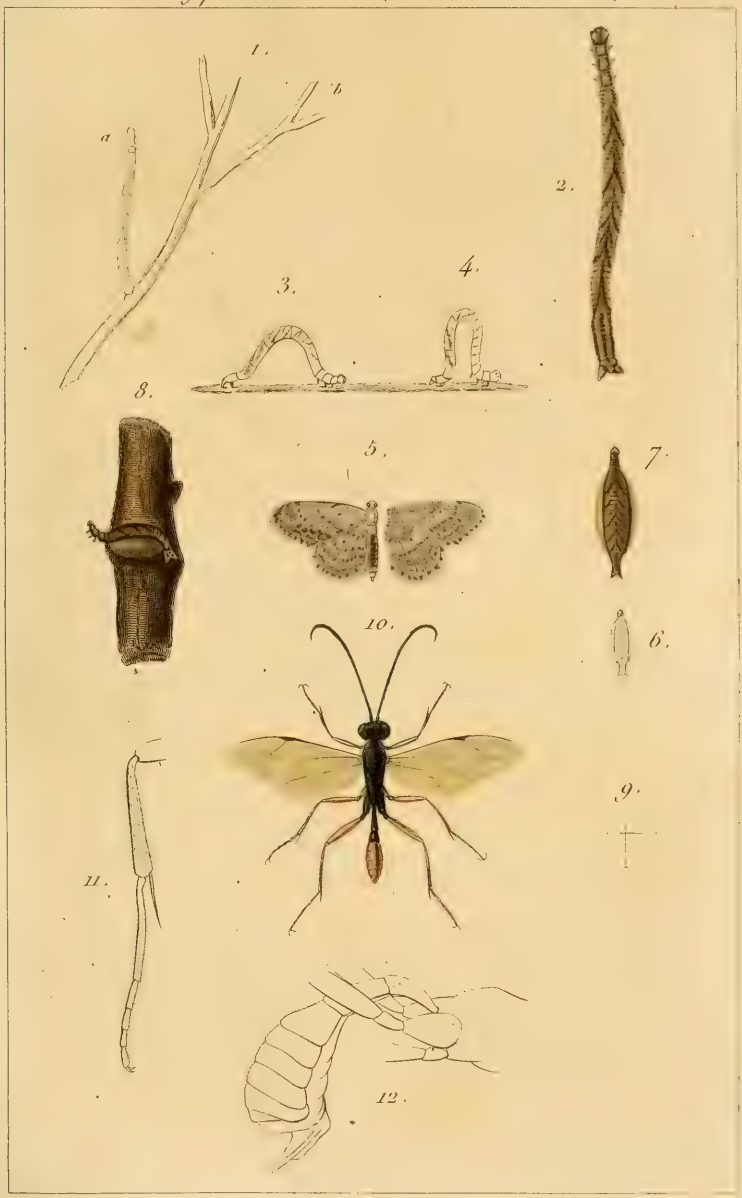

Mad.e Audouin del. François sc.

1 à 5. Dosithea Scutularia. 6 à 12. Ophion Dositheæ.

Editeur Méquignon-Marvis. 1834

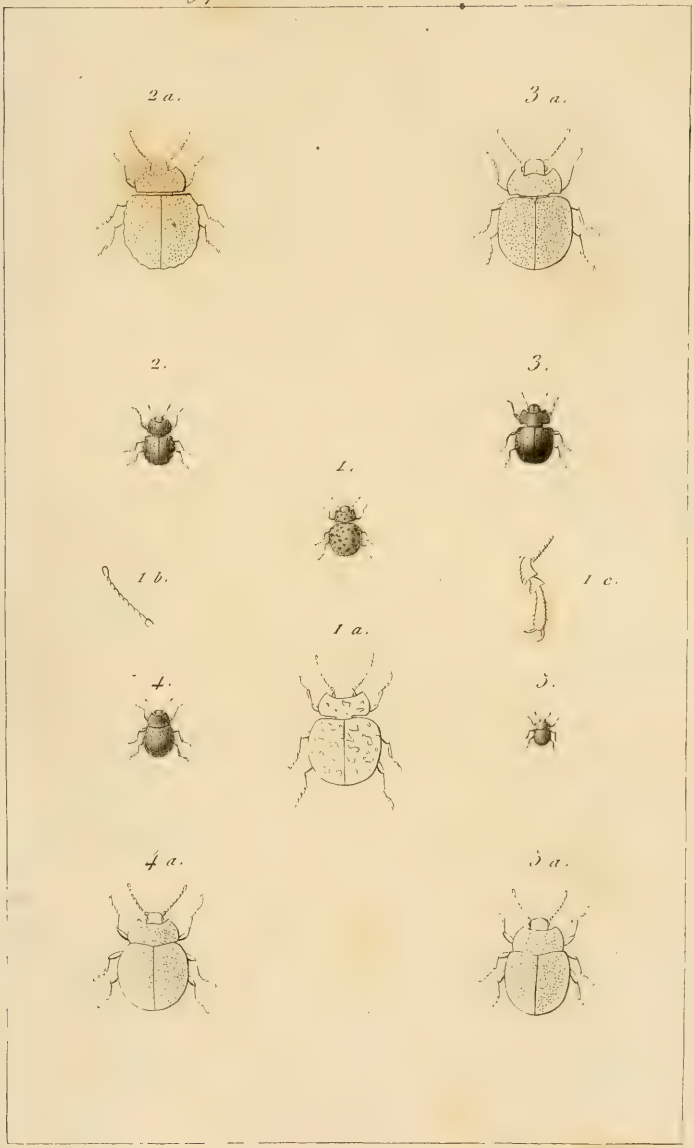

P. Dumenil pinx. *Mlle Perrot sc*

1. *a. b. c.* Notiophygus Nigropunctatus. 2. id. Dentipennis. 3. id. Cincreus. 4. id. Maculicornis. 5. id. Parvulus.

Editeur Mequignon-Marvis 1834

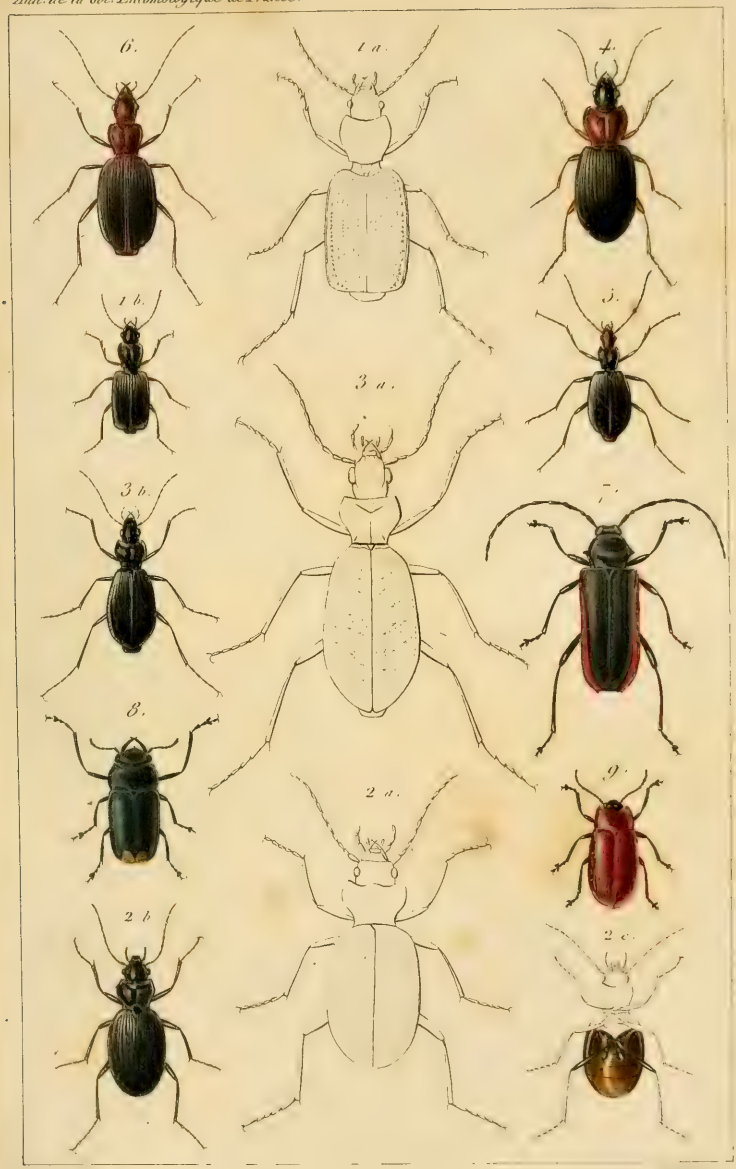

Bassi del.

1. Cymindis Etrusca. (Bassi.) 2. Nebria Fulviventris. (Bassi.) 3. Nebria Crenatostriata. (Bon
4. Calathus Solieri. (Bassi.) 5. Platynus Erythrocephalus. (Peir.) 6. Platynus Peirolerii. (Géné.)
7. Purpuriscenus. Etnensis (Bassi.) 8. Clythra Guerinii. (Bassi.) 9. Chrysomela Peirolerii. (Bassi.)

Editeur Méquignon-Marvis. 1834

(Texte Pl. I.)

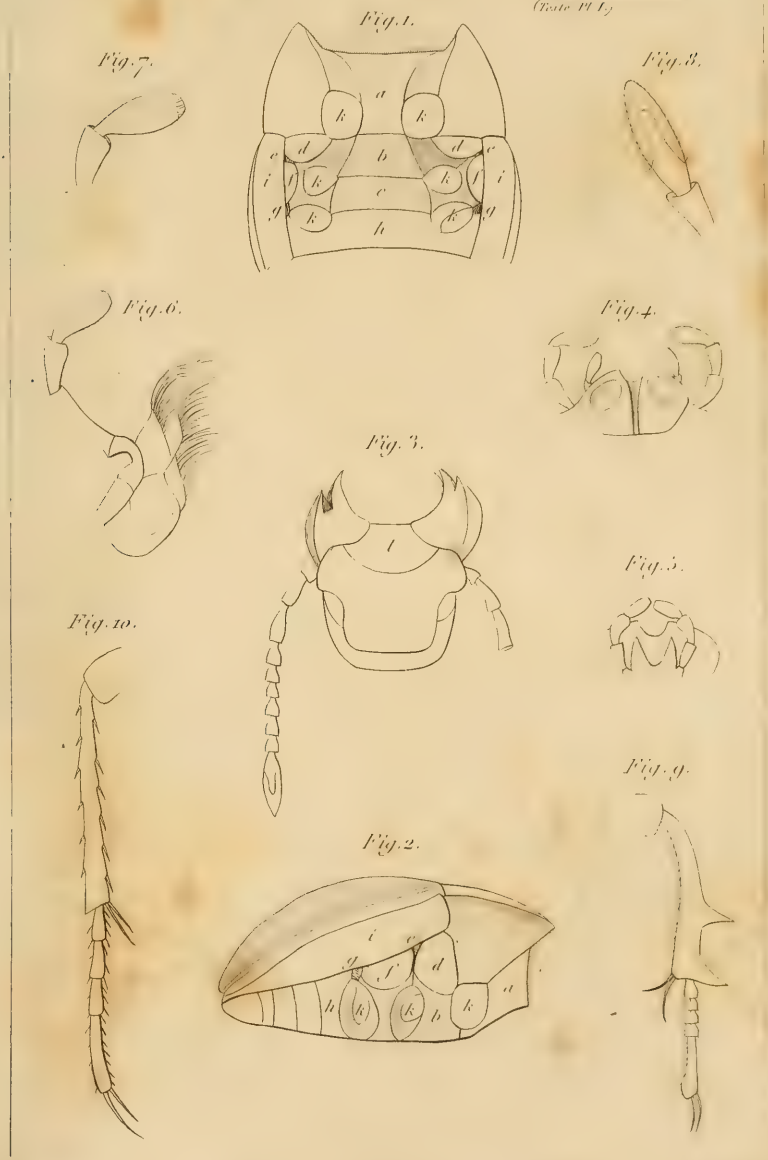

Solier del. Goutière sc.

Fig. 1 et 2. Détails d' Erodites vrais.

Fig. 3 à 10. Détails du Leptonychus Maillei.

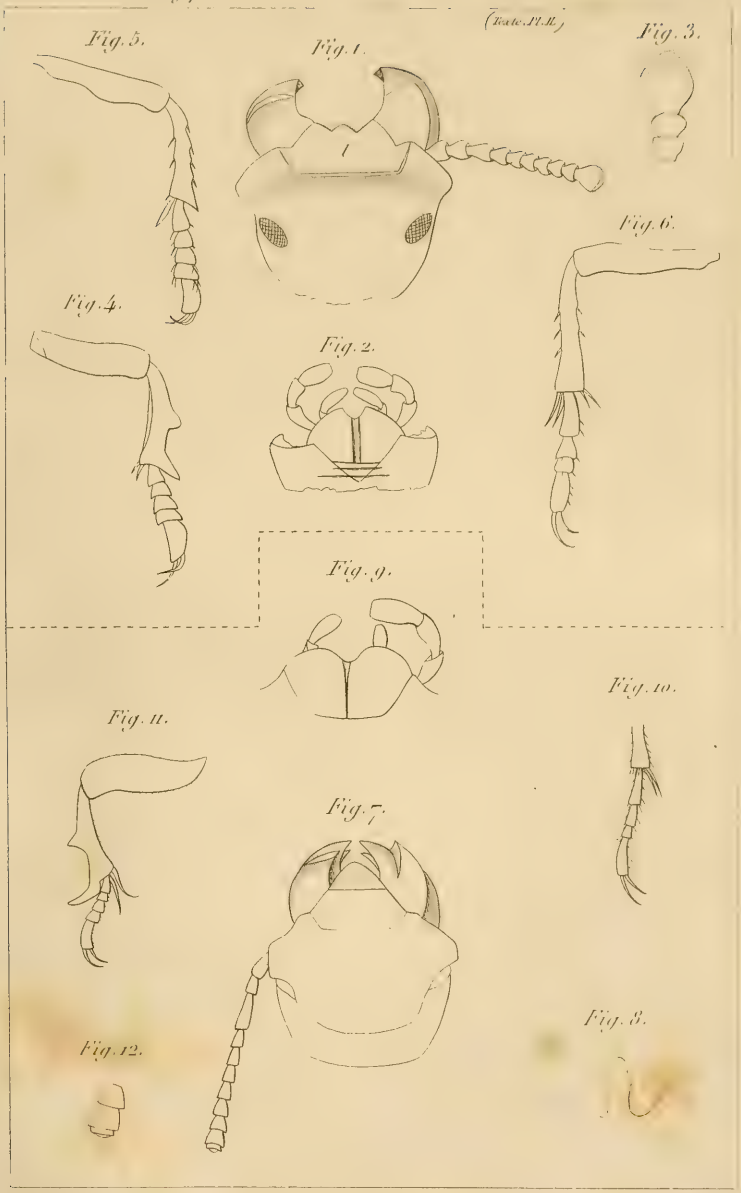

*Fig. 1 à 6. Détails de l'*Arthrodeis Rotundatus.

Fig. 7 à 12. Détails du Diodontes Porcatus.

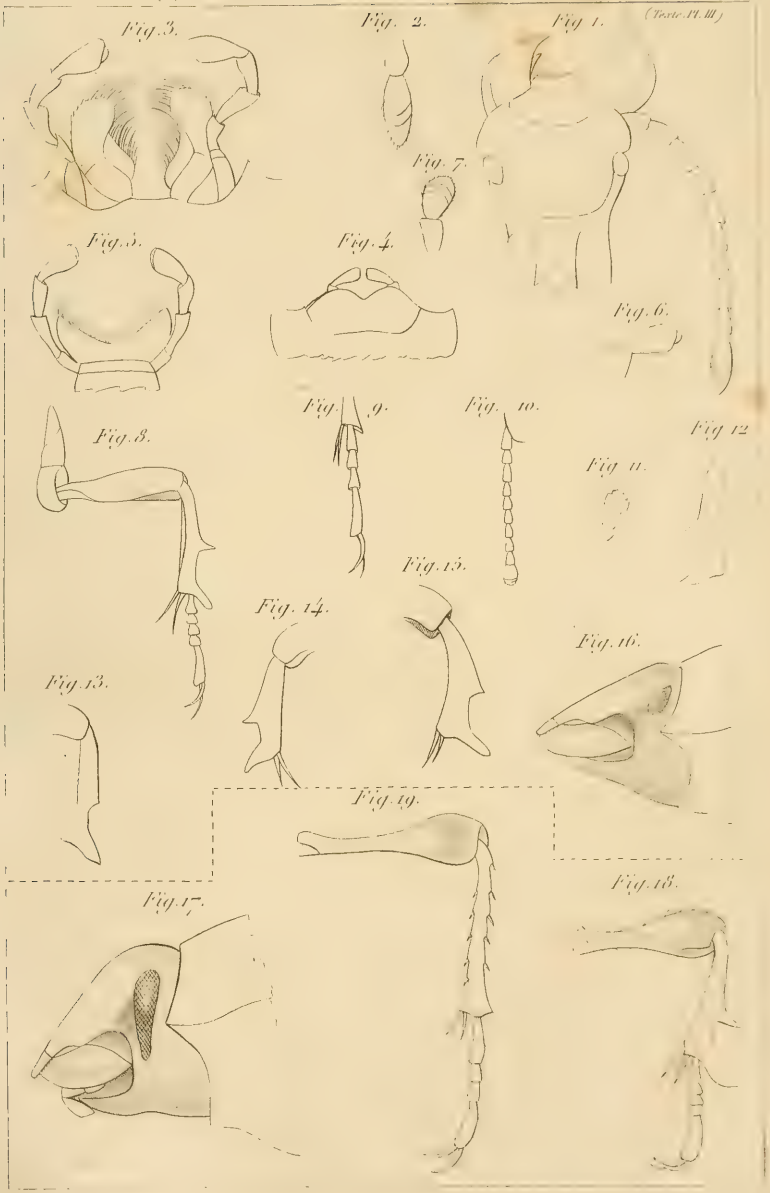

Fig. 1 à 16. Détails de plusieurs espèces d' Erodius.

Fig. 17 à 19. Détails de l' Anodesis Clervi.

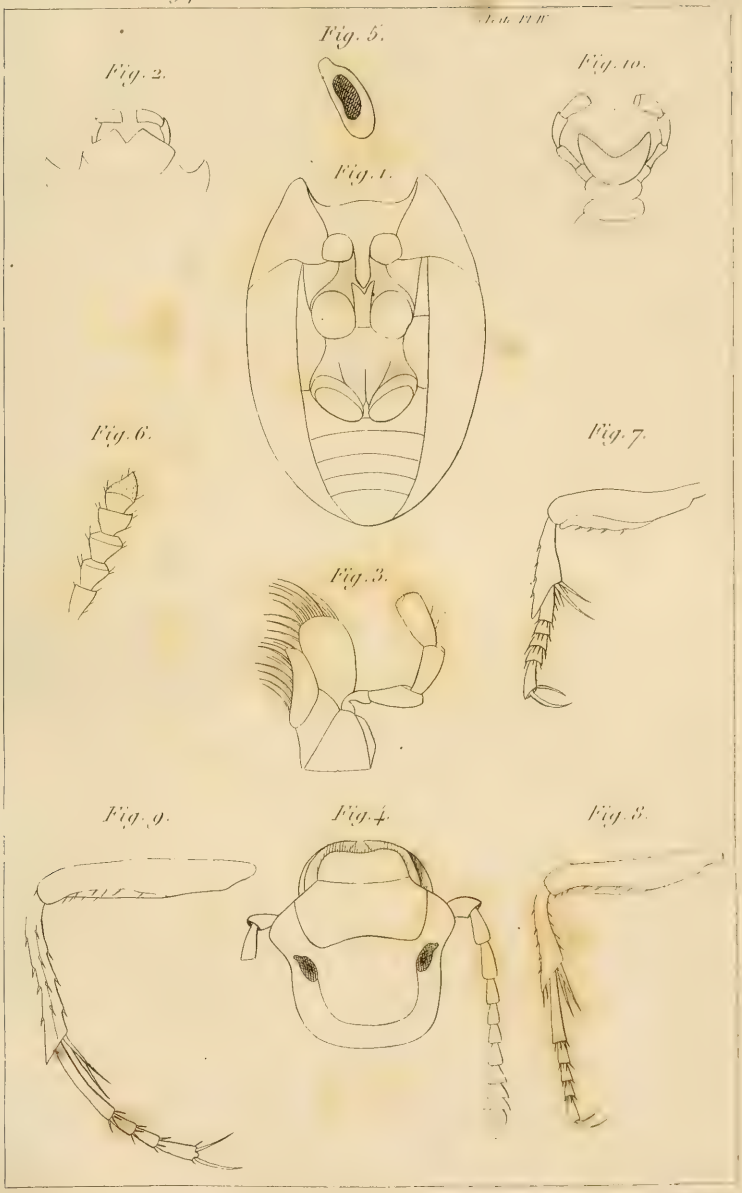

Détails de plusieurs espèces de Zophosis.

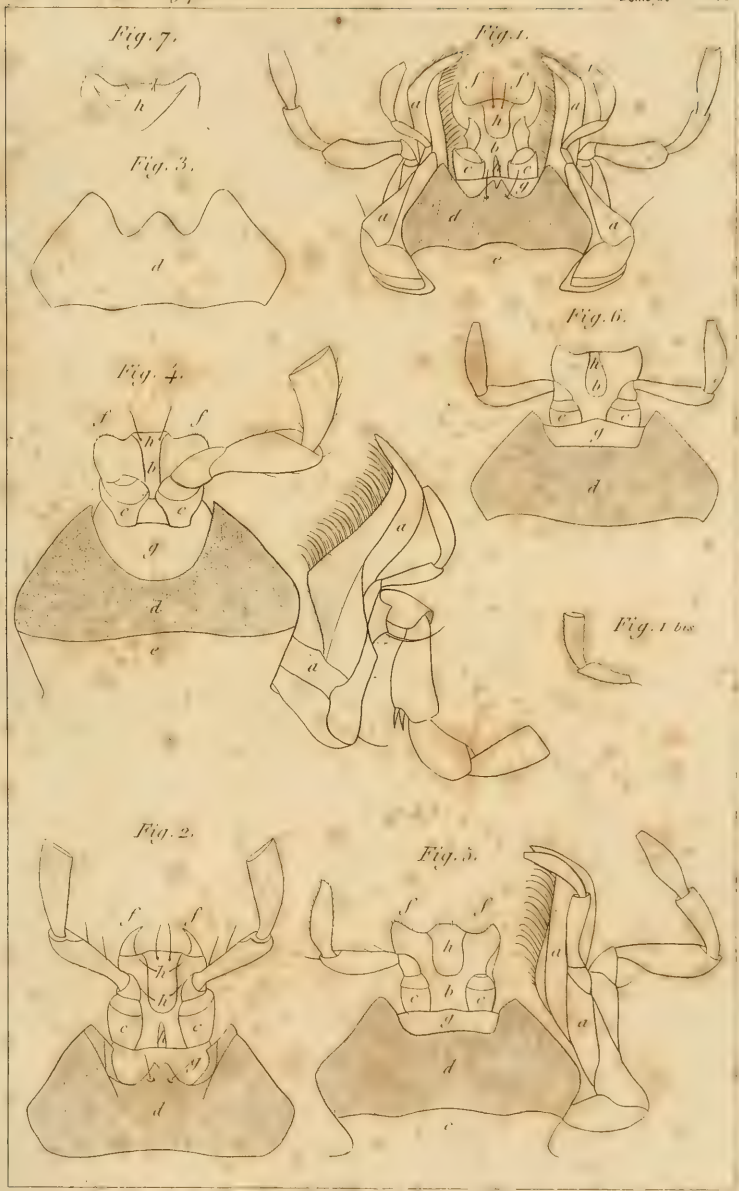

Solier del.

Fig. 1–3. *Détails du genre* Aptinus.
Fig. 4. *id.* *du genre* Pheropsophus.
Fig. 5–7. *id.* *du genre* Brachinus.

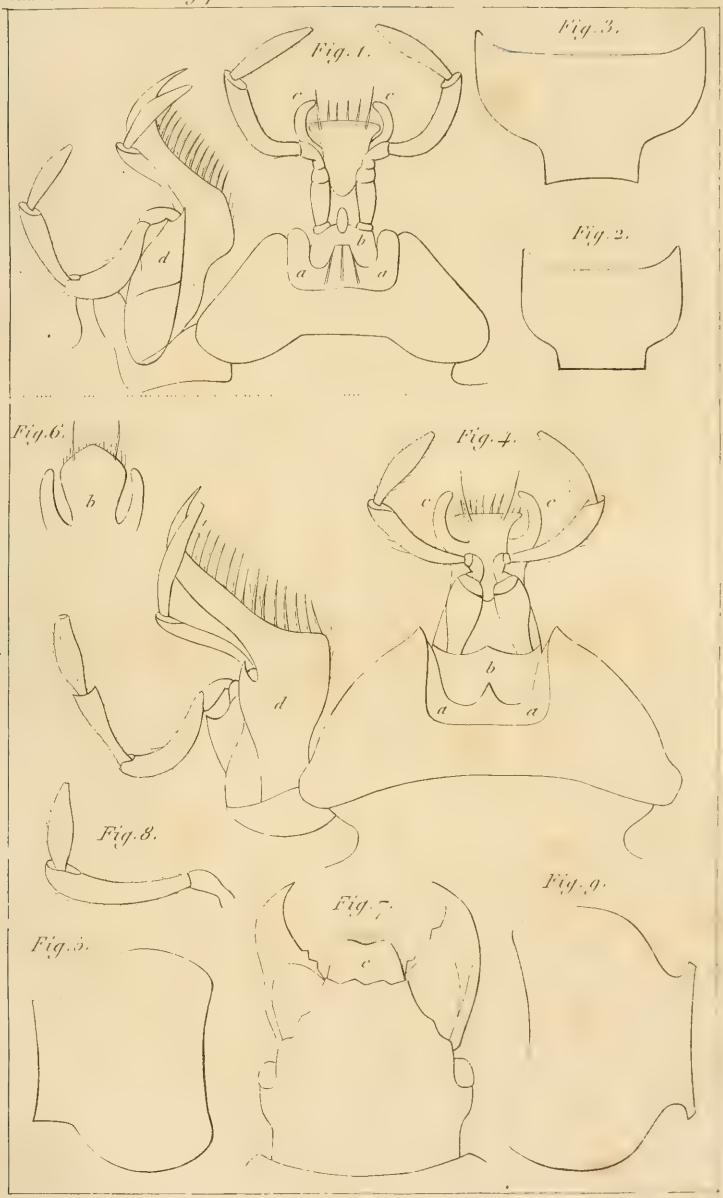

Satier del.

Fig. 1, 2. *Détails de l'*Aristus Sulcatus.
Fig. 3. *id.* id. Capito.
Fig. 4, 5. *id.* *du* Ditomus Calydonius.
Fig. 6–9. *id.* id. Robustus.

Fig. 1–4. Détails de l'Odogenius Fulvipes.
Fig. 5–8. id id. Barbarus.
Fig. 9, 10. id. du Pachycarus Cœruleus.